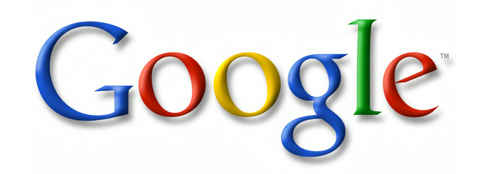
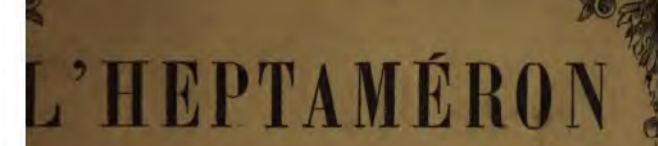




L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

ROINE DE NAVARRE

Nouvelle édition

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS

AVEC PRÉFACE, NOTES, VARIANTES ET GLOSSAIRE-INDEX

PAR

BENJAMIN PIFTEAU

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, EDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

1884

HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE LA ROINE DE NAVARRE

Nota. — Le texte de cette édition est pris sur le manuscrit 7572^{1} A. C'est ce manuscrit qui est désigné par *le texte*.

Les variantes sont tirées des manuscrits 7566^{2} et 7576^{5-5} de la Bibliothèque nationale. Nous les indiquons par les lettres A et B.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie,

L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

De très haute et très illustre princesse

MARGUERITE D'ANGOULÊME

ROINE DE NAVARRE

Nouvelle édition

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS

AVEC

PRÉFACE, NOTES, VARIANTES ET GLOSSAIRE-INDEX

PAR

BENJAMIN PIFTEAU

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

PRÉFACE

Au moment où notre littérature venait de produire les plus belles fleurs de son printemps avec Clément Marot et Rabelais, on vit paraître ce célèbre recueil de contes en prose, à l'imitation du *Décaméron* de Boccace et des *Cent Nouvelles nouvelles*, qui est connu sous le titre de *l'Heptaméron des Nouvelles de la reine de Navarre.*

Comme les *Cent Nouvelles nouvelles*, *l'Heptaméron*, qui devait d'abord s'appeler le *Decaméron* et contenir cent contes, fait d'assez fréquents emprunts à l'ouvrage de Boccace, à commencer par le cadre, ainsi qu'aux *Cento Novelle* et aux *Facéties* du Pogge, sans parler des *Cent Nouvelles nouvelles* elles-mêmes ni de divers autres recueils. Cependant, une grande partie des soixante-douze nouvelles qu'il contient paraissent être originales et rappeler des aventures du temps, comme, en particulier, la première nouvelle, qui est le récit d'un fait historique, pour lequel le mari, Michel de Saint-Aignan, obtint de François Ier une lettre de rémission, découverte par le savant Le Roux de Lincy et datée de Châtellerault, juillet 1526.

Quel est l'auteur de ce recueil? Les titres des anciennes éditions, comme ceux des manuscrits, portent formellement le nom de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, c'est-à-dire de la sœur de François Ier, mariée *en secondes* noces à Henri d'Albret, *roi de Navarre. Il est probable* qu'il lui appar-

PRÉFACE

Au moment où notre littérature venait de produire les plus belles fleurs de son printemps avec Clément Marot et Rabelais, on vit paraître ce célèbre recueil de contes en prose, à l'imitation du *Décaméron* de Boccace et des *Cent Nouvelles nouvelles*, qui est connu sous le titre de *l'Heptaméron des Nouvelles de la reine de Navarre*.

Comme les *Cent Nouvelles nouvelles*, *l'Heptaméron*, qui devait d'abord s'appeler le *Decaméron* et contenir cent contes, fait d'assez fréquents emprunts à l'ouvrage de Boccace, à commencer par le cadre, ainsi qu'aux *Cento Novelle* et aux *Facéties* du Pogge, sans parler des *Cent Nouvelles nouvelles* elles-mêmes ni de divers autres recueils. Cependant, une grande partie des soixante-douze nouvelles qu'il contient paraissent être originales et rappeler des aventures du temps, comme, en particulier, la première nouvelle, qui est le récit d'un fait historique, pour lequel le mari, Michel de Saint-Aignan, obtint de François Ier une lettre de rémission, découverte par le savant Le Roux de Lincy et datée de Châtellerault, juillet 1526.

Quel est l'auteur de ce recueil? Les titres des anciennes éditions, comme ceux des manuscrits, portent formellement le nom de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, c'est-à-dire de la sœur de François Ier, mariée en secondes noces à Henri d'Albret, roi de Navarre. Il est probable qu'il lui appar-

tient réellement. Plusieurs écrivains du temps le lui attribuent, entre autres Brantôme, dont nous citerons un passage plus loin. D'un autre côté, elle avait assez d'étude pour composer des ouvrages d'imagination et même d'érudition, et, en effet, il existe différents autres ouvrages sous son nom, parmi lesquels des poèmes, comme *l'Histoire des satyres et des nymphes de Diane*, et des pièces de théâtre, mystères et farces. Or, au genre près de *l'Heptaméron*, c'est le même style, la même manière spirituellement et gracieusement naïve, et il règne également dans les nouvelles qu'il contient cette teinte vaguement mystique qui est propre aux écrits de cette reine.

Voici, au reste, à défaut d'une étude complète comme celle de M. Le Roux de Lincy, qui n'entre pas dans notre plan, quelques mots de notice sur la vie littéraire de Marguerite, qui permettront mieux d'étudier la question.

Marguerite d'Angoulême, fille du comte Charles d'Angoulême et de Louise de Savoie, naquit au vieux château d'Angoulême, le 11 avril 1492, précédant son frère François, plus tard François Ier, de deux ans. Son père et sa mère avaient tous les deux profité de la première aurore de la Renaissance, née en France sous Louis XI avec l'imprimerie, ce grand art qui ressuscita et répandit les chefs-d'œuvre antiques et les poètes et les écrivains italiens du moyen âge. Ils possédaient une assez bonne instruction pour le temps, et s'empressèrent de préparer Marguerite, comme son frère, aux avantages qu'ils en avaient recueillis en la faisant étudier de bonne heure. Ils lui donnèrent pour précepteur Robert Hurault, baron d'Auzay, grand archidiacre et abbé de Saint-Martin d'Autun, qui lui apprit, avec le français, le latin, l'italien et l'espagnol. Plus tard même, elle prit des leçons d'hébreu du savant Paul Paradis, surnommé *le Canosse*, l'un des professeurs au Collège royal, c'est-à-dire au Collège de France, qui venait d'être fondé par François Ier. Enfin, il paraît, à en juger d'après un passage de son oraison funèbre, pronon-

cée par Sainte-Marthe, qu'elle apprit aussi, des hommes éminents qui florissaient alors, les préceptes de la philosophie des anciens.

Avec une éducation aussi complète et l'intelligence remarquable dont la nature l'avait douée, qui la firent pencher pour la réforme, Marguerite ne tarda pas à devenir l'émule en même temps que la protectrice naturelle des savants, des poètes et des artistes de son époque. C'était d'abord et avant tout Clément Marot, qu'elle aimait particulièrement à cultiver et qui passa même pour son amant ; puis, l'auteur d'un recueil de nouvelles, de poésies et du philosophique *Cymbalum mundi*, Bonaventure des Periers, qui périt misérablement (1544) en se perçant de son épée, et qui compta parmi ses valets de chambre et ses familiers ; enfin, pour nous en tenir là, Pierre le Maçon, qui lui dédia sa traduction du *Décaméron* de Boccace, et Rabelais, qui, publiant le *tiers livre* de son *Pantagruel*, le fit précéder d'une dédicace en vers adressée *à l'esprit de la reine de Navarre*.

Le premier des nombreux ouvrages qui furent inspirés par ce commerce intellectuel et qui portent le nom de Marguerite, poèmes sacrés, amoureux ou historiques, pièces de théâtre, épîtres, rondeaux, dizains, chansons, etc., paraît être le *Dialogue en forme de vision nocturne*, dans lequel on remarque un penchant plus que philosophique. Ce penchant ne fit qu'augmenter avec l'âge, et nombre de ses autres ouvrages en portent la trace. Cependant, elle en vint à des travaux moins mystiques : nous voulons parler de ses Nouvelles, qu'elle avait projeté de faire au nombre de cent et avec le titre de *Décaméron*, à l'imitation de Boccace.

Brantôme nous donne des détails sur la manière dont elle écrivit cet ouvrage. « Elle composa, dit-il, toutes ces nouvelles, la plupart dans sa litière en allant par pays : car elle avait de plus grandes occupations étant retirée. Je l'ay ouï ainsi conter à ma grand'mère, qui allait tousjours avec elle, comme sa dame d'honneur, et lui tenoit l'escritoire dont elle

escrivoit et les mettoit par escript aussitost et habilement ou plus que si on lui eust dicté. »

Terminons cette rapide notice sur la vie de Marguerite en disant qu'elle avait épousé en premières noces (1509) le duc d'Alençon, blessé à mort à Pavie, et en secondes, à Saint-Germain en Laye, en 1528, Henri d'Albret, roi de Navarre, dont elle eut une fille, qui fut Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, et qu'elle mourut au château d'Audos, près de Tarbes, le 21 décembre 1549.

Comme on l'a vu, la composition de l'*Heptaméron* paraît dater des dernières années de Marguerite, c'est-à-dire à peu près de 1540 à 1549 ; mais ce recueil ne fut imprimé que plus tard. La première édition, publiée par Pierre Boaistuau, est de 1558 et contient seulement soixante-sept nouvelles. Elle a pour titre : *Histoire des amans fortunez*, et ne porte pas de nom d'auteur. C'est, d'ailleurs, une édition des plus vicieuses. Pierre Boaistuau n'a aucunement respecté l'œuvre originale. Il a changé l'ordre des récits, déguisé plusieurs noms propres et supprimé certains passages, qui lui ont probablement paru trop hardis. Il a été jusqu'à toucher au style, ce qui, pour y mettre un peu plus de correction peut-être, lui enlève une partie de sa grâce et de sa naïveté et le fait ainsi plus perdre que gagner. Enfin, dans son remaniement, il a été obligé de changer et même de supprimer les prologues.

Nous ne savons comment fut accueillie cette mutilation par le public ; mais quant à Jeanne d'Albret, fille de la reine de Navarre, en particulier, qui put s'en rendre compte, il paraît qu'elle en fut assez mécontente.

C'est là, en effet, le motif pour lequel, d'après sa Préface, Claude Gruget, un de ses familiers, s'empressa de publier une autre édition dès l'année suivante (1559). Il fit mieux que Boaistuau. Il replaça les nouvelles dans l'ordre qu'elles devaient avoir, publia les cinq autres qui restaient, rétablit les prologues et les épilogues supprimés, et donna au re-

cueil le titre *d'Heptaméron*, qui lui est resté, en ajoutant : *Remis en son vray ordre, confus en sa premiere impression*. Malheureusement, là s'arrêta le travail de Gruget. Il n'osa pas rétablir les noms propres ni les passages renfermant, soit des expressions hardies, religieuses ou philosophiques, soit des traits de satire contre les moines, supprimés déjà par Boaistuau. Par les mêmes raisons de prudence, et il faut avouer qu'elles étaient assez fondées au moment où l'on brûlait tant d'hommes illustres, et jusqu'à un membre du parlement pour hérésie, il substitua aux nouvelles XIe, XLIVe et XLVIe des manuscrits d'autres nouvelles plus insignifiantes et moins satiriques.

Quant au style et à l'orthographe, Gruget ne manqua pas non plus de les modifier. C'était, du reste, l'usage établi de son temps de rajeunir les textes. Or, bien que moins de vingt ans séparent la composition de l'*Heptaméron* de la publication de l'édition Gruget, le langage et l'orthographe avaient déjà éprouvé des modifications importantes. En effet, un nouveau langage, retrempé dans le grec, venait de naître sous la plume de Ronsard et de Baïf, et la reine de Navarre avait écrit ses Nouvelles dans la vieille langue gauloise, légèrement modifiée, qui était celle de la cour de François Ier. Aussi, les changements sont-ils considérables dans l'une comme dans l'autre de ces deux éditions, où Boaistuau et Gruget se sont efforcés à l'envi de rendre plus savant et plus correct le style de la princesse.

Quoi qu'il en soit, c'est sur le texte de l'édition Gruget que furent publiées toutes les éditions jusqu'au commencement du XVIIe siècle ; et encore à chacune d'elles de nouveaux changements vinrent-ils défigurer l'œuvre originale, en attendant qu'elle fût complètement transformée dans les éditions de la Haye et d'Amsterdam, qui n'ont aucune espèce de valeur, si ce n'est par les gravures.

On continuait de s'en tenir au texte défiguré de Gruget, quand un érudit de mérite, M. Le Roux de



L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

ROINE DE NAVARRE

Nouvelle édition

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS

AVEC PRÉFACE, NOTES, VARIANTES ET GLOSSAIRE-INDEX

PAR

BENJAMIN PIFTEAU

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

1884

HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE LA ROINE DE NAVARRE

amans fortunez et infortunez de la reine de Navarre, duchesse de Berry et d'Alençon, qui estoit Marguerite d'Orléans, sœur unique de François Ier.

7. — N° 7576². Béthune. Biblioth. nationale, 1 vol. in-folio, veau fauve, dos de maroquin rouge, aux fleurs de lis, au chiffre de Louis XVIII.

Le texte est complet; mais l'orthographe est rajeunie. Les marges contiennent de nombreuses variantes, qui donnent un certain prix à la leçon de ce manuscrit.

8. — N° 7576·. De la Marre. Biblioth. nationale, 1 vol. in-fol., reliure moderne en veau.

Le texte est assez correct, mais incomplet. Le prologue ne contient pas le passage relatif à l'admiration de la reine de Navarre pour Boccace.

9. — N° 7576·. De la Marre, Biblioth. nationale, 1 vol. in-fol., reliure ancienne en parchemin.

Le texte n'est pas complet. Au folio 259, rectò, commence un poème intitulé : *Les Prisons*, et dont voici les deux premiers vers :

Je vous confesse, amye tant aymée,
Que j'ay longtemps desestimée.

Ce poème, attribué à la reine de Navarre, ne paraît pas être d'elle.

Sur le dernier feuillet, on lit une épitaphe, datée de l'an 1549, qui ne se trouve pas dans le recueil intitulé : *Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre*. Elle commence ainsi :

Cy gist un corps par le quel Dieu faisoit.
Ses haulx secrets aux siens voir et comprendre.

10. — N° 7576·.·. Colb. Biblioth. nationale, 1 vol. in-folio, ancienne reliure très remarquable.

Ce manuscrit porte pour titre : *Le Décaméron de tres haute et tres illustre princesse Madame Marguerite de France*, etc. Au-dessous est cette devise italienne : *Sin e doppo la morte* (jusques et après la mort). Au verso de ce titre, on lit une préface adressée AU LECTEUR, qui commence ainsi : « D'autant, lecteur, qui avient souvent que les meilleurs esprits sont detournez de la lecture des plus serieuses et necessaires choses, etc. » Cette préface, datée : « A Paris, ce VIIIe aout 1553 », est signée : *Adrian de Thou*. Elle est suivie d'une table, écrite sur deux colonnes, de toutes les variantes recueillies dans les manuscrits que de Thou avait pu se procurer : nous en avons reproduit quelques-unes. Vient ensuite la table des journées et des nouvelles en forme de sommaires. (Voir le Glossaire, au mot DE THOU.)

11. — 7576·.·. A. Colb. Bibliot. nationale, 1 vol. petit in-fol., relié en veau.

Ce manuscrit ne contient qu'un texte incomplet. Il renferme un poème composé par la reine de Navarre et qui, là, porte le titre : *Le Miroir de Jesu Crist crucifié*.

12. — N° 7981. Biblioth. nationale, 1 vol. petit in-4, sur papier. Relié en maroquin rouge. L'écusson sur ses plats a été arraché. Écriture de la fin du XVIe siècle.

Le texte est complet et correct ; mais une partie du prologue a été placée par mégarde à la fin de la première nouvelle. A la fin, on lit une épitaphe qui commence ainsi :

Cy gist le corps qui son siecle estouna,
Non par haultesse ou grandeur de sa race.

II. — ÉDITIONS.

Pour cette nomenclature, nous nous sommes aidé du manuel Brunet.

1558. — HISTOIRE DES AMANS FORTUNEZ, dediée à l'illustre princesse madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois (par Pierre Boaistuau, surnommé Launay). — *Paris, Gilles Gilles*, in-4, de XIX et 184 feuillets. Un exemplaire à la Bibl. nationale et un à celle de l'Arsenal.

1559. — L'HEPTAMÉRON des nouvelles de tres illustre et tres excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa premiere impression : dedié à... Jeanne de Foy, royne de Navarre, par Claude Gruget — *Paris, Vincent Sertenas, ou Jean Cavallier*. — (A la fin :) *Impr. par Benoist Prévost*. In-4. Un exemplaire à la Biblioth. nationale.

1560. — Le même. — *Paris, Vincent Sertenas, ou Gilles Robinot. Impr. par Benoist Prévost*. In-4. Cette édition, qui paraît faite sur la précédente, a un privilège accordé à Gilles Gilles en date du 27 décembre 1558.

1560. — L'HEPTAMÉRON des nouvelles. *Imprimé* (sans lieu d'impression ni de nom de libraire) *en* 1560. In-16. Édition peu connue.

1561. — Le même, remis en son vrai ordre par Claude Gruget. — *Lyon. Guill. Rouille*. Petit in-12.

1561. — Le même. — *Paris, Gilles Gilles*. In-16.

1567. — Le même. — *Paris, Norment et Bruneau* (aussi *Gilles Gilles*). In-16.

1572. — Le même. — *Lyon, Louys Cloquemin*. In-16.

1574. — Le même. — *Paris, Michel de Roigny*. In-16, lettres rondes.

1578. — Le même. — *Lyon, Cloquemin*. In-16.

1581. — Le même. — *Lyon, Cloquemin*. In-16.

1581. — Le même. — *Paris. Gabr. Buon* ou *Abel L'Angelier*. In-16.

1598. — Le même. — *Rouen, Iean Osmont*. Petit in-12.

1598. — Le même. — *Rouen, chez Romain Beauvais*. In-12.

1615. — Le même. — *Sur l'imprimé à Paris, J. Bessin*. Petit in-12.

1625. — Le même. — *Rouen, David du Petit-Val*. In-12.

1698. — Le même. — *Sur l'imprimé à Paris, chez Jacques Bessin* (*Hollande*). 2 vol. pet. in-12.

1698. — Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, mis en beau langage. — *Amsterd., Gallet*. 2 vol. petit in-8, avec figures. Cette édition est recherchée non pour le *beau langage*, mais pour des gravures assez expressives, attribuées à Rom. de Hooge, bien qu'elles ne portent pas son nom.

1700. — Les mêmes. — Réimpression avec figures, moins recherchée. Petit in-8.

1708. — Les mêmes. — Réimpression. Une partie des planches portent le nom d'Harreweyn et conséquemment sont différentes des précédentes. 2 vol. petit in-8.

1780. — Les Nouvelles de Marguerite de Valois. *Berne, nouvelle Société typographique*. 3 vol. in-8, avec fig. gravées par Longueil d'après Freudenberg. Jolie édition publiée sous la direction de J. Rodolphe de Sinner, qui a retouché le texte.

1784. — Les mêmes. — *Paris*. 8 vol. in-18. Les planches sont de mauvaises copies de celles de la précédente édition.

1841. — L'Heptaméron des nouvelles, etc. *Paris. Gosselin*, gr. in-8. Le bibl. Jacob, qui a donné cette édition d'après Gruget, en a rajeuni le texte.

1853-54. — Heptaméron des Nouvelles de ... Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur unique de François Ier; nouvelle édition publiée sur les manuscrits par la Société des Bibliophiles français. — *Paris, imprimé par Ch. Lahure, avec les caractères appartenant à la Société des Bibliophiles*. 3 v. petit in-18 avec un portrait de Marguerite, ses armes et sa devise et le fac-similé d'une miniature. Excellente édition, épuisée depuis longtemps, due principalement aux soins de M. Le Roux de Lincy, qui a placé dans le premier volume un *Essai sur la vie et les ouvrages de Marguerite*, précédé d'une notice sur Louise de Savoie, sa mère, deux morceaux importants. Les textes des nouvelles XI, XLIV et XLVI, auxquelles Gruget en avait substitué d'autres plus insignifiantes, y ont été rétablis.

1862. — L'Heptaméron des Nouvelles de Marguerite d'Angoulême, royne de Navarre. Nouvelle édition publiee, d'après le texte des manuscrits, avec des notes et une notice, par P.-L. Jacob, bibliophile. — *Paris, A. Delahays*. In-18.

1873. — Les sept Journées de la Reine de Navarre, suivies de la huitième (édition de Claude Gruget, 1559). Notice et notes par Paul Lacroix, index et glossaire. Planches à l'eau forte par Flameng. — *Paris, librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré*, 338, *M DCCC LXXII*. In-16.

Cette édition a été publiée par journée. Chaque fascicule, du prix de 4 fr. 50, est illustré d'une planche.

Telle est la liste exacte des éditions de l'*Heptaméron*, sauf l'édition publiée il y a quelques années par les frères Garnier, dont le texte a été considérablement rajeuni.

B. P.

HEPTAMERON

DES NOUVELLES

DE LA ROINE DE NAVARRE

PROLOGUE

Le premier jour de septembre, que les baings des montz Pirenées commencent d'entrer en leur vertu, se trouverent à ceulx de Cauderès plusieurs personnes tant de France que d'Espaigne; les ungs pour y boire de l'eaue, les aultres pour se y baigner, et les aultres pour prendre de sa fange; qui sont choses si merveilleuses, que les malades habandonnez des médecins s'en retournent tout guariz. Ma fin n'est de vous declairer la scituation ne la vertu desdits baings, mais seullement de racompter ce qui sert à la matiere de ce que je veulx escripre. En ces baings là demourerent plus de trois sepmaines tous les mallades jusques ad ce que, par leur amendement, ilz congnurent qu'ilz s'en povoient retourner. Mais sur le temps de ce retour vindrent les pluies si merveilleuses et si grandes, qu'il sembloyt que Dieu eut oblyé la promesse qu'il avoit faicte à Noé de ne destruire plus le monde par eaue; car toutes les cabanes et logis du dit Cauderès furent si remplyes d'eaue, qu'il fut impossible de y demourer. Ceulx qui y estoient venuz du costé d'Espaigne s'en retournerent par les montaignes le mieulx qu'il leur

fut possible; et ceulx qui congnoissoient les addresses des chemins furent ceulx qui mieulx eschapperent. Mais les seigneurs et dames françoys, pensans retourner aussi facillement à Tarbes[1] comme ilz estoient venuz, trouverent les petits ruisseaulx si fort creux que à peyne les peurent ilz gueyer. Et quand se vint à passer le Gave Bearnois[2], qui, en allant, n'avoit poinct deux piedz de proufondeur, le trouverent tant grand et impetueux, qu'ilz se destournerent pour chercher les pontz, lesquelz, pour n'estre que de boys, furent emportez par la véhémence de l'eaue. Et quelcuns, cuidans rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportez si promptement, que ceulx qui les vouloient suivre perdirent le povoir et le desir d'aller après. Parquoy, tant pour sercher chemin nouveau que pour estre de diverses opinions, se separerent. Les ungs traverserent la haulteur des montaignes et, passans par Arragon, vindrent en la comté de Roussillon et de là à Narbonne; les aultres s'en allerent droict à Barselonne, où, par la mer, les ungs allerent à Marseille et les aultres à Aiguemorte.

Mais une dame vefve, de longue expérience, nommée Oisille, se delibera d'oblier toute craincte par les mauvais chemins jusques ad ce qu'elle fut venue à Nostre Dame de Serrance. Non qu'elle fust si supersticieuse qu'elle pensast que la glorieuse Vierge laissast la dextre de son filz, où elle est assise, pour venir demorer en la terre deserte, mais seullement pour envye de veoir le devot lieu dont elle avoit tant oy parler; aussy qu'elle estoit seure que, s'il y avoit moien d'eschapper d'un dangier, les moynes le debvroient trouver. Et feit tant qu'elle y arriva, passant de si estranges lieux et si difficilles à monter et descendre, que son aage et pesanteur ne la garderent poinct d'aller la pluspart du chemin à pied. Mais la pitié fut que la pluspart de ses gens et chevaulx

1. Le texte porte fautivement: *Therbes*. Nous avons corrigé d'après A.
2. Le texte porte par erreur : *Gave Viarnois*. Nous avons corrigé d'après A.

demorerent morts par les chemins, et arriva à Serrance avecq ung homme et une femme seullement, où elle fut charitablement receue des religieux.

Il y avoit aussy parmy les François, deux gentilz hommes qui estoient allez aux baings, plus pour accompaigner les dames dont ilz estoient serviteurs que pour faute qu'ilz eussent de santé. Ces gentilz hommes icy, voyans la compaignie se departir et que les mariz de leurs dames les emmenoient à part, penserent de les suyvre de loing sans soy declairer à personne. Mais ung soir, estant les deux gentilz hommes mariez et leurs femmes arrivez en une maison d'ung homme plus bandoullier que païsant, et les deux jeunes gentilz hommes logez en une borde tout joingnant de là, environ la minuit oyrent un très grand bruict. Ils se leverent avec leurs varletz et demanderent à l'hoste quel tumulte c'estoit là. Le pauvre homme, qui avoit sa part de la paour, leur dit que c'estoient mauvays garsons qui venoient prendre leur part de la proye qui estoit chez leur compaignon bandoullier; parquoy les gentilz hommes incontinent prindrent leurs armes, et avecq leurs varletz, s'en allerent secourir les dames pour lesquelles ilz estimoient la mort plus heureuse que la vie après elles. Ainsy qu'ilz arriverent au logis, trouverent la premiere porte rompue, et les deux gentilz hommes avecq leurs serviteurs se deffendans vertueusement. Mais, pour ce que le nombre des bandoulliers estoit le plus grand et aussy qu'ilz estoient fort blessez, commençoient à se retirer, aians perdu desja grande partie de leurs serviteurs. Les deux gentilz hommes, regardans aux fenestres, veirent les dames crians et plorans si fort, que la pitié et l'amour leur creut le cueur, de sorte que comme deux ours enraigés descendans des montaignes, frapperent sur ces bandoulliers tant furieusement, qu'il y en eut si grand nombre de mortz, que le demourant ne voulut plus actendre leurs coups, mais s'enfouyrent où ilz sçavoient bien leur retraicte. Les gentilz hommes ayans deffaict ces meschans, dont l'hoste estoit l'un des mortz, ayans entendu que l'hostesse estoit pire que son mary, l'envoierent après luy par ung coup d'espée; et, entrans en une chambre basse, trouverent un des gentilz hommes ma-

riés qui rendoit l'esprit. L'autre n'avoyt eu nul mal, sinon qu'il avoit tout son habillement persé de coups de traict et son espée rompeu. Le pauvre gentil homme, voyant le secours que ces deux luy avoyent faict, après les avoir embrassés et remerciés, les pria de ne l'habandonner poinct, qui leur estoit requeste fort aisée. Parquoy, après avoir faict enterrer le gentil homme mort, et reconforté sa femme au mieulx qu'ilz peurent, prindrent le chemin où Dieu les conseilloit, sans scavoir lequel ilz devoient tenir. Et s'il vous plaist sçavoir le nom des trois gentilz hommes, le maryé avoit nom Hircan et sa femme Parlamente et la damoiselle vefve Longarine, et le nom des deux gentilz hommes, l'un estoit Dagoucin et l'autre Saffredent. Et, après qu'ilz eurent esté tout le jour à cheval, adviserent sur le soir un clochier, où le myeulx qu'il leur fut possible, non sans travail et peine, arriverent. Et furent de l'abbé et des moynes humainement reçeuz. L'abbaye se nomme Saint-Savyn. L'abbé, qui estoit de fort bonne maison, les logea honnorablement; et, en les menant à leur logis, leur demanda de leurs fortunes, et, après qu'il entendit la vérité du faict, leur dit qu'ilz n'estoient pas seulz qui avoient part à ce gasteau; car il y avoit en une chambre deux damoiselles qui avoient eschappé pareil dangier ou plus grand, d'autant qu'elles avoient eu affaire contre bestes non hommes. Car les pauvres dames, à demye lieue deça Peyrechitte, avoient trouvé ung ours descendant la montaigne, devant lequel avoient prins la course à si grande haste que leurs chevaux à l'entrée du logis tomberent morts soubz elles; et deux de leurs femmes, qui estoient venues longtemps après, leur avoient compté que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors les deux dames et trois gentilz hommes entrerent en la chambre où elles estoient, et les trouverent plorans, et congnurent que c'estoit Nomerfide et Ennasuite, lesquelles, en s'embrassant et racomptant ce qui leur estoyt advenu, commencerent à se reconforter, avecq les exhortations du bon abbé, de soy estre ainsy retrouvées. Et le matin ouyrent la messe bien devotement, louans Dieu des perilz qu'ilz avoient eschappez.

Ainsy qu'ilz estoient tous à la messe, va entrer en l'E-

glise ung homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoyt, cryant à l'ayde. Incontinant Hircan et les autres gentilz hommes allerent au devant de luy pour voir que c'estoyt, et veirent deux hommes après luy leurs espées tirées, lesquelz, voians si grande compaignie, voulurent prendre la fuite; mais Hircan et ses compaignons les suiveyrent de si près, qu'ilz y laisserent la vye. Et, quand ledit Hircan fut retourné, trouva que cestuy qui estoit en chemise estoit ung de leurs compaignons nommé Geburon, lequel leur compta comme, estant en une borde auprès de Peyrechitte, arriverent trois hommes, luy estant au lict; mais, tout en chemise, avecq son espée seullement, en blessa si bien ung qu'il demora sur la place. Et, tandis que les deux autres s'amuserent à recueillir leur compaignon, voyant qu'il estoit nud et eulx armés, pensa qu'il ne les povoit gaigner sinon à fuyr, comme le moins chargé d'habillement, dont il louait Dieu et eux qui en avoient fait la vengeance.

Après qu'ilz eurent oy la messe et disné, envoyerent veoir s'il estoit possible de passer la riviere du Gave, et congnoissans l'impossibilité du passage, furent en merveilleuse craincte, combien que l'abbé plusieurs foys leur offrist la demeure du lieu jusques ad ce que les eaues fussent abaissées; ce qu'ilz accederent pour ce jour. Et au soir, en s'en allant coucher, arriva un viel moyne qui tous les ans ne failloit poinct à la Nostre Dame de septembre à Serrance. Et, en lui demandant des nouvelles de son voiage[1], veist que, à cause des grandes eaues, estoyt venu par les montaignes, et par les plus mauvais chemins qu'il avoyt jamais faict, mais qu'il avoit veu une bien grande pitié : c'est qu'il avoit trouvé un gentil homme nommé Symontault, lequel, ennuyé de la longue demeurée que faisoit la riviere à s'abaisser, s'estoit deliberé de la forcer, se confiant à la bonté de son cheval, et avoit mis tous ses serviteurs à l'entour de luy pour rompre l'eaue. Mais, quant ce fut au grand cours, ceulx qui es-

1. Le texte donne avec une lacune : *En luy donnant des..... en son voiage*, etc. Nous avons rectifié et complété la phrase d'après A.

toient le plus mal montez furent emportez malgré, hommes et chevaulx, tout aval l'eaue, sans jamays en retourner. Le gentil homme, se trouvant seul, tourna son cheval dont il venoit, qui n'y sceut estre si prompfement qu'il ne faillit soubz luy. Mais Dieu voulut qu'il fut si près de la rive, que le gentil homme, non sans boire beaucoup d'eaue, se traynant à quatre piedz, saillit dehors sur les durs cailloux, tant las et foible qu'il ne se povoit soustenir. Et lui advint si bien que ung berger, ramenant au soir ses brebis, le trouva assis parmy les pierres, tout mouillé et non moins triste de ses gens qu'il avoit veu perdre devant luy. Le berger, qui entendoit myeulx sa necessité tant en le voiant que en escoutant sa parolle, le print par la main et le mena en sa pauvre maison, où avecq petites buchettes le seicha le myeulx qu'il peut. Et ce soir là Dieu y amena ce bon religieux, qui luy enseigna le chemin de Nostre Dame de Serrance, et l'asseura que là il seroit myeulx logé que en autre lieu, et y trouveroit une antienne vefve nommée Oisille, laquelle estoit compaigne de ses adventures. Quand toute la compaignie oyt parler de la bonne dame Oisille et du gentil chevalier Symontault eurent une joye inestimable, louans le Créateur qui, en se contentant des serviteurs, avoyt saulvé les maistres et maistresses, et sur toutes en loua Dieu de bon cueur Parlamente, car longtemps avoyt qu'elle l'avoit très affectionné serviteur. Et, après s'estre enquis dilligemment du chemyn de Serrance, combien que le bon vieillard le leur feit fort difficile, pour cela ne laisserent d'entreprendre d'y aller; et dès ce jour là se meirent en chemyn si bien en ordre qu'il ne leur falloit rien, car l'abbé les fournyt de vin et force vivres[1] et de gentilz compaignons pour les mener seurement par les montaignes; lesquelles passerent plus à pied que à cheval. En grand sueur et traveil arriverent à Nostre Dame de Serrance, où l'abbé, combien qu'il fut assez mauvais homme, ne leur osa refuser le logis pour la craincte du seigneur de Bearn, dont il sçavoit qu'ilz estoient bien aimez; mais

1. A porte : Des meilleurs chevaux qui fussent en Lavedan, *de bonnes* Cappes de Beur.

luy, qui estoit vray hypocrite[1], leur feit le meilleur visaige qu'il estoit possible et les mena veoir la bonne dame Oisille et le gentil homme Symontault.

La joye fut si grande en ceste compaignie miraculeusement assemblée, que la nuict leur sembla courte à louer Dieu dedans l'église de la grace qu'il leur avoit faicte. Et, après que sur le matin eurent prins ung peu de repos, allerent oyr la messe et tous recepvoir le sainct sacrement de unyon, auquel tous chrestiens sont uniz en ung, suppliant celluy qui les avoit assemblez par sa bonté, parfaire le voiage à sa gloire. Après disner envoyerent sçavoir si les eaues estoient poinct escoulées, et, trouvant que plustost elles estoient creues et que de longtemps ne pourroient seurement passer, se delibererent de faire ung pont sur le bout de deux rochiers qui sont fort près l'un de l'autre, où encore il y a des planches pour les gens de pied qui venans d'Oleron, ne veullent passer par le guey[2]. L'abbé fut bien aise qu'ilz faisoient ceste despence, afin que le nombre des pelerins et pelerines augmentast, les fournyt d'ouvriers; mais il n'y meist pas ung denier, car son avarice ne le permectoyt. Et, pour ce que les ouvriers dirent qu'ils ne sçauroient avoir faict le pont de dix ou douze jours, la compaignie, tant d'hommes que de femmes, commença fort à s'ennuyer; mais Parlamente, qui estoit femme de Hircan, laquelle n'estoit jamays oisifve ne melancolicque, aiant demandé congé à son mary de parler, dist à l'ancienne dame Oisille : « Madame, je m'esbahys que vous qui avez tant d'experience et qui maintenant à nous femmes tenez lieu de mere, ne regardez quelque passetemps pour adoulcir l'ennuy que nous porterons durant notre longue demeure ; car, si nous n'avons quelque occupation plaisante et vertueuse, nous sommes

1. Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1558, ni dans les suivantes. Les éditeurs n'admettaient pas qu'il y eût des abbés hypocrites, ou ne voulaient pas qu'on le dît.

2. C'est à tort que M. Le Roux de Lincy, qui a imprimé *veullent passer par le gave*, a dit avoir pris cette leçon dans le manuscrit 7576[2]. Ce manuscrit porte : *Ne véulent passer par le guave*, et ce dernier mot est corrigé en *gué*. C'est, du reste, le vrai sens de la phrase.

en dangier de demourer malades. » La jeune vefve Longarine adjousta à ce propos : « Mais, qui pis est, nous deviendrons fascheuses, qui est une maladie incurable ; car il n'y a nul ne nulle de nous, si regarde à sa perte, qu'il n'ayt occasion d'extreme tristesse. » Ennasuite, tout en ryant, lui respondit : « Chascun n'a pas perdu son mary comme vous, et pour perte de serviteurs ne se fault pas désespérer, car l'on en recouvre assez .Toutes foys, je suys bien d'opinion que nous aions quelque plaisant exercice pour passer le temps ; autrement, nous serions mortes le lendemain. » Tous les gentilz hommes s'accorderent à leur avis et prierent la dame Oisille qu'elle voulut ordonner ce qu'ilz avoient à faire; laquelle leur respondeit : « Mes enfans, vous me demandez une chose que je trouve fort difficile de vous enseigner, un passetemps qui vous puisse delivrer de vos ennuictz; car, aiant cherché le remede toute ma vye, n'en ay jamais trouvé que ung, qui est la lecture des sainctes lettres en laquelle se trouve la vraye et parfaicte joie de l'esprit, dont procede le repos et la santé du corps. Et, si vous me demandez quelle recepte me tient si joyeuse et si saine sur ma vieillesse c'est que, incontinant que je suys levée, je prends la saincte Escripture et la lys, et, en voiant et contemplant la bonté de Dieu, qui pour nous a envoyé son filz en terre annoncer ceste sainte parolle et bonne nouvelle, par laquelle il promect remission de tous pechez, satisfaction de toutes debtes par le don qu'il nous faict de son amour, passion et mérites, ceste consideration me donne tant de joye que je prends mon psaultier et, le plus humblement qu'il m'est possible, chante de cueur et prononce de bouche les beaulx psealmes et cantiques que le sainct Esperit a composé au cueur de David et des autres aucteurs. Et ce contentement là que je en ay me faict tant de bien que tous les maulx qui le jour me peuvent advenir me semblent estre benedictions, veu que j'ay en mon cueur par foy celluy qui les a portez pour moy. Pareillement, avant souper, je me retire pour donner pasture à mon ame de quelque leçon; et puis au soir faictz une recollection de tout ce que j'ay faict la journée passée pour demander pardon de mes faultes, le remer-

cier de ses grâces ; et en son amour, craincte et paix, prens mon repos asseuré de tous maulx. Parquoy, mes enfans, voyla le passetemps auquel me suis arresté long temps a, après avoir cherché en tous autres, et non trouvé contentement de mon esprit. Il me semble que, si tous les matins vous voulez donner une heure à la lecture et puis durant la messe faire voz devotes oraisons, vous trouverez en ce desert la beauté qui peut estre en toutes les villes ; car qui congnoist Dieu veoit toutes choses belles en luy et sans luy tout laid. Parquoy, je vous prie, recevez mon conseil si vous voulez vivre joyeusement. » Hircan print la parolle et dit : « Ma dame, ceulx qui ont leu la saincte Escripture, comme je croy que nous avons tous faict, confessent que vostre dict est tout véritable ; mais si fault il que vous regardez que nous ne sommes encore si mortiffiez qu'il nous fault quelque passetemps et exercice corporel ; car si nous sommes en nos maisons, il nous fault la chasse et la vollerye, qui nous faict oblier mil folles pensées ; et les dames ont leur mesnaige, leur ouvraige et quelquesfois les dances où elles prennent honneste exercice ; qui me faict dire (parlant pour la part des hommes) que vous, qui estes la plus antienne, nous lisez au matin de la vie que tenoit nostre Seigneur Jesus Christ, et les grandes et admirables euvres qu'il a faictes pour nous ; pour après disner jusques à vespres, fault choisir quelque passetemps qui ne soit dommageable à l'ame, soit plaisant au corps ; et ainsy passerons la journée joieusement. »

La dame Oisille leur dist qu'elle avoit tant de peyne de oblier toutes les vanités, qu'elle avoit paour de faire mauvaise election à tel passetemps, mais qu'il falloit remectre ceste affaire à la pluralité d'opinions, priant Hircan d'estre le premier opinant. « Quant à moy, dist il, si je pensois que le passetemps que je vouldrois choisir fust aussy agreable à quelcun de la compaignie comme à moy, mon opinion seroit bientost dicte ; dont pour ceste heure me tairay et en croiray ce que les autres diront. » Sa femme Parlamente commença à rougir, pensant qu'il parlast pour elle, et, un peu en collere et demy en riant, lui dist : « Hircan, peult estre celle que vous pensez qui en debvroit

estre la plus marrye auroit bien de quoy se recompenser s'il luy plaisoit ; mais laissons là les passetemps où deux seulement peuvent avoir part et parlons de celluy qui doibt estre commun à tous. » Hircan dist à toutes ces dames : « Puisque ma femme a si bien entendu la glose de mon propos et que ung passetemps particulier ne luy plaist pas, je croy qu'elle sçaura mieulx que nul autre dire celluy ou chascun prendra plaisir ; et de ceste heure je m'en tiens à son opinion comme celluy qui n'en a nulle autre que la sienne. » A quoy toute la compaignie s'accorda. Parlamente, voiant que le fort du jeu estoit tombé sur elle, leur dist ainsy : « Si je me sentois aussy suffisante que les antiens, qui ont trouvé les arts, je inventerois quelque passetemps ou jeu pour satisfaire à la charge que me donnez ; mais, congnoissant mon sçavoir et ma puissance, qui à peine peult rememorer les choses bien faictes, je me tiendrois bienheureuse d'ensuivre de près ceulx qui ont desja satisfoit à vostre demande. Entre autres, je croy qu'il n'y a nul de vous qui n'ait leu les cent Nouvelles de Boccace, nouvellement traduictes d'ytalien en françois[1], que le roy François, premier de son nom, monseigneur le Daulphin, madame la Daulphine, madame Marguerite, font tant de cas, que si Boccace, du lieu ou il estoit, les eut peu oyr, il debvoit resusciter à la louange de telles personnes. Et, à leur joye, les deux dames dessus nommées, avecq plusieurs autres de la court, qui se delibererent d'en faire autant, sinon en une chose differente de Boccace : c'est de n'escripre nulle nouvelle qui ne soit veritable histoire. Et prosmirent les dictes dames et monseigneur le Daulphin avecq d'en faire chascun dix et d'assembler jusques à dix personnes qu'ilz pensoient plus digne de racompter quelque chose, sauf ceulx qui avoient estudié et estoient gens de lettres ; car monseigneur le Daulphin ne voulloyt que leur art y fut meslé, et aussy de peur que la beaulté de la rethoricque feit tort en quelque partye à la verité de l'histoire.

1. Il s'agit de la traduction publiée en 1545, par Antoine Le Maçon, « conseiller du roy et trésorier de l'extraordinaire de ses guerres, » et dédiée à la reine de Navarre elle-même.

Mais les grandz affaires survenuz au Roy depuis, aussy la paix d'entre luy et le roy d'Angleterre, l'accouchement de madame la Daulphine et plusieurs aultres choses dignes d'empescher toute la court, a faict mectre en obly du tout ceste entreprinse, que par nostre long loisir pourra en dix jours estre mise à fin, actendant que nostre pont soit parfaict. Et s'il vous plaist que tous les jours, depuis midy jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré le long de la riviere du Gave, ou les arbres sont si foeillez que le soleil ne sçauroit percer l'ombre ni eschauffer la frescheur; là, assiz à noz aises, dira chascun quelque histoire qu'il aura veue ou bien oy dire à quelque homme digne de foy. Au bout de dix jours aurons parachevée la centaine; et, si Dieu faict que notre labeur soit trouvé digne des oeilz des seigneurs et dames dessus nommez, nous leur en ferons present au retour de ce voiage, en lieu d'ymaiges ou de patenostres, estant asseurée qu'ils auront ce present ici plus agréable[1]. Que si quelcun trouve quelque chose plus plaisante que ce que je deys, je m'accorderay à son opinion. » Mais toute la compaignie respondit qu'il n'estoit possible d'avoir mieulx advisé et qu'il leur tardoit que le lendemain fut venu pour commencer.

Ainsy passerent joyeusement ceste journée, ramentevant les ung aux autres ce qu'ilz avoient veu de leur temps. Si tost que le matin fut venu, s'en allerent en la chambre de madame Oisille, laquelle trouverent desja en ses oraisons. Et, quant ilz eurent oy une bonne heure sa leçon et puis devotement la messe, s'en allerent disner à dix heures, et après se retira chascun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire. Et ne faillirent pas à midy de s'en retourner au pré, selon leur deliberation, qui estoit si beau et plaisant qu'il auroit besoin d'un Boccace pour le depaindre à la verité; mais vous vous contenterez que jamais n'en feut veu ung plus beau. Quant l'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si noble et délicate qu'il ne leur falloit carreau ne tappis, Simontault

1. C'est la leçon de A. Le texte passe ce membre de phrase et porte : *Estant asseurée que si quelcun trouve*, etc.

commença à dire : « Qui sera celluy de nous qui aura commencement sur les autres? » Hircan luy respondit : « Puisque vous avez commencé la parolle, c'est raison que nous commandiez; car au jeu nous sommes tous esgaulx. — Pleust à Dieu, dist Simontault, que je n'eusse bien en ce monde que de povoir commander à toute ceste compaignye! » A ceste parolle, Parlamente l'entendit très bien, qui se print à tousser; parquoy Hircan ne s'apperceut de la couleur qui lui venoit aux joues, mais dist à Simontault qu'il commençast; ce qu'il feit.

LA PREMIÈRE JOURNÉE

EN LA PREMIÈRE JOURNÉE[1] EST UN RECUEIL DES MAUVAIS TOURS QUE LES FEMMES ONT FAICTS AUX HOMMES ET LES HOMMES AUX FEMMES.

PREMIÈRE NOUVELLE

La femme d'un procureur, après avoir esté fort sollicitée de l'evesque de Sées, le print pour son profit, et, non plus contente de luy que de son mary, trouva façon d'avoir pour son plaisir le filz du lieutenant general d'Alençon, qu'elle feit quelque temps après miserablement massacrer par son mary, lequel depuis (non obstant qu'il eut obtenu remission de ce meurtre) fut envoyé aux galeres avec un invocateur nommé Galery, et le tout par la mechanceté de sa femme.

Mes dames, j'ay esté si mal recompensé de mes longs services, que, pour me venger d'amour et de celle qui m'est si cruelle, je mectray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faict aux pauvres hommes, et si ne diray rien que pure verité.

En la ville d'Allençon, du vivant du duc Charles, dernier duc, y avoyt ung procureur nommé Sainct Aignan[2] qui avoit espouzé une gentil femme du païs plus belle que

1. Cette espèce d'explication et les sommaires qui précèdent chaque nouvelle, sont empruntés au manuscrit B. Ce manuscrit est de la main d'Adrien de Thou, maître des requêtes, mort le 25 octobre 1570. (Voir le Glossaire.)

2. L'aventure qui fait le sujet de cette nouvelle est historique; le nom même du mari est exact, à une lettre près. M. Le Roux de Lincy a découvert, aux archives nationales, la lettre de rémission, datée de juillet 1526, accordée par François Ier à « Michel de Sainct-Aigneu, seigneur du dict lieu », qui y raconte les choses autrement que la reine de Navarre, pour atténuer son crime, et celui de sa malheureuse femme, et obtenir sa grâce, qu'il méritait si peu.

vertueuse, laquelle, pour sa beaulté et légiereté, fut fort poursuivye de l'evesque de Sées, qui, pour parvenir à ses fins, entretint si bien le mary, que non seullement il ne s'apperceut du vice de sa femme et de l'evesque, mais, qui plus est. luy feyt oblier l'affection qu'il avoit toujours eue au service de ses maistre et maistresse, en sorte que, d'un loial serviteur, devint si contraire à eulx, qu'il sercha à la fin des invocateurs pour faire mourir la duchesse. Or, vesquit longuement cest evesque avec ceste malheureuse femme, laquelle luy obeissoit plus par avarice, que par amour, et aussy que son mary la sollicitoyt de l'entretenir. Mais si est-ce qu'il y avoit ung jeune homme dans la ville d'Alençon, filz du lieutenant general, lequel elle aimoyt si fort qu'elle en estoit demye enragée, et souvent s'aidoyt de l'evesque pour faire donner commission à son mary à fin de povoir veoir à son aise le filz du lieutenant nommé du Mesnil. Cette façon de vivre dura longtemps qu'elle avoit pour son proffit l'evesque et pour son plaisir le dict du Mesnil, auquel elle juroit que toute la bonne chere qu'elle faisoyt à l'evesque n'estoit que pour continuer la leur plus librement, et que, quelque chose qu'il y eut, l'evesque n'en avoyt eu que la parolle et qu'il pouvoit estre asseuré que jamais homme que luy n'en auroyt autre chose.

Ung jour que son mary s'en estoit allé devers l'evesque, elle luy demanda congé d'aller aux champs, disant que l'air de la ville luy estoit contraire, et, quand elle fut en sa mestayrie, escripvit incontinant à du Mesnil, qu'il ne faillist la venir trouver environ dix heures du soir; ce que feyt le pauvre jeune homme. Mais à l'entrée de la porte trouva la chamberiere qui avoyt accoustumé de le faire entrer, laquelle luy dict : « Mon amy, allez ailleurs, car vostre place est prinse. » Et luy, pensant que le mary fut venu, luy demanda comme le tout allait. La pauvre femme, aiant pitié de luy, le voiant tant beau, jeune et honneste homme, aimer si fort et estre si peu aymé, luy declaira la folye de sa maistresse, pensant, quant il l'entendroit, cella le chastieroit d'aymer tant. Et luy compta comme l'evesque de Sées ne faisoyt que d'y arriver et estoit couché avec elle, chose à quoy elle ne se attendoit

pas, car il n'y devoit venir jusques au lendemain. Mais, ayant retenu chez luy son mary, s'estoit desrobé de nuict pour la venir veoir secretement. Qui fut bien desesperé, ce fut du Mesnil, qui encore ne le povoyt du tout croyre, et se cacha en une maison auprès et veilla jusques à trois heures après minuict, tant qu'il vit saillir l'evesque de là dedans, mais si bien desguisé qu'il ne le congneust plus qu'il ne le vouloyt.

Et en ce désespoir se retourna à Alençon, où bien tost sa meschante amye alla, qui, le cuydant abbuser, comme elle avoit accoustumé, vint parler à luy. Mais il luy dict qu'elle estoit trop saincte, aiant touché aux choses sacrées, pour parler à ung pecheur comme luy, duquel la repentance estoit si grande qu'il esperoit bien tost que le peché luy seroit pardonné. Quant elle entendit que son cas estoit descouvert et que excuse, jurement et promesse de plus n'y retourner n'y servoyt de rien, en feit la plainte à son evesque. Et, après avoir bien consulté la matière, vint ceste femme dire à son mary qu'elle ne povoyt plus demorer dans la ville d'Allençon, pour ce que le filz du lieutenant, qu'il avoyt tant estimé de ses amys, la pourchassoit incessamment de son honneur, et le pria de se tenir à Argentan pour oster toute suspection. Le mary, qui se laissoyt gouverner par elle, s'y accorda. Mais ilz ne furent pas longuement au dict Argentan, que ceste malheureuse manda au dict du Mesnil qu'il estoit le plus meschant homme du monde et qu'elle avoyt bien sceu que publicquement il avoyt dict mal d'elle et de l'evesque de Sées, dont elle mectroit peyne de le faire repentir.

Ce jeune homme, qui n'en avoyt jamais parlé que à elle mesme et qui craingnoit d'estre mis en la malle grace de l'evesque, s'en alla à Argentan avec deux de ses serviteurs et trouva sa damoiselle à vespres aux Jacobins. Il s'en vint agenouiller auprès d'elle et luy dict : « Madame, je viens icy pour vous jurer devant Dieu que je ne parlay jamais de vostre honneur à personne du monde qu'à vous mesme, et vous m'avez faict ung si meschant tour, que je ne vous ay pas dict la moictyé des injures que vous meritez. Et s'il y a homme ou femme qui

veuille dire que jamais j'en aye parlé, je suis icy venu pour l'en dementir devant vous. » Elle, voiant que beaucoup de peuple estoit en l'esglise et qu'il estoit accompaigné de deux bons serviteurs, se contraignit de parler le plus gratieusement qu'elle peust, luy disant qu'elle ne faisoit nulle doubte qu'il ne dist verité et qu'elle l'estimoit trop homme de bien pour dire mal de personne du monde, et encores moins d'elle, qui luy portoit tant d'amityé; mais que son mary en avoyt entendu des propos, parquoy elle le prioyt qu'il voulust dire devant luy qu'il n'en avoit poinct parlé et qu'il n'en croyoit riens. Ce que luy accorda voluntiers; et, pensant l'accompaigner à son logis, la print par dessoubz le bras; mais elle lui dist qu'il ne feroyt pas bon qu'il vint avecq elle, et que son mary penseroit qu'elle luy feyt porter ces parolles; et, en prenant ung de ses serviteurs par la manche de sa robbe, lui dist : « Laissez-moy cestuy cy, et, incontinant qu'il sera temps, je vous envoiroy querir par luy; mais en actendant, allez vous reposer en vostre logis. » Luy, qui ne se doubtoit poinct de la conspiration, s'y en alla.

Elle donna à souper au serviteur qu'elle avoit retenu, qui luy demandoit souvent quant il seroit temps d'aller querir son maistre : elle luy respondoit toujours qu'il viendroyt assez tot. Et, quand il fut nuict, envoia ung de ses serviteurs secretement querir du Mesnil, qui, ne se doubtant du mal qu'on luy preparoyt, s'en alla hardiment à la maison du dict Sainct Aignan, auquel lieu la damoiselle entretenoit son serviteur, de sorte qu'il n'en avoyt que ung avecq luy. Et, quant il fut à l'entrée de la maison, le serviteur qui le menoit luy dist que la damoiselle vouloyt bien parler à luy avant son mary, et qu'elle l'attendoyt en une chambre où il n'y avoit que ung de ses serviteurs avecq elle, et qu'il feroyt bien de renvoier l'autre par la porte de devant. Ce qu'il feit; et, en montant un petit degré obscur, le procureur Sainct Aignan, qui avoit mis des gens en embusche dans une garde robbe, commencea à oyr le bruict, et, en demandant qu'est ce, luy dist[1] que c'estoit ung homme qui vouloit

1. Ce passage est obscur, le verbe *dist* n'ayant pas de sujet;

secretement entrer en sa maison. A l'heure, ung nommé Thomas Guerin, qui faisoyt mestier d'estre meurdrier, lequel pour ceste execution estoit loué du procureur, vint donner. tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme, que, quelque deffence qu'il peust faire, ne se peut garder qu'il ne tombast mort entre leurs mains. Le serviteur qui parloit à la damoiselle luy dist : « J'oy mon maistre qui parle en ce degré : je m'en voys à luy. » La damoiselle le retint et luy dist : « Ne vous soulciez : il viendra assez tost. » Et, peu après, oiant que son maistre disoyt : « Je meurs et recommande à Dieu mon esprit! » le voulut aller secourir; mais elle le retint, luy disant : « Ne vous soulciez : mon mary le chastie de ses jeunesses. Allons veoir que c'est. » Et, en s'appuyant dessus le bout du degré, demanda à son mary : « Et puis? est il faict? » lequel lui dist : « Venez le veoir. A ceste heure, vous ay je vengée de cestuy là qui vous a tant faict de honte. » Et, en disant cella, donna d'un poignard qu'il avoit dix ou douze coups dans le ventre de celluy que vivant il n'eust osé assaillir.

Après que l'homicide fut faict, et que les deux serviteurs du trespassé s'en furent fouys pour en dire les nouvelles au pauvre pere, pensant le dict Sainct Aignan que la chose ne povoyt estre tenue secrette, regarda que les serviteurs du mort ne debvoient poinct estre creuz en tesmoignage et que nul en sa maison n'avoit veu le faict, sinon les meurdriers, une vieille chamberiere et une jeune fille de quinze ans, voulut secrettement prendre la vieille; mais elle trouva façon d'eschapper hors de ses mains et s'en alla en franchise aux Jacobins, qui fut le plus seur tesmoing que l'on eut de ce meurtre. La jeune chamberiere demora quelques jours en sa maison; mais il trouva façon de la faire suborner par un des meurdriers et la mena à Paris au lieu publicq, affin qu'elle ne fust plus creue en tesmoignage. Et, pour celler son meurdre,

mais il est évident que ce sont les « gens en embusche » qui répondent à Saint-Aignan. La leçon que voici de l'édition de 1558, sans être tout à fait claire est moins obscure : « *Et, en demandant qu'esse? luy fust dist.* »

feit brusler le corps du pauvre trespassé. Les os qui n furent consommez par le feu, les feit mectre dans d mortier là où il faisoit bastir en sa maison et envoia à l court en dilligence demander sa grace, donnant à er tendre qu'il avoyt plusieurs fois deffendu sa maison à un personnaige dont il avoyt suspition, qui pourchassoyt l deshonneur de sa femme, lequel, nonobstant sa deffens estoit venu de nuict en lieu suspect pour parler à elle parquoy, le trouvant à l'entrée de sa chambre, plus rem ply de collere que de raison, l'auroit tué. Mais il ne peu si tost faire despescher sa lettre à la chancellerie que duc et la duchesse ne fussent par le pauvre pere adve tiz du cas, lesquelz pour empescher ceste grace envoi rent au chancelier. Ce malheureux, voiant qu'il ne povoit obtenir, s'enfuyt en Angleterre, et sa femme ave lui et plusieurs de ses parens. Mais, avant de partir, di au meurdrier qui à sa requeste avoit faict le coup qu avoit veu lectres expresses du Roy pour le prendre faire mourir; mais à cause des services qu'il luy av faictz il luy vouloit saulver la vie, et luy donna dix esc pour s'en aller hors du royaulme. Ce qu'il feit, et on ques puis ne fut trouvé.

Ce meurdre icy fut si bien parveriffié par les serviteu du trespassé que par la chamberiere qui s'estoit retir aux Jacobins, et par les oz qui furent trouvez dedans mortier, que le procès fut faict et parfaict en l'absen de Sainct Aignan et de sa femme. Ils furent jugés p contumace et condemnez tous les deux à la mort, leu biens confisquez au prince, et quinze cens escuz au pè pour les fraiz du procès. Ledict Sainct Aignan, estant Angleterre, voiant que, par la justice, il estoyt mort France, feit tant par son service envers plusieurs gran seigneurs et par la faveur des parents de sa femme, q le roy d'Angleterre feit requeste au Roy de luy voul donner sa grace et le remectre en ses biens et honneur Mais le Roy, ayant entendu le villain et enorme cas, e voya le procès au roy d'Angleterre, le priant de regard si c'estoit cas qui meritast grace, lui disant que le d d'Allençon avoit seul ce privilleige en son roiaulme donner grace en sa duché. Mais, pour toutes ses excuse

n'appaisa poinct le roy d'Angleterre, lequel le prochassa si très instamment, que, à la fin, le procureur l'eust à sa requeste, et retourna en sa maison, où pour parachever sa meschanceté, s'accointa d'un invocateur nommé Gallery, esperant que par son art il seroit exempt de paier les quinze cens escuz au pere du trespassé.

Et, pour à ceste fin, s'en allerent à Paris, desguisés sa femme et luy. Et, voiant sa dicte femme qu'il estoit si longuement enfermé en une chambre avecq ledict Gallery et qu'il ne luy disoit poinct la raison pourquoy, ung matin elle l'espia et veit que le dict Gallery luy monstroyt cinq ymaiges de boys, dont les trois avoient les mains pendantes et les deux levées contremont. Et, parlant au procureur : « Il nous fault faire de telles ymaiges de cire [1] que ceulx cy, et celles qui auront les bras pendans, ce seront ceulx que nous ferons mourir, et ceulx qui les ont eslevées seront ceulx dont vous vouldrez avoir la bonne grace et amour. » Et le procureur disoit : « Ceste cy sera pour le Roy, de qui je veulx estre aymé, et ceste-cy pour mon seigneur le chancellier d'Allençon Brinon. » Gallery luy dist : « Il faut mectre ces ymaiges soubs l'autel où ilz orront leur messe, avecq des parolles que je vous feroy dire à l'heure. » Et, en parlant de ceulx qui avoyent les bras baissez, dist le procureur que l'une estoit maistre Gilles du Mesnil, pere du trespassé; car il sçavoit bien que tant qu'il vivroit il ne cesseroyt de le poursuivre. Et une des femmes qui avoyt ses mains pendantes estoit ma dame la duchesse d'Allençon, seur du Roy, parce qu'elle aymoit tant ce viel serviteur, et avoit en tant d'autres choses congneu sa meschanceté, que, si elle ne mouroyt, il ne pouvoit vivre. La seconde femme aiant les bras pendans, sa femme, laquelle estoit cause de tout son mal, et se tenait seur que jamays ne s'amenderoit de sa meschante vye. Quant sa femme, qui voyoit tout par le pertuis de la porte, entendit qu'il la mectoit

1. Il s'agit de cette superstitieuse et criminelle pratique de l'*envoûtement*, dont l'histoire nous fournit plusieurs exemples et que nous retrouvons jusqu'en plein XVIIe siècle dans les procès dits de la *Chambre ardente*.

au rang des trespassez, se pensa qu'elle le y envoiroit le premier. Et, faingnant d'aller empruncter de l'argent à ung sien oncle nommé Neaufle, maistre des requestes du duc d'Allençon, luy va compter ce qu'elle avoit veu et oy de son mary. Le dict Neaufle, comme bon viellard serviteur, s'en alla au chancellier d'Allençon et lui racompta toute l'histoire. Et, pour ce que le duc et la duchesse d'Allençon n'estoient pour le jour à la court, le dict chancellier alla compter ce cas estrange à ma dame la Regénte, mere du Roy et de la dicte duchesse, qui soubdainement envoia querir le prevost de Paris, nommé la Barre, lequel feit si bonne dilligence qu'il print le procureur et Gallery son invocateur, lesquelz sans genne ne contraincte, confesserent librement le debte. Et fut leur procès faict et rapporté au Roy. Quelques uns, voulans saulver leurs vies, luy dirent qu'ilz ne serchoient que sa bonne grace par leurs enchantemens; mais le Roy, ayant la vie de sa seur aussy chere que la sienne, commanda que l'on donnast la sentence telle que s'ilz eussent attempté à sa personne propre. Toutesfois, sa seur, la duchesse d'Allençon, le supplia que la vie fut saulve au dict procureur et commuer la mort en quelque peyne cruelle; ce que luy fut octroyé, et furent envoiez luy et Gallery à Marseille, aux galleres de Sainct Blancart[1], où ilz finerent leurs jours en grande captivité et eurent loisir de recongnoistre la gravité de leurs peschez. Et la mauvaise femme, en l'absence de son mary, continua son peché plus que jamais et mourut miserablement.

« Je vous suplie, mes dames, regardez quel mal il vient d'une meschante femme et combien de maulx se feirent pour le peché de ceste cy. Vous trouverez que depuis que Eve feit pecher Adan toutes les femmes ont prins possession de tormenter, tuer et damner les hommes. Quant

1. Le texte porte : *Sainct Blanchet*. Nous avons suivi A, dont la leçon est bonne. En effet, il s'agit de Bernard d'Ormesan, baron de *Saint Blancart*, amiral des mers du Levant, conservateur des ports et tour d'Aigues-Mortes, général des galères du Roi.

est de moy, j'en ay tant experimenté la cruaulté, que je ne pense jamais mourir ni estre damné que par le désespoir en quoy une m'a mys. Et suis encore si fol, qu'il faut que je confesse que cest enfer là m'est plus plaisant venant de sa main que le paradis donné de celle d'une autre. » Parlamente, faingnant de n'entendre poinct que ce fut pour elle qu'il tenoyt tel propos, luy dist : « Puisque l'enfer est aussy plaisant que vous dictes, vous ne debvez craindre le diable qui vous y a mis. » Mais il luy respondit en collere : « Si mon diable devenoit aussy noir qu'il m'a esté mauvays, il feroyt autant de paour à la compaignie que je prends de plaisir à la regarder; mais le feu de l'amour me faict oblier celluy de cest enfer. Et, pour n'en parler plus avant, je donne ma voix à madame Oisille pour dire la seconde nouvelle, et suis seur que si elle vouloyt dire des femmes ce qu'elle en sçait, elle favoriseroit mon opinion. » A l'heure, toute la compaignie se tourna vers elle, la priant vouloir commencer; ce qu'elle accepta et, en riant, commencea à dire :

« Il me semble, mes dames, que celluy qui m'a donné sa voix, a tant dict de mal des femmes par une histoire veritable d'une malheureuse, que je doibtz rememorer tous mes vielz ans pour en trouver une dont la vertu puisse desmentir sa mauvaise opinion; et, pour ce qu'il m'en est venu une au devant digne de n'estre mise en obly, je la vous vois compter. »

DEUXIESME NOUVELLE[1]

Une muletiere d'Amboyse aima mieus cruellement mourir de la main de son valet que de consentir à sa mechante volonté.

En la ville d'Amboyse, y avoyt ung mulletier qui servoit la roine de Navarre, seur du roy François, premier

1. Les événements de cette nouvelle qui paraissent véritables,

de ce nom, laquelle estoyt à Bloys, accouchée d'un fils; auquel lieu estoit allé le dict mulletier pour estre paié de son quartier; et sa femme demoura au dict Amboyse, logée delà les pontz. Or, y avoit il long temps que ung varlet de son mary l'aymoit si desesperement, que ung jour il ne se peut tenir de luy en parler; mais, elle, qui estoit si vraie femme de bien, le reprint si aigrement, le menassant de le faire battre et chasser à son mary, que depuis il ne luy osa tenir propos ne faire semblant. Et garda ce feu couvert en son cueur jusques au jour que son maistre estoit allé dehors, et sa maistresse à vespres à Sainct Florentin, église du chasteaufort, loing de leur maison. Estant demoré seul, luy vint en fantaisye, qu'il pourroit avoir par force ce que par nulle priere ne service n'avoit peu acquerir. Et rompit ung ais qui estoit entre la chambre où il couchoit et celle de sa maistresse. Mais, à cause que le rideau, tant du lict de son maistre et d'elle que des serviteurs de l'autre cousté, couvroyt les murailles si bien que l'on ne povoit veoir l'ouverture qu'il avoyt faicte, ne fust point sa malice apparceue, jusques ad ce que sa maistresse fut couchée avecq une petite garse de unze à douze ans. Ainsy que la pauvre femme estoit à son premier sommeil, entra le varlet, par l'ais qu'il avoit rompu, dedans son lict, tout en chemise, l'espée nue en sa main. Mais, aussy tost qu'elle le sentit près d'elle, saillit dehors du lict, en luy faisant toutes les remonstrances qu'il fut possible à femme de bien. Et luy, qui n'avoit amour que bestialle, qui eut mieulx entendu le langaige des mulletz que ses honnestes raisons, se monstra plus bestial que les bestes avecq lesquelles il avoyt esté long temps; car, en voyant qu'elle couroyt si tost à l'entour d'une table, et qu'il ne la povoit prendre, et qu'elle estoit si forte que, par deux fois, elle s'estoit defaicte de luy, desesperé de jamais ne la povoir ravoir vive, lui donna si grand coup d'espée par les reins, pensant que, si la paour et la force ne l'avoyt peu faire ren-

ont dû se passer après le mois d'août 1530, époque où Marguerite accoucha d'un fils, nommé Jean, qui ne vécut que deux mois.

dre, la douleur le feroit. Mais ce fut au contraire; car, tout ainsy que ung bon gendarme, quant il veoit son sang, est plus eschauffé à se venger de ses ennemys et acquerir honneur, ainsy son chaste cueur se renforcea doublement à courir et fuyr des mains de ce malheureux, en luy tenant les meilleurs propos qu'elle povoyt, pour cuyder par quelque moien le reduire à congnoistre ses faultes; mais il estoit si embrasé de fureur, qu'il n'y avoit en luy lieu pour recepvoir nul bon cousté; et luy redonna encore plusieurs coups, pour lesquelz eviter, tant que les jambes la peurent porter, couroit tousjours. Et quant, à force de perdre son sang, elle sentit qu'elle approchoit de la mort, levant les oeilz au ciel et joingnant les mains, rendit graces à son Dieu, lequel elle nommoyt sa force, sa vertu, sa patience et chasteté, luy supplyant prendre en gré le sang qui, pour garder son commandement, estoit respendu en la reverence de celluy de son Filz, auquel elle croyoit fermement tous ses pechez estre lavez et effacez de la memoire de son ire. Et, en disant : « Seigneur, recepvez l'ame qui, par vostre bonté, a esté racheptée! » tumba en terre sur le visaige, où ce meschant lui donna plusieurs coups; et, après qu'elle eut perdu la parolle et la force du corps, ce malheureux print par force celle qui n'avoyt plus de deffense en elle.

Et, quant il eut satisfaict à sa meschante concupiscence, s'en fouyt si hastivement, que jamais depuis, quelque poursuicte que on en ayt faicte, n'a peu estre retrouvé. La jeune fille qui estoit couchée avecq la mulletiere, pour la paour qu'elle avoit eue, s'estoyt cachée soubz le lict; mais, voiant que l'homme estoit dehors, vint à sa maistresse, et la trouva sans parolle ne mouvement; crya par la fenestre aux voisins, pour la venir secourir. Et ceulx qui l'aymoient et estimoient autant que femme de la ville, vindrent incontinant à elle, et amenerent avecq eulx des cirurgiens, lesquelz trouverent qu'elle avoyt vingt cinq plaies mortelles sur son corps; et feirent ce qu'ilz peurent pour luy ayder, mais il leur fut impossible. Toutesfois, elle languit encores une heure sans parler, faisant signe des oeilz et des mains; en quoi elle monstroit n'avoir perdu l'entendement. Estant inter-

rogée, par ung homme d'esglise, de la foy en quoy elle mouroit, de l'esperance de son salut par Jhesu-crist seul, respondoit par signes si evidens, que la parolle n'eust sceu mieulx monstrer son intention; et ainsy, avecq ung visaige joyeulx, les oeilz eslevez au ciel, rendit ce chaste corps son ame à son Créateur. Et, si tost qu'elle fut levée et ensevelye, le corps mis à sa porte, actendant la compaignie pour son enterrement, arriva son pauvre mary, qui veid premier le corps de sa femme mort devant sa maison, qu'il n'en avoit sceu les nouvelles[1]; et, s'enquerant de l'occasion, eut double raison de faire deuil, ce qu'il feit de telle sorte qu'il y cuyda laysser la vye. Ainsy fut enterrée ceste martire de chasteté en l'eglise de Sainct Florentin, où toutes les femmes de bien de la ville ne faillirent à faire leur debvoir de l'honorer autant qu'il estoit possible, se tenans bien heureuses d'estre de la ville où une femme si vertueuse avoyt esté trouvée. Les folles et legieres, voyans l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se delibererent de changer leur vye en mieulx.

« Voyla, mes dames, une histoire veritable qui doibt bien augmenter le cueur à garder ceste belle vertu de chasteté. Et, nous, qui sommes de bonnes maisons, devrions mourir de honte de sentir en nostre cueur la mondanité, pour laquelle eviter une pauvre mulletiere n'a point crainct une si cruelle mort. Et telle s'estime femme de bien, qui n'a pas encores sceu comme ceste cy resister jusques au sang. Parquoy se fault humillier, car les graces de Dieu ne se donnent point aux hommes pour leurs noblesses et richesses, mais selon qu'il plaist à sa bonté ; qui n'est point accepteur de personne, lequel eslit ce qu'il veult; car ce qu'il a esleu l'honore de ses vertuz. Et souvent eslit les choses basses, pour comprendre celles que le monde estime haultes et honnorables, comme luy mesmes dict : « Ne nous rejouissons de nos vertuz, mais

1. Cette phrase obscure signifie que le gentilhomme trouva sa femme morte avant d'avoir rien appris de ce qui s'était passé. *Premier que* se disait pour *avant que*.

en ce que nous sommes escriptz au livre de Vie, duquel ne nous peult effacer mort, enfer ne peché. »

Il n'y eut dame en la compaignye, qui n'eut la larme à l'œil pour la compassion de la piteuse et glorieuse mort de cette mulletiere. Chascune pensa en elle-mesme que, si la fortune leur advenoit pareille, mectroit peyne de l'ensuivre en son martire. Et, voiant madame Oisille que le temps se perdoit parmy les louanges de cette trespassée, dist à Saffredent : « Si vous ne dictes quelque chose pour faire rire la compaignye, je ne sçay nulle d'entre vous qui peust rabiller à la faulte que j'ay faicte de la faire pleurer. Parquoy je vous donne ma voix pour dire la tierce Nouvelle. » Saffredent, qui eut bien desiré pouvoir dire quelque chose qui bien eut esté agreable à la compaignye, et sur toutes à une[1], dist qu'on luy tenoit tort; veu qu'il y en avoit de plus anciens experimentez que luy, qui devoient parler premier que luy; mais, puisque son sort estoit tel, il en aymoyt mieulx s'en despescher; car plus il y en avoyt de bien parlans, et plus son compte seroyt trouvé mauvays.

TROISIESME NOUVELLE

La Royne de Naples joua la vengence du tort que luy tenoit le roy Alphonse, son mary, avec un gentil homme duquel il entretenoit la femme; et dura cette amityé toute leur vie, sans que jamais le Roy en eut aucun soupson.

Pour ce, mes dames, que je me suis souvent soubzhaicté compaignon de la fortune de celuy dont je vois faire le compte, je vous diray que, en la ville de Naples, du temps du roy Alphonse, duquel la lasciveté estoit le

1. C'est-à-dire à Ennasuite, que Saffredent aimait secrètement.

sceptre de son Royaulme, y avoit ung gentil homme tant honneste, beau et agreable, que pour ses perfections ung viel gentil homme luy donna sa fille, laquelle en beaulté et bonne grace ne debvoit rien à son mary. L'amitié fut grande entre eulx deux jusques à ung carneval que le Roy alla en masque parmy les maisons, où chascun s'efforçoit de luy faire le meilleur racueil qu'il estoit possible. Et, quant il vint en celle de ce gentil homme, fut traicté trop mieulx que en nul autre lieu, tant de confitures, de chantres, de musicque, et de la plus belle femme que le Roy avoit point à son gré veue. Et, à la fin du festin, avecq son mary, dist une chanson de si bonne grace que sa beaulté en augmentoit. Le Roy, voiant tant de perfections en ung corps, ne print pas tant de plaisir au doux accord de son mary et d'elle, qu'il feit à penser comme il le pourroit rompre. Et la difficulté qu'il en faisoit estoit la grande amytié qu'il voioyt entre eulx deux; parquoy il porta en son cueur ceste passion la plus couverte qu'il lui fust possible. Mais, pour la soulaiger en partie, faisoit force festins à tous les seigneurs et dames de Naples, où le gentil homme et sa femme n'estoient pas obliez. Pource que l'homme croit voluntiers ce qu'il veut[1], il luy sembloit que les oeilz de ceste dame lui promectoient quelque bien advenir, si la presence du mary n'y donnoit empeschement. Et, pour essayer si sa pensée estoit veritable, donna la commission au mary de faire un voyage à Rome pour quinze jours ou trois sepmaines. Et, si tost qu'il fut dehors, sa femme, qui ne l'avoit encores loing perdu de veue, en feit ung fort grand deuil, dont elle fut reconfortée par le Roy le plus souvent qu'il luy fut possible, par ses doulces persuasions, par presens et par dons; de sorte qu'elle fut non seulement consolée, mais contente de l'absence de son mary. Et, avant les trois sepmaines qu'il devoit retourner, fut si amoreuse du Roy, qu'elle estoit aussy ennuyée du retour de son mary qu'elle avoit esté de son allée. Et, pour ne perdre la presence du Roy, accorderent ensemble que, quant le

1. Le texte porte : *ce qu'il veoyt*. Nous avons suivi B.

mary iroyt en ses maisons aux champs, elle le feroit sçavoir au Roy, lequel la pourroit seurement aller veoir, et si secretement, que l'honneur, qu'elle craignoit plus que la conscience, n'en seroit point blessé.

En ceste esperance là se tint fort joyeuse ceste dame; et, quant son mary arriva, luy feit si bon racueil, que, combien qu'il eust entendu que en son absence le Roy la serchoit, si ne peut avoir soupson. Mais, par longueur de temps, ce feu, tant difficile à couvrir, se commencea puis après à monstrer, en sorte que le mary se doubta bien fort de la verité, et feit si bon guet qu'il en fut presque asseuré. Mais, pour la craincte qu'il avoit que celuy qui luy faisoit injure luy feist pis, s'il en faisoit semblant, se delibera de le dissimuler; car il estimoit meilleur vivre avecq quelque fascherie, que de hazarder sa vie pour une femme qui n'avoyt point d'amour. Toutesfois, en ce despit, delibera rendre la pareille au Roy, s'il luy estoit possible; et, sçachant que souvent le despit faict faire à une femme plus que l'amour, principallement à celles qui ont le cueur grand et honorable, print la hardiesse, ung jour, en parlant à la Royne, de luy dire qu'il avoit grande pitié dont elle n'estoit autrement aymée du Roy son mary. La Royne, qui avoit oy parler de l'amour du Roy et de sa femme, luy dist : « Je ne puis pas avoir l'honneur et le plaisir ensemble. Je sçay bien que j'ai l'honneur dont une aultre reçoit le plaisir; aussi, celle qui a le plaisir n'a pas l'honneur que j'ay. » Luy, qui entendoyt bien pour qui ces parolles estoient dictes, luy respondit : « Ma dame, l'honneur est né avecq vous; car vous estes de si bonne maison, que, pour estre Royne ou Emperiere, ne sçauriez augmenter vostre noblesse; mais vostre beaulté, grace et honnesteté, a tant merité de plaisir, que celle qui vous en oste ce qui vous appartient se fait plus de tort que à vous; car, pour une gloire qui luy tourne à honte, elle pert autant de plaisir que vous ne dame de ce Royaulme ne sçauriez avoir. Et vous puis dire, ma dame, que si le Roy avoyt mis sa couronne hors de dessus sa teste, qu'il n'auroit nul adventaige sur moy de contenter une dame. Estant seur que, pour satisfaire à une si honneste personne que vous, il devroyt vouloir avoir changé

sa complexion à la myenne. » La Royne, en riant, luy respondit : « Combien que le Roy soyt de plus delicate complexion que vous, si est ce que l'amour qu'il me porte me contente, tant que je la prefere à toute aultre chose. » Le gentil homme luy dist : « Ma dame, s'il estoit ainsy, vous ne me feriez point de pitié ; car je sçay bien que l'honneste amour de vostre cueur vous rendroit tres contante, s'il trouvoyt en celuy du Roy pareil amour ; mais Dieu vous en a bien gardée, à fin que, ne trouvant en luy ce que vous demandez, vous n'en fissiez vostre Dieu en terre. — Je vous confesse, dit la Royne, que l'amour que je luy porte est si grande, que en nul aultre cueur que au mien ne se peult trouver la semblable. — Pardonnez moy, ma dame, luy dist le gentil homme ; vous n'avez pas bien sondé l'amour de tous les cueurs ; car je vous ose bien dire que tel vous ayme, de qui l'amour est si grande et importable, que la vostre auprès de la sienne ne se monstreroit rien. Et, d'autant qu'il veoit l'amour du Roy faillye en vous, la sienne croist et augmente de telle sorte que, si vous l'avez pour agreable, vous serez recompensée de toutes vos pertes. »

La Royne commencea, tant par ces parolles que par sa contenance, à congnoistre que ce qu'il disoit proceddoit du profond du cueur ; et va rememorer que, long temps avoit, il serchoit de lui faire service par telle affection, qu'il en estoyt devenu melancolicque, ce qu'elle avoyt paravant pensé venir à l'occasion de sa femme ; mais maintenant croioit elle fermement que c'estoit pour l'amour d'elle. Et aussy la vertu d'amour, qui se faict sentir quant elle n'est poinct faincte, la rendit certaine de ce qui estoit caché à tout le monde. Et, en regardant le gentil homme, qui estoyt trop plus amyable que son mary, voyant qu'il estoit delaissé de sa femme comme elle du Roy, pressée du despit et jalousie de son mary, et incitée de l'amour du gentil homme, commença à dire, la larme à l'œil, en souspirant : « O mon Dieu ! faut-il que la vengeance gaigne sur moy ce que nul amour n'a sceu faire ! » Le gentil homme, bien entendant ce propos, luy respondit : « Ma dame, la vengeance est doulce qui, en lieu de tuer l'ennemy, donne vie à un parfaict amy.

Il me semble qu'il est tans[1] que la vérité vous oste la sotte amour que vous portez à celluy qui ne vous aime point; et l'amour juste et raisonnable chasse hors de vous la craincte, qui jamais ne peut demourer en un cueur grand et vertueux. Or sus, ma dame, mectons à part la grandeur de vostre estat, et regardons que nous sommes l'homme et la femme de ce monde les plus trompez, trahis et mocquez de ceulx que nous avons plus parfaictement aimez. Revenchons nous, ma dame, non tant pour leur rendre ce qu'ilz meritent, que pour satisfaire à l'amour qui, de mon costé, ne se peut plus porter sans morir. Et je pense que, si vous n'avez le cueur plus dur que nul caillou ou dyamant, il est impossible que vous ne sentiez quelque estincelle du feu qui croist tant plus que je le veulx dissimuler. Et si la pitié de moy, qui meurs pour l'amour de vous, ne vous incite à m'aimer, au moins celle de vous mesme vous y doit contraindre, qui, estant si parfaicte que vous, meritez avoir les cueurs de tous les honnestes hommes du monde; et estes desprisée et delaissée de celuy pour qui vous avez dedaigné tous les aultres. »

La Royne, oyant ces parolles, fut si transportée, que, de paour de monstrer par sa contenance le troublement de son esprit, s'appuyant sur le bras du gentil homme, s'en alla en ung jardin de sa chambre, où longuement se promena, sans lui povoir dire mot. Mais le gentil homme, la voyant demy vaincue, quand il fut au bout de l'allée, où nul ne les povoit veoir, luy declara par effect l'amour que si long temps il luy avoit cellée; et, se trouvans tous deux d'un consentement, jouerent la vengeance[2] dont la passion avoyt esté importable. Et là delibererent que toutes les foys que le mary iroyt en son villaige, et le Roy

1. Ces mots manquent dans le texte. Nous les donnons d'après B.

2. « Allusion au mystère de *la Vengeance*, qui vient après ceux de *la Passion* et de *la Résurrection*, dit M. Le Roux de Lincy, et qui contient la représentation des malheurs qui ont frappé les auteurs de la mort de Jésus-Christ, Ponce-Pilate entre autres, et se termine par la prise de Jérusalem et la destruction de *celte ville*. »

de son chasteau en la ville, il retourneroit au chasteau vers la Royne : ainsi, trompans les trompeurs, ilz seroient quatre participans au plaisir que deux cuydoient avoir tous seuls. L'accord faict, s'en retournerent, la dame en sa chambre et le gentil homme en sa maison, avecq tel contentement qu'ils avoient obliez tous leurs ennuiz passez. Et la craincte que chascun avoit de l'assemblée du roi et de la damoiselle estoit tournée en desir, qui faisoit aller le gentil homme plus souvent qu'il n'avoit accoustumé en son villaige, lequel n'estoit que à demye lieue. Et, si tost que le Roy le sçavoit, il ne failloit d'aller veoir la damoiselle; et le gentil homme, quant la nuict estoyt venue, alloit au chasteau, devers la Royne, faire l'office de lieutenant de Roy, si secrettement que jamais personne ne s'en aperceut. Ceste vie dura bien longuement; mais le Roy, pour estre personne publique, ne pouvoit si bien dissimuler son amour, que tout le monde ne s'en apperceust ; et avoient tous les gens de bien grand pitié du gentil homme, car plusieurs mauvais garsons luy faisoient des cornes par derrière, en signe de mocquerie, dont il s'appercevoyt bien. Mais ceste mocquerie luy plaisoit tant, qu'il estimoit autant ses cornes que la couronne du Roy; lequel, avec la femme du gentil homme, ne se peut un jour tenir, voyant une teste de cerf qui estoit eslevée en la maison du gentil homme[1], de se prendre à rire devant luy mesmes, en disant que ceste teste estoit bien seante en ceste maison. Le gentil homme, qui n'avoit le cueur moins bon que luy, va faire escrire sur ceste teste : *Io porto le corna, ciascun lo vede; ma tal le porta, che no lo crede.*[2] Le Roy, retournant en sa maison, qui trouva cest escriteau nouvellement mis, demanda au gentil homme la signification, lequel lui dist : « Si le secret du

1. Il y avait autrefois dans tous les châteaux une galerie ornée de bois de cerfs et d'autres trophées de chasse; mais à Naples, et c'est à quoi le passage fait allusion, il est d'usage de placer à l'entrée des maisons un bois de cerf ou une corne pour crever le *mauvais œil*. On entend par là l'influence du regard des *jettarore* ou jeteurs de sorts.

2. C'est-à-dire : Je porte les cornes, chacun le voit; mais tel les porte qui ne le croit pas.

Roy est caché au serf, ce n'est pas raison que celluy du serf soit declaré au Roy; mais contentez vous que tous ceulx qui portent cornes n'ont pas le bonnet hors de la teste, car elles sont si doulces, qu'elles ne descoiffent personne; et celluy les porte plus legierement, qui ne les cuyde pas avoir. » Le Roy congneut bien, par ces parolles, qu'il sçavoit quelque chose de son affaire, mais jamais n'eust soupsonné l'amitié de la Royne et de luy; car tant plus la Royne estoit contente de la vie que son mary menoit, et plus faingnoit d'en estre marrye. Parquoy vesquirent longuement, d'un costé et d'autre, en ceste amityé, jusques à ce que la vieillesse y meist ordre.

« Voylà, mes dames, une histoire que voluntiers je vous monstre icy pour exemple, à fin que, quand vos mariz vous donneront des cornes de chevreul, vous leur en donniez de cerf. » Ennasuitte commença à dire, en riant : « Saffredent, je suis toute asseurée que si vous aimez autant que aultres fois vous avez faict, vous endureriez cornes aussi grandes que ung chesne, pour en rendre une à vostre fantaisye; mais, maintenant que les cheveulx vous blanchissent, il est temps de donner treves à voz desirs. — Ma damoiselle, dist Saffredent, combien que l'esperance m'en soyt ostée par celle que j'ayme, et la fureur par l'aage, si n'en sçaurois diminuer la volunté. Mais, puis que vous m'avez reprins d'un si honneste desir, je vous donne ma voix à dire la quatriesme Nouvelle, à ceste fin que nous voyons si par quelque exemple vous m'en pourriez desmentir. » Il est vray que, durant ce propos, ung de la compaignye se print bien fort à rire, sachant que celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son advantaige, n'estoit pas tant aymée de luy, qu'il en eust voulu souffrir cornes, honte ou dommaige. Et quand Saffredent apperceut que celle qui ryoit l'entendoit, il s'en tint très content, et se teust pour laisser dire Ennasuitte, laquelle commença ainsy :

« Mes dames, affin que Saffredent et toute la compaignye congnoisse que toutes dames ne sont pas semblables à la Royne de laquele il a parlé, et que tous les folz et hazardeurs ne viennent pas à leur fin, et aussi, pour ne celler l'*opinion d'une dame* qui jugea le despit d'avoir

failly à son entreprinse pire à porter que la mort, je vous racompteray une histoire, en laquelle je ne nommeray les personnes, pour ce que c'est de si fresche memoire, que j'aurois paour de desplaire à quelcuns des parens bien proches. »

QUATRIESME NOUVELLE [1]

Un jeune gentil homme, voyant une dame de la meilleure maison de Flandres, seur de son maistre, veufve de son premier et second mary, et femme fort deliberée, voulut sonder si les propos d'une honneste amityé luy desplairoyent; mais, ayant trouvé reponse contraire à sa contenance, essaya la prendre par force, à laquelle resista fort bien. Et sans jamais faire semblant des dessins et effors du gentil homme, par le conseil de sa dame d'honneur, s'esloigna petit à petit de la bonne chere qu'elle avoit accoutumé luy faire. Ainsy, par sa fole outrecuydance, perdit l'honneste et commune frequentation qu'il avoit plus que nul autre avec elle.

Il y avoyt au pays de Flandres une dame de si bonne maison, qu'il n'en estoit point de meilleure, vefve de son premier et second mary, desquelz n'avoyt eu nulz enfans vivans. Durant sa viduité, se retira avecq ung sien frere, dont elle estoit fort aymée, lequel estoit fort grand seigneur, et mary d'une fille de Roy. Ce jeune prince estoit

1. C'est de cette nouvelle que Brantôme, dans les *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, dit, en parlant de l'amiral Bonnivet : « Il y a un conte, dans les *Nouvelles de la reyne de Navarre*, qui parle d'un seigneur favori d'un roi, qui, l'ayant convié en une de ses maisons, et toute sa court, avait faict une trappelle en sa chambre qui alloit en la ruelle du lict d'une grande princesse pour coucher avec elle, comme il fist et y coucha; mais, comme dit le conte, il n'en tira que des esgratignures. Toutesfois, c'est assavoir. Ce conte est de luy, mais je ne nommeray point la princesse. » La princesse, que Brantôme ne nomme pas là, tout en la nommant ailleurs, est la reine de Navarre elle-même, à qui la tradition a toujours attribué cette curieuse aventure.

homme fort subgect à son plaisir, aymant chasse, passetemps et dames, comme la jeunesse le requeroyt; et avoyt une femme fort fascheuse, à laquelle les passetemps du mary ne plaisoient point; parquoy le seigneur menoit tousjours, avecq sa femme, sa seur, qui estoyt le plus joyeuse et meilleure compaignie qu'il estoit possible, toutesfois saige et femme de bien. Il y avoyt, en la maison de ce seigneur, ung gentil homme, dont la grandeur, beaulté et bonne grace passoit celle de tous ses compaignons. Ce gentil homme, voyant la seur de son maistre femme joyeuse et qui ryoit voluntiers, pensa qu'il essaieroyt pour veoir si les propos d'une honneste amityé luy desplairoient; ce qu'il feit. Mais il trouva en elle responce contraire à sa contenance. Et combien que sa responce fust telle qu'il appartenoyt à une princesse et vraye femme de bien, si est-ce que, le voyant tant beau et honneste comme il estoit, elle luy pardonna aisement sa grande audace. Et monstroit bien qu'elle ne prenoit point desplaisir, quand il parloit à elle, en luy disant souvent qu'il ne tint plus de tels propos; ce qu'il lui promist, pour ne perdre l'aise et honneur qu'il avoyt de l'entretenir. Toutesfois, à la longue augmenta si fort son affection, qu'il oblia la promesse qu'il luy avoit faicte; non qu'il entreprint de se hazarder par parolles, car il avoit trop, contre son gré, experimenté les saiges responces qu'elle sçavoit faire. Mais il pensa que, s'il la povoit trouver en lieu à son advantaige, elle qui estoit vefve, jeune, et en bon poinct, et de fort bonne complexion, prandroyt peultestre pitié de luy et d'elle ensemble.

Pour venir à ses fins, dist à son maistre qu'il avoyt auprès de sa maison fort belle chasse, et que si luy plaisoit y aller prandre trois ou quatre cerfs au mois de may, il n'avoit point veu plus beau passetemps. Le seigneur, tant pour l'amour qu'il portoit à ce gentil homme que pour le plaisir de la chasse, luy octroya sa requeste, et alla en sa maison, qui estoit belle et bien en ordre, comme du plus riche gentil homme qui fust au pays. Et logea le seigneur et la dame en ung corps de maison, et, en l'autre vis à vis, celle qu'il aymoit plus que luy-mesmes. La chambre de laquelle il avoit si bien accoustrée, ta-

pissée par le hault, et si bien nattée[1], qu'il estoit impossible de s'appercevoir d'une trappe qui estoit en la ruelle de son lict, laquelle descendoit en celle où logeoit sa mere, qui estoit une vieille dame ung peu catterreuse; et, pource qu'elle avoit la toux, craignant faire bruit à la princesse qui logeoyt sur elle, changea de chambre à celle de son filz. Et, les soirs, cette vieille dame portoit des confitures à cette princesse pour sa collation; à quoy assistoyt le gentil homme, qui, pour estre fort aymé et privé de son frere, n'estoit refusé d'estre à son habiller et deshabiller, où tousjours il voyoit occasion d'augmenter son affection. En sorte que, ung soir, après qu'il eut faict veiller cette princesse si tard que le sommeil qu'elle avoit le chassa de la chambre, s'en alla à la sienne. Et, quand il eut prins la plus gorgiase et mieulx parfumée de toutes ses chemises, et ung bonnet de nuict tant bien accoustré qu'il n'y failloit rien, luy sembla bien, en soy mirant, qu'il n'y avoit dame en ce monde qui sceut refuser sa beaulté et bonne grace. Par quoy, se promectant à luy mesmes heureuse yssue de son entreprinse, s'en alla mettre en son lict, où il n'esperoit faire long sejour, pour le desir et seur espoir qu'il avoit d'en acquerir ung plus honorable et plaisant. Et, si tost qu'il eut envoyé tous ses gens dehors, se leva pour fermer la porte après eux. Et longuement escouta si en la chambre de la princesse, qui estoit dessus, y avoit aucun bruit; et, quand il se peut asseurer que tout estoit en repos, il voulut commencer son doulx travail, et peu à peu abattit la trappe qui estoit si bien faicte et accoustrée de drap, qu'il ne feit un seul bruit; et par là monta à la chambre et ruelle du lict de sa dame, qui commençoit à dormir. A l'heure, sans avoir regard à l'obligation qu'il avoit à sa maistresse, ny à la maison d'où estoit la dame, sans luy demander congié ne faire la reverence, se coucha auprès d'elle, qui le sentit plus tost entre ses bras qu'elle n'apparceut sa venue. Mais, elle, qui estoit forte, se desfit de ses mains, en luy demandant qui il estoit, se meit à le frapper, mordre et esgratigner, de

1. Il s'agit de tapis de paille nattée.

sorte qu'il fut contraint, pour la paour qu'il eut qu'elle appellast, lui fermer la bouche de la couverture ; ce que luy fut impossible de faire, car, quand elle veid qu'il n'espargnoit rien de toutes ses forces pour luy faire une honte, elle n'espargna rien des siennes pour l'en engarder, et appella tant qu'elle peut sa dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, ancienne et saige femme, autant qu'il en estoit point, laquelle tout en chemise courut à sa maistresse.

Et, quand le gentil homme veid qu'il estoit descouvert, eut si grand paour d'estre cogneu de sa dame, que le plustost qu'il peut descendit par sa trappe ; et autant qu'il avoit eu de desir et d'assurance d'estre bien venu, autant estoit-il desesperé de s'en retourner en si mauvais estat. Il trouva son mirouer et sa chandelle sur sa table ; et, regardant son visaige tout sanglant d'esgratigneures et morsures qu'elle luy avoyt faictes, dont le sang sailloit sur sa belle chemise, qui estoit plus sanglante que dorée, commença à dire : « Beaulté ! tu as maintenant loyer de ton mérite, car, par ta vaine promesse, j'entreprins une chose impossible, et qui peut-estre, en lieu d'augmenter mon contentement, est redoublement de mon malheur, estant asseuré que, si elle sçait que, contre la promesse que je luy ay faicte, j'ay entreprins cette follie, je perderay l'honneste et commune frequentation que j'ay plus que nul autre avecq elle ; ce que ma gloire a bien deservy ; car, pour faire valoir ma beaulté et bonne grace, je ne la devois pas cacher en tenebres pour gaingner l'amour de son cueur ; je ne devois pas essayer à prendre par force son chaste corps, mais debvois, par long service et humble patience, attendre que amour en fut victorieux, pour ce que sans luy n'ont pouvoir toute la vertu et puissance de l'homme. » Ainsi passa la nuict en tels pleurs, regretz et douleurs, qui ne se peuvent racompter. Et, au matin, voiant son visaige si deschiré, fait semblant d'estre fort mallade et de ne pouvoir veoir la lumière, jusques ad ce que la compaignie feust hors de sa maison.

La dame, qui estoit demorée victorieuse, sachant qu'il n'y avoit homme, en la court de son frere, qui eut osé

faire une si estrange entreprinse, que celluy qui avoit eu la hardiesse de luy declairer son amour, se asseura que c'estoit son hoste. Et, quand elle eut cherché avecq sa dame d'honneur les endroitz de la chambre pour trouver qui ce povoit estre, ce qui ne fut possible, elle luy dist par grande collere : « Asseurez-vous que ce ne peult estre nul aultre que le seigneur de ceans; et que le matin je feray en sorte vers mon frere, que sa teste sera tesmoing de ma chasteté.[1] » La dame d'honneur, la voiant ainsi courroucée[2], lui dist : « Ma dame, je suis très aise de l'amour que vous avez de vostre honneur, pour lequel augmenter ne voulez espargner la vie d'un qui l'a trop hazardée pour la force de l'amour qu'il vous porte. Mais bien souvent tel la cuyde croistre, qui la diminue. Parquoy je vous supplye, ma dame, me vouloir dire la vérité du faict. » Et, quand la dame luy eut compté tout au long, la dame d'honneur lui dist : « Vous m'asseurez qu'il n'a eu aultre chose de vous, que les esgratigneures et coups de poing? — Je vous asseure, dist la dame, que non; et que, s'il ne trouve ung bon cirurgien, je pense que demain les marques y paroistront. — Or, puis que ainsy est, ma dame, dist la dame d'honneur, il me semble que vous avez plus d'occasion de louer Dieu, que de penser à vous venger de luy; car vous pouvez croire que, puis qu'il a eu le cueur si grand que d'entreprendre une telle chose, et le despit qu'il a de y avoir failly, que vous

1. Brantôme fait connaître cette dame d'honneur qui était de si bon conseil : « Ce fut celle-là, dit-il (*Dames galantes*, discours IV), en parlant de Mme de Chastillon, qui bailla ce beau conseil à cette dame et grande princesse, qui est écrit dans les *Cent nouvelles* (*sic*) de la dite Reyne et d'un gentilhomme, qui avoit coulé la nuict dans son lict par une trappelle dans la ruelle et en vouloit jouir: mais il n'y gagna que de belles esgratignures dans son beau visaige; et elle, s'en voulant plaindre à son frère, elle lui fit cette belle remonstrance qu'on verra dans cette nouvelle, etc... Et, si vous voulez sçavoir de qui la nouvelle s'entend, c'estoit de la reyne mesme de Navarre et de l'admiral de Bonnivet, ainsi que je le tiens de ma feue grand'mère; dont pourtant me semble que la dite reyne n'en devoit celer son nom, puisque l'autre ne peut rien gagner sur sa chasteté. »

ne luy sçauriez donner mort qui ne luy fust plus aisée à porter. Si vous desirez estre vengée de luy, laissez faire à l'amour et à la honte, qui le sçauront mieulx tormenter que vous. Si vous le faictes pour vostre honneur, gardez-vous, ma dame, de tumber en pareil inconvenient que le sien; car, en lieu d'acquerir le plus grand plaisir qu'il ait sceu avoir, il a receu le plus extresme ennuy que gentil homme sçauroit porter. Aussy, vous, ma dame, cuydant augmenter vostre honneur, le pourriez bien diminuer; et, si vous en faictes la plaincte, vous ferez sçavoir ce que nul ne sçait; car, de son costé, vous estes asseurée que jamais il n'en sera rien revelé. Et quand Monseigneur vostre frere en feroit la justice que en demandez, et que le pauvre gentil homme en vint à mourir, si courra le bruict partout qu'il aura faict de vous à sa volunté; et la plus part diront qu'il a esté bien difficile que ung gentil homme ait faict une telle entreprinse, si la dame ne luy en donne grande occasion. Vous estes belle et jeune, vivant en toute compaignye bien joieusement; il n'y a nul en ceste court, qui ne voye la bonne chere que vous faictes au gentil homme dont vous avez soupson : qui fera juger chascun que s'il a faict ceste entreprinse, ce n'a esté sans quelque faulte de vostre costé. Et vostre honneur, qui jusques icy vous a faict aller la teste levée, sera mis en dispute en tous les lieux là où cette histoire sera racomptée. »

La princesse, entendant les bonnes raisons de sa dame d'honneur, congneut qu'elle luy disoit verité, et que a très juste cause elle seroit blasmée, veue la bonne et privée chere qu'elle avoit tousjours faicte au gentil homme; et demanda à sa dame d'honneur ce qu'elle avoit à faire, laquelle luy dist : « Ma dame, puisqu'il vous plaist recepvoir mon conseil, voiant l'affection dont il procedde, me semble que vous devez en vostre cueur avoir joye d'avoir veu que le plus beau et le plus honneste gentil homme que j'aye veu en ma vie, n'a sceu, par amour ne par force, vous mestre hors du chemyn de vraye honnesteté. Et en cela, ma dame, devez vous humillier devant Dieu, recongnoistre que ce n'a pas esté par vostre vertu; car mainctes femmes, *ayans mené* vie plus austere que vous,

ont esté humiliées par hommes moins dignes d'estre aimez que luy. Et devez plus que jamais craindre de recepvoir propos d'amityé, pource qu'il y en a assez qui sont tombez la seconde fois aux dangiers qu'elles ont evité la premiere. Ayez memoire, ma dame, que Amour est aveugle, lequel aveuglit de sorte que, où l'on pense le chemin plus seur, c'est à l'heure qu'il est le plus glissant. Et me semble, ma dame, que vous ne debvez à luy ne à aultre faire semblant du cas qui vous est advenu; et, encores qu'il en voulust dire quelque chose, faindrez du tout de ne l'entendre, pour eviter deux dangiers, l'un de la vaine gloire de la victoire que vous en avez eue, l'aultre de prendre plaisir en ramentevant choses qui sont si plaisantes à la chair, que les plus chastes ont bien affaire à se garder d'en sentir quelques estincelles, encores qu'elles le fuyent le plus qu'elles peuvent[1]. Mais aussi, ma dame, affin qu'il ne pense, par tel hazard, avoir faict chose qui vous ait esté agreable, je suis bien d'advis que peu à peu vous vous esloingniez de la bonne chere que vous avez accoustumé de luy faire, afin qu'il congnoisse de combien vous desprisez sa folie, et combien vostre bonté est grande, qui s'est contentée de la victoire que Dieu vous a donnée, sans demander autre vengeance de luy. Et Dieu vous doint grace, ma dame, de continuer l'honnesteté qu'il a mise en vostre cueur ; et, congnoissant que tout bien vient de luy, vous l'aymiez et serviez mieulx que vous n'avez accoustumé. » La princesse, deliberée de croire le conseil de sa dame d'honneur, s'endormit aussy joieusement que le gentil homme veilla de tristesse.

Le lendemain, le seigneur s'en voulut aller, et demanda son hoste ; auquel on dit qu'il estoit si mallade qu'il ne povoit voir la clairté, ne oyr parler personne ; dont le prince fut fort esbahy, et le voulut aller veoir ; mais, sçachant qu'il dormoyt, ne le voulut esveiller, et s'en alla ainsy de sa maison sans luy dire à Dieu, emmenant avecq luy sa femme et sa seur ; laquelle, entendant les excuses du gentil homme, qui n'avoit voulu veoir le prince ne la

1. Variante en marge de A. Le texte porte : *Qu'ils la fuient le plus qu'ilz peuvent*.

compaignie au partir, se tint asseurée que c'estoit celuy qui luy avoit fait tant de torment, lequel n'osoit montrer les marques qu'elle luy avoit faictes au visaige. Et, combien que son maistre l'envoyast souvent querir, si ne retourna point à la court, qu'il ne fust bien guery de toutes ses playes, hors une, celle que l'amour et le despit luy avoient faict au cueur. Quand il fut retourné devers luy, et qu'il se retrouva devant sa victorieuse ennemye, ce ne fut sans rougir; et luy, qui estoit le plus audacieux de toute la compaignye, fut si estonné, que souvent devant elle perdoit toute contenance. Parquoy fut toute asseurée que son soupson estoit vray; et peu à peu s'en estrangea, non pas si finement qu'il ne s'en apparceust très bien; mais il n'en osa faire semblant, de paour d'avoir encores pis; et garda cest amour en son cueur, avecq la patience de l'esloingnement qu'il avoyt mérité.

« Voylà, mes dames, qui devroyt donner grande craincte à ceulx qui presument ce qui ne leur appartient. Et doibt bien augmenter le cueur aux dames, voyans la vertu de ceste jeune princesse et le bon sens de sa dame d'honneur. Si à quelqu'une de vous advenoit pareil cas, le remede y est ja donné. — Il me semble, dist Hircan, que le grand gentil homme, dont vous avez parlé, estoit si despourveu de cueur, qu'il n'estoit digne d'estre ramentu; car, ayant une telle occasion, ne debvoit, ne pour vieille ne pour jeune, laisser son entreprinse. Et fault bien dire que son cueur n'estoit pas tout plein d'amour, veu que la craincte de mort et de honte y trouva encores place. » Nomerfide respondit à Hircan : « Et que eust faict le pauvre gentil homme, veu qu'il avoyt deux femmes contre luy? — Il debvoit tuer la vieille, dist Hircan; et quand la jeune se feut veue sans secours, eust esté demy vaincue. — Tuer! dit Nomerfide; vous vouldriez doncques faire d'un amoureux ung meurdrier? Puis que vous avez ceste opinion, on doibt bien craindre de tumber en voz mains. — Si j'en estois jusques là, dist Hircan, je me tiendrois pour deshonoré si je ne venois à fin de mon intention. » A l'heure Geburon dist : « Trouvez-vous estrange que une princesse, nourrie en tout honneur, soit difficile à

prendre d'un seul homme? Vous devriez doncques beaucoup plus vous esmerveiller d'une pauvre femme qui eschappa de la main de deux. — Geburon, dit Ennasuitte, je vous donne ma voix à dire la cinquiesme Nouvelle; car je pense que vous en sçavez quelqu'une de ceste pauvre femme, qui ne sera point fascheuse. — Puis que vous m'avez esleu à partie, dist Geburon, je vous diray une histoire que je sçay, pour en avoir faict inquisition veritable sur le lieu; et par là vous verrez que tout le sens et la vertu des femmes n'est pas au cueur et teste des princesses, ny toute l'amour et finesse en ceulx où le plus souvent on estime qu'ilz soyent. »

CINQUIESME NOUVELLE

Deus cordeliers de Nyòrt, passans la riviere au port de Coullon, voulurent prendre par force la bateliere qui les passait. Mais elle, sage et fine les endormit si bien de paroles, que, leur accordant ce qu'ilz demandoyent, les trompa et mit entre les mains de la justice, qui les rendit à leur gardien pour en faire telle punition qu'ilz meritoyent.

Au port de Coullon, près de Nyort, y avoit une bastelière qui jour et nuict ne faisoit que passer ung chacun. Advint que deux cordeliers du dict Nyort passerent la riviere tous seulz avecq elle. Et, pour ce que le passaige est un des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer, vindrent à la prier d'amours; à quoy elle leur feit la responce qu'elle devoyt. Mais, eux, qui pour le travail du chemyn n'estoient lassez, ne pour froideur de l'eaue refroidiz, ne aussi pour le refuz de la femme honteux, se delibererent tous deux la prendre par force, ou, si elle se plaingnoit, la jecter dans la riviere. Elle, aussi sage et fine qu'ils estoient folz et malitieux, leur dist : « Je ne suis pas si mal gratieuse que j'en fais le sem-

blant; mais je vous veulx prier de m'octroyer deux choses, et puis vous congnoistrez que j'ay meilleure envye de vous obeyr, que vous n'avez de me prier. » Les cordeliers lui jurerent, par leur bon Sainct Françoys, qu'elle ne leur sçauroit demander chose qu'ils n'octroiassent pour avoir ce qu'ilz desiroient d'elle. « Je vous requiers premierement, dist-elle, que me juriez et promettiez que jamais à homme vivant nul de vous ne declarera nostre affaire. » Ce que luy promisrent tres-voluntiers. Et aussy, elle leur dist : « Que l'un après l'autre vueille prendre son plaisir de moy, car j'auroys trop de honte que tous deux me veissent ensemble. Regardez lequel me vouldra avoir le premier. » Ilz trouverent sa requeste tres-juste, et accorda le jeune que le plus vieil commenceroit. Et, en approchant d'une petite isle, elle dist au jeune : « Beau pere, dictes là vos oraisons jusques ad ce que j'aye mené vostre compaignon ici devant en une austre isle; et si, à son retour; il se loue de moy, nous le lairrons icy et nous en irons ensemble. » Le jeune saulta dedans l'isle, attendant le retour de son compaignon, lequel la basteliere mena en une aultre. Et quand ilz furent au bort, faignant d'attacher son basteau à ung arbre, luy dist : « Mon amy, regardez en quel lieu nous nous mectrons. » Le beau pere entra en l'isle pour sercher l'endroict qui luy seroit plus à propos : mais, si tost qu'elle le veid à terre, donna ung coup de pied contre l'arbre et se retira avecq son basteau dedans la riviere, laissant ces deux bons peres aux desertz, ausquels elle cria tant qu'elle peut : « Actendez, messieurs, que l'ange de Dieu vous vienne consoler, car de moy n'aurez aujourd'huy chose qui vous puisse plaire. »

Ces deux pauvres religieux, congnoissans la tromperie, se mirent à genoulx sur le bord de l'eaue, la priant ne leur faire cette honte, et que, si elle les vouloyt doulcement mener au port, ilz luy promectoient de ne luy demander rien. Mais, en s'en allant tousjours, leur disoit : « Je serois doublement folle, après avoir eschappé de voz mains, si je m'y remectoys. » Et, en entrant au villaige, va appeller son mary et ceulx de la justice, pour venir prendre ces deux loups enraigez, dont, par la grasce de

Dieu, elle avoit eschappé de leurs dents : qui y allerent si bien accompaignez, qu'il ne demora grand ne petit, qui ne voulsist avoir part au plaisir de ceste chasse. Ces pauvres freres, voyans venir si grande compaignye, se cachoient chacun en son isle, comme Adam quand il se veid nud devant la face de Dieu. La honte meit leur peché devant leurs oeilz, et la craincte d'estre pugniz les faisoit trembler si fort, qu'ilz estoient demy mortz. Mais cela ne les garda d'estre prins et mis prisonniers, qui ne fut sans estre mocquez et huez d'hommes et de femmes. Les ungs disoient : « Ces beaux peres qui nous preschent chasteté, et puis la veulent oster à noz femmes[1]! » Et les aultres disoient : « Sont sepulchres par dehors blanchiz, et par dedans pleins de morts et pourriture. » Et puis une autre voix cryoit : « Par les fruicts, congnoissez vous quels arbres sont. » Croyez que tous les passaiges que l'Evangile dict contre les hypocrites furent alleguez contre ces pauvres prisonniers, lesquels, par le moyen du gardien, furent recoux et delivrez[2], qui en grand diligence les vint demander, asseurant ceulx de la justice qu'il en feroyt plus grande pugnition que les seculiers n'oseroient faire; et, pour satisfaire à partie, ils diroient tant de messes et prières, qu'on les en vouldroit charger. Le juge accorda sa requeste, et luy donna les prisonniers qui furent si bien chapitrez du gardien, qui estoit homme de bien, que oncques puis ne passerent riviere sans faire le signe de la croix et se recommander à Dieu.

« Je vous prie, mes dames, pensez, si ceste pauvre basteliere a eu l'esprit de tromper deux si malitieux hommes, que doivent faire celles qui ont tant leu et veu de beaux exemples, quand il n'y auroit que la bonté des vertueuses dames qui ont passé devant leurs oeilz, en sorte que la vertu des femmes bien nourryes se doit au-

1. Les éditions de 1558 et de 1560 ajoutent cette phrase : *Le mary disoit : Ils n'osent toucher l'argent la main nue, et veullent bien manier les cuisses des femmes, qui sont plus dangereuses.*

2. Ces mots manquent dans le texte. Nous les donnons d'après l'édition de 1560.

tant appeler coustume que vertu? Mais de celles qui ne sçavent rien, qui n'oyent quasi en tout l'an deux bons sermons, qui n'ont le loisir que de penser à gaingner leur pauvre vie, et qui, si fort pressées, gardent soigneusement leur chasteté; c'est là où on congnoist la vertu, qui est naïfvement dedans le cueur, car où le sens et la force de l'homme est estimée moindre, c'est où l'esperit de Dieu faict de plus grandes oeuvres. Et bien malheureuse est la dame qui ne garde bien soigneusement le tresor qui luy apporte tant d'honneur, estans bien gardé, et tant de deshonneur au contraire. » Longarine lui dist : « Il me semble, Geburon, que ce n'est pas grand vertu de refuser ung cordelier, mais que plus tost seroit chose impossible de les aymer. — Longarine, lui respondit Geburon, celles qui n'ont point accoustumé d'avoir de tels serviteurs que vous, ne tiennent point fascheux les cordeliers; car ils sont hommes aussy beaulx, aussi fortz et plus reposez que nous autres, qui sommes tous cassez du harnoys; et si parlent comme anges, et sont importuns comme diables; pourquoy celles qui n'ont veu robbes que de bureau sont bien vertueuses, quand elles eschappent de leurs mains. » Nomerfide dist tout hault : « Ha, par ma foy, vous en direz ce que vous vouldrez, mais j'eusse mieulx aymé estre jectée en la riviere que de coucher avec ung cordelier. » Oisille lui dist en riant : « Vous sçavez doncques bien nouer? Ce que Nomerfide trouva bien maulvais, pensant qu'Oisille n'eust telle estime d'elle qu'elle desiroit; parquoy luy dist en colere : « Il y en a qui ont refusé des personnes plus agreables que ung cordelier, et n'en ont point fait sonner la trompette. » Oisille, se prenant à rire de la voir courroussée, luy dist : « Encores moins ont-elles fait sonner le tabourin de ce qu'elles ont faict et accordé. » Geburon dist : « Je voy bien que Nomerfide a envye de parler; parquoy je luy donne ma voix, affin qu'elle descharge son cueur sur quelque bonne Nouvelle. — Les propos passez, dist Nomerfide, me touchent si peu, que je n'en puis avoir ne joye ne ennuy. Mais, puis que j'ay vostre voix, je vous prie oyr la myenne pour vous monstrer que, si une femme a esté séduicte en bien, il y en a qui le sont en

mal. Et, pour ce que nous avons juré de dire verité, je ne la veulx celer; car, tout ainsy que la vertu de la basteliere ne honnore point les aultres femmes, si elles ne l'ensuyvent, aussi le vice d'une aultre ne les peut deshonorer. Ecoustez doncques. »

SIXIESME NOUVELLE

Un viel borgne, valet de chambre du duc d'Alençon, averty que sa femme s'estoit amourachée d'un jeune homme, desirant en sçavoir la verité, fiudit s'en aller pour quelques jours aux champs, dont il retourna si soudain que sa femme, sur laquelle il faisoit le guet, s'en apparceut, qui, la cuidant tromper, le trompa luy mesme.

Il y avoyt ung viel varlet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon; lequel avoit perdu ung œil et estoit marié avecq une femme beaucoup plus jeune que luy. Et, pour ce que ses maistre et maistresse l'aymoient autant que homme de son estat qui fust en leur maison, ne povoit si souvent aller veoir sa femme qu'il eust bien voulu : qui fut occasion dont elle oblya tellement son honneur et conscience, qu'elle alla aimer ung jeune homme, dont, à la longue, le bruict fut si grand et mauvais, que le mary en fut adverty. Lequel ne le povoyt croire, pour les grands signes d'amityé que lui montroit sa femme. Toutesfois, ung jour, il pensa d'en faire l'experience, et de se venger, s'il povoit, de celle qui luy faisoit ceste honte. Et, pour ce faire, faignist s'en aller en quelque lieu auprès de là pour deux ou trois jours. Et, incontinant qu'il fut party, sa femme envoya querir son homme, lequel ne fut pas demie heure avecq elle que voicy venir le mary, qui frappa bien fort à la porte. Mais elle, qui le congneut, le dist à son amy, qui fut si estonné qu'il eut voulu estre au ventre de sa mere, mauldissant

elle et l'amour qui l'avoient mis en tel dangier. Elle luy dist qu'il ne se soulciast point, et qu'elle trouveroit bien moien de l'en faire saillir sans mal ne honte, et qu'il s'habillast le plus tost qu'il pourroit. Ce temps pendant, frappoit le mary à la porte, appellant le plus hault qu'il povoyt sa femme. Mais elle faingnoit de ne le congnoistre point, et disoit tout hault aux gens de leans : « Que ne vous levez-vous, et allez faire taire ceux qui font ce bruict à la porte? Est-ce maintenant l'heure de venir aux maisons des gens de bien? Si mon mary estoit icy, il vous en garderoyt! » Le mary, oyant la voix de sa femme, l'appella le plus hault qu'il peut : « Ma femme, ouvrez moy! Me ferez vous demorer icy jusques au jour? » Et, quand elle veit que son amy estoit tout prest de saillir, en ouvrant sa porte, commença à dire à son mary : « O mon mary, que je suis bien aise de vostre venue! car je faisois ung merveilleux songe, et estois tant aise, que jamais je ne receuz ung tel contentement, pource qu'il me sembloit que vous aviez recouvert la veue de vostre œil. » Et, en l'embrassant et le baisant, le print par la teste, et luy bouchoit d'une main son bon œil, et luy demandant : « Voiez vous point mieulx que vous n'avez accoustumé? » En ce temps, pendant qu'il ne veoyt goutte, feit sortir son amy dehors, dont le mary se doubta incontinant, et luy dist : « Par Dieu, ma femme, je ne feray jamais le guet sur vous; car, en vous cuydant tromper, j'ai receu la plus fine tromperie qui fut oncques inventée. Dieu vous veulle amender; car il n'est en la puissance d'homme du monde de donner ordre en la malice d'une femme, qui du tout ne la tuera. Mais, puis que le bon traictement que je vous ay faict n'a rien servy à vostre amendement, peultestre que le despris que doresnavant j'en feray vous chastira. » Et, en ce disant, s'en alla et laissa sa femme bien désolée, qui, par le moyen de ses amis, excuses et larmes, retourna encores avecq luy.

« Par cecy, voyez-vous, mes dames, combien est prompte et subtille une femme à eschapper d'un dangier. Et, si, pour couvrir ung mal, son esperit a promptement trouvé remede, je pense que, pour en eviter ung ou pour

faire quelque bien, son esperit seroit encores plus subtil; car le bon esperit, comme j'ay tousjours oy dire, est le plus fort. » Hircan luy dist : « Vous parlerez tant de finesses qu'il vous plaira, mais si ay-je telle opinion de vous, que, si le cas vous estoit advenu, vous ne le sçauriez celer. — J'aymerois autant, ce luy dist elle, que vous m'estimissiez la plus sotte femme du monde. — Je ne le dis pas, respondit Hircan; mais je vous estime bien celle qui plus tost s'estonneroit d'un bruict, que finement ne le feroit taire. — Il vous semble, dist Nomerfide, que chacun est comme vous, qui par ung bruit en veult couvrir ung aultre. Mais il y a dangier que, à la fin, une couverture ruyne sa compaigne, et que le fondement soit tant chargé pour soustenir les couvertures, qu'il ruyne l'édifice. Mais, si vous pensez que les finesses dont chascun vous pense bien remply soient plus grandes que celles des femmes, je vous laisse mon rang pour nous racompter la septiesme histoire. Et, si vous voulez vous proposer pour exemple, je croys que vous nous apprendrez bien de la malice. — Je ne suis pas icy, respondit Hircan, pour me faire pire que je suis; car encores y en a-il qui plus que je ne veulx en dient. » Et, en ce disant, regarda sa femme, qui lui dist soudain : « Ne craingnez point pour moy à dire la verité; car il me sera plus facille de ouyr racompter voz finesses, que de les avoir veu faire devant moy, combien qu'il n'y en ait nulle qui sceut diminuer l'amour que je vous porte. » Hircan luy respondit : « Aussy, ne me plains-je pas de toutes les faulses opinions que vous avez eues de moy. Parquoy, puis que nous congnoissons l'un l'autre, c'est occasion de plus grande seureté pour l'advenir. Mais si ne suis-je si sot de racompter histoire de moy, dont la verité vous puisse porter ennuy : toutesfois, j'en diray une d'un personnaige qui estoit bien de mes amys. »

SEPTIESME NOUVELLE

Par la finesse et subtilité d'un marchant une vielle est trompée et l'honneur de sa fille sauvé.

En la ville de Paris y avoyt ung marchant amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieulx dire, plus aymé d'elle qu'elle n'estoit de luy, car le semblant qu'il luy faisoit de l'aymer et cherir n'estoit que pour couvrir ung amour plus hault et honnorable; mais elle, qui se consentoit d'estre trompée, l'aymoit tant, qu'elle avoyt oblié la façon dont les femmes ont accoustumé de refuser les hommes. Ce marchant icy, après avoir esté long temps à prandre la peyne d'aller où il la povoit trouver, la faisoit venir où il luy plaisoit, dont sa mere s'apparceut, qui estoit une très honneste femme, et luy desfendit que jamais elle ne parlast à ce marchant, ou qu'elle la mectroyt en religion. Mais ceste fille, qui plus aimoyt ce marchant qu'elle ne craignoit sa mere, le chercheoit plus que paravant. Et, ung jour, advint que, estant toute seulle en une garde robbe, ce marchant y entra, lequel, se trouvant en lieu commode, se print à parler à elle le plus privement qu'il estoit possible. Mais quelque chambriere, qui le veyt entrer dedans, le courut dire à la mere, laquelle avecq une très grande collere se y en alla. Et, quand la fille l'oyt venir, dist en pleurant à ce marchant : « Helas! mon amy, à ceste heure me sera bien cher vendue l'amour que je vous porte. Voicy ma mere, qui congnoistra ce qu'elle a tousjours crainct et doubté. » Le marchant, qui d'un tel cas ne fut point estonné, la laissa incontinant, et s'en alla au devant de la mere; et, en estendant les bras, l'embrassa le plus fort qu'il luy fut possible; et, avecq ceste fureur dont il commençoit d'entretenir sa fille, gecta la pauvre femme vielle sur une couchette. Laquelle trouva si estrange ceste façon, qu'elle ne sçavoit que luy dire, sinon : « Que voulez-vous? Res-

vez-vous? » Mais, pour cela, il ne laissoit de la poursuivre d'aussi près que si ce eust été la plus belle fille du monde. Et n'eust esté qu'elle crya si fort que ses varletz et chamberieres vindrent à son secours, elle eust passé le chemyn qu'elle craingnoyt que sa fille marchast. Parquoy, à force de bras, osterent ceste pauvre vielle d'entre les mains du marchant, sans que jamais elle peust sçavoir l'occasion pourquoy il l'avoyt ainsy tormentée. Et, durant cela, se sauva sa fille en une maison auprès, où il y avoit des nopces, dont le marchant et elle ont maintesfois ri ensemble depuis aux despens de la femme vielle, qui jamais ne s'en apparceut.

« Par cecy, voyez-vous, mes dames, que la finesse d'un homme a trompé une vielle et saulvé l'honneur d'une jeune. Mais qui vous nommeroyt les personnes, ou qui eust vu la contenance de ce marchant et l'estonnement de ceste vielle, eust eu grand paour de sa conscience, s'il se fust gardé de rire. Il me suffit que je vous preuve, par ceste histoire, que la finesse des hommes est aussi prompte et secourable au besoing que celle des femmes, à fin, mes dames, que vous ne craigniez point de tumber entre leurs mains; car, quand votre esperit vous defauldra, vous trouverez le leur prest à couvrir vostre honneur. » Longarine luy dist : « Vrayement, Hircan, je confesse que le compte est trop plaisant et la finesse grande; mais si n'est-ce pas un exemple que les filles doyvent ensuivre. Je croy bien qu'il y en a à qui vous vouldriez le faire trouver bon; mais si n'estes vous pas si sot de vouloir que vostre femme, ne celle dont vous aymez mieulx l'honneur que le plaisir, voulussent jouer à tel jeu. Je croy qu'il n'y en a point ung qui de plus près les regardast, ne qui mieulx les engardast que vous. — Par ma foy, dist Hircan, si celle que vous dictes avoyt faict un pareil cas, et que je n'en eusse rien sceu, je ne l'en estimerois pas moins. Et si je ne sçay si quelcun en a point faict d'aussy bons, dont le celer mect hors de peine. » Parlamente ne se peut garder de dire : « Il est impossible que l'homme mal faisant ne soit soupsonneux; mais bien heureux celluy sur lequel on ne peult avoir

soupson par occasion donnée. » Longarine dist : « Je n'ai gueres veu grand feu de quoy ne vint quelque fumée; mais j'ay bien veu la fumée où il n'y avoit point de feu. Car aussi souvent est soupsonné par les mauvais le mal où il n'est point, que congneu là où il est. » A l'heure, Hircan luy dist : « Vrayement, Longarine, vous en avez si bien parlé en soustenant l'honneur des dames à tort soupsonnées, que je vous donne ma voix pour dire la huictiesme Nouvelle; par ainsy que vous ne nous faciez point pleurer, comme a faict ma dame Oisille, par trop louer les femmes de bien. » Longarine, en se prenant bien fort à rire, commencea à dire : « Puisque vous avez envye que je face rire, selon ma coustume, si ne sera-ce pas aux despens des femmes; et si diray chose pour monstrer combien elles sont aisées à tromper, quand elles mettent leur fantaisye à la jalousye, avecq une estime de leur bon sens de vouloir tromper leurs mariz. »

HUICTIESME NOUVELLE

Bornet, ne gardant telle loyauté à sa femme qu'elle à luy, eut envie de coucher avec sa chamberiere, et declara son entreprinse à un sien compagnon, qui, soubz espoir d'avoir part au butin, luy porta telle faveur et ayde, que, pensant coucher avec sa chamberiere, il coucha avec sa femme, au desceu de laquelle il feit participer son compagnon au plaisir qui n'appartenoit qu'à luy seul, et se feit coqu soy-mesme, sans la honte de sa femme.

En la comté d'Alletz, y avoit ung homme, nommé Bornet, qui avoit espouzé une honneste femme de bien, de laquelle il aymoit l'honneur et la reputation, comme je croy que tous les marys qui sont icy font de leurs femmes. Et combien qu'il voulust que la sienne lui gardast loyaulté, si ne vouloit-il pas que la loy fust esgale à tous

deux; car il alla estre amoureux de sa chamberiere, auquel change il ne gaignoit que le plaisir qu'apporte quelquefois la diversité des viandes. Il y avoit ung voisin, de pareille condition que luy, nommé Sandras, tabourin et cousturier; et y avoit entre eulx telle amytié que, horsmis la femme, n'avoient rien party ensemble[1]. Parquoy il declaira à son amy l'entreprinse qu'il avoyt sur sa chamberiere, lequel non seullement le trouva bon, mais ayda de tout son pouvoir à la parachever, esperant avoir part au butin. La chamberiere, qui ne s'y voulut consentir, se voyant pressée de tous costez, le alla dire à sa maistresse, la priant de luy donner congé de s'en aller chez ses parens; car elle ne pouvoit plus vivre en ce torment. La maistresse, qui aymoit bien fort son mary, duquel souvent elle avoyt eu soupson, fut bien aise d'avoir gaigné ce poinct sur luy, et de luy povoir monstrer justement qu'elle en avoyt eu doubte. Dist à sa chamberiere : « Tenez bon, m'amye; tenez peu à peu bons propos à mon mary, et puis après luy donnez assignation de coucher avecq vous en ma garde-robbe; et ne faillez à me dire la nuict qu'il devra venir, et gardez que nul n'en sçache rien. » La chamberiere feit tout ainsy que sa maistresse luy avoit commandé, dont le maistre fut si ayse, qu'il en alla faire la feste à son compaignon, lequel le pria, veu qu'il avoyt esté du marché, d'en avoir le demorant. La promesse faicte et l'heure venue, s'en alla coucher le maistre, comme il cuydoit, avec sa chamberiere. Mais sa femme, qui avoit renoncé à l'auctorité de commander, pour le plaisir de servir, s'estoit mise en la place de sa chamberiere; et receut son mary non comme femme, mais feignant la contenance d'une fille estonnée, si bien que son mary ne s'en apparceut point.

Je ne vous sçaurois dire lequel estoit plus aise des deux, ou luy de penser tromper sa femme, ou elle de tromper son mary. Et quand il eut demouré avecq elle,

1. Il y a évidemment ici un non sens, dû au copiste du manuscrit. Il faut sans doute lire : N'avaient rien qu'ils n'eussent party (partagé) ensemble.

non selon son vouloir, mais selon sa puissance, qui sentoit le viel marié, s'en alla hors de la maison, où il trouva son compaignon, beaucoup plus jeune et plus fort que luy; et luy feit la feste d'avoir trouvé la meilleure robbe qu'il avoyt point veue. Son compaignon luy dist : « Vous sçavez que vous m'avez promis? — Allez doncques vistement, dist le maistre, de paour qu'elle ne se lieve, ou que ma femme ayt affaire d'elle. » Le compaignon s'y en alla, et trouva encores ceste mesme chamberiere que le mary avoygt mescongneue, laquelle, cuydant que ce fust son mary, ne le refusa de chose que luy demandast (j'entends *demander* pour *prandre*, car il n'osoit parler). Il y demoura bien plus longuement que non pas le mary; dont la femme s'esmerveilla fort, car elle n'avoyt point accoustumé d'avoir telles nuictées : toutesfoys, elle eut patience, se reconfortant aux propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir le lendemain, et à la mocquerie qu'elle luy feroyt recepvoir. Sur le poinct de l'aube du jour, cest homme se leva d'auprès d'elle, et, en se jouant à elle, au partir du lict, luy arracha ung anneau qu'elle avoit au doigt, duquel son mary l'avoyt espousée; chose que les femmes de ce païs gardent en grande superstition, et honnorent fort une femme qui garde tel anneau jusques à la mort. Et, au contraire, si par fortune le perd, elle est desestimée, comme ayant donné sa foy à aultre que à son mary. Elle fut très contante qu'il luy ostast, pensant qu'il seroit seur tesmoignage de sa tromperie qu'elle luy avoit faicte.

Quand le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda : « Et puis? » Il luy respondit qu'il estoit de son opinion, et que, s'il n'eust crainct le jour, encores y fust-il demouré. Ilz se vont tous deux reposer le plus longuement qu'ilz peurent. Et, au matin, en s'habillant, apparceut le mary l'anneau que son compaignon avoyt au doigt, tout pareil de celuy qu'il avoit donné à sa femme en mariaige, et demanda, à son compaignon, qui le luy avoit donné. Mais, quand il entendit qu'il l'avoyt arraché du doigt de la chamberiere, fust fort estonné; et commença à donner de la teste contre la muraille, disant : « Ha! vertu Dieu! me serois-je bien faict coqu moy-

mesme, sans que ma femme en sceut rien[1]? » Son compaignon, pour le reconforter, luy dist : « Peult-estre que vostre femme baille son anneau en garde au soir à sa chamberiere? » Mais, sans rien respondre, le mary s'en va à sa maison, là où il trouva sa femme plus belle, plus gorgiasse et plus joieuse qu'elle n'avoyt accoustumé, comme celle qui se resjouyssoit d'avoir saulvé la conscience de sa chamberiere, et d'avoir experimenté jusques au bout son mary, sans rien y perdre que le dormir d'une nuict. Le mary, la voyant avecq ce bon visaige, dist en soy-mesmes : « Si elle sçavoyt ma bonne fortune, elle ne me feroyt pas si bonne chere. » Et, en parlant à elle plusieurs propos, la print par la main, et advisa qu'elle n'avoit point l'anneau, qui jamais ne luy partoit du doigt; dont il devint tout transy; et luy demanda en voix tremblante : « Qu'avez-vous faict de vostre anneau? » Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mectoit au propos qu'elle avoit envye de luy tenir, luy dist : « O le plus meschant de tous les hommes! A qui est-ce que vous le cuydez avoir osté? Vous pensiez bien que ce fut à ma chamberiere, pour l'amour de laquelle avez despendu plus de deux pars de voz biens, que jamays vous ne feistes pour moy; car, à la premiere fois que vous y estes venu coucher, je vous ay jugé tant amoureux d'elle qu'il n'estoit possible de plus. Mais, après que vous fustes sailly dehors et puis encores retourné, sembloit que vous fussiez ung diable sans ordre ne mesure. O malheureux! pensez quel aveuglement vous a prins de louer tant mon corps et mon embonpoinct, dont par si longtemps avez esté jouyssant, sans en faire grande estime? Ce n'est doncques par la beaulté ne l'embonpoinct de vostre chamberiere qui vous a faict trouver ce plaisir si agreable, mais c'est le peché infasme de la vilaine concupiscence qui brusle vostre cueur, et vous rend tous les sens si hebestez, que, par la fureur en quoy vous mectoit l'amour de vostre chamberiere, je croy que vous eussiez

1. Le texte porte : *Ne serois-je pas bien cocu moi-mesme?* Nous suivons la leçon de B.

prins une chevre coiffée pour une belle fille. Or, il est temps, mon mary, de vous corriger, et de vous contanter autant de moy, en me cognoissant vostre et femme de bien, que vous avez faict, pensant que je fusse une pauvre meschante. Ce que j'ay faict a esté pour vous retirer de vostre malheurté, afin que, sur vostre viellesse, nous vivions en bonne amityé et repos de conscience. Car, si vous voulez continuer la vie passée, j'ayme mieulx me separer de vous, que de veoir de jour en jour la ruyne de vostre âme, de vostre corps et de voz biens, devant mes oeils. Mais, s'il vous plaist congnoistre vostre faulce opinion, et vous deliberer de vivre selon Dieu, gardant ses commandemens, j'oblieray toutes les faultes passées, comme je veulx que Dieu oblye l'ingratitude à ne l'aimer comme je doibz. » Qui fut bien desesperé, ce fut ce pauvre mary, voyant sa femme tant saige, belle et chaste, avoir esté delaissée de luy pour une qui ne l'aymoit pas; et qui, pis est, avoit esté si malheureux, que de la faire meschante sans son sceu, et que faire participant ung aultre au plaisir qui n'estoit que pour luy seul; se forgea en luy-mesme les cornes de perpetuelle mocquerie. Mais, voyant sa femme assez courroucée de l'amour qu'il avoit porté à sa chamberiere, se garda bien de luy dire le meschant tour qu'il luy avoit faict; et, en luy demandant pardon, avecq promesse de changer entierement sa mauvaise vie, luy rendit l'anneau qu'il avoyt reprins de son compaignon, auquel il pria de ne reveler sa honte. Mais, comme toutes choses dictes à l'oreille sont preschées sur le toict quelque temps après, la verité fut congneue, et l'appeloit on *coqu*, sans honte de sa femme.

« Il me semble, mes dames, que, si tous ceulx qui ont faict de pareilles offences à leurs femmes estoient pugniz de pareille pugnition, Hircan et Saffredent devroient avoir belle paour. Saffredent luy dist : « Et dea, Longarine, n'y en a-il point d'autre en la compaignye mariez, que Hircan et moy? — Si a bien, dist-elle, mais non pas qui voulsissent jouer ung tel tour. — Où avez-vous veu, dit Saffredent, que nous ayons pourchassé les chamberieres de noz femmes? — Si celles à qui touche, dit Longarine,

vouloient dire la verité, l'on trouveroit bien chamberiere à qui l'on a donné congé avant son quartier. — Vrayement, ce dist Geburon, vous estes une bonne dame, qui, en lieu de faire rire la compaignye, comme vous aviez promis, mectez ces deux pauvres gens en collere. — C'est tout ung, dist Longarine; mais qu'ilz ne viennent point à tirer leurs espées, leur collere ne fera que rèdoubler nostre rire. — Mais il est bon, dist Hircan, que, si nos femmes vouloient croire ceste dame, elle brouilleroit le meilleur mesnaige qui soyt en la compaignye. — Je sçay bien devant qui je parle, dist Longarine; car vos femmes sont si saiges et vous ayment tant, que, quand vous leur feriez des cornes aussi puissantes que celles d'un daim, encore voudroient-elles persuader elles et tout le monde, que ce sont chappeaulx de roses. » La compaignye et mesmes ceulx à qui il touchoit se prindrent tant à rire, qu'ilz meirent fin à leurs propos. Mais Dagoucin, qui encores n'avoyt sonné mot, ne se peut tenir de dire : « L'homme est bien desraisonnable quand il a de quoy se contanter, et veult chercher autre chose. Car j'ay veu souvent, pour cuyder mieulx avoir et ne se contanter de la suffisance, que l'on tombe au pis; et si n'est l'on point plainct, car l'inconstance est toujours blasmée. » Symontault luy dist : « Mais que ferez-vous à ceulx qui n'ont pas trouvé leur moictyé? Appellez-vous inconstance, de la chercher en tous les lieux où l'on peut la trouver? — Pour ce que l'homme ne peult sçavoir, dist Dagoucin, où est ceste moictyé dont l'unyon est si esgale que l'un ne differe de l'autre, il fault qu'il s'arreste où l'amour le contrainct; et que, pour quelque occasion qu'il puisse advenir, ne change le cueur ne la volunté; car, si celle que vous aymez est tellement semblable à vous et d'une mesme volunté, ce sera vous que vous aymerez, et non pas elle. — Dagoucin, dist Hircan, vous voulez tumber en une faulse opinion; comme si nous devions aymer les femmes sans estre aymés! — Hircan, dist Dagoucin[1], je

1. Ces membres de phrase sont passés dans le texte, qui porte, comme l'édition de 1558 : *Dagoucin, dist Hircan, je vous veulx dire que si nostre amour*, etc. Nous rectifions d'après A.

veulx dire que, si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grasce, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit plaisir, honneur ou proffict, l'amour ne peult longuement durer; car, si la chose sur quoy nous la fondons default, nostre amour s'envolle hors de nous. Mais je suis ferme à mon opinion, que celluy qui ayme, n'ayant aultre fin ne desir que bien aymer, laissera plus tost son ame par la mort, que ceste forte amour saille de son cueur. — Par ma foy, dist Symontault, je ne croys pas que jamais vous ayez esté amoureux; car, si vous aviez senty le feu comme les aultres, vous ne nous paindriez icy la chose publicque de Platon[1], qui s'escript et ne s'experimente poinct. — Si j'ay aymé, dist Dagoucin, j'ayme encores, et aymeray tant que vivray. Mais j'ay si grand paour que la demonstration face tort à la perfection de mon amour, que je crains que celle de qui je debvrois desirer l'amityé semblable, l'entende; et mesmes je n'ose penser ma pensée, de paour que mes oeils en revelent quelque chose; car, tant plus je tiens ce feu celé et couvert, et plus en moy croist le plaisir de sçavoir que j'ayme perfaictement. — Ha, par ma foy, dist Geburon, si ne croy-je pas que vous ne fussiez bien ayse d'estre aymé. — Je ne dis pas le contraire, dist Dagoucin; mais, quand je seroys tant aymé que j'ayme, si n'en sçauroyt croistre mon amour, comme elle ne sçauroyt diminuer pour n'estre si très aymé que j'ayme fort. » A l'heure, Parlamante, qui soupșonnait ceste fantaisie, luy dist : « Donnez-vous garde, Dagoucin; car j'en ay veu d'aultres que vous, qui ont mieulx aymé mourir que parler. — Ceulx-là, ma dame, dist Dagoucin, estimay-je très heureux. — Voire, dit Saffredent, et dignes d'estres mis au rang des innocens, desquels l'Eglise chante : *Non loquendo, sed moriendo confessi sunt*. J'en ay ouy tant parler de ces transiz d'amours, mais encores jamays je n'en veis mourir ung. Et puis que je suis eschappé, veu les ennuiz que j'en ay porté, je ne pensay jamais que aultre en puisse mourir. — Ha, Saffredent! dist Dagou-

1. C'est-à-dire la République de Platon.

cin, où voulez-vous doncques estre aymé? Et ceulx de vostre opinion ne meurent jamais. Mais j'en sçay assez bon nombre qui ne sont mortz d'autre maladye que d'aymer parfaictement. — Or, puisque en sçavez des histoires, dist Longarine, je vous donne ma voix pour nous en racompter quelque belle, qui sera la neufviesme de ceste Journée. — A fin, dist Dagoucin, que les signes et miracles, suyvant ma veritable parole, vous puissent induire à y adjouster foy[1], je vous allegueray ce qui advint il n'y a pas trois ans. »

NEUFVIESME NOUVELLE[2]

La parfaicte amour qu'un gentil homme portoit à une damoyselle, par estre trop celée et meconnue, le mena à la mort au grand regret de s'amye.

Entre Daulphiné et Provence, y avoit ung gentil homme beaucoup plus riche de vertu, beaulté et honnesteté, que d'autres biens, lequel ayma fort une damoiselle, dont je ne diray le nom, pour l'amour de ses parens qui sont venuz de bonnes et grandes maisons; mais asseurez-vous que la chose est veritable. Et, à cause qu'il n'estoit de maison de mesme qu'elle, il n'osoyt descouvrir son affection; car l'amour qu'il luy portoit estoyt si grande et

1. C'est la leçon en marge du manuscrit A. Le texte porte : *Vous y puissiez adjouter foy*.
2. Dans les *Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaulx* de Jean de Nostre-Dame (Lyon, 1572, in-12), il y a une aventure qui se rapporte à celle-ci : c'est l'histoire d'un troubadour du XII[e] siècle nommé Geffroi Rudel de Blaye, qui devint amoureux de la comtesse de Tripoli, sans la connaître, s'embarqua pour aller la voir, et mourut sous les yeux de sa dame.

parfaicte, qu'il eut mieulx aymé mourir que desirer une chose qui eust esté à son deshonneur. Et, se voiant de si bas lieu au pris d'elle, n'avoyt nul espoir de l'espouser. Parquoy son amour n'estoyt fondée sur nulle fin, synon de l'aymer de tout son pouvoir le plus parfaictement qu'il luy estoit possible; ce qu'il feyt si longuement que à la fin elle en eut congnoissance. Et, voiant l'honneste amityé qu'il luy portoit tant pleine de vertu et bon propos, se sentoit honnorée d'estre aymée d'un si vertueux personnaige; et luy faisoit tant de bonne chere, que celuy, qui n'avoit nulle pretente à mieulx, se contentoit toutesfois. Mais la malice, ennemye de tout repos, ne peut souffrir ceste vie honneste et heureuse; car quelques ungs allerent dire à la mere dela fille qu'ilz se esbahissoient que ce gentil homme povoyt tant faire en sa maison, et que l'on soupsonnoit que la fille le y tenoit plus que aultre chose; avecq laquelle on le voyoit souvent parler. La mere, qui ne doubtoit en nulle façon de l'honnesteté du gentil homme, dont elle se tenoit aussi asseurée que nul de ses enffans, fut fort marrye d'entendre que on le prenoit en mauvaise part; tant que à la fin, craingnant le scandale par la malice des hommes, le pria pour quelque temps de ne hanter pas sa maison, comme il avoit accoustumé, chose qu'il trouva de dure digestion, sachant que les honnestes propos qu'il tenoyt à sa fille ne meritoient point tel eslongnement. Toutesfois, pour faire taire les mauvaises langues, se retira tant de temps, que le bruict cessa; et y retourna comme il avoyt accoustumé; l'absence duquel n'avoit amoindry sa bonne volunté. Mais, estant en sa maison, entendit que l'on parloyt de marier ceste fille avecq un gentil homme qui luy sembla n'estre point si riche, qu'il luy deust tenir ce tort d'avoir s'amie plus tost que luy. Et, commancea à prendre cueur et emploier ses amys pour parler de sa part, pensant que, si le choix estoit baillé à la damoiselle, qu'elle le prefereroit à l'aultre. Toutesfois, la mere de la fille et les parens, pource que l'aultre estoyt beaucoup plus riche, l'esleurent; dont le pauvre gentil homme print tel desplaisir, sachant que s'amye perdoit autant de contentement que luy, que peu à peu, sans aultre maladye, commencea à diminuer, et en peu de temps chan-

gea de telle sorte qu'il s'embloyt qu'il couvrist la beaulté de son visaige du masque de la mort, où d'heure en heure il alloyt joyeusement.

Si est-ce qu'il ne se peut garder le plus souvent d'aller parler à celle qu'il aymoit tant. Mais, à la fin, que la force luy defailloyt, il fut contrainct de garder le lict, dont il ne voulut advertir celle qu'il aymoit, pour ne luy donner part de son ennuy. Et, se laissant ainsy aller au desespoir et à la tristesse, perdit le boire et le manger, le dormir et le repos, en sorte qu'il n'estoit possible de le recongnoistre, pour la meigreur et estrange visaige qu'il avoyt. Quelcun en advertit la mere de s'amye, qui estoit dame fort charitable, et d'autre part aymoit tant le gentil homme, que, si tous les parents eussent esté de l'opinion d'elle et de sa fille, ilz eussent preferé l'honnesteté de luy à tous les biens de l'aultre; mais les parens du costé du pere n'y vouloient entendre. Toutesfois, avecq sa fille, alla visiter le pauvre malheureux, qu'elle trouva plus mort que vif. Et, congnoissant la fin de sa vie approcher, s'estoyt le matin confessé et receu le sainct sacrement, pensant mourir sans plus veoir personne. Mais, luy, à deux doigz de la mort voyant entrer celle qui estoit sa vie et resurrection, se sentit si fortiffié, qu'il se gecta en sursault sur son lict, disant à la dame : « Quelle occasion vous a esmeue, ma dame, de venir visiter celluy qui a desja le pied en la fosse, et de la mort duquel vous estes la cause? — Comment, ce dist la dame, seroyt-il bien possible que celluy que nous aymons tant peust recevoir la mort par nostre faulte? Je vous prie, dictes-moy pour quelle raison vous tenez ces propos? — Ma dame, ce dist-il, combien que tant qu'il m'a esté possible j'ay dissimulé l'amour que j'ai porté à ma damoyselle vostre fille, si est-ce que mes parens, parlans du mariage d'elle et de moy, en ont plus declairé que je ne voulois, veu le malheur qui m'est advenu d'en perdre l'esperance, non pour mon plaisir particulier, mais pour ce que je sçay que avecq nul autre ne sera jamais si bien traictée ne tant aymée qu'elle eust esté avecq moy. Le bien que je voys qu'elle pert du meilleur et plus affectionné amy qu'elle ayt en ce monde, me fayct plus de mal que la perte de ma vie, que pour elle seule je voulois conserver; toutes-

fois, puis qu'elle ne luy peult de rien servir, ce n'est grand gain de la perdre. » La mere et la fille, oyans ces propos, meirent peyne de le reconforter; et luy dit la mere : « Prenez bon couraige, mon amy, et je vous promectz ma foy que, si Dieu vous redonne santé, jamais ma fille n'aura aultre mary que vous. Et voyla cy presente, à laquelle je commande de vous en faire la promesse. » La fille, en pleurant, meit peyne de luy donner seurté de ce que sa mere promectoyt. Mais luy, congnoissant bien que quand il auroyt la santé, il n'auroyt pas s'amye, et que les bons propos qu'elle tenoyt n'estoient seulement que pour essaier à le faire ung peu revenir, leur dist que, si ce langaige luy eust esté tenu il y avoyt trois mois, il eust esté le plus sain et le plus heureux gentil homme de France; mais que le secours venoit si tard qu'il ne povoit plus estre creu ne esperé. Et, quant il veid qu'elles s'esforçoient de le faire croyre, il leur dist : « Or, puis que je voy que vous me promectez le bien que jamais ne peult advenir, encores que le voulsissiez, pour la foiblesse où je suys, je vous en demande ung beaucoup moindre que jamais je n'euz la hardiesse de requerir. » A l'heure, toutes deux le luy jurerent, et qu'il demandast hardiment. « Je vous supplie, dit-il, que vous me donniez entre mes bras celle que vous me promectez pour femme; et luy commandiez qu'elle m'embrasse et baise. » La fille, qui n'avoyt accoustumé telles privaultez, en cuyda faire difficulté; mais la mere le luy commanda expressement, voiant qu'il n'y avoit plus en luy sentiment ne force d'homme vif. La fille doncques, par ce commandement, s'advança sur le lict du pauvre malade, luy disant : « Mon amy, je vous prie, resjouyssez-vous! » Le pauvre languissant, le plus fortement qu'il peut, estendit ses bras tous desnuez de chair et de sang, et avecq toute la force de ses os embrassa la cause de sa mort; et, en la baisant de sa froide et pasle bouche, la tint le plus longuement qu'il luy fut possible; et puis luy dist : « L'amour que je vous ay portée a esté si grande et honneste, que jamais, hors mariaige, ne soubzhaitay de vous que le bien que j'en ay maintenant; par faulte duquel et avecq lequel je rendray joieusement mon esprit à Dieu, qui est parfaicte amour et charité, qui congnoist la grandeur de mon amour

et honnesteté de mon desir; le suppliant, ayant mon desir entre mes bras, recepvoir entre les siens mon esperit. » Et, en ce disant, la reprint entre ses bras par une telle vehemence, que, le cueur affoibly ne pouvant porter cest esfort, fut abandonné de toutes ses vertuz et esperitz; car la joye les feit tellement dilater que le siege de l'ame luy faillyt, et s'envolla à son Createur. Et, combien que le pauvre corps demorast sans vie longuement et, par ceste occasion, ne pouvant plus tenir sa prinse, l'amour que la demoiselle avoyt tousjours celée se declaira à l'heure si fort, que la mere et les serviteurs du mort eurent bien affaire à separer ceste union; mais à force osterent la vive, pire que morte, d'entre les bras du mort, lequel ils feirent honnorablement enterrer. Et le triomphe des obseques furent les larmes, les pleurs et les crys de ceste pauvre damoiselle, qui d'autant plus se declaira après la mort, qu'elle s'estoyt dissimulée durant la vie, quasi comme satisfaisant au tort qu'elle luy avoyt tenu. Et depuis (comme j'ay oy dire), quelque mary qu'on lui donnast pour l'appaiser, n'a jamays eu joye en son cueur.

« Que vous semble-t-il, Messieurs, qui n'avez voulu croyre à ma parole, que cest exemple ne soyt pas suffisant pour vous faire confesser que parfaicte amour mene les gens à la mort, par trop estre celée et mescongneue. Il n'y a nul de vous qui ne congnoisse les parens d'un cousté et d'autre; parquoy n'en povez plus doubter, et nul qui ne l'a experimenté ne le peult croire. » Les dames, oyans cela, eurent toutes la larme à l'œil; mais Hircan leur dist : « Voyla le plus grand fol dont je ouys jamais parler! Est-il raisonnable, par vostre foy, que nous mourions pour les femmes, qui ne sont faictes que pour nous, et que nous craignions leur demander ce que Dieu leur commande de nous donner? Je n'en parle pour moy ne pour tous les mariez; car j'ay autant ou plus de femmes qu'il m'en fault : mais je diz cecy pour ceulz qui en ont nécessité, lesquelz il me semble estre sotz de craindre celles à qui ilz doivent faire paour. Et ne voyez-vous pas bien le regret que ceste pauvre damoiselle avoyt de sa sottise? Car, puis qu'elle embrassoyt le corps mort (chose repugnante à

nature), elle n'eust point refusé le corps vivant, s'il eust usé d'aussi grande audace qu'il feit de pitié en mourant. — Toutesfoys, dist Oisille, si monstra bien le gentil homme l'honneste amityé qu'il luy portoit, dont il sera à jamais louable devant tout le monde; car trouver chasteté en cueur amoureux, c'est chose plus divine que humaine. — Ma dame, dit Saffredent, pour confirmer le dire de Hircan, auquel je me tiens, je vous supplye croire que Fortune ayde aux audacieux, et qu'il n'y a homme, s'il est aymé d'une dame (mais qu'il le sçache poursuivre saigement et affectionnement), qu'à la fin n'en ait tout ce qu'il demande ou partye; mais l'ignorance et la folle craincte faict perdre aux hommes beaucoup de bonnes advantures, et fondent leur perte sur la vertu de leur amye, laquelle n'ont jamais experimentée du bout du doigt seullement; car oncques place bien assaillye ne fust, qu'elle ne fust prinse. — Mais, dist Parlamente, je m'esbahys de vous deux comme vous osez tenir telz propos! Celles que vous avez aymées ne vous sont gueres tenues, ou vostre adresse a esté en si meschant lieu que vous estimez les femmes toutes pareilles? — Ma dame, dist Saffredent, quant est de moy, je suis si malheureux que je n'ay de quoy me vanter; mais si ne puis-je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames que à la faulte de n'avoir assez saigement entreprins ou bien prudemment conduict mon affaire; et n'allegue pour tous docteurs, que la vielle du *Roman de la Rose*, laquelle dit :

> Nous sommes faictz, beaux fils, sans doubtes,
> Toutes pour tous, et tous pour toutes.

Parquoy je ne croiray jamais que, si l'amour est une fois au cueur d'une femme, l'homme n'en ait bonne yssue, s'il ne tient à sa besterie. » Parlamente dit : « Et si je vous en nommois une, bien aimante, bien requise, pressée et importunée, et toutesfoys femme de bien, victorieuse de son cueur, de son corps, d'amour et de son amy, advoueriez-vous que la chose veritable seroyt possible? — Vrayement, dist-il, ouy. — Lors, dist Parlamente, vous seriez tous de dure foy, si vous ne croyez cest exemple. » Dagoucin luy dist : « Ma dame, puis que j'ay prouvé

femme étonnée. Toutesfoys, elle, qui estoit saige, luy dist : « Puis que ainsy est, Amadour, que vous demandez de moy ce que vous en avez , pourquoy est-ce que vous me faictes une si grande et longue harangue? J'ay si grand paour que, soubz voz honnestes propos, il y ayt quelque malice cachée pour decepvoir l'ignorance joincte à ma jeunesse, que je suis en grande perplexité de vous respondre. Car, de refuser l'honneste amytyé que vous m'offrez, je ferois le contraire de ce que j'ay faict jusques icy, que je me suis plus fiée en vous, que en tous les hommes du monde. Ma conscience ny mon honneur ne contreviennent point à vostre demande, ny l'amour que je porte au filz de l'Infant Fortuné; car elle est fondée sur mariaige, où vous ne prétendez rien. Je ne sçaiche chose qui me doibve empescher de faire response selon vostre desir, sinon une craincte que j'ay en mon cueur, fondée sur le peu d'occasion que vous avez de me tenir telz propos; car, si vous avez ce que vous demandez, qui vous contrainct d'en parler si affectionnement? » Amadour, qui n'étoit sans response, luy dist : « Ma dame, vous parlez très prudemment et me faictes tant d'honneur de la fiance que vous dictes avoir en moy, que, si je ne me contente d'un tel bien, je suis indigne de tous les aultres. Mais entendez, ma dame, que celuy qui veult bastir ung édifice perpetuel, il doibt regarder à prendre ung seur et ferme fondement : parquoy, moy, qui desire perpetuellement demorer en vostre service, je doibs regarder non seullement les moyens pour me tenir près de vous, mais empescher qu'on ne puisse congnoistre la très grande affection que je vous porte; car, combien qu'elle soit tant honneste qu'elle se puisse prescher partout, si est-ce que ceulx qui ignorent le cueur des amans ont souvent jugé contre la verité. Et de cela vient autant mauvais bruict, que si les effects estoient meschans. Ce qui me faict dire cecy, et ce qui m'a faict advancer de le vous declairer, c'est Poline, laquelle a prins un si grand soupson sur moy, sentant bien en son cueur que je ne la puis aymer, qu'elle ne faict en tous lieux que espier ma contenance. Et quand vous venez parler à moy devant elle si priveement, j'ay si grand paour de faire quelque signe où elle fonde juge-

la Royne et à la cour, où elle estoit autant estimée que dame pourroit estre. Une fois, allant devers le Roy, selon sa coustume, lequel estoit à Sarragosse, en son chasteau de la Jasserye, ceste dame passa par ung villaige qui estoit au viceroy de Cathaloigne, lequel ne bougeoyt point de dessus la frontiere de Parpignan, à cause des grandes guerres qui estoient entre les Roys de France et d'Espaigne; mais, à ceste heure là, y estoit la paix, en sorte que le viceroy avec tous les cappitaines estoient venuz faire la reverence au Roy. Sçachant ce viceroy que la comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au devant d'elle, tant pour l'amitié ancienne qu'il luy portoit que pour l'honorer comme parente du Roy. Or, il avoit en sa compagnie plusieurs honnestes gentilz hommes qui, par la frequentation de longues guerres, avoient acquis tant d'honneur et bon bruict, que chascun qui les pouvoit veoir et hanter se tenoit heureux. Et, entre les autres, y en avoit ung nommé Amadour, lequel, combien qu'il n'eust que dix huict ou dix neuf ans, si avoit-il la grace tant assurée et le sens si bon, que on l'eust jugé entre mil digne de gouverner une chose publique. Il est vray que ce bon sens là estoit accompaigné d'une si grande et naïfve beaulté, qu'il n'y avoyt oeil qui ne se tint contant de le regarder; et si la beaulté estoit tant exquise, la parolle la suyvoit de si près que l'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, ou à la grasce, ou à la beaulté ou au bien parler. Mais ce qui le faisoit encores plus estimer, c'estoit sa grande hardiesse, dont le bruict n'estoit empesché pour sa jeunesse; car en tant de lieux avoit deja monstré ce qu'il sçavoit faire, que non seullement les Espaignes, mais la France et l'Italie estimoient grandement ses vertuz, pource que, à toutes les guerres qui avoyent esté, il ne se estoit point espargné; et, quand son païs estoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux estranges, où il estoit aymé et estimé d'amis et d'ennemis.

Ce gentil homme, pour l'amour de son cappitaine, se trouva en ceste terre où estoit arrivée la comtesse d'Arande; et, en regardant la beauté et bonne grace de sa fille Floride, qui, pour l'heure, n'avoit que douze ans, se pensa en luy mesme que c'estoit bien la plus honneste

personne qu'il avoyt jamais veue, et que, s'il povoit avoir sa bonne grasce, il en seroit plus satisfaict que de tous les biens et plaisirs qu'il pourroit avoir d'une autre. Et, après l'avoir longuement regardée, se delibera de l'aymer, quelque impossibilité que la raison luy meist au devant, tant pour la maison dont elle estoit, que pour l'aage, qui ne povoit encores entendre telz propos. Mais contre ceste craincte se fortisfioit d'une bonne esperance, se promectant à luy-mesmes que le temps et la patience apporteroient heureuse fin à ses labeurs. Et, dès ce temps, l'amour gentil qui, sans aultre occasion que par sa force mesme, estoit entré dans le cueur d'Amadour, luy promist de luy donner toute faveur et moyen pour y atteindre. Et, pour parvenir à la plus grande dificulté, qui estoit la loingtaineté du païs où il demouroit, et le peu d'occasion qu'il avoit de reveoir Floride, se pensa de se marier, contre la déliberation qu'il avoit faicte avecq les dames de Barselonne et de Parpignan, où il avoit tel credit que peu ou riens luy estoit refusé; et avoit tellement hanté ceste frontiere, à cause des guerres, qu'il sembloit mieulx Cathelan que Castillan, combien qu'il fust natif d'auprès de Tollette, d'une maison riche et honorable; mais, à cause qu'il estoit puisné, n'avoit rien de son patrimoine. Si est-ce qu'amour et fortune, le voyans delaissé de ses parens, delibererent d'en faire leur chef d'euvre, et luy donnerent, par le moyen de la vertu, ce que les lois du païs luy refusoient. Il estoit fort adonné en l'estat de la guerre, et tant aymé de tous seigneurs et princes, qu'il refusoit plus souvent leurs biens, qu'il n'avoit soulcy de leur en demander.

La comtesse dont je vous parle arriva aussi en Sarragosse, et fut tres bien receue du Roy et de toute sa court. Le gouverneur de Cathaloigne la venoit souvent visiter, et Amadour n'avoit garde de faillir à l'accompaigner, pour avoir seullement le plaisir de regarder Floride, car il n'avoit nul moyen de parler à elle. Et, pour se donner à congnoistre en telle compaignie, s'adressa à la fille d'un viel chevalier voisin de sa maison, nommée Avanturade, laquelle avoit avecq Floride tellement conversé qu'elle sçavoit tout ce qui estoit caché en son cueur

premier, n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur; mais il est vray que c'estoit avecq ung aultre regret qu'il n'avoyt accoustumé, tant de perdre son plaisir, qu'il avoit paour de trouver mutation à son retour, pource qu'il voyoit Floride pourchassée de grands princes et seigneurs, et desjà parvenue à l'aage de quinze ou seize ans; parquoy pensa que, si elle estoit en son absence mariée, il n'auroit plus occasion de la veoir, sinon que la comtesse d'Arande luy donnast Avanturade, sa femme, pour compaignye. Et mena si bien son affaire envers ses amis, que la comtesse et Floride luy promirent que, en quelque lieu qu'elle fust mariée, sa femme Avanturade yroit. Et combien qu'il fust question de marier Floride en Portugal, si estoit-il deliberé qu'elle ne l'abandonneroit jamais; et, sur ceste asseurance, non sans ung regret indicible, s'en partit Amadour, et laissa sa femme avecq la comtesse. Quand Floride se veid seule [1], après le departement de son bon serviteur, elle se meit à faire toutes choses si bonnes et vertueuses, qu'elle esperoit par cela actaindre le bruict des plus perfaictes dames, et d'estre reputée digne d'avoir ung tel serviteur que Amadour. Lequel, estant arrivé à Barselonne, fut festoyé des dames comme il avoyt accoustumé; mais elles le trouverent tant changé, qu'elles n'eussent jamais pensé que mariaige eust telle puissance sur ung homme comme il avoit sur luy; car il sembloit qu'il se faschoit de veoir les choses que austresfois il avoyt desirées; et mesme la comtesse de Palamos, qu'il avoyt tant aymée, ne sceut trouver moyen de le faire aller seullement jusques à son logis. Amadour arresta à Barselonne [2] le moins qu'il luy fut posible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'on n'esperoit que luy. Et quand il fut arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle entre les deux Roys, laquelle ne suis deliberée de racompter, ne aussy less beaulx faicts que feit Amadour, car mon compte seroits

1. Le texte porte : *Quant Floride seulle ouyts*, etc. Nous avons pris la leçon de A.

2. C'est la leçon de A. Le texte porte après le mot logis : *Qui fut cause qu'il n'arresta à Barselonne.*

sçavez ses secrets, me dire s'il est possible que en ceste court elle n'ayt tous les cueurs des gentils hommes; car ceulx qui la congnoistront, et ne l'aymeront, sont pierres ou bestes. » Avanturade, qui desja aymoit Amadour plus que tous les hommes du monde, ne luy voulut rien celer, et luy dist que madame Floride estoit aymée de tout le monde; mais, à cause de la coustume du pays, peu de gens parloient à elle; et n'en avoit point encores veu nul qui en feist grant semblant, sinon deux princes d'Espaigne, qui desiroient l'espouser, l'un desquels estoit le fils de l'Infant Fortuné, l'aultre estoit le jeune duc de Cardonne. « Je vous prie, dist Amadour, dictes-moy lequel vous pensez qu'elle ayme le mieulx? — Elle est si saige, dist Avanturade, que pour riens ne confesseroit avoir aultre volunté que celle de sa mere; toutesfois, à ce que nous en pouvons juger, elle ayme trop mieulx le filz de l'Infant Fortuné, que le jeune duc de Cardonne. Mais sa mere, pour l'avoir plus près d'elle, l'aimeroit mieulx à Cardonne. Et je vous tiens homme de si bon jugement, que, si vous vouliez, dès aujourd'hui vous en pourriez juger la verité; car le fils de l'Infant Fortuné est nourry en ceste court, qui est un des plus beaulx et parfaites jeunes princes qui soit en la chrestienté. Et si le mariaige se faisoyt, par l'opinion d'entre nous filles, il seroit asseuré d'avoir madame Floride, pour veoir ensemble le plus beau couple de toute l'Espaigne. Il fault que vous entendiez que, combien qu'ilz soient tous deux jeunes, elle de douze, et luy de quinze ans, si a-il desja trois ans que l'amour est commencée; et, si vous voulez avoir la bonne grasce d'elle, je vous conseille de vous faireamy et serviteur de luy.

Amadour fut fort ayse de veoir que sa dame aymoit quelque chose, esperant qu'à la longue il gagneroit le lieu, non de mary, mais de serviteur; car il ne craingnoit, en sa vertu, sinon qu'elle ne voulsist aymer. Et après ces propos s'en alla Amadour hanter le filz de l'Infant Fortuné, duquel il eut aysement la bonne grasce; car tous les passetemps que le jeune prince aymoit, Amadour les sçavoit faire; et sur tout estoit fort adroict à manier les chevaulx, et s'aider de toutes sortes d'armes, et à tous les

passetemps et jeux qu'un jeune homme doibt sçavoir. La guerre recommença en Languedoc, et fallut qu'Amadour retournast avec le gouverneur; ce qui ne fut sans grand regret, car il n'y avoit moyen par lequel il peust retourner en lieu où il peust veoir Floride; et pour ceste occasion, à son partement, parla à ung sien frere, qui estoit majordome de la Royne d'Espaigne, et luy dist le bon party qu'il avoit trouvé en la maison de la comtesse d'Arande, de la damoiselle Avanturade, luy priant que en son absence feist tout son possible que le mariaige vint à execution, et qu'il y employast le credit de la Royne, et du Roi, et de tous ses amys. Le gentil homme, qui aymoit son frère, tant pour le lignaige que pour ses grandes vertus, luy promist y faire son debvoir; ce qu'il feit; en sorte que le pere, vieulx et avaritieux, oblia son naturel pour regarder les vertus d'Amadour, lesquelles la comtesse d'Arande, et sur toutes la belle Floride, luy paingnoient devant les oeilz; pareillement le jeune comte d'Arande, qui commençoit à croistre, et, en croissant, à aymer les gens vertueux. Quand le mariaige fut accordé entre les parens, le majordome de la Royne envoya querir son frere, tandis que les trefves duroient entre les deux Roys.

Durant ce temps, le Roy d'Espaigne se retira à Madric, pour eviter le maulvais air qui estoit en plusieurs lieux; et, par l'advis de ceulx de son conseil, à la requeste aussi de la comtesse d'Arande, feit le mariaige de l'heritiere duchesse de Medinaceli avec le petit comte d'Arande, tant pour le bien et unyon de leur maison, que pour l'amour qu'il portoit à la comtesee d'Arande; et voulut faire les nopces au chasteau de Madric. A ces nopces se trouva Amadour, qui poursuivit si bien les siennes qu'il espousa celle dont il estoit plus aymé qu'il n'y avoit d'affection, sinon d'autant que ce mariaige luy estoit très heureuse couverture et moyen de hanter le lieu où son esperit demoroit incessamment. Après qu'il fut maryé, print telle hardiesse et privaulté en la maison de la comtesse d'Arande, que l'on ne se gardoit de luy non plus que d'une femme. Et combien que à l'heure il n'eust que vingt-deux ans, si estoit si saige que la comtesse d'Arande luy com-

sienne. Quand tout l'accord fut faict, elle dist à sa fille, comme elle luy avoit choisy le party qui luy sembloit le plus necessaire. La fille, sçachant que en une chose faicte ne falloyt point de conseil, luy dist que Dieu fust loué du tout; et, voyant sa mere si estrange envers elle, ayma mieulx lui obeir, que d'avoir pitié de soy mesmes. Et, pour la resjouyr de tant de malheurs, entendit que l'Infant Fortuné estoit malade à la mort; mais jamais, devant sa mere ne nul aultre, n'en feit ung seul semblant, et se contraignit si fort, que les larmes, par force retirées en son cueur, feirent sortir le sang par le nez en telle abondance, que la vie fut en dangier de s'en aller quant et quant; et, pour la restaurer, espouza celuy qu'elle eut voluntiers changé à la mort. Après les nopces faictes, s'en alla Floride avecq son mary en la duché de Cardonne, et mena avecq elle Avanturade, à laquelle elle faisoit privement ses complainctes, tant de la rigueur que sa mere luy avoit tenue, que du regret d'avoir perdu le filz de l'Infant Fortuné; mais du regret d'Amadour, ne luy en parloit que par maniere de la consoler. Ceste jeune dame doncques se delibera de mectre Dieu et l'honneur devant ses œilz, et dissimula si bien ses ennuyz, que jamais nul des siens ne s'apparceut que son mary lui despleut.

Ainsy passa un long temps Floride, vivant d'une vie moins belle que la mort; ce qu'elle ne faillyt de mander à son serviteur Amadour, lequel, congnoissant son grand et honneste cueur, et l'amour qu'elle portoit au filz de l'Infant Fortuné [1], pensa qu'il estoit impossible qu'elle sceust vivre longuement, et la regretta comme celle qu'il tenoyt pis que morte. Ceste peyne augmenta celle qu'il avoit; et eust voulu demourer toute sa vie esclave comme il estoit, et que Floride eust eu ung mary selon son desir, obliant son mal pour celluy qu'il sentoyt que portoyt

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Et l'amour qu'elle luy portoyt*. M. Le Roux de Lincy dit que ce fils de l'*infant Fortuné* doit être Alphonse d'Aragon, comte de Ribagorce, duc de Ségorbe, seul héritier mâle de la maison de Castille, proposé, en 1506, comme mari à Jeanne la Folle. Son père, Henri d'Aragon, duc de Ségorbe, devait son nom d'*infant de la Fortune* à ce qu'il était né après la mort de son père.

s'amye. Et, pour ce qu'il entendit, par ung amy qu'il avoit acquis à la court du Roy de Thunis, que le Roy estoit deliberé de luy faire presenter le pal, ou qu'il eust à renoncer sa foy, pour l'envie qu'il avoit, s'il le pouvoit rendre bon Turc, de le tenir avecq luy, il feit tant avecq le maistre qui l'avoit prins, qu'il le laissa aller sur sa foy, le mectant à si grande rançon qu'il ne pensoit point que ung homme de si peu de biens la peust trouver. Et ainsy, sans en parler au Roy, le laissa son maistre aller sur sa foy. Luy, venu à la court devers le Roy d'Espaigne, s'en partist bien tost pour aller chercher sa rançon à tous ses amys; et s'en alla tout droict à Barselonne, où le jeune duc de Cardonne, sa mere et Floride, estoient allez pour quelque affaire. Sa femme Avanturade, si tost qu'elle ouyt les nouvelles que son mary estoit revenu, le dist à Floride, laquelle s'en resjouyt comme pour l'amour d'elle. Mais, craingnant que la joye qu'elle avoyt de le veoir luy feit changer de visaige, et que ceulx qui ne la congnoissoient point en prinssent mauvaise oppinion, se tint à une fenestre, pour le veoir venir de loing. Et, si tost qu'elle l'advisa, descendit par ung escalier tant obscur que nul ne pouvoit congnoistre si elle changeoit de couleur; et ainsy, embrassant Amadour, le mena en sa chambre, et de là à sa belle mere, qui ne l'avoit jamais veu. Mais il n'y demoura point deux jours, qu'il se feit autant aymer dans leur maison, qu'il estoit dans celle de la comtesse d'Arande.

Je vous laisseray à penser les propos que Floride et luy peurent avoir ensemble, et les complainctes qu'elle luy feit des maulx qu'elle avoit receuz en son absence. Après plusieurs larmes gectées du regret qu'elle avoit, tant d'estre mariée contre son cueur, que d'avoir perdu celuy qu'elle aymoit tant, lequel jamais n'esperoit de reveoir, se delibera de prandre sa consolation en l'amour et seurté qu'elle portoit à Amadour, et que toutesfois elle ne luy osoit declairer; mais, luy, qui s'en doubtoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour luy faire congnoistre la grande amour qu'il luy portoit. Sur le point qu'elle estoit presque toute gaingnée de le recepvoir, non à serviteur, mais à seur et parfaict amy, arriva une malheu-

reuse fortune; car le Roy, pour quelque affaire d'importance, manda incontinant Amadour; dont sa femme eut si grand regret, que, en oyant ces nouvelles, elle s'esvanouit, et tumba d'un degré où elle estoit, dont elle se blessa si fort, que oncques puis n'en releva. Floride, qui, par ceste mort, perdoit toute consolation, feit tel dueil que peult faire celle qui se sent destituée de ses parens et amys. Mais encores le print plus mal en gré Amadour; car, d'ung costé il perdoit l'une des femmes de bien qui oncques fut, et de l'aultre, le moyen de pouvoir jamais reveoir Floride; dont il tumba en telle tristesse, qu'il cuida soubdainement mourir. La vieille duchesse de Cardonne incessamment le visitoit, luy alleguant les raisons des philosophes, pour luy faire porter ceste mort patiemment. Mais rien ne servoyt; car, si la mort, d'ung costé, le tormentoit, l'amour, de l'aultre costé, augmentoit le martire. Voiant Amadour que sa femme estoit enterrée, et que son maistre le mandoit, parquoy il n'avoit plus occasion de demourer, eut tel desespoir en son cueur, qu'il cuyda perdre l'entendement. Floride, qui, en le cuydant consoler, estoit sa desolation, fut toute une après disné à luy tenir les plus honnestes propos qu'il luy fut possible, pour luy cuyder diminuer la grandeur de son dueil, l'asseurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir veoir plus souvent qu'il ne cuydoit. Et, pour ce que le matin debvoit partir, et qu'il estoit si foible qu'il ne se pouvoit bouger de dessus son lict, la supplia de le venir veoir au soir, après que chascun y avoit esté; ce qu'elle luy promit, ignorant que l'extremité de l'amour ne congnoit nulle raison. Luy, qui se voyait du tout desesperé de jamais la pouvoir recepvoir, que si longuement l'avoit servie, et n'en avoit jamais eu nul aultre traictement que vous avez oy, fut tant combattu de l'amour dissimulé et du desespoir qui luy monstroit tous les moyens de la hanter perduz, qu'il se delibera de jouer à quicte ou à double, pour du tout la perdre ou du tout la gaingner, et se payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir merité. Il feit encourtiner son lict, de sorte que ceulx qui venoient à la chambre ne le povoient veoir, et se plaingnoit beaucoup plus que il n'avoit accoustumé, tant que tous ceulx

de ceste maison ne pensoient pas que il deust vivre vingt quatre heures.

Après que chascun l'eust visité, au soir, Floride, à la requeste mesme de son mary, y alla, esperant, pour le consoler, luy declairer son affection, et que du tout elle le vouloit aymer, ainsy que l'honneur le peult permettre. Et se vint seoir en une chaire qui estoit au chevet de son lict, et commença son reconfort par pleurer avecq luy. Amadour, la voyant remplie de tel regret, pensa que en ce grand torment pourroit plus facilement venir à bout de son intention, et se leva de dessus son lict; dont Floride, pensant qu'il fust trop foible, le voulut engarder. Et se meit à deux genoulx devant elle, luy disant : « Fault-il que pour jamais je vous perde de veue? » Se laissa tumber entre ses bras, comme ung homme à qui force default. La pauvre Floride l'embrassa et le soustint longuement, faisant tout ce qui luy estoit possible pour le consoler; mais la medecine qu'elle luy bailloit, pour amander sa douleur, la luy rendoit beaucoup plus forte; car, en faisant le demy mort et sans parler, s'essaya à chercher ce que l'honneur des dames deffend. Quand Floride s'apparceut de sa mauvaise volunté, ne la pouvant croyre, veu les honnestes propos que tousjours luy avoit tenuz, luy demanda que c'estoit qu'il voulloit; mais Amadour, craingnant d'oyr sa responce, qu'il sçavoit bien ne pouvoir estre que chaste et honneste, sans luy dire riens, poursuivyt, avec toute la force qu'il luy fut possible, ce qu'il cherchoit; dont Floride, bien estonnée, soupsonna plus tost qu'il fust hors de son sens, que de croyre qu'il pretendist à son deshonneur. Parquoy elle appela tout hault ung gentil homme qu'elle sçavoit bien estre en la chambre avecq elle; dont Amadour, desesperé jusques au bout, se regecta dessus son lict si soubdainement, que le gentil homme cuydoyt qu'il fust trespassé. Floride, qui s'estoit levée de sa chaise, luy dist : « Allez, et apportez vistement quelque bon vinaigre. » Ce que le gentil homme feit. A l'heure, Floride commença à dire : « Amadour, quelle follie est montée en vostre entendement? et qu'est-ce qu'avez pensé et voulu faire? » Amadour, qui avoit *perdu toute raison* par la force d'amour, luy

dist : « Ung si long service merite-t-il recompense de telle cruaulté? — Et où est l'honneur, dist Floride, que tant de fois vous m'avez presché? — Ha ! ma dame, dist Amadour, il n'est possible de plus aymer vostre honneur que je fais; car, avant que fussiez mariée, j'ay sceu si bien vaincre mon cueur, que vous n'avez sceu congnoistre ma volunté; mais, maintenant que vous l'estes, et que vostre honneur peult estre couvert, quel tort vous tiens-je de demander ce qui est mien? Car, par la force d'amour, je vous ay gaingnée. Celuy qui premier a eu vostre cueur, a si mal poursuivy le corps, qu'il a merité perdre le tout ensemble. Celuy qui possede vostre corps, n'est pas digne d'avoir vostre cueur : parquoy, mesmes le corps ne luy appartient. Mais, moy, ma dame, durant cinq ou six ans, j'ay porté tant de peynes et de maulx pour vous, que vous ne pouvez ignorer que à moy seul appartiennent le corps et le cueur, pour lequel j'ay oublié le mien. Et si vous vous cuidez deffendre par la conscience, ne doubtez point que, quand l'amour force le corps et le cueur, le peché soit jamais imputé. Ceulx qui, par fureur, mesmes viennent à se tuer, ne peuvent pecher quoi qu'ilz fassent; car la passion ne donne lieu à la raison. Et, si la passion d'amour est la plus importable de tous les aultres, et celle qui plus aveugle tous les sens, quel peché vouldriez-vous attribuer à celuy qui se laisse conduire par une invincible puissance? Je m'en vais, et n'espere jamais de vous veoir. Mais, si j'avois avant mon partement la seureté de vous que ma grande amour merite, je serois assez fort pour soustenir en patience les ennuictz de ceste longue absence. Et, s'il ne vous plaist m'ottroyer ma requeste, vous orrez bien tost dire que vostre rigueur m'aura donné une malheureuse et cruelle mort. »

Floride, non moins marrye que estonnée d'oyr tenir tels propos à celuy duquel jamais n'eust eu soupçon de chose semblable, luy dist en pleurant : « Helas! Amadour, sont-ce icy les vertueux propos que durant ma jeunesse m'avez tenuz? Est-ce cy l'honneur et la conscience que vous m'avez maintesfois conseillé plustost mourir que de perdre? Avez-vous oblié les bons exemples que vous m'avez donnez des vertueuses dames qui ont resisté à la folle amour, et le despris que vous avez

ment, que je tumbe en inconvénient dont je me veulz garder; en sorte que j'ay pensé vous supplier que, devant elle et devant celles que vous congnoissez aussi malitieuses, ne veniez parler à moy ainsy soubdainement; car j'aymerois mieulx estre mort, que creature vivante en eust la congnoissance. Et n'eust esté l'amour que j'ay à vostre honneur, je n'avois point proposé de vous tenir ces propos, d'autant que je me tiens assez heureux de l'amour et fiance que vous me portez, où je ne demande riens davantaige que perseverance. »

Floride, tant contente qu'elle n'en pouvoit plus porter, commença à sentir en son cueur quelque chose plus qu'elle n'avoit accoustumé; et, voiant les honnestes raisons qu'il luy alleguoit, luy dist que la vertu et honnesteté respondroient pour elle, et luy accordoit ce qu'il demandoit. Dont si Amadour fut joyeulx, nul qui ayme ne le peult douter. Mais Floride creut trop plus son conseil qu'il ne vouloit; car elle, qui estoyt craintifve non seullement devant Poline, mais en tous aultres lieux, commença à ne le chercher pas, comme elle avoit accoustumé; et, en cest esloignement, trouva mauvais la grande frequentation qu'Amadour avoit avec Poline, laquelle elle voyoit tant belle qu'elle ne pouvoit croyre qu'il ne l'aimast. Et, pour passer sa grande tristesse, entretenoit tousjours Avanturade, laquelle commençoit fort à estre jalouse de son mary et de Poline; et s'en plaignoit souvent à Floride, qui la consoloit le mieulx qu'il luy estoit possible, comme celle qui estoit frappée d'une mesme peste. Amadour s'apparceut bien tost de la contenance de Floride, et non seullement pensa qu'elle s'esloignoit de luy par son conseil, mais qu'il y avait quelque fascheuse oppinion meslée. Et ung jour, venant de vespres d'ung monastere, luy dist : « Ma dame, quelle contenance me faictes-vous? — Telle que je pense que vous la voulez, respondit Floride. » A l'heure, soupsonnant la verité, pour sçavoir s'il estoit vray, va dire : « Ma dame, j'ay tant faict par mes journées, que Poline n'a plus d'oppinion de vous. » Elle luy respondit : « Vous ne sçauriez mieux faire, et pour vous et pour moy; car en faisant plaisir à vous-mesme, vous me faictes honneur. » Amadour estima,

oppinion qu'il luy avoit donnée, à jamais il la perdroit. Parquoy, il luy dist avec le plus fainct visaige qu'il peut prendre : « Ma dame, j'ay toute ma vie desiré d'aymer une femme de bien; et pour ce que je en ay trouvé si peu, j'ay bien voulu vous experimenter, pour veoir si vous estiez, par vostre vertu, digne d'estre tant estimée que aymée. Ce que maintenant je sçay certainement, dont je loue Dieu, qui adresse mon cueur à aymer tant de perfection; vous suppliant me pardonner ceste folle et audatieuse entreprinse, puis que vous voyez que la fin en tourne à vostre honneur et à mon grand contentement. » Floride, qui commençoit à congnoistre la malice des hommes par luy, tout ainsy qu'elle avoit esté difficille à croyre le mal où il estoit, aussy fut-elle encores plus à croyre le bien où il n'estoit pas, et luy dist : « Pleust à Dieu que eussiez dict la verité! Mais je ne puis estre si ignorante, que l'estat de mariaige où je suis ne me face bien congnoistre clairement que forte passion et aveuglement vous a faict faire ce que vous avez faict. Car, si Dieu m'eust lasché la main, je suis seure que vous ne m'eussiez pas retiré la bride. Ceulx qui tentent pour chercher la vertu n'ont accoustumé prendre le chemin que vous avez prins. Mais c'est assez : si j'ay creu legierement quelque bien en vous, il est temps que j'en congnoisse la verité, laquelle maintenant me delivre de vos mains. » Et, en ce disant, se partit Floride de la chambre, et, tant que la nuict dura, ne feit que pleurer, sentant si grande douleur en ceste mutation, que son cueur avoit bien à faire à soustenir les assaults du regret que amour luy donnoit. Car, combien que, selon la raison, elle estoit deliberée de jamais plus l'aymer, si est-ce que le cueur, qui n'est point subject à nous, ne s'y voulut oncques accorder : parquoy, ne le pouvant moins aymer qu'elle avoit accoustumé, sçachant qu'amour estoit cause de ceste faulte, se delibera, satisfaisant à l'amour, de l'aymer de tout son cueur, et, obéissant à l'honneur, n'en faire jamais à luy ne à aultre semblant.

Le matin, s'en partit Amadour, ainsy fasché que vous avez oy; toutesfois, son cueur, qui estoit si grand qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit desesperer, mais luy bailla nouvelle intention de pouvoir encores

premier, n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur; mais il est vray que c'estoit avecq ung aultre regret qu'il n'avoyt accoustumé, tant de perdre son plaisir, qu'il avoit paour de trouver mutation à son retour, pource qu'il voyoit Floride pourchassée de grands princes et seigneurs, et desjà parvenue à l'aage de quinze ou seize ans; parquoy pensa que, si elle estoit en son absence mariée, il n'auroit plus occasion de la veoir, sinon que la comtesse d'Arande luy donnast Avanturade, sa femme, pour compaignye. Et mena si bien son affaire envers ses amis, que la comtesse et Floride luy promirent que, en quelque lieu qu'elle fust mariée, sa femme Avanturade yroit. Et combien qu'il fust question de marier Floride en Portugal, si estoit-il deliberé qu'elle ne l'abandonneroit jamais; et, sur ceste asseurance, non sans ung regret indicible, s'en partit Amadour, et laissa sa femme avecq la comtesse. Quand Floride se veid seule [1], après le departement de son bon serviteur, elle se meit à faire toutes choses si bonnes et vertueuses, qu'elle esperoit par cela actaindre le bruict des plus perfaictes dames, et d'estre reputée digne d'avoir ung tel serviteur que Amadour. Lequel, estant arrivé à Barselonne, fut festoyé des dames comme il avoyt accoustumé; mais elles le trouverent tant changé, qu'elles n'eussent jamais pensé que mariaige eust telle puissance sur ung homme comme il avoit sur luy; car il sembloit qu'il se faschoit de veoir les choses que austresfois il avoyt desirées; et mesme la comtesse de Palamos, qu'il avoyt tant aymée, ne sceut trouver moyen de le faire aller seullement jusques à son logis. Amadour arresta à Barselonne [2] le moins qu'il luy fut posible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'on n'esperoit que luy. Et quand il fut arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle entre les deux Roys, laquelle ne suis deliberée de racompter, ne aussy less beaulx faicts que feit Amadour, car mon compte seroits

1. Le texte porte : *Quant Floride seulle ouyts*, etc. Nous avons pris la leçon de A.
2. C'est la leçon de A. Le texte porte après le mot logis : *Qui fut cause qu'il n'arresta à Barselonne.*

c'estoient lettres qu'il pouvoit bien congnoistre venir plus d'obeissance que de bonne volunté; dont il estoit autant ennuyé en les lisant, qu'il avoit accoustumé se resjouyr des premieres.

Au bout de deux ou trois ans, après avoir faict tant de belles choses que tout le papier d'Espaigne ne les sçauroit contenir, imagina une invention très grande, non pour gaingner le cueur de Floride, car il le tenoit pour perdu, mais pour avoir la victoire de son ennemye, puis que telle se faisoit contre luy. Il meit arriere tout le conseil de raison, et mesme la paour de la mort, dont il se mectoit au hazard; delibera et conclud d'ainsy faire. Or feit tant envers le grand gouverneur, qu'il fut par luy deputé pour venir parler au Roy de quelque entreprinse secrette qui se faisoit sur Locatte; et se feit commander de communiquer son entreprinse à la comtesse d'Arande, avant que la declairer au Roy, pour en prendre son bon conseil. Et vint en poste tout droict en la comté d'Arande, où il sçavait qu'estoit Floride, et envoya secretement à la comtesse ung sien amy luy declairer sa venue, luy priant la tenir secrette, et qu'il peust parler à elle la nuict, sans que personne en sceust rien. La comtesse, fort joyeuse de sa venue, le dist à Floride, et l'envoya deshabiller en la chambre de son mary, afin qu'elle fust preste quand elle la manderoit et que chascun fust retiré. Floride, qui n'estoit pas encores asseurée de sa premiere paour, n'en feit semblant à sa mere, mais s'en alla en ung oratoire se recommander à Nostre Seigneur, et luy priant de vouloir conserver son cueur de toute meschante affection, pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'estoit point diminuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement malade; parquoy, aimant mieulx faire tort à sa beaulté, en la diminuant, que de souffrir par elle le cueur d'ung si honneste homme brusler d'ung si meschant feu, print une pierre qui estoit en la chapelle, et s'en donna par le visaige un si grand coup, que la bouche, le nez et les yeulx en estoient tout difformez. Et, à fin que l'on ne soupsonnast qu'elle l'eust faict, quand la comtesse l'envoya querir, se laissa tumber en sortant de la chapelle le visaige contre

terre et en criant bien hault. Arriva la comtesse, qui la trouva en ce piteux estat, et incontinant fut pansée et bandée par tout le visaige.

Après, la comtesse la mena en sa chambre, et luy dist qu'elle la prioit d'aller en son cabinet entretenir Amadour, jusques à ce qu'elle se fust deffaicte de sa compaignie; ce que feit Floride, pensant qu'il y eust quelques gens avecq luy. Mais, se trouvant toute seule, la porte fermée sur elle, fut autant marrye qu'Amadour content, pensant que, par amour ou par force, il auroit ce qu'il avoit desiré. Et, après avoir parlé à elle, et l'avoir trouvée en mesme propos en quoy il l'avoit laissée, et que pour mourir elle ne changeroit son oppinion, luy dist, tout oultré de desespoir : « Par Dieu! Floride, le fruict de mon labeur ne me sera point osté par vos scrupules; car, puis que amour, patience et humble priere ne servent de riens, je n'espargneray point ma force pour acquerir le bien qui, sans l'avoir, me la feroit perdre. » Et, quand Floride veit son visaige et ses yeulx tant alterez, que le plus beau teint du monde estoit rouge comme feu, et le plus doulx et plaisant regard si horrible et furieux qu'il sembloit que ung feu très ardent estincelast dans son cueur et son visaige; et en ceste fureur, d'une de ses fortes et puissantes mains, print les deux delicates et foibles de Floride. Elle, voyant que toutes deffenses lui failloient, et que pieds et mains estoient tenuz en telle captivité, qu'elle ne pouvoyt fuyr, encores moins se deffendre, ne sceut quel meilleur remede trouver, sinon chercher s'il n'y avoit point encores en luy quelques racines de la premiere amour, pour l'honneur de laquelle il obliast sa cruaulté : parquoy, elle luy dist : « Amadour, si maintenant vous m'estimez comme ennemye, je vous supplie, par l'honneste amour que j'ay autresfois pensé estre en vostre cueur, me vouloir escouter avant que me tormenter! » Et, quand elle veid qu'il luy prestoit l'oreille, poursuivyt son propos, disant : « Helas! Amadour, quelle occasion vous meut de chercher une chose dont vous ne povez avoir contentement, et me donner ennuy le plus grand que je sçaurois recepvoir? Vous avez tant experimenté ma volunté, du temps de ma jeunesse

et de ma plus grande beaulté, sur quoy vostre passion pouvoit prendre excuse, que je m'esbahis que l'aage et grande laydeur où je suys, oultrée d'extreme ennuy, vous cherchez ce que vous sçavez ne povoir trouver. Je suis seure que vous ne doubtez point que ma volunté ne soit telle qu'elle a accoustumé; parquoy ne povez avoir par force ce que demandez. Et si vous regardez comme mon visaige est accoustré, en obliant la memoire du bien que vous y avez veu, vous n'aurez point d'envie d'en approcher de plus près. Et s'il y a encores en vous quelques reliques de l'amour passé, il est impossible que la pitié ne vainque vostre fureur. Et, à icelle pitié, que j'ay tant experimenté en vous, je fais ma plaincte et demande grace, à fin que vous me laissiez vivre en paix et en l'honnesteté que, selon vostre conseil, j'ay deliberé garder. Et, si l'amour que vous m'avez portée est convertie en haine, et que, plus par vengeance que par affection, vous vueillez me faire la plus malheureuse femme du monde, je vous asseure qu'il n'en sera pas ainsy, et me contraindrez, contre ma deliberation, de declairer vostre meschante volunté à celle qui croyt tant de bien de vous; et, en ceste congnoissance, pouvez penser que vostre vie ne seroit pas en seureté. » Amadour, rompant son propos, luy dist : « S'il me fault mourir, le ferai plustost, quicte de mon torment; mais la difformité de vostre visaige, que je pense estre faicte de vostre volunté, ne m'empeschera point de faire la mienne; car je ne pourrois avoir de vous que les oz, si les vouldrois-je tenir auprès de moy. » Et quand Floride veid que prieres, raison ne larmes ne luy servoient de riens, et qu'en telle cruaulté poursuivoit son meschant desir, qu'elle n'avoit enfin force d'y resister, se ayda du secours qu'elle craingnoyt autant que perdre sa vie, et, d'une voix triste et piteuse, appella sa mere le plus hault qu'il luy fust possible. Laquelle oyant sa fille l'appeler d'une telle voix, eut merveilleusement grand paour de ce qui estoit veritable, et courut le plus tost qu'il luy fut possible, en la garderobbe. Amadour, qui n'estoit pas si prest à morir qu'il disoit, laissa de si bonne heure son entreprinse, que la dame, ouvrant le cabinet, le trouva à la porte, et Floride

assez loin de là. La comtesse luy demanda : « Amadour, qui a-il? Dictes-moy la verité. » Et, comme celluy qui n'estoit jamais despourveu d'inventions, avecque un visaige pasle et transi, luy dist : « Helas! ma dame, de quelle condition est devenue madame Floride? Je ne fuz jamais si estonné que je suis; car, comme je vous ay dict, je pensois avoir part dans sa bonne grâce; mais je congnois bien que je n'y ay plus riens. Il me semble, ma dame, que du temps qu'elle estoit nourrie avecq vous, elle n'estoit moins sage ne vertueuse qu'elle est; mais elle ne faisoit point de conscience de parler et veoir ung chascun; et, maintenant que je l'ay voulu regarder, elle ne l'a voulu souffrir. Et quand j'ay veu ceste contenance, pensant que ce fust ung songe ou une resverie, luy ay demandé sa main pour la baiser à la façon du païs, ce qu'elle m'a du tout refusé. Il est vray ma dame, que j'ay eu tort, dont je vous demande pardon : c'est que je luy ay prins la main quasi par force, et la luy ay baisée, ne luy demandant aultre contentement; mais elle, qui a, comme je croy, deliberé ma mort, vous a appellée, ainsy comme vous avez veu. Je ne sçaurois dire pourquoy, sinon qu'elle ayt eu paour que j'eusse aultre volunté que je n'ay. Toutesfois, ma dame, en quelque sorte que ce soit, j'advoue le tort estre mien; car, combien qu'elle debvroit aymer tous voz bons serviteurs, la fortune veult que, moy seul plus affectionné, soit mis hors de sa bonne grace. Si est-ce que je demoureray tousjours tel envers vous et elle que je suis tenu, vous suppliant me vouloir tenir en la vostre, puis que, sans mon demerite, j'ay perdu la sienne. » La comtesse, qui, en partie le croyait et en partie doubtoit, s'en alla à sa fille et luy dist : « Pourquoy m'avez-vous appellée si hault ?» Floride respondit qu'elle avoit eu paour. Et combien que la comtesse l'interrogea de plusieurs choses par le menu, si est-ce que jamais ne luy feit aultre response; car, voyant qu'elle estoit eschappée d'entre les mains de son ennemy, le tenoit assez puni de luy avoir rompu son entreprinse.

Après que la comtesse eut longuement parlé à Amadour, le laissa encores devant elle parler à Floride, pour

veoir quelle contenance il tiendroit. A laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la mercia de ce qu'elle n'avoit confessé verité à sa mère, et la pria que, au moins, puis qu'il estoit hors de son cueur, ung aultre ne tinst point sa place. Elle luy respondit, quant au premier propos : « Si j'eusse eu aultre moyen de me deffendre de vous que par la voix, elle n'eust jamais esté oye ; mais, par moy, vous n'aurez pis, si vous ne m'y contraingnez, comme vous avez faict. Et n'ayez pas paour que j'en sceusse aymer d'aultre; car, puisque je n'ay trouvé au cueur que je sçavois le plus vertueux du monde le bien que je desirois, je ne croiray point qu'il soit en nul homme. Ce malheur sera cause que je seray, pour l'advenir, en liberté des passions que l'amour peult donner. » En ce disant, print congé d'elle. La mere, qui regardoit sa contenance, n'y sceut rien juger, sinon que, depuis ce temps là, congneust très bien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour, et pensa pour certain qu'elle fust si desraisonnable qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aymoit. Et, dès ceste heure-là, luy mena la guerre si estrange, qu'elle fut sept ans sans parler à elle, si elle ne s'y courroussoit, et tout à la requeste d'Amadour. Durant ce temps-là, Floride tourna la craincte qu'elle avoit d'estre avecq son mary en volunté de n'en bouger[1], pour les rigueurs que luy tenoit sa mere. Mais, voiant que riens ne luy servoit, delibera de tromper Amadour; et, laissant pour ung jour ou deux son visaige estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour. Ceste dame demoroit avecq la Royne d'Espaigne, et avoit nom Lorette. Amadour la creut, et, pensant par ce moyen retourner encores en sa bonne grace, feit l'amour à Lorette, qui estoit femme d'un cappitaine, lequel estoit des grands gouverneurs du Roy d'Espaigne. Lorette, bien aise d'avoir gaingné un tel serviteur, en feit tant de mines, que le bruict en courut partout; et mesme la comtesse d'Arande,

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *En volunté de s'en venger.*

estant à la cour, s'en apparceut : parquoy depuis ne tormentoit tant Floride, qu'elle avoit accoustumé. Floride ouyt ung jour dire que le cappitaine mary de Lorette estoit entré en une si grande jalousie, qu'il avoit deliberé, en quelque sorte que ce fust, de tuer Amadour; et elle qui, nonobstant son dissimulé visaige, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en avertit incontinant. Mais, luy, qui facilement fut retourné à ses premières brisées, luy respondit s'il luy plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais il ne parleroit à Lorette; ce qu'elle ne voulut accorder. « Doncques, ce luy dist Amadour, puisque ne me voulez faire vivre, pourquoy me voulez-vous garder de mourir? Sinon que vous esperez me tormenter plus en vivant que mille morts ne sçauroyent faire. Mais combien que la mort me fuye, si la chercheray-je tant, que je la trouveray; car, en ce jour-là seullement, j'auray repos. »

Durant qu'ils estoient en ces termes, vint nouvelle que le Roy de Grenade commençoit une grande guerre contre le Roy d'Espaigne, tellement que le Roy y envoya le prince son fils, et avecq luy le connestable de Castille et le duc d'Albe, deux vieils et saiges seigneurs. Le duc de Cardonne et le comte d'Arande ne voulurent pas demorer et supplierent au Roy leur donner quelque charge; ce qu'il feit selon leurs maisons, et leur bailla, pour les conduire seurement, Amadour, lequel, durant la guerre, feit des actes si estranges, que sembloient autant de desespoir que de hardiesse. Et, pour venir à l'intention de mon compte, je vous diray que sa trop grande hardiesse fut esprouvée par la mort; car, ayans les Maures faict demonstrance de donner la bataille, voians l'armée des Chrestiens si grande, feirent semblant de fuyr. Les Espaignols se meirent à la chasse; mais le vieil connestable et le duc d'Albe, se doubtans de leur finesse, retindrent contre sa volunté le prince d'Espaigne, qu'il ne passast la riviere; ce que feirent, nonobstant la desfense, le comte d'Arande et le duc de Cardonne. Et quand les Maures veirent qu'ils n'estoient suivis que de peu de gens, se retournerent, et d'un coup de symeterre abbatirent tout mort le duc de Cardonne, et fut le comte

d'Arande si fort blessé, que l'on le laissa comme mort en la place. Amadour arriva sur ceste desfaicte, tant enraigé et furieux, qu'il rompit toute la presse; et feit prendre les deux corps qui estoient mortz et porter au camp du prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres freres. Mais, en visitant leur playes, se trouva le comte d'Arande encores vivant, lequel fut envoyé en une lictiere en sa maison, où il fut longuement malade. De l'aultre costé, renvoya à Cardonne le corps du mort. Amadour, ayant faict son effort de retirer ces deux corps, pensa si peu pour luy, qu'il se trouva environné d'ung grand nombre de Maures; et luy, qui ne vouloit non plus estre prins qu'il n'avoit sceu prendre s'amye, ne faulser sa foy envers Dieu, qu'il avoit faulsée envers elle, sçachant que, s'il estoit mené au Roy de Grenade, il mourroit cruellement ou renonceroit la chrestienté, delibera ne donner la gloire ne de sa mort ne de sa prinse à ses ennemis; et, en baisant la croix de son espée, rendant corps et ame à Dieu, s'en donna un tel coup, qu'il ne luy en fallut point de secours. Ainsy mourut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertuz le meritoient. Les nouvelles en coururent par toute l'Espaigne, tant que Floride, laquelle estoit à Barselonne, où son mary avoit autresfois ordonné estre enterré, en oyt le bruict. Et, après qu'elle eut faict ses obseques honorablement, sans en parler à mere ny à belle mere, s'en alla rendre religieuse au monastere de Jesus, prenant pour mary et amy Celluy qui l'avoit delivrée d'une amour si vehemente que celle d'Amadour, et de l'ennuy si grand que de la compagnie d'ung tel mary. Ainsi tourna ses affections à aymer Dieu si parfaictement, qu'après avoir vescu longuement religieuse, luy rendit son ame en telle joye, que l'espouse a d'aller veoir son espoux.

« Je sçay bien, mes dames, que ceste longue nouvelle pourra estre à aucunes fascheuse; mais, si j'eusse voulu satisfaire à celluy qui la m'a comptée, elle eust esté trop plus que longue. Vous suppliant, en prenant exemple de la vertu de Floride, diminuer un peu de sa cruaulté, et ne croyre point tant de bien aux hommes, qu'il ne faille, par la congnoissance du contraire, leur donner cruelle mort et à vous une triste vie. »

tousjours faict des folles? Je ne puis croyre, Amadour, que vous soyez si loing de vous-mesmes, que Dieu, vostre conscience et mon honneur soient du tout mortz en vous. Mais, si ainsy est que vous le dictes, je loue la Bonté divine, qui a prevenu le malheur où maintenant je m'alloys precipiter, en me monstrant par vostre parole le cueur que j'ay tant ignoré. Car, ayant perdu le fils de l'Infant Fortuné, non seullement pour estre marié ailleurs, mais pour ce que je sçay qu'il en aime une aultre, et, me voiant mariée à celuy que je ne puis, quelque peine que je y mecte, aymer et avoir agreable, j'avois pensé et deliberé de entierement et du tout mectre mon cueur et mon affection à vous aymer, fondant ceste amitié sur la vertu que j'ay tant congneue en vous, et en laquelle, par vostre moyen, je pense avoir actaincte : c'est d'aymer plus mon honneur et ma conscience que ma propre vie. Sur ceste pierre d'honnesteté, j'estois venue ici, deliberée de y prandre ung tres seur fondement; mais, Amadour, en ung moment, vous m'avez monstré qu'en lieu d'une pierre necte et pure, le fondement de cet edifice seroit sur sablon legier ou sur la fange infame. Et combien que desja j'avois commencé grande partie du logis ou j'esperois faire perpetuelle demeure, vous l'avez soubdain du tout ruyné. Parquoy, il fault que vous vous deportiez de l'esperance que avez jamais eue en moy, et vous deliberiez, en quelque lieu que je sois, ne me chercher ne par parole ne par contenance, ny esperer que je puisse ou veuille jamais changer ceste oppinion. Je le vous dis avecq tel regret, qu'il ne peult estre plus grand; mais, si je fusse venue jusque à avoir juré parfaicte amitié avecq vous, je sens bien mon cueur tel, qu'il fust mort en ceste rencontre; combien que l'estonnement que j'ay de me veoir deceue est si grand, que je suis seure qu'il rendra ma vie ou briefve ou douloureuse. Et, sur ce mot, je vous dy à Dieu, mais c'est pour jamais! »

Je n'entreprends point de vous dire la douleur que sentoyt Amadour escoutant ces paroles; car elle n'est seullement impossible à escripre, mais à penser, sinon à ceulx qui ont experimenté la pareille. Et, voiant que, sur ceste cruelle conclusion, elle s'en alloyt, l'arresta par le bras, sçachant très *bien que, s'il* ne luy ostoit la mauvaise

peuvent donner et oster, et voyent ce que nous endurons patiemment; mais c'est raison aussy que nostre souffrance soit recompensée quand l'honneur ne peult estre blessé. — Vous ne parlez pas du vray honneur, dist Longarine, qui est le contentement de ce monde; car, quand tout le monde me diroit femme de bien, et je sçaurois seule le contraire, la louange augmenteroit ma honte et me rendroit en moy-mesme plus confuse; et aussy, quand il me blasmeroit et je sentisse mon innocence, son blasme tourneroit à mon contentement; car nul n'est content de soy-mesme. — Or, quoy que vous ayez tous dict, se dist Geburon, il me semble qu'Amadour estoit ung aussy honneste et vertueux chevalier qu'il en soit point; et, veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre. Mais, puis que Parlamente ne l'a voulu nommer, aussy ne feray-je. Et contentez-vous que, si c'est celuy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle paour, ny ne fut jamais vuide d'amour ny de hardiesse. »

Oisille leur dist : « Il me semble que ceste Journée s'est passée si joyeulsement, que, si nous continuons ainsy les aultres, nous accoursirons le temps à faire d'honnestes propos. Mais voyez où est le soleil, et oyez la cloche de l'abbaye, qui, long temps a, nous appelle à vespres, dont je ne vous ay point adverty; car la devotion d'oyr la fin du compte estoit plus grande que celle d'oyr vespres. » Et, en ce disant, se leverent tous, et, arrivans à l'abbaye, trouverent les religieux qui les avoient attenduz plus d'une grosse heure. Vespres ouyes, allerent soupper, qui ne fut tout le soir sans parler des comptes qu'ilz avoient ouyz, et sans chercher par tous les endroictz de leur memoire, pour veoir s'ilz pourroient faire la Journée ensuyvante aussi plaisante que la premiere. Et, après avoir joué de mille jeux dedans le pré, s'en allerent coucher, donnans fin très joyeulse et contente à leur première Journée.

FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

reveoir Floride et avoir sa bonne grace. Doncques, en s'en allant devers le roy d'Espaigne, lequel estoit à Tollette, print son chemin par la comté d'Arande, où, ung soir, bien tard, il arriva; et trouva la comtesse fort malade d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Floride. Quand elle veid Amadour, elle le baisa et embrassa, comme si c'eust esté son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle luy portoit, que pour celle qu'elle doubtoit qu'il avoit à Floride, de laquelle elle luy demanda bien soingneusement des nouvelles; qui luy en dist le mieulx qu'il luy fut possible, mais non toute la verité; et luy confessa l'amitié d'eulx, ce que Floride avoit toujours celé, la priant luy vouloir ayder d'avoir souvent de ses nouvelles, et de retirer bien tost Floride avecq elle. Et dès le matin s'en partit; et après avoir faict ses affaires avecq le Roy, s'en alla à la guerre, si triste et si changé de toutes conditions, que dames, cappitaines, et tous ceulx qu'il avoit accoustumé de hanter, ne le congnoissoient plus; et ne se habilloit plus que de noir, mais c'estoit d'une frise beaucoup plus grosse qu'il ne la falloyt pour porter le dueil de sa femme, duquel il couvroit celuy qu'il avoit au cueur. Et ainsy passa Amadour trois ou quatre années, sans revenir à la court. Et la comtesse d'Arande, qui ouyt dire que Floride estoit changée, et que c'estoit pitié de la veoir, l'envoya querir, esperant qu'elle reviendroit auprès d'elle. Mais ce fut le contraire; car, quand Floride sceut que Amadour avoyt declairé à sa mere leur amitié, et que sa mere, tant saige et vertueuse, se confiant en Amadour, la trouva bonne, fut en une merveilleuse perplexité, pour ce que, d'ung costé, elle voyoit que sa mere l'estimoit tant, que, si elle luy disoit la verité, Amadour en pourroit recepvoir mal, ce que pour morir n'eust voulu, veu qu'elle se sentoit assez forte pour le pugnir de sa follie, sans y appeler ses parens; d'aultre costé, elle voyoit que, dissimulant le mal que elle y sçavoit, elle seroit contraincte de sa mere et de tous ses amys de parler à luy et luy faire bonne chere, par laquelle elle craingnoit fortifier sa mauvaise oppinion. Mais, voiant qu'il estoit loing, n'en feit grand semblant, et luy escripvoit quand la comtesse le luy commandoit; toutesfois,

c'estoient lettres qu'il pouvoit bien congnoistre venir plus d'obeissance que de bonne volunté; dont il estoit autant ennuyé en les lisant, qu'il avoit accoustumé se resjouyr des premieres.

Au bout de deux ou trois ans, après avoir faict tant de belles choses que tout le papier d'Espaigne ne les sçauroit contenir, imagina une invention très grande, non pour gaingner le cueur de Floride, car il le tenoit pour perdu, mais pour avoir la victoire de son ennemye, puis que telle se faisoit contre luy. Il meit arriere tout le conseil de raison, et mesme la paour de la mort, dont il se mectoit au hazard; delibera et conclud d'ainsy faire. Or feit tant envers le grand gouverneur, qu'il fut par luy deputé pour venir parler au Roy de quelque entreprinse secrette qui se faisoit sur Locatte; et se feit commander de communiquer son entreprinse à la comtesse d'Arande, avant que la declairer au Roy, pour en prendre son bon conseil. Et vint en poste tout droict en la comté d'Arande, où il sçavait qu'estoit Floride, et envoya secretement à la comtesse ung sien amy luy declairer sa venue, luy priant la tenir secrette, et qu'il peust parler à elle la nuict, sans que personne en sceust rien. La comtesse, fort joyeuse de sa venue, le dist à Floride, et l'envoya deshabiller en la chambre de son mary, afin qu'elle fust preste quand elle la manderoit et que chascun fust retiré. Floride, qui n'estoit pas encores asseurée de sa premiere paour, n'en feit semblant à sa mere, mais s'en alla en ung oratoire se recommander à Nostre Seigneur, et luy priant de vouloir conserver son cueur de toute meschante affection, pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'estoit point diminuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement malade; parquoy, aimant mieulx faire tort à sa beaulté, en la diminuant, que de souffrir par elle le cueur d'ung si honneste homme brusler d'ung si meschant feu, print une pierre qui estoit en la chapelle, et s'en donna par le visaige un si grand coup, que la bouche, le nez et les yeulx en estoient tout difformez. Et, à fin que l'on ne soupsonnast qu'elle l'eust faict, quand la comtesse l'envoya querir, se laissa tumber en sortant de la chapelle le visaige contre

compte en ce lieu de toutes leurs viandes, que tout le retraict, l'anneau et la place estoient tout couverts de moust de Bacchus et de la deesse Cerès, passé par le ventre des Cordeliers. Ceste pauvre femme, qui estoyt si pressée, que à peine eut-elle le loisir de lever sa robbe pour se mettre sur l'anneau; de fortune, s'alla asseoir sur le plus ord et salle endroict qui fut en tout le retraict. Où elle se trouva prinse mieulx que à la gluz, et toutes ses pauvres fesses, habillemens et piedz si merveilleusement gastez, qu'elle n'osoit marcher ne se tourner de nul costé, de paour d'avoir encore pis. Dont elle se print à crier tant qu'il luy fut possible : « La Mothe, m'amie, je suis perdue et deshonorée! » La pauvre fille, qui avoyt oy autresfois faire des comptes de la malice des Cordeliers, soupsonnant que quelques uns fussent cachez là dedans, qui la voulsissent prendre par force, courut tant qu'elle peut, disant à tous ceulx qu'elle trouvoit : « Venez secourir madame de Roncex, que les Cordeliers veulent prendre par force en ce retraict. » Lesquelz y coururent en grande dilligence; et trouverent la pauvre dame de Roncex, qui cryoit à l'ayde, desirant avoir quelque femme qui la peust nectoier. Et avoit le derriere tout descouvert, craingnant en approcher ses habillemens, de paour de les gaster. A ce cry-là, entrerent les gentilz hommes, qui veirent ce beau spectacle, et ne trouverent aultre Cordelier qui la tourmentast, sinon l'ordure dont elle avoyt toutes les fesses engluées. Qui ne fut pas sans rire de leur costé, ni sans grande honte du costé d'elle; car, en lieu d'avoir des femmes pour la nectoier, fut servie d'hommes qui la veirent nue, au pire estat que une femme se povoit monstrer. Parquoy, les voiant, acheva de souiller ce qui estoit net et abaissa ses habillemens, pour se couvrir, obliant l'ordure où elle estoit pour la honte qu'elle avoyt de veoir les hommes. Et, quand elle fut hors de ce villain lieu, la fallut despouiller toute nue et changer de tous habillemens, avant qu'elle partist du couvent. Elle se fust voluntiers corroucée du secours que luy amena La Mothe; mais, entendant que la pauvre fille cuydoit qu'elle eust beaucoup pis, changea sa collere à rire comme les aultres.

« Il me semble, mes dames, que ce compte n'a esté ne long, ne melencolicque, et que vous avez eu de moy ce que vous en avez esperé? » Dont la compaignie se print bien fort à rire. Et luy dist Oisille : « Combien que le compte soit ord et salle, congnoissant les personnes à qui il est advenu, on ne le sçauroit trouver fascheux. Mais j'eusse bien voulu veoir la myne de La Mothe et de celle à qui elle avoyt amené si bon secours! Mais, puis que vous avez si tost finy, ce dist-elle à Nomerfide, donnez vostre voix à quelqu'un qui ne pense pas si legierement[1]. » Nomerfide respondit : « Si vous voulez que ma faulte soyt rabillée, je donne ma voix à Dagoucin, lequel est si saige, que, pour mourir, ne diroit une follye. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoyt de son bon sens et commencea à dire : « L'histoire que j'ay deliberé de vous racompter, c'est pour vous faire veoir comme amour aveuglist les plus grands et honnestes cueurs, et comme meschanceté est difficille à vaincre par quelque benefice ne biens que ce soit. »

DOUZIESME NOUVELLE[2].

Le duc de Florence, n'ayant jamais peu faire entendre à une dame l'affection qu'il luy portoit, se decouvrit à un gentil homme, frere de la dame, et le pria l'en faire jouyr : ce qu'après plusieurs remontrances, au contraire, luy accorda de bouche senlement; car il le tua dedans son lit, à l'heure qu'il esperoit avoir victoire de celle qu'il avoit estimée invincible. Et ainsi, delivrant sa patrie d'un tel tyran, sauva sa vie et l'honneur de sa maison.

Depuis dix ans en ça, en la ville de Florence, y avoit

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qui ne s'en paie pas*, etc.; ce qui est évidemment fautif.
2. Il s'agit dans cette nouvelle de l'assassinat d'Alexandre de

ung duc de la maison de Medicis, lequel avoyt espousé madame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur. Et, pour ce qu'elle estoit encores si jeune, qu'il ne luy estoit licite de coucher avecq elle, attendant son aage plus meur, la traicta fort doulcement; car, pour l'espargner, fut amoureux de quelques aultres dames de la ville, que la nuict il alloit veoir, tandis que sa femme dormoit. Entre aultres, le fut d'une fort belle, saige et honneste dame, laquelle estoit seur d'un gentil homme que le duc aymoit comme luy-mesmes, et auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison, que sa parolle estoit obeye et craincte comme celle du duc. Et n'y avoit secret en son cueur qu'il ne luy declairast, en sorte que l'on le pouvoit nommer le second luy-mesmes.

Et voyant le duc sa seur estre tant femme de bien, qu'il n'avoit moien de luy declairer l'amour qu'il luy portoit, après avoir cherché toutes occasions à luy possibles, vint à ce gentil homme qu'il aimoit tant, en luy disant : « S'il y avoit chose en ce monde, mon amy, que je ne voulsisse faire pour vous, je craindrois à vous declairer ma fantaisye, et encores plus à vous prier m'y estre aidant. Mais je vous porte tant d'amour, que, si j'avois femme, mere ou fille qui peust servir à sauver vostre vie, je les y employerois, plustost que de vous laisser mourir en torment; et j'estime que l'amour que vous me portez est reciprocque à la mienne; et que si moy, qui suis vostre maistre, vous porte telle affection, que pour le moins ne la sçauriez porter moindre. Parquoy, je vous declaireray ung secret, dont le taire me met en l'estat que vous voyez, duquel je n'espere amandement que par la mort ou par le service que vous me pouvez faire. »

Le gentil homme, oyant les raisons de son maistre, et

Médicis, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, créé premier duc de Toscane, en 1531, par Charles-Quint, qui lui fit épouser, en 1535, sa fille naturelle Marguerite d'Autriche. Son assassin fut son cousin, Lorenzino de Médicis, qui le tua le 6 janvier 1537, dans le palais Médicis, où il l'avait attiré sous prétexte d'un rendez-vous d'amour.

veoir quelle contenance il tiendroit. A laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la mercia de ce qu'elle n'avoit confessé verité à sa mère, et la pria que, au moins, puis qu'il estoit hors de son cueur, ung aultre ne tinst point sa place. Elle luy respondit, quant au premier propos : « Si j'eusse eu aultre moyen de me deffendre de vous que par la voix, elle n'eust jamais esté oye ; mais, par moy, vous n'aurez pis, si vous ne m'y contraingnez comme vous avez faict. Et n'ayez pas paour que j'en sceusse aymer d'aultre; car, puisque je n'ay trouvé au cueur que je sçavois le plus vertueux du monde le bien que je desirois, je ne croiray point qu'il soit en nul homme. Ce malheur sera cause que je seray, pour l'advenir, en liberté des passions que l'amour peult donner. » En ce disant, print congé d'elle. La mere, qui regardoit sa contenance, n'y sceut rien juger, sinon que, depuis ce temps là, congneust très bien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour, et pensa pour certain qu'elle fust si desraisonnable qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aymoit. Et, dès ceste heure-là, luy mena la guerre si estrange, qu'elle fut sept ans sans parler à elle, si elle ne s'y courroussoit, et tout à la requeste d'Amadour. Durant ce temps-là, Floride tourna la craincte qu'elle avoit d'estre avecq son mary en volunté de n'en bouger[1], pour les rigueurs que luy tenoit sa mere. Mais, voiant que riens ne luy servoit, delibera de tromper Amadour; et, laissant pour ung jour ou deux son visaige estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour. Ceste dame demoroit avecq la Royne d'Espaigne, et avoit nom Lorette. Amadour la creut, et, pensant par ce moyen retourner encores en sa bonne grace, feit l'amour à Lorette, qui estoit femme d'un cappitaine, lequel estoit des grands gouverneurs du Roy d'Espaigne. Lorette, bien aise d'avoir gaingné un tel serviteur, en feit tant de mines, que le bruict en courut partout; et mesme la comtesse d'Arande,

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *En volunté de s'en venger.*

tour à sa seur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie; mais que plustost debvroyt delivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force voulloit mectre une telle tache en sa maison; car il tenoit tout asseuré que, sans faire mourir le duc, la vie de luy et des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa seur, ni à creature du monde, delibera de saulver sa vie et venger sa honte par un mesme moyen. Et, au bout de deux jours, s'en vint au duc et lui dist comme il avoit tant bien practiqué sa seur, non sans grande peyne, que à la fin elle s'estoit consentie à faire à sa volunté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette, que nul que son frere n'en eust congnoissance.

Le duc, qui desiroit ceste nouvelle, la creut facilement. Et, en embrassant le messaiger, luy promectoit tout ce qu'il luy sçauroit demander; le pria de bien tost executer son entreprinse, et prindrent le jour ensemble. Si le duc fut aise, il ne le fault point demander. Et, quand il veid approcher la nuict tant desirée où il esperoit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avecq ce gentil homme tout seul; et n'oblia pas de s'accostrer de coeffes et chemises perfumées le mieulx qu'il luy fust possible. Et, quand chascun fut retiré, s'en alla avecq ce gentil homme au logis de sa dame, où il arriva en une chambre bien fort en ordre. Le gentil homme le despouilla de sa robbe de nuict et le meit dedans le lict, en luy disant : « Mon seigneur, je vous vois querir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir; mais j'espere que, avant le matin, elle sera asseurée de vous. » Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist : « Auroys-tu bien le cueur de me suyvre en ung lieu où je me veulz venger du plus grand ennemy que j'aye en ce monde? » L'aultre, ignorant ce qu'il voulloit faire, luy respondit : « Ouy, Monsieur, fust-ce contre le duc mesme. » A l'heure le gentil homme le mena si soubdain, qu'il n'eut loisir de prendre aultres armes que ung poignart qu'il avoit. Et, quand le duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit son rideau *et ses oeils*, pour regarder et recepvoir le bien

qu'il avoit tant attendu; mais, en lieu de veoir celle dont il esperoit la conservation de sa vie, va veoir la precipitation de sa mort, qui estoit une espée toute nue que le gentil homme avoit tirée, de laquelle il frappa le duc qui estoit tout en chemise; lequel, desnué d'armes et non de cueur, se meit en son seant, dedans le lict, et print le gentil homme à travers le corps, en luy disant : « Est-ce cy la promesse que vous me tenez? » Et, voiant qu'il n'avoit aultres armes que les dents et les ongles, mordit le gentil homme au poulce, et à force de bras se deffendit, tant que tous deux tomberent en la ruelle du lict. Le gentil homme, qui n'estoit trop asseuré, appella son serviteur; lequel, trouvant le duc et son maistre si liez ensemble qu'il ne sçavoit lequel choisir, les tira tous deux par les piedz, au milieu de la place, et avecq son poignard s'essaya à couper la gorge au duc, lequel se deffendit jusques ad ce que la perte de son sang le rendist si foible qu'il n'en pouvoit plus. Alors le gentil homme et son serviteur le meirent dans son lict, ou à coups de poignart le paracheverent de tuer. Puis, tirans le rideau, s'en allerent et enfermerent le corps mort en la chambre.

Et, quand il se veid victorieux de son grand ennemy, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publicque, se pensa que son euvre seroit imparfaict, s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceulx qui estoient les prochains du duc. Or, pour en venir à fin, dist à son serviteur qu'il les allast querir l'un après l'aultre, pour en faire comme il avoit faict au duc. Mais le serviteur, qui n'estoit ne hardy ne fol, luy dist : « Il me semble, monsieur, que vous en avez assez faict pour ceste heure, et que vous ferez mieulx de penser à saulver vostre vie, que de la vouloir oster à aultres. Car, si nous demourions autant à deffaire chascun d'eulx, que nous avons faict à deffaire le duc, le jour descouvriroit plustost nostre entreprinse, que ne l'aurions mise à fin, encores que nous trouvassions noz ennemis sans defense. » Le gentil homme, que la mauvaise conscience rendoit crainctif[1], creut son

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le gentil homme, la mauvaise conscience duquel le rendoit*, etc.

serviteur, et, le menant seul avecq luy, s'en alla à ung evesque qui avoit la charge de faire ouvrir les portes de la ville et commander aux postes. Ce gentil homme luy dist : « J'ay eu ce soir des nouvelles que ung mien frere est à l'article de la mort; je viens de demander mon congé au duc, lequel le m'a donné : parquoy, je vous prie mander aux postes me bailler deux bons chevaulx, et au portier de la ville m'ouvrir. » L'evesque, qui n'estimoit moins sa priere que le commandement du duc son maistre, luy bailla incontinant un bulletin, par la vertu duquel la porte luy fut ouverte et les chevaulx baillez, ainsy qu'il demandoit. Et, en lieu d'aller veoir son frere, s'en alla droict à Venise, où il se feit guerir des morsures que le duc luy avoit faictes, puis s'en alla en Turquie.

Le matin, tous les serviteurs du duc, qui le voyoient si tard demourer à revenir, soupsonnerent bien qu'il estoit allé veoir quelque dame; mais, voians qu'il demouroit tant, commencerent à le chercher par tous costez. La pauvre duchesse, qui commençoit fort à l'aymer, sçachant qu'on ne le trouvoit point, fut en grande peyne. Mais, quand le gentil homme qu'il aimoit tant ne fut veu non plus que luy, on alla en sa maison le chercher. Et, trouvant du sang à la porte de sa chambre, l'on entra dedans; mais il n'y eut homme ne serviteur qui en sceust dire nouvelles. Et, suivant les traces du sang, vindrent les pauvres serviteurs du duc à la porte de la chambre où il estoit, qu'ilz trouverent fermée; mais bien tost eurent rompu l'huis. Et, voians la place toute pleine de sang, tirerent le rideau du lict et trouverent le pauvre corps, endormy, en son lict, du dormir sans fin. Vous pouvez penser quel dueil menerent ces pauvres serviteurs, qui apporterent le corps en son palais, où arriva l'evesque, qui leur compta comme le gentil homme estoit party la nuict en dilligence, soubz couleur d'aller veoir son frere. Parquoy fut congneu clairement que c'estoit luy qui avoit faict ce meurdre. Et fut aussy prouvé que sa pauvre seur jamais n'en avoit oy parler; laquelle, combien qu'elle fust estonnée du cas advenu, si est-ce qu'elle en ayma davantaige son frere, qui n'avoit point espargné le hazard de sa vie, pour la delivrer d'un si

peuvent donner et oster, et voyent ce que nous endurons patiemment; mais c'est raison aussy que nostre souffrance soit recompensée quand l'honneur ne peult estre blessé. — Vous ne parlez pas du vray honneur, dist Longarine, qui est le contentement de ce monde; car, quand tout le monde me diroit femme de bien, et je sçaurois seule le contraire, la louange augmenteroit ma honte et me rendroit en moy-mesme plus confuse; et aussy, quand il me blasmeroit et je sentisse mon innocence, son blasme tourneroit à mon contentement; car nul n'est content de soy-mesme. — Or, quoy que vous ayez tous dict, se dist Geburon, il me semble qu'Amadour estoit ung aussy honneste et vertueux chevalier qu'il en soit point; et, veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre. Mais, puis que Parlamente ne l'a voulu nommer, aussy ne feray-je. Et contentez-vous que, si c'est celuy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle paour, ny ne fut jamais vuide d'amour ny de hardiesse. »

Oisille leur dist : « Il me semble que ceste Journée s'est passée si joyeulsement, que, si nous continuons ainsy les aultres, nous accoursirons le temps à faire d'honnestes propos. Mais voyez où est le soleil, et oyez la cloche de l'abbaye, qui, long temps a, nous appelle à vespres, dont je ne vous ay point adverty; car la devotion d'oyr la fin du compte estoit plus grande que celle d'oyr vespres. » Et, en ce disant, se leverent tous, et, arrivans à l'abbaye, trouverent les religieux qui les avoient attenduz plus d'une grosse heure. Vespres ouyes, allerent soupper, qui ne fut tout le soir sans parler des comptes qu'ilz avoient ouyz, et sans chercher par tous les endroictz de leur memoire, pour veoir s'ilz pourroient faire la Journée ensuyvante aussi plaisante que la premiere. Et, après avoir joué de mille jeux dedans le pré, s'en allerent coucher, donnans fin très joyeulse et contente à leur première Journée.

FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

maladie ne mect gueres de gens à mort. — Pleust à Dieu, ma dame, ce luy dist Dagoucin, que toutes celles qui sont en ceste compaignie sceussent combien ceste oppinion est faulse! Et je croy qu'elles ne vouldroient point avoir le nom d'estre sans mercy, ne ressembler à ceste incredule, qui laissa mourir un bon serviteur par faulte d'une gracieuse response. — Vous vouldriez donc, dist Parlamente, pour saulver la vie d'ung qui dict nous aymer, que nous meissions nostre honneur et nostre conscience en dangier? — Ce n'est pas ce que je vous dy, respondit Dagoucin, car celluy qui ayme parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa dame, qu'elle-mesme. Parquoy il me semble bien que une response honneste et gracieuse, telle que parfaicte et honneste amitié requiert, ne pourroit qu'accroistre l'honneur et amander la conscience; car il n'est pas vray serviteur, qui cherche le contraire. — Toutesfois, dist Ennasuitte, si est-ce tousjours la fin de voz oraisons, qui commencent par l'honneur et finissent par le contraire. Et si tous ceulx qui sont icy en veulent dire la verité, je les en croy à leur serment. » Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hors mise la sienne, à qui il ne desirast faire offenser Dieu bien lourdement. Autant en dist Simontault, et adjousta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes meschantes, hors mise la sienne. Geburon luy dist: « Vrayement, vous meritez que la vostre soit telle que vous desirez les aultres; mais, quant à moy, je puis bien vous jurer que j'ay tant aymé une femme, que j'eusse mieulx aymé mourir, que pour moy elle eust faict chose dont je l'eusse moins estimée. Car mon amour estoit tant fondée en ses vertuz, que, pour quelque bien que j'en eusse sceu avoir, je n'y eusse voulu veoir une tache. » Saffredent se print à rire, en luy disant: « Je pensois, Geburon, que l'amour de vostre femme et le bon sens que vous avez, vous eussent mis hors du dangier d'estre amoureux, mais je vois bien que non; car vous usez encores des termes, dont nous avons accoustumé de tromper les plus fines et d'estre escoutez des plus saiges. Car qui est celle qui nous fermera ses oreilles quand nous commencerons nostre propos par l'honneur et par

Parquoy, Nomerfide, vous tiendrez aujourd'huy les rangs de bien dire. Mais, je vous prie, ne nous faictes point recommancer nostre Journée par larmes? — Il ne m'en falloit pas prier, dist Nomerfide; car une de noz compaignes m'a faict choisir un compte que j'ay si bien mis en ma teste que je n'en puis dire d'aultre; et, s'il vous engendre tristesse, vostre naturel sera bien melencolicque. »

ONZIESME NOUVELLE[1].

Madame de Roncex, estant aux Cordeliers de Thouars, fut si pressée d'aller à ses affaires, que, sans regarder si les anneaux du retraict estoyent netz, s'alla seoir en lieu si ord, que ses fesses et habillements en furent souillés, de sorte que, cryant à l'ayde et desirant recouvrer quelque femme pour la nectoier, fut servye d'hommes, qui la veirent nue et au pire estat que femme ne sçauroit monstrer.

En la maison de madame de la Tremoille, y avoit une dame nommé Roncex, laquelle, ung jour que sa maistresse estoit allée aux Cordeliers de Thouars, eust une grande necessité d'aller au lieu où on ne peult envoier sa chamberiere. Et appella avecq elle une fille, nommée La Mothe, pour luy tenir compaignie; mais, pour estre honteuse et secrette, laissa ladite Mothe en la chambre, et entra toute seule en ung retraict assez obscur, lequel estoit commung à tous les Cordeliers, qui avoient si bien rendu

1. Cette nouvelle, qui se trouve dans tous les manuscrits, est la dix-neuvième dans l'édition de 1558. Gruget la supprima dans son édition de 1559 et la remplaça par une autre nouvelle, intitulée : *Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons*, que nous donnons à la fin, en appendice, avec deux autres. Il est possible, d'ailleurs, que la reine de Navarre soit aussi bien l'auteur de celle-ci que de l'autre.

TREIZIESME NOUVELLE.

Un cappitaine de galeres, fort serviteur d'une dame, lui envoya un dyamant qu'elle renvoya à sa femme, et le feit si bien profiter à la decharge de la conscience du cappitaine, que, par son moyen, le mary et la femme furent reunis en bonne amitié.

En la maison de madame la Regente, mere du Roy François, y avoit une dame fort devote, mariée à ung gentil homme de pareille volunté. Et, combien que son mary fust viel, et elle, belle et jeune, si est-ce qu'elle le servoit et aymoit comme le plus beau et le plus jeune homme du monde. Et, pour luy oster toute occasion d'ennuy, se meit à vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, fuyant toutes compaignies, accoustremens, dances et jeuz, que les jeunes femmes ont accoustumé d'aymer; mectant tout son plaisir et recreation au service de Dieu. Parquoy, le mary meist en elle une si grande amour et seureté, qu'elle gouvernoit luy et sa maison, comme elle voulloit. Et advint, ung jour, que le gentil homme luy dist que, dès sa jeunesse, il avoit eu desir de faire le voyage de Jerusalem, luy demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à luy complaire, luy dist : « Mon amy, puisque Dieu vous a privez d'enfans et donné assez de biens, je vouldrois que nous en meissions une partie à faire ce sainct voyage; car, là ny ailleurs que vous alliez, je ne suis pas deliberee de jamais vous abandonner. » Le bon homme en fut si aise, qu'il luy sembloit desjà estre sur le mont du Calvaire.

Et, en ceste deliberation, vint à la court un gentil homme, qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs, et pourchassoit envers le Roy de France une entreprinse sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand proffict à la chrestienté. Ce viel gentil homme luy demanda

« Il me semble, mes dames, que ce compte n'a esté ne long, ne melencolicque, et que vous avez eu de moy ce que vous en avez esperé? » Dont la compaignie se print bien fort à rire. Et luy dist Oisille : « Combien que le compte soit ord et salle, congnoissant les personnes à qui il est advenu, on ne le sçauroit trouver fascheux. Mais j'eusse bien voulu veoir la myne de La Mothe et de celle à qui elle avoyt amené si bon secours! Mais, puis que vous avez si tost finy, ce dist-elle à Nomerfide, donnez vostre voix à quelqu'un qui ne pense pas si legierement[1]. » Nomerfide respondit : « Si vous voulez que ma faulte soyt rabillée, je donne ma voix à Dagoucin, lequel est si saige, que, pour mourir, ne diroit une follye. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoyt de son bon sens et commencea à dire : « L'histoire que j'ay deliberé de vous racompter, c'est pour vous faire veoir comme amour aveuglist les plus grands et honnestes cueurs, et comme meschanceté est difficille à vaincre par quelque benefice ne biens que ce soit. »

DOUZIESME NOUVELLE[2].

Le duc de Florence, n'ayant jamais peu faire entendre à une dame l'affection qu'il luy portoit, se decouvrit à un gentil homme, frere de la dame, et le pria l'en faire jouyr : ce qu'après plusieurs remontrances, au contraire, luy accorda de bouche seulement; car il le tua dedans son lit, à l'heure qu'il esperoit avoir victoire de celle qu'il avoit estimée invincible. Et ainsi, delivrant sa patrie d'un tel tyran, sauva sa vie et l'honneur de sa maison.

Depuis dix ans en ça, en la ville de Florence, y avoit

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qui ne s'en paie pas*, etc. ; ce qui est évidemment fautif.
2. Il s'agit dans cette nouvelle de l'assassinat d'Alexandre de

tour à sa seur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie; mais que plustost debvroyt delivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force voulloit mectre une telle tache en sa maison; car il tenoit tout asseuré que, sans faire mourir le duc, la vie de luy et des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa seur, ni à creature du monde, delibera de saulver sa vie et venger sa honte par un mesme moyen. Et, au bout de deux jours, s'en vint au duc et lui dist comme il avoit tant bien practiqué sa seur, non sans grande peyne, que à la fin elle s'estoit consentie à faire à sa volunté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette, que nul que son frere n'en eust congnoissance.

Le duc, qui desiroit ceste nouvelle, la creut facilement. Et, en embrassant le messaiger, luy promectoit tout ce qu'il luy sçauroit demander; le pria de bien tost executer son entreprinse, et prindrent le jour ensemble. Si le duc fut aise, il ne le fault point demander. Et, quand il veid approcher la nuict tant desirée où il esperoit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avecq ce gentil homme tout seul; et n'oblia pas de s'accostrer de coeffes et chemises perfumées le mieulx qu'il luy fust possible. Et, quand chascun fut retiré, s'en alla avecq ce gentil homme au logis de sa dame, où il arriva en une chambre bien fort en ordre. Le gentil homme le despouilla de sa robbe de nuict et le meit dedans le lict, en luy disant : « Mon seigneur, je vous vois querir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir; mais j'espere que, avant le matin, elle sera asseurée de vous. » Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist : « Auroys-tu bien le cueur de me suyvre en ung lieu où je me veulz venger du plus grand ennemy que j'aye en ce monde? » L'aultre, ignorant ce qu'il voulloit faire, luy respondit : « Ouy, Monsieur, fust-ce contre le duc mesme. » A l'heure le gentil homme le mena si soubdain, qu'il n'eut loisir de prendre aultres armes que ung poignart qu'il avoit. Et, quand le duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit son rideau et ses oeils, pour regarder et recepvoir le bien

qu'il avoit tant attendu; mais, en lieu de veoir celle dont il esperoit la conservation de sa vie, va veoir la precipitation de sa mort, qui estoit une espée toute nue que le gentil homme avoit tirée, de laquelle il frappa le duc qui estoit tout en chemise; lequel, desnué d'armes et non de cueur, se meit en son seant, dedans le lict, et print le gentil homme à travers le corps, en luy disant : « Est-ce cy la promesse que vous me tenez? » Et, voiant qu'il n'avoit aultres armes que les dents et les ongles, mordit le gentil homme au poulce, et à force de bras se deffendit, tant que tous deux tomberent en la ruelle du lict. Le gentil homme, qui n'estoit trop asseuré, appella son serviteur; lequel, trouvant le duc et son maistre si liez ensemble qu'il ne sçavoit lequel choisir, les tira tous deux par les piedz, au milieu de la place, et avecq son poignard s'essaya à couper la gorge au duc, lequel se deffendit jusques ad ce que la perte de son sang le rendist si foible qu'il n'en pouvoit plus. Alors le gentil homme et son serviteur le meirent dans son lict, ou à coups de poignart le paracheverent de tuer. Puis, tirans le rideau, s'en allerent et enfermerent le corps mort en la chambre.

Et, quand il se veid victorieux de son grand ennemy, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publicque, se pensa que son euvre seroit imparfaict, s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceulx qui estoient les prochains du duc. Or, pour en venir à fin, dist à son serviteur qu'il les allast querir l'un après l'aultre, pour en faire comme il avoit faict au duc. Mais le serviteur, qui n'estoit ne hardy ne fol, luy dist : « Il me semble, monsieur, que vous en avez assez faict pour ceste heure, et que vous ferez mieulx de penser à saulver vostre vie, que de la vouloir oster à aultres. Car, si nous demourions autant à deffaire chascun d'eulx, que nous avons faict à deffaire le duc, le jour descouvriroit plustost nostre entreprinse, que ne l'aurions mise à fin, encores que nous trouvassions noz ennemis sans defense. » Le gentil homme, que la mauvaise conscience rendoit craintif[1], creut son

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le gentil homme, la mauvaise conscience duquel le rendoit*, etc.

tour à sa seur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie; mais que plustost debvroyt delivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force voulloit mectre une telle tache en sa maison; car il tenoit tout asseuré que, sans faire mourir le duc, la vie de luy et des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa seur, ni à creature du monde, delibera de saulver sa vie et venger sa honte par un mesme moyen. Et, au bout de deux jours, s'en vint au duc et lui dist comme il avoit tant bien practiqué sa seur, non sans grande peyne, que à la fin elle s'estoit consentie à faire à sa volunté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette, que nul que son frere n'en eust congnoissance.

Le duc, qui desiroit ceste nouvelle, la creut facilement. Et, en embrassant le messaiger, luy promectoit tout ce qu'il luy sçauroit demander; le pria de bien tost executer son entreprinse, et prindrent le jour ensemble. Si le duc fut aise, il ne le fault point demander. Et, quand il veid approcher la nuict tant desirée où il esperoit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avecq ce gentil homme tout seul; et n'oblia pas de s'accostrer de coeffes et chemises perfumées le mieulx qu'il luy fust possible. Et, quand chascun fut retiré, s'en alla avecq ce gentil homme au logis de sa dame, où il arriva en une chambre bien fort en ordre. Le gentil homme le despouilla de sa robbe de nuict et le meit dedans le lict, en luy disant : « Mon seigneur, je vous vois querir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir; mais j'espere que, avant le matin, elle sera asseurée de vous. » Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist : « Auroys-tu bien le cueur de me suyvre en ung lieu où je me veulz venger du plus grand ennemy que j'aye en ce monde? » L'aultre, ignorant ce qu'il voulloit faire, luy respondit : « Ouy, Monsieur, fust-ce contre le duc mesme. » A l'heure le gentil homme le mena si soubdain, qu'il n'eut loisir de prendre aultres armes que ung poignart qu'il avoit. Et, quand le duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit son rideau et ses oeils, pour regarder et recepvoir le bien

cruel prince ennemy. Et continua de plus en plus sa vie honneste en ses vertuz, tellement que, combien qu'elle fust pauvre, pour ce que leur maison fut confisquée, si trouverent sa seur et elle des mariz autant honnestes hommes et riches qu'il y en eust point en Italie; et ont tousjours depuis vescu en grande et bonne reputation.

« Voylà, mes dames, qui vous doibt bien faire craindre ce petit dieu, qui prend plaisir à tormenter autant les princes que les pauvres, et les fortz que les foibles, et qui les aveuglit jusque là d'oblier Dieu et leur conscience, et à la fin leur propre vie. Et doibvent bien craindre les princes et ceulx qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindre que eulx; car il n'y a nul qui ne puisse nuyre, quand Dieu se veult venger du pecheur, ne si grand qui sceult mal faire à celluy qui est en sa garde. »

Ceste histoire fut bien escoutée de toute la compaignie, mais elle y engendra diverses oppinions; car les ungs soustenoient que le gentil homme avoit faict son debvoir de saulver sa vie et l'honneur de sa seur, ensemble d'avoir délivré sa patrie d'un tel tyran; les aultres disoient que non, mais que c'estoit une trop grande ingratitude de mectre à mort celluy qui luy avoit faict tant de bien et d'honneur. Les dames disoient qu'il estoit bon frere et vertueux citoyen; les hommes, au contraire, qu'il estoit traistre et meschant serviteur; et faisoit bon oyr les raisons alleguées des deux costez. Mais les dames, selon leur coustume, parloient autant par passion que par raison, disans que le duc estoit si digne de mort, que bien heureux estoit celluy qui avoit faict le coup. Parquoy, voyant Dagoucin le grand debat qu'il avoit emeu, leur dist : « Pour Dieu, mes dames, ne prenez point querelle d'une chose desja passée; mais gardez que voz beaultez ne facent point faire de plus cruels meurdres que celluy que j'ay compté. » Parlamente luy dist : « La *Belle dame sans mercy*[1] nous a appris à dire que si gracieuse

1. C'est le titre d'un poème d'Alain Chartier, poète de cour, mort en 1438. On connaît la légende du baiser que lui donna, pendant qu'il dormait, Charlotte de Savoie, première femme du *dauphin* Louis, plus tard Louis XI.

maladie ne mect gueres de gens à mort. — Pleust à Dieu, ma dame, ce luy dist Dagoucin, que toutes celles qui sont en ceste compaignie sceussent combien ceste oppinion est faulse! Et je croy qu'elles ne vouldroient point avoir le nom d'estre sans mercy, ne ressembler à ceste incredule, qui laissa mourir un bon serviteur par faulte d'une gracieuse response. — Vous vouldriez donc, dist Parlamente, pour saulver la vie d'ung qui dict nous aymer, que nous meissions nostre honneur et nostre conscience en dangier? — Ce n'est pas ce que je vous dy, respondit Dagoucin, car celluy qui ayme parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa dame, qu'elle-mesme. Parquoy il me semble bien que une response honneste et gracieuse, telle que parfaicte et honneste amitié requiert, ne pourroit qu'accroistre l'honneur et amander la conscience; car il n'est pas vray serviteur, qui cherche le contraire. — Toutesfois, dist Ennasuitte, si est-ce tousjours la fin de voz oraisons, qui commencent par l'honneur et finissent par le contraire. Et si tous ceulx qui sont icy en veulent dire la verité, je les en croy à leur serment. » Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hors mise la sienne, à qui il ne desirast faire offenser Dieu bien lourdement. Autant en dist Simontault, et adjousta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes meschantes, hors mise la sienne. Geburon luy dist : « Vrayement, vous meritez que la vostre soit telle que vous desirez les aultres; mais, quant à moy, je puis bien vous jurer que j'ay tant aymé une femme, que j'eusse mieulx aymé mourir, que pour moy elle eust faict chose dont je l'eusse moins estimée. Car mon amour estoit tant fondée en ses vertuz, que, pour quelque bien que j'en eusse sceu avoir, je n'y eusse voulu veoir une tache. » Saffredent se print à rire, en luy disant : « Je pensois, Geburon, que l'amour de vostre femme et le bon sens que vous avez, vous eussent mis hors du dangier d'estre amoureux, mais je vois bien que non; car vous usez encores des termes, dont nous avons accoustumé de tromper les plus fines et d'estre escoutez des plus saiges. Car qui est celle qui nous fermera ses oreilles quand nous commencerons nostre propos par l'honneur et par

la vertu[1]? Mais, si nous leur monstrions nostre cueur t
qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre l
dames, de qui elles ne tiendroient compte. Mais no
couvrons nostre diable du plus bel ange que nous po
vons trouver. Et, soubz ceste couverture, avant que d'est
congneuz, recepvons beaucoup de bonnes cheres. Et peul
estre tirons les cueurs des dames si avant que, pensar
aller droict à la vertu, quand elles congnoissent le vic
elles n'ont le moien ny le loisir de retirer leurs pied
— Vrayement, dist Geburon, je vous pensois aultre q
vous ne dictes, et que la vertu vous feust plus plaisan
que le plaisir. — Comment! dist Saffredent, est-il pl
grande vertu que d'aymer comme Dieu le commande?
me semble que c'est beaucoup mieulx faict d'aymer u
femme comme femme, que d'en idolatrer plusieu
comme on faict d'une ymage. Et quant à moy, je tie
ceste oppinion ferme, qu'il vault mieulx en user que d'
abuser. » Les dames furent toutes du costé de Geburo
et contraignirent Saffredent de se taire ; lequel dist : «
m'est bien aisé de n'en plus parler, car j'en ay esté
mal traicté, que je n'y veulx plus retourner. — Vost
malice, ce luy dist Longarine, est cause de vostre ma
vais traictement; car qui est l'honneste femme qui vo
vouldroit pour serviteur, après les propos que nous av
tenuz? — Celles qui ne m'ont point trouvé fascheux, d
Saffredent, ne changeroient pas leur honnesteté à
vostre; mais n'en parlons plus, à fin que ma collere ne fa
desplaisir, ny à moy, ny à aultre. Regardons à qui Dago
cin donnera sa voix. » Lequel dist : « Je la donne à Pa
lamente; car je pense qu'elle doibt sçavoir plus que n
aultre, que c'est que d'honneste et parfaicte amitié.
Puis que je suis choisie, dist Parlamente, pour dire
tierce histoire, je vous en diray une advenue à une da
qui a esté tousjours bien fort de mes amyes et de laque
la pensée ne me fut jamais celée. »

1. C'est la leçon de A. Le texte : *A l'honneur et à la vertu*

TREIZIESME NOUVELLE.

pitaine de galeres, fort serviteur d'une dame, lui envoya yamant qu'elle renvoya à sa femme, et le feit si bien er à la decharge de la conscience du cappitaine, que, par noyen, le mary et la femme furent reunis en bonne ɛ.

a maison de madame la Regente, mere du Roy ɔis, y avoit une dame fort devote, mariée à ung gen- ıme de pareille volunté. Et, combien que son mary el, et elle, belle et jeune, si est-ce qu'elle le servoit ıoit comme le plus beau et le plus jeune homme du :. Et, pour luy oster toute occasion d'ennuy, se vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, toutes compaignies, accoustremens, dances et jeuz, ; jeunes femmes ont accoustumé d'aymer; mectant n plaisir et recreation au service de Dieu. Parquoy, y meist en elle une si grande amour et seureté, gouvernoit luy et sa maison, comme elle voulloit. int, ung jour, que le gentil homme luy dist que, dès ıesse, il avoit eu desir de faire le voyage de Jeru- luy demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ıandoit qu'à luy complaire, luy dist : « Mon amy, .e Dieu vous a privez d'enfans et donné assez de je vouldrois que nous en meissions une partie à e sainct voyage; car, là ny ailleurs que vous alliez, ıuis pas deliberee de jamais vous abandonner. » Le ɔmme en fut si aise, qu'il luy sembloit desjà estre mont du Calvaire.

en ceste deliberation, vint à la court un gentil .e, qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs, ırchassoit envers le Roy de France une entreprinse ıe de leurs villes, dont il pouvoit venir grand prof- la chrestienté. Ce viel gentil homme luy demanda

la vertu[1]? Mais, si nous leur monstrions nostre cueur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les dames, de qui elles ne tiendroient compte. Mais nous couvrons nostre diable du plus bel ange que nous pouvons trouver. Et, soubz ceste couverture, avant que d'estre congneuz, recepvons beaucoup de bonnes cheres. Et peult-estre tirons les cueurs des dames si avant que, pensant aller droict à la vertu, quand elles congnoissent le vice, elles n'ont le moien ny le loisir de retirer leurs pieds. — Vrayement, dist Geburon, je vous pensois aultre que vous ne dictes, et que la vertu vous feust plus plaisante que le plaisir. — Comment! dist Saffredent, est-il plus grande vertu que d'aymer comme Dieu le commande? Il me semble que c'est beaucoup mieulx faict d'aymer une femme comme femme, que d'en idolatrer plusieurs comme on faict d'une ymage. Et quant à moy, je tiens ceste oppinion ferme, qu'il vault mieulx en user que d'en abuser. » Les dames furent toutes du costé de Geburon, et contraignirent Saffredent de se taire ; lequel dist : « Il m'est bien aisé de n'en plus parler, car j'en ay esté si mal traicté, que je n'y veulx plus retourner. — Vostre malice, ce luy dist Longarine, est cause de vostre mauvais traictement; car qui est l'honneste femme qui vous vouldroit pour serviteur, après les propos que nous avez tenuz? — Celles qui ne m'ont point trouvé fascheux, dist Saffredent, ne changeroient pas leur honnesteté à la vostre; mais n'en parlons plus, à fin que ma collere ne face desplaisir, ny à moy, ny à aultre. Regardons à qui Dagoucin donnera sa voix. » Lequel dist : « Je la donne à Parlamente; car je pense qu'elle doibt sçavoir plus que nul aultre, que c'est que d'honneste et parfaicte amitié. — Puis que je suis choisie, dist Parlamente, pour dire la tierce histoire, je vous en diray une advenue à une dame qui a esté tousjours bien fort de mes amyes et de laquelle la pensée ne me fut jamais celée. »

1. C'est la leçon de A. Le texte : *A l'honneur et à la vertu.*

TREIZIESME NOUVELLE.

Un cappitaine de galeres, fort serviteur d'une dame, lui envoya un dyamant qu'elle renvoya à sa femme, et le feit si bien profiter à la decharge de la conscience du cappitaine, que, par son moyen, le mary et la femme furent reunis en bonne amitié.

En la maison de madame la Regente, mere du Roy François, y avoit une dame fort devote, mariée à ung gentil homme de pareille volunté. Et, combien que son mary fust viel, et elle, belle et jeune, si est-ce qu'elle le servoit et aymoit comme le plus beau et le plus jeune homme du monde. Et, pour luy oster toute occasion d'ennuy, se meit à vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, fuyant toutes compaignies, accoustremens, dances et jeuz, que les jeunes femmes ont accoustumé d'aymer; mectant tout son plaisir et recreation au service de Dieu. Parquoy, le mary meist en elle une si grande amour et seureté, qu'elle gouvernoit luy et sa maison, comme elle voulloit. Et advint, ung jour, que le gentil homme luy dist que, dès sa jeunesse, il avoit eu desir de faire le voyage de Jerusalem, luy demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à luy complaire, luy dist : « Mon amy, puisque Dieu vous a privez d'enfans et donné assez de biens, je vouldrois que nous en meissions une partie à faire ce sainct voyage; car, là ny ailleurs que vous alliez, je ne suis pas deliberee de jamais vous abandonner. » Le bon homme en fut si aise, qu'il luy sembloit desjà estre sur le mont du Calvaire.

Et, en ceste deliberation, vint à la court un gentil homme, qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs, et pourchassoit envers le Roy de France une entreprinse sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand proffict à la chrestienté. Ce viel gentil homme luy demanda

de son voiage. Et, après qu'il eut entendu ce q
deliberé de faire, luy demanda si après son vo
vouldroit bien faire un aultre en Jerusalem, où
et luy avoient grand desir d'aller. Ce cappitair
aise d'oyr ce bon desir et luy promit de l'y me
tenir l'affaire secrette. Il luy tarda bien qu'il n
sa bonne femme, pour lui compter ce qu'il a
laquelle n'avoit gueres moins d'envie que le
parachevast, que son mary. Et, pour ceste
parloit souvent au cappitaine, lequel, regardant
qu'à sa parolle, fut si fort amoureux, que, souve
parlant des voiages qu'il avoit faicts sur me
l'embarquement de Marseille avec l'Archipell
voulant parler d'ung navire, parloit d'ung chev
celluy qui estoit ravy et hors de son sens; r
trouva telle, qu'il ne luy en osoit faire sembl
dissimulation luy engendra ung tel feu dans le c
souvent il tumboit malade, dont la dicte dame e
soingneuse comme de la croix et de la guide d
min; et l'envoyoit visiter si souvent que, con
qu'elle avoit soing de luy, il guerissoit sans aul
cine. Mais plusieurs personnes, voians ce capp
avoit eu le bruict d'estre plus hardy et gentil co
que bon chrestien, s'emerveillerent comme ce
l'accointoit si fort. Et, voians qu'il avoit changé
conditions, qu'il frequentoit les eglises, les s
confessions, se doubterent que c'estoit pour avoi
grace de la dame; ne se peurent tenir de luy en
ques parolles. Ce cappitaine, craingnant que, si l
entendoit quelque chose, cela le separast de sa
dist à son mary et à elle comme il estoit prest d
pesché du Roy et de s'en aller, et qu'il avoit
choses à luy dire; mais, à fin que son affaire
plus secret, il ne vouloit plus parler à luy et à
devant les gens, mais les pria de l'envoyer que
ils seroient retirez tous deux. Le gentil hom
son oppinion bonne, et ne failloit tous les soirs
cher de bonne heure et de faire deshabiller sa

Et, quand tous leurs gens estoient retirez, e
querir le cappitaine, et devisoient là du voiage

lem, où souvent le bon homme en grande devotion s'endormoit. Le cappitaine, voyant ce gentil homme viel endormy dedans ung lict, et luy dans une chaise auprès de celle qu'il trouvoit la plus belle et la plus honneste du monde, avoit le cueur si serré entre craincte de parler et desir, que souvent il perdoit la parolle. Mais, à fin qu'elle ne s'en apparceust, se mettoit à parler des saincts lieux de Jerusalem, où estoient les signes de la grande amour que Jesus Christ nous a portée. Et, en parlant de ceste amour, couvroit la sienne, regardant ceste dame avecq larmes et souspirs, dont elle ne s'apparceust jamais. Mais, voyant sa devote contenance, l'estimoit si sainct homme, qu'elle le pria de luy dire quelle vie il avoit menée, et comme il estoit venu à ceste amour de Dieu. Il luy declaira comme il estoit ung pauvre gentil homme, qui, pour parvenir à la richesse et honneur, avoit oublié sa conscience et avoit espousé une femme trop proche son alliée, pource qu'elle estoit riche, combien qu'elle fust laide et vielle et qu'il ne l'aymast point; et, après avoir tiré tout son argent, s'en estoit allé sur la marine chercher ses advantures et avoit tant faict par son labeur, qu'il estoit venu en estat honorable. Mais, depuis qu'il avoit eu congnoissance d'elle, elle estoit cause, par ses sainctes parolles et bon exemple, de luy avoir faict changer sa vie, et que du tout se deliberoit, s'il pouvoit retourner de son entreprinse, de mener son mary et elle en Jerusalem, pour satisfaire en partie à ses grands pechez où il avoit mis fin, sinon qu'encores n'avoit satisfaict à sa femme à laquelle il esperoit bientost se reconcilier. Tous ces propos pleurent à ceste dame, et surtout se resjouit d'avoir tiré un tel homme à l'amour et craincte de Dieu. Et, jusques ad ce qu'il partist de la court, continuerent tous les soirs ces longs parlemens, sans que jamais il osast declairer son intention. Et luy feit present de quelque crucifix de Nostre Dame de pitié, la priant qu'en le voyant elle eust tous les jours memoire de luy.

L'heure de son partement vint, et, quand il eut prins congé du mary, lequel s'endormit, il vint dire adieu à sa dame. à laquelle il veid les larmes aux oeilz pour l'honneste amitié qu'elle luy portoit, qui luy rendoit sa passion si

importable, que, pour ne l'oser declairer, tomba quasi e: vanouy, en luy disant adieu, en une si grande sueur un verselle, que non ses oeilz seulement, mais tout son corp: jectoient larmes. Et, ainsi, sans parler, se departist, doı la dame demora fort estonnée; car elle n'avoit jamais ve un tel signe de regret. Toutesfois, point ne changea so bon jugement envers luy et l'accompaigna de prieres ı oraisons. Au bout d'un mois, ainsy que la dame retouı noit à son logis, trouva un gentil homme qui luy present une lettre de par le cappitaine, la priant qu'elle la voulu veoir à part; et luy dist comme il l'avoit veu embarqu bien delibéré de faire chose agreable au Roy et à l'au mentation de la chrestienté; et que, de luy, il s'en retou noit à Marseille, pour donner ordre aux affaires du di cappitaine. La dame se retira à une fenestre à part, et oı vrit sa lettre, de deux feuilles de papier escriptes de toı costez, en laquelle y avoit l'epistre qui s'ensuict :

Mon long celer, ma taciturnité
Apporté m'a telle necessité,
Que je ne puis trouver nul reconfort,
Fors de parler ou de souffrir la mort.
Ce Parler-là, auquel j'ay deffendu
De se monstrer à toy, a attendu
De me veoir seul et de mon secours loing;
Et lors m'a dict qu'il estoit de besoing
De le laisser aller s'esvertuer,
De se monstrer ou bien de me tuer.
Et a plus faict, car il s'est venu mettre
Au beau milieu de ceste mienne lettre,
Et dist que, puis que mon oeil ne peut veoir
Celle qui tient ma vie en son pouvoir,
Dont le regard sans plus me contantoit,
Quand son parler mon oreille escoutoit,
Que maintenant par force il saillira
Devant tes yeulx, où point ne faillira
De te monstrer mes plaincts et mes clameurs,
Dont le celer est cause que je meurs.
Je l'ay voulu de ce papier oster,
Craingnant que point ne voulusse escouter
Ce sot Parler, qui se monstre en absence,
Qui trop estoit crainctif en ta presence;
Disant : « Mieulx vault en me taisant mourir,
Que de vouloir ma vie secourir
Pour ennuyer celle que j'ayme tant,
Que de mourir pour son bien suis content! »

D'aultre costé, ma mort pourroit porter
Occasion de trop desconforter
Celle pour qui seulement j'ay envie
De conserver ma santé et ma vie.
Ne t'ay-je pas, o ma dame, promis
Que, mon voiage à fin heureuse mis,
Tu me verrois devers toy retourner,
Pour ton mary avecq toy emmener
Au lieu où tant a de devotion,
Pour prier Dieu sur le mont de Syon?
Si je me meurs, nul ne t'y menera,
Trop de regret ma mort ramenera
Voyant à riens tourner nostre entreprinse,
Qu'avecques tant d'affection as prinse.
Je vivray doncq, et lors t'y meneray
Et en brief temps à toy retourneray.
La mort pour moy est bonne, à mon advis,
Mais seulement pour toy seule je vis.
Pour vivre doncq, il me fault alleger
Mon pauvre cueur, et du faiz soulager,
Qui est à luy et à moy importable,
De te monstrer mon amour veritable
Qui est si grande et si bonne et si forte,
Qu'il n'y en eut oncques de telle sorte.
Que diras-tu? O Parler trop hardy,
Que diras-tu? Je te laisse aller, dy?
Pourras-tu bien luy donner congnoissance
De mon amour? Las! tu n'as la puissance
D'en demonstrer la milliesme part:
Diras-tu point, au moins, que son regard
A retiré mon cueur de telle force,
Que mon corps n'est plus qu'une morte escorce,
Si par le sien je n'ay vie et vigueur?
Las! mon Parler foible et plein de langueur,
Tu n'as pouvoir de bien au vray luy peindre
Comment son oeil peut un bon cueur contraindre?
Encores moins à louer sa parole
Ta puissance est pauvre, debile et molle.
Si tu pouvois au moins luy dire ung mot,
Que, bien souvent, comme muet et sot,
Sa bonne grace et vertu me rendoit,
Et, à mon oeil qui tant la regardoit,
Faisoit jecter par grand amour les larmes,
Et à ma bouche aussi changer ses termes;
Voire et en lieu dire que je l'aymois,
Je luy parlois des signes et des mois
Et de l'estoille Arctique et Antarctique.
O mon Parler! tu n'as pas la practique
De luy compter en quel estonnement
Me mectoit lors mon amoureux torment,
De dire aussy mes maulx et mes douleurs?
Il n'y a pas en toy tant de valeurs,

De declairer ma grande et forte amour,
Tu ne sçaurois me faire ung si bon tour?
A tout le moins, si tu ne peux le tout
Luy racompter, prens-toy à quelque bout,
Et dy ainsi : « Craincte de te desplaire
M'a faict longtemps, maulgré mon vouloir, tair
Ma grande amour qui devant toy merite
Et devant Dieu et le ciel estre dicte.
Car ta vertu en est le fondement,
Qui me rend doulx mon trop cruel torment,
Veu que l'on doibt un tel tresor ouvrir
Devant chascun et son cueur descouvrir.
Car qui pourroit ung tel amant reprendre
D'avoir osé et voulu entreprendre
D'acquerir dame, en qui la vertu toute
Voire et l'honneur faict son sejour sans doubte
Mais, au contraire, on doibt bien fort blasmer
Celuy qui veoit un tel bien, sans l'aymer.
Or, l'ay je veu et l'ayme d'ung tel cueur,
Qu'amour sans plus en a esté vainqueur.
Las! ce n'est point amour legier ou fainct
Sur fondement de beaulté fol et painct :
Encores moins ceste amour qui me lie
Regarde en riens la villaine follie.
Point n'est fondé en villaine esperance
D'avoir de toy aulcune jouissance;
Car riens n'y a au fond de mon desir,
Qui contre toy souhaitte nul plaisir.
J'aymerois mieulx mourir en ce voyaige,
Que te sçavoir moins vertueuse ou saige,
Ne que pour moy fust moindre la vertu
Dont ton corps est en ton cueur revestu.
Aimer te veulx comme la plus parfaicte
Qui oncques fut; parquoy, rien ne souhaitte
Qui puisse oster ceste perfection,
La cause et fin de mon affection;
Car plus de moy tu es saige estimée,
Et plus aussi parfaictement aimée.
Je ne suis pas celuy qui se console
En son amour et en sa dame folle.
Mon amour est très saige et raisonnable;
Car je l'ay mis en dame tant aimable,
Qu'il n'y a Dieu, ny ange en paradis,
Qu'en te voyant ne dist ce que je dis.
Et si de toy je ne puis estre aymé
Il me suffist au moins d'estre estimé
Le serviteur plus parfaict qui fut oncques;
Ce que croiras, j'en suis très seur, adoncques
Que la longueur du temps te fera veoir
Que de t'aymer je fais loyal debvoir.
Et si de toy je n'en reçois autant,
A tout le moins de t'aymer suis contant,

En t'asseurant que riens ne te demande,
Fors seulement que je te recommande
Le cueur et corps bruslant pour ton service
Dessus l'autel d'amour pour sacrifice.
Croy hardiment que, si je reviens vif,
Tu reverras ton serviteur naïf;
Et, si je meurs, ton serviteur mourra,
Que jamais dame ung tel n'en trouvera.
Ainsy, de toy s'en va emporter l'onde
Le plus parfaict serviteur de ce monde.
La mer peult bien ce mien corps emporter,
Mais non le cueur que nul ne peult oster
D'avecques toy, où il faict sa demeure,
Sans plus vouloir à moy venir une heure.
Si je pouvois avoir, par juste eschange,
Un peu du tien, clair et pur comme un ange,
Je ne craindrois d'emporter la victoire,
Dont ton seul cueur en gagneroit la gloire.
Or vienne doncq ce qu'il en adviendra!
J'en ay jecté le dé, là se tiendra
Ma volunté sans aulcun changement.
Et pour mieulx peindre au tien entendement
Ma loyaulté, ma ferme seureté,
Ce dyamant, pierre de fermeté,
En ton doigt blanc, te supplie prendre :
Par qui pourras trop plus qu'heureux me rendre.
O dyamant, dy : « Amant cy m'envoye,
Qui entreprend ceste doubteuse voye,
Pour meriter, par ses œuvres et faicts,
D'estre du rang des vertueux parfaicts;
Afin qu'un jour il puisse avoir sa place
Au desiré lieu de ta bonne grace. »

La dame leut l'epistre tout du long, et de tant plus esmerveilloit de l'affection du cappitaine, que moins le en avoit eu de soupson. Et, en regardant la ta-e du dyamant grande et belle, dont l'anneau estoit maillé de noir, fut en grande peyne de ce qu'elle en oit à faire. Et, après avoir resvé toute la nuict sur ces opos, fut très aise d'avoir occasion de ne luy faire res-nse par faulte de messaigier, pensant en elle-mesme, 'avecq les peynes qu'il portoit pour le service de son istre, il n'avoit besoing d'estre fasché de la maulvaise ponse qu'elle estoit deliberée de luy faire, laquelle remeit à son retour. Mais elle se trouva fort empes-e du dyamant; car elle n'avoit point accoustumé de

se parer aux despens d'aultres que de son mary. Parquoy, elle, qui estoit de bon entendement, pensa de faire proficter cest anneau à la conscience du cappitaine. Elle despescha ung sien serviteur, qu'elle envoya à la damoiselle femme du cappitaine, en feignant que ce fust une religieuse de Tarascon qui luy escripvit une telle lettre:

« Madame, monsieur vostre mary est passé par icy bien peu avant son embarquement, et, après s'estre confessé et receu son Createur comme bon chrestien, m'a declairé ung faict qu'il avoit sur sa conscience : c'est le regret de ne vous avoir tant aymée comme il debvoit. Et me pria et conjura à son partement, de vous envoyer ceste lettre avec ce dyamant, lequel il vous prie de garder pour l'amour de luy, vous asseurant que, si Dieu le faict retourner en santé, jamais femme ne fut mieulx traictée que vous serez; et ceste pierre de fermeté vous en fera foy pour luy. Je vous prie l'avoir pour recommandé en vos bonnes prières, car aux miennes il aura part toute ma vie. »

Ceste lettre, parfaicte et signée au nom d'une religieuse, fut envoyée par la dame à la femme du cappitaine. Et, quand la bonne vielle veid la lettre et l'anneau, il ne fault demander combien elle pleura de joye et de regret d'estre aymée et estimée de son bon mary, de la vue duquel elle se voyoit estre privée. Et, en baisant l'anneau plus de mille fois, l'arrousoit de ses larmes, benissant Dieu qui, sur la fin de ses jours, luy avoit redonné l'amitié de son mary, laquelle elle avoit tenue longtemps pour perdue; et, remerciant la religieuse qui estoit cause de tant de bien, à laquelle feit la meilleure response qu'elle peut, que le messaigier rapporta en bonne diligence à sa maistresse, qui ne la leut, ny n'entendit ce que lui dist son serviteur, sans en rire bien fort. Et se contenta d'estre deffaicte de son dyamant par si profictable moyen, que de reunir le mary et la femme en bonne amitié, dont luy sembla avoir gagné ung royaulme.

Ung peu de temps après, vindrent nouvelles de la deffaicte et mort du pauvre cappitaine, et comme il fut abandonné de ceulx qui le debvoient secourir, et son entreprinse revelée par les Rhodiens, qui la debvoient tenir

secrette; en telle sorte que luy avecq tous ceulx qui descendirent en terre, qui estoient en nombre de quatre vingts, furent tous tuez : entre lesquelz estoit un gentil homme, nommé Jehan, et ung Turc tenu sur les fons par la dicte dame, lesquelz deux elle avoit donnez au cappitaine, pour faire le voyage avecq luy. Dont l'ung mourut auprès de luy, et le Turc, avecq quinze coups de fleches, se saulva à nouer jusques dedans les vaisseaulx françois. Et par luy seul fut entendue la verité de toute ceste affaire ; car ung gentil homme, que le pauvre cappitaine avait prins pour amy et compaignon, et l'avoit advancé envers le Roy et les plus grands de France, si tost qu'il veid mectre pied à terre au dict cappitaine, retira bien avant en la mer ses vaisseaulx. Et, quand le cappitaine veid son entreprinse descouverte et plus de quatre mil Turcs, se voulut retirer comme il debvoit. Mais le gentil homme, en qui il avoit eu si grande fiance, voyant que par sa mort la charge luy demoroit seule de ceste grande armée et le profict, meit en avant à tous les gentils hommes, qu'il ne falloit pas hazarder les vaisseaulx du Roy, ne tant de gens de bien qui estoient dedans, pour saulver cent personnes seulement ; et ceulx qui n'avoient pas trop de hardiesse furent de son oppinion. Et, voyant le dict cappitaine que plus il les appelloit et plus ils s'eslongnoient de son secours, se retourna devers les Turcs, estant au sablon jusques au genoil, où il feit tant de faicts d'armes et de vaillances, qu'il sembloit que luy seul deust deffaire tous ses ennemys, dont son traistre compaignon avait plus de paour que desir de sa victoire. A la fin, quelques armes qu'il sceut faire, receut tant de coups de fleches de ceulx qui ne pouvoient approcher de luy, que de la portée de leurs arcs, qu'il commencea à perdre tout son sang. Et lors les Turcs, voyans la foiblesse de ces vrais chrestiens, les vindrent charger à grands coups de cymeterre ; lesquelz, tant que Dieu leur donna force et vie, se deffendirent jusques au bout. Le cappitaine appella ce gentil homme, nommé Jehan, que sa dame luy avoit donné, et le Turc aussy, et, en mectant la poincte de son épée en terre, tombant à genoulx auprès, baisa et embrassa la Croix, disant :

« Seigneur, prens l'ame en tes mains, de celuy qui n'a espargné sa vie pour exalter ton nom ! » Le gentil homme nommé Jehan voyant qu'avecq ses parolles la vie luy deffailloit, embrassa, luy, la croix de l'espée qu'il tenoit, pour le cuyder secourir; mais ung Turc, par derriere, luy coupa les deux cuisses et, en criant tout hault : « Allons, cappitaine, allons en paradis veoir Celuy pour qui nous mourons ! » fut compaignon à la mort, comme il avoit esté à la vie du pauvre cappitaine. Le Turc, voyant qu'il ne pouvoit servir à l'ung ny à l'aultre, estant frappé de quinze flèches, se retira vers ses navires, et, en demandant y estre receu, combien qu'il fust seul eschappé des quatre vingts, fut refusé par le traistre compaignon. Mais, luy, qui sçavoit fort bien nager, se jecta dedans la mer, et feit tant, qu'il fut receu en ung petit vaisseau, et, au bout de quelque temps, guery de ses playes. Et, par ce pauvre estrangier, fut la verité congneu entierement à l'honneur du cappitaine et à la honte de son compaignon, duquel le Roy et tous les gens de bien, qui oyrent le bruict, jugerent la meschanceté si grande envers Dieu et les hommes, qu'il n'y avoit mort dont il ne fut digne. Mais, à sa venue, donna tant de choses faulses à entendre, avecq force presens, que non seulement se saulva de pugnition, mais eut la charge de celuy qu'il n'estoit digne de servir de varlet.

Quand ceste piteuse nouvelle vint à la court, madame la Regente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement ; aussi feit le Roy et tous les gens de bien qui le congnoissoient. Et celle qu'il aymoit le mieulx, oyant une si estrange, piteuse et chrestienne mort, changea la dureté du propos qu'elle avoit deliberé luy tenir, en larmes et lamentations ; à quoy son mary luy tint compaignie, se voyans frustrez de l'espoir de leur voyage. Je ne veulx oblier que une damoiselle qui estoit à ceste dame, laquelle aymoit ce gentil homme nommé Jehan, plus que soy-mesme, le propre jour que les deux gentils hommes furent tuez, vint dire à sa maistresse, qu'elle avoit veu en songe celuy qu'elle aimoit tant, vestu de blanc, lequel luy estoit venu dire adieu, et qu'il s'en alloit en paradis avecq son cappitaine. Mais, quand elle

sceut que son songe estoit veritable, elle feit un tel dueil, que sa maistresse avoit assez à faire à la consoler. Au bout de quelque temps, la court alla en Normandie, d'où estoit le gentil homme, la femme duquel ne faillit à faire la reverence à madame la Regente. Et, pour y estre presentée, s'adressa à la dame que son mary avoit tant aymée. Et, en attendant l'heure propre en une eglise, commencea à regretter et louer son mary, et, entre aultres choses, luy dist : « Helas, ma dame ! mon malheur est le plus grand qu'il n'advint oncques à femme, car, à l'heure qu'il m'aymoit plus qu'il n'avoit jamais faict, Dieu me l'a osté. » Et, en ce disant, luy monstra l'anneau qu'elle avoit au doigt comme le signe de sa parfaicte amitié, qui ne fut sans grandes larmes : dont la dame, quelque regret qu'elle en eust, avoit tant d'envie de rire, veu que de sa tromperie estoit sailly un tel bien, qu'elle ne la voulut presenter à madame la Regente, mais la bailla à une aultre et se retira en une chapelle, où elle passa l'envie qu'elle avoit de rire.

« Il me semble, mes dames, que celles à qui on presente de telles choses, debvroient desirer en faire œuvre, qui vint à aussy bonne fin, que feyt ceste bonne dame ; car elles trouveroient que les bienfaicts sont les joyes des bien faisans. Et ne fault point accuser ceste dame de tromperie, mais estimer de son bon sens, qui convertit en bien ce qui de soy ne valoit riens. — Voulez-vous dire, ce dist Normerfide, qu'ung beau dyamant de deux cens escus ne vault riens ? Je vous asseure que, s'il fust tumbé entre mes mains, sa femme ne ses parents n'en eussent riens veu. Il n'est riens mieulx à soy, que ce qui est donné. Le gentil homme estoit mort, personne n'en sçavoit rien : elle se fust bien passée de faire tant plorer ceste pauvre vielle. — En bonne foy, ce dist Hircan, vous avez raison, car il y a des femmes qui, pour se monstrer plus excellentes que les aultres, font des œuvres apparantes contre leur naturel, car nous sçavons bien tous qu'il n'est riens si avaricieux que une femme. Toutesfois, leur gloire passe souvent leur avarice, qui force leurs cueurs à faire ce qu'elles ne veulent. Et croy

que celle qui laissa ainsi le dyamant n'estoit pas digne de le porter. — Hola ! hola ! ce dist Oisille, je me doubte bien qui elle est; parquoy, je vous prie, ne la condamnez sans l'ouyr [1]. — Ma dame, dist Hircan, je ne la condamne point, mais, si le gentil homme estoit autant vertueux que vous dictes, elle estoit honorée d'avoir ung tel serviteur et de porter son anneau ; mais peut-estre que ung moins digne d'estre aymé la tenoit si bien par le doigt, que l'anneau n'y pouvoit entrer. — Vrayement, ce dist Ennasuitte, elle le pouvoit bien garder, puisque personne n'en sçavoit rien. — Comment? ce dist Geburon: toutes choses à ceulx qui ayment sont-elles licites, mais que l'on n'en sçache riens? — Par ma foy, ce dist Saffredent, je ne vois oncques meffaict pugny, sinon la sottise; car il n'y a meurdrier, larron, ny adultere, mais qu'il soit aussy fin que maulvais, qui soit jamais reprins par justice, ny blasmé entre les hommes. Mais souvent la malice est si grande, qu'elle les aveugle ; de sorte qu'ilz deviennent sots, et comme j'ay dict. Seulement les sots sont pugnis, et non les vicieux. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, ce dist Oisille : Dieu peult juger le cueur de ceste dame ; mais, quant à moy, je treuve le faict très honneste et vertueux. Pour n'en debattre plus, je vous prie, Parlamente, donnez vostre voix à quelcun. — Je la donne très voluntiers, ce dist-elle, à Simontault ; car, après ces deux tristes nouvelles, il ne fauldra de nous en dire une qui ne nous fera point plorer. — Je vous remercie, dist Simontault ; en me donnant vostre voix, il ne s'en fault gueres que ne me nommiez plaisant, qui est ung nom que je trouve fort fascheux ; et pour m'en venger, je vous monstreray qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'estre chastes envers quelques uns, ou pour quelque temps ; mais la fin les monstre telles qu'elles sont, comme vous verrez par une histoire très veritable.

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Ne la condamnez point sans voir.*

QUATORSIESME NOUVELLE.

Le seigneur de Bonnivet, pour se venger de la cruauté d'une dame milanoyse, s'accointa d'un gentil homme italian, qu'elle aymoit, sans qu'il en eust encores rien eu que de bonnes paroles et asseurance d'etre aymé. Et, pour parvenir à son intention, luy conseilla si bien, que sa dame luy accorda ce que tant il avoit pourchassé. Dont le gentil homme avertit Bonnivet, qui, après s'estre fait couper les cheveux et la barbe, vestu d'habillemens semblables à ceux du gentil homme, s'en ala sur le my-nuyt mectre sa vengeance à exécution: qui fut cause que la dame, après avoir entendu de luy l'invention qu'il avoit trouvée pour la gaigner, luy promit se departir de l'amytié de ceux de sa nation et s'arreter à luy.

En la duché de Milan, du temps que le grand-maistre de Chaulmont en estoit gouverneur, y avoit ung gentil homme, nommé le seigneur de Bonnivet, qui depuis, par ses merites, fut amiral de France. Estant à Milan, fort aymé du dict grand-maistre et de tout le monde pour les vertuz qui estoient en luy, se trouvoit voluntiers aux festins où toutes les dames se assembloient, desquelles il estoit mieulx voulu que ne fut oncques François, tant pour sa beaulté, bonne grace et bonne parolle, que pour le bruict que chascun luy donnoit d'estre ung des plus adroicts et hardys aux armes qui fust point de son temps. Ung jour, en masque, à ung carnaval, mena dancer une des plus braves et belles dames qui fust point en la ville[1]; et, quand les hautsbois faisoient pause, ne

1. M. Le Roux de Lincy pense avec raison que ce pourrait bien être la fameuse *sennora Clerice* dont a parlé Brantôme (*Capitaine François*, vie de Bonnivet). « Ce fut luy seul, dit-il, qui conseilla au roi François de passer les monts et de suivre M. de Bourbon, *ayant laissé* Marseille, non tant pour le bien

falloit à luy tenir les propos d'amour qu'il sçavoit mieux que nul aultre dire. Mais, elle, qui ne luy debvoit riens de respondre, luy voulut soubdain mettre la paille au devant et l'arrester[1], en l'asseurant qu'elle n'aymoit ni n'aymeroit jamais que son mary, et qu'il ne s'y actendist en aulcune maniere. Pour ceste response, ne se tint le gentil homme refusé, et la pourchassa vivement jusques à la my caresme. Pour toute resolution, il la trouva ferme en propos de n'aymer ne luy ne aultre : ce qu'il ne peut croire, veu la maulvaise grace que son mary avoit et la grande beaulté d'elle. Il se delibera, puisqu'elle usoit de dissimulation, d'user aussi de tromperie; et dès l'heure, laissa la poursuitte qu'il luy faisoit, et s'enquist si bien de sa vie, qu'il trouva qu'elle aymoit ung gentil homme italian, bien saige et honneste.

Le dict seigneur de Bonnivet accointa peu à peu ce gentil homme, par telle doulceur et finesse, qu'il ne s'apparceut de l'occasion, mais l'ayma si parfaictement, qu'après sa dame c'estoit la creature du monde qu'il aymoit le plus. Le seigneur de Bonnivet, pour luy arracher son secret du cueur, faingnit de luy dire le sien, et qu'il aymoit une dame où jamais n'avoit pensé, le priant le tenir secret, et qu'ils n'eussent tous deux que ung cueur et une pensée. Le pauvre gentil homme, pour luy monstrer l'amour reciproque, luy va declairer tout du long celle qu'il portoit à la dame, dont Bonnivet se vouloit venger; et, une fois le jour, s'assembloient en quelque lieu tous deux, pour rendre compte des bonnes fortunes advenues le long de la journée; ce que l'ung faisoit

et le service de son maistre que pour aller recevoir une grande dame de Milan et des plus belles, qu'il avoit faicte pour maistresse quelques années de devant, et en avoit tiré plaisir et en vouloit retaster. On dit que c'est la *sennora Clerice*, pour lors estimée des plus belles dames de l'Italie : voylà qui le menoit. J'ai ouy dire ce conte à une grande dame de ce temps-là, et qu'il en avoit fait cas au Roy de ceste dame et luy en avoit faict venir l'envye de la voir et coucher avec elle; et voylà la principale cause de ce passage du Roy, qui n'est à tous cogneue. »

1. Cette expression vient sans doute de ce qu'on arrête un cheval en lui présentant du fourrage.

en mensonge, et l'aultre en verité. Et confessa le gentil homme avoir aymé trois ans ceste dame, sans en avoir riens eu, sinon bonnes parolles et asseurance d'estre aymé. Le dict de Bonnivet luy conseilla tous les moyens qu'il luy fut possible pour parvenir à son intention; dont il se trouva si bien, que, en peu de jours, elle luy accorda tout ce qu'il demandoit; il ne restoit que de trouver le moyen; ce que bien tost, par le conseil du seigneur de Bonnivet, fut trouvé. Et, ung jour, avant souper, luy dist le gentil homme : « Monsieur, je suis plus tenu à vous qu'à tous les hommes du monde, car, par vostre bon conseil, j'espere avoir ceste nuict ce que tant d'années j'ay desiré. — Je te prie, mon amy, ce luy dist Bonnivet, compte-moy la sorte de ton entreprinse, pour veoir s'il y a tromperie ou hazard, pour te y servir de bon amy. » Le gentil homme luy va compter comme elle avoit moyenné de faire laisser la grande porte de la maison ouverte, soubz coulleur de quelque maladie qu'avoit ung de ses freres, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville querir ses necessitez; et qu'il pourroit entrer seurement dedans la court, mais qu'il se gardast de monter par l'escallier, et qu'il passast par ung petit degré qui estoit à main droicte, et entrast en la premiere gallerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau pere et de ses beaulx freres se rendoient; et qu'il choisist bien la troisiesme plus près du dict degré, et, si en la poussant doulcement, il la trouvoit fermée, qu'il s'en allast, estant asseuré que son mary estoit revenu, lequel toutesfois ne devoit revenir de deux jours; et que, s'il la trouvoit ouverte, il entrast doulcement, et qu'il la refermast hardiment au coureil, sçachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, et que surtout il n'oubliast à faire faire des soulliers de feutre, de paour de faire bruict; et qu'il se gardast bien de venir plus tost que deux heures après minuict ne furent passées, pource que ses beaulx freres, qui aymoient fort le jeu, ne s'alloient jamais coucher, qu'il ne fust plus d'une heure. Le dict de Bonnivet luy respondit : « Va, mon amy, Dieu te conduise; je le prie qu'il te garde d'inconvenient : si ma compaignie y sert de quelque chose, je n'espargneray riens qui soit en ma puis-

sance. » Le gentil homme le mercia bien fort, et luy dist qu'en ceste affaire il ne pouvoit estre trop seul; et s'en alla pour y donner ordre.

Le seigneur de Bonnivet ne dormit pas de son costé et, voyant qu'il estoit heure de se venger de sa cruelle dame, se retira de bonne heure en son logis, et se feit coupper la barbe de la longueur et largeur que l'avoit le gentil homme; aussi, se feit coupper les cheveux, à fin qu'à le toucher on ne peust congnoistre leur difference. Il n'oblia pas les escarpins de feutre et le demorant des habillemens semblables au gentil homme. Et, pource qu'il estoit fort aymé du beau pere de ceste femme, ne craignit d'y aller de bonne heure, pensant que s'il estoit apparceu il iroit tout droict à la chambre du bon homme avec lequel il avoit quelque affaire. Et, sur l'heure de minuict, entra en la maison de ceste dame, où il trouva assez d'allans et de venans; mais, parmy eulx, passa sans estre congneu et arriva en la gallerie. Et, touchant les deux premieres portes, les trouva fermées, et la troisiesme non, laquelle doulcement il poussa. Et, entré qu'il fut en la chambre de la dame, la referma au coureil, et veid toute ceste chambre tendue de linge blanc, le pavement et le dessus de mesmes [1], et ung lict, de toille fort deliée, tant bien ouvré de blanc qu'il n'estoit possible de plus; et la dame seule dedans avecq son scofion et la chemise toute couverte de perles et de pierreries; ce qu'il veid par ung coin du rideau, avant que d'estre apparceu d'elle; car il y avoit ung grand flambeau de cire blanche, qui rendoit la chambre claire comme le jour. Et, de paour d'estre congneu d'elle, alla premierement tuer le flambeau, puis se despouilla, et s'alla coucher auprès d'elle. Elle, qui cuydoit que ce fust celuy qui si longuement l'avoit aymée, luy feit la meilleure chere qui luy fust possible. Mais, luy, qui sçavoit bien que c'estoit au nom d'un aultre, se garda de luy dire ung seul mot, et ne pensa qu'à mettre sa vengeance à execution : c'est de luy oster son honneur et sa chasteté, sans luy en sçavoir gré ni grace. Mais, contre sa volunté

1. *Le plancher* et le *plafond*.

et deliberation, la dame se tenoit si contante de ceste vengeance, qu'elle l'estimoit recompensé de tous ses labeurs jusques à ce que une heure après minuict sonna qu'il estoit temps de dire adieu. Et, à l'heure, le plus bas qu'il luy fut possible, luy demanda si elle estoit aussi contante de luy que luy d'elle. Elle, qui cuydoit que ce fust son amy, luy dist que non seullement elle estoit contante, mais esmerveillée de la grandeur de son amour, qui l'avoit gardé une heure sans luy pouvoir respondre. A l'heure, il se print à rire bien fort, luy disant : « Or sus, ma dame, me refuserez-vous une aultre fois, comme vous avez accoustumé de faire jusques icy? » Elle, qui le congneut à la parole et au ris, fust si desesperée d'ennuy, de honte, qu'elle l'appella plus de mille fois *meschant, traistre* et *trompeur*, se voulant jecter du lict à bas pour chercher un cousteau, à fin de se tuer, veu qu'elle estoit si malheureuse qu'elle avoit perdu son honneur pour ung homme qu'elle n'aymoit point et qui, pour se venger d'elle, pourroit divulguer ceste affaire par tout le monde. Mais il la retint entre ses bras, et, par bonnes et doulces parolles, l'asseura de l'aymer plus que celuy qui l'aymoit et de celer ce qui touchoit son honneur, si bien qu'elle n'en auroit jamais blasme. Ce que la pauvre sotte creut; et, entendant de luy l'invention qu'il avoit trouvée et la peine qu'il avoit prinse pour la gaingner, luy jura qu'elle l'aymeroit mieulx que l'aultre, qui n'avoit sceu celer son secret; et qu'elle congnoissoit bien le contraire du faulx bruict que l'on donnoit aux François ; car ilz estoient plus saiges, perseverans et secrets que les Italians. Parquoy, doresnavant elle se departoit de l'oppinion de ceux de sa nation, pour se arrester à luy. Mais elle le pria bien fort que pour quelque temps il ne se trouvast en lieu ne festin où elle fust, sinon en masque; car elle sçavoit bien qu'elle auroit si grande honte, que sa contenance la declaireroit à tout le monde. Il luy en feit promesse, et aussi la pria que, quand son amy viendroit à deux heures, elle lui feit bonne chere, et puis peu à peu elle s'en pourroit deffaire. Dont elle feit si grande difficulté, que, sans l'amour qu'elle luy portoit, pour riens ne l'eust accordé. Toutesfois, en luy disant adieu, la rendit si satisfaicte qu'elle

eust bien voulu qu'il y fust demouré plus longuement.

Après qu'il fut levé et qu'il eut reprins ses habillemens, saillit hors de la chambre, et laissa la porte entr'ouverte comme il l'avoit trouvée. Et, pour ce qu'il estoit près de deux heures, et qu'il avoit paour de trouver le gentil homme en son chemin, se retira au hault du degré, où bientost après il le veid passer et entrer en la chambre de sa dame. Et luy, s'en alla en son logis, pour reposer son travail; ce qu'il feit de sorte que neuf heures du matin le trouverent au lict : où, à son lever, arriva le gentil homme, qui ne faillit à luy compter sa fortune, non si bonne comme il l'avoit esperée, car il dist que, quand il entra en la chambre de sa dame, il la trouva levée en son manteau de nuict, avecques une bien grosse fiebvre, le pouls fort esmeu, le visaige en feu et la sueur qui commençoit à luy prendre, de sorte qu'elle le pria s'en retourner incontinant; car, de paour d'inconvenient, n'avoit osé appeler ses femmes, dont elle estoit si mal, qu'elle avoit plus besoing de penser à la mort qu'à l'amour, et d'oyr parler de Dieu que de Cupido; estant marrye du hazard où il s'estoit mis pour elle, veu qu'elle n'avoit puissance en ce monde de luy rendre ce qu'elle esperoit faire en l'aultre bientost. Dont il fust si estonné et marry, que son feu et sa joye s'estoient convertis en glace et en tristesse, et s'en estoit incontinant departy. Et, au matin, au poinct du jour, avoit envoyé sçavoir de ses nouvelles, et que pour vray elle estoit très mal. Et, en racomptant ses douleurs ploroit si très fort, qu'il sembloit que l'ame s'en deust aller par ses larmes. Bonnivet, qui avoit tant envie de rire que l'aultre de plorer, le consola le mieulx qu'il luy fust possible, luy disant que les amours de longue durée ont tousjours un commencement difficile, et qu'amour luy faisoit ce retardement pour luy faire trouver la jouissance meilleure; et, en ces propos, se departirent. La dame garda quelques jours le lict; et, en recouvrant sa santé, donna congié à son premier serviteur, le fondant sur la craincte qu'elle avoit eu de la mort et le remords de sa conscience, et s'arresta au seigneur Bonnivet, dont l'amitié dura, selon la coustume, comme la beaulté des fleurs des champs.

« Il me semble, mes dames, que les finesses du gentil homme valent bien l'hypocrisie de cette dame, qui, après avoir tant contrefaict la femme de bien, se declaira si folle. — Vous direz ce qu'il vous plaira des femmes, dist Ennasuitte, mais ce gentil homme feit un tour meschant. Est-il dict que si une dame en aymoit un, l'aultre la doibve avoir par finesse? — Croyez, ce dist Geburon, que telles marchandises ne se peuvent mettre en vente, qu'elles ne soient emportées par les plus offrans et derniers encherisseurs. Ne pensez pas que ceulx qui poursuivent les dames prennent tant de peyne pour l'amour d'elles ; car c'est seullement pour l'amour d'eulx et de leur plaisir. — Par ma foy, ce dist Longarine, je vous croy ; car, pour vous en dire la verité, tous les serviteurs que j'ay jamais eu, m'ont tousjours commencé leurs propos par moy, monstrans desirer ma vie, mon bien, mon honneur ; mais la fin en a esté pour eulx, desirans leur plaisir et leur gloire. Parquoy, le meilleur est de leur donner congié dès la première partie de leur sermon ; car quand on vient à la seconde, on n'a pas tant d'honneur à les refuser, veu que le vice de soy, quand il est congneu, est refusable. — Il fauldroit doncques, ce dist Ennasuitte, que, dès que ung homme ouvre la bouche, on le refusast sans sçavoir qu'il veult dire ? » Parlamente luy respondit : « Ma compaigne ne l'entend pas ainsi ; car on sçait bien que au commencement une femme ne doibt jamais faire semblant d'entendre où l'homme veult venir, ny encores, quand il le declaire, de le pouvoir croyre ; mais, quand il vient à en jurer bien fort, il me semble qu'il est plus honneste aux dames de le laisser en ce beau chemin, que d'aller jusques à la vallée. — Voire mais, ce dist Nomerfide, devons-nous croire par là, qu'ils nous aiment par mal? Est-ce pas peché de juger son prochain? — Vous en croirez ce qu'il vous plaira, dist Oisille : mais il fault tant craindre qu'il soit vray, que, dès que vous en appercevez quelque estincelle, vous debvez fuir ce feu, qui a plus tost bruslé un cueur, qu'il ne s'en est apparceu, — Vrayement, ce dist Hircan, voz lois sont trop dures. Et si les femmes vouloient, selon vostre advis, estre si rigoureuses, aux-

quelles la doulceur est tant seante, nous changerions aussy nos doulces supplications en finesses et forces. — Le mieulx que je y voye, dist Simontault, c'est que chascun suive son naturel. Qui ayme ou qui n'ayme point le monstre sans dissimulation ! — Pleust à Dieu, ce dist Saffredent, que ceste loy apportast autant d'honneur qu'elle feroit de plaisir ! » Mais Dagoucin ne se sceut tenir de dire : « Ceulx qui aymeroient mieulx mourir, que leur volunté fust congneue, ne se pourroient accorder à vostre ordonnance ? — Mourir ! ce dist Hircan ; encores est-il à naistre le bon chevalier qui pour telle chose publicque vouldroit mourir. Mais laissons ces propos d'impossibilité, et regardons à qui Simontault donnera sa voix. — Je la donne, dist Simontault, à Longarine, car je la regardois tantost, qu'elle parloit toute seule : je pense qu'elle recordoit quelque bon rolle, et si n'a point accoustumé de celer la verité soit contre homme ou contre femme. — Puis que vous m'estimez si veritable, respondist Longarine, je vous racompteray une histoire, que, nonobstant qu'elle ne soit tant à la louange des femmes que je vouldrois, si verrez-vous qu'il y en a ayans aussy bon cueur, aussy bon esprit, et aussy pleines de finesses que les hommes. Si mon compte est un peu long, vous aurez patience. »

QUINZIESME NOUVELLE

Par la faveur du Roy Françoys, un simple gentil homme de court espousa une femme fort riche, de laquelle toutesfois tant pour sa grande jeunesse que pour ce qu'il avoit son cueur ailleurs, il tint si peu de conte, que, elle, meue de despit et vaincue de desespoir, après avoir serché tous moyens de luy complaire, advisa de se reconforter aultre part des ennuys qu'elle enduroit avecq son mary.

En la court du Roy François premier, y avoit ung gentil homme, duquel je congnois si bien le nom que je

le veulx point nommer. Il estoit pauvre, n'ayant point cinq cens livres de rente, mais il estoit tant aymé du Roy pour les vertus dont il estoit plein, qu'il vint à espouser une femme si riche, qu'ung grand seigneur s'en fust bien contanté. Et, pour ce qu'elle estoit encores bien jeune, pria une des plus grandes dames de la court de la vouloir tenir avecq elle ; ce qu'elle feit très voluntiers. Or, estoit ce gentil homme tant honneste, beau et plein de toute grace, que toutes les dames de la court en faisoient bien grand cas. Et, entre aultres, une que le Roy aymoit, qui n'estoit si jeune ne si belle que la sienne. Et, pour la grande amour qu'il luy portoit, tenoit si peu de compte de sa femme, que à peine en ung an couchoit-il une nuict avec elle. Et ce qui plus luy estoit importable c'est que jamais il ne parloit à elle, ne luy faisoit signe d'amitié. Et, combien qu'il jouist de son bien, il luy en faisoit si petite part, qu'elle n'estoit pas habillée comme il luy appartenoit, ne comme elle desiroit. Dont la dame avecq qui elle estoit, reprenoit souvent le gentil homme, en luy disant : « Vostre femme est belle, riche et de bonne maison, et vous ne tenez non plus compte d'elle, que si elle estoit tout le contraire ; ce que son enfance et jeunesse a supporté jusques icy ; mais j'ay paour, quand elle se verra grande et belle, que son mirouer et quelcun qui ne vous aymera pas, luy remonstre sa beaulté si peu de vous prisée, et que, par despit, elle face ce que, estant de vous bien traictée, n'oseroit jamais penser. » Le gentil homme, qui avoit son cueur ailleurs, se mocqua très bien d'elle et ne laissa, pour ses enseignemens, à continuer la vie qu'il menoit. Mais, deux ou trois ans passez, sa femme commença à devenir une des plus belles femmes qui fust point en France, tant qu'elle eut le bruict de n'avoir à la court sa pareille. Et plus elle se sentoit digne d'estre aymée, plus s'ennuya de veoir que son mary n'en tenoit compte : tellement, qu'elle en print ung si grand desplaisir, que, sans la consolation de sa maistresse, elle estoit quasi au desespoir. Et, après avoir cherché tous les moyens de complaire à son mary qu'elle pouvoit, pensa en elle-même qu'il estoit impossible qu'il l'aymast, veu la grande amour qu'elle luy por-

toit, sinon qu'il eust quelque aultre fantaisie en son entendement; ce qu'elle chercha si subtilement, qu'elle trouva la verité, et qu'il estoit toutes les nuicts si empesché ailleurs, qu'il oublioit sa femme et sa conscience.

Et, après qu'elle fut certaine de la vie qu'il menoit, print une telle melencolie, qu'elle ne se vouloit plus habiller que de noir, ne se trouver en lieu où l'on feist bonne chere. Dont sa maistresse, qui s'en apparceut, feit tout ce qui luy fust possible pour la retirer de ceste oppinion, mais elle ne peust. Et, combien que son mary en fust assez adverty, il fut plus prest à s'en mocquer, que de y donner remede. Vous sçavez, mes dames, que ainsy que extreme joye est occupée par pleurs, aussy extreme ennuy prend fin par quelque joye? Parquoy, ung jour, advint que ung grand seigneur, parent proche de la maistresse de ceste dame et qui souvent la frequentoit, entendant l'estrange façon dont le mary la traictoit, en eut tant de pitié qu'il se voulut essayer à la consoler; et, en parlant avecq elle, la trouva si belle, si saige et si vertueuse, qu'il desira beaucoup d'estre en sa bonne grace, que de luy parler de son mary, sinon pour luy monstrer le peu d'occasion qu'elle avoit de l'aymer.

Ceste dame, se voyant delaissée de celuy qui la debvoit aymer, et d'aultre costé aymée et requise d'ung si beau prince, se tint bien heureuse d'estre en sa bonne grace. Et, combien qu'elle eust tousjours desir de conserver son honneur, si prenoit-elle grand plaisir de parler à luy et de se veoir aymée et estimée; chose dont quasi elle estoit affamée. Ceste amitié dura quelque temps, jusques à ce que le Roy s'en apparceut, qui portoit tant d'amour au gentil homme, qu'il ne vouloit souffrir que nul luy feist honte ou desplaisir. Parquoy, il pria bien fort ce prince d'en vouloir oster sa fantaisie, et que, s'il continuoit, il seroit très mal content de luy. Ce prince, qui aymoit trop mieulx la bonne grace du Roy que toutes les dames du monde, luy promist, pour l'amour de luy, d'abandonner son entreprinse, et que dès le soir il iroit prendre congé d'elle. Ce qu'il feit, si tost qu'il sceut qu'elle estoit retirée en son logis, où logeoit le gentil homme en une chambre sur la sienne. Et, estant au soir

à la fenestre, veid entrer ce prince en la chambre de sa femme, qui estoit soubz la sienne; mais le prince, qui bien l'advisa, ne laissa d'y entrer. Et, en disant adieu à celle dont l'amour ne faisoit que commencer, luy allegua pour toutes raisons le commandement du Roy.

Après plusieurs larmes et regrets qui durerent jusques à une heure après minuict, la dame luy dist pour conclusion : « Je loue Dieu, Monseigneur, dont il luy plaist que vous perdiez ceste oppinion, puisqu'elle est si petite et foible, que vous la pouvez prendre et laisser par le commandement des hommes. Car, quant à moy, je n'ay point demandé congé ny à maistresse, ny à mary, ny à moy-mesmes, pour vous aymer ; car Amour, s'aidant de vostre beaulté et de vostre honnesteté, a eu telle puissance sur moy, que je n'ay congneu aultre Dieu ne aultre Roy que luy. Mais, puis que vostre cueur n'est pas si remply de vray amour, que craincte ny trouve encores place, vous ne pouvez estre amy parfaict, et d'un imparfaict, je ne veulx poinct faire amy aymé parfaictement, comme j'avois deliberé faire de vous. Or adieu, Monseigneur, duquel la craincte ne merite la franchise de mon amitié ! » Ainsi s'en alla pleurant ce seigneur, et, en se retournant, advisa encores le mary estant à la fenestre, qui l'avoit vu entrer et saillir. Parquoy, le lendemain, luy compta l'occasion pourquoy il estoit allé veoir sa femme et le commandement que le Roy luy avoit faict : dont le gentil homme en fut fort content et en remercia le Roy. Mais, voyant que sa femme tous les jours embellissoit, et luy devenoit viel et amoindrissoit sa beaulté, commença à changer de rolle, prenant celuy que long temps il avoit faict jouer à sa femme ; car il la cherchoit plus que de coustume, et prenoit garde sur elle. Mais, de tant plus elle le fuyoit, qu'elle se voyoit cherchée de luy, desirant luy rendre partie des ennuiz qu'elle avoit euz pour estre de luy peu aymé. Et, pour ne perdre si tost le plaisir que l'amour luy commençoit à donner, se va adresser à un jeune gentil homme, tant si très beau, bien parlant, et de si bonne grace, qu'il estoit aymé de toutes les dames de la court. Et, en luy faisant ses complainctes de la façon comme elle avoit esté traic-

tée, l'incita d'avoir pitié d'elle, de sorte que le gentil homme n'oublia rien pour essayer à la reconforter. Et, elle, pour se recompenser de la perte d'ung prince qui l'avoit laissée, se meit à aymer si fort ce gentil homme, qu'elle oublia son ennuy passé, et ne pensa, sinon à finement conduire son amitié. Ce qu'elle sceut si bien faire, que jamais sa maistresse ne s'en apparceut, car, en sa presence, se gardoit bien de parler à luy. Mais, quand elle luy vouloit dire quelque chose, s'en alloit veoir quelques dames qui demouroient à la court, entre lesquelles y en avoit une dont son mary faingnoit d'estre amoureux.

Or, ung soir, après soupper, qu'il faisoit obscur, se desroba la dicte dame, sans appeller nulle compaignie, et entra en la chambre des dames, où elle trouva celuy qu'elle aimoit mieulx que elle-mesmes ; et, en se asseant auprès de luy, appuyez sur une table, parloient ensemble, feignans de lire en ung livre. Quelcun que le mary avoit mis au guet, luy vint rapporter là où sa femme estoit allée ; mais luy, qui estoit saige, sans en faire semblant, s'y en alla le plus tost qu'il peust. Et, entrant en la chambre, veid sa femme lisant le livre, qu'il faingnit ne veoir point, mais alla tout droict parler aux dames qui estoient de l'aultre costé. Ceste pauvre dame, voyant que son mary l'avoit trouvée avecq celuy auquel devant luy elle n'avoit jamais parlé, fust si transportée, qu'elle perdit sa raison, et, ne pouvant passer par le banc, saulta sur la table, et s'enfuit, comme si son mary avecq l'espée nue l'eust poursuivie ; et alla trouver sa maistresse, qui se retiroit en son logis.

Et, quand elle fut deshabillée, se retira la dicte dame, à laquelle une de ses femmes vint dire que son mary la demandoit. Elle luy respondit franchement, qu'elle n'iroit point, et qu'il estoit si estrange et austere, qu'elle avoit paour qu'il ne luy feist ung mauvais tour. A la fin, de paour de pis, s'y en alla. Son mary ne luy en dist ung seul mot, sinon quand ilz furent dedans le lict. Elle, qui ne sçavoit pas si bien dissimuler que luy, se print à pleurer. Et, quand il luy eust demandé pourquoy c'estoit, elle luy dist qu'elle avoit paour qu'il fust courroucé contre

elle, pource qu'il l'avoit trouvée lisant avecq ung gentil homme. A l'heure, il luy respondit que jamais il ne luy avoit deffendu de parler à homme, et qu'il n'avoit trouvé maulvais qu'elle y parlast, mais ouy bien de s'en estre fuie devant luy, comme si elle eust faict chose digne d'estre reprinse, et que ceste fuitte seullement luy faisoit penser qu'elle aymoit le gentil homme. Parquoy il luy deffendit que jamais il ne luy advint de luy parler, ny en public, ny en privé, luy asseurant que, la premiere fois qu'elle y parleroit, il la tueroit sans pitié ne compassion. Ce qu'elle accepta très voluntiers, faisant bien son compte de n'estre pas une aultre fois si sotte. Mais, parce que les choses où l'on a volunté, plus elles sont deffendues et plus elles sont desirées, ceste pauvre femme eust bientost oublié les menaces de son mary et les promesses d'elle ; car, dès le soir mesme, elle, estant retournée coucher en une aultre chambre, avec d'aultres damoiselles et ses gardes, envoya prier le gentil homme de la venir veoir la nuict. Mais le mary, qui estoit si tormenté de jalousie qu'il ne pouvoit dormir, va prendre une cappe et un varlet de chambre avecq luy, ainsi qu'il avoit ouy dire que l'autre alloit la nuict, et s'en va frapper à la porte du logis de sa femme. Elle, qui n'attendoit rien moins que luy, se leva toute seule et print des brodequins fourrés et son manteau qui estoit auprès d'elle ; et, voyant que trois ou quatre femmes qu'elle avoit estoient endormies, saillit de sa chambre et s'en va droict à la porte où elle ouyt frapper. Et, en demandant : « Qui est-ce ? » luy fut respondu le nom de celuy qu'elle aymoit ; mais, pour en estre plus asseurée, ouvrit un petit guichet, en disant : « Si vous estes celluy que vous dictes, baillez-moi la main, et je la congnoistray bien. » Et quand elle toucha la main de son mary, elle le congneut, et, en fermant vistement le guichet, se print à crier « Ha ! monsieur, c'est vostre main ! » Le mary luy respondit par grand courroux : « Ouy, c'est la main qui vous tiendra promesse ; parquoy, ne faillez à venir, quand je le vous manderay. » En disant ceste parolle, s'en alla en son logis, et elle retourna en sa chambre, plus morte que vive, et dist tout hault à ses femmes : « Levez-vous, mes

amies ; vous avez trop dormy pour moy, car, en vous cuydant tromper, je me suis trompée la premiere. » En ce disant, se laissa tumber au milieu de la chambre toute esvanouye. Ces pauvres femmes se leverent à cry, tant estonnées de veoir leur maistresse, comme morte, couchée par terre, et d'oyr ses propos, qu'elles ne sceurent que faire, sinon que de courir aux remedes pour la faire revenir. Et, quand elle peust parler, leur dist : « Aujourd'hui voyez-vous, mes amies, la plus malheureuse creature qui soit sur la terre ! » et leur va compter toute sa fortune, les prians la vouloir secourir, car elle tenoit sa vie pour perdue.

Et, en la cuydant reconforter, arriva un varlet de chambre de son mary, par lequel il luy mandoit qu'elle allast incontinant à luy. Elle, embrassant deux de ses femmes, commença à crier et à pleurer, les prians ne la laisser point aller, car elle estoit seure de mourir. Mais le varlet de chambre l'asseura que non, et qu'il prenoit sur sa vie, qu'elle n'auroit nul mal. Elle, voyant qu'il n'y avoit point de resistence, se jecta entre les bras de ce pauvre serviteur, luy disant : « Puis qu'il le fault, porte ce malheureux corps à la mort ! » Et à l'heure, demy esvanouye de tristesse, fut emportée du varlet de chambre au logis de son maistre; aux pieds duquel tumba ceste pauvre dame, en lui disant : « Monsieur, je vous supplie avoir pitié de moy, et je vous jure la foy que je doibs à Dieu, que je vous diray la verité du tout. » A l'heure, il luy dist comme un homme desespéré : « Par Dieu, vous me la direz ! » et chassa dehors tous ses gens. Et, pource qu'il avoit tousjours congneu sa femme devote, pensa bien qu'elle ne se oseroit parjurer sur la vraye Croix : il en demanda une fort belle, qu'il avoit ; et quand ilz furent tous deux seuls, la feit jurer dessus qu'elle luy diroit la verité de ce qu'il luy demanderoit. Mais, elle, qui avoit desja passé les premieres apprehensions de la mort, reprint cueur, se deliberant, avant que mourir, de ne luy celer la verité, et aussy de ne dire chose dont le gentil homme qu'elle aymoit peust avoir à souffrir. Et après avoir ouy toutes les questions qu'il luy faisoit, luy respondit ainsy : « Je ne veulx point, mon-

sieur, justifier, ne faire moindre envers vous l'amour que j'ay portée au gentil homme dont vous avez soupsons, car vous ne le pourriez ny ne devriez croire, veu l'experience que aujourd'huy vous en avez eue ; mais je desire bien vous dire l'occasion de ceste amitié. Entendez, monsieur, que jamais femme n'ayma autant mary que je vous ay aimé ; et depuis que je vous espousay jusques en ceste aage icy, il ne sceut jamais entrer en mon cueur aultre amour que la vostre. Vous sçavez que, encores estant enfant, mes parens me vouloient marier à personnaige[1] plus riche et de plus grande maison que vous, mais jamais ne m'y sceurent faire accorder, dès l'heure que j'eus parlé à vous ; car, contre toute leur oppinion, je tins ferme pour vous avoir, sans regarder ny à vostre pauvreté, ny aux remonstrances que ilz me faisoient. Et vous ne pouvez ignorer quel traictement j'ay eu de vous jusques icy, et comme vous m'avez aymée et estimée ; dont j'ay porté tant d'ennuy et de desplaisir que, sans l'ayde de la dame avecq laquelle vous m'avez mise, je fusse desesperée. Mais, à la fin, me voyant grande et estimée belle d'un chascun, fors que de vous seul, j'ay commencé à sentir si vivement le tort que vous me tenez, que l'amour que je vous portois s'est convertie en haine, et le desir de vous obeir en celluy de vengeance. Et sur ce desespoir me trouva ung prince, lequel pour obeyr au Roy plus que à l'amour, me laissa à l'heure que je commençois à sentir la consolation de mes tormens par ung amour honneste. Et, au partir de luy, trouvay cestuy-cy, qui n'eut point la peine de me prier ; car sa beaulté, son honnesteté, sa grace et ses vertuz meritent bien estre cherchées et requises de toutes femmes de bon entendement. A ma requeste et non à la sienne, il m'a aymée avecq tant d'honnesteté, que oncques en sa vie ne me requist chose que l'honneur ne luy peust accorder. Et combien que le peu d'amour que j'ay occasion de vous porter me donnast excuse de ne vous tenir foy ne loyaulté, l'amour seul que j'ay à Dieu et à mon honneur m'ont jusques icy gardée d'avoir faict chose dont j'aye besoing de confession ne de honte. Je ne vous veulx point nyer que, le plus souvent qu'il m'estoit possible, je n'al-

lasse parler à luy dans une garde-robbe, faingnant d'aller dire mes oraisons ; car jamais, en femme, ne en homme, je ne me fiay de conduire ceste affaire. Je ne veulx point aussi nyer que, estant en ung lieu si privé et hors de tout soupson, je ne l'aye baisé de meilleur cueur que je ne fais vous. Mais je ne demande jamais mercy à Dieu, si entre nous deux il y a jamais eu aultre privaulté plus avant, ne si jamais il m'en a pressée, ne si mon cueur en a eu le desir ; car j'estois si aise de le veoir, qu'il ne me sembloit point qu'il y eust au monde ung aultre plaisir. Et vous, monsieur, qui estes seul la cause de mon malheur,vouldriez-vous prendre vengeance d'une oeuvre, dont si long temps a vous m'avez donné exemple, sinon que la vostre estoit sans honneur et conscience? Car, vous le sçavez et je sçay bien que celle que vous aymez ne se contente point de ce que Dieu et la raison commandent. Et combien que la loy des hommes donne si grand deshonneur aux femmes qui ayment aultres que leurs maris, si est-ce que la loy de Dieu n'exempte point les mariz qui ayment aultres que leurs femmes. Et, s'il fault mectre à la balance l'offense de vous et de moy, vous estes homme saige et experimenté et d'aage, pour congnoistre et eviter le mal ; moy, jeune et sans experience nulle de la force et puissance d'amour. Vous avez une femme qui vous cherche, estime et ayme plus que sa vie propre, et j'ay ung mary qui me fuit, qui me hait et me desprise plus que chamberiere. Vous aymez une femme desja d'aage et en maulvais point et moins belle que moy; et j'ayme ung gentil homme plus jeune que vous, plus beau que vous, et plus aymable que vous. Vous aymez la femme d'ung des plus grands amis que vous ayez en ce monde et l'amye de vostre maistre, offensant d'un costé l'amitié et de l'aultre la reverence que vous debvez à tous deux ; et j'ayme ung gentil homme qui n'est à rien lié, sinon à l'amour qu'il me porte. Or, jugez sans faveur lequel de nous deux est le plus punissable ou excusable, ou vous, estimé homme saige et experimenté, qui, sans occasion donnée de mon costé, avez non seullement à moy, mais au Roy auquel vous estes tant obligé, faict un si meschant tour ; ou moy, jeune et ignorante, desprisée

et contemnée de vous, aymée du plus beau et honneste gentil homme de France, lequel j'ay aymé, par le desespoir de ne pouvoir jamais estre aymée de vous ? »

Le mary, oyant ces propos pleins de verité, dicts d'un si beau visaige, avec une grace tant asseurée et audacieuse, qu'elle monstroit ne craindre ne meriter nulle pugnition, se trouva tant surprins d'estonnement, qu'il ne sceut que lui respondre, sinon que l'honneur d'ung homme et d'une femme n'estoient pas semblables. Mais, toutesfois, puis qu'elle luy juroit qu'il n'y avoit point eu, entre celuy qu'elle aymoit et elle, aultre chose, il n'estoit point deliberé de luy en faire pire chere; par ainsy qu'elle n'y retournast plus, et que l'un ne l'aultre n'eussent plus de recordation des choses passées; ce qu'elle luy promist, et allerent coucher ensemble, par bon accord.

Le matin, une vielle damoiselle, qui avoit grand paour de la vie de sa maistresse, vint à son lever et lui demanda : « Et puis, ma dame, comment vous va? » Elle luy respondit en riant : « Croyez, m'amie, qu'il n'est point ung meilleur mary que le mien, car il m'a creue à mon serment. » Et ainsy se passerent cinq ou six jours. Le mary prenoit de si près garde à sa femme, que nuict et jour il avoit guet après elle. Mais il ne la sceut si bien garder, qu'elle ne parlast encores à celuy qu'elle aymoit, en ung lieu obscur et suspect. Toutesfois elle conduisit son affaire si secrettement, que homme ne femme n'en peut sçavoir la verité. Et ne fut que ung bruict que quelque varlet feit d'avoir trouvé un gentil homme et une damoiselle en une estable sous la chambre de la maistresse de ceste dame. Dont le mary eut si grand soupson, qu'il se delibera de faire mourir le gentil homme; et assembla ung grand nombre de ses parens et amis, pour le faire tuer, s'ilz le pouvoient trouver en quelque lieu; mais le principal de ses parens estoit si grand amy du gentil homme qu'il faisoit chercher, qu'en lieu de le surprendre, l'advertissoit de tout ce qu'il faisoit contre luy; lequel, d'aultre costé, estoit tant aymé en toute la court, et si bien accompaigné qu'il ne craingnoit point la puissance de son ennemy; parquoy, il ne fut point trouvé. Mais il s'en vint en une

eglise trouver la maistresse de celle qu'il aymoit, laquelle n'avoit jamais rien entendu de tous les propos passez; car, devant elle, n'avoient encores parlé ensemble. Le gentil homme luy compta le soupson et maulvaise volunté qu'avoit contre luy le mary, et que, nonobstant qu'il en fust innocent, il estoit deliberé de s'en aller en quelque voyage loing, pour oster le bruict qui commençoit fort à croistre. Ceste princesse, maistresse de s'amie, fut fort estonnée d'ouyr ces propos; et jura bien que le mary avoit grand tort d'avoir soupson d'une si femme de bien, où jamais elle n'avoit congneu que toute vertu et honnesteté. Toutesfois, pour l'auctorité où le mary estoit et pour esteindre ce fascheux bruict, luy conseilla la princesse de s'esloingner pour quelque temps, l'asseurant qu'elle ne croioit rien de toutes ces follies et soupsons. Le gentil homme et la dame, qui estoient ensemble avecq elle, furent fort contens de demourer en la bonne grace et bonne oppinion de ceste princesse. Laquelle conseilla au gentil homme, qu'avant son partement, il debvoit parler au mary; ce qu'il feit selon son conseil. Et le trouva en une gallerie près la chambre du Roy, où, avecq ung très asseuré visaige, luy faisant l'honneur qui appartenoit à son estat, luy dist : Monsieur, j'ay toute ma vie eu desir de vous faire service; et pour toute recompense, j'ay entendu que hier au soir me feistes chercher pour me tuer. Je vous supplie, Monsieur, pensez que vous avez plus d'auctorité et puissance que moy, mais, toutesfois, je suis gentil homme comme vous. Il me fascheroit fort de donner ma vie pour riens. Je vous supplie penser que vous avez une si femme de bien, que, s'il y a homme qui vueille dire le contraire, je luy diray qu'il a meschamment menty. Et quant est de moy, je ne pense avoir faict chose dont vous ayez occasion de me vouloir mal. Et, si vous voulez, je demoureray vostre serviteur, ou sinon, je le suis du Roy, dont j'ay occasion de me contenter. » Le gentil homme à qui le propos s'adressoit, luy dist que veritablement il avoit eu quelque soupson de luy, mais qu'il le tenoit si homme de bien, qu'il desiroit plus son amitié que son inimitié; et, en luy disant adieu, le bonnet au poing, l'embrassa comme son grand amy. Vous pouvez penser ce que disoient ceulx

qui avoient eu le soir de devant commission de le tuer, de veoir tant de signes d'honneur et d'amitié : chascun en parloit diversement. Ainsy s'en partit le gentil homme; mais, pource qu'il n'estoit si bien garny d'argent que de beaulté, sa dame luy bailla une bague que son mary luy avoit donnée de la valeur de trois mil escuz, laquelle il engagea pour quinze cens.

Et, quelque temps après qu'il fut party, le gentil homme mary vint à la princesse maistresse de sa femme, et luy supplia donner congié à sa dicte femme pour aller demourer quelque temps avec une de ses seurs. Ce que la dicte dame trouva fort estrange; et le pria tant de luy dire les occasions, qu'il luy en dist une partie, non tout. Après que la jeune dame eut prins congé de sa maistresse et de toute la court, sans pleurer ne faire signe d'ennuy, s'en alla où son mary vouloit qu'elle fust, en la conduicte d'un gentil homme, auquel fut donnée charge expresse de la garder soingneusement ; et surtout que elle ne parlast point sur les chemins à celuy dont elle estoit soupçonnée. Elle, qui sçavoit ce commandement, leur bailloit tous les jours des alarmes, en se moquant d'eulx et de leur maulvais soin. Et, ung jour entre les aultres, elle trouva au partir du logis ung cordelier à cheval, et elle, estant sur sa haquenée, l'entretint par le chemin depuis la disnée jusques à la souppée. Et, quand elle fut à un quart de lieue du logis, elle luy dist : « Mon pere, pour la consolacion que vous m'avez donnée ceste après disnée, voylà deux escuz que je vous donne, lesquelz sont dans ung papier, car je sçay bien que vous n'y oseriez toucher[1]; vous priant que, incontinant que vous serez party d'avecq moy, vous en alliez à travers le chemin, et vous gardez que ceulx qui sont icy ne vous voient. Je le dis pour vostre bien et pour l'obligation que j'ay à vous. » Ce cordelier, bien aise de ses deux escuz, s'en va à travers les champs le grand galop. Et quand il fut assez loing, la dame commença à dire tout hault à ses gens :

1. Les religieux mendiants faisoient vœu de ne jamais toucher ni or ni argent.

« Pensez que vous estes bons serviteurs et bien soingneux de me garder, veu que celuy qu'on vous a tant recommandé, a parlé à moy tout ce jourd'huy, et vous l'avez laissé faire! Vous meritez bien que vostre bon maistre, qui se fie tant à vous, vous donne des coups de baston au lieu de vos gaiges. » Quand le gentil homme qui avoit la charge d'elle ouyt telz propos, il eut si despit qu'il ne pouvoit respondre; picqua son cheval, appellant deux aultres avecq luy, et feit tant, qu'il attaingnit le cordelier, lequel, les voyant venir, fuyoit au mieulx qu'il pouvoit, mais, pource qu'ilz estoient mieulx montez que luy, le pauvre homme fut prins. Et luy, qui ne sçavoit pourquoy, leur cria mercy; et descouvrant son chapperon pour plus humblement les prier teste nue, congneurent bien que ce n'estoit pas celuy qu'ilz cherchoient, et que leur maistresse s'estoit mocquée d'eulx; ce qu'elle feit encores mieulx à leur retour, disant : « C'est à telles gens que l'on doit bailler dames à garder : ils les laissent parler sans sçavoir à qui, et puis, adjoustans foy à leurs paroles, vont faire honte aux serviteurs de Dieu. »

Après toutes ces mocqueries, s'en alla au lieu où son mary avoit ordonné, où ses deux belles seurs et le mary de l'une la tenoient fort subjecte. Et, durant ce temps, entendit son mary comme sa bague estoit en gaige pour quinze cens escuz, dont il fut fort marry; et, pour saulver l'honneur de sa femme et la recouvrer, luy feist dire par ses seurs, qu'elle la retirast et qu'il payeroit quinze cens escuz. Elle, qui n'avoit soulcy de la bague, puis que l'argent demouroit à son amy, luy escripvit comme son mary la contraingnoit de retirer sa bague, et que, à fin qu'il ne pensast qu'elle le feist par diminution de bonne volunté, elle luy envoyoit ung diamant, que sa maistresse luy avoit donné, qu'elle aymoit plus que bague qu'elle eust. Le gentil homme luy envoya très voluntiers l'obligation du marchant, et se tint content d'avoir eu les quinze cens escuz et un dyamant, et demourer asseuré de la bonne grace de s'amie, combien que depuis, tant que le mary vesquit, il n'eut moyen de parler à elle que par escripture. Et, après la mort du mary, pource qu'il pensoit la trouver telle qu'elle luy avoit promis, meist toute

sa diligence de la pourchasser en mariaige; mais il trouva que sa longue absence luy avoit acquis ung compaignon mieulx aymé que luy : dont il eut si grand regret, que, en fuyant les compaignies des dames, chercha les lieux hazardeux, où, avecq autant d'estime que jeune homme pourroit avoir, fina ses jours.

« Voyla, mes dames, que sans espargner nostre sexe, je veux monstrer aux mariz que souvent les femmes de grand cueur sont plustost vaincues de l'ire de la vengeance, que de la doulceur de l'amour; à quoy ceste-cy sceut long temps resister, mais à la fin fut vaincue du desespoir. Ce que ne doibt estre nulle femme de bien; pource que, en quelque sorte que ce soit, ne sçauroit trouver excuse à mal faire. Car, de tant plus les occasions en sont données grandes, de tant plus se doibvent monstrer vertueuses à resister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre mal pour mal : d'autant que souvent le mal que l'on cuyde rendre à aultruy, retombe sur soy. Bienheureuses celles en qui la vertu de Dieu se monstre en chasteté, douceur, patience et longanimité! » Hircan dist : « Il me semble, Longarine, que ceste dame dont vous avez parlé a esté plus meue de despit que de l'amour, car, si elle eust autant aymé le gentil homme comme elle en faisoit semblant, elle ne l'eust abandonné pour ung aultre : et, par ce discours, on la peut nommer despite, vindicative, opiniastre et muable. — Vous en parlez bien à vostre aise, ce dist Ennasuitte à Hircan; mais vous ne sçavez quel crevecueur c'est quand l'on ayme sans estre aymé? — Il est vray, ce dit Hircan, que je ne l'ay guere experimenté; car l'on ne me sçauroit faire si peu de maulvaise chere, que incontinant je ne laisse amour et la dame ensemble. — Ouy bien, vous, ce dist Parlamente, qui n'aymez riens que vostre plaisir; mais une femme de bien ne doibt ainsy laisser son mary. — Toutesfois, respondit Simontault, celle dont le compte est faict a oublié, pour ung temps, qu'elle estoit femme; car ung homme n'en eust sceu faire plus belle vengeance. — Pour une qui n'est pas saige, ce dist Oisille, il ne fault pas que

les aultres soient estimées telles. — Toutesfois, dit Saffredent, si estes-vous toutes femmes, et quelques beaulx et honnestes accoustremens que vous portiez, qui vous chercheroit bien avant soubz la robbe vous trouveroit femme. » Nomerfide lui dist : « Qui vous vouldroit escouter, la journée se passeroit en querelles. Mais il me tarde tant d'oyr encores une histoire, que je prie Longarine de donner sa voix à quelcun. » Longarine regarda Geburon et luy dist : « Si vous sçavez riens de quelque honneste femme, je vous prie maintenant le mectre en avant. » Geburon luy dist : « Puis que j'en doibs faire ce qu'il me semble, je vous feray un compte advenu en la ville de Milan. »

SEIZIESME NOUVELLE.

Une dame de Milan, veuve d'un conte italian, deliberée de ne se remarier ny aymer jamais, fut troys ans durant si vivement pourchassée d'un gentil homme Françoys, qu'après plusieurs preuves de la perseverance de son amour, luy accorda ce qu'il avoit tant desiré, et se jurerent l'un à l'aultre perpetuelle amitié.

Du temps du grand-maistre de Chaulmont, y avoit une dame estimée une des plus honnestes femmes qui fust de ce temps-là en la ville de Milan. Elle avoit espousé un comte italian et estoit demeurée vefve, vivant en la maison de ses beaux-freres, sans jamais vouloir oyr parler de se remarier; et se conduisoit si saigement et sainctement, qu'il n'y avoit en la duché François ny Italian qui n'en feist grande estime. Ung jour que ses beaux-freres et ses belles-seurs feirent ung festin au grand-maistre de Chaulmont, fut contraincte ceste dame vefve de s'y trouver, ce qu'elle n'avoit accoustumé en aultre lieu. Et

quand les François la veirent, ilz feirent grande estime de sa beaulté et de sa bonne grace, et sur tous ung dont je ne diray le nom, mais il vous suffira qu'il n'y avoit François en Italie plus digne d'estre aimé que cestuy-là, car il estoit accomply de toutes les beaultez et graces que gentil homme pourroit avoir. Et, combien qu'il veist ceste dame, avecq son crespe noir, séparée de la jeunesse en ung coing, avecq plusieurs vielles, comme celuy à qui jamais homme ne femme ne feit paour, se meit à l'entretenir, ostant son masque et abandonnant les dances pour demourer en sa compaignie. Et, tout le soir, ne bougea de parler à elle et aux vielles toutes ensemble, où il trouva plus de plaisir que avecq toutes les plus jeunes et braves de la court; en sorte que, quand il fallut se retirer, il ne pensoit pas encore avoir eu le loisir de s'asseoir. Et, combien qu'il ne parlast à ceste dame que de propos communs qui se peuvent dire en telle compaignie, si est-ce qu'elle congneut bien qu'il avoit envie de l'accointer, dont elle delibera de se garder le mieulx qu'il luy seroit possible; en sorte que jamais plus en festin ny en grande compaignie ne la peust veoir. Il s'enquist de sa façon de vivre et trouva qu'elle alloit souvent aux eglises et religions, où il meit si bon guet, qu'elle n'y pouvoit aller si secrettement, qu'il n'y fust premier qu'elle et qu'il ne demourast autant à l'eglise qu'il pouvoit avoir le bien de la veoir; et tant qu'elle y estoit, la contemploit de si grande affection, qu'elle ne pouvoit ignorer l'amour qu'il luy portoit. Pour laquelle eviter, se delibera pour ung temps de feindre de se trouver mal et oyr la messe en sa maison : dont le gentil homme fut tant marry qu'il n'estoit possible de plus; car il n'avoit aultre moyen de la veoir que cestuy-là. Elle, pensant avoir rompu ceste coustume, retourna aux eglises comme paravant; ce que Amour declaira incontinant au gentil homme françois, qui reprint ses premieres devotions; et, de paour qu'elle ne luy donnast encores empeschement, et qu'il n'eust le loysir de luy faire sçavoir sa volunté, ung matin qu'elle pensoit estre bien cachée en une chapelle, s'alla mettre au bout de l'autel où elle oyoit la messe, et, voyant qu'elle estoit peu accompaignée, ainsy que le prestre monstroit le cor-

pus Domini, se tourna devers elle, et, avecq une voix doulce et pleine d'affection, luy dist : « Ma dame, je prends Celuy que le prebstre tient, à ma damnation, si vous n'estes cause de ma mort; car, encores que vous me ostez le moyen de parolle,si ne pouvez-vous ignorer ma volunté, veu que la verité la vous declaire assez par mes œilz languissans. et par ma contenance morte. » La dame, faingnant n'y entendre riens, luy respondit : « Dieu ne doibt point ainsy estre prins en vain; mais les poetes dient que les dieux se rient des juremens et mensonges des amantz : parquoy, les femmes qui ayment leur honneur, ne doibvent estre credules ne piteuses. » En disant cela, elle se lieve et s'en retourne en son logis.

Si le gentil homme fut courroucé de ceste parolle,ceulx qui ont experimenté choses semblables diront bien que ouy. Mais luy, qui n'avait faulte de cueur, ayma mieulx avoir ceste maulvaise responseque d'avoir failly à declairer sa volunté : laquelle il tint ferme trois ans durant, et par lettres et par moyens la pourchassa, sans perdre heure ne temps. Mais, durant trois ans n'en peust avoir aultre response,sinon qu'elle le fuyait comme le loup fait le levrier, duquel il doibt estre prins; non par haine qu'elle luy portast, mais pour la craincte de son honneur et reputation; dont il s'apparceut si bien, que plus vivement qu'il n'avoit faict pourchassa son affaire. Et, après plusieurs refus, peynes, tormentz et desespoirs, voyant la grandeur et perseverance de son amour, ceste dame eut pitié de luy et luy accorda ce qu'il avoit tant desiré et si longuement attendu. Et quand ilz furent d'accord des moyens, ne faillit le gentil homme françois à se hazarder d'aller en sa maison, combien que sa vie y pouvoit estre en grand hazard. veu que les parens d'elle logeaient tous ensemble. Luy, qui n'avoit moins de finesse que de beaulté, se conduisit si saigement qu'il entra dans sa chambre à l'heure qu'elle luy avoit assigné, où il la trouva toute seule couchée en un beau lict; et, ainsy qu'il se hastoit de se deshabiller pour coucher avecq elle, entendit à la porte ung grand bruict de voix, parlans bas, et d'espées que l'on frottoit contre les murailles, La dame vefve luy dist, avecq ung visaige d'une femme à demi-morte : « Or, à ceste

heure est vostre vie et mon honneur au plus grand dangier qu'ilz pourroient estre, car j'entends bien que voylà mes frères qui vous cherchent pour vous tuer! Parquoy, je vous prie, cachez-vous soubz ce lict; car, quand ilz ne vous trouveront point, j'auray occasion de me courroucer à eulx de l'alarme que, sans cause, ilz m'auront faicte. » Le gentil homme, qui n'avoit encores regardé la paour, luy dist : « Et qui sont voz freres, pour faire paour à ung homme de bien? Quand toute leur race seroit ensemble, je suis seur qu'ils n'attendront point le quatriesme coup de mon espée; parquoy, reposez-vous en vostre lict et me laissez garder ceste porte. » A l'heure, il meit sa cape à l'entour de son bras et son espée nue en la main, et alla ouvrir la porte, pour veoir de plus près les espées dont il oyoit le bruict. Et quand elle fut ouverte, il veit deux chamberieres, qui, avecq deux espées en chascune main, lui faisoient ceste alarme, lesquelles luy dirent : « Monsieur, pardonnez-nous, car nous avons commandement de nostre maistresse de faire ainsy, mais vous n'aurez plus de nous d'aultres empeschemens. » Le gentil homme, voyant que c'estoient femmes, ne leur sceut pis faire que, en les donnant à tous les diables, leur fermer la porte au visaige; et s'en alla le plus tost qu'il luy fut possible coucher avecq sa dame, de laquelle la paour n'avoit en rien diminué l'amour; et, obliant luy demander la raison de ces escarmouches, ne pensa qu'à satisfaire à son desir. Mais, voyant que le jour approchoit, la pria de luy dire pourquoy elle luy avoit faict de si maulvais tours, tant de la longueur du temps qu'il avoit attendu, que de ceste derniere entreprinse. Elle, en riant, luy respondit : « Ma deliberation étoit de jamais n'aymer; ce que depuis ma viduité j'avois bien sceu garder; mais vostre honnesteté, dès l'heure que vous parlastes à moy au festin, me feit changer propos et vous aymer autant que vous faisiez moy. Il est vray que l'honneur, qui tousjours m'avait conduicte, ne vouloit permettre que amour me feist faire chose dont ma reputation peust empirer. Mais, ainsy comme la biche navrée à mort cuyde, en changeant de lieu, changer le mal qu'elle porte avecq soy, ainsy m'en allois-je d'eglise en eglise, cuydant fuir celuy que je portais en mon cueur,

duquel la preuve de la parfaicte amitié a faict accorder l'honneur avecq l'amour. Mais, à fin d'estre plus asseurée de mectre mon cueur et mon amour en ung parfaict homme de bien, je voulus faire ceste derniere preuve de mes chamberières, vous asseurant que, si, par paour de vostre vie ou de nul aultre regard, je vous eusse trouvé crainctif jusques à vous coucher soubz mon lict, j'avois deliberé de me lever et aller dans une aultre chambre, sans jamais de plus près vous veoir. Mais, pource que j'ay trouvé en vous plus de beaulté, de grace, de vertu et de hardiesse que l'on ne m'en avoit dict, et que la paour n'a eu puissance en riens de toucher à vostre cueur, ny à refroidir tant soit peu l'amour que vous me portez, je suis deliberée de m'arrester à vous pour la fin de mes jours; me tenant seure que je ne sçaurais en meilleure main mettre ma vie et mon honneur, que en celuy que je ne pense avoir veu son pareil en toutes vertuz. » Et, comme si la volunté de l'homme estoit immuable, se jurerent et promeirent ce qui n'estoit en leur puissance : c'est une amitié perpetuelle, qui ne peut naistre ne demorer au cueur de l'homme; et celles seules le sçavent, qui ont experimenté combien durent telles oppinions!

« Et pour ce, mes dames, si vous estes saiges, vous vous garderez de nous, comme le cerf, s'il avoit entendement, feroit de son chasseur. Car nostre gloire, nostre felicité et nostre contentement, c'est de vous veoir prises et de vous oster ce qui vous est plus cher que la vie. — Comment, Geburon? dist Hircan : depuis quel temps estes-vous devenu prescheur? J'ai bien veu que vous ne teniez pas ces propos. — Il est bien vray, dist Geburon, que j'ay parlé maintenant contre tout ce que j'ay dict toute ma vie, mais pour ce que j'ay les dents si foibles que je ne puis plus mascher la venaison, je advertiz les pauvres bisches de se garder des veneurs, pour satisfaire sur ma vieillesse aux maulx que j'ay desirés en ma jeunesse. — Nous vous mercions, Geburon, dist Nomerfide, de quoy vous nous advertissez de nostre profict; mais si ne nous en sentons pas trop tenues à vous, car vous n'a-

vez point tenu pareil propos à celle que vous avez bien aymée : c'est doncques signe que vous ne nous aymez guères, ni ne voullez encores souffrir que nous soyons aymées. Si pensions-nous estre aussi saiges et vertueuses que celles que vous avez si longuement chassées en vostre jeunesse; mais c'est la gloire des vieilles gens qui cuydent tousjours avoir esté plus saiges que ceulx qui viennent après eulx. — Et bien, Nomerfide, dist Geburon, quand la tromperie de quelqu'un de vos serviteurs vous aura faict congnoistre la malice des hommes, à ceste heure-là croiriez-vous que je vous auray dict vray? » Oisille dist à Geburon : « Il me semble que le gentil homme, que vous louez tant de hardiesse, debvroit plus estre loué de fureur d'amour, qui est une puissance si forte, qu'elle faict entreprendre aux plus couartz du monde, ce à quoi les plus hardiz penseroient deux fois. » Saffredent lui dist : « Ma dame, si ce n'estoit qu'il estimast les Italiens gens de meilleur discours que de grand effect, il me semble qu'il avoit occasion d'avoir paour. — Ouy, ce dist Oisille, s'il n'eust point eu en son cueur le feu qui brusle craincte. — Il me semble, ce dist Hircan, puis que vous ne trouvez la hardiesse de cestuy-cy assez louable, qu'il faut que vous en sçachiez quelque aultre qui est plus digne de louange? — Il est vray, dist Oisille, que cestuy-cy est louable; mais j'en sçay ung qui est plus admirable. — Je vous supplie, ma dame, dist Gesburon, s'il est ainsy, que vous prenez ma place et que vous le dictes. » Oisille commença : « Si ung homme, qui pour sa vie et l'honneur de sa dame s'est tant monstré asseuré contre les Milannois, est estimé tant hardy, que doibt estre un qui, sans necessité, mais par vraye et naifve hardiesse, a faict le tour que je vous diray? »

DIX SEPTIESME NOUVELLE (1).

Le Roy Françoys, requis de chasser hors son royaulme le comte Guillaume que l'on disoit avoir prins argent pour le faire mourir, sans faire semblant qu'il eut soupson de son entreprinse, luy joua ung tour si subtil que luy-mesme se chassa, prenant congié du Roy.

En la ville de Dijon, au duché de Bourgoingne, vint au service du Roy François ung comte d'Allemaigne, nommé Guillaume, de la maison de Saxonne, dont celle de Savoye est tant alliée, que anciennement n'estoient qu'une. Ce comte, autant estimé beau et hardy gentil homme qui fust point en Allemaigne, eut si bon recueil du Roy, que non seullement il le print à son service, mais le tint près de luy et de sa chambre. Ung jour, le gouverneur de Bourgoingne, seigneur de la Trimoille, ancien chevalier et loyal serviteur du Roy, comme celuy qui estoit soupsonneux ou crainctif du mal et dommaige de son maistre, avoit tousjours espies à l'entour de son gouvernement, pour sçavoir ce que ses ennemis faisoient; et s'y conduisoit si saigement que peu de choses lui estoient celées. Entre aultres advertissemens, luy escripvit l'un de ses amis que le comte Guillaume avoit prins quelque somme d'argent, avecq promesse d'en

1. Il s'agit évidemment du comte Guillaume de Furstemberg, fils aîné de Wolfang, qui, d'abord au service de François Ier, fut gagné par le cardinal de Granvelle et entraîné dans le parti de Charles-Quint. Il mourut en 1549. Brantôme a parlé de lui dans le XXXe discours des *Capitaines estrangers*. M. le Roux de Lincy pense que l'aventure véritable qui fait le sujet de cette XVIIe nouvelle, a dû se passer dans la forêt d'Argilly en juillet 1521, pendant le séjour de François Ier à Dijon.

avoir davantaige, pour faire mourir le Roy en quelque sorte que ce peust estre. Le seigneur de la Trimoille ne faillit point incontinant de l'en venir advertir et ne le cela à Madame sa Mère Loise de Savoye, laquelle oblia l'alliance qu'elle avoit à cest Allemant, et supplia le Roy de le chasser bien tost ; lequel la requist de n'en parler point, et qu'il estoit impossible que ung si honneste gentil homme et tant homme de bien entreprinst une si grande meschanceté. Au bout de quelque temps, vint encores ung aultre advertissement, confirmant le premier. Dont le gouverneur, bruslant de l'amour de son maistre, luy demanda congié ou de le chasser ou d'y donner ordre ; mais le Roy luy commanda expressement de n'en faire nul semblant, et pensa bien que par aultre moyen il en sçaurait la verité.

Ung jour qu'il alloit à la chasse, print la meilleure espée qu'il estoit possible de veoir pour toutes armes, et mena avecq luy le comte Guillaume, auquel il commanda le suivre de près ; mais, après avoir quelque temps couru le cerf, voyant le Roy que ses gens estoient loing de luy, hors le comte seullement, se destourna hors de tous chemins. Et, quand il se veid seul avec le comte au plus profond de la forest, en tirant son espée, dist au comte : « Vous semble-t-il que ceste espée soit belle et bonne ? » Le comte, en la maniant par le bout, luy dist qu'il n'en avoit veu nulle qu'il pensast meilleure. « Vous avez raison, dist le Roy, et me semble que si un gentil homme avoit deliberé de me tuer et qu'il eust congnu la force de mon bras et la bonté de mon cueur, accompaignée de ceste espée, il penseroit deux fois à m'assaillir ; toutesfois, je le tiendrois pour bien meschant, si nous estions seul à seul sans tesmoings, s'il n'osoit executer ce qu'il avoit osé entreprendre. » Le comte Guillaume luy respondit avecq ung visaige estonné : « Sire, la meschanceté de l'entreprinse seroit bien grande, mais la follie de la vouloir executer ne seroit pas moindre. » Le Roy, en se prenant à rire, remist l'espée au fourreau, et, escoutant que la chasse estoit près de luy, picqua après le plus tost qu'il peut. Quand il fut arrivé, il ne parla à nul de cest affaire, et s'asseura que le comte Guil-

laume, combien qu'il fust ung aussi fort et disposé gent homme qu'il en soit point, n'estoit homme pour faire un si haulte entreprinse. Mais le comte Guillaume, cuydant estre decelé ou soupsonné du faict, vint le lendemain au matin dire à Robertet, secretaire des finances du Roy, qu'il avoit regardé aux bienfaicts et gaiges que le Roy lui vouloit donner pour demourer avecq luy; toutesfois que ilz n'estoient pas suffisans pour l'entretenir la moictié de l'année, et que, s'il ne plaisoit au Roy luy en bailler au double, il seroit contrainct de se retirer; priant le dict Robertet d'en sçavoir le plus tost qu'il pourroit la volunté du Roy, qui luy dist qu'il ne sçauroit plus s'advancer que d'y aller incontinant sur l'heure. Et print ceste commission voluntiers, car il avoit veu les advertissemens du gouverneur. Et, ainsy que le roy fust esveillé, ne faillit à luy faire sa harangue, present Monsieur de la Trimoille et l'admiral de Bonnivet, lesquelz ignoroient le tour que le Roy lui avoit faict le jour avant. Le dict seigneur, en riant, leur dist : « Vous aviez envie de chasser le comte Guillaume, et vous voyez qu'il se chasse luy-mêmes. Parquoy, luy direz que, s'il ne se contente de l'estat qu'il a accepté en entrant à mon service, dont plusieurs gens de bonnes maisons se sont tenuz bien heureux, c'est raison qu'il cherche ailleurs meilleure fortune ; et quant à moy, je ne l'empescheray point, mais je seray très content qu'il trouve party tel qu'il y puisse vivre selon qu'il merite. » Robertet fut aussi diligent de porter ceste response au comte, qu'il avoit esté de presenter sa requeste au Roy. Le comte dist que, avecq son bon congié, il deliberoit doncques de s'en aller. Et, comme celuy qui la paour contraignoit de partir, ne la sceut porter vingt quatre heures, mais, ainsy que le Roy se mettoit à table print congié de luy, faingnant d'avoir grand regret, dont sa necessité luy faisoit perdre sa presence. Il alla aussi prendre congié de la mere du Roy, laquelle luy donna aussi joyeusement qu'elle l'avoit reçeu comme parent amy ; ainsi retourna en son païs. Et le Roy, voyant mere et ses serviteurs estonnés de ce soubdain partement leur compta l'alarme qu'il luy avoit donnée, disant que *encores qu'il* fust innocent de ce qu'on luy mettoit su

si avoit esté sa paour assez grande pour s'esloingner d'un maistre dont il ne congnoissoit pas encores les complexions.

« Quant à moy, mes dames, je ne voy point que aultre chose peust emouvoir le cueur du roy à se hazarder ainsy seul contre ung homme tant estimé, sinon que, en laissant la compaignie et les lieux où les Roys ne trouvent nul inferieur qui leur demande le combat, se voulut faire pareil à celuy qu'il doubtoit estre son ennemy, pour se contenter luy-mesme d'experimenter la bonté et la hardiesse de son cueur. — Sans point de faulte, dist Parlamente, il avoit raison ; car la louange de tous les hommes ne peult tant satisfaire ung bon cueur, que le sçavoir et l'experience qu'il a seul des vertuz que Dieu a mises en luy. — Il y a long temps, dist Geburon, que les anciens nous ont painct que, pour venir au temple de Renommée, il falloit passer par celuy de Vertu. Et, moy, qui congnois les deux personnaiges dont vous avez fait le compte, sçay bien que veritablement le Roy est ung des plus hardiz hommes qui soit en son royaulme. — Par ma foy, dist Hircan, à l'heure que le comte Guillaume vint en France, j'eusse plus crainct son espée, que celle des quatre plus gentils compaignons italiens qui fussent en la court ! — Nous sçavons bien, dict Ennasuitte, qu'il est tant estimé que noz louanges ne sçauroient atteindre à son merite, et que nostre Journée seroit plus tost passée que chascun en eust dict ce qu'il luy en semble. Parquoy, je vous prie, ma dame, donnez vostre voix à quelqu'un qui die encores quelque bien des hommes, s'il y en a. » Oisille dist à Hircan : Il me semble que vous avez tant accoustumé de dire mal des femmes, qu'il vous sera aysé de nous faire quelque bon compte à la louange d'ung homme : parquoy je vous donne ma voix. — Ce me sera chose aysée à faire, dist Hircan, car il y a si peu que l'on m'a faict ung compte à la louange d'un gentil homme, dont l'amour, la fermeté et la patience est si louable, que je n'en doibs laisser perdre la memoire. »

DIX HUICTIESME NOUVELLE.

Ung jeune gentil homme escolier, espris de l'amour d'une bien belle dame, pour parvenir à ses attaintes, vainquit l'amour et soy-mesme, combien que maintes tentations se presentassent suffisantes pour luy faire rompre sa promesse. Et furent toutes ses peines tournées en contentement et recompense telle que meritoit sa ferme, patiente, loyale et parfaicte amitié.

En une des bonnes villes du royaulme de France, y avoit ung seigneur de bonne maison, qui estoit aux escoles, desirant parvenir au sçavoir par quoy la vertu et l'honneur se doibvent acquerir entre les vertueux hommes. Et, combien qu'il fust si sçavant, estant en l'aage de dix sept à dix-huict ans, il sembloit estre la doctrine et l'exemple des aultres; amour toutesfois, après toutes les leçons, ne laissa pas de lui chanter la sienne. Et, pour estre mieulx ouy et receu, se cacha dessoubz le visaige et les oeilz de la plus belle dame qui fust en tout le païs, laquelle pour quelque procès estoit venue en la ville. Mais, avant que Amour se essayast à vaincre ce gentil homme par la beaulté de ceste dame, il avoit gaigné le cueur d'elle, en voyant les perfections qui estoient en ce seigneur; car, en beaulté, grace, bon sens et beau parler, n'y avoit nul, de quelque estat qu'il fust, qui le passast. Vous, qui sçavez le prompt chemin que faict ce feu quand il se prent à ung des bouts du cueur et de la fantaisie, vous jugerez bien que entre deux si parfaicts subjects n'arresta gueres Amour, qu'il ne les eut à son commandement, et qu'il ne les rendist tous deux si remplis de sa claire lumière, que leur penser, vouloir et parler n'estoient que flamme de cest Amour. La jeunesse, qui en luy engendroit craincte, luy faisoit pourchasser son affaire le plus doulcement qu'il luy estoit

possible. Mais elle, qui estoit vaincue d'amour, n'avoit point besoing de force. Toutesfois, la honte qui accompaigne les dames le plus qu'elle peult, la garda quelque temps de monstrer sa volunté. Si est-ce que à la fin la forteresse du cueur, où l'honneur demeure, fut ruinée de telle sorte que la pauvre dame s'accorda en ce dont elle n'avoit point esté discordante. Mais, pour experimenter la patience, fermeté et amour de son serviteur, luy octroya ce qu'il demandoit avecq une trop difficile condition, l'asseurant que, s'il la gardoit à jamais, elle l'aymeroit parfaictement, et que, s'il y falloit, il estoit seur de ne l'avoir de sa vie : c'est qu'elle estoit contante de parler à luy, dans ung lict, tous deux couchez en leurs chemises, par ainsy [1] qu'il ne luy demandast rien davantaige, sinon la parolle et le baiser. Luy, qui ne pensoit point qu'il y eust joye digne d'estre accomparée à celle qu'elle luy promettoit, luy accorda. Et, le soir venu, la promesse fut accomplie; de sorte que, pour quelque bonne chiere qu'elle luy feist, ne pour quelque tentation qu'il eust, ne voulust faulser son serment. Et, combien qu'il n'estima sa peine moindre que celle du purgatoire, si fut son amour si grand et son esperance si forte, estant seur de la continuation perpetuelle de l'amitié que avecq si grande peine il avoit acquise, qu'il garda sa patience, et se leva d'auprès d'elle sans jamais luy faire aulcun desplaisir. La dame, comme je croy, plus esmerveillée que contante de ce bien, soupçonna incontinant, ou que son amour ne fust si grande qu'elle pensoit, ou qu'il eust trouvé en elle moins de bien qu'il n'en estimoit, et ne regarda pas à sa grande honnesteté, patience et fidelité à garder son serment.

Elle se delibera de faire encores une aultre preuve de l'amour qu'il luy portoit, avant que tenir sa promesse. Et, pour y parvenir, le pria de parler à une fille qui estoit en sa compaignie, plus jeune qu'elle et bien fort belle, et qu'il luy tint propos d'amitié, à fin que ceulx qui le voyoient venir en sa maison si souvent, pensassent

1. C'est-à-dire: *de telle sorte que.*

que ce fust pour sa damoiselle et non pour elle. Ce jeune seigneur, qui se tenoit seur d'estre autant aymé comme il aymoit, obeit entierement à tout ce qu'elle luy commanda, et se contraingnit, pour l'amour d'elle, de faire l'amour à ceste fille, qui, le voyant tant beau et bien parlant, creut son mensonge plus que une aultre verité, et l'ayma autant comme si elle eust esté bien fort aymée de luy. Et, quand la maistresse veid que les choses en estoient si avant et que toutesfois ce seigneur ne cessoit de la sommer de sa promesse, luy accorda qu'il la vint veoir à une heure après minuict, et qu'elle avoit tant experimenté l'amour et l'obeissance qu'il luy portoit, que c'estoit raison qu'il fust recompensé de sa longue patience. Il ne fault point doubter de la joye qu'en receut cest affectionné serviteur, qui ne faillit de venir à l'heure assignée. Mais la dame, pour tenter la force de son amour, dist à sa belle damoiselle : « Je sçay bien l'amour que ung tel seigneur vous porte, dont je croy que vous n'avez moindre passion que luy ; et j'ay telle compassion de vous deux, que je suis deliberée de vous donner lieu et loysir de parler ensemble longuement à vos aizes. » La damoiselle fut si transportée, qu'elle ne lui sceut faindre son affection ; mais luy dist qu'elle n'y vouloit faillir. Obeissant donc à son conseil, et par son commandement, se despouilla, et se meit en ung beau lict toute seule en une chambre, dont la dame laissa la porte entre ouverte, et alluma de la clairté dedans, parquoy la beauté de ceste fille pouvoit estre veue clairement. Et, en faingnant de s'en aller, se cacha si bien auprès du lict, qu'on ne la pouvait veoir. Son pauvre serviteur, la cuydant trouver comme elle luy avoit promis, ne faillit à l'heure ordonnée d'entrer en la chambre le plus doulcement qu'il luy fut possible. Et, après qu'il eut fermé l'huys et osté sa robbe et ses brodequins fourrez, s'en alla mettre au lict où il pensoit trouver ce qu'il desiroit. Et ne sceut si tost advancer ses bras pour embrasser celle qu'il cuydoit estre sa dame, que la pauvre fille, qui le cuydoit tout à elle, n'eust les siens à l'entour de son col, en luy disant tant de parolles affectionnées et d'un si beau visaige, qu'il n'est si sainct hermite qui n'y eust perdu ses patenostres.

Mais, quand il la recongneut, tant à la veue qu'à l'ouye, l'amour, qui avecq si grande haste l'avoit faict coucher, le feit encore plus tost lever, quand il congneut que ce n'estoit celle pour qui il avoit tant souffert. Et, avecq un despit tant contre la maîtresse que contre la damoiselle, lui dist : « Votre follie et la malice de celle qui vous a mise là, ne me sçauroient faire aultre que je suys ; mais mettez peine d'estre femme de bien ; car, par mon occasion, ne perdrez point ce bon nom. » Et, en ce disant, tant courroucé qu'il n'estoit possible de plus, saillit hors de la chambre, et fut longtemps sans retourner où estoit sa dame. Toutesfois, Amour, qui jamais n'est sans esperance, l'asseura que plus la fermeté de son amour estoit grande et congneue par tant d'experience, plus la joissance en seroit longue et heureuse. La dame qui avoit veu et entendu tous ces propos, fut tant contante et esbahye de veoir la grandeur et fermeté de son amour, qu'il luy tarda bien qu'elle ne le pouvoit reveoir, pour luy demander pardon des maulx qu'elle luy avoit faict à l'esprouver. Et, si tost qu'elle le peut trouver, ne faillit à luy dire tant d'honnestes et bons propos, que non seullement il oblia toutes ses peines, mais les estima tres heureuses, veu qu'elles estoient tournées à la gloire de sa fermeté et à l'asseurance parfaicte de son amitié. De laquelle, depuis ceste heure-là en avant, sans empeschement ne fascherie, il eut la fruition telle qu'il la pouvoit desirer.

« Je vous prie, mes dames, trouvez-moy une femme qui ait esté si ferme, si patiente et si loyale en amour, que cest homme cy a esté! Ceulx qui ont experimenté telles tentations, trouvent celles que l'on painct en sainct Anthoine bien petites au pris ; car qui peut estre chaste et patient avec la beaulté, l'amour, le temps et le loysir des femmes, sera assez vertueux pour vaincre tous les diables. — C'est dommaige, dist Oisille, qu'il ne s'adressa à une femme aussi vertueuse que luy ; car ce eust esté la plus parfaicte, la plus honneste amour, dont l'on oyt jamais parler. — Mais je vous prie, dist Geburon, dictes lequel tour vous trouvez le plus difficile des deux ? — Il

me semble, dist Parlamente, que c'est le dernier ; car l despit est la plus forte tentation de toutes les aultres. Longarine dist qu'elle pensoit que le premier fust le plu maulvais à faire ; car il falloit qu'il vainquist l'amour e soy-mesmes pour tenir sa promesse. — Vous en parle bien à voz aises, dist Simontault ; mais nous, qui sçavons que la chose vault, en debvons dire nostre oppinion. Quant est de moy, je l'estime à la premiere fois sot et à la derniere fol ; car je croy que, en tenant promesse à sa dame, elle avoit autant ou plus de peine que luy. Elle ne lui faisoit faire ce serment, sinon pour se faindre plus femme de bien qu'elle n'estoit, se tenant seure que une forte amour ne se peult lier, ne par commandement, ne par serment, ne par chose qui soit au monde. Mais elle vouloit faindre son vice si vertueux, qu'il ne pouvoit estre gaingné que par vertuz heroïcques. Et la seconde fois, il se montra fol de laisser celle qui l'aymoit et valoit mieulx que celle où il avoit serment au contraire, et si avoit bonne excuse sur le despit de quoy il estoit plein. » Dagoucin le reprint, disant qu'il estoit de contraire oppinion ; et que, à la premiere fois, il se montra ferme, patient et veritable, et, à la seconde, loyal et parfaict en amitié. — Et que sçavons-nous, dist Saffredent, s'il estoit de ceulx qu'ung chapitre nomme *de frigidis et maleficiatis*[1] ? Mais si Hircan eust voulu parfaire sa louange, il nous debvoit compter comme il fut gentil compaignon, quand il eut ce qu'il demandoit ; et à l'heure pourrions juger si sa vertu ou impuissance le feit estre si saige. — Vous pouvez bien penser, dist Hircan, que, s'il le m'eust dict, je ne l'eusse non plus celé que le demourant. Mais, à veoir sa personne et congnoistre sa complexion, je l'estimeray tousjours avoir esté conduict plustost de la force d'amour que de nulle impuissance ou froideur. — Or

1. C'est un titre de chapitre des Décrétales du pape Boniface VIII, prononçant des peines ecclésiastiques contre ceux qui par des conjurations ou autrement, essayaient de *nouer l'éguillette* des nouveaux mariés, c'est-à-dire de les rendre impropres à l'acte du mariage. Il n'y a pas bien longtemps que nombre de gens croyaient encore à ces maléfices comme aux *sorts*.

s'il estoit tel que vous dictes, dist Simontault, il debvoit rompre son serment. Car, si elle se fust courroucée pour si peu, elle eust esté legierement appaisée. — Mais, dist Ennasuitte, peult estre qu'à l'heure elle ne l'eust pas voulu? — Et puis, dist Saffredent, n'estoit-il pas assez fort pour la forcer, puisqu'elle luy avoit baillé camp[1]? — Saincte Marie! dist Nomerfide, comme vous y allez! Est-ce la façon d'acquerir la grace d'une qu'on estime honneste et saige? — Il me semble, dist Saffredent, que l'on ne sçauroit faire plus d'honneur à une femme de qui l'on desire telles choses, que de la prendre par force, car il n'y a si petite damoiselle qui ne veuille estre bien long temps priée. Et d'aultres encores à qui il fault donner beaucoup de presens, avant que de les gaingner; d'aultres qui sont si sottes, que par moyens et finesses on ne les peut avoir et gaingner; et, envers celles-là, ne fault penser que à chercher les moyens. Mais, quand on a affaire à une si saige, qu'on ne la peult tromper, et si bonne qu'on ne la peult gaingner par parolles ny presens, n'est-ce pas raison de chercher tous les moyens que l'on peult pour en avoir la victoire? Et quand vous oyez dire que ung homme a prins une femme par force, croyez que ceste femme-là luy a osté l'esperance de tous aultres moyens; et n'estimez moins l'homme qui a mis en dangier sa vie, pour donner lieu à son amour. » Geburon, se prenant à rire, dist : « J'ay autres fois veu assieger des places et prendre par force, pource qu'il n'estoit possible de faire parler par argent ne par menaces ceulx qui les gardoient; car on dist que place qui parlamente est demy gaingnée. — Il vous semble, dist Ennasuitte, que toutes les amours du monde soient fondées sur ces follies; mais il y en a qui ont aymé et longuement perseveré, de qui l'intention n'a point esté telle. — Si vous en sçavez une histoire, dist Hircan, je vous donne ma place pour la dire. — Je la sçay, dist Ennasuitte, et je la diray très voluntiers. »

1. C'est-à-dire, puisqu'elle avait accepté la bataille.

DIX NEUFVIESME NOUVELLE.

Pauline, voyant qu'un gentil homme qu'elle n'aimoit moins que luy elle, pour les deffenses à luy faictes de ne parler jamais à elle, s'estoit allé rendre religieux en l'Observance, entra en la religion de Saincte Claire où elle fut receue et voilée, mettant à execution le desir qu'elle avoit eu de rendre la fin de l'amitié du gentil homme et d'elle, semblable en habit, estat et forme de vivre.

Au temps du marquis de Mantoue, qui avoit espousé la seur du duc de Ferrare, y avoit, en la maison de la duchesse, une damoiselle nommée Pauline, laquelle estoit tant aymée d'un gentil homme serviteur du marquis, que la grandeur de son amour faisoit esmerveiller tout le monde, veu qu'il estoit pauvre et tant gentil compaignon, qu'il debvoit chercher, pour l'amour que luy portoit son maistre, quelque femme riche ; mais il luy sembloit que tout le tresor du monde estoit en Pauline, lequel, en l'espousant, il cuydoit posseder. La marquise, desirant que, par sa faveur, Pauline fust mariée plus richement, l'en degoustoit le plus qu'il luy estoit possible et les empeschoit souvent de parler ensemble, leur remonstrant que, si le mariaige se faisoit, ilz seroient les plus pauvres et miserables de toute l'Italie. Mais ceste raison ne pouvoit entrer en l'entendement du gentil homme. Pauline, de son costé, dissimuloit le mieulx qu'elle pouvoit son amitié ; toutesfois, elle n'en pensoit pas moins. Ceste amitié dura longuement avecq ceste esperance que le temps leur apporteroit quelque meilleure fortune : durant lequel vint une guerre, où ce gentil homme fut prins prisonnier avec ung françois qui n'estoit moins amoureux en France que luy en Italie. Et quand ils se trouverent compaignons de leurs fortunes,

ilz commencerent à descouvrir leurs secretz l'un à l'aultre. Et confessa le François, que son cueur estoit ainsy que le sien prisonnier, sans luy nommer le lieu. Mais, pour estre tous deux au service du marquis de Mantoue, sçavoit bien ce gentil homme françois, que son compaignon aymoit Pauline, et, pour l'amitié qu'il avoit en son bien et profit, luy conseilloit d'en oster sa fantaisie. Ce que le gentil homme italien juroit n'estre en sa puissance; et que si le marquis de Mantoue, pour recompense de sa prison et des bons services qu'il luy avoit faicts, ne luy donnoit s'amie, il s'en iroit rendre cordelier et ne serviroit jamais maistre que Dieu. Ce que son compaignon ne pouvoit croyre, ne voyant en luy ung seul signe de la religion, que la devotion qu'il avoit en Pauline. Au bout de neuf moys, fut delivré le gentil homme françois, et par sa bonne diligence feit tant, qu'il meist son compaignon en liberté, et pourchassa le plus qu'il luy fut possible, envers le marquis et la marquise, le mariaige de Pauline. Mais il n'y put advenir ny rien gaingner, luy mettant devant les œilz la pauvreté où il leur faudroit tous deux vivre, et aussi que de tous costez les parens n'en estoient d'oppinion; et lui defendirent qu'il n'eust plus à parler à elle, à fin que ceste fantaisie s'en peust aller par l'absence et impossibilité.

Et, quand il veid qu'il estoit contrainct d'obeir, demanda congié à la marquise de dire adieu à Pauline, et puis, que jamais il ne parleroit à elle: ce qui luy fut accordé, et à l'heure il commença à luy dire: « Puis qu'ainsy est, Pauline, que le ciel et la terre sont contre nous, non seullement pour nous empescher de nous marier ensemble, mais, qui plus est, pour nous oster la veue et la parolle, dont nostre maistre et maistresse nous ont fait si rigoureux commandement, qu'ilz se peuvent bien vanter que en une parolle ilz ont blessé deux cueurs, dont les corps ne sçauroient plus faire que languir; monstrans bien, par cest effect, que oncques amour ne pitié n'entrerent en leur estomac. Je sçay bien que leur fin est de nous marier chascun bien et richement; car ilz ignorent que la vraye richesse gist au contantement; mais si m'ont-ilz faict tant de mal et de desplaisir, qu'il

est impossible que jamais de bon cueur je leur puisse faire service. Je croy bien que, si jamais je n'eusse parlé de mariaige, ilz ne sont pas si scrupuleux, qu'ilz ne m'eussent assez laissé parler à vous, vous asseurant que j'aymerois mieulx mourir, que changer mon oppinion en pire, après vous avoir aymée d'une amour si honneste et vertueuse, et pourchassé envers vous ce que je voudrois defendre envers tous. Et, pour ce qu'en vous voyant je ne sçaurois porter ceste dure penitence, et que, en ne vous voyant, mon cueur, qui ne peult demeurer vuide, se rempliroit de quelque desespoir dont la fin seroit malheureuse, je me suys deliberé et dès long temps de me mettre en religion : non que je sçaiche très bien qu'en tous estats l'homme se peult saulver, mais pour avoir plus de loysir de contempler la Bonté divine, laquelle, j'espere, aura pitié des faultes de ma jeunesse, et changera mon cueur, pour autant aymer les choses spirituelles qu'il faict les temporelles. Et si Dieu me faict la grace de pouvoir gaingner la sienne, mon labeur sera incessamment employé à prier Dieu pour vous. Vous suppliant, par ceste amour tant ferme et loyale qui a esté entre nous deux, avoir memoire de moy en voz oraisons et prier Nostre Seigneur, qu'il me donne autant de constance en ne vous voyant point, qu'il m'a donné de contantement en vous regardant. Et, pour ce que j'ay toute ma vie esperé avoir de vous par mariaige ce que l'honneur et la conscience permettent, je me suys contanté d'esperance ; mais, maintenant que je la perds, et que je ne puis jamais avoir de vous le traictement qui appartient à ung mary, au moins pour dire adieu, je vous supplie me traicter en frere, et que je vous puisse baiser. » La pauvre Pauline, qui tousjours luy avoit esté assez rigoureuse, congnoissant l'extremité de sa douleur et l'honnesteté de sa requeste que en tel desespoir se contantoit d'une chose si raisonnable, sans luy respondre aultre chose, luy va jecter les bras au col, pleurant avecq une si grande vehemence, que la parolle, la voix et la force luy defaillirent, et se laissa tumber entre ses bras esvanouye : dont la pitié qu'il en eut, avecq l'amour et la tristesse, luy en feirent faire autant, tant que l'une de

ses compaignes, les voyant tumber l'un d'un costé et l'aultre de l'aultre, appela du secours, qui à force de remedes les feit revenir.

Alors Pauline, qui avoit desiré de dissimuler son affection, fut honteuse, quand elle s'apparceut qu'elle l'avoit monstrée si vehemente. Toutesfois, la pitié du pauvre gentil homme servit à elle de juste excuse, et, ne pouvant plus porter ceste parolle de dire adieu pour jamais, s'en alla vistement, le cueur et les dents si serrez, qu'en entrant dans son logis, comme un corps sans esprit, se laissa tumber sur son lict, et passa la nuict en si piteuses lamentations, que ses serviteurs pensoient qu'il eust perdu tous ses parens et amis et tout ce qu'il pouvoit avoir de biens sur la terre. Le matin se recommanda à Nostre-Seigneur, et, après qu'il eut departy à ses serviteurs le peu de bien qu'il avoit et prins avec luy quelque somme d'argent, defendit à ses gens de le suyvre, et s'en alla tout seul à la religion de l'Observance demander l'habit, deliberé de jamais n'en partir. Le gardien, qui autresfois l'avoit veu, pensa, au commencement, que ce fust mocquerie ou songe ; car il n'y avoit en tout le pays gentil homme qui moins que luy eust grace ou condition de cordelier, pource qu'il avoit en luy toutes les bonnes et honnestes vertuz que l'on eust sceu desirer en ung gentil homme. Mais, après avoir entendu ses parolles et veu ses larmes coulans sur sa face comme ruisseaulx, ignorant dont en venoit la source, le receut humainement. Et bien tost après, voyant sa perseverance, luy bailla l'habit, qu'il receut devotement : dont furent advertiz le marquis et la marquise, qui le trouverent si estrange, que à peine le pouvoient-ilz croyre. Pauline, pour ne se montrer subjecte à nulle amour, dissimula le mieulx qu'il luy fut possible le regret qu'elle avoit de luy ; en sorte que chascun disoit qu'elle avait bien tost oblié la grande affection de son loyal serviteur. Et ainsy passa cinq ou six mois, sans en faire aultre demonstrance. Durant lequel temps luy fut, par quelque religieux, monstré une chanson que son serviteur avoit composée ung peu après qu'il eut prins l'habit. De laquelle le chant est italien et assez commun ;

mais j'en ay voulu traduire les mots en françois le près qu'il m'a esté possible, et sont tels :

Que dira-elle,
Que fera-elle,
Quand me verra de ses yeulx
Religieux?

Las! la pauvrette,
Toute seulette,
Sans parler longtemps, sera
Eschevelée,
Deconsolée ;
L'estrange cas pensera :
Son penser, par adventure,
En monastere et closture
A la fin la conduira.
Que dira-elle, etc.

Que diront ceulx
Qui de nous deux
Ont l'amour et bien privé,
Voyant qu'amour,
Par un tel tour,
Plus parfaict ont approuvé?
Regardans ma conscience,
Ilz en auront repentance,
Et chascun d'eulx en pleurera.
Que dira-elle, etc.

Et s'ilz venoient,
Et nous tenoient
Propos pour nous divertir,
Nous leur dirons
Que nous mourrons
Icy, sans jamais partir :
Puis que leur rigueur rebelle
Nous feit prendre robbe telle,
Nul de nons ne la lairra.
Que dira-elle, etc.

Et si prier
De marier
Nous viennent, pour nous tenter,
En nous disant
L'estat plaisant
Qui nous pourroit contanter.
Nous respondrons que nostre ame
Est de Dieu amye et femme,
Qui point ne la changera.
Que dira-elle, etc.

A amour forte,
Qui ceste porte
Par regret m'as faict passer,
Fais qu'en ce lieu,
De prier Dieu
Je ne me puisse lasser:
Car nostre amour mutuelle
Sera tant spirituelle,
Que Dieu s'en contantera.
Que dira-elle, etc.

Laissons les biens
Qui sont lyens
Plus durs à rompre que fer;
Quittons la gloire
Qui l'ame noire
Par orgueil meine en enfer;
Fuyons la concupiscence,
Prenons la chaste innocence
Que Jesus nous donnera.
Que dira-elle, etc.

Viens donq, amie,
Ne tarde mie
Après ton parfaict amy;
Ne crains à prendre
L'habit de cendre[1],
Fuyant ce monde ennemy :
Car, d'amitié vive et forte,
De sa cendre fault que sorte
Le phoenix qui durera.
Que dira-elle, etc.

Ainsi qu'au monde
Fut pure et munde
Nostre parfaicte amitié;
Dedans le cloistre
Pourra paroistre
Plus grande de la moictié ;
Car amour loyal et ferme,
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droict au ciel nous conduira.
Que dira-elle, etc.

Quand elle eut bien au long leu ceste chanson, estant part en une chappelle, se meist si fort à pleurer, qu'elle

1. L'habit de l'ordre de Saint-François est de couleur gris-ndré.

arrousa tout le papier de larmes. Et n'eust esté la craincte qu'elle avoit de se monstrer plus affectionnée qu'il n'appartient, n'eust failly de s'en aller incontinant mettre en quelque hermitaige, sans jamais veoir creature du monde. Mais la prudence qui estoit en elle la contraingnit encores pour quelque temps dissimuler. Et, combien qu'elle eust prins resolution de laisser entierement le monde, si faingnit-elle tout le contraire, et changeoit si fort son visaige, qu'estant en compaignie, ne ressembloit de rien à elle-mesme. Elle porta en son cueur ceste deliberation couverte cinq ou six moys, se monstrant plus joyeulse qu'elle n'avoit de coustume. Mais, ung jour, alla avecq sa maistresse à l'Observance, oyr la grand messe; et, ainsy que le prestre, diacre et soubz-diacre sailloient du revestiaire pour venir au grand autel, son pauvre serviteur, qui encores n'avoit parfaict l'an de sa probation, servoit d'acolite, portoit les deux canettes, en ses deux mains couvertes d'une toile de soye, et venoit le premier, ayant les œils contre terre. Quand Pauline le veid en tel habillement où sa beauté et sa grace estoient plustost augmentées que diminuées, fut si esmue et troublée, que, pour couvrir la cause de la couleur qui lui venoit au visaige, se print à tousser. Et son pauvre serviteur, qui entendoit mieulx ce son-là que celuy des cloches de son monastere, n'osa tourner sa teste, mais, en passant devant elle, ne peust garder ses oeilz, qu'ilz ne prinssent le chemin que si longtemps ilz avoient tenu. Et, en regardant piteusement Pauline, fut si saisy du feu qu'il pensoit quasy esteint, qu'en le voulant plus couvrir qu'il ne pouvoit, tomba tout de son hault à terre devant elle. Et la craincte qu'il eut que la cause en fust congneue luy feist dire que c'étoit le pavé de l'eglise qui estoit rompu en cest endroict. Quand Pauline congneut que le changement d'habit ne luy avoit pas changé le cueur, et qu'il y avoit si longtemps qu'il s'estoit rendu, que chascun pensoit qu'elle l'eust oblié, se delibera de mettre à execution le desir qu'elle avoit eu de rendre la fin de leur amitié semblable en habit, estat et forme de vivre, comme elle avoit esté vivant en une maison, soubz pareil maistre et maistresse. Et, pource que elle avoit plus de quatre mois

ıvant donné ordre à tout ce qui luy estoit neces-
›our entrer en religion, ung matin, demanda congié
ıarquise d'aller oyr la messe à Saincte Claire, ce
luy donna, ignorant pourquoy elle le demandoit.
passant devant les Cordeliers, pria le gardien de
re venir son serviteur, qu'elle appeloit son parent.
and elle le veid en une chapelle à part, luy dist :
on honneur eust permis qu'aussy tost que vous je
ıse osé mettre en religion, je n'eusse tant attendu;
ayant rompu par ma patience les oppinions de
ui plus tost jugent mal que bien, je suys deliberée
ndre l'estat, la robbe et la vie telle que je voy la
sans m'enquerir quel il y faict. Car, si vous y
u bien, j'en auray ma part ; et, si vous y recepvez
l, je n'en veulx estre exempte ; car, par tel che-
ue vous irez en paradis, je vous veulx suivre :
asseurée que Celuy qui est le vray, parfaict et
d'estre nommé Amour, nous a tirez à son service,
ıe amitié honneste et raisonnable, laquelle il con-
., par son sainct Esperit, du tout en luy ; vous
que vous et moy oblyons le corps qui perit et tient
il Adam, pour recepvoir et revestir celuy de nostre
Jesus-Christ. » Ce serviteur religieux fut tant aise
content d'oyr sa saincte volunté, qu'en plorant de
y fortifia son oppinion le plus qu'il luy fut possible,
ıant que, puis qu'il ne pouvoit plus avoir d'elle au
aultre chose que la parolle, il se tenoit bien heu-
'estre en lieu où il auroit tousjours moyen de la
oir, et qu'elle seroit telle, que l'un et l'aultre n'en
it que mieulx valoir, vivans en ung estat d'ung
, d'ung cueur et d'ung esprit tirez de la bonté
ıu, lequel il supplioit les tenir en sa main, en
e nul ne peult perir. Et, en ce disant et plorant
ır et de joye, luy baisa les mains ; mais elle abbaissa
ıaige jusques à la main, et se donnerent par vraye
le sainct baiser de dilection. Et, en ce contante-
se partit Pauline, et entra en la religion de Saincte
où elle fut receue et voilée.
ıue après elle feit entendre à madame la marquise,
fut tant esbahie qu'elle ne le pouvoit croyre, mais

s'en alla le lendemain au monastere, pour la veoir et s'efforcer de la divertir de son propos. A quoy Pauline lui feit response, que si elle avoit eu puissance de luy oster ung mary de chair, l'homme du monde qu'elle avoit le plus aymé, elle s'en debvoit contanter, sans chercher de la vouloir separer de Celuy qui estoit immortel et invisible, car il n'estoit pas en sa puissance ni de toutes les creatures du monde. La marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant, non sans grand regret. Et depuis vesquirent Pauline et son serviteur si sainctement et devotement en leur Observance, que l'on ne doibt doubter que Celuy duquel la fin de la loy est charité, ne leur dist, à la fin de leur vie, comme à la Magdelaine, que leurs pechez leur estoient pardonnez, veu qu'ilz avoient beaucoup aymé, et qu'il ne les retirast en paix au lieu où la recompense passe tous les merites des hommes.

« Vous ne pouvez icy nier, mes dames, que l'amour de l'homme ne se soit montrée la plus grande ; mais elle luy fut si bien rendue, que je voudrois que tous ceulx qui s'en meslent fussent autant recompensez. — Il y auroit doncques, dist Hircan, plus de fols et de folles declairez, qu'il n'y en eut oncques ? — Appelez-vous follie, dist Oisille, d'aymer honnestement en la jeunesse, et puis de convertir cest amour du tout à Dieu ? » Hircan, en riant, lui respondit : « Si melancolie et desespoir sont louables, je diray que Pauline et son serviteur sont bien dignes d'ètre louez. — Si est-ce, dist Geburon, que Dieu a plusieurs moyens de nous tirer à luy, dont les commencemens semblent estre maulvais, mais la fin en est bonne. — Encores ay-je une oppinion, dist Parlamente, que jamais homme n'aymera parfaictement Dieu, qu'il n'ait parfaictement aymé quelque creature en ce monde. — Qu'appelez-vous parfaictement aymer ? dist Saffredent : estimez-vous parfaicts amans ceulx qui sont transiz et qui adorent les dames de loing, sans oser monstrer leur volunté ? — J'appelle parfaicts amans, luy respondit Parlamente, ceulx qui cherchent, en ce qu'ilz aiment, quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grace ;

tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste, qu'ilz ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses que l'honneur et la conscience reprouvent ; car l'ame, qui n'est creée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que desirer d'y parvenir. Mais, à cause que les sens, par lesquelz elle peult avoir nouvelles, sont obscurs et charnels par le peché du premier pere, ne luy peuvent monstrer que les choses visibles plus approchantes de la perfection, après quoy l'ame court, cuydans trouver en une beaulté exterieure, en une grace visible et aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grace et vertu. Mais, quand elle les a cherchez et experimentez, et elle n'y trouve point Celuy qu'elle ayme, elle passe oultre, ainsy que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les poupines et aultres petites choses, les plus belles que son œil peut veoir, et estime richesses d'assembler des petites pierres ; mais, en croissant, ayme les poupines vives et amasse les biens necessaires pour la vie humaine. Mais, quand il congnoist, par plus grande experience, que es choses territoires n'y a perfection ne felicité, desire chercher le facteur et la source d'icelle. Toutesfois, si Dieu ne luy ouvre l'œil de foy, seroit en dangier de devenir, d'un ignorant, ung infidele philosophe ; car foy seullement peult monstrer et faire recepvoir le bien que l'homme charnel et animal ne peult entendre. — Ne voyez-vous pas bien, dist Longarine, que la terre non cultivée, portant beaucoup d'herbes et d'arbres, combien qu'ilz soient inutiles, est desirée pour l'esperance qu'elle apportera bon fruict, quand il y sera semé? Aussi, le cueur de l'homme, qui n'a nul sentiment d'amour aux choses visibles, ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parolle, car la terre de son cueur est sterile, froide et damnée. — Voyla pourquoy, dist Saffredent, la plus part des docteurs ne sont spirituels ; car ilz n'aymeront jamais que le bon vin et chamberieres laides et ordes, sans experimenter que c'est d'aymer dames honnestes. — Si je sçavois bien parler latin, dist Simontault, je vous allegueroye que sainct Jehan dist :

« Que celuy qui n'ayme son frere qu'il veoit, con
aymera-il Dieu qu'il ne veoit point? » Car, par les (
visibles, on est tiré à l'amour des invisibles. — Mai
Ennasuitte, *quis est ille, et laudabimus eum*, ains
faict que vous le dictes? — Il y en a, respondit Dag
qui ayment si fort et si parfaictement, qu'ilz ayme
autant mourir que de sentir ung desir contre l'ho
et la conscience de leur maistresse, et si ne ve
qu'elle ne aultres ne s'en apparçoivent. — Ceulx-li
Saffredent, sont de la nature de la camalercite, q
de l'aer. Car il n'y a homme au monde, qui ne
declairer son amour et de sçavoir estre aymé, et s
qu'il n'est si forte fiebvre d'amitié, qui soubda
passe, quand on congnoist le contraire. Quant à
j'en ay veu des miracles evidentz. — Je vous pri
Ennasuitte, prenez ma place et nous racompt
quelqu'un qui soit ressuscité de mort à vie, pou
gnoistre en sa dame le contraire de ce qu'il desir
Je crains tant, dist Saffredent, de desplaire aux d
de qui j'ay esté et seray toute ma vie serviteur, que
exprès commandement, je n'eusse osé racompter
imperfections ; mais, pour obeir, je n'en celei
verité. »

VINGTIESME NOUVELLE [1]

Le sieur de Ryant, fort amoureux d'une dame vefve, ayant congneu en elle le contraire de ce qu'il desiroit et qu'elle luy avoit souvent persuadé, se saisit si fort, qu'en ung instant le despit eut puissance d'esteindre le feu que la longueur du temps ny l'occasion n'avoyent sceu amortir.

Au pays de Daulphiné, y avoit un gentil homme, nommé le seigneur de Ryant, de la maison du Roy François premier, autant beau et honneste gentil homme qu'il estoit possible de veoir. Il fut longuement serviteur d'une dame vefve, laquelle il aymoit et reveroit, tant de paour qu'il avoit de perdre sa bonne grace, que ne l'osoit importuner de ce qu'il desiroit le plus. Et luy qui se sentoit beau et digne d'estre aymé, croyoit fermement ce qu'elle luy juroit souvent : c'est qu'elle l'aymoit plus que tous les hommes du monde, et que, si elle estoit contraincte de faire quelque chose pour un gentil homme, ce seroit pour luy seullement, comme le plus parfaict qu'elle avoit jamais congneu, le priant de se contenter, sans oultrepasser, de ceste honneste amitié. Et, d'aultre part, l'asseuroit si fort, que, si elle congnoissoit qu'il pretendist davantaige, sans se contanter de la raison, que du tout il la perdroit. Le pauvre gentil homme non seullement se contantoit, mais se tenoit très heureux d'avoir gaingné le cueur de celle où il pensoit tant d'honnesteté. Il seroit long de vous racompter le discours de son amitié, la longue frequentation qu'il eut avecq elle, les voyages qu'il faisoit pour la venir veoir. Mais pour venir à la conclusion, ce pauvre martyr, d'un feu si plaisant, que plus on brusle, plus on en veult brusler, cherchoit tous-

1. Le sujet de cette nouvelle est tiré de Morlini. Il avait déjà été imité par l'Arioste. C'est le *Joconde* de La Fontaine.

jours le moyen d'augmenter son martire. Ung jour,
print fantaisie d'aller veoir en poste celle qu'il ayn
plus que luy-mesme et qu'il estimoit par dessus toı
les femmes du monde. Luy, arrivé en sa maison,
manda où elle estoit : on luy dist qu'elle ne faisoit
venir de vespres et estoit entrée en sa garenne pour pa
chever son service[1]. Il descendit de cheval et s'en alla t
droict en ceste garenne où elle estoit, et trouva ses femı
qui luy dirent qu'elle s'en alloit toute seule promener
une grande allée. Il commença à plus que jamais espe
quelque bonne fortune pour luy. Et le plus doulcem
qu'il peut, sans faire un seul bruict, la chercha le mie
qu'il luy fut possible, desirant sur toutes choses de
pouvoir trouver seule. Mais, quand il fut près d'un
villon faict d'arbres pliez, lieu tant beau et plaisant q
n'estoit possible de plus, entra soubdainement là, com
celuy à qui tardoit de veoir ce qu'il aymoit. Mais il tro
à son entrée, la damoiselle couchée dessus l'herbe eı
les bras d'un palefrenier de sa maison, aussi laid, or
infame, que de Ryant estoit beau, honneste et aima
Je n'entreprendz pas de vous paindre le despit qu'il
mais il fut si grand, qu'il eut puissance en ung mom
d'esteindre le feu que la longueur du temps ni l'occa
n'avoient sceu faire. Et, autant rempli de despit
avoit eu d'amour, luy dist : « Madame, prou vous fa
Aujourd'huy, par vostre meschanceté congneue, suys g
et delivré de la continuelle douleur, dont honnesteté
j'estimois en vous estoit l'occasion. » Et, sans a
adieu, s'en retourna plus viste qu'il n'estoit venu.
pauvre femme ne lui feit aultre response, sinon de m
la main devant son visaige ; car, puisqu'elle ne po
couvrir sa honte, couvrit-elle ses œilz, pour ne
celuy qui la voyoit trop clairement, nonobstant sa d
mulation.

« Parquoy, mes dames, je vous supplie, si vous n

1. Achever de dire ses Heures.
2. Nous dirions maintenant : Grand bien vous fasse !

la volunté d'aymer parfaictement, ne vous pensez point dissimuler à ung homme de bien, et luy faire desplaisir pour votre gloire ; car les hypocrites sont payez de leur loyer[1], et Dieu favorise ceulx qui ayment naïfvement. — Vrayment, dist Oisille, vous nous l'avez gardé bonne pour la fin de la Journée ! Et si ce n'estoit que nous avons tous juré de dire verité, je ne sçauroys croyre que une femme de l'estat dont elle estoit, sceut estre si meschante de l'ame, quant à Dieu, et du corps, laissant ung si honneste gentil homme pour ung si villain muletier. — Helas ! Madame, dist Hircan, si vous sçaviez la difference qu'il y a d'ung gentil homme, qui toute sa vie a porté le harnois et suivy la guerre, auprès d'ung varlet bien nourry sans bouger d'ung lieu, vous excuseriez ceste pauvre vefve. — Je ne croy pas, Hircan, dist Oisille, quelque chose que vous en dictes, que vous puissiez recepvoir nulle excuse d'elle. — J'ai bien oy dire, dist Simontault, qu'il y a des femmes qui veulent avoir des evangelistes pour prescher leur vertu et leur chasteté, et leur font la meilleure chiere qu'il leur est possible et la plus privée, les asseurant que, si la conscience et l'honneur ne les retenoient, elles leur accorderoient leurs desirs. Et les pauvres sots, quand en quelque compaignie parlent d'elles, jurent qu'ilz mettroient leur doigt au feu sans brusler, pour soustenir qu'elles sont femmes de bien ; car ilz ont experimenté leur amour jusqu'au bout. Ainsy se font louer par les honnestes hommes, celles qui à leurs semblables se montrent telles qu'elles sont, et choisissent ceulx qui ne sçauroient avoir hardiesse de parler ; et, s'ilz en parlent, pour leur orde et vile condition, ne seroient pas creuz. — Voylà, dist Longarine, une oppinion que j'ay autresfois oy dire aux plus jaloux et soupsonneux hommes, mais c'est peindre une chimère ; car, combien qu'il soit advenu à quelque pauvre malheureuse, si est-ce chose qui ne se doibt soupsonner en aultre. — Or, leur dist Parlamente, tant plus avant nous entrons en ce propos, et plus ces bons seigneurs icy

1. De ce qu'ils méritent.

drapperont sur la tissure de Simontault [1] et tout à noz despens. Parquoy, il vault mieulx aller oyr vespres, à fin que nous soyons tant attendues que nous fusmes hier. »

La compaignie fut de son oppinion, et, en allant, Oisille leur dist : « Si quelqu'un de vous rend graces à Dieu d'avoir, en ceste Journée, dict la verité des histoires que nous avons racomptées, Saffredent luy doibt requerir pardon d'avoir rememoré une si grande villenie contre les dames. — Par ma foy, respondit Saffredent, combien que mon compte soit veritable, si est-ce que je l'ay oy dire. Mais, quand je vouldroye faire le rapport du cerf à veue d'œil [2], je vous ferois faire plus de signes de croix, de ce que je sçay des femmes, que l'on en faict à sacrer une eglise. — C'est bien loing de se repentir, dist Geburon, quand la confession aggrave le peché. — Puisque vous avez telle oppinion des femmes, dist Parlamente, elles vous debvroient priver de leur honneste entretenement et privaultez. » Mais il luy respondit : « Aulcunes ont tant usé, en mon endroict, du conseil que vous leur donnez, en m'esloingnant et separant des choses justes et honnestes, que si je pouvois dire pis et pis faire à toutes, je ne m'y espargneroie, pour les inciter à me venger de celle qui me tient si grand tort. » En disant ces parolles, Parlamente meit son touret de nez et, avecq les aultres, entra dedans l'eglise, où ilz trouverent vespres très bien sonnées, mais ilz n'y trouverent pas ung religieux pour les dire, pource qu'ilz avoient entendu que dedans le pré s'assembloit ceste compaignie pour y dire les plus plaisantes choses qu'il estoit possible ; et, comme ceulx qui aymoient mieulx leurs plaisirs que les oraisons, s'estoient allés cacher dedans une fosse le ventre contre terre, derriere une haye fort espesse. Et là avoient si bien escoulté les beaulx comptes, qu'il n'avaient point oy sonner la cloche de leur monastere. Ce qui parut bien, quand ilz arriverent en telle haste

1. Sur le texte fourni par Simontault.
2. Expression de vénerie qui équivaut à celle-ci : *De visu*.

ısi l'alaıne leur failloit à commencer vespres. Et ɔlles furent dictes, confesserent à ceulx qui leur loient l'occasion de leur chant tardif et mal en- que ce avoit esté pour les escouter. Parquoy, leur bonne volunté, leur fut permis que tous les ssisteroient derriere la haye, assis à leur aise. Le ' se passa joyeulsement, en relevant les propos 'avoient pas mis à fin dans le pré, qui durerent long du soir, jusques à ce que la dame Oisille les se retirer, à fin que leur esprit fust plus prompt ımain, après ung bon et long repos, dont elle disoit ɔ heure avant mynuict valoit mieux que trois après. 'en allant chascun en sa chambre, se partit ceste ;nie, mettant fin à ceste seconde Journée.

FIN DE LA DEUXIESME JOURNÉE

LA TROISIESME JOURNÉE

EN LA TROISIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES DAMES QUI EN LEUR AMIT N'ONT CHERCHÉ NULLE FIN QUE L'HONNESTETÉ, ET DE L'HYPOCRISIE I MESCHANCETÉ DES RELIGIEUX.

PROLOGUE.

Le matin, la compaignye ne sceut si tost venir en salle; qu'elle n'y trouvast madame Oisille, qui avoit, pl de demie heure avant, estudié la leçon qu'elle debv lire; et, si le premier et second jour elle les avoit rend contens, elle n'en feyt moins le troisiesme. Et n'eust é que ung des religieux les vint querir pour aller à grand messe, ils ne l'eussent oye, leur contemplation empeschant d'oyr la cloche. La messe oye bien devo ment, et le disner passé bien sobrement, pour n'emp cher, par les viandes, leur memoire à s'acquitter chasc en son rang le mieulx qu'il seroit possible, se retirer en leurs chambres à visiter leurs registres, attend l'heure accoustumée d'aller au pré; laquelle venue, faillirent à ce beau voyage. Et ceulx qui avoient delib de dire quelque follie avoient desja les visaiges si joyeu que l'on esperoit d'eulx occasion de bien rire. Quand furent assis, demanderent à Saffredent à qui il donr sa voix pour la troisiesme Journée : « Il me semble, d il, que, puis que la faulte que je feis hier est si grar que vous dictes, ne sçachant histoire digne de la repar que je doibs donner ma voix à Parlamente, laquelle, p son bon sens, sçaura si bien louer les dames, qu'e fera mettre en obly la verité que je vous ay dicte. —

n'entreprens pas, dist Parlamente, de reparer vos faultes, mais ouy bien de me garder de les ensuivre. Parquoy, je me delibere, usant de la verité promise et jurée, de vous monstrer qu'il y a des dames qui en leurs amitiez n'ont cherché nulle fin que l'honnesteté. Et, pour ce que celle dont je vous veulx parler estoit de bonne maison, je ne changeray rien en l'histoire que le nom; vous priant, mes dames, de penser qu'amour n'a point de puissance de changer ung cueur chaste et honneste, comme vous verrez par l'histoire que je vous voys compter. »

VINGT ET UNIESME NOUVELLE[1].

Rolandine, ayant attendu jusqu'à l'aage de xxx ans à estre maryée, et congnoissant la negligence de son pere et le peu de faveur que luy portoit sa maistresse, print telle amitié à ung gentil homme bastard, qu'elle luy promeit mariaige, dont son pere averty luy usa de toutes les rigueurs qui luy furent possibles pour la faire consentir à la dissolution de ce mariaige; mais elle persista en son amitié jusques à la mort du bastard, de laquelle certifiée, fut mariée à ung gentil homme, du nom et des armes de sa maison.

Il y avoit en France une Royne qui, en sa compaignie, nourrissoit plusieurs filles de bonnes et grandes maisons.

1. M. le Roux de Lincy croit que la Rolandine dont il s'agit, était Anne de Rohan, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, dont le père était Jean II, vicomte de Rohan, gendre de François Ier, duc de Bretagne. Quant au bâtard, il pense que ce doit être Jean, bâtard d'Angoulême, légitimé par lettres de Charles VII, datées de juin 1458: mais nous devons dire que ce Jean n'aurait plus guère eu l'âge d'un amoureux à l'époque où se seraient passés les événements, c'est-à-dire vers 1505. Enfin, toujours suivant M. le Roux de Lincy, la dame, « mère d'un jeune prince, » était Louise de Savoie, veuve du comte d'Angoulême, qui vint à la cour de Louis XII, vers 1504, avec son fils François et sa fille Marguerite.

Entre aultres, y en avoit une nommée Rolandin estoit bien proche sa parente. Mais la Royne, pour que inimitié qu'elle portoit à son pere, ne luy faisc fort bonne chiere. Ceste fille, combien qu'elle ne fu plus belles ny des laides aussy, estoit tant saige e tueuse, que plusieurs grands personnaiges la d doient en mariaige, dont ilz avoient froide respons le pere aymoit tant son argent, qu'il oblyoit l'ad ment de sa fille, et sa maistresse, comme j'ay dic portoit si peu de faveur, qu'elle n'estoit point dem de ceulx qui se vouloient advancer en la bonne gr la Royne. Ainsi, par la negligence du pere et par l daing de sa maistresse, ceste pauvre fille demeura temps sans estre mariée. Et, comme celle qui se à la longue, non tant pour envie qu'elle eust d'estr riée, que par la honte qu'elle avoit de ne l'estre se retira du tout à Dieu, laissant les mondanitez e giasetez de la court; son passetemps fut à prier Di à faire quelques ouvraiges. Et, en ceste vie ainsy re passa ses jeunes ans, vivant tant honnestement et s tement qu'il n'estoit possible de plus. Quand el approchée des trente ans, il y avoit ung gentil ho bastard d'une bonne et grande maison, autant compaignon et homme de bien qu'il en fut de son t mais la richesse l'avoit du tout délaissé, et avoit de beaulté, que une dame, qu'elle qu'elle fust, ne pour son plaisir choisy. Ce pauvre gentil homme demeuré sans party; et, comme souvent ung malhe cherche l'aultre, vint aborder ceste damoiselle Rola car leurs fortunes, complexions et conditions es fort pareilles. Et, se complaignans l'un à l'aultre de infortunes, prindrent une très grande amitié; trouvant tous deux compaignons de malheur, se choient en tous lieux pour se consoler l'un l'aultı en ceste frequentation, s'engendra une très gran longue amitié. Ceulx qui avoient veu la damoiselle I dine si retirée qu'elle ne parloit à personne, la v incessamment avec le bastard de bonne maison, en l incontinant scandalisez, et dirent à sa gouver qu'elle ne debvoit endurer ces longs propos; ce q

remonstra à Rolandine, lui disant que chascun estoit scandalisé de ce qu'elle parloit tant à ung homme qui n'estoit assez riche pour l'espouser, ny assez beau pour estre amy. Rolandine, qui avoit tousjours esté plus reprise de son austerité que de ses mondanitez, dist à sa gouvernante : « Helas, ma mere ! vous voyez que je ne puis avoir ung mary selon la maison d'où je suys, et que j'ay tousjours fuy ceulx qui sont beaulx et jeunes, de paour de tumber aux inconveniens où j'en ay vu d'aultres ; et je trouve ce gentil homme icy saige et vertueux comme vous sçavez, lequel ne me presche que toutes choses bonnes et vertueuses : quel tort puis-je tenir à vous et à ceulx qui en parlent, de me consoler avec luy de mes ennuys ? » La pauvre vieille, qui aymoit sa maistresse plus qu'elle-mesmes, luy dist : « Ma damoiselle, je voy bien que vous dictes la verité, et que vous estes traictée de pere et de maistresse aultrement que vous ne le meritez. Si est-ce que, puis que l'on parle de vostre honneur en ceste sorte, fust-il vostre propre frere, vous vous debvez retirer de parler à luy. » Rolandine luy dist, en plorant : « Ma mere, puis que vous le me conseillez, je le feray ; mais c'est chose estrange de n'avoir en ce monde aulcune consolation ! » Le bastard, comme il avoit accoustumé, la voulut venir entretenir, mais elle luy declaira tout au long ce que sa gouvernante luy avoit dict ; et le pria, en plorant, qu'il se contantast pour ung temps de ne luy parler point jusques ad ce que ce bruict fust ung peu passé ; ce qu'il feit à sa requeste.

Mais, durant cest esloingnement, ayant perdu l'un et l'aultre leur consolation, commencerent à sentir ung torment qui jamais ni d'un costé ni d'aultre n'avoit esté experimenté. Elle ne cessoit de prier Dieu, aller en voyaige, jeusner et faire abstinences. Car cest amour, encores à elle incongneu, lui donnoit une inquietude si grande, qu'elle ne la laissoit une seule heure reposer. Au bastard de bonne maison ne faisoit amour moindre effort ; mais luy, qui avoit desja conclud en son cueur de l'aymer et de tascher de l'espouser, regardant avecq l'amour l'honneur que ce luy seroit s'il la povoit avoir, pensa qu'il falloit sercher moyen pour luy declairer sa

volunté et surtout gaingner sa gouvernante. Ce qu'il feit, en luy remonstrant la misere où estoit tenue sa pauvre maistresse, à laquelle on vouloit oster toute consolation. Dont la bonne vieille, en plorant, le remercia de l'honneste affection qu'il portoit à sa maistresse. Et adviserent ensemble le moyen comme il pourroit parler à elle : c'estoit que Rolandine fairoit souvent semblant d'estre malade d'une migraine où l'on crainct fort le bruict ; et, quand ses compaignes iroient en la chambre de la Royne, ilz demeureroient tous deux seuls, et là il la pourroit entretenir. Le bastard en fut fort joyeulx et se gouverna entierement par le conseil de ceste gouvernante, en sorte que, quand il vouloit, il parloit à s'amye. Mais ce contentement ne luy dura gueres, car la Royne, qui ne l'aymoit pas fort, s'enquist que faisoit tant Rolandine en la chambre. Et, combien que quelqu'un dist que c'estoit pour sa maladie, toutesfois ung aultre, qui avoit trop de memoire des absens, lui dist que l'aise qu'elle avoit d'entretenir le bastard de bonne maison luy debvoit faire passer sa migraine. La Royne, qui trouvoit les pechez veniels des aultres mortels en elle, l'envoya querir et luy defendit de parler jamais au bastard, si ce n'estoit en sa chambre ou en sa salle. La damoiselle n'en feit nul semblant, mais luy dist : « Si j'eussé pensé, ma dame, que luy ou aultre vous eust despleu, je n'eusse jamais parlé à luy. » Toutesfois, pensa en elle-mesme qu'elle chercheroit quelque aultre moyen dont la Royne ne sçaurait rien ; ce qu'elle feit. Et les mercredy, vendredy et sabmedy qu'elle jeusnoit, demeuroit en sa chambre avec sa gouvernante, où elle avoit loysir de parler, tandis que les aultres souppoient, à celuy qu'elle commençoit à aymer très fort. Et tant plus le temps de leur propos estoit abbregé par contraincte, et plus leurs parolles estoient dictes par grande affection; car ilz desroboient le temps, comme faict ung larron une chose precieuse. L'affaire ne sceut estre menée si secrettement, que quelque varlet ne le vist entrer là-dedans au jour de jeusnes, et le redist en lieu où il ne fut celé à la Royne, qui s'en courrouça si fort, qu'oncques puys n'osa le bastard aller en la chambre des damoiselles. Et, pour ne perdre le bien de par-

ler à celle que tant il aymoit, faisoit souvent semblant d'aller en quelque voyaige, et revenoit au soir en l'eglise ou chappelle du chasteau, habillé en cordelier ou jacobin, ou si bien dissimulé, que nul ne le congnoissoit ; et là s'en alloit la damoiselle Rolandine avecq sa gouvernante l'entretenir. Luy, voyant la grande amour qu'elle luy portoit, n'eut craincte de luy dire : « Madamoiselle, vous voyez le hazard où je me metz pour vostre service, et les deffenses que la Royne vous a faictes de parler à moy? Vous voyez, d'aultre part, quel pere vous avez, qui ne pense, en quelque façon que ce soit, de vous marier. Il a tant refusé de bons partiz, que je n'en sçaiche plus, ny près ny loing de luy, qui soit pour vous avoir. Je sçay bien que je suys pauvre, et que vous ne sçauriez espouser gentil homme qui ne soit plus riche que moy. Mais si amour et bonne volunté estoient estimez ung tresor, je penserois estre le plus riche homme du monde. Dieu vous a donné de grands biens, et estes en dangier d'en avoir encore plus : si j'estoys si heureux que vous me voulsissiez eslire pour mary, je vous serois mary, amy et serviteur toute ma vie ; et si vous en prenez ung esgal à vous, chose difficile à trouver, il vouldra estre maistre et regardera plus à vos biens qu'à vostre personne, et à la beaulté que à la vertu ; et, en jouyssant de l'ususfruict de vostre bien, traictera votre corps aultrement qu'il ne le merite. Le desir que j'ay d'avoir ce contentement, et la paour que j'ay que vous n'en ayez point avecq ung aultre, me font vous supplier que, par un mesme moyen, vous me rendiez heureux et vous la plus satisfaicte et la mieux traictée femme qui oncques fut. » Rolandine, escoutant le mesme propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir, luy respondit d'un visaige content : « Je suis très aise dont vous avez commencé le propos, dont, long temps a, j'avois deliberé vous parler, et auquel, depuis deux ans que je vous congnoys, je n'ay cessé de penser et repenser en moy-mesmes toutes les raisons pour vous et contre vous que j'ay peu inventer. Mais, à la fin, sçachant que je veux prendre l'estat de mariaige, il est temps que je commence et que je choisisse celuy avec lequel je penseray mieulx vivre au repos de ma conscience. Je

n'en ai sceu trouver ung, tant soit-il beau, riche ou grand seigneur, avec lequel mon cueur et mon esprit se peust accorder, sinon à vous seul. Je sçay qu'en vous espousant, je n'offense point Dieu, mais fais ce qu'il commande. Et quant à Monseigneur mon pere, il a si peu pourchassé mon bien et tant refusé, que la loy veult que je me marie, sans ce qu'il me puisse desheriter. Quand je n'auray que ce qui m'appartient, en espousant ung mary tel envers moy que vous estes, je me tiendray la plus riche du monde. Quant à la Royne ma maistresse, je ne doibs point faire conscience de luy desplaire pour obeir à Dieu; car elle n'en a point faict de m'empescher le bien que en ma jeunesse j'eusse peu avoir. Mais, à fin que vous congnoissiez que l'amitié que je vous porte est fondée sur la vertu et sur l'honneur, vous me promecterez que, si j'accorde ce mariaige, de n'en pourchasser jamais la consommation, que mon pere ne soit mort ou que je n'aye trouvé moyen de l'y faire consentir. » Ce que luy promist voluntiers le bastard; et, sur ces promesses, se donnerent chascun ung anneau en nom de mariaige, et se baiserent en l'eglise devant Dieu, qu'ilz prindrent en tesmoing de leur promesse; et jamais depuis n'y eut entre eulx plus grande privaulté que de baiser.

Ce peu de contantement donna grande satisfaction au cueur de ces deux parfaicts amans, et furent ung temps sans se veoir, vivans de ceste seureté. Il n'y avoit gueres lieu où l'honneur se peust acquerir, que le bastard de bonne maison n'y allast avecq ung grand contantement, qu'il ne pouvoit demeurer pauvre, veu la riche femme que Dieu luy avoit donnée; laquelle en son absence conserva si longuement ceste parfaicte amitié, qu'elle ne tint compte d'homme du monde. Et, combien que quelques ungs la demandassent en mariaige, ilz n'avoient neantmoins aultre response d'elle, sinon que, depuis qu'elle avoit tant demeuré sans estre mariée, elle ne vouloit jamais l'estre. Ceste response fut entendue de tant de gens, que la Royne en oyt parler, et luy demanda pour quelle occasion elle tenoit ce langaige. Rolandine luy dist que c'estoit pour luy obeir, car elle sçavoit bien qu'elle

amais eu envie de la marier au temps et au lieu
ust esté honnorablement pourveue et à son aise;
'aage et la patience luy avoient apprins de se
r de l'estat où elle estoit. Et, toutes les fois que
parloit de mariaige, elle faisoit pareille response.
les guerres estoyent passées et que le bastard
tourné à la court, elle ne parloit point à luy
es gens, mais alloit tousjours en quelque eglise
nir soubz couleur de se confesser; car la Royne
fendu à luy et à elle, qu'ilz n'eussent à parler
ıx, sans estre en grande compaignie, sur peine
vies. Mais l'amour honneste, qui ne congnoit
efenses, estoit plus prest à trouver les moyens
faire parler ensemble, que leurs ennemis n'es-
rompts à les guecter; et, soubz l'habit de toutes
ions qu'ilz se peurent penser, continuerent leur
amitié jusques à ce que le Roy s'en alla en
ison de plaisance près de Tours, non tant près
lames eussent peu aller à pied à aultre eglise que
du chasteau, qui estoit si mal bastie à propos,
avoit lieu à se cacher, où le confesseur n'eust
ement congneu. Toutesfois, si d'un costé l'occa-
r failloit, amour leur en trouvoit une aultre plus
ar il arriva à la cour une dame de laquelle le
estoit proche parent. Ceste dame avecq son filz
gez en la maison du Roy; et estoit la chambre
une prince avancée toute entiere oultre le corps
ison où le Roy estoit, tellement que de sa fenes-
it veoir et parler à Rolandine, car les deux fe-
estoyent proprement à l'angle des deux corps de
En ceste chambre, qui estoit sur la salle du Roy,
logées toutes les damoiselles de bonne maison
nes de Rolandine. Laquelle, advisant par plu-
is ce jeune prince à sa fenestre, en feit advertir
rd par sa gouvernante; lequel, après avoir bien
le lieu, feit semblant de prendre fort grand plai-
ire ung livre des Chevaliers de la Table ronde,
it en la chambre du prince. Et, quand chascun
it disner; pryoit ung varlet de chambre le vouloir
ichever de lire, et l'enfermer dedans la chambre,

et qu'il la garderoit bien. L'aultre, qui le congnoissoit parent de son maistre, et homme seur, le laissoit lire tant qu'il luy plaisoit. D'aultre costé, venoit à sa fenestre Rolandine, qui, pour avoir occasion d'y demeurer plus longuement, faingnit d'avoir mal à une jambe et disnoit et souppoit de si bonne heure, qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des dames. Elle se meit à faire ung lict de reseul de soye cramoisie, et l'attachoit à la fenestre où elle vouloit demorer seule; et, quand elle voyoit qu'il n'y avoit personne, elle entretenoit son mary, qui pouvoit parler si hault que nul ne les eust sceu oyr; et quand il s'approchoit quelqu'un d'elle, elle toussoit et faisoit signe, par lequel le bastard se pouvoit bien tost retirer. Ceulx qui faisoient le guet sur eux tenoient tout certain que l'amitié estoit passée; car elle ne bougeoit d'une chambre où seurement il ne la pouvoit veoir, pource que l'entrée luy en estoit defendue. Ung jour, la mere de ce jeune prince, estant en la chambre de son fils, se meit à la fenestre où estoit ce gros livre; et n'y demeura gueres qu'une des compaignes de Rolandine, qui estoit à celle de leur chambre, salua ceste dame et parla à elle. La dame luy demanda comme se portoit Rolandine; elle luy dist qu'elle la verroit bien, s'il luy plaisoit, et la feit venir à la fenestre en son couvrechef de nuict; et, après avoir parlé de sa maladie, se retirerent chascune de son costé. La dame, regardant ce gros livre de la Table ronde, dist au varlet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'esbahis comme les jeunes gens perdent le temps à lire tant de follyes! » Le varlet de chambre luy respondit qu'il s'esmerveilloit encores plus de ce que les gens estimez bien saiges et aagez y estoient plus affectionnez que les jeunes; et, pour une merveille, luy compta comme le bastard son cousin y demeuroit quatre ou cinq heures tous les jours à lire ce beau livre. Incontinant frappa au cueur de ceste dame l'occasion pourquoy c'estoit, et donna charge au varlet de chambre de se cacher en quelque lieu, et de regarder ce qu'il feroit; ce qu'il feit, et trouva que le livre où il lisoit estoit la fenestre où Rolandine venoit parler à luy; et entendit plusieurs propos de l'amitié qu'ilz cuydoient tenir bien secrette. Le lendemain

le racompta à sa maistresse, qui envoya querir le bastard, et, après plusieurs remonstrances, luy deffendit de ne se y trouver plus ; et le soir, elle parla à Rolandine, la menassant, si elle continuoit cette folle amitié, de dire à la Royne toutes ces menées. Rolandine, qui de rien ne s'estonnoit, jura que, depuis la deffense de sa maistresse, elle n'y avoit point parlé, quelque chose que l'on dist, et qu'elle en sceut la verité tant de ses compaignes que des varletz et serviteurs. Et quant à la fenestre dont elle parloit, elle nia d'y avoir parlé au bastard: lequel, craingnant que son affaire fust revelée, s'eslongna du danger, et fut long temps sans revenir à la court, mais non sans escripre à Rolandine par si subtils moyens, que, quelque guet que la Royne y meit, il n'estoit semaine qu'elle n'eust deux foys de ses nouvelles.

Et quand le moyen des religieux dont il s'aidoit fut failly, il luy envoyoit ung petit paige habillé de couleurs, puis de l'un, puis de l'aultre [1], qui s'arrestoit aux portes où toutes les dames passoient, et là bailloit ses lettres secretement parmy la presse. Ung jour, ainsy que la Royne alloit aux champs, quelqu'un qui recongneut le paige, et qui avoit la charge de prendre garde à ceste affaire, courut après ; mais le paige, qui estoit fin, se doubtant que l'on le serchoit, entra en la maison d'une pauvre femme qui faisoit sa potée auprès du feu, où il brusla incontinant ses lettres. Le gentilhomme, qui le suivoit, le despouilla tout nud, et sercha par tout son habillement, mais il n'y trouva rien; parquoy le laissa aller. Et, quand il fut party, la vielle luy demanda pourquoy il avoit ainsy serché ce jeune enfant. Il luy dist : « Pour trouver quelques lettres que je pensois qu'il portast. — Vous n'aviez garde de les trouver, dist la vieille, car il les avoit bien cachées. — Je vous prye, dist le gentil homme, dictes-moy en quel endroit c'est? » esperant bientost les recouvrer. Mais, quand il entendit que c'estoit dedans le feu, congneut bien que le paige avoit esté plus fin que luy; ce que incontinant alla compter à la

1. Tantôt d'une livrée, tantôt de l'autre.

Royne. Toutesfois, depuis ceste heure-là, ne s'ayda plus le bastard, de paige ne d'enfant; et y envoya ung vieil serviteur qu'il avoit, lequel, obliant la craincte de la mort dont il sçavoit bien que l'on faisoit menasser, de par la Royne, ceux qui se mesloient de ceste affaire, entreprint de porter lettres à Rolandine. Et, quand il fut entré au chasteau où elle estoit, s'en alla guetter à une porte au pied d'un grand degré où toutes les dames passoient; mais ung varlet, qui autrefois l'avoit veu, le recongneut incontinant, et l'alla dire au maistre d'hostel de la Royne, qui soubdainement le vint sercher pour le prendre. Le varlet, saige et advisé, voyant que l'on le regardait de loing, se retourna vers la muraille, comme pour faire de l'eaue, et là rompit ses lettres le plus menu qu'il luy fut possible, et les jecta derriere une porte. Sur l'heure, il fut prins et serché de tous costez; et, quand on ne luy trouva rien, on l'interrogea par serment s'il avoit apporté nulles lettres, luy gardant toutes les rigueurs et persuasions qu'il fut possible, pour luy faire confesser la verité; mais, pour promesses ne pour menasses qu'on luy feit, jamais n'en sceurent tirer aultre chose. Le rapport en fut faict à la Royne, et quelqu'un de la compaignie s'advisa qu'il estoit bon de regarder derriere la porte auprès de laquelle on l'avoit prins; ce qui fut faict et l'on trouva ce que l'on serchoit : c'estoient les pieces de la lettre. On envoya querir le confesseur du Roy, lequel, après les avoir assemblées sur une table, leut la lettre tout du long, où la verité du mariaige tant dissimulé se trouva clairement; car le bastard ne l'appeloit que sa *femme*. La Royne, qui n'avoit deliberé de couvrir la faulte de son prochain, comme elle debvoit, en feit un très grand bruyct, et commanda que, par tous moyens, on feist confesser au pauvre homme la verité de ceste lettre, et que, en la luy monstrant, il ne la pourroit regnier; mais, quelque chose qu'on luy dist ou qu'on luy monstrast, il ne changea son premier propos. Ceulx qui en avoient la garde le menerent au bord de la rivière, et le meirent dedans un sac, disant qu'il mentoit à Dieu et à la Royne contre la verité prouvée. Luy, qui aimoit mieulx perdre sa vie que d'accuser son maistre, leur demanda ung confesseur, et, après

auparavant donné ordre à tout ce qui luy estoit necessaire pour entrer en religion, ung matin, demanda congié à la marquise d'aller oyr la messe à Saincte Claire, ce qu'elle luy donna, ignorant pourquoy elle le demandoit. Et, en passant devant les Cordeliers, pria le gardien de luy faire venir son serviteur, qu'elle appeloit son parent. Et, quand elle le veid en une chapelle à part, luy dist : « Si mon honneur eust permis qu'aussy tost que vous je me fusse osé mettre en religion, je n'eusse tant attendu ; mais, ayant rompu par ma patience les oppinions de ceux qui plus tost jugent mal que bien, je suys deliberée de prendre l'estat, la robbe et la vie telle que je voy la vostre, sans m'enquerir quel il y faict. Car, si vous y avez du bien, j'en auray ma part ; et, si vous y recepvez du mal, je n'en veulx estre exempte ; car, par tel chemin que vous irez en paradis, je vous veulx suivre : estant asseurée que Celuy qui est le vray, parfaict et digne d'estre nommé Amour, nous a tirez à son service, par une amitié honneste et raisonnable, laquelle il convertira, par son sainct Esperit, du tout en luy ; vous priant que vous et moy oblyons le corps qui perit et tient du vieil Adam, pour recepvoir et revestir celuy de nostre espoux Jesus-Christ. » Ce serviteur religieux fut tant aise et tant content d'oyr sa saincte volunté, qu'en plorant de joye luy fortifia son oppinion le plus qu'il luy fut possible, luy disant que, puis qu'il ne pouvoit plus avoir d'elle au monde aultre chose que la parolle, il se tenoit bien heureux d'estre en lieu où il auroit tousjours moyen de la recepvoir, et qu'elle seroit telle, que l'un et l'aultre n'en pourroit que mieulx valoir, vivans en ung estat d'ung amour, d'ung cueur et d'ung esprit tirez de la bonté de Dieu, lequel il supplioit les tenir en sa main, en laquelle nul ne peult perir. Et, en ce disant et plorant d'amour et de joye, luy baisa les mains ; mais elle abbaissa son visaige jusques à la main, et se donnerent par vraye charité le sainct baiser de dilection. Et, en ce contantement, se partit Pauline, et entra en la religion de Saincte Claire, où elle fut receue et voilée.

Ce que après elle feit entendre à madame la marquise, qui en fut tant esbahie qu'elle ne le pouvoit croyre, mais

s'en alla le lendemain au monastere, pour la veoir et s'efforcer de la divertir de son propos. A quoy Pauline lui feit response, que si elle avoit eu puissance de luy oster ung mary de chair, l'homme du monde qu'elle avoit le plus aymé, elle s'en debvoit contanter, sans chercher de la vouloir separer de Celuy qui estoit immortel et invisible, car il n'estoit pas en sa puissance ni de toutes les creatures du monde. La marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant, non sans grand regret. Et depuis vesquirent Pauline et son serviteur si sainctement et devotement en leur Observance, que l'on ne doibt doubter que Celuy duquel la fin de la loy est charité, ne leur dist, à la fin de leur vie, comme à la Magdelaine, que leurs pechez leur estoient pardonnez, veu qu'ilz avoient beaucoup aymé, et qu'il ne les retirast en paix au lieu où la recompense passe tous les merites des hommes.

« Vous ne pouvez icy nier, mes dames, que l'amour de l'homme ne se soit montrée la plus grande; mais elle luy fut si bien rendue, que je voudrois que tous ceulx qui s'en meslent fussent autant recompensez. — Il y auroit doncques, dist Hircan, plus de fols et de folles declairez, qu'il n'y en eut oncques? — Appelez-vous follie, dist Oisille, d'aymer honnestement en la jeunesse, et puis de convertir cest amour du tout à Dieu? » Hircan, en riant, lui respondit : « Si melancolie et desespoir sont louables, je diray que Pauline et son serviteur sont bien dignes d'être louez. — Si est-ce, dist Geburon, que Dieu a plusieurs moyens de nous tirer à luy, dont les commencemens semblent estre maulvais, mais la fin en est bonne. — Encores ay-je une oppinion, dist Parlamente, que jamais homme n'aymera parfaictement Dieu, qu'il n'ait parfaictement aymé quelque creature en ce monde. — Qu'appelez-vous parfaictement aymer? dist Saffredent : estimez-vous parfaicts amans ceulx qui sont transiz et qui adorent les dames de loing, sans oser monstrer leur volunté? — J'appelle parfaicts amans, luy respondit Parlamente, ceulx qui cherchent, en ce qu'ilz aiment, quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grace;

tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste, qu'ilz ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses que l'honneur et la conscience reprouvent; car l'ame, qui n'est creée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que desirer d'y parvenir. Mais, à cause que les sens, par lesquelz elle peult avoir nouvelles, sont obscurs et charnels par le peché du premier pere, ne luy peuvent monstrer que les choses visibles plus approchantes de la perfection, après quoy l'ame court, cuydans trouver en une beaulté exterieure, en une grace visible et aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grace et vertu. Mais, quand elle les a cherchez et experimentez, et elle n'y trouve point Celuy qu'elle ayme, elle passe oultre, ainsy que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les poupines et aultres petites choses, les plus belles que son œil peut veoir, et estime richesses d'assembler des petites pierres; mais, en croissant, ayme les poupines vives et amasse les biens necessaires pour la vie humaine. Mais, quand il congnoist, par plus grande experience, que es choses territoires n'y a perfection ne felicité, desire chercher le facteur et la source d'icelle. Toutesfois, si Dieu ne luy ouvre l'œil de foy, seroit en dangier de devenir, d'un ignorant, ung infidele philosophe; car foy seullement peult monstrer et faire recepvoir le bien que l'homme charnel et animal ne peult entendre! — Ne voyez-vous pas bien, dist Longarine, que la terre non cultivée, portant beaucoup d'herbes et d'arbres, combien qu'ilz soient inutiles, est desirée pour l'esperance qu'elle apportera bon fruict, quand il y sera semé? Aussi, le cueur de l'homme, qui n'a nul sentiment d'amour aux choses visibles, ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parolle, car la terre de son cueur est sterile, froide et damnée. — Voyla pourquoy, dist Saffredent, la plus part des docteurs ne sont spirituels; car ilz n'aymeront jamais que le bon vin et chamberieres laides et ordes, sans experimenter que c'est d'aymer dames honnestes. — Si je sçavois bien parler latin, dist Simontault, je vous allegueroye que sainct Jehan dist :

« Que celuy qui n'ayme son frere qu'il veoit, comment aymera-il Dieu qu'il ne veoit point? » Car, par les choses visibles, on est tiré à l'amour des invisibles. — Mais, dist Ennasuitte, *quis est ille, et laudabimus eum*, ainsy parfaict que vous le dictes? — Il y en a, respondit Dagoucin, qui ayment si fort et si parfaictement, qu'ilz aymeroient autant mourir que de sentir ung desir contre l'honneur et la conscience de leur maistresse, et si ne veullent qu'elle ne aultres ne s'en apparçoivent. — Ceulx-là, dist Saffredent, sont de la nature de la camalercite, qui vit de l'aer. Car il n'y a homme au monde, qui ne desire declairer son amour et de sçavoir estre aymé, et si croy qu'il n'est si forte fiebvre d'amitié, qui soubdain ne passe, quand on congnoist le contraire. Quant à moy, j'en ay veu des miracles evidentz. — Je vous prie, dist Ennasuitte, prenez ma place et nous racomptez de quelqu'un qui soit ressuscité de mort à vie, pour congnoistre en sa dame le contraire de ce qu'il desiroit. — Je crains tant, dist Saffredent, de desplaire aux dames, de qui j'ay esté et seray toute ma vie serviteur, que, sans exprès commandement, je n'eusse osé racompter leurs imperfections ; mais, pour obeir, je n'en celeray la verité. »

prompt à mon mal pour vous obeyr. Mais j'ay ung père au ciel, lequel, je suis asseurée, me donnera autant de patience que je me voy de grands maulx par vous preparez, et en luy seul j'ai ma parfaicte confiance. »

La Royne, si courroucée qu'elle n'en povoit plus, commanda qu'elle fust emmenée de devant ses oeils et mise en une chambre à part où elle ne peust parler à personne; mais on ne luy osta point sa gouvernante, par le moyen de laquelle elle feit savoir au bastard toute sa fortune et ce qu'il luy sembloit qu'elle debvoit faire. Lequel, estimant que les services qu'il avoit faicts au Roy luy pourraient servir de quelque chose, s'en vint en diligence à la court; et trouva le Roy aux champs, auquel il compta la verité du faict, le supliant que à luy qui estoit pauvre gentil homme, voulust faire tant de bien d'appaiser la Royne, en sorte que le mariaige peust estre consommé. Le Roy ne lui respondit riens, sinon : « M'asseurez-vous que vous l'avez espousée? — Ouy, sire, dist le bastard, par paroles, de présent seulement; et s'il vous plaist, la fin y sera mise. » Le Roy, baissant la teste et sans luy dire aultre chose s'en retourna droict au chasteau; et, quand il fut auprès de là, il appela le capitaine de ses gardes et luy donna charge de prendre le bastard prisonnier. Toutesfois un sien amy, qui congnoissoit le visaige du Roy, l'advertit de s'absenter et se retirer en une sienne maison près de là; et si le Roy le faisoit sercher, comme il soupsonnoit, il luy feroit incontinant sçavoir pour s'en fuyr hors du royaulme; si aussi les choses estoient adoucies, il le manderoit, pour retourner. Le bastard le creust et feit si bonne diligence, que le capitaine des gardes ne le trouva point.

Le Roy et la Royne regardèrent ensemble qu'ilz feroyent de cette pauvre damoiselle qui avoit l'honneur d'estre leur parente; et, par le conseil de la Royne, fut conclu qu'elle seroit renvoyée à son père, auquel l'on manda toute la verité du faict. Mais, avant que l'envoyer, feirent parler à elle plusieurs gens d'eglise et de conseil, luy remonstrans, puisqu'il n'y avoit en son mariaige que la parolle, qu'il se povait facilement deffaire, mais que l'un et l'aultre se quittassent, ce que le Roy vouloit qu'elle feist pour

garder l'honneur de la maison dont elle estoit. Elle leur feit responce que en toutes choses elle estoit preste d'obeir au Roy, sinon à contrevenir à sa conscience; mais ce que Dieu avoit assemblé, les hommes ne le povoient separer: les priant de ne la tenter de chose si desraisonnable, car si amour et bonne volunté fondée sur la craincte de Dieu sont les vrais et seurs liens de mariaige, elle estoit si bien lyée, que fer, ne feu, ne eaue, ne povoient rompre son lien, sinon la mort, à laquelle seule et non à aultre rendroit son anneau et son serment, les priant de ne luy parler du contraire. Car elle estoit si ferme en son propos qu'elle aymoit mieulx morir, en gardant sa foy, que vivre après l'avoir nyée. Les deputez de par le Roy emporterent cette constante responce; et, quand ilz veirent qu'il n'y avoit remede de luy faire renoncer son mary, l'envoyèrent devers son pere en si piteuse façon, que par où elle passoit, chascun ploroit. Et combien qu'elle n'eust failly, la pugnition fut si grande et sa constance telle, qu'elle feit estimer sa faulte estre vertu. Le père, sçachant cette piteuse nouvelle, ne la voulut point veoir, mais l'envoya à ung chasteau dedans une forest, lequel il avoit autresfoys édifié pour une occasion bien digne d'être racomptée, et la tint là longuement en prison, la faisant persuader que, si elle vouloit quicter son mari, il la tiendroit pour sa fille et la mectroit en liberté. Toutesfois, elle tint ferme et ayma mieulx le lyen de sa prison, en conservant celluy de son mariaige, que toute la liberté du monde sans son mary; et sembloit à veoir son visaige, que toutes ses peines luy estoient passetemps très plaisans, puisqu'elle les souffroit pour celluy qu'elle aymoit.

Que dirai-je ici des hommes? Ce bastard, tant obligé à elle, comme vous avez veu, s'enfuyt en Allemaigne, où il avait beaucoup d'amys; et monstra bien, par sa legiereté, que vraye et parfaicte amour ne luy avoit pas tant fait pourchasser Rolandine que l'avarice et l'ambition; en sorte qu'il devint tant amoureux d'une dame d'Allemaigne, qu'il oblia à visiter par lettres celle qui pour luy soustenoit tant de tribulation. Car jamais la fortune, quelque rigueur qu'elle leur tint, ne leur peut oster le moyen de s'escripre l'un à l'aultre, sinon la folle et mes-

la volunté d'aymer parfaictement, ne vous pensez point dissimuler à ung homme de bien, et luy faire desplaisir pour votre gloire ; car les hypocrites sont payez de leur loyer[1], et Dieu favorise ceulx qui ayment naïfvement. — Vrayment, dist Oisille, vous nous l'avez gardé bonne pour la fin de la Journée ! Et si ce n'estoit que nous avons tous juré de dire verité, je ne sçauroys croyre que une femme de l'estat dont elle estoit, sceut estre si meschante de l'ame, quant à Dieu, et du corps, laissant ung si honneste gentil homme pour ung si villain muletier. — Helas ! Madame, dist Hircan, si vous sçaviez la difference qu'il y a d'ung gentil homme, qui toute sa vie a porté le harnois et suivy la guerre, auprès d'ung varlet bien nourry sans bouger d'ung lieu, vous excuseriez ceste pauvre vefve. — Je ne croy pas, Hircan, dist Oisille, quelque chose que vous en dictes, que vous puissiez recepvoir nulle excuse d'elle. — J'ai bien oy dire, dist Simontault, qu'il y a des femmes qui veulent avoir des evangelistes pour prescher leur vertu et leur chasteté, et leur font la meilleure chiere qu'il leur est possible et la plus privée, les asseurant que, si la conscience et l'honneur ne les retenoient, elles leur accorderoient leurs desirs. Et les pauvres sots, quand en quelque compaignie parlent d'elles, jurent qu'ilz mettroient leur doigt au feu sans brusler, pour soustenir qu'elles sont femmes de bien ; car ilz ont experimenté leur amour jusqu'au bout. Ainsy se font louer par les honnestes hommes, celles qui à leurs semblables se montrent telles qu'elles sont, et choisissent ceulx qui ne sçauroient avoir hardiesse de parler ; et, s'ilz en parlent, pour leur orde et vile condition, ne seroient pas creuz. — Voylà, dist Longarine, une oppinion que j'ay autresfois oy dire aux plus jaloux et soupsonneux hommes, mais c'est peindre une chimère ; car, combien qu'il soit advenu à quelque pauvre malheureuse, si est-ce chose qui ne se doibt soupsonner en aultre. — Or, leur dist Parlamente, tant plus avant nous entrons en ce propos, et plus ces bons seigneurs icy

1. De ce qu'ils méritent.

drapperont sur la tissure de Simontault [1] et tout à noz despens. Parquoy, il vault mieulx aller oyr vespres, à fin que nous soyons tant attendues que nous fusmes hier. »

La compaignie fut de son oppinion, et, en allant, Oisille leur dist : « Si quelqu'un de vous rend graces à Dieu d'avoir, en ceste Journée, dict la verité des histoires que nous avons racomptées, Saffredent luy doibt requerir pardon d'avoir rememoré une si grande villenie contre les dames. — Par ma foy, respondit Saffredent, combien que mon compte soit veritable, si est-ce que je l'ay oy dire. Mais, quand je vouldroye faire le rapport du cerf à veue d'œil [2], je vous ferois faire plus de signes de croix, de ce que je sçay des femmes, que l'on en faict à sacrer une eglise. — C'est bien loing de se repentir, dist Geburon, quand la confession aggrave le peché. — Puisque vous avez telle oppinion des femmes, dist Parlamente, elles vous debvroient priver de leur honneste entretenement et privaultez. » Mais il luy respondit : « Aulcunes ont tant usé, en mon endroict, du conseil que vous leur donnez, en m'esloingnant et separant des choses justes et honnestes, que si je pouvois dire pis et pis faire à toutes, je ne m'y espargneroie, pour les inciter à me venger de celle qui me tient si grand tort. » En disant ces parolles, Parlamente meit son touret de nez, et, avecq les aultres, entra dedans l'eglise, où ilz trouverent vespres très bien sonnées, mais ilz n'y trouverent pas ung religieux pour les dire, pource qu'ilz avoient entendu que dedans le pré s'assembloit ceste compaignie pour y dire les plus plaisantes choses qu'il estoit possible ; et, comme ceulx qui aymoient mieulx leurs plaisirs que les oraisons, s'estoient allés cacher dedans une fosse, le ventre contre terre, derriere une haye fort espesse. Et là avoient si bien escoulté les beaulx comptes, qu'ils n'avaient point oy sonner la cloche de leur monastere. Ce qui parut bien, quand ilz arriverent en telle haste,

1. Sur le texte fourni par Simontault.
2. Expression de vénerie qui équivaut à celle-ci : *De visu*.

que quasi l'alaine leur failloit à commencer vespres. Et quand elles furent dictes, confesserent à ceulx qui leur demandoient l'occasion de leur chant tardif et mal entonné, que ce avoit esté pour les escouter. Parquoy, voyans leur bonne volunté, leur fut permis que tous les jours assisteroient derriere la haye, assis à leur aise. Le soupper se passa joyeulsement, en relevant les propos qu'ilz n'avoient pas mis à fin dans le pré, qui durerent tout le long du soir, jusques à ce que la dame Oisille les pria de se retirer, à fin que leur esprit fust plus prompt le lendemain, après ung bon et long repos, dont elle disoit que une heure avant mynuict valoit mieux que trois après. Ainsi, s'en allant chascun en sa chambre, se partit ceste compaignie, mettant fin à ceste seconde Journée.

FIN DE LA DEUXIESME JOURNÉE

LA TROISIESME JOURNÉE

EN LA TROISIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES DAMES QUI EN LEUR AMITIÉ N'ONT CHERCHÉ NULLE FIN QUE L'HONNESTETÉ, ET DE L'HYPOCRISIE ET MESCHANCETÉ DES RELIGIEUX.

PROLOGUE.

Le matin, la compaignye ne sceut si tost venir en la salle, qu'elle n'y trouvast madame Oisille, qui avoit, plus de demie heure avant, estudié la leçon qu'elle debvoit lire; et, si le premier et second jour elle les avoit rendus contens, elle n'en feyt moins le troisiesme. Et n'eust été que ung des religieux les vint querir pour aller à la grand messe, ils ne l'eussent oye, leur contemplation les empeschant d'oyr la cloche. La messe oye bien devotement, et le disner passé bien sobrement, pour n'empescher, par les viandes, leur memoire à s'acquitter chascun en son rang le mieulx qu'il seroit possible, se retirerent en leurs chambres à visiter leurs registres, attendant l'heure accoustumée d'aller au pré; laquelle venue, ne faillirent à ce beau voyage. Et ceulx qui avoient deliberé de dire quelque follie avoient desja les visaiges si joyeulx, que l'on esperoit d'eulx occasion de bien rire. Quand ilz furent assis, demanderent à Saffredent à qui il donnoit sa voix pour la troisiesme Journée : « Il me semble, dit-il, que, puis que la faulte que je feis hier est si grande que vous dictes, ne sçachant histoire digne de la reparer, que je doibs donner ma voix à Parlamente, laquelle, pour son bon sens, sçaura si bien louer les dames, qu'elle fera mettre en obly la verité que je vous ay dicte. — Je

gion[1], qui ne fust faicte par sa main, car on le nommoit le *pere de vraye religion*. Il fust esleu visiteur de la grande religion des dames de Fontevrault, desquelles il estoit tant crainct, que, quand il venoit en quelqu'un de leurs monasteres, toutes les religieuses trembloient de la craincte qu'elles avoient de luy. Et, pour l'appaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenait, le traictoient comme elles eussent faict la personne du Roy; ce que au commencement il refusoit, mais, à la fin, venant sur les cinquante cinq ans, commença à trouver fort bon le traictement qu'il avoit au commencement desprisé, et s'estimant luy-mesme le bien public de toute religion, desira de conserver sa santé mieulx qu'il n'avoit accoustumé. Et, combien que sa reigle portast de jamais ne manger chair, il s'en dispensa luy-mesme, ce qu'il ne faisoit à nul aultre, disant que sur luy estoit tout le faiz de la religion. Parquoy, si bien se festoya, que, d'ung moyne bien meigre, il en feit ung bien gras. Et, à ceste mutation de vivre, se feyt une mutation de cueur telle, qu'il commença à regarder les visaiges, dont paravant avoit fait conscience; et en regardant les beaultez que les voiles rendent plus desirables, commença à les convoicter. Doncques, pour satisfaire à ceste convoitise, chercha tant de moyens subtils, qu'à la parfin, de pasteur il devint loup; tellement que, en plusieurs bonnes religions, s'il s'en trouvoit quelqu'une ung peu sotte, il ne failloit à la decepvoir. Mais, après avoir longuement continué ceste meschante vie, la Bonté divine, qui print pitié des pauvres esgarées, ne voulut plus endurer la gloire de ce malheureux regner, ainsy que vous verrez.

Ung jour, allant visiter ung couvent près de Paris qui se nomme Gif, advint que, en confessant toutes les religieuses, en trouva une nommée Marie Heroet, dont la parolle estoit si doulce et agreable, qu'elle promectoit le visaige et le cueur estre de mesme. Parquoy, seullement pour l'ouyr, fut esmeu en une passion d'amour qui passoit toutes celles qu'il avoit eues aux aultres religieu-

1. Réforme d'ordre religieux ou de couvent.

Entre aultres, y en avoit une nommée Rolandine, qui estoit bien proche sa parente. Mais la Royne, pour quelque inimitié qu'elle portoit à son pere, ne luy faisoit pas fort bonne chiere. Ceste fille, combien qu'elle ne fust des plus belles ny des laides aussy, estoit tant saige et vertueuse, que plusieurs grands personnaiges la demandoient en mariaige, dont ilz avoient froide response; car le pere aymoit tant son argent, qu'il oblyoit l'advancement de sa fille, et sa maistresse, comme j'ay dict, luy portoit si peu de faveur, qu'elle n'estoit point demandée de ceulx qui se vouloient advancer en la bonne grace de la Royne. Ainsi, par la negligence du pere et par le desdaing de sa maistresse, ceste pauvre fille demeura longtemps sans estre mariée. Et, comme celle qui se fascha à la longue, non tant pour envie qu'elle eust d'estre mariée, que par la honte qu'elle avoit de ne l'estre point, se retira du tout à Dieu, laissant les mondanitez et gorgiasetez de la court; son passetemps fut à prier Dieu ou à faire quelques ouvraiges. Et, en ceste vie ainsy retirée, passa ses jeunes ans, vivant tant honnestement et sainctement qu'il n'estoit possible de plus. Quand elle fut approchée des trente ans, il y avoit ung gentil homme, bastard d'une bonne et grande maison, autant gentil compaignon et homme de bien qu'il en fut de son temps; mais la richesse l'avoit du tout délaissé, et avoit si peu de beaulté, que une dame, qu'elle qu'elle fust, ne l'eust pour son plaisir choisy. Ce pauvre gentil homme estoit demeuré sans party; et, comme souvent ung malheureux cherche l'aultre, vint aborder ceste damoiselle Rolandine, car leurs fortunes, complexions et conditions estoient fort pareilles. Et, se complaignans l'un à l'aultre de leurs infortunes, prindrent une très grande amitié; et, se trouvant tous deux compaignons de malheur, se cherchoient en tous lieux pour se consoler l'un l'aultre; et, en ceste frequentation, s'engendra une très grande et longue amitié. Ceulx qui avoient veu la damoiselle Rolandine si retirée qu'elle ne parloit à personne, la voyans incessamment avec le bastard de bonne maison, en furent incontinant scandalisez, et dirent à sa gouvernante qu'elle ne debvoit endurer ces longs propos; ce qu'elle

remonstra à Rolandine, lui disant que chascun estoit scandalisé de ce qu'elle parloit tant à ung homme qui n'estoit assez riche pour l'espouser, ny assez beau pour estre amy. Rolandine, qui avoit tousjours esté plus reprise de son austerité que de ses mondanitez, dist à sa gouvernante : « Helas, ma mere ! vous voyez que je ne puis avoir ung mary selon la maison d'où je suys, et que j'ay tousjours fuy ceulx qui sont beaulx et jeunes, de paour de tumber aux inconveniens où j'en ay vu d'aultres ; et je trouve ce gentil homme icy saige et vertueux comme vous sçavez, lequel ne me presche que toutes choses bonnes et vertueuses : quel tort puis-je tenir à vous et à ceulx qui en parlent, de me consoler avec luy de mes ennuys? » La pauvre vieille, qui aymoit sa maistresse plus qu'elle-mesmes, luy dist : « Ma damoiselle, je voy bien que vous dictes la verité, et que vous estes traictée de pere et de maistresse aultrement que vous ne le meritez. Si est-ce que, puis que l'on parle de vostre honneur en ceste sorte, fust-il vostre propre frere, vous vous debvez retirer de parler à luy. » Rolandine luy dist, en plorant : « Ma mere, puis que vous le me conseillez, je le feray ; mais c'est chose estrange de n'avoir en ce monde aulcune consolation ! » Le bastard, comme il avoit accoustumé, la voulut venir entretenir, mais elle luy declaira tout au long ce que sa gouvernante luy avoit dict ; et le pria, en plorant, qu'il se contantast pour ung temps de ne luy parler point jusques ad ce que ce bruict fust ung peu passé ; ce qu'il feit à sa requeste.

Mais, durant cest esloingnement, ayant perdu l'un et l'aultre leur consolation, commencerent à sentir ung torment qui jamais ni d'un costé ni d'aultre n'avoit esté experimenté. Elle ne cessoit de prier Dieu, aller en voyaige, jeusner et faire abstinences. Car cest amour, encores à elle incongneu, lui donnoit une inquietude si grande, qu'elle ne la laissoit une seule heure reposer. Au bastard de bonne maison ne faisoit amour moindre effort ; mais luy, qui avoit desja conclud en son cueur de l'aymer et de tascher de l'espouser, regardant avecq l'amour l'honneur que ce luy seroit s'il la povoit avoir, pensa qu'il falloit sercher moyen pour luy declairer sa

dont elle eut ung scrupule en sa conscience, qui luy feit laisser vespres et aller à la porte du dortouer escouter que l'on faisoit; mais, oyant la voix de sa niepce, poussa la porte, que le jeune moyne tenoit. Et, quand le prieur veid venir l'abbesse, en luy monstrant sa niepce esvanouye, luy dist : « Sans faulte, notre mere, vous avez grand tort que vous ne m'avez dict les conditions de seur Marie; car, ignorant sa debilité, je l'ay faict tenir debout devant moy, et, en la chapitrant, s'est esvanouye comme vous voyez. » Ilz la feirent revenir avec vin aigre et aultres choses propices; et trouverent que de sa cheute elle estoit blessée à la teste. Et, quand elle fut revenue, le prieur, craingnant qu'elle comptast à sa tante l'occasion de son mal, luy dist à part : « Ma fille, je vous commande, soubz peine d'inobedience et d'estre dampnée, que vous n'aiez jamais à parler de ce que je vous ay faict icy, car entendez que l'extremité d'amour m'y a contrainct. Et, puis que je voy que vous ne voulez aymer, je ne vous en parleray jamais que ceste fois, vous asseurant que, si vous me voulez aymer, je vous feray eslire abbesse de l'une des trois meilleures abbayes de ce royaulme. » Mais elle luy respondit qu'elle aymoit mieulx mourir en chartre perpetuelle, que d'avoir jamais aultre amy que Celluy qui estoit mort pour elle en la croix, avecq lequel elle aymoit mieulx souffrir tous les maulx que le monde pourroit donner, que contre luy avoir tous les biens; et qu'il n'eut plus à luy parler de ces propos, ou elle le diroit à la mère abbesse, mais qu'en se taisant elle s'en tairoit. Ainsy s'en alla ce maulvais pasteur, lequel pour se monstrer tout aultre qu'il n'estoit, et pour encores avoir le plaisir de regarder celle qu'il aymoit, se retourna vers l'abbesse, luy disant : « Ma mère, je vous prie, faictes chanter à toutes vos filles ung *Salve Regina*, en l'honneur de ceste vierge où j'ay mon esperance. » Ce qui fut faict : durant lequel ce regnard ne feit que pleurer, non d'aultre devotion que de regret qu'il avoit de n'estre venu au dessus de la sienne. Et toutes les religieuses, pensans que ce fust d'amour à la vierge Marie, l'estimoient ung sainct homme. Seur Marie, qui congnois-

ler à celle que tant il aymoit, faisoit souvent semblant d'aller en quelque voyaige, et revenoit au soir en l'eglise ou chappelle du chasteau, habillé en cordelier ou jacobin, ou si bien dissimulé, que nul ne le congnoissoit; et là s'en alloit la damoiselle Rolandine avecq sa gouvernante l'entretenir. Luy, voyant la grande amour qu'elle luy portoit, n'eut craincte de luy dire : « Madamoiselle, vous voyez le hazard où je me metz pour vostre service, et les deffenses que la Royne vous a faictes de parler à moy? Vous voyez, d'aultre part, quel pere vous avez, qui ne pense, en quelque façon que ce soit, de vous marier. Il a tant refusé de bons partiz, que je n'en sçaiche plus, ny près ny loing de luy, qui soit pour vous avoir. Je sçay bien que je suys pauvre, et que vous ne sçauriez espouser gentil homme qui ne soit plus riche que moy. Mais si amour et bonne volunté estoient estimez ung tresor, je penserois estre le plus riche homme du monde. Dieu vous a donné de grands biens, et estes en dangier d'en avoir encore plus : si j'estoys si heureux que vous me voulsissiez eslire pour mary, je vous serois mary, amy et serviteur toute ma vie; et si vous en prenez ung esgal à vous, chose difficile à trouver, il vouldra estre maistre et regardera plus à vos biens qu'à vostre personne, et à la beaulté que à la vertu; et, en jouyssant de l'ususfruict de vostre bien, traictera votre corps aultrement qu'il ne le merite. Le desir que j'ay d'avoir ce contentement, et la paour que j'ay que vous n'en ayez point avecq ung aultre, me font vous supplier que, par un mesme moyen, vous me rendiez heureux et vous la plus satisfaicte et la mieux traictée femme qui oncques fut. » Rolandine, escoutant le mesme propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir, luy respondit d'un visaige content : « Je suis très aise dont vous avez commencé le propos, dont, long temps a, j'avois deliberé vous parler, et auquel, depuis deux ans que je vous congnoys, je n'ay cessé de penser et repenser en moy-mesmes toutes les raisons pour vous et contre vous que j'ay peu inventer. Mais, à la fin, sçachant que je veux prendre l'estat de mariaige, il est temps que je commence et que je choisisse celuy avec lequel je penseray mieulx vivre au repos de ma conscience. Je

ligieux il diroit la verité de tout ce qu'il en sçavoit. Le prieur, craingnant que la justification du confesseur fust sa condamnation, ne voulust point enteriner ceste requeste. Mais, le trouvant ferme en son propos, le traicta si mal en prison, que les ungs dirent qu'il y mourut, et les aultres, qu'il le contraingnit de laisser son habit, et de s'en aller hors du royaume de France; quoy qu'il en soit, jamais depuis on ne le veit.

Quand le prieur estima avoir une telle prise sur seur Marie, s'en alla en la religion où l'abbesse, faicte à sa poste, ne le contredisoit en rien; et là commencea de vouloir user de son auctorité de visiteur, et feit venir toutes les religieuses, l'une après l'aultre en une chambre pour les oyr en forme de visitation. Et, quand ce fut au rang de seur Marie qui avoit perdu sa bonne tante, il commencea à luy dire : « Seur Marie, vous sçavez de quel crime vous estes accusée, et que la dissimulation, que vous faictes d'estre tant chaste, ne vous a de rien servy, car on congnoist bien que vous estes tout le contraire. » Seur Marie luy respondit, d'un visaige asseuré : « Faictes-moy venir celluy qui m'accuse, et vous verrez si devant moy il demourera en sa mauvaise oppinion. » Il luy dist : « Il ne nous fault aultre preuve, puis que le confesseur a esté convaincu. » Seur Marie luy dit : Je le pense si homme de bien, qu'il n'aura point confessé un tel mensonge; mais, quand ainsy seroit, faictes-le venir devant moy et je prouveray le contraire de son dire. » Le prieur, voyant que en nulle sorte ne la povoit estonner, luy dist : « Je suys vostre pere, qui desire saulver vostre honneur : pour ceste cause, je remectz ceste verité à vostre conscience, à laquelle je adjousteray foy. Je vous demande et vous conjure, sur peine de peché mortel, de me dire verité, assavoir-mon si vos estiez vierge, quand vous fustes mise ceans. » Elle luy répondit : « Mon pere, l'aage de cinq ans que j'avois doibt estre seule tesmoing de ma virginité. — Or bien doncques, ma fille, dist le prieur, depuis cest temps-là avez-vous point perdu ceste fleur? » Elle lui jura que non, et que jamais n'y avoit trové empeschement que de luy. A quoy il dist qu'il ne le povoit croire, et que la chose gisoit en preuve : « Quelle preuve, dist-elle, vous

en plaist-il faire? — Comme je fais aux aultres, dist le prieur; car, ainsy que je suys visiteur des ames, aussi suis-je visiteur des corps. Vos abbesses et prieures ont passé par mes mains; vous ne debvez craindre que je visite vostre virginité; parquoy, jectez-vous sur le lict, et mectez le devant de vostre habillement sur vostre visaige. » Seur Marie lui respondit, par collere : « Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez, que j'estime plustost que vous me voullez oster ma virginité, que de la visiter : parquoy entendez que jamais je ne m'y consentiray. » Alors, il luy dist qu'elle estoit excommuniée de refuser l'obedience de saincte religion, et, si elle ne consentoit, qu'il la deshonoreroit en plain chapitre, et diroit le mal qu'il sçavoit entre elle et le confesseur. Mais, elle, d'un visaige sans paour, lui respondit : « Celluy qui congnoist le cueur de ses serviteurs me rendra autant d'honneur devant luy, que vous me sçauriez faire de honte devant les hommes. Parquoy, puisque vostre malice en est jusques là, j'ayme mieulx qu'elle parachève sa cruauté envers moy, que le desir de son maulvais voulloir, car je sçay que Dieu est juste juge. » A l'heure, il s'en alla assembler tout le chapitre et feit venir devant luy à genoulx seur Marie, à laquelle il dist par un merveilleux despit: « Seur Marie, il me desplaist que les bonnes admonitions que je vous ay données ont esté inutiles en vostre endroict, et que vous estes tumbée en tel inconvenient, que je suis contrainct de vous imposer penitence contre ma coustume : c'est que, ayant examiné vostre confesseur sur aucuns crimes à luy imposez, m'a confessé avoir abusé de vostre personne au lieu où les tesmoings disent l'avoir veu. Parquoy, ainsy que je vous avois eslevée en estat honnorable et maistresse des novices; je ordonne que vous soyez mise non seullement la derniere de toutes, mais mengeant à terre, devant toutes les seurs, pain et eau, jusques ad ce que l'on congnoisse votre contrition suffisante d'avoir grace. » Seur Marie, estant advertye par une de ses compaignes qui entendoi toute son affaire, que, si elle respondoit chose qui despleust au prieur, il la mectroit *in pace*, c'est à dire en chartre perpetuelle, endura ceste sentence, levant les œilz au ciel, pryant

et qu'il la garderoit bien. L'aultre, qui le congnoissoit parent de son maistre, et homme seur, le laissoit lire tant qu'il luy plaisoit. D'aultre costé, venoit à sa fenestre Rolandine, qui, pour avoir occasion d'y demeurer plus longuement, faingnit d'avoir mal à une jambe et disnoit et souppoit de si bonne heure, qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des dames. Elle se meit à faire ung lict de reseul de soye cramoisie, et l'attachoit à la fenestre où elle vouloit demorer seule; et, quand elle voyoit qu'il n'y avoit personne, elle entretenoit son mary, qui pouvoit parler si hault que nul ne les eust sceu oyr; et quand il s'approchoit quelqu'un d'elle, elle toussoit et faisoit signe, par lequel le bastard se pouvoit bien tost retirer. Ceulx qui faisoient le guet sur eux tenoient tout certain que l'amitié estoit passée; car elle ne bougeoit d'une chambre où seurement il ne la pouvoit veoir, pource que l'entrée luy en estoit defendue. Ung jour, la mere de ce jeune prince, estant en la chambre de son fils, se meit à la fenestre où estoit ce gros livre; et n'y demeura gueres qu'une des compaignes de Rolandine, qui estoit à celle de leur chambre, salua ceste dame et parla à elle. La dame luy demanda comme se portoit Rolandine; elle luy dist qu'elle la verroit bien, s'il luy plaisoit, et la feit venir à la fenestre en son couvrechef de nuict; et, après avoir parlé de sa maladie, se retirerent chascune de son costé. La dame, regardant ce gros livre de la Table ronde, dist au varlet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'esbahis comme les jeunes gens perdent le temps à lire tant de follyes ! » Le varlet de chambre luy respondit qu'il s'esmerveilloit encores plus de ce que les gens estimez bien saiges et aagez y estoient plus affectionnez que les jeunes; et, pour une merveille, luy compta comme le bastard son cousin y demeuroit quatre ou cinq heures tous les jours à lire ce beau livre. Incontinant frappa au cueur de ceste dame l'occasion pourquoy c'estoit, et donna charge au varlet de chambre de se cacher en quelque lieu, et de regarder ce qu'il feroit; ce qu'il feit, et trouva que le livre où il lisoit estoit la fenestre où Rolandine venoit parler à luy; et entendit plusieurs propos de l'amitié qu'ilz cuydoient tenir bien secrette. Le lendemain,

ceste occasion, je me suys contrainct contre mon naturel luy tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsy que je trouve par escript, car l'experience j'en suys ignorant, comme le jour que je fus né; et, en pensant que ma vieillesse et laideur luy faisoient tenir propos si vertueux, j'ay commandé à mon jeune religieux de luy en tenir de semblables, à quoy vous voyez qu'elle a vertueusement resisté. Dont je l'estime si saige et vertueuse, que je veulx que doresnavant elle soit la premiere apres vous et maistresse des novices, afin que son bon vouloir croisse tousjours de plus en plus en vertu. »

Cest acte icy et plusieurs aultres feit ce bon religieux, durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse. Laquelle, comme j'ay dict, bailla par la grille à son frere tout le discours de sa piteuse histoire. Ce que le frere porta à sa mere; laquelle, toute desesperée, vint à Paris, où elle trova la Royne de Navarre, seur unique du Roy, à qui elle monstra ce piteux discours, en luy disant : « Madame, fiez-vous une aultre fois en voz ypocrites! Je pensoys avoir mis ma fille aux faulxbourgs et chemin de paradis, et je l'ay mis en celluy d'enfer, entre les mains des pires diables qui puissent estre; car les diables ne nous tentent, s'il ne nous plaist, et ceulx-cy nous veullent avoir par force, où l'amour deffault. » La Royne de Navarre fut en grande peine; car entierement elle se confioit en ce prieur de Sainct Martin, à qui elle avoit baillé la charge des abbesses de Montivilliers et de Caen, ses belles sœurs. D'autre costé, le crime si grand luy donna telle horreur et envie de venger l'innocence de ceste pauvre fille, qu'elle communiqua, au chancelier du Roy, pour lors legat en France[1], de l'affaire. Et feit envoyer querir le prieur, lequel ne trova nulle excuse, sinon qu'il avoit soixante-dix ans; et, parlant à la Royne de Navarre, la pria, sur tous les plaisirs qu'elle luy vouldroit jamais faire, et pour recompense de tous ses services et de tous ceulx qu'il avoit desir de luy faire, qu'il luy pleust de faire cesser ce pro-

1. C'était Antoine Duprat, cardinal-légat, chancelier de France, mort en 1535.

cès, et qu'il confesseroit que seur Marie Heroet estoit une perle d'honneur et de virginité. La Royne de Navarre, oyant cela, fut tant esmerveillée, qu'elle ne sceut que luy respondre, mais le laissa là, et le pauvre homme, tout confus, se retira en son monastere, où il ne voulut plus estre veu de personne, et ne vesquit que ung an après. Et seur Marie Heroet, estimée comme elle debvoit par les vertuz que Dieu avoit mises en elle, fut ostée de l'abbaye de Gif, où elle avait eu tant de mal, et faicte abbesse par le don du Roy, de l'abbaye de Giy, près de Montargis, laquelle elle reforma et vesquit comme celle qui estoit pleine de l'esperit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il luy avoir pleu luy redonner son honneur et son repos.

« Voylà, mes dames, une histoire qui est bien pour monstrer ce que dict l'Evangile : Que Dieu par les choses foybles confond les fortes, et, par les inutiles aux oeilz des hómmes, la gloire de ceux qui cuydent estre quelque chose et ne sont rien. Et pensez, mes dames, que, sans la grace de Dieu, il n'y a homme où l'on doibve croyre nul bien, ne si forte tentation dont avecques luy l'on n'emporte victoire, comme vous povez veoir par la confusion de celluy qu'on estimoit juste et par l'exaltation de celle qu'on vouloit faire trouver pecheresse et meschante. En cela est verisfié le dire de Nostre Seigneur : *Qui se exaltera sera humilié, et qui se humiliera sera exalté.* — Helas! ce dist Oisille, que ce prieur-là a trompé de gens de bien! Car j'ay veu qu'on se fyoit plus en luy que en Dieu. — Ce ne seroit pas moy, dist Nomerfide; car j'ay une si grande horreur quand je voy un religieux, que seullement je ne m'y sçaurois confesser, estimant qu'ilz sont pires que tous les aultres hommes, et ne hantent jamais maison qu'ils n'y laissent quelque honte ou quelque zizanie. — Il y en a de bons, dist Oisille, et ne fault pas que pour les maulvais ilz soient jugez; mais les meilleurs sont ceulx qui moins hantent les maisons seculieres et les femmes. — Vous dictes vray, dist Ennasuitte, car moins on les voyst, moins on les congnoist, et plus on les estime, pource que la frequentation les monstre telz qu'ilz

avoir faict de sa conscience le mieulx qu'il luy estoit possible, leur dist : « Messieurs, dictes à Monseigneur le bastard, mon maistre, que je lui recommande la vie de ma femme et de mes enfants, car de bon cueur je mets la mienne pour son service; et faictes de moy ce qu'il vous plaira, car vous n'en tirerez jamais parolle qui soit contre mon maistre. » A l'heure, pour luy faire plus grand paour, le jecterent dedans le sac en l'eaue, luy crians : « Si tu veulx dire verité, tu seras saulvé! » Mais, voyans qu'il ne leur respondoit rien, le retirerent de là et feirent le rapport de sa constance à la Royne, qui dist à l'heure que le Roy son mary ny elle n'estoient point si heureux en serviteurs, que ung qui n'avoit de quoy les recompenser; et feit ce qu'elle peut pour le retirer à son service, mais jamais ne voulut abandonner son maistre. Toutesfois, par le congié de sondict maistre, fust mis au service de la Royne, où il vescut heureux et content.

La Royne, après avoir congnu la verité du mariaige, par la lettre du bastard, envoya querir Rolandine, et, avec ung visaige tout courroucé, l'appela plusieurs fois *malheureuse*, en lieu de *cousine*, luy remonstrant la honte qu'elle avoit faicte à la maison de son père et à tous ses parents de s'estre maryée, et à elle qui estoit sa maistresse, sans son commandement ne congié. Rolandine, qui de long temps congnoissoit le peu d'affection que luy portoit sa maistresse, luy rendit la pareille, et pource que l'amour luy defailloyt, la craincte n'y avoit plus de lieu; pensant aussi que ceste correction devant plusieurs personnes ne procedoit pas d'amour qu'elle luy portast, mais pour luy faire une honte, comme celle qu'elle estimoit prendre plus de plaisir à la chastier, que de desplaisir de la veoir faillir, luy respondit, d'un visaige aussi joyeulx et asseuré, que la Royne monstroit le sien troublé et courroucé : « Madame, si vous ne cognoissiez votre cueur tel qu'il est, je vous mectrois au devant de la maulvaise volunté que de long temps vous avez portée à Monsieur mon pere et à moy; mais vous le sçavez, que vous ne trouverez point estrange, si tout le monde s'en doubte; et quant est de moy, Madame, je m'en suis bien apparceue à mon plus grand dommaige. Car, quand il vous eust pleu me

favoriser, comme celles qui ne vous sont si proches que moy, je feusse maintenant maryée autant à vostre honneur qu'au mien; mais vous m'avez laissée comme une personne du tout obliée en vostre bonne grace, en sorte que tous les bons partis que j'eusse sceu avoir me sont passés devant les oeilz, par la negligence de Monsieur mon pere et par le peu d'estime que vous avez faict de moy : dont j'estois tumbée en tel desespoir, que, si ma santé eust pu porter l'estat de religion, je l'eusse voluntiers prins pour ne veoir les ennuiz continuelz que vostre rigueur me donnoit. En ce desespoir, m'est venu trouver celluy qui serait d'aussi bonne maison que moy, si l'amour de deux personnes estoit autant estimé que l'anneau; car vous sçavez que son père passeroit devant le mien. Il m'a longuement entretenue et aymée; mais vous, Madame, qui jamais ne me pardonnastes nulle petite faulte, ne me louastes de nul bon euvre, combien que vous congnoissez par experience que je n'ai point accoustumé de parler de propos d'amour ne de mondanité, et que du tout j'estois retirée à mener une vie plus religieuse que aultre, avez incontinant trouvé estrange que je parlasse à ung gentil homme aussi malheureux en ceste vie que moy, en l'amitié duquel je ne pensois ny ne serchois aultre chose que la consolation de mon esperit. Et, quand du tout je m'en veidz frustrée, j'entray en tel desespoir, que je deliberay de sercher autant mon repos que vous aviez envie de me l'oster. Et à l'heure eusmes parolles de mariaige, lesquelles ont été consommées par promesse et anneau. Parquoy, il me semble, Madame, que vous me tenez ung grand tort de me nommer *meschante*, veu que, en une si grande et parfaicte amitié, où je pouvois trouver les occasions, si je voulois, il n'y a jamais eu entre luy et moi plus grande privaulté que de baiser, esperant que Dieu me feroit la grace que avant la consommation du mariaige je gaigneroys le cueur de Monsieur mon pere à se y consentir. Je n'ay point offensé Dieu, ni ma conscience, car j'ai attendu jusques à l'aage de trente ans, pour veoir ce que vous et Monsieur mon père feriez pour moy, ayant gardé ma jeunesse en telle chasteté et honnesteté, que homme vivant ne m'en sauroit rien reprocher. Et, par le conseil

trer au temple jusques apres les jours de sa purification, *mbien* qu'elle n'en eust nul besoing, si ne debvriez-vous *mais* faillir à vous abstenir d'un petit plaisir, veu que la *nne* vierge Marie se abstenoit, pour obeir à la loy, d'al- r au temple où estoit toute sa consolation. Et, oultre la, messieurs les docteurs en medecine dient qu'il y a and dangier pour la lignée qui en peult venir. » Quand gentil homme entendit ces parolles il en fut bien marry, r il esperoit bien que son beau pere luy bailleroit congié, ais il n'en parla plus avant. Le beau pere, durant ces ropos, après avoir plus beu qu'il n'estoit besoing, regar- nt la damoiselle, pensa bien en luy-mesmes, que s'il en toit le mary, il ne demanderoit point conseil au beau ere de coucher avecq sa femme. Et, ainsy que le feu peu peu s'allume tellement qu'il vient à embraser toute la aison, or, pour ce, le frater commencea de brusler par lle concupiscence, que soubdainement delibera de venir fin du desir, que, plus de trois ans durant, avoit porté ouvert en son cueur.

Et, après que les tables furent levées[1], print le gentil homme par la main, et, le menant auprès du lict de sa emme, luy dist devant elle : « Monsieur, pour ce que je congnois bonne amour qui est entre vous et ma damoi- selle que voicy, laquelle, avecq la grande jeunesse qui est en vous, vous tormente si fort, que sans faulte j'en ay grande compassion, j'ay pensé de vous dire ung secret de nostre saincte theologie : c'est que la loy, qui pour les ibuz des mariz indiscrets est si rigoureuse, ne veult per- mettre que ceulx qui sont de bonne conscience, comme vous, soient frustrez de l'intelligence. Parquoy, Monsieur, i je vous ai dict devant les gens l'ordonnance de la seve- ité de la loy, à vous qui estes homme saige, n'en doibz eler la doulceur. Sachez, mon filz, qu'il y a femmes et emmes, comme aussy hommes et hommes. Premiere- nent, nous fault sçavoir de Madame que voicy, veu qu'il a trois sepmaines qu'elle est accouchée, si elle est hors

1. On enlevait les tables après le repas, les convives restant ans la salle.

faire; mais, puis que je n'ay advocat qui parle pour moy, sinon la verité, laquelle moy seule je sçay, je suis tenue de la declairer sans craincte, esperant que, si elle est bien congneue de vous, vous ne m'estimerez telle qu'il vous a pleu me nommer. Je ne crains que creature mortelle entende comme je me suis conduicte en l'affaire dont l'on me charge, puisque je sçay que Dieu et mon honneur n'y sont en rien offensez. Et voilà qui me faict parler sans craincte, estant seure que celluy qui voit mon cueur est avecq moy; et si ung tel juge estoyt pour moy, j'aurois tort de craindre ceux qui sont subjets à son jugement. Et pourquoy doncques dois-je plorer, veu que ma conscience et mon cueur ne me reprennent point en ceste affaire, et que je suis si loing de m'en repentir, que, si c'estoit à recommencer, je ferais ce que j'ay faict? Mais, vous, Madame, avez grande occasion de plorer, tant pour le grand tort que, en toute ma jeunesse, vous m'avez tenu, que pour celluy que maintenant vous me faictes de me reprendre devant tout le monde d'une faulte qui doibt estre imputée plus à vous que à moy. Quand je aurois offensé Dieu, le Roy, vous, mes parents et ma conscience, je serais bien obstinée si, de grande repentance, je ne plorois. Mais, d'une chose bonne, juste et saincte, dont jamais n'eust été bruict que bien honnorable, sinon que vous l'avez trop tost esventé, monstrant que l'envie que vous aviez de mon deshonneur estoit plus grande que de conserver l'honneur de vostre maison et de vos parents, je ne dois plorer. Mais [1], puisque ainsy il vous plaist, Madame, je ne suis pour vous contredire. Car, quand vous m'ordonnerez telle peine qu'il vous plaira, je ne prendray moins de plaisir à la souffrir sans raison, que vous ferez à me la donner. Parquoy, Madame, commandez à Monsieur mon père quel torment il vous plaist que je porte, car je sçay qu'il n'y fauldra pas : au moins seray-je bien aise que seullement pour mon malheur il suyve entierement vostre volunté, et que, ainsy qu'il a esté negligent à mon bien, suivant vostre vouloir, il sera

1. Ces mots manquaient dans le texte. Nous les donnons d'après l'édition de 1558.

prompt à mon mal pour vous obeyr. Mais j'ay ung père au ciel, lequel, je suis asseurée, me donnera autant de patience que je me voy de grands maulx par vous preparez, et en luy seul j'ai ma parfaicte confiance. »

La Royne, si courroucée qu'elle n'en povoit plus, commanda qu'elle fust emmenée de devant ses oeils et mise en une chambre à part où elle ne peust parler à personne; mais on ne luy osta point sa gouvernante, par le moyen de laquelle elle feit savoir au bastard toute sa fortune et ce qu'il luy sembloit qu'elle debvoit faire. Lequel, estimant que les services qu'il avoit faicts au Roy luy pourraient servir de quelque chose, s'en vint en diligence à la court; et trouva le Roy aux champs, auquel il compta la verité du faict, le supliant que à luy qui estoit pauvre gentil homme, voulust faire tant de bien d'appaiser la Royne, en sorte que le mariaige peust estre consommé. Le Roy ne lui respondit riens, sinon : « M'asseurez-vous que vous l'avez espousée? — Ouy, sire, dist le bastard, par paroles, de présent seulement; et s'il vous plaist, la fin y sera mise. » Le Roy, baissant la teste et sans luy dire aultre chose s'en retourna droict au chasteau; et, quand il fut auprès de là, il appela le capitaine de ses gardes et luy donna charge de prendre le bastard prisonnier. Toutesfois un sien amy, qui congnoissoit le visaige du Roy, l'advertit de s'absenter et se retirer en une sienne maison près de là; et si le Roy le faisoit sercher, comme il soupsonnoit, il luy feroit incontinant sçavoir pour s'en fuyr hors du royaulme; si aussi les choses estoient adoucies, il le manderoit, pour retourner. Le bastard le creust et feit si bonne diligence, que le capitaine des gardes ne le trouva point.

Le Roy et la Royne regardèrent ensemble qu'ilz feroyent de cette pauvre damoiselle qui avoit l'honneur d'estre leur parente; et, par le conseil de la Royne, fut conclu qu'elle seroit renvoyée à son père, auquel l'on manda toute la verité du faict. Mais, avant que l'envoyer, feirent parler à elle plusieurs gens d'eglise et de conseil, luy remonstrans, puisqu'il n'y avoit en son mariaige que la parolle, qu'il se povait facilement deffaire, mais que l'un et l'aultre se quittassent, ce que le Roy vouloit qu'elle feist pour

hastivement en la chambre où il avoit logé, laquelle trouva vuide. Et, pour estre mieulx asseuré s'il s'en estoit fuy, envoya querir l'homme qui gardoit sa porte et luy demanda s'il sçavoit qu'estoit devenu le cordelier; lequel luy compta toute la verité. Le gentil homme, certain de ceste meschanceté, retourna en la chambre de sa femme, et luy dist : « Pour certain, m'amie, celluy qui a couché avecq vous et a faict de tant belles oeuvres est notre pere confesseur! » La damoiselle, qui toute sa vie avoit aymé son honneur, entra en ung tel desespoir, que, obliant toute humanité et nature de femme, le suplia à genoux la venger de ceste grande injure. Parquoy, soubdain, sans aultre delay, le gentil homme monta à cheval et poursuivit le cordelier.

La damoyselle demoura seule en son lict, n'ayant auprès d'elle conseil ne consolation, que son petit enfant nouveau-né. Considerant le cas horrible et merveilleux qui luy estoit advenu, sans excuser son ignorance, se reputa comme coulpable et la plus malheureuse du monde. Et alors, elle, qui n'avoit jamais aprins des cordeliers, sinon la confiance des bonnes oeuvres, la satisfaction des peschez par austerité de vie, jeusnes et disciplines, qui du tout ignoroit la grace donnée par nostre bon Dieu par le merite de son Filz, la remission des peschez par son sang, la reconsiliation du pere avecq nous par sa mort, la vie donnée aux pescheurs par sa seule bonté et miséricorde, se trouva si troublée, en l'assault de ce desespoir fondé sur l'énormité et gravité du pesché, sur l'amour du mary et l'honneur du lignaige, qu'elle estima la mort trop plus heureuse que sa vie. Et, vaincue de sa tristesse, tumba en tel desespoir, qu'elle fut non seullement divertie de l'espoir que tout chrestien doibt avoir en Dieu, mais fut du tout aliénée du sens commun, obliant sa propre nature. Alors, vaincue de la douleur, poulsée du desespoir, hors de la congnoissance de Dieu et de soy-mesmes, comme femme enraigée et furieuse, print une corde de son lict et de ses propres mains s'estrangla. Et, qui pis est, estant en l'agonie de ceste cruelle mort, le corps qui combatoit contre icelle se remua de telle sorte, qu'elle donna du pied sur le visaige de son petit enfant, duquel l'innocence ne

le peut garentir, qu'il ne suyvist par mort sa doloreuse et dolente mere. Mais, en mourant, feit ung tel cry, que une femme qui couchoit en la chambre, se leva à grande haste pour allumer la chandelle. Et, à l'heure, voyant sa maistresse pendue et estranglée à la corde du lict, l'enfant estouffé et mort dessoubz ses pieds, s'en courut toute effrayée en la chambre du frere de sa maistresse, lequel elle amena pour veoir ce piteux spectacle.

Le frere, ayant mené tel deuil que peult et doibt mener ung qui ayme sa seur de tout son cueur, demanda à la chamberiere qui avoit commis ung tel crime. La chamberiere luy dist qu'elle ne sçavoit, et que aultre que son maistre n'estoit entré en la chambre, lequel, n'y avoit gueres, en estoit party. Le frere, allant en la chambre du gentil homme et ne le trouvant point, creut asseurement qu'il avoit commis le cas, et, prenant son cheval sans aultrement s'enquerir, courut après luy, et l'attaingnit en ung chemin où il retournoit de poursuyvre son cordelier, bien dolent de ne l'avoir attrappé. Incontinant que le frere de la damoiselle veit son beau-frere, commencea à luy crier : « Meschant et lasche, deffendez-vous, car aujourd'hui j'espere que Dieu me vengera de vous par ceste espée ! » Le gentil homme, qui se vouloit excuser, veit l'espée de son beau-frere si près de luy, qu'il avoit plus besoing de se deffendre que de s'enquerir de la cause de leur debat. Et lors se donnerent tant de coups et à l'un et à l'aultre, que le sang perdu et la lasseté les contraignit de s'asseoir à terre, l'un d'ung costé et l'aultre de l'aultre. Et, en reprenant leur halayne, le gentil homme luy demanda : « Quelle occasion, mon frere, a converty la grande amytié que nous nous sommes tousjours portée, en si cruelle bataille? » Le beau-frere luy respondit : « Mais quelle occasion vous a meu de faire mourir ma seur, la plus femme de bien qui oncques fut? Et encores si meschamment, que, soubz couleur de voir coucher avecq elle, l'avez pendue et estranglée à la corde de vostre lict? » Le gentil homme, entendant ceste parolle, plus mort que vif, vint à son frere, et, l'embrassant, luy dist : « Est-il bien possible que vous ayez trouvé vostre seur en l'estat que vous dictes? Et quand le frere l'en asseura : « Je vous prye, mon frere, dist le

sons, en lieu de la reprendre et tuer, comme souvent il la menassoit par parolles, la print entre ses bras, et, en plorant très fort, luy dist : « Ma fille, vous estes plus juste que moy, car s'il y a eu faulte en vostre affaire, j'en suis la principale cause; mais, puis que Dieu l'a ainsy ordonné, je veulx satisfaire au passé. » Et, après l'avoir admenée en sa maison, il la traictoit comme sa fille aisnée. Elle fut demandée en mariaige par un gentil homme, du nom et armes de leur maison, qui estoit fort saige et vertueux; et estimoit tant Rolandine, laquelle il frequentoit souvent, qu'il luy donnoit louange de ce dont les aultres la blasmoient, congnoissant que sa fin n'avoit esté que pour la vertu. Le mariaige fut agreable au pere et à Rolandine et fut incontinant conclud. Il est vrai que un frere qu'elle avoit, seul heritier de la maison, ne vouloit s'accorder qu'elle eust nul partage, lui mectant au devant qu'elle avoit desobey à son père. Et, après la mort du bon homme, luy tint de si grandes rigueurs, que son mary, qui estoit ung puisné, et elle, avoient bien affaire de vivre. En quoy Dieu pourveut; car le frere, qui vouloit tout tenir, laissa en ung jour, par une mort subite, le bien qu'il tenoit de sa seur et le sien, quant et quant. Ainsy, elle fut heritiere d'une bonne et grosse maison, où elle vesquit sainctement et honnorablement en l'amour de son mary. Et, après avoir eslevé deux filz que Dieu leur donna, rendit joyeulsement son ame à Celluy où de tout temps elle avoit sa parfaicte confiance.

« Or, mes dames, je vous prye que les hommes, qui nous veullent peindre tant inconstantes, viennent maintenant icy et me monstrent l'exemple d'un aussi bon mary, que ceste-cy fut bonne femme, et d'une telle foy et perseverance ; je suis seur qu'il leur seroit si difficile que j'ayme mieulx les en quicter, que de me mectre en ceste peine; mais, non, vous, mesdames, de vous pryer, pour continuer votre gloire, ou du tout n'aymer point, ou que ce soit aussi parfaictement. Et gardez-vous bien que nulle ne die que ceste damoiselle ait offensé son honneur, veu que par sa fermeté elle est occasion d'augmenter le nostre. — En bonne foy, Parlamente, dit Oisille, vous

nous avez racompté l'histoire d'une femme d'ung très grand et honneste cueur; mais ce qui donne autant de lustre à sa fermeté, c'est la desloyaulté de son mary qui la vouloit laisser pour ung aultre. — Je croy, dist Longarine, que cest ennuy-là luy fut le plus importable; car il n'y a faiz si pesant, que l'amour de deux personnes bien unies ne puisse doulcement supporter; mais, quand l'un fault à son debvoir et laisse toute la charge sur l'aultre, la pesanteur est importable. — Vous debvriez doncques, dist Geburon, avoir pitié de nous, qui portons l'amours entiere, sans que vous y daigniez mectre le bout du doigt pour la soulager. — Ha, Geburon! dit Parlamente, souvent sont differens les fardeaux de l'homme et de la femme. Car l'amour de la femme, bien fondée sur Dieu et sur honneur, est si juste et raisonnable, que celluy qui se depart de telle amytié doibt estre estimé lasche et meschant envers Dieu et les hommes. Mais l'amour de la pluspart des hommes est tant fondée sur le plaisir, que les femmes, ignorant leur maulvaise volunté, se y mectent aucunes fois bien avant; et quand Dieu leur faict congnoistre la malice du cueur de celluy qu'elles estimoient bon, s'en peuvent departir avecq leur honneur et bonne reputation, car les plus courtes follies sont tousjours les meilleures. — Voylà doncques une raison, dist Hircan, forgée sur vostre fantaisie, de vouloir soustenir que les femmes honnestes peuvent laisser honnestement l'amour des hommes, et non les hommes, celle des femmes, comme si leur cueur estoit different; mais combien que les visaiges et habitz le soyent, si croy-je que les voluntez sont toutes pareilles, sinon d'autant que la malice plus couverte est la pire. » Parlamente, avecq ung peu de collere, luy dist : « J'entends bien que vous estimez celles les moins maulvaises, de qui la malice est descouverte? — Or laissons ce propos-là, dist Simontault, car, pour faire conclusion du cueur de l'homme et de la femme, le meilleur des deux n'en vault riens. Mais venons à sçavoir à qui Parlamente donnera sa voix, pour oyr quelque beau compte? — Je la donne, dist-elle, à Geburon. — Or, puis que j'ay commencé, dist-il, à parler des cordeliers, je ne veulx oblier ceulx de Sainct-Be-

noist, et ce qui est advenu d'eux de mon temps : combien que je n'entends, en racomptant une histoire d'un meschant religieux, empescher la bonne oppinion que vous avez des gens de bien. Mais, veu que le Psalmiste dist que : « Tout homme est menteur; » et, en ung aultre endroict : « Il n'en est point qui face bien, jusques à ung; » il me semble qu'on ne peut faillir d'estimer l'homme tel qu'il est, car s'il y a du bien, on le doit attribuer à Celluy qui en est la source, et non à la creature, à laquelle, par trop donner de gloire et de louange, ou estimer de soy quelque chose de bon, la plus part des personnes sont trompées. Et, affin que vous ne trouviez impossible que soubz extreme austerité ne se treuve extreme concupiscence, entendez ce qui advint du temps du Roy François premier.

VINGT DEUXIESME NOUVELLE [1].

Seur Marie Heroet, sollicitée de son honneur par un prieur de Sainct Martin des Champs, avec la grace de Dieu, emporta la victoire contre ses fortes tentations, à la grand'confusion du prieur et à l'exaltation d'elle.

En la ville de Paris, il y avoit ung prieur de Sainct Martin des Champs, duquel je tairay le nom pour l'amytié que je luy ai portée. Sa vie, jusques en l'aage de cinquante ans, fut si austere, que le bruict de sa saincteté courut par tout le royaulme, tant qu'il n'y avoit prince ne princesse qui ne luy feist grand honneur, quand il les venoit veoir. Et ne se faisoit reformation de reli-

1. Le prieur de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs était alors Étienne Gentil, mort le 6 novembre 1536 (V. *Gallia Christiana*, t. VII, p. 539).

gion[1], qui ne fust faicte par sa main, car on le nommoit le *pere de vraye religion*. Il fust esleu visiteur de la grande religion des dames de Fontevrault, desquelles il estoit tant crainct, que, quand il venoit en quelqu'un de leurs monasteres, toutes les religieuses trembloient de la craincte qu'elles avoient de luy. Et, pour l'appaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenait, le traictoient comme elles eussent faict la personne du Roy; ce que au commencement il refusoit, mais, à la fin, venant sur les cinquante cinq ans, commença à trouver fort bon le traictement qu'il avoit au commencement desprisé, et s'estimant luy-mesme le bien public de toute religion, desira de conserver sa santé mieulx qu'il n'avoit accoustumé. Et, combien que sa reigle portast de jamais ne manger chair, il s'en dispensa luy-mesme, ce qu'il ne faisoit à nul aultre, disant que sur luy estoit tout le faiz de la religion. Parquoy, si bien se festoya, que, d'ung moyne bien meigre, il en feit ung bien gras. Et, à ceste mutation de vivre, se feyt une mutation de cueur telle, qu'il commença à regarder les visaiges, dont paravant avoit fait conscience; et en regardant les beaultez que les voiles rendent plus desirables, commença à les convoicter. Doncques, pour satisfaire à ceste convoitise, chercha tant de moyens subtils, qu'à la parfin, de pasteur il devint loup; tellement que, en plusieurs bonnes religions, s'il s'en trouvoit quelqu'une ung peu sotte, il ne failloit à la decepvoir. Mais, après avoir longuement continué ceste meschante vie, la Bonté divine, qui print pitié des pauvres esgarées, ne voulut plus endurer la gloire de ce malheureux regner, ainsy que vous verrez.

Ung jour, allant visiter ung couvent près de Paris qui se nomme Gif, advint que, en confessant toutes les religieuses, en trouva une nommée Marie Heroet, dont la parolle estoit si doulce et agreable, qu'elle promectoit le visaige et le cueur estre de mesme. Parquoy, seullement pour l'ouyr, fut esmeu en une passion d'amour qui passoit toutes celles qu'il avoit eues aux aultres religieu-

1. Réforme d'ordre religieux ou de couvent.

ses; et, en parlant à elle, se baissa fort pour la regarder, et apparceut la bouche si rouge et si plaisante, qu'il ne se peut tenir de lui haulser le voile pour veoir si les œilz accompagnoient le demourant, ce qu'il trouva : dont son cueur fut rempli d'une ardeur si vehemente, qu'il perdit le boire et le manger et toute contenance, combien qu'il la dissimuloit. Et, quand il fut retourné en son prieuré, il ne povoit trouver repos : parquoy en grande inquietude passoit les jours et les nuits en serchant les moyens comme il pourroit parvenir à son desir, et faire d'elle comme il avoit faict de plusieurs aultres. Ce qu'il craingnoit estre difficile pource qu'il la trouvoit saige en parolles, et d'un esprit si subtil, qu'il ne povoit avoir grande esperance, et, d'aultre part, se voyait si laid et si vieulx, qu'il delibera de ne luy en parler point, mais de chercher à la gaingner par craincte. Parquoy, bien tost après, s'en retourna au dict monastère de Gif; auquel lieu se monstra plus austere qu'il n'avoit jamais faict, se courrouçant à toutes les religieuses, reprenant l'une que son voile n'étoit pas assez bas, l'aultre qu'elle haulsoit trop la teste, et l'aultre qu'elle ne faisoit pas bien la reverence en religieuse. En tous ces petits cas se montroit si austere, que l'on le craingnoit comme un Dieu painct en jugement. Et, luy, qui avoit les gouttes, se travailla tant de visiter les lieux reguliers, que, environ l'heure des vespres, heure par luy apostée, se trouva au dortouer. L'abbesse luy dist : « Pere reverend, il est temps de dire vespres? » A quoy il respondit : « Allez, mere, allez, faictes les dire; car je suys si las, que je demoureray ici, non pour reposer, mais pour parler à seur Marie de laquelle j'ay oy très maulvais rapport; car l'on m'a dict qu'elle caquette, comme si c'estoit une mondaine. » L'abbesse, qui estoit tante de sa mere, le pria de la bien chapitrer, et la luy laissa toute seule, sinon ung jeune religieux qui estoit avecq luy. Quand il se trouva seul avecq seur Marie, commencea à lui lever le voile, et luy commander qu'elle le regardast. Elle luy respondit que sa reigle luy deffendoit de regarder les hommes. « C'est bien dict, ma fille, luy dist-il, mais il ne fault pas que vous estimiez qu'entre nous religieux soyons hommes. »

Parquoy, seur Marie, craingnant faillir par desobeissance, le regarda au visaige; elle le trouva si laid, qu'elle pensa faire plus de penitence que de peché à le regarder. Le beau pere, après lui avoir dict plusieurs propos de la grande amytié qu'il luy portoit, lui voulut mettre la main au tetin : qui fut par elle repoulsé comme elle debvoit; et fut si courroucé qu'il lui dist: « Fault-il qu'une religieuse sçaiche qu'elle ait des tetins? » Elle luy dist « Je sçay que j'en ay, et certainement, que vous ny aultre n'y toucherez point; car je ne suis pas si jeune et ignorante que je n'entende bien ce qui est peché de ce qui ne l'est pas. » Et, quand il veid que ses propos ne la povoient gaingner, luy en va bailler d'un aultre, disant : « Helas, ma fille, il fault que je vous declaire mon extreme necessité : c'est que j'ay une maladie que tous les medecins trouvent incurable, sinon que je me resjouisse et me joue avecq quelque femme que j'ayme bien fort. De moy, je ne vouldrois, pour mourir, faire ung peché mortel; mais, quand l'on viendroit jusques là, je sçay que simple fornication n'est nullement à comparer à peché d'homicide. Parquoy, si vous aymez ma vie, en saulvant vostre conscience de crudelité, vous me la saulverez. » Elle luy demanda quelle façon de jeu il entendoit faire. Il luy dist qu'elle povoit bien reposer sa conscience sur la sienne, et qu'il ne feroit chose dont l'une ne l'aultre fust chargé. Et, pour luy monstrer le commencement du passe-temps qu'il demandoit, la vint embrasser et essayer de la jetter sur ung lit. Elle, congnoissant sa meschante intention, se deffendit si bien de parolles et de bras, qu'il n'eut povoir de toucher qu'à ses habillemens. A l'heure, quand il veid toutes ses inventions et efforts estre tournés en riens, comme ung homme furieux et non seullement hors de conscience, mais de raison naturelle, luy meit la main soubz la robbe, et tout ce qu'il peut toucher des ongles esgratigna avec une telle fureur, que la pauvre fille, en cryant bien fort, de tout son hault tumba à terre, toute esvanouye. Et, à ce cry, entra l'abbesse dans le dortouer où elle estoit : laquelle, estant à vespres, se souvint avoir laissé ceste religieuse avec le beau pere, qui estoit fille de sa niepce ;

Le temps m'a faict veoir amour pauvre et nu
Tout tel qu'il est et dont il est venu;
Et, par le temps, j'ay le temps regretté
Autant ou plus que l'avois soubhaicté,
Conduict d'amour qui aveugloit mes sens,
Dont rien de luy fors regret je ne sens.
Mais, en voyant cest amour decepvable,
Le temps m'a faict veoir l'amour veritable,
Que j'ai congneu en ce lieu solitaire,
Où par sept ans m'a fallu plaindre et taire.
J'ay, par le temps, congneu l'amour d'en hault,
Lequel estant congneu, l'aultre deffault.
Par le temps suis du tout à luy rendu,
Et par le temps de l'aultre deffendu.
Mon cueur et corps luy donne en sacrifice,
Pour faire à luy, et non à vous, service.
En vous servant rien m'avez estimé,
Et j'ay le rien, en offensant, aymé.
Mort me donnez pour vous avoir servie :
En le fuyant, il me donne la vie.
Or, par ce temps, amour, plein de bonté,
A l'aultre amour si vaincu et dompté,
Que mis à rien est retourné à vent,
Qui fut pour moy trop doulx et decepvant.
Je le vous quicte et rends du tout entier,
N'ayant de vous ne de luy nul mestier;
Car l'aultre amour parfaicte et pardurable
Me joinct à luy d'un lien immuable.
A luy m'en voys, là me veulx asservir.
Sans plus ne vous ne vostre Dieu servir.
Je prends congié de cruaulté, de peine,
Et du torment, du desdaing, de la haine,
Du feu bruslant dont vous estes remplye
Comme en beaulté très parfaicte accomplye.
Je ne puis mieulx dire adieu à tous maux,
A tous malheurs et douloureux travaux,
Et à l'enfer de l'amoureuse flamme,
Qu'en ung seul mot vous dire : *Adieu, madame!*
Sans nul espoir, ou que soye ou soyez,
Que je vous voye ne que vous me voyez.

Ceste epistre ne fut pas lue sans grandes larmes estonnements, accompaignez de regrets incroïables. la perte qu'elle avoit faicte d'ung serviteur remply d'u amour si parfaicte, debvoit estre estimée si grande, nul tresor, ny mesme son royaulme ne luy pouvoi oster le tiltre d'estre la plus pauvre et miserable da du monde, pour ce qu'elle avoit perdu ce que tous

sait sa malice, prioit en son cueur de confondre celluy qui desprisoit tant la virginité.

Ainsi s'en alla cest hypocrite à Sainct Martin; auquel lieu ce meschant feu, qu'il avoit en son cueur, ne cessa de brusler jour et nuict et de chercher toutes les inventions possibles pour venir à ses fins. Et, pour ce que sur toutes choses il craingnoit l'abbesse, qui estoit femme vertueuse, il pensa le moyen de l'oster de ce monastere. S'en alla vers Madame de Vendosme, pour l'heure demourant à La Fère, où elle avait édifié et fondé ung couvent de Sainct Benoist, nommé le *Mont d'Olivet*. Et, comme celluy qui estoit le souverain reformateur, luy donna à entendre que l'abbesse du dict Mont Olivet n'estoit pas assez suffisante pour gouverner une telle communauté, la bonne dame le pria de luy en donner une aultre, qui fust digne de cest office. Et luy, qui ne demandoit aultre chose, luy conseilla de prendre l'abbesse de Gif pour la plus suffisante qui fust en France. Madame de Vendosme incontinant l'envoya quérir, et lui donna la charge de son monastere du Mont d'Olivet. Le prieur de Sainct Martin, qui avoit en sa main les voix de toute la religion, feit eslire à Gif une abbesse à sa dévotion. Et, après ceste eslection, il s'en alla au dict lieu de Gif essayer encores une aultre fois si, par priere ou par doulceur, il pourrait gaingner seur Marie Heroet. Et, voyant qu'il n'y avoit nul ordre, retourna, désespéré, à son prieuré de Sainct Martin : auquel lieu, pour venir à sa fin et pour se venger de celle qui lui estoit trop cruelle, de paour que son affaire fust esventée, feit desrober secretement les relicques du dict prieuré de Gif, de nuict; et meit à sus au confesseur de leans, fort viel et homme de bien, que c'estoit luy qui les avoit desrobées; et, pour ceste cause, le meit en prison à Sainct Martin. Et, durant qu'il le tenoit prisonnier suscita deux tesmoings, lesquels ignoramment signerent ce que monsieur de Sainct Martin leur commanda : c'estoit qu'ilz avoient veu dedans ung jardin le dict confesseur avecq seur Marie en acte villain et deshonneste; ce qu'il voulut faire advouer au vieil religieux. Mais, luy, qui sçavoit toutes les faultes de son prieur, le suplia l'envoier en chapitre, et que là devant tous les re-

faire pis que ceulx qu'elle me donnoit, ne me daigna jamais prendre, sçachant qu'il n'est point diable plus importable que une dame bien aymée et qui ne veult point aymer. — Si j'estois comme vous, dist Parlamente à Saffredent, avecq telle oppinion que vous avez, je ne servirois femme. — Mon affection est tousjours telle, dist Saffredent, et mon erreur si grande, que là où je ne puis commander, encores me tiens-je très heureux de servir; car la malice des dames ne peult vaincre l'amour que je leur porte. Mais, je vous prie, dictes-moy, en vostre conscience, louez-vous ceste dame d'une si grande rigueur? — Ouy, dit Oysille, car je croy qu'elle ne vouloit estre aymée ny aymer. — Si elle avoit ceste volunté, dist Simontault, pourquoy luy donnoit-elle quelque esperance après les sept ans passez? — Je suis de vostre oppinion, dist Longarine; car celles qui ne veullent point aymer ne donnent nulle occasion de continuer l'amour qu'on leur porte. — Peut estre, dist Nomerfide, qu'elle en aymoit quelque aultre qui ne valoit pas cest honneste homme-là, et que pour ung pire elle laissa le meilleur. — Par ma foy, dist Saffredent, je pense qu'elle faisoit provision de luy, pour le prendre à l'heure qu'elle laisseroit celluy que pour lors elle aymoit le mieulx. » Madame Oisille, voyant que soubz couleur de blasmer et reprendre en la Royne de Castille ce qu'à la verité n'est à louer ni en elle ni en aultre, les hommes debordoient si fort à medire des femmes et que les plus saiges et honnestes estoient aussi peu espargnées que les plus folles et impudiques, ne peut durer que l'on passa plus oultre; mais print la parolle et dist: « Je voy bien, dist Oisille, que tant plus nous mettrons ces propos en avant, et plus ceulx qui ne veullent estre mal traictez diront de nous le pis qu'il leur sera possible. — Parquoy, je vous prie, Dagoucin, donnez vostre voix à quelqu'une? — Je la donne, dist-il, à Longarine, estant asseuré qu'elle nous en dira quelqu'une qui ne sera point melencolique, et si n'espargnera homme ne femme pour dire verité. — Puis que vous m'estimez si veritable, dist Longarine, je prendray la hardiesse de racompter un cas advenu à ung bien grand prince, lequel passe en vertu tous les aultres de son temps. Et vous direz que

en plaist-il faire? — Comme je fais aux aultres, dist le prieur; car, ainsy que je suys visiteur des ames, aussi suis-je visiteur des corps. Vos abbesses et prieures ont passé par mes mains; vous ne debvez craindre que je visite vostre virginité; parquoy, jectez-vous sur le lict, et mectez le devant de vostre habillement sur vostre visaige. » Seur Marie lui respondit, par collere : « Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez, que j'estime plustost que vous me voullez oster ma virginité, que de la visiter : parquoy entendez que jamais je ne m'y consentiray. » Alors, il luy dist qu'elle estoit excommuniée de refuser l'obedience de saincte religion, et, si elle ne consentoit, qu'il la deshonoreroit en plain chapitre, et diroit le mal qu'il sçavoit entre elle et le confesseur. Mais, elle, d'un visaige sans paour, lui respondit : « Celluy qui congnoist le cueur de ses serviteurs me rendra autant d'honneur devant luy, que vous me sçauriez faire de honte devant les hommes. Parquoy, puisque vostre malice en est jusques là, j'ayme mieulx qu'elle paracheve sa cruauté envers moy, que le desir de son maulvais voulloir, car je sçay que Dieu est juste juge. » A l'heure, il s'en alla assembler tout le chapitre et feit venir devant luy à genoulx seur Marie, à laquelle il dist par un merveilleux despit: « Seur Marie, il me desplaist que les bonnes admonitions que je vous ay données ont esté inutiles en vostre endroict, et que vous estes tumbée en tel inconvenient, que je suis contrainct de vous imposer penitence contre ma coustume : c'est que, ayant examiné vostre confesseur sur aucuns crimes à luy imposez, m'a confessé avoir abusé de vostre personne au lieu où les tesmoings disent l'avoir veu. Parquoy, ainsy que je vous avois eslevée en estat honnorable et maistresse des novices; je ordonne que vous soyez mise non seullement la derniere de toutes, mais mengeant à terre, devant toutes les seurs, pain et eau, jusques ad ce que l'on congnoisse votre contrition suffisante d'avoir grace. » Seur Marie, estant advertye par une de ses compaignes qui entendoi toute son affaire, que, si elle respondoit chose qui despleust au prieur, il la mectroit *in pace*, c'est à dire en chartre perpetuellé, endura ceste sentence, levant les œilz au ciel, pryant

Celluy qui a esté sa resistance contre le peché, voulloir estre sa patience contre la tribulation. Encores deffendit le prieur de Sainct Martin, que quand sa mere ou ses parens viendroient, que l'on ne la souffrist de trois ans parler à eulx, ni escripre, sinon lettres faictes en la communauté.

Ainsi s'en alla ce malheureux homme, sans plus y revenir; et fut ceste pauvre fille long temps en la tribulation que vous avez ouye. Mais sa mere, qui sur tous ses enfans l'aymoit, voyant qu'elle n'avoit plus de nouvelles d'elle, s'en esmerveilla fort, et dist à ung sien fils, saige et honneste gentil homme, qu'elle pensoit que sa fille estoit morte, mais que les religieuses, pour avoir la pension annuelle, luy dissimuloient; le priant en quelque façon, que ce fust de trouver moien de voir sa dicte seur. Incontinant il s'en alla à la religion, en laquelle on luy feit les excuses accoustumées : c'est qu'il y avoit trois ans que sa seur ne bougeoit du lict. Dont il ne se tint pas contant; et leur jura que, s'il ne la voyoit, il passeroit par-dessus les murailles et forceroit le monastere. De quoy elles eurent si grande paour, qu'elles luy admenerent sa seur à la grille, laquelle l'abbesse tenoit de si près, qu'elle ne povoit dire à son frère chose qu'elle n'entendist. Mais, elle, qui estoit saige, avoit mis par escript tout ce qui est icy dessus, avecq mille autres inventions que le dict prieur avoit trouvées pour la decepvoir, que je laisse à compter pour la longueur. Si ne veulx-je oblier à dire que, durant que sa tante estoit abbesse, pensant qu'il fust refusé par sa laideur, feit tenter seur Marie par ung beau et jeune religieux, esperant que, si par amour elle obeissoit à ce religieux, après il la pourroit avoir par craincte. Mais, dans ung jardin, où le dict jeune religieux luy tint propos avecq gestes si deshonnestes que j'aurois honte de les rememorer, la pauvre fille courut à l'abbesse qui parloit au prieur, cryant : « Ma mere, ce sont diables en lieu de religieux ceux qui nous viennent visiter! » Et, à l'heure, le prieur, qui eut grande paour d'estre descouvert, commencea à dire en riant : « Sans faulte, ma mere, seur Marie a raison! » Et, en prenant seur Marie par la main, luy dist devant l'abbesse : « J'avois entendu que seur Marie parloit fort bien et avoit le langaige si à main, que on l'estimoit mondaine; et, pour

ceste occasion, je me suys contrainct contre mon naturel luy tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsy que je trouve par escript, car d'experience j'en suys ignorant, comme le jour que je fus né ; et, en pensant que ma vieillesse et laideur luy faisoient tenir propos si vertueux, j'ay commandé à mon jeune religieux de luy en tenir de semblables, à quoy vous voyez qu'elle a vertueusement resisté. Dont je l'estime si saige et vertueuse, que je veulx que doresnavant elle soit la premiere apres vous et maistresse des novices, afin que son bon vouloir croisse tousjours de plus en plus en vertu. »

Cest acte icy et plusieurs aultres feit ce bon religieux, durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse. Laquelle, comme j'ay dict, bailla par la grille à son frere tout le discours de sa piteuse histoire. Ce que le frere porta à sa mere; laquelle, toute desesperée, vint à Paris, où elle trova la Royne de Navarre, seur unique du Roy, à qui elle monstra ce piteux discours, en luy disant : « Madame, fiez-vous une aultre fois en voz ypocrites ! Je pensoys avoir mis ma fille aux faulxbourgs et chemin de paradis, et je l'ay mis en celluy d'enfer, entre les mains des pires diables qui puissent estre; car les diables ne nous tentent, s'il ne nous plaist, et ceulx-cy nous veullent avoir par force, où l'amour deffault. » La Royne de Navarre fut en grande peine; car entierement elle se confioit en ce prieur de Sainct Martin, à qui elle avoit baillé la charge des abbesses de Montivilliers et de Caen, ses belles sœurs. D'autre costé, le crime si grand luy donna telle horreur et envie de venger l'innocence de ceste pauvre fille, qu'elle communiqua, au chancelier du Roy, pour lors legat en France [1], de l'affaire. Et feit envoyer querir le prieur, lequel ne trova nulle excuse, sinon qu'il avoit soixante-dix ans; et, parlant à la Royne de Navarre, la pria, sur tous les plaisirs qu'elle luy vouldroit jamais faire, et pour recompense de tous ses services et de tous ceulx qu'il avoit desir de luy faire, qu'il luy pleust de faire cesser ce pro-

1. C'était Antoine Duprat, cardinal-légat, chancelier de France, mort en 1535.

cès, et qu'il confesseroit que seur Marie Heroet estoit une perle d'honneur et de virginité. La Royne de Navarre, oyant cela, fut tant esmerveillée, qu'elle ne sceut que luy respondre, mais le laissa là, et le pauvre homme, tout confus, se retira en son monastere, où il ne voulut plus estre veu de personne, et ne vesquit que ung an après. Et seur Marie Heroet, estimée comme elle debvoit par les vertuz que Dieu avoit mises en elle, fut ostée de l'abbaye de Gif, où elle avait eu tant de mal, et faicte abbesse par le don du Roy, de l'abbaye de Giy, près de Montargis, laquelle elle reforma et vesquit comme celle qui estoit pleine de l'esperit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il luy avoir pleu luy redonner son honneur et son repos.

« Voylà, mes dames, une histoire qui est bien pour monstrer ce que dict l'Evangile : Que Dieu par les choses foybles confond les fortes, et, par les inutiles aux oeilz des hommes, la gloire de ceux qui cuydent estre quelque chose et ne sont rien. Et pensez, mes dames, que, sans la grace de Dieu, il n'y a homme où l'on doibve croyre nul bien, ne si forte tentation dont avecques luy l'on n'emporte victoire, comme vous povez veoir par la confusion de celluy qu'on estimoit juste et par l'exaltation de celle qu'on vouloit faire trouver pecheresse et meschante. En cela est verisfié le dire de Nostre Seigneur : *Qui se exaltera sera humilié, et qui se humiliera sera exalté.* — Helas! ce dist Oisille, que ce prieur-là a trompé de gens de bien! Car j'ay veu qu'on se fyoit plus en luy que en Dieu. — Ce ne seroit pas moy, dist Nomerfide; car j'ay une si grande horreur quand je voy un religieux, que seullement je ne m'y sçaurois confesser, estimant qu'ilz sont pires que tous les aultres hommes, et ne hantent jamais maison qu'ils n'y laissent quelque honte ou quelque zizanie. — Il y en a de bons, dist Oisille, et ne fault pas que pour les maulvais ilz soient jugez; mais les meilleurs sont ceulx qui moins hantent les maisons seculieres et les femmes. — Vous dictes vray, dist Ennasuitte, car moins on les voyst, moins on les congnoist, et plus on les estime, pource que la frequentation les monstre telz qu'ilz

tousjours environ minuict le portier luy ouvroit la porte, et pareillement, quand il s'en retournoit. Et, pource que la maison où il alloit estoit près de là, ne menoit personne avecq luy. Et, combien qu'il menast la vie que je dy, si estoit-il prince craingnant et aymant Dieu. Et ne failloit jamais, combien que à l'aller il ne s'arrestast point, de demeurer, au retour, long temps en oraison en l'eglise; qui donna grande occasion aux religieux, qui entrans et saillans de matines le voyoient à genoux, d'estimer que ce fust le plus sainct homme du monde.

Ce prince avoit une seur[1], qui frequentoit fort ceste religion; et comme celle qui aymoit son frere plus que toutes les creatures du monde, le recommandoit aux prieres d'ung chascun qu'elle pouvoit congnoistre bon. Et, ung jour qu'elle le recommandoit affectueusement au prieur de ce monastere, il luy dist : « Helas, Madame! qui est-ce que vous me recommandez? Vous me parlez de l'homme du monde, aux prieres duquel j'ay plus grande envie d'estre recommandé; car, si cestuy-là n'est sainct et juste (allegant le passaige que : « Bien heureux est qui peult mal faire et ne le faict pas »), je n'espere pas d'estre trouvé tel. » La seur, qui eut envie de sçavoir quelle congnoissance ce beau pere avoit de la bonté de son frere, l'interrogea si fort, que, en luy baillant ce secret, soubz le voile de confession, luy dist : « N'est-ce pas une chose admirable, que de veoir ung prince jeune et beau laisser les plaisirs et son repos, pour venir bien souvent oyr nos matines, non comme prince, serchant l'honneur du monde, mais comme ung simple religieux vient tout seul se cacher en une de noz chapelles? Sans faulte, ceste bonté rend les religieux et moy si confuz, que, auprès de luy ne sommes dignes d'estre appellez religieux. » La seur, qui entendit ces parolles, ne sceut que croire; car, nonobstant que son frere fust bien mondain, sy sçavoit elle qu'il avoit la conscience très bonne, la foy et l'amour en Dieu bien grande, mais de sercher superstitions ne ceremonies aultres que ung bon chrestien doibt faire, ne

1. Cette sœur *serait Marguerite* elle-même.

l'en eust jamais soupsonné. Parquoy, elle s'en vint à luy, et luy compta la bonne oppinion que les religieux avoient de luy : dont il ne se peut garder de rire avec ung visaige tel, qu'elle, qui le congnoissoit comme son propre cueur, congneut qu'il y avoit quelque chose cachée soubz sa devotion ; et ne cessa jamais, qu'il ne luy eust dict la verité : ce que elle m'a faict mettre icy en escript, à fin que vous congnoissiez, mes dames, qu'il n'y a malice d'advocat ne finesse de religieux (qui sont coutumiers de tromper tous aultres), que Amour, en cas de necessité, ne face tromper par ceulx qui n'ont aultre experience que de bien aymer.

« Et puis qu'Amour sçait tromper les trompeurs, nous aultres simples et ignorans le debvons bien craindre. — Encores, dist Geburon, que je me doubte bien qui c'est, sy fault-il que je dye qu'il est louable en ceste chose ; car l'on veoit peu de grans seigneurs qui se soulcient de l'honneur des femmes, ny du scandale public, mais qu'ilz ayent leur plaisir ; et souvent sont contens que l'on pense pis qu'il n'y a. — Vrayement, dist Oisille, je voudrois que tous les jeunes seigneurs y prinssent exemple, car le scandale est souvent pire que le peché. — Pensez, dist Nomerfide, que les prieres qu'il faisoit au monastere où il passoit, estoient bien fondées ! — Si n'en debvez-vous point juger, dist Parlamente, car peult estre, au retour, que la repentance en estoit telle, que le peché luy estoit pardonné. — Il est bien difficile, dist Hircan, de se repentir d'une chose si plaisante. Quant est de moy, je m'en suis souventesfois confessé, mais non pas gueres repenty. — Il vauldroit mieulx, dist Oisille, ne se confesser point, si l'on n'a bonne repentance. — Or, Madame, dist Hircan, le peché me desplait bien, et suis marry d'offenser Dieu, mais le peché me plaist tousjours. — Vous et vos semblables, dist Parlamente, vouldriez bien qu'il n'y eust ne Dieu ne loy, sinon celle que vostre affection ordonneroit ? — Je vous confesse, dist Hircan, que je vouldrois que Dieu print aussi grand plaisir à mes plaisirs, comme je fais, car je luy donnerois souvent matiere de se res-

entrer au temple jusques apres les jours de sa purification, combien qu'elle n'en eust nul besoing, si ne debvriez-vous jamais faillir à vous abstenir d'un petit plaisir, veu que la bonne vierge Marie se abstenoit, pour obeir à la loy, d'aller au temple où estoit toute sa consolation. Et, oultre cela, messieurs les docteurs en medecine dient qu'il y a grand dangier pour la lignée qui en peult venir. » Quand le gentil homme entendit ces parolles il en fut bien marry, car il esperoit bien que son beau pere luy bailleroit congié, mais il n'en parla plus avant. Le beau pere, durant ces propos, après avoir plus beu qu'il n'estoit besoing, regardant la damoiselle, pensa bien en luy-mesmes, que s'il en estoit le mary, il ne demanderoit point conseil au beau pere de coucher avecq sa femme. Et, ainsy que le feu peu à peu s'allume tellement qu'il vient à embraser toute la maison, or, pour ce, le frater commencea de brusler par telle concupiscence, que soubdainement delibera de venir à fin du desir, que, plus de trois ans durant, avoit porté couvert en son cueur.

Et, après que les tables furent levées[1], print le gentil homme par la main, et, le menant auprès du lict de sa femme, luy dist devant elle : « Monsieur, pour ce que je congnois bonne amour qui est entre vous et ma damoiselle que voicy, laquelle, avecq la grande jeunesse qui est en vous, vous tormente si fort, que sans faulte j'en ay grande compassion, j'ay pensé de vous dire ung secret de nostre saincte theologie : c'est que la loy, qui pour les abuz des mariz indiscrets est si rigoureuse, ne veult permettre que ceulx qui sont de bonne conscience, comme vous, soient frustrez de l'intelligence. Parquoy, Monsieur, si je vous ai dict devant les gens l'ordonnance de la severité de la loy, à vous qui estes homme saige, n'en doibz celer la doulceur. Sachez, mon filz, qu'il y a femmes et femmes, comme aussy hommes et hommes. Premierement, nous fault sçavoir de Madame que voicy, veu qu'il y a trois sepmaines qu'elle est accouchée, si elle est hors

1. On enlevait les tables après le repas, les convives restant dans la salle.

estoit mariée à ung fort riche homme, avecq lequel viv(
si honnestement, que, combien qu'elle ne fust aagée q
de vingt trois ans, pour ce que son mary approchoit
cinquantiesme, s'habilloit si honnestement qu'elle sem
bloit plus vefve que mariée. Et jamais à nopces ni à fest
homme ne la veit aller sans son mary; duquel elle est
moit tant la bonté et la vertu, qu'elle le preferoit à l
beaulté de tous les aultres. Et le mary l'ayant experi
mentée si saige, y print telle seureté, qu'il luy commet
toit toutes les affaires de sa maison. Ung jour, fut convi
ce riche homme avecq sa femme à une nopce de leur
parentes. Auquel lieu, pour honorer lés nopces, se trouv
le jeune seigneur d'Avannes, qui naturellement aymoi
les dances, comme celluy qui en son temps ne trouvoi
son pareil. Et, après le disner que les dances commen-
cerent, fut prié le dict seigneur d'Avannes, par le rich
homme, de vouloir dancer. Le dict seigneur luy demand
qu'il vouloit qu'il menast. Il luy respondit : « Monsei-
gneur, s'il y en avoit une plus belle et plus à mon com-
mandement que ma femme, je vous la presenterois, vou
suppliant me faire cest honneur de la mener dancer. »
Ce que feit le jeune prince, duquel la jeunesse estoit s
grande, qu'il prenoit plus de plaisir à saulter et dancer
que à regarder la beaulté des dames. Et celle qu'il me-
noit, au contraire, regardoit plus la grace et beaulté d
dict seigneur d'Avannes, que la dance où elle estoit, com
bien que, par sa grande prudence, elle n'en fist ung se
semblant. L'heure du souppé venue, monseigneur d'A
vannes, disant adieu à la compaignie, se retira au cha
teau où le riche homme sur sa mule l'accompaigna, e
en allant, luy dist : « Monseigneur, vous avez ce jou
d'huy tant faict d'honneur à mes parens et à moy, q
ce me seroit grande ingratitude si je ne m'offrois av
toutes mes facultez à vous faire service. Je sçay, Monse
gneur, que tel seigneur que vous, qui avez peres rud
et avaritieux, avez souvent plus faulte d'argent q
nous, qui par petit train et bon mesnaige ne pensons q
d'en amasser. Or est-il ainsi que Dieu, m'ayant don
une femme selon mon desir, ne m'a voullu donner en
monde totalement mon paradis, m'ostant la joie que l

peres ont des enfants. Je sçay, Monseigneur, qu'il ne m'appartient pas de vous adopter pour tel, mais, s'il vous plaist de me recepvoir pour serviteur et me declairer voz petites affaires, tant que cent mil escuz de mon bien se pourront estandre, je ne fauldray vous secourir en voz necessitez. » Monseigneur d'Avannes fust fort joieulx de cest offre, car il avoit ung pere tel que l'aultre luy avoit dechiffré, et après l'avoir mercié, le nomma, par alliance, son pere [1].

De ceste heure-là, le dict riche homme print tel amour au seigneur d'Avannes, que matin et soir ne cessoit de s'enquerir s'il luy falloit quelque chose; et ne cela à sa femme la devotion qu'il avoit au dict seigneur et à son service, dont elle l'ayma doublement; et, depuis ceste heure, le dict seigneur d'Avannes n'avoit faulte de chose qu'il desirast. Il alloit souvent veoir ce riche homme, boire et manger avecq luy, et, quand il ne le trouvoit point, sa femme bailloit tout ce qu'il demandoit; et davantaige parloit à luy si saigement, l'admonestant d'estre saige et vertueux, qu'il la craingnoit et aymoit plus que toutes les femmes de ce monde. Elle, qui avoit Dieu et honneur devant les oeilz, se contentoit de sa veue et parolle où gist la satisfaction d'honneste et bon amour. En sorte que jamais ne luy feit signe pourquoy il peust juger qu'elle eut aultre affection à luy que fraternelle et chrestienne. Durant ceste amitié couverte, monseigneur d'Avannes, par l'aide des dessus dictz, estoit fort gorgias et bien en ordre. Commencea à venir en l'aage de dix sept ans et de chercher les dames plus qu'il n'avoit de coustume. Et, combien qu'il eust plus voluntiers aymé la saige dame que nulle, si est-ce que la paour qu'il avoit de perdre son amitié, si elle entendoit telz propos, le feit taire et se amuser ailleurs. Et s'alla addresser à une gentil femme, près de Pampelune, qui avoit maison en la ville, laquelle avoit espousé ung jeune homme qui surtout aymoit les chevaulx, chiens

1. A cette époque ces pactes étaient assez communs. Clément Marot avait une *sœur par alliance*, qui était la reine de Navarre.

et oiseaulx. Et commencea, pour l'amour d'elle, à lever mille passetemps, comme tournoys, courses, luyttes, masques, festins et aultres jeuz, en tous lesquelz se trouvoit ceste jeune femme; mais, à cause que son mary estoit fort fantasticque, ses pere et mere, qui la congnoissoient fort legiere et belle, jaloux de son honneur, la tenoient de si près, que le dict seigneur d'Avannes ne povoit avoir d'elle aultre chose que la parolle bien courte en quelque bal, combien que en peu de propos le dict seigneur d'Avannes apparceut bien que aultre chose ne defailloit à leur amitié, que le temps et le lieu. Parquoy il vint à son bon pere le riche homme, et luy dist qu'il avoit grand devotion d'aller visiter Nostre-Dame de Montserrat, le priant de retenir en sa maison tout son train, parce qu'il vouloit aller seul; ce qu'il luy accorda. Mais sa femme, qui avoit en son cueur ce grand prophete amour, soupsonna incontinant la verité du dict voiage; et ne se peut tenir de dire à monseigneur d'Avannes: « Monsieur, monsieur, la Nostre Dame que vous adorez n'est pas hors des murailles de ceste ville; parquoy, je vous supplie, sur toutes choses, regarder à vostre santé. » Luy, qui la craingnoit et aymoit, rougit si fort à ceste parolle, que, sans parler, il luy confessa la verité; et, sur cela, s'en alla.

Et quand il eut achepté une couple de beaulx chevaulx d'Espaigne, s'habilla en pallefrenier et desguisa tellement son visaige, que nul ne le congnoissoit. Le gentil homme, mary de la folle dame, qui sur toutes choses aymoit les chevaulx, veit les deux que menoit monseigneur d'Avannes: incontinant les vint achepter; et, après les avoir acheptez, regarda le pallefrenier qui les menoit fort bien, et luy demanda s'il le voulloit servir. Le seigneur d'Avannes lui dist que ouy et qu'il estoit ung pauvre pallefrenier qui ne sçavoit aultre mestier que panser les chevaulx; en quoy il s'acquicteroit si bien qu'il en seroit contant. Le gentil homme en fut fort aise, et luy donna la charge de tous ses chevaulx; et, en entrant en sa maison, dist à sa femme, qu'il luy recommandoit ses chevaulx et son pallefrenier, et qu'il s'en alloit au chasteau. La dame, tant pour complaire à son mary que pour avoir meilleur passetemps, alla visiter les chevaulx; et regarda le palle-

le peut garentir, qu'il ne suyvist par mort sa doloreuse et dolente mere. Mais, en mourant, feit ung tel cry, que une femme qui couchoit en la chambre, se leva à grande haste pour allumer la chandelle. Et, à l'heure, voyant sa maistresse pendue et estranglée à la corde du lict, l'enfant estouffé et mort dessoubz ses pieds, s'en courut toute effrayée en la chambre du frere de sa maistresse, lequel elle amena pour veoir ce piteux spectacle.

Le frere, ayant mené tel deuil que peult et doibt mener ung qui ayme sa seur de tout son cueur, demanda à la chamberiere qui avoit commis ung tel crime. La chamberiere luy dist qu'elle ne sçavoit, et que aultre que son maistre n'estoit entré en la chambre, lequel, n'y avoit gueres, en estoit party. Le frere, allant en la chambre du gentil homme et ne le trouvant point, creut asseurement qu'il avoit commis le cas, et, prenant son cheval sans aultrement s'enquerir, courut après luy, et l'attaingnit en ung chemin où il retournoit de poursuyvre son cordelier, bien dolent de ne l'avoir attrappé. Incontinant que le frere de la damoiselle veit son beau-frere, commencea à luy crier : « Meschant et lasche, deffendez-vous, car aujourd'hui j'espere que Dieu me vengera de vous par ceste espée! » Le gentil homme, qui se vouloit excuser, veit l'espée de son beau-frere si près de luy, qu'il avoit plus besoing de se deffendre que de s'enquerir de la cause de leur debat. Et lors se donnerent tant de coups et à l'un et à l'aultre, que le sang perdu et la lasseté les contraignit de s'asseoir à terre, l'un d'ung costé et l'aultre de l'aultre. Et, en reprenant leur halayne, le gentil homme luy demanda : « Quelle occasion, mon frere, a converty la grande amytié que nous nous sommes tousjours portée, en si cruelle bataille? » Le beau-frere luy respondit : « Mais quelle occasion vous a meu de faire mourir ma seur, la plus femme de bien qui oncques fut? Et encores si meschamment, que, soubz couleur de voir coucher avecq elle, l'avez pendue et estranglée à la corde de vostre lict? » Le gentil homme, entendant ceste parolle, plus mort que vif, vint à son frere, et, l'embrassant, luy dist : « Est-il bien possible que vous ayez trouvé vostre seur en l'estat que vous dictes? Et quand le frere l'en asseura : « Je vous prye, mon frere, dist le

crainctif pallefrenier, mais comme bel seigneur qu'i estoit, sans demander congié à la dame, audatieusemen se coucha auprès d'elle où il fut receu, ainsi que le plus beau filz qui fust de son temps debvoit estre de la plus belle et folle dame du pays; et demora là jusques ad ce que le seigneur retournast: à la venue duquel, reprenant son masque, laissa la place que par finesse et malice il usurpoit. Le gentil homme, entrant en sa court, entendit la dilligence qu'avoit faict sa femme de bien luy obeir, dont la remercia très fort. « Mon amy, dit la dame, je ne fais que mon debvoir. Il est vray, qui ne prandroit garde sur ces meschans garsons, vous n'auriez chien qui ne fust galleux, ne cheval qui ne fust bien maigre; mais, puis que je congnois leur paresse et vostre bon voulloir, vous serez mieulx servy que ne fustes oncques. » Le gentil homme, qui pensoit bien avoir choisy le meilleur pallefrenier de tout le monde, luy demanda que luy en sembloit: « Je vous confesse, Monsieur, dist-elle, qu'il faict aussy bien son mestier que serviteur qu'eussiez peu choisir; mais si a-il besoing d'estre sollicité, car c'est le plus endormy varlet que je veiz jamais. »

Ainsi longuement demeurerent le seigneur et la dame en meilleure amitié que auparavant; et perdit tout le soupson et la jalouzie qu'il avoit d'elle, pour ce que aultant qu'elle avoit aymé les festins, dances et compaignies, telle estoit ententive à son mesnaige; et se contantoit bien souvent de ne porter sur sa chemise que une chamarre, en lieu qu'elle avoit accoustumé d'estre quatre heures à s'accoustrer: dont elle estoit louée de son mary et d'un chascun, qui n'entendoient pas que le pire diable chassoit le moindre. Ainsi vesquit ceste jeune dame, soubz l'ypocrisie et habit de femme de bien, en telle volupté, que raison, conscience, ordre ne mesure n'avoient plus de lieu en elle. Ce que ne peut porter longuement la jeunesse e delicate complexion du seigneur d'Avannes, mais commencea à devenir tant pasle et meigre, que, sans porte masque, on le povoyt bien descongnoistre; mais le fc amour qu'il avoit à ceste femme luy rendit tellement le sens hebetez, qu'il presumoit de sa force ce qui eust de failly en celle d'Hercules; dont, à la fin, contrainct d

maladie, et conseillé par la dame, qui ne l'aymoit tant malade que sain, demanda congié à son maistre de se retirer chez ses parens : qui le luy donna à grand regret, luy faisant promettre que, quand il seroit sain, il retourneroit en son service. Ainsi s'en alla le seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avoit à traverser que la longueur d'une rue; et, arrivé en la maison du riche homme son bon père, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle luy portoit n'estoit point diminuée pour son voyage. Mais, quand elle le veit si maigre et descoloré, ne se peut tenir de luy dire : « Je ne sçay, Monseigneur, comme il va de vostre conscience, mais vostre corps n'a point amendé de ce pellerinaige ; et me doubte fort que le chemin que vous avez faict la nuict vous ayt plus faict de mal que celluy du jour, car, si vous fussiez allé en Jherusalem à pied, vous en fussiez venu plus haslé, mais non pas si meigre et foyble. Or, comptez ceste-cy pour une, et ne servez plus telles ymaiges, qui, en lieu de resusciter les mortz, font mourir les vivans. Je vous en dirois davantage; mais, si vostre corps a peché, il en a telle pugnition, que j'ay pitié d'y adjouster quelque fascherie nouvelle. » Quand le seigneur d'Avannes eut entendu tous ces propos, il ne fut pas moins marry que honteux, et luy dist : « Madame, j'ay aultresfois ouy dire que la repentence suyt le peché ; et, maintenant je l'esprouve à mes despens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peult chastier que par experimenter le mal qu'elle ne veult croire. »

La dame, changeant ses propos, le feit coucher en ung beau lict, où il fut quinze jours, ne vivant que de restaurantz; et luy tindrent le mary et la dame si bonne compaignie, qu'il en avoit tousjours l'un ou l'aultre auprès de luy. Et, combien qu'il eust faict les follies que vous avez oyes, contre la volunté et conseil de la saige dame, si ne diminua-elle jamais l'amour vertueuse qu'elle luy portoit, car elle esperoit tousjours que, après avoir passé ses premiers jours en follies, il se retireroit et contraindroit d'aymer honnestement, et, par ce moien, seroit en tout à elle. Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle luy tint tant de bons propos tendant à amour de vertu, qu'il commencea avoir horreur de la follye qu'il avoit

faicte; et, regardant la dame, qui en beaulté passoit la folle, congnoissant de plus en plus les graces et vertuz qui estoient en elle, il ne se peut garder, ung jour qu'il faisoit assez obscur, chassant toute craincte dehors, de luy dire: « Madame, je ne voy meilleur moyen pour estre tel et vertueulx que vous me preschez et desirez, que de mectre mon cueur et estre entierement amoureux de la vertu; je vous suplie, Madame, me dire s'il ne vous plaist pas m'y donner toute aide et faveur à vous possible? » La dame, fort joyeuse de luy veoir tenir ce langaige, luy dist: « Et je vous promects, Monseigneur, que, si vous estes amoureux de la vertu comme il appartient à tel seigneur que vous, je vous serviray pour y parvenir de toutes les puissances que Dieu a mises en moy. — Or, Madame, dist monseigneur d'Avannes, souvienne-vous de vostre promesse, et entendez que Dieu, incongneu de l'homme, si non par la foy, a daigné prendre la chair semblable à celle de peché, affin que, en attirant nostre chair à l'amour de son humanité, tirast aussi nostre esprit à l'amour de sa divinité; et s'est voulu servir des moyens visibles, pour nous faire aymer par foy les choses invisibles. Aussi, ceste vertu que je desire aymer toute ma vie, est chose invisible, sinon par les effectz du dehors; parquoy, est besoing qu'elle prenne quelque corps pour se faire congnoistre entre les hommes, ce qu'elle a faict, se revestant du vostre pour le plus parfaict qu'elle a pu trouver; parquoy, je vous recongnois et confesse non seullement vertueuse, mais la seulle vertu; et, moy, qui la voys reluire soubz le vele [1] du plus parfaict corps qui oncques fut, la veulx servir et honnorer toute ma vie, laissant pour elle toute aultre amour vaine et vicieuse. » La dame, non moins contante que esmerveillée d'oyr ces propos, dissimula si bien son contantement, qu'elle luy dist: « Monseigneur, je n'entreprendz pas de respondre à vostre theologie; mais, comme celle qui est plus craingnant le mal que croyant le bien, vous vouldrois bien supplier de cesser en mon en-

1. C'est la lęçon de A. Le texte porte : *Retenue,* et M. le Roux de Lincy a suivi ce dernier.

droict les propos dont vous estimez si peu celles qui les ont creuz. Je sçay très bien que je suis femme, non seullement comme une aultre, mais imparfaicte; et que la vertu feroit plus grand acte de me transformer en elle, que de prandre ma forme, sinon quand elle vouldroit estre incongneue en ce monde, car, soubz tel habit que le mien, ne pourroit la vertu estre congneue telle qu'elle est. Si est-ce, Monseigneur, que pour mon imperfection, je ne laisse à vous porter telle affection que doibt et peult faire femme craingnant Dieu et son honneur. Mais ceste affection ne sera declairée jusques ad ce que vostre cueur soit susceptible de la patience que l'amour vertueux commande. Et à l'heure, Monseigneur, je sçay quel langaige il fault tenir, mais pensez que vous n'aymez pas tant vostre propre bien, personne et honneur, que je l'ayme. » Le seigneur d'Avannes, crainctif, ayant la larme à l'oeil, la suplia très fort, que, pour seureté de ses parolles, elle le voulsist baiser; ce qu'elle refusa, luy disant que pour luy elle ne romproit point la coustume du pays. Et, en ce debat, survint le mary, auquel dist monseigneur d'Avannes: « Mon pere, je me sens tant tenu à vous et à vostre femme, que je vous supplie pour jamais me reputer vostre filz. » Ce que le bon homme feit très voluntiers. « Et, pour seureté de ceste amitié, je vous prie, dist monseigneur d'Avannes, que je vous baise. » Ce qu'il feit. Après, luy dist: « Si ce n'estoit de paour d'offencer la loy, j'en ferois autant à ma mere vostre femme. » Le mary, voyant cela, commanda à sa femme de le baiser; ce qu'elle feit, sans faire semblant de voulloir ne non voulloir ce que son mary luy commandoit. A l'heure, le feu que la parolle avoyt commencé d'allumer au cueur du pauvre seigneur, commencea à se augmenter par le baiser, tant par estre si fort requis que cruellement refusé.

Ce faict, s'en alla ledit seigneur d'Avannes au chasteau, pour veoir le Roy son frere, où il feit fort beaulx comptes de son voiage de Montserrat. Et là entendit que le Roy son frere s'en vouloit aller à Oly et Taffares; et, pensant que le voiage seroit long, entra en une grande tristesse, qui le meit jusques à deliberer d'essayer, avant partir, si la saige dame luy portoit point meilleure volunté

qu'elle n'en faisoit le semblant. Et s'en alla loger en une maison de la ville, en la rue où elle estoit, et print ung logis viel, mauvais et faict de boys, auquel, environ minuict, mict le feu : dont le bruict fut si grand par toute la ville, qu'il vint à la maison du riche homme, lequel, demandant par la fenestre où c'estoit qu'estoit le feu, entendit que c'estoit chez monseigneur d'Avannes, où il alla incontinant avecq tous les gens de sa maison; et trouva le jeune seigneur tout en chemise en la rue, dont il eut si grand pitié, qu'il le print entre ses bras, et, le couvrant de sa robbe, le mena en sa maison le plus tost qu'il luy fut possible; et dist à sa femme qui estoit dedans le lict : « M'amye, je vous donne en garde ce prisonnier, traictez-le comme moy-mesmes. » Et, si tost qu'il fut party, ledict seigneur d'Avannes, qui eust bien voulu estre traicté en mary, saulta legierement dedans le lict, esperant que l'occasion et le lieu aussi feroient changer propos à ceste saige dame; mais il trouva le contraire, car, ainsy qu'il saillit d'un costé dedans le lict, elle sortit de l'aultre; et print son chamarre, duquel estant vestue, vint à luy au chevet du lict, et luy dist : « Monseigneur, avez-vous pensé que les occasions puissent muer un chaste cueur? Croiez que ainsy que l'or s'esprouve en la fournaise, aussi ung cueur chaste au milieu des tentations s'y trouve plus fort et vertueux, et se refroidit, tant plus il est assailly de son contraire. Parquoy, soïez seur que, si j'avois aultre volunté que celle que je vous ay dicte, je n'eusse failly à trouver des moyens, desquelz, n'en voulant user, je ne tiens compte, vous priant que, si vous voulez que je continue l'affection que je vous porte, ostiez non seullement la volunté, mais la pensée de jamais, pour chose que sçussiez faire, me trouver aultre que je suis. » Durant ces parolles, arriverent ses femmes, et elle commanda qu'on apportast la collation de toutes sortes de confitures; mais il n'avoit pour l'heure ne faim ne soif, tant estoit desesperé d'avoir failly à son entreprinse, craingnant que la demonstration qu'il avoit faicte de son desir luy feit perdre la privaulté qu'il avoit envers elle.

Le mary, ayant donné ordre au feu, retourna et pria

tant monseigneur d'Avannes, qu'il demorast pour ceste nuyct en sa maison. Et fut la dicte nuyct passée en telle sorte que ses oeilz furent plus exercez à pleurer que à dormir; et, bien matin, leur alla dire adieu dedans le lict, où, en baisant la dame, congneut bien qu'elle avoit plus de pitié de son offence, que de mauvaise volunté contre luy : qui fust ung charbon adjousté davantaige à son amour. Après disner, s'en alla avecq le Roy à Taffares, mais, avant partir, s'en alla encores redire adieu à son bon pere et à sa dame, qui, depuis le premier commandement de son mary, ne feit plus de difficulté de le baiser comme son fils. Mais soyez seur que plus la vertu empeschoit son oeil et contenance de monstrer la flamme cachée, plus elle se augmentoit et devenoit importable, en sorte que, ne povant porter la guerre que l'amour et l'honneur faisoient en son cueur, laquelle toutesfois avoit deliberé de jamais ne monstrer, ayant perdu la consolation de la veue et parolle de celluy pour qui elle vivoit, tumba en une fievre continue, causée d'un humeur melencolique, tellement que les extremitez du corps luy vindrent toutes froides, et au dedans brusloit incessamment. Les medecins, en la main desquelz ne pend pas la santé des hommes, commencerent à doubter si fort de sa maladie, à cause d'une opilation qui la rendoit melencolicque en extremité, qu'ilz dirent au mary et conseillerent d'advertir sa dicte femme de penser à sa conscience et qu'elle estoit en la main de Dieu, comme si ceulx qui sont en santé n'y estoient point. Le mary, qui aymoit sa femme parfaictement, fut si triste de leurs parolles, que pour sa consolation escripvit à monseigneur d'Avannes, le suppliant de prendre la peyne de les venir visiter, esperant que sa veue profiteroit à la mallade. A quoy ne tarda le dict seigneur d'Avannes, incontinant les lettres receues, mais s'en vint en poste en la maison de son bon pere; et à l'entrée, trouva les femmes et serviteurs de ceans menans tel dueil que meritoit leur maistresse; dont le dict seigneur fut si estonné, qu'il demeura à la porte, comme une personne transy et jusques ad ce qu'il veid son bon pere, lequel, en l'embrassant, se print à plorer si fort, qu'il ne peut mot dire. Et mena le sei-

gneur d'Avannes, où estoit la pauvre mallade; laquelle, tournant ses oeilz languissans vers luy, le regarda et luy bailla la main en le tirant de toute sa puissance à elle; et, en le baisant et embrassant, feit ung merveilleux plainct et luy dist : « O Monseigneur, l'heure est venue qu'il fault que toute dissimulation cesse, et que je confesse la verité que j'ay tant mis de peyne à vous celer : c'est que, si m'avez porté grande affection, croyez que la myenne n'a esté moindre; mais ma peyne a passé la vostre, d'aultant que j'ay eu la douleur de la celer contre mon cueur et volunté; car entendez, Monseigneur, que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de vous la declairer, craignant d'adjouster en vous ce que je desiroys de diminuer; mais sçachez que le *non* que si souvent je vous ay dict m'a faict tant de mal au prononcer, qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contante, puis que Dieu m'a faict la grace de morir, premier que la violence de mon amour ayt mis tache à ma conscience et renommée; car de moindres feux que le mien ont ruyné plus grandz et plus fortz edifices. Or, m'en voys-je contante, puis que, devant morir, je vous ay pu declairer mon affection esgalle à la vostre, hors mis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable; vous supliant, Monseigneur, que doresnavant vous ne craingnez vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en telz cueurs habitent les plus grandes passions et plus saigement conduictes; et la grace, beaulté et honnesteté qui sont en vous ne permectent que vostre amour sans fruict travaille. Je ne vous prieray point de prier Dieu pour moy, car je sçay que la porte de paradis n'est point refusée aux vraiz amans, et que amour est ung feu qui punyt si bien les amoureux en ceste vie, qu'ilz sont exemptz de l'aspre torment de purgatoire. Or, adieu, Monseigneur; je vous recommande vostre bon pere mon mary, auquel je vous prie compter à la verité ce que vous sçavez de moy, affin qu'il congnoisse combien j'ay aymé Dieu et luy; et gardez-vous de vous trouver devant mes oeilz, car doresnavant ne veulx penser que à aller recepvoir les promesses qui me sont promises de Dieu avant la constitution du

onde. » Et, en ce disant, le baisa et l'embrassa de toute s forces de ses foibles bras. Le dict seigneur, qui avoit cueur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, ans avoir puissance de luy dire ung seul mot, se retira ors de sa veue, sus ung lict, qui estoit dedans la chamre, où il s'esvanouyt plusieurs foys.

A l'heure, la dame appella son mary, et, après luy avoir faict plusieurs remonstrations honnestes, luy recommanda monseigneur d'Avannes, l'asseurant que, après luy, c'estoit la personne du monde qu'elle avoit le plus aymée. Et, en baisant son mary, luy dist adieu. Et à l'heure, luy fut apporté le sainct Sacrement de l'autel, après l'extreme unction, lesquelz elle receut avec telle joye comme celle qui est seure de son salut; et, voiant que la veue luy diminuoit et les forces luy defailloient, commencea à dire bien hault son *In manus*. A ce cry, se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lict, et, en la regardant piteusement, luy veit rendre avec un doulx soupir sa glorieuse ame à Celluy dont elle estoyt venue. Et, quand il s'apparceut qu'elle estoit morte, il courut au corps mort, duquel vivant en craincte il approchoit, et le vint embrasser et baiser de telle sorte, que à grand peyne le luy peut-on oster d'entre les bras; dont le mary en fut fort estonné, car jamais n'avoit estimé qu'il luy portast telle affection. Et en luy disant : « Monseigneur, c'est trop ! » se retirerent tous deux. Et, après avoir ploré longuement, monseigneur d'Avannes compta tous les discours de son amitié, et comme jusques à sa mort elle ne luy avoyt jamais faict ung seul signe où il trouvast autre chose que rigueur, dont le mary, plus contant que jamais, augmenta le regret et la douleur qu'il avoit de l'avoir perdue; et toute sa vie feit service à monseigneur d'Avannes. Mais, depuis ceste heure, le dict seigneur d'Avannes, qui n'avoit que dix huict ans, s'en alla à la Court, où il demeura beaucoup d'années, sans voulloir ne veoir ne parler à femme du monde, pour le regret qu'il avoit de sa dame; et porta plus de dix ans le noir.

« Voylà, mes dames, la difference d'une folle et saige

dame, auxquelles se montrent differens les effectz d'amour, dont l'une en receut mort glorieuse et louable et l'aultre, renommée honteuse et infame, qui feit sa vie trop longue, car autant que la mort du sainct est precieuse devant Dieu, la mort du pecheur est tres mauvaise. — Vrayement, Saffredent, ce dist Oisille, vous nous avez racompté une histoire autant belle qu'il en soit point; et qui auroit congneu le personnage comme moy, la trouveroit encores meilleure; car je n'ay point veu ung plus beau gentil homme ne de meilleure grace, que le dict seigneur d'Avannes. — Pensez, ce dist Saffredent, que voylà une saige femme, qui, pour se monstrer plus vertueuse par dehors qu'elle n'estoit au cueur, et pour dissimuler ung amour que la raison de nature vouloit qu'elle portast à ung si honneste seigneur, s'alla laisser morir, par faulte de se donner le plaisir qu'elle desiroit couvertement ! — Si elle eust eu ce desir, dist Parlamente, elle avoit assez de lieu et occasion pour luy monstrer; mais sa vertu fut si grande, que jamais son desir ne passa sa raison. — Vous me le paindrez, dist Hircan, comme il vous plaira; mais je sçay bien que tousjours ung pire diable mect l'autre dehors, et que l'orgueil cherche plus la volupté entre les dames, que ne faict la craincte, ne l'amour de Dieu. Aussi, que leurs robbes sont si longues et si bien tissues de dissimulation, que l'on ne peult congnoistre ce qui est dessoubz, car, si leur honneur n'en estoyt non plus taché que le nostre, vous trouveriez que Nature n'a rien oblyé en elles non plus que en nous; et, pour la contraincte que elles se font de n'oser prendre le plaisir qu'elles desirent, ont changé ce vice en ung plus grand qu'elles tiennent plus honneste. C'est une gloire et cruaulté, par qui elles esperent acquerir nom d'immortalité, et ainsy se gloriffians de resister au vice de la loy de Nature (si Nature est vicieuse), se font non seullement semblables aux bestes inhumaines et cruelles, mais aux diables, desquelz elles prennent l'orgueil et la malice[1]. — C'est dommaige, dist

1. C'est la correction de A. Le texte porte : *l'original et la malice*.

biens du monde ne pouvoient recouvrer. Et, après avoir achevé d'oyr la messe et retourné en sa chambre, feit ung tel dueil que sa cruaulté meritoit. Et n'y eut montaigne, roche, ne forest, où elle n'envoyast chercher cest hermite; mais Celluy qui l'avoit retiré de ses mains le garda d'y retumber, et le mena plustost en paradis, qu'elle n'en sceut avoir nouvelle en ce monde.

« Par ceste exemple, ne doibt le serviteur confesser ce qui luy peult nuire et en rien ayder. Et encores moins, mes dames, par incredulité, debvez-vous demander preuve si difficile, que, en ayant la preuve, vous perdiez le serviteur. — Vrayement, Dagoucin, dist Geburon, j'avois toute ma vie oye estimer la dame à qui le cas est advenu, la plus vertueuse du monde; mais maintenant je la tiens la plus cruelle que oncques fust. — Toutesfois, dist Parlamente, il me semble qu'elle ne luy faisoit point de tort de vouloir esprouver sept ans s'il aymoit autant qu'il luy disoit; car les hommes ont tant accoustumé de mentir en pareil cas, que, avant de s'y fier (si fier il s'y fault), on n'en peult faire trop longue preuve. — Les dames, dist Hircan, sont bien plus saiges qu'elles ne souloient; car, en sept jours de preuve, elles ont autant de seureté d'ung serviteur, que les aultres avoient par sept ans. — Si en a-t-il, dist Longarine, en ceste compaignie, que l'on a aymée plus de sept ans à toutes preuves de harquebuse, encores n'a l'on sceu gaingner leur amitié. — Par Dieu, dist Simontault, vous dictes vray; mais aussi les doibt-on mettre au ranc du viel temps, car, au nouveau, ne seroient-elles point receues. — Encores, dist Oisille, fut bien tenu ce gentil homme à la dame, par le moyen de laquelle il retourna entierement son cueur à Dieu. — Ce luy fut grand heur, dist Saffredent, de trouver Dieu par les chemins, car, veu l'ennuy où il estoit, je m'esbahis qu'il ne se donna au diable. » Ennasuitte luy dist : « Et quand vous avez esté mal traicté de vostre dame, vous estes vous donné à ung tel maistre? — Mil et mil fois m'y suis donné, dist Saffredent; mais le diable, voyant que tous les tormens d'enfer ne m'eussent sceu

faire pis que ceulx qu'elle me donnoit, ne me daigna jamais prendre, sçachant qu'il n'est point diable plus importable que une dame bien aymée et qui ne veult point aymer. — Si j'estois comme vous, dist Parlamente à Saffredent, avecq telle oppinion que vous avez, je ne servirois femme. — Mon affection est tousjours telle, dist Saffredent, et mon erreur si grande, que là où je ne puis commander, encores me tiens-je très heureux de servir; car la malice des dames ne peult vaincre l'amour que je leur porte. Mais, je vous prie, dictes-moy, en vostre conscience, louez-vous ceste dame d'une si grande rigueur? — Ouy, dit Oysille, car je croy qu'elle ne voulloit estre aymée ny aymer. — Si elle avoit ceste volunté, dist Simontault, pourquoy luy donnoit-elle quelque esperance après les sept ans passez? — Je suis de vostre oppinion, dist Longarine; car celles qui ne veullent point aymer ne donnent nulle occasion de continuer l'amour qu'on leur porte. — Peut estre, dist Nomerfide, qu'elle en aymoit quelque aultre qui ne valoit pas cest honneste homme-là, et que pour ung pire elle laissa le meilleur. — Par ma foy, dist Saffredent, je pense qu'elle faisoit provision de luy, pour le prendre à l'heure qu'elle laisseroit celluy que pour lors elle aymoit le mieulx. » Madame Oisille, voyant que soubz couleur de blasmer et reprendre en la Royne de Castille ce qu'à la verité n'est à louer ni en elle ni en aultre, les hommes debordoient si fort à medire des femmes et que les plus saiges et honnestes estoient aussi peu espargnées que les plus folles et impudiques, ne peut durer que l'on passa plus oultre; mais print la parolle et dist: « Je voy bien, dist Oisille, que tant plus nous mettrons ces propos en avant, et plus ceulx qui ne veullent estre mal traictez diront de nous le pis qu'il leur sera possible. — Parquoy, je vous prie, Dagoucin, donnez vostre voix à quelqu'une? — Je la donne, dist-il, à Longarine, estant asseuré qu'elle nous en dira quelqu'une qui ne sera point melencolique, et si n'espargnera homme ne femme pour dire verité. — Puis que vous m'estimez si veritable, dist Longarine, je prendray la hardiesse de racompter ung cas advenu à ung bien grand prince, lequel passe en vertu tous les aultres de son temps. Et vous direz que la

chose dont on doibt moins user sans extreme necessité, c'est de mensonge ou dissimulation : qui est ung vice laid et infame, principallement aux princes et grands seigneurs, en la bouche et contenance desquelz la verité est mieux seante que en nul aultre. Mais il n'y a si grand prince en ce monde, combien qu'il eust tous les honneurs et richesses qu'on sçauroit desirer, qui ne soit subject à l'empire et tyrannie d'Amour. Et semble que plus le prince est noble et de grand cueur, plus amour faict son effort pour l'asservir soubz sa forte main; car ce glorieux dieu ne tient compte des choses communes, et ne prend plaisir Sa Majesté que à faire tous les jours miracles, comme d'affoiblir les forts, fortisfier les foibles, donner intelligence aux ignorans, oster le sens aux plus sçavans, favoriser aux passions, destruire la raison; et l'amoureuse divinité prend plaisir en telles mutations. Et, pource que les princes n'en sont exemptz, aussi, ne sont-ilz de necessité. Or, s'ilz ne sont quictes de la necessité en laquelle les met le desir de la servitude d'amour, par force leur est non seullement permis d'user de mensonge, ypocrisie et fiction, qui sont les moyens de vaincre leurs ennemis, selon la doctrine de maistre Jehan de Mehun. Or, puis que, en tel acte, est louable à ung prince la condition qui en tous aultres est à desestimer, je vous racompteray les inventions d'ung jeune prince, par lesquelles il trompa ceulx qui ont accoustumé de tromper tout le monde. »

« Il me semble que, par ce compte, les gens de bien doibvent apprendre à ne retenir chez eulx que ceulx desquelz la conscience, le cueur et l'entendement ignorent Dieu, l'honneur et le vray amour. — Encores que vostre compte soit court, dist Oisille, si est-il aussi plaisant que j'en ay point oy et en l'honneur d'une honneste femme. — Par Dieu, dist Simontault, ce n'est pas grand honneur à une honneste femme de refuser ung si laid homme que vous paingnez ce secretaire; mais s'il eust esté beau et honneste, en cela se fut monstrée la vertu; et, pour ce que je me doubte qui il est, si j'estois en mon rang, je vous en ferois ung compte qui est aussi plaisant que cestuy-cy. — A cela ne tienne, dist Ennasuitte, car je vous donne ma voix. » Et à l'heure Simontault commencea ainsy: « Ceulx qui ont accoustumé de demeurer en la Court ou en quelques bonnes villes estiment tant le sçavoir, qu'il leur semble que tous aultres hommes ne sont rien au prix d'eulx; mais si ne reste-il pourtant, que en tout pays et de toutes conditions de gens n'y en ayt tousjours assez de fins et malicieux. Toutesfois, à cause de l'orgueil de ceulx qui pensent estre les plus fins, la mocquerie, quand ilz font quelque faulte, en est beaucoup plus agreable, comme je desire vous monstrer par un compte nagueres advenu. »

VINGT HUICTIESME NOUVELLE.

Bernard du Ha trompa subtilement un secretaire qui le cuydoit tromper.

Estant le Roy Françoys, premier de ce nom, en la vill de Paris, et sa sœur la Royne de Navarre en sa compa-gnye, laquelle avoit ung secretaire nommé Jehan, qui n'e-toit pas de ceulx qui laissent tumber le bien en terre sa

deffendu de le nommer. Si vous puis-je bien dire que c'estoit le plus beau et de la meilleure grace qui ait esté devant, ne qui, je croy, sera après luy en ce royaulme. Ce prince, voyant ceste jeune et belle dame, de laquelle les oeilz et contenance le convierent à l'aymer, vint parler à elle d'ung tel langaige et de telle grace, qu'elle eust voluntiers commencé ceste harangue. Ne luy dissimula point que de long temps elle avoit en son cueur l'amour dont il la prioit, et qu'il ne se donnast point de peine pour la persuader à une chose où par la seule veue Amour l'avoit faict consentir. Ayant ce jeune prince par la naïfveté d'amour ce qui meritoit bien estre acquis par le temps, mercia Dieu qui luy favorisoit. Et, depuis ceste heure-là, pourchassa si bien son affaire, qu'ilz accorderent ensemble le moyen comme ilz se pourroient veoir hors de la veue des autres. Le lieu et le temps accordez, le jeune prince ne faillit à s'y trouver; et, pour garder l'honneur de sa dame, y alla en habit dissimulé. Mais, à cause des Mauvais Garsons qui couroient la nuict par la ville, auxquelz il ne se vouloit faire congnoistre, print en sa compaignie quelques gentils hommes auxquelz il se fioit. Et, au commencement de la rue où elle demeuroit, les laissa, disant : « Si vous n'oyez point de bruict dedans ung quart d'heure, retirez-vous en voz logis; et, sur les trois ou quatre heures, revenez ici me querir. » Ce qu'ilz feirent, et, n'oyans nul bruict, se retirerent. Le jeune prince s'en alla tout droict chez son advocat, et trouva la porte ouverte comme on luy avoit promis. Mais, en montant le degré, rencontra le mary qui avoit en sa main une bougie, duquel il fut plus tost veu qu'il ne le peut adviser. Toutesfois, amour qui donne entendement et hardiesse où il baille les necessitez, feit que le jeune prince s'en vint tout droict à luy, et luy dist : « Monsieur l'advocat, vous sçavez la fiance que moy et tous ceulx de ma maison avons eue en vous, et que je vous tiens de mes meilleurs et fidelles serviteurs. J'ay bien voulu venir icy vous visiter privement, tant pour vous recommander mes affaires, que pour vous prier de me donner à boire, car j'en ay grand besoing; et de ne dire à personne du monde, que je soye icy venu, car, de ce lieu, m'en fault aller en

saluant gracieusement, luy dist : « A tous les diabl soyez-vous donné, veu la peyne que vous m'avez fai prendre à vous chercher! » Bernard du Ha lui respond que assez de gens avoient prins plus de peyne que lu qui n'avoient pas à la fin esté recompensez de telz mo ceaulx. Et, en disant cela, luy monstra le pasté qu'il avc soubz son manteau, assez grand pour nourrir ung cam Dont le secretaire fut si joieulx, que, encores qu'il eu la bouche parfaictement laide et grande, en faisant doulx, la rendit si petite, que l'on n'eust pas cuydé qu' eust sceu mordre dedans le jambon. Lequel il print ha tivement, et, sans convoyer le marchant, s'en alla le po ter à la damoiselle, qui avoit grande envye de sçavoir les vivres de Guyenne estoient aussi bons que ceulx c Paris. Et quand le souppé fut venu, ainsy qu'ilz man geoient leur potaige, le secretaire leur dist : « Laissez ces viandes fades, et tastons de cest esguillon d'amour c vin [1]. » En disant cela, ouvre ce grand pasté, et cuydai trouver le jambon, le trouva si dur qu'il n'y povoit me tre le cousteau ; et, après s'y estre esforcé plusieurs foy s'advisa qu'il estoit trompé et trouva que c'estoit ung sa bot de bois, qui sont des souliers de Gascoigne. Il esto emmanché d'un bout de tizon, et pouldré pardessus c pouldre de fer avecq de l'espice qui sentoit fort bon. Q fut bien pesneux, ce fut le secretaire, tant pour avo esté trompé de celluy qu'il cuydoit tromper, que pou avoir trompé celle à qui il voulloit et pensoit dire verité et d'aultre part, luy faschoit fort de se contanter d'un p taige pour son soupper. Les dames, qui en estoient aus marries que luy, l'eussent accusé d'avoir faict la trompe rie, sinon qu'elles congneurent bien à son visaige qu en estoit plus marry qu'elles. Et, après ce legier souppe s'en alla ce secretaire bien collere; et voyant que Be rd du Ha luy avoit failly de promesse, luy voulut aus mpre la sienne. Et s'en alla chez le lieutenant-crim l, deliberé de luy dire le pis qu'il pourroit du dict Be

1. Allusion plaisante à un livre du temps, intitulé : *L'aigu* *de l'amour divin.*

d. Mais il ne peut venir si tost que le dict Bernard ut desja compté tout le mistere au lieutenant, qui ma sa sentence au secretaire, disant qu'il avoit apprins es despens à tromper les Gascons; et n'en rapporta ltre consolation que sa honte.

« Cecy advient à plusieurs, lesquelz, cuydans estre trop s, se oblient en leurs finesses; parquoy il n'est tel que ne faire à aultruy chose qu'on ne voulsist estre faicte oy-mesme. — Je vous asseure, dist Geburon, que j'ay souvent advenir de pareilles choses, et de ceulx que estimoyt sotz de villaiges tromper bien de fines gens, r il n'est rien plus sot que celluy qui pense estre fin, rien plus saige que celluy qui congnoist son rien. — cores, ce dist Parlamente, sçayt-il quelque chose, qui gnoist ne se congnoistre pas. — Or, dist Simontault, paour que l'heure ne satisfasse à vostre propoz, je ne ma voix à Nomerfide, car je suis seur que, par sa oricque, elle ne nous tiendra pas longuement. — Or n, dist-elle, je vous en voys bailler ung long tour tel vous l'esperez de moy. Je ne m'esbahys point, mes es, si amour baille à ung prince ung moien de se lver du dangier, car ilz sont nourriz avecq tant de gens vans, que je m'esmerveilleroys beaucoup plus s'ilz oient ignorans de quelques choses; mais l'invention mour se monstre plus clairement que moins il y a esperit aux subjectz. Et pour cela, vous veulx-je ra-mpter ung tour que feit ung prestre, espris seullement mour, car de toutes aultres choses estoyt-il si igno-nt, que à peyne sçavoit-il lire sa messe. »

---

l'en eust jamais soupsonné. Parquoy, elle s'en vint à luy, et luy compta la bonne oppinion que les religieux avoient de luy : dont il ne se peut garder de rire avec ung visaige tel, qu'elle, qui le congnoissoit comme son propre cueur, congneut qu'il y avoit quelque chose cachée soubz sa devotion; et ne cessa jamais, qu'il ne luy eust dict la verité : ce que elle m'a faict mettre icy en escript, à fin que vous congnoissiez, mes dames, qu'il n'y a malice d'advocat ne finesse de religieux (qui sont coutumiers de tromper tous aultres), que Amour, en cas de necessité, ne face tromper par ceulx qui n'ont aultre experience que de bien aymer.

« Et puis qu'Amour sçait tromper les trompeurs, nous aultres simples et ignorans le debvons bien craindre. — Encores, dist Geburon, que je me doubte bien qui c'est, sy fault-il que je dye qu'il est louable en ceste chose; car l'on veoit peu de grans seigneurs qui se soulcient de l'honneur des femmes, ny du scandale public, mais qu'ilz ayent leur plaisir; et souvent sont contens que l'on pense pis qu'il n'y a. — Vrayement, dist Oisille, je voudrois que tous les jeunes seigneurs y prinssent exemple, car le scandale est souvent pire que le peché. — Pensez, dist Nomerfide, que les prieres qu'il faisoit au monastere où il passoit, estoient bien fondées! — Si n'en debvez-vous point juger, dist Parlamente, car peult estre, au retour, que la repentance en estoit telle, que le peché luy estoit pardonné. — Il est bien difficile, dist Hircan, de se repentir d'une chose si plaisante. Quant est de moy, je m'en suis souventesfois confessé, mais non pas gueres repenty. — Il vauldroit mieulx, dist Oisille, ne se confesser point, si l'on n'a bonne repentance. — Or, Madame, dist Hircan, le peché me desplait bien, et suis marry d'offenser Dieu, mais le peché me plaist tousjours. — Vous et vos semblables, dist Parlamente, vouldriez bien qu'il n'y eust ne Dieu ne loy, sinon celle que vostre affection ordonneroit? — Je vous confesse, dist Hircan, que je vouldrois que Dieu print aussi grand plaisir à mes plaisirs, comme je fais, car je luy donnerois souvent matiere de se res-

jouir. — Si ne ferez-vous pas ung Dieu nouveau, dist Geburon; parquoy fault obeir à celluy que nous avons. Laissons ces disputes aux theologiens, à fin que Longarine donne sa voix à quelqu'un. — Je la donne, dist-elle, à Saffredent. Mais je le prie qu'il nous fasse le plus beau compte qu'il se pourra adviser, et qu'il ne regarde point tant à dire mal des femmes, que, là où il y aura du bien, il en veulle monstrer la verité. — Vrayement, dist Saffredent, je l'accorde, car j'ay en main l'histoire d'une folle et d'un saige : vous prendrez l'exemple qu'il vous plaira mieulx. Et congnoistrez que, tout ainsi que amour faict faire aux meschans des meschancetez, en ung cueur honneste faict faire choses dignes de louange; car, amour, de soy, est bon, mais la malice du subject luy faict souvent prendre ung nouveau surnom de fol, legier, cruel, ou villain. Toutesfois, par l'histoire que je vous veulx à present racompter, pourrez veoir qu'amour ne change point le cueur, mais le monstre tel qu'il est, fol aux fols, et saige aux saiges. »

VINGT SIXIESME NOUVELLE.

Par le conseil et affection fraternelle d'une saige dame, le seigneur d'Avannes se retira de la folle amour qu'il portoit à une gentille femme demorant à Pampelune.

Il y avoit, au temps du Roy Loys douziesme, ung jeune seigneur, nommé monsieur d'Avannes, fils du sire d'Albret, frere du Roy Jehan de Navarre, avec lequel le dict seigneur d'Avannes demoroit ordinairement. Or, estoit le jeune seigneur, de l'aage de quinze ans, tant beau et tant plain de toutes bonnes graces, qu'il sembloit n'estre faict que pour estre aymé et regardé; ce qu'il estoit de tous ceulx qui le voyoient, et plus que de nul autre, d'une dame demorant en la ville de Pampelune en Navarre, laquelle

Et aussi l'amour de qui le compte parle, n'est pas
celle qui faict porter les harnoys; car, tout ainsy que
pauvres gens n'ont les biens et les honneurs, aussi on
leurs commoditez de nature plus à leur ayse que nous
vons. Leurs viandes ne sont si friandes, mais ilz ont m
leur appetit, et se nourrissent mieulx de gros pain que n
de restaurans. Ilz n'ont pas les lictz si beaulx ne si b
faictz que les nostres, mais ilz ont le sommeil meill
que nous et le repos plus grand. Ilz n'ont point les dar
painctes et parées dont nous ydolastrons, mais ilz on
joissance de leurs plaisirs plus souvent que nous et s
craincte de parolles, sinon des bestes et des oiseaulx
les veoyent. En ce que nous avons, ilz defaillent, et, er
que nous n'avons ilz abondent. — Je vous prie, dist l
merfide, laissons là ce païsant avec sa païsante, et, av
vespres, achevons nostre Journée, à laquelle Hircan m
tra fin. — Vrayement, dist-il, je vous en garde une a
piteuse et estrange que vous en avez point ouy. Et c
bien qu'il me fasche fort de racompter chose qui soit
honte d'une d'entre vous, sçachant que les homm
tant plains de malice font tousjours consequence d
faulte d'une seulle, pour blasmer toutes les aultres
est-ce que l'estrange cas me fera oblyer ma craincte
aussi, peut estre, que l'ignorance d'une descouverte
les aultres plus saiges; et je diray doncques ceste n
velle sans craincte. »

TRENTIESME NOUVELLE [1].

Un jeune gentil homme, aagé de quatorze à quinze ans, pensant coucher avec l'une des damoiselles de sa mère, coucha avec elle-mesme, qui au bout de neuf moys accoucha, du faict de son filz, d'une fille, que douze ou treize ans après il espousa, ne saschant qu'elle fust sa fille et sa seur, ny elle, qu'il fust son pere et son frere.

Au temps du Roy Loys douziesme [2], estant lors legat d'Avignon, ung de la maison d'Amboise, nepveu du legat de France nommé Georges, y avoit au païs de Languedoc une dame de laquelle je tairay le nom pour l'amour de sa race, qui avoit mieulx de quatre mille ducatz de rente. Elle demeura vefve fort jeune, mere d'un seul filz; et, tant pour le regret qu'elle avoit de son mary que pour l'amour de son enfant, delibera de ne se jamais remarier. Et, pour en fuyr l'occasion, ne voulut

1. L'étrange aventure qui fait le sujet de cette nouvelle n'est pas inventée. La tradition populaire la place même dans diverses localités. Voici ce que Millin dit au sujet d'une de ces traditions dans ses *Antiquités nationales* (tome III, art. XXVIII, p. 6) : « On trouvait au milieu de la nef (il s'agit de l'église collégiale d'Écouis), dans la croisée, une plaque de marbre blanc sur laquelle on lisait cette épitaphe :

Ci-gît l'enfant, ci-gît le père,
Ci gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme et le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

La tradition est qu'un fils de madame d'Écouis avait eu de sa mère, sans la connaître et sans être reconnu, une fille nommée Cécile. Il épousa ensuite, en Lorraine, cette même Cécile, qui était auprès de la duchesse de Bar. Ainsi, Cécile était fille et sœur de son mari. Ils furent enterrés dans le même tombeau, à Écouis.

2. C'est la leçon du manuscrit A. Le texte porte : Du roy Loys XIe.

plus frequenter sinon toutes gens de devotion, car elle pensoit que l'occasion faisoit le peché, et ne sçavoit pas que le peché forge l'occasion. La jeune dame vefve se donna du tout au service divin, fuyant entierement toutes compaignies de mondanité, tellement qu'elle faisoit conscience d'assister à nopces ou d'ouyr sonner les orgues en une eglise. Quand son filz vint en l'aage de sept ans, elle print ung homme de saincte vie pour son maistre d'escolle, par lequel il peust estre endoctriné en toute saincteté et devotion. Quand le filz commencea à venir en l'aage de quatorze à quinze ans, Nature, qui est maistre d'escolle bien secret, le trouvant bien nourry et plain d'oisiveté, luy apprint aultre leçon que son maistre d'escolle ne faisoit. Commencea à regarder et desirer les choses qu'il trouvoit belles; entre aultres, une damoiselle qui couchoit en la chambre de sa mere, dont on ne se doubtoit, car on ne se gardoit non plus de luy que d'ung enfant; et aussi que en toute la maison on n'oyoit parler que de Dieu. Ce jeune gallant commencea à pourchasser secrettement ceste fille, laquelle le vint dire à sa maistresse, qui aimoit et estimoit tant de son filz, qu'elle pensoit que ceste fille luy dist pour le faire hayr; mais elle en pressa tant sa dicte maistresse, qu'elle luy dist : « Je sçauray s'il est vray et le chastieray, si je le congnois tel que vous dictes; mais aussi, si vous luy mectez assus ung tel cas et il ne soit vray, vous en porterez la peyne. » Et, pour en sçavoir l'experience, luy commanda de bailler assignation à son filz de venir à minuict coucher avecq elle en la chambre de la dame, en ung lict auprès de la porte, où ceste fille couchoit toute seule. La damoiselle obeyt à sa maistresse; et quand ce vint au soir, la dame se meit en la place de sa damoiselle, deliberée, s'il estoit vray ce qu'elle disoit, de chastier si bien son filz, qu'il ne coucheroit jamais avecq femme qu'il ne luy en souvynt.

En ceste pensée et collere, son filz s'en vint coucher avecq elle; et elle, qui, encores pour le veoir coucher, ne povoit croyre qu'il voulsist faire chose deshonneste, attendit à parler à luy jusques ad ce qu'elle congneust

frenier nouveau, qui luy sembla de bonne grace; toutesfois, elle ne le congnoissoit point. Luy, qui veit qu'il n'estoit point congneu, luy vint faire la reverence en la façon d'Espaigne et luy baisa la main, et, en la baisant, la serra si fort, qu'elle le recongneut, car, en la dance, luy avoit-il mainete fois faict tel tour; et, dès l'heure, ne cessa la dame de chercher lieu où elle peust parler à luy à part. Ce que elle feit dès le soir mesmes, car elle, estant conviée en ung festin où son mary la voulloit mener, faingnit estre mallade et n'y povoir aller. Le mary, qui ne voulloit faillir à ses amys, luy dist: « M'amye, puisqu'il ne vous plaist y venir, je vous prie avoir regard sur mes chiens et chevalx, affin qu'il n'y faille rien. » La dame trouva ceste commission très agreable, mais, sans en faire aultre semblant, luy respondit, puis que en meilleure chose ne la voulloit emploier, elle luy donneroit à congnoistre par les moindres combien elle desiroit luy complaire. Et n'estoit pas encores à peine le mary hors la porte, qu'elle descendit en l'estable, où elle trouva que quelque chose defailloit; et, pour y donner ordre, donna tant de commissions aux varletz de cousté et d'aultre, qu'elle demora toute seulle avecq le maistre pallefrenier; et, de paour que quelqu'un survint, luy dist: « Allez-vous-en dedans nostre jardin, et m'attendez en ung cabinet qui est au bout de l'allée. » Ce qu'il feit si dilligemment, qu'il n'eust loysir de la mercier. Et, après qu'elle eut donné ordre à toute l'escurie, s'en alla veoir ses chiens, où elle feit pareille dilligence de les faire bien traicter, tant qu'il sembloit que de maistresse elle fust devenue chamberiere; et, après, retourna en sa chambre où elle se trouva si lasse, qu'elle se meit dedans le lict, disant qu'elle voulloit reposer. Toutes ses femmes la laisserent seulle, fors une à qui elle se fyoit, à laquelle elle dist: « Allez-vous-en au jardin, et me faictes venir celluy que vous trouverez au bout de l'allée. » La chambreriere y alla et trouva le pallefrenier qu'elle amena incontinant à sa dame, laquelle feit sortir dehors ladicte chamberiere pour guetter quand son mary viendroit. Monseigneur d'Avannes, se voyant seul avecq la dame, se despouilla des habillemens de pallefrenier, osta son faulx nez et sa faulse barbe, et, non comme

montz avecq monseigneur le grand-maistre de Chaulmont, lequel se nomme le cappitaine de Monteson, qui sera très ayse de le prendre en sa compaignye. Et pour ce, dès ceste heure icy, emmenez-le, et, affin que je n'aye nul regret à luy, gardez qu'il ne me vienne dire adieu. » En ce disant, luy bailla argent necessaire pour faire son voiage. Et, dès le matin, feit partir le jeune homme, qui en fut fort ayse, car il ne desiroit aultre chose que, après la joyssance de s'amye, s'en aller à la guerre.

La dame demoura longuement en grande tristesse et melencolye; et n'eust esté la craincte de Dieu, eust maintesfois desiré la fin du malheureux fruict dont elle estoyt pleine. Elle faingnyt d'estre mallade, affin qu'elle vestist son manteau, pour couvrir son imperfection, et quant elle fut preste d'accoucher, regarda qu'il n'y avoit homme au monde en qui elle eust tant de fiance que en ung sien frere bastard, auquel elle avoit faict beaucoup de biens; et luy compta sa fortune[1], mais elle ne dist pas que ce fust de son filz, le priant de vouloir donner services à son honneur, ce qu'il feit; et, quelques jours ayant qu'elle deust accoucher, la pria de voulloir changer l'air de sa maison et qu'elle recouvreroyt plus tost sa santé en la sienne. Alla en bien petite compaignye, et trouva là une saige femme, venue pour la femme de son frere, qui, une nuict, sans la congnoistre, receut son enfant, et se trouva une belle fille. Le gentil homme la bailla à une nourrisse et la feit nourrir soubz le nom d'estre sienne. La dame, ayant là demeuré ung mois, s'en alla toute saine en sa maison où elle vesquit plus austerement que jamais, en jeunes et disciplines. Mais, quand son filz vint à estre grand, voyant que pour l'heure n'y avoit guerre en Italye, envoya supplier sa mere luy permectre de retourner en sa maison. Elle, craingnant de retomber en tel mal dont elle venoit, ne le voulut permectre, sinon qu'en la fin il la pressa si fort, qu'elle n'avoit aulcune raison de luy refuser son congié; mais elle luy manda qu'il n'eust jamais à se trouver devant elle, s'il n'estoit marié à quelque femme

1. Son aventure, sa grossesse.

maladie, et conseillé par la dame, qui ne l'aymoit tant malade que sain, demanda congié à son maistre de se retirer chez ses parens : qui le luy donna à grand regret, luy faisant promettre que, quand il seroit sain, il retourneroit en son service. Ainsi s'en alla le seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avoit à traverser que la longueur d'une rue; et, arrivé en la maison du riche homme son bon père, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle luy portoit n'estoit point diminuée pour son voyage. Mais, quand elle le veit si maigre et descoloré, ne se peut tenir de luy dire : « Je ne sçay, Monseigneur, comme il va de vostre conscience, mais vostre corps n'a point amendé de ce pellerinaige; et me doubte fort que le chemin que vous avez faict la nuict vous ayt plus faict de mal que celluy du jour, car, si vous fussiez allé en Jherusalem à pied, vous en fussiez venu plus haslé, mais non pas si meigre et foyble. Or, comptez ceste-cy pour une, et ne servez plus telles ymaiges, qui, en lieu de resusciter les mortz, font mourir les vivans. Je vous en dirois davantage; mais, si vostre corps a peché, il en a telle pugnition, que j'ay pitié d'y adjouster quelque fascherie nouvelle. » Quand le seigneur d'Avannes eut entendu tous ces propos, il ne fut pas moins marry que honteux, et luy dist : « Madame, j'ay aultresfois ouy dire que la repentence suyt le peché; et, maintenant je l'esprouve à mes despens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peult chastier que par experimenter le mal qu'elle ne veult croire. »

La dame, changeant ses propos, le feit coucher en ung beau lict, où il fut quinze jours, ne vivant que de restaurantz; et luy tindrent le mary et la dame si bonne compaignie, qu'il en avoit tousjours l'un ou l'aultre auprès de luy. Et, combien qu'il eust faict les follies que vous avez oyes, contre la volunté et conseil de la saige dame, si ne diminua-elle jamais l'amour vertueuse qu'elle luy portoit, car elle esperoit tousjours que, après avoir passé ses premiers jours en follies, il se retireroit et contraindroit d'aymer honnestement, et, par ce moien, seroit en tout à elle. Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle luy tint tant de bons propos tendant à amour de vertu, qu'il commencea avoir horreur de la follye qu'il avoit

penitence, sans leur en faire ung seul semblant. Ainsy s'en retourna la pauvre dame en sa maison; où bientost après arriverent son filz et sa belle-fille, lesquelz s'entre-aymoient si fort que jamais mary ny femme n'eurent plus d'amitié et semblance, car elle estoit sa fille, sa seur et sa femme, et luy à elle, son pere, frere et mary. Ilz continuerent tousjours en ceste grande amitié, et la pauvre dame, en son extresme penitence, ne les voyoit jamais faire bonne chiere[1], qu'elle ne se retirast pour pleurer.

« Voyla, mes dames, comme il en prend à celles qui cuydent par leurs forces et vertu vaincre amour et nature avecq toutes les puissances que Dieu y a mises. Mais le meilleur seroyt, congnoissant sa foiblesse, ne jouster point contre tel ennemy, et se retirer au vray Amy et luy dire avecq le Psalmiste : « Seigneur, je souffre force, respondez pour moy ! » — Il n'est pas possible, dist Oisille, d'oyr racompter ung plus estrange cas que cestuy-ci. Et me semble que tout homme et femme doibt icy baisser la teste soubz la craincte de Dieu, voyant que, pour cuyder bien faire, tant de mal est advenu. — Sçachez, dist Parlamente, que le premier pas que l'homme marche en la confiance de soy-mesmes, s'esloigne d'autant de la confiance de Dieu. — Celluy est saige, dist Geburon, qui ne congnoist ennemy que soy-mesmes et qui tient sa volunté et son propre conseil pour suspect. — Quelque apparence de bonté et de saincteté qu'il y ayt, dist Longarine, il n'y a apparence de bien si grand qui doibve faire hazarder une femme de coucher avecq ung homme, quelque parent qu'il luy soit, car le feu auprès des estoupes n'est point seur. — Sans point de faulte, dist Ennasuitte, ce debvoit estre quelque glorieuse folle, qui, par sa resverie des Cordeliers, pensoyt estre si saincte qu'elle estoit impeccable, comme plusieurs d'entre eulx veullent persuader à croyre que par nous-mesmes le povons estre, qui est ung erreur trop grand. — Est-il possible, Longarine, dist Oisille, qu'il y en ayt d'assez folz pour croyre ceste oppinion? — Ilz font bien mieulx, dist Longarine, car ilz

1. Se caresser.

disent qu'il se fault habituer à la vertu de chasteté, et, pour esprouver leurs forces, parlent avecq les plus belles qui se peuvent trouver et qu'ilz ayment le mieulx; et, avecq baisers et attouchemens de mains, experimentent si leur chair est en tout morte. Et quand par tel plaisir ilz se sentent esmouvoir, ilz se separent, jeusnent et prennent de grandes disciplines. Et quand ilz ont matté leur chair jusques là, et que pour parler ne baiser, ilz n'ont point devotion, ilz viennent à essayer la forte tentation qui est de coucher ensemble et s'embrasser sans nulle concupiscence. Mais, pour ung qui en est eschappé, en sont venuz tant d'inconveniens, que l'archevesque de Millan, où ceste religion s'exerceoit, fut contrainct de les separer et mectre les femmes au couvent des femmes et les hommes au couvent des hommes[1]. — Vrayement, dist Geburon, c'est bien l'extremité de la follye de se voulloir rendre de soy-mesmes impecable et sercher si fort les occasions de pecher! » Ce dist Saffredent: « Il y en a qui font au contraire, car ilz fuyent tant qu'ilz peuvent les occasions: encores la concupiscence les suict. Et le bon sainct Jherosme, après s'estre bien fouetté et s'estre caché dedans les desers, confessa ne povoir eviter le feu qui brusloit dedans ses moelles. Parquoy se fault recommander à Dieu, car, s'il ne nous tient à force, nous prenons grand plaisir à tresbucher. — Mais vous ne regardez pas ce que je voy, dist Hircan: c'est que tant que nous avons racompté nos histoires, les moynes, derriere ceste haye, n'ont point ouy la cloche de leurs vespres, et maintenant, quand nous avons commencé à parler de Dieu, ilz s'en sont allez et sonnent à ceste heure le second coup. — Nous ferons bien de les suivre, dist Oisille, et d'aller louer Dieu, dont nous avons passé ceste Journée aussi joyeulsement qu'il est possible. » Et, en ce disant, se leverent et s'en allerent à l'eglise, où ilz oyrent devotement vespres. Et après, s'en allerent soupper, debattans des propoz passez, et rememorans plusieurs cas advenuz

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Les femmes au couvent des hommes et les hommes au couvent des femmes.*

qu'elle n'en faisoit le semblant. Et s'en alla loger en une maison de la ville, en la rue où elle estoit, et print ung logis viel, mauvais et faict de boys, auquel, environ minuict, mict le feu : dont le bruict fut si grand par toute la ville, qu'il vint à la maison du riche homme, lequel, demandant par la fenestre où c'estoit qu'estoit le feu, entendit que c'estoit chez monseigneur d'Avannes, où il alla incontinant avecq tous les gens de sa maison; et trouva le jeune seigneur tout en chemise en la rue, dont il eut si grand pitié, qu'il le print entre ses bras, et, le couvrant de sa robbe, le mena en sa maison le plus tost qu'il luy fut possible; et dist à sa femme qui estoit dedans le lict : « M'amye, je vous donne en garde ce prisonnier, traictez-le comme moy-mesmes. » Et, si tost qu'il fut party, ledict seigneur d'Avannes, qui eust bien voulu estre traicté en mary, saulta legierement dedans le lict, esperant que l'occasion et le lieu aussi feroient changer propos à ceste saige dame; mais il trouva le contraire, car, ainsy qu'il saillit d'un costé dedans le lict, elle sortit de l'aultre; et print son chamarre, duquel estant vestue, vint à luy au chevet du lict, et luy dist : « Monseigneur, avez-vous pensé que les occasions puissent muer un chaste cueur? Croiez que ainsy que l'or s'esprouve en la fournaise, aussi ung cueur chaste au milieu des tentations s'y trouve plus fort et vertueux, et se refroidit, tant plus il est assailly de son contraire. Parquoy, soïez seur que, si j'avois aultre volunté que celle que je vous ay dicte, je n'eusse failly à trouver des moyens, desquelz, n'en voulant user, je ne tiens compte, vous priant que, si vous voulez que je continue l'affection que je vous porte, ostiez non seullement la volunté, mais la pensée de jamais, pour chose que sçussiez faire, me trouver aultre que je suis. » Durant ces parolles, arriverent ses femmes, et elle commanda qu'on apportast la collation de toutes sortes de confitures; mais il n'avoit pour l'heure ne faim ne soif, tant estoit desesperé d'avoir failly à son entreprinse, craingnant que la demonstration qu'il avoit faicte de son desir luy feit perdre la privaulté qu'il avoit envers elle.

Le mary, ayant donné ordre au feu, retourna et pria

tant monseigneur d'Avannes, qu'il demorast pour ceste nuyct en sa maison. Et fut la dicte nuyct passée en telle sorte que ses oeilz furent plus exercez à pleurer que à dormir; et, bien matin, leur alla dire adieu dedans le lict, où, en baisant la dame, congneut bien qu'elle avoit plus de pitié de son offence, que de mauvaise volunté contre luy : qui fust ung charbon adjousté davantaige à son amour. Après disner, s'en alla avecq le Roy à Taffares, mais, avant partir, s'en alla encores redire adieu à son bon pere et à sa dame, qui, depuis le premier commandement de son mary, ne feit plus de difficulté de le baiser comme son fils. Mais soyez seur que plus la vertu empeschoit son oeil et contenance de monstrer la flamme cachée, plus elle se augmentoit et devenoit importable, en sorte que, ne povant porter la guerre que l'amour et l'honneur faisoient en son cueur, laquelle toutesfois avoit deliberé de jamais ne monstrer, ayant perdu la consolation de la veue et parolle de celluy pour qui elle vivoit, tumba en une fievre continue, causée d'un humeur melencolique, tellement que les extremitez du corps luy vindrent toutes froides, et au dedans brusloit incessamment. Les medecins, en la main desquelz ne pend pas la santé des hommes, commencerent à doubter si fort de sa maladie, à cause d'une opilation qui la rendoit melencolicque en extremité, qu'ilz dirent au mary et conseillerent d'advertir sa dicte femme de penser à sa conscience et qu'elle estoit en la main de Dieu, comme si ceulx qui sont en santé n'y estoient point. Le mary, qui aymoit sa femme parfaictement, fut si triste de leurs parolles, que pour sa consolation escripvit à monseigneur d'Avannes, le suppliant de prendre la peyne de les venir visiter, esperant que sa veue profiteroit à la mallade. A quoy ne tarda le dict seigneur d'Avannes, incontinant les lettres receues, mais s'en vint en poste en la maison de son bon pere; et à l'entrée, trouva les femmes et serviteurs de ceans menans tel dueil que meritoit leur maistresse; dont le dict seigneur fut si estonné, qu'il demeura à la porte, comme une personne transy et jusques ad ce qu'il veid son bon pere, lequel, en l'embrassant, se print à plorer si fort, qu'il ne peut mot dire. Et mena le sei-

gneur d'Avannes, où estoit la pauvre mallade; laquelle, tournant ses oeilz languissans vers luy, le regarda et luy bailla la main en le tirant de toute sa puissance à elle; et, en le baisant et embrassant, feit ung merveilleux plainct et luy dist : « O Monseigneur, l'heure est venue qu'il fault que toute dissimulation cesse, et que je confesse la verité que j'ay tant mis de peyne à vous celer : c'est que, si m'avez porté grande affection, croyez que la myenne n'a esté moindre; mais ma peyne a passé la vostre, d'aultant que j'ay eu la douleur de la celer contre mon cueur et volunté; car entendez, Monseigneur, que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de vous la declairer, craignant d'adjouster en vous ce que je desiroys de diminuer; mais sçachez que le *non* que si souvent je vous ay dict m'a faict tant de mal au prononcer, qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contante, puis que Dieu m'a faict la grace de morir, premier que la violence de mon amour ayt mis tache à ma conscience et renommée; car de moindres feux que le mien ont ruyné plus grandz et plus fortz edifices. Or, m'en voysje contante, puis que, devant morir, je vous ay pu declairer mon affection esgalle à la vostre, hors mis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable; vous supliant, Monseigneur, que doresnavant vous ne craingnez vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en telz cueurs habitent les plus grandes passions et plus saigement conduictes; et la grace, beaulté et honnesteté qui sont en vous ne permectent que vostre amour sans fruict travaille. Je ne vous prieray point de prier Dieu pour moy, car je sçay que la porte de paradis n'est point refusée aux vraiz amans, et que amour est ung feu qui punyt si bien les amoureux en ceste vie, qu'ilz sont exemptz de l'aspre torment de purgatoire. Or, adieu, Monseigneur; je vous recommande vostre bon pere mon mary, auquel je vous prie compter à la verité ce que vous sçavez de moy, affin qu'il congnoisse combien j'ay aymé Dieu et luy; et gardezvous de vous trouver devant mes oeilz, car doresnavant ne veulx penser que à aller recepvoir les promesses qui *me sont* promises de Dieu avant la constitution du

monde. » Et, en ce disant, le baisa et l'embrassa de toute les forces de ses foibles bras. Le dict seigneur, qui avoit le cueur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, sans avoir puissance de luy dire ung seul mot, se retira hors de sa veue, sus ung lict, qui estoit dedans la chambre, où il s'esvanouyt plusieurs foys.

A l'heure, la dame appella son mary, et, après luy avoir faict plusieurs remonstrations honnestes, luy recommanda monseigneur d'Avannes, l'asseurant que, après luy, c'estoit la personne du monde qu'elle avoit le plus aymée. Et, en baisant son mary, luy dist adieu. Et à l'heure, luy fut apporté le sainct Sacrement de l'autel, après l'extreme unction, lesquelz elle receut avec telle joye comme celle qui est seure de son salut; et, voiant que la veue luy diminuoit et les forces luy defailloient, commencea à dire bien hault son *In manus*. A ce cry, se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lict, et, en la regardant piteusement, luy veit rendre avec un doulx soupir sa glorieuse ame à Celluy dont elle estoyt venue. Et, quand il s'apparceut qu'elle estoit morte, il courut au corps mort, duquel vivant en craincte il approchoit, et le vint embrasser et baiser de telle sorte, que à grand peyne le luy peut-on oster d'entre les bras; dont le mary en fut fort estonné, car jamais n'avoit estimé qu'il luy portast telle affection. Et en luy disant : « Monseigneur, c'est trop ! » se retirerent tous deux. Et, après avoir ploré longuement, monseigneur d'Avannes compta tous les discours de son amitié, et comme jusques à sa mort elle ne luy avoyt jamais faict ung seul signe où il trouvast autre chose que rigueur, dont le mary, plus contant que jamais, augmenta le regret et la douleur qu'il avoit de l'avoir perdue; et toute sa vie feit service à monseigneur d'Avannes. Mais, depuis ceste heure, le dict seigneur d'Avannes, qui n'avoit que dix huict ans, s'en alla à la Court, où il demeura beaucoup d'années, sans vouloir ne veoir ne parler à femme du monde, pour le regret qu'il avoit de sa dame; et porta plus de dix ans le noir.

« Voylà, mes dames, la difference d'une folle et saige

dame, auxquelles se montrent differens les effectz d'amour, dont l'une en receut mort glorieuse et louable et l'aultre, renommée honteuse et infame, qui feit sa vie trop longue, car autant que la mort du sainct est precieuse devant Dieu, la mort du pecheur est tres mauvaise. — Vrayement, Saffredent, ce dist Oisille, vous nous avez racompté une histoire autant belle qu'il en soit point; et qui auroit congneu le personnage comme moy, la trouveroit encores meilleure; car je n'ay point veu ung plus beau gentil homme ne de meilleure grace, que le dict seigneur d'Avannes. — Pensez, ce dist Saffredent, que voylà une saige femme, qui, pour se monstrer plus vertueuse par dehors qu'elle n'estoit au cueur, et pour dissimuler ung amour que la raison de nature vouloit qu'elle portast à ung si honneste seigneur, s'alla laisser morir, par faulte de se donner le plaisir qu'elle desiroit couvertement! — Si elle eust eu ce desir, dist Parlamente, elle avoit assez de lieu et occasion pour luy monstrer; mais sa vertu fut si grande, que jamais son desir ne passa sa raison. — Vous me le paindrez, dist Hircan, comme il vous plaira; mais je sçay bien que tousjours ung pire diable mect l'autre dehors, et que l'orgueil cherche plus la volupté entre les dames, que ne faict la craincte, ne l'amour de Dieu. Aussi, que leurs robbes sont si longues et si bien tissues de dissimulation, que l'on ne peult congnoistre ce qui est dessoubz, car, si leur honneur n'en estoyt non plus taché que le nostre, vous trouveriez que Nature n'a rien oblyé en elles non plus que en nous; et, pour la contraincte que elles se font de n'oser prendre le plaisir qu'elles desirent, ont changé ce vice en ung plus grand qu'elles tiennent plus honneste. C'est une gloire et cruaulté, par qui elles esperent acquerir nom d'immortalité, et ainsy se gloriffians de resister au vice de la loy de Nature (si Nature est vicieuse), se font non seullement semblables aux bestes inhumaines et cruelles, mais aux diables, desquelz elles prennent l'orgueil et la malice[1]. — C'est dommaige, dist

1. C'est la correction de A. Le texte porte : *l'original et la malice*.

et ce faict, la feit despouiller tout en chemise et lui vestit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoustumé; et le plus tost qu'il peut, s'en part de leans, menant avecq luy son petit cordelier que si long temps il avoit desiré. Mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de ceste pauvre damoiselle, en sorte que le mary, ayant faict ses affaires plus tost qu'il ne cuydoit, retourna en sa maison par le mesme chemyn où sa femme s'en alloit. Mais, quand le cordelier l'apparceut de loing, il dist à la damoiselle : « Voici vostre mary que je voy venir! Je sçay que, si vous le regardez, il vous vouldra tirer hors de mes mains; parquoy marchez devant moy et ne tournez la teste nullement du cousté de là où il yra, car, si vous faictes un seul signe, j'auray plus tost mon poignart en vostre gorge, qu'il ne vous aura delivrée de mes mains. » En ce disant, le gentil homme approcha et luy demanda dont il venoit; il luy dist : « De vostre maison, où j'ay laissé Madamoiselle qui se porte très bien et vous attend. »

Le gentil homme passa oultre, sans apparcevoir sa femme; mais ung serviteur, qui estoit avecq luy, lequel avoit toujours accoustumé d'entretenir le compaignon du cordelier, nommé frere Jehan, commença à appeler sa maîtresse, pensant que ce fut frere Jehan. La pauvre femme qui n'osoit tourner l'oeil du cousté de son mary, ne luy respondit mot; mais son varlet pour le veoir au visaige, traversa le chemyn, et, sans respondre riens, la damoiselle luy feit signe de l'oeil, qu'elle avoit tout plain de larmes. Le varlet s'en va après son maystre et luy dist : « Monsieur, en traversant le chemyn, j'ay advisé le compaignon du cordelier, qui n'est point frere Jehan, mais ressemble tout à fait à Madamoiselle vostre femme, qui avecq ung oeil plain de larmes m'a gecté ung piteux regard. » Le gentil homme luy dit qu'il resvoit et n'en tint compte; mais le varlet, persistant, le suplia luy donner congié d'aller après et qu'il actendist au chemyn veoir si c'estoit ce qu'il pensoit. Le gentil hommme luy accorda et demeura pour veoir que son varlet luy apporteroit. Mais quand le cordelier ouyt derrière luy le varlet qu'il appeloit frere Jehan, se doubtant que la damoiselle

eust esté cogneue, vint avecq ung grand baston ferré qu'il tenoit, et en donna ung si grand coup par le cousté au varlet, qu'il l'abbattit du cheval à terre; incontinant saillit sur son corps et luy couppa la gorge. Le gentil homme, qui de loing veit tresbucher son varlet, pensant qu'il fust tumbé par quelque fortune, court après pour le relever. Et, si tost que le cordelier le veit, il luy donna de son baston ferré, comme il avoit faict à son varlet, et le jecta par terre, et se jecta sur luy. Mais le gentil homme, qui estoit fort et puissant, embrassa le cordelier de telle sorte, qu'il ne luy donna povoir de luy faire mal, et luy feit saillir le poingnart des poingz, lequel sa femme incontinant alla prendre et le bailla à son mary, et de toute sa force tint le cordelier par le chapperon. Et le mary luy donna plusieurs coups de poingnart, en sorte qu'il luy requist pardon et confessa sa meschanceté. Le gentil homme ne le voulut point tuer, mais pria sa femme d'aller en sa maison querir ses gens et quelque charrette pour le mener, ce qu'elle feit : despouillant son habit, courut tout en chemise, la teste raze jusques en sa maison. Incontinant accoururent tous ses gens pour aller à leur maistre luy aider à admener le loup qu'il avoit prins; et le trouverent dans le chemyn, où il fut prins, lyé et mené en la maison du gentil homme; lequel après le feit conduire en la justice de l'Empereur en Flandres, où il confessa sa mauvaise volunté. Et fut trouvé, par sa confession et preuve, qui fut faicte par commissaires, sur le lieu, que en ce monastere y avoit esté mené ung grand nombre de gentilz femmes et aultres belles filles, par les moïens que ce cordelier y vouloit mener ceste damoiselle; ce qu'il eust faict, sans la grâce de Nostre Seigneur, qui ayde tousjours à ceulx qui ont esperance en luy. Et fut le dit monastere spolyé de ses larcins et des belles filles qui estoient dedans, et les moynes y enfermez dedans bruslerent avecq le dit monastere, pour perpetuelle memoire de ce crime, par lequel se peult congnoistre qu'il n'y a riens de plus dangereux qu'amour, quand il est fondé sur vice, comme il n'est riens plus humain ne louable, que quand il habite en ung cueur vertueulx.

le contraire de la volupté: c'est qu'elle estoit autant femme de bien, qu'il y en eust point en la ville où elle demouroit. Et, elle, congnoissant la meschante volunté du serviteur, aymant mieulx par une dissimulation declairer son vice que par ung soubdain refuz le couvrir, feit semblant de trouver bons ses propos :. parquoy, luy, qui cuydoit l'avoir gaingnée, sans regarder à l'aage qu'elle avoit de cinquante ans, et qu'elle n'estoyt des belles, sans considerer le bon bruyct qu'elle avoit d'estre femme de bien et d'aymer son mary, la pressoit incessamment.

Ung jour, entre aultres, son mary estant en la maison, et eulx en une salle, elle faingnyt qu'il ne tenoit que à trouver lieu seur pour parler à luy seulle, ainsy qu'il desiroit, mais incontinant luy dist qu'il ne falloit que monter au galletas. Soubdain, elle se leva et le pria d'aller devant et qu'elle iroit après. Luy, en riant avec une doulceur de visaige semblable à ung grand magot, quand il festoye quelqu'un, s'en monta legierement par les degrez; et, sur le poinct qu'il attendoit ce qu'il avoit tant desiré, bruslant d'un feu non cler comme celluy de genevre, mais comme ung gros charbon de forge, escoutoyt si elle viendroit après luy; mais en lieu d'oyr ses piedz, il ouyt sa voix disant: « Monsieur le secretaire, actendez ung peu, je m'en voys sçavoir à mon mary s'il luy plaist bien que je voise après vous. » Pensez, mes dames, quelle myne peult faire en pleurant celluy qui en riant estoyt si layd! lequel incontinant descendit les larmes aux oeilz, la priant, pour l'amour de Dieu, qu'elle ne voulsist rompre par sa parolle l'amitié de luy et de son compaignon. Elle luy respond : « Je suis seure que vous l'aymez tant, que vous ne me vouldriez dire chose qu'il ne peust entendre. Parquoy, je luy voys dire. » Ce qu'elle feit, quelque priere ou contraincte qu'il voulsist mettre au devant. Dont il fut aussi honteux en s'enfuyant, que le mary fut contant d'entendre l'honneste tromperie dont sa femme avoyt usé; et luy pleut tant la vertu de sa femme, qu'il ne tint compte du vice de son compaignon, lequel estoit assez pugny d'avoir emporté sur luy la honte qu'il vouloit faire en sa maison.

voir avoir ; parquoy la plus grande punicion que l'on puisse donner à ung malfaiteur n'est pas la mort, mais c'est de donner ung tourment continuel si grand, que il la face desirer, et si petit, qu'il ne la puisse avancer, ainsy que ung mary bailla à sa femme comme vous orez. »

TRENTE DEUXIESME NOUVELLE.

Bernaige, ayant connu en quelle patience et humilité une damoiselle d'Allemaigne recevoit l'estrange penitence que son mary luy faisoit faire pour son incontinence, gaingna ce poinct sur luy, qu'obliant le passé, eut pitié de sa femme, la reprint avec soin et en eut depuis de fort beaulx enfans.

Le Roy Charles, huictiesme de ce nom, envoya en Allemaigne ung gentil homme, nommé Bernaige, sieur de Sivray, près Amboise, lequel, pour faire bonne diligence, n'epargnoit jour ne nuyct, pour advancer son chemyn, en sorte que, ung soir, bien tard, arriva en ung chasteau d'ung gentil homme, où il demanda logis : ce que à grant peyne peut avoir. Toutesfois, quant le gentil homme entendyt qu'il estoit serviteur d'un tel Roy, s'en alla au devant de luy, et le pria de ne se mal contanter de la rudesse de ses gens, car, à cause de quelques parens de sa femme qui luy voulloient mal, il estoit contrainct tenir ainsy la maison fermée. Aussi, le dict Bernaige luy dist l'occasion de sa legation : en quoy le gentil homme s'offryt de faire tout service à luy possible au Roy son maistre, et le menade dans sa maison, où il le logea et festoya honnorablement.

Il estoit heure de soupper ; le gentil homme le mena en une belle salle tendue de belle tapisserye. Et, ainsy que la viande fut apportée sur la table, veid sortir de derriere la tapisserye une femme, la plus belle qu'il estoit

ssible de regarder, mais elle avoit sa teste toute tondue, demeurant du corps habillé de noir à l'Allemande. Après ue le gentil homme eut lavé avecq le seigneur de Beraige, l'on porta l'eaue à ceste dame, qui lava et s'alla eoir au bout de la table, sans parler à nulluy, ny nul à elle. Le seigneur de Bernaige la regarda bien fort, et luy sembla une des plus belles dames qu'il avoit jamais veues, sinon qu'elle avoit le visaige bien pasle et la contenance bien triste. Après qu'elle eut mengé ung peu, elle demanda à boyre, ce que luy apporta ung serviteur de ceans dedans ung esmerveillable vaisseau, car c'estoit la teste d'ung mort, dont les oeilz estoient bouchez d'argent : et ainsy beut deux ou trois foys. La damoiselle, après qu'elle eut souppé et faict laver les mains, feit une reverence au seigneur de la maison et s'en retourna derriere la tapisserye, sans parler à personne. Bernaige fut tant esbahy de veoir chose si estrange, qu'il en devint tout triste et pensif. Le gentil homme, qui s'en apparçeut, luy dist : « Je voy bien que vous vous estonnez de ce que vous avez veu en ceste table ; mais, veu l'honnesteté que je treuve en vous, je ne vous veulx celer que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ayt en moy telle cruaulté sans grande occasion. Ceste dame que vous avez veu est ma femme, laquelle j'ay plus aymée que jamais homme pourroit aymer femme, tant que, pour l'espouser, je oubliay toute craincte, en sorte que je l'amenay icy dedans, maulgré ses parens. Elle aussy, me monstroit tant de signes d'amour, que j'eusse hazardé dix mille vies pour la mectre ceans à son ayse et à la mienne ; où nous avons vescu ung temps à tel repos et contentement, que je me tenois le plus heureux gentil homme de la chrestienté. Mais, en ung voiage que je feis, où mon honneur me contraingnit d'aller, elle oblia tant son honneur, sa conscience et l'amour qu'elle avoit en moy, qu'elle fut amoureuse d'ung jeune gentil homme que j'avois nourry ceans ; dont, à mon retour, je me cuydai apercevoir. Si est-ce que l'amour que je lui portois estoit si grand, que je ne me povois desfier d'elle jusques à la fin que l'experience me creva les oeilz, et veiz ce que je craingnois plus que la mort. Parquoy, l'amour que je luy portois fut convertie en fu-

reur et desespoir, en telle sorte que je la guettay de si près, que, ung jour, faingnant aller dehors, me cachay en la chambre où maintenant elle demeure, où, bientost après mon partement, elle se retira et y feit venir ce jeune gentil homme, lequel je veiz entrer avec la privaulté qui n'appartenoyt que à moi avoir à elle. Mais, quant je veiz qu'il voulloit monter sur le lict auprès d'elle, je saillys dehors et le prins entre ses bras, où je le tuay. Et, pour ce que le crime de ma femme me sembla si grand que une mort n'estoit suffisante pour la punir [1], je luy ordonnay une peyne que je pense qu'elle a plus desagreable que la mort : c'est de l'enfermer en une chambre où elle se retiroit pour prendre ses plus grands delices et en la compaignie de celluy qu'elle aymoit trop mieulx que moy; auquel lieu je lui ay mis dans une armoyre tous les oz de son amy, tenduz comme chose pretieuse en ung cabinet. Et, affin qu'elle n'en oblye la memoire, en beuvant et mangeant, luy fais servir à table, au lieu de couppe, la teste de ce meschant; et là, tout devant moy, afin qu'elle voie vivant celluy qu'elle a faict son mortel ennemy par sa faulte, et mort pour l'amour d'elle celluy dont elle avoit preferé l'amitié à la mienne. Et ainsy elle veoit à disner et à soupper les deux choses qui plus luy doibvent desplaire : l'ennemy vivant et l'amy mort, et tout, par son peché. Au demorant, je la traicte comme moy-mesmes, sinon qu'elle va tondue, car l'arraiement des cheveulx n'appartient à l'adultere, ny le voyle à l'impudicque. Parquoy s'en va rasée, monstrant qu'elle a perdu l'honneur de la virginité et pudicité. S'il vous plaist de prendre la peyne de la veoir, je vous y meneray. »

Ce que feit voluntiers Bernaige : lesquelz descendirent à bas et trouverent qu'elle estoit en une tres belle chambre, assise toute seulle devant ung feu. Le gentil homme tira ung rideau qui estoyt devant une grande armoyre, ou il veid penduz tous les oz d'un homme mort. Bernaige avoit grande envie de parler à la dame, mais, de paour du

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Et, pour ce que le crime me semble si grand de ma femme, que une telle mort n'estoyt suffisante pour le punir, etc.*

nard. Mais il ne peut venir si tost que le dict Bernard n'eut desja compté tout le mistere au lieutenant, qui donna sa sentence au secretaire, disant qu'il avoit apprins à ses despens à tromper les Gascons; et n'en rapporta aultre consolation que sa honte.

« Cecy advient à plusieurs, lesquelz, cuydans estre trop fins, se oblient en leurs finesses; parquoy il n'est tel que de ne faire à aultruy chose qu'on ne voulsist estre faicte à soy-mesme. — Je vous asseure, dist Geburon, que j'ay veu souvent advenir de pareilles choses, et de ceulx que l'on estimoyt sotz de villaiges tromper bien de fines gens, car il n'est rien plus sot que celluy qui pense estre fin, ne rien plus saige que celluy qui congnoist son rien. — Encores, ce dist Parlamente, sçayt-il quelque chose, qui congnoist ne se congnoistre pas. — Or, dist Simontault, de paour que l'heure ne satisfasse à vostre propoz, je donne ma voix à Nomerfide, car je suis seur que, par sa rethoricque, elle ne nous tiendra pas longuement. — Or bien, dist-elle, je vous en voys bailler ung long tour tel que vous l'esperez de moy. Je ne m'esbahys point, mes dames, si amour baille à ung prince ung moien de se saulver du dangier, car ilz sont nourriz avecq tant de gens sçavans, que je m'esmerveilleroys beaucoup plus s'ilz estoient ignorans de quelques choses; mais l'invention d'amour se monstre plus clairement que moins il y a d'esperit aux subjectz. Et pour cela, vous veulx-je racompter ung tour que feit ung prestre, espris seullement d'amour, car de toutes aultres choses estoyt-il si ignorant, que à peyne sçavoit-il lire sa messe. »

« Mes dames, si toutes celles à qui pareil cas nu beuvoient en telz vaisseaulx, j'aurois grand p beaucoup de couppes dorées seroient converties de mortz. Dieu nous en veülle garder, car, si sa nous retient, il n'y a aulcun d'entre nous qui n faire pis; mais, ayant confiance en luy, il gard qui confessent ne se pouvoir par elles-mesmes ga celles qui se confient en leurs forces sont en gra gier d'estre tentées jusques à confesser leur infir en ay veu plusieurs qui ont tresbuché en tel l'honneur saulvoit celles que l'on estimoit les m tueuses; et dist le viel proverbe: *Ce que Dieu g bien gardé*. — Je trouve, dist Parlamente, cest tion autant raisonnable qu'il est possible; car, to que l'offence est pire que la mort, aussy est la p pire que la mort. » Dist Ennasuitte: « Je ne sui vostre oppinion, car j'aymerois mieulx toute ma les oz de tous mes serviteurs en mon cabinet, qu rir pour eulx, veu qu'il n'y a mesfaict qui ne s amender; mais, après la mort, n'y a point d' ment. — Comment sçauriez-vous amender la ho Longarine, car vous sçavez que, quelque chose q faire une femme après ung tel mesfaict, ne sçau rer son honneur? — Je vous prie, dist Ennasuitt moy si la Magdeleine n'a pas plus d'honneur hommes maintenant, que sa seur qui estoyt vierg vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée e de la grande amour qu'elle a portée à Jesus Chr sa grande penitence; mais si luy demeure le *Pecheresse*. — Je ne soulcie, dist Ennasuitte, c les hommes me donnent, mais que Dieu me pa mon mary aussy. Il n'y a rien pourquoy je voul rir. — Si ceste damoiselle aymoit son mary co debvoit, dist Dagoucin, je m'esbahys comme elle roit de dueil, en regardant les oz de celluy, à qui peché, elle avoit donné la mort. — Cependant, D dist Simontault, estes-vous encores à sçavoir que mes n'ont amour ny regret? — Je suis encores voir, dist Dagoucin, car je n'ay jamais osé te amour, de paour d'en trouver moins que j'en d

luy fut possible, advisa que le bon homme dormoit; et, en le regardant, s'appuya, par mesgarde, sur le van si lourdement, que van et homme tresbucherent à bas auprès du bon homme qui dormoit, lequel se resveilla à ce bruict; et le curé, qui fut plus tost levé que l'aultre ne l'eust apperceu, luy dist : « Mon compere, voylà vostre van, et grand mercis. » Et, ce disant, s'enfuyt. Et le pauvre laboureur, tout estonné, demanda à sa femme : « Qu'est cela? » Elle, luy respondit : « Mon amy, c'est vostre van, que le curé avoyt emprunсté, lequel il vous est venu rendre. » Et luy, tout en grondant, luy dist : « C'est bien rudement rendre ce qu'on a empruncté, car je pensois que la maison tumbast par terre. » Par ce moïen, se saulva le curé aux despens du bon homme, qui n'en trouva rien mauvays que la rudesse dont il avoyt usé en rendant son van.

« Mes dames, le maistre qu'il servoit[1] le saulva pour ceste heure-là, afin de plus longuement le posséder et tormenter. — N'estimez pas, dist Geburon, que les gens simples et de bas estat soient exemps de malice non plus que nous; mais en ont bien davantaige, car regardez-moy larrons, meurdriers, sorciers, faux-monnoyers, et toutes ces manieres de gens, desquelz l'esperit n'a jamais repos; ce sont tous pauvres gens et mecanicques. — Je ne trouve point estrange, dist Parlemente, que la malice y soit plus que aux aultres, mais ouy bien que l'amour les tormente parmy le travail qu'ilz ont d'aultres choses, ny que en ung cueur villain une passion si gentille se puisse mectre. — Madame, dist Saffredent, vous sçavez que maistre Jehan de Mehun a dict que

Aussy bien sont amourettes
Soubz bureau que soubz brunettes[2].

1. C'est-à-dire le diable.
2. Ces deux vers se trouvent dans le *Roman de la Rose*, dont Jehan de Meung a été le continuateur.

« Mes dames, si toutes celles à qui pareil cas est adv nu beuvoient en telz vaisseaulx, j'aurois grand paour qu beaucoup de couppes dorées seroient converties en teste de mortz. Dieu nous en veulle garder, car, si sa bonté n nous retient, il n'y a aulcun d'entre nous qui ne puiss faire pis; mais, ayant confiance en luy, il gardera celle qui confessent ne se pouvoir par elles-mesmes garder; e celles qui se confient en leurs forces sont en grand dan gier d'estre tentées jusques à confesser leur infirmité. E en ay veu plusieurs qui ont tresbuché en tel cas, don l'honneur saulvoit celles que l'on estimoit les moins ver tueuses; et dist le viel proverbe : *Ce que Dieu garde es bien gardé.* — Je trouve, dist Parlamente, ceste pugni tion autant raisonnable qu'il est possible; car, tout ains que l'offence est pire que la mort, aussy est la pugnitio pire que la mort. » Dist Ennasuitte : « Je ne suis pas d vostre oppinion, car j'aymerois mieulx toute ma vie veoi les oz de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de mo rir pour eulx, veu qu'il n'y a mesfaict qui ne se puiss amender; mais, après la mort, n'y a point d'amende ment. — Comment sçauriez-vous amender la honte ? dis Longarine, car vous sçavez que, quelque chose que puiss faire une femme après ung tel mesfaict, ne sçauroit repa rer son honneur ? — Je vous prie, dist Ennasuitte, dictes moy si la Magdeleine n'a pas plus d'honneur entre le hommes maintenant, que sa seur qui estoyt vierge ? — J vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée entre nou de la grande amour qu'elle a portée à Jesus Christ, et d sa grande penitence; mais si luy demeure le nom d *Pecheresse.* — Je ne soulcie, dist Ennasuitte, quel non les hommes me donnent, mais que Dieu me pardonne mon mary aussy. Il n'y a rien pourquoy je voulsisse m rir. — Si ceste damoiselle aymoit son mary comme el debvoit, dist Dagoucin, je m'esbahys comme elle ne mo roit de dueil, en regardant les oz de celluy, à qui, par s peché, elle avoit donné la mort. — Cependant, Dagouci dist Simontault, estes-vous encores à sçavoir que les fe mes n'ont amour ny regret ? — Je suis encores à le s voir, dist Dagoucin, car je n'ay jamais osé tenter le amour, de paour d'en trouver moins que j'en desire.

us vivez donc de foy et d'esperance, dist Nomerfide, nme le pluvier, du vent ? Vous estes bien aysé à nour- ! — Je me contente, dist-il, de l'amour que je sens moy et de l'espoir qu'il y a au cueur des dames, mais, e le sçavois, comme je l'espere, j'aurois si extresme tentement, que je ne le sçaurois porter sans mourir. Gardez-vous bien de la peste, dist Geburon, car, de e maladie là, je vous en asseure. Mais je vouldrois voir à qui madame Oisille donnera sa voix ? — Je la ne, dist-elle, à Symontault, lequel je sçay bien qu'il pargnera personne. — Autant vault, dist-il, que vous tiez à sus que je suis ung peu medisant ? Si ne lair- je à vous monstrer que ceulx que l'on disoit mesdisants dict verité. Je croy, mes dames, que vous n'estes pas sottes que de croyre en toutes les Nouvelles que l'on s vient compter, quelque apparence qu'elles puissent ir de saincteté, si la preuve n'y est si grande qu'elle puisse estre remise en doubte. Aussy, soubs telles ces de miracles, y a souvent des abbuz ; et, pour ce, eu envie de vous racompter ung miracle, qui ne sera ns à la louange d'ung prince fidelle, que au deshonneur meschant ministre d'eglise. »

plus frequenter sinon toutes gens de devotion, car elle pensoit que l'occasion faisoit le peché, et ne sçavoit pas que le peché forge l'occasion. La jeune dame vefve se donna du tout au service divin, fuyant entierement toutes compaignies de mondanité, tellement qu'elle faisoit conscience d'assister à nopces ou d'ouyr sonner les orgues en une eglise. Quand son filz vint en l'aage de sept ans, elle print ung homme de saincte vie pour son maistre d'escolle, par lequel il peust estre endoctriné en toute saincteté et devotion. Quand le filz commencea à venir en l'aage de quatorze à quinze ans, Nature, qui est maistre d'escolle bien secret, le trouvant bien nourry et plain d'oisiveté, luy apprint aultre leçon que son maistre d'escolle ne faisoit. Commencea à regarder et desirer les choses qu'il trouvoit belles; entre aultres, une damoiselle qui couchoit en la chambre de sa mere, dont on ne se doubtoit, car on ne se gardoit non plus de luy que d'ung enfant; et aussi que en toute la maison on n'oyoit parler que de Dieu. Ce jeune gallant commencea à pourchasser secrettement ceste fille, laquelle le vint dire à sa maistresse, qui aimoit et estimoit tant de son filz, qu'elle pensoit que ceste fille luy dist pour le faire hayr; mais elle en pressa tant sa dicte maistresse, qu'elle luy dist : « Je sçauray s'il est vray et le chastieray, si je le congnois tel que vous dictes; mais aussi, si vous luy mectez assus ung tel cas et il ne soit vray, vous en porterez la peyne. » Et, pour en sçavoir l'experience, luy commanda de bailler assignation à son filz de venir à minuict coucher avecq elle en la chambre de la dame, en ung lict auprès de la porte, où ceste fille couchoit toute seule. La damoiselle obeyt à sa maistresse; et quand ce vint au soir, la dame se meit en la place de sa damoiselle, deliberée, s'il estoit vray ce qu'elle disoit, de chastier si bien son filz, qu'il ne coucheroit jamais avecq femme qu'il ne luy en souvynt.

En ceste pensée et collere, son filz s'en vint coucher avecq elle; et elle, qui, encores pour le veoir coucher, ne povoit croyre qu'il voulsist faire chose deshonneste, attendit à parler à luy jusques ad ce qu'elle congneust



le lieu et se informerent du cas le plus dilligemment qu'ilz peurent, s'adressans au curé, qui estoit tant ennuyé de cest affaire, qu'il les pria d'assister à la veriffication, laquelle il esperoit faire le lendemain.

Ledict curé, dès le matin, chanta la messe où sa seur assista, tousjours à genoulx, bien fort grosse. Et, à la fin de la messe, le curé print le *Corpus Domini*, et, en la presence de toute l'assistance dist à sa seur : « Malheureuse que tu es, voici Celluy qui a souffert mort et passion pour toy ; devant lequel je te demande si tu es vierge, comme tu m'as tousjours asseuré? » Laquelle hardiment luy respondit que ouy. « Et comment doncques est-il possible que tu sois grosse et demeurée vierge? » Elle respondit : « Je n'en puis rendre aultre raison, sinon que ce soit la grace du Sainct Esperit, qui faict en moy ce qu'il lui plaist ; mais, si ne puis-je nyer la grace que Dieu m'a faicte, de me conserver vierge ; et n'euz jamais volunté d'estre maryée. » A l'heure son frere luy dist : « Je te bailleray le corps precieux de Jesus Christ, lequel tu prendras à ta damnation, s'il est aultrement que tu me le dis, dont Messieurs, qui sont icy presens de par Monseigneur le Comte, seront tesmoings. » La fille, aagée de près de trente ans[1], jura par tel serment : « Je prendz le corps de Nostre Seigneur, icy present devant vous, à ma damnation, devant vous, Messieurs, et vous, mon frere, si jamais homme m'atoucha non plus que vous ! » Et, en ce disant, receut le corps de Nostre Seigneur. Le maistre des requestes et aulmosnier du Comte, ayans veu cela, s'en allerent tous confuz, croyans que avecq tel serment mensonge ne sçauroit avoir lieu. Et en feirent le rapport au Comte, le voullant persuader à croyre ce qu'ilz croyoient. Mais luy, qui estoit sage, après y avoir bien pensé, leur fit derechef dire les parolles du jurement, lesquelles ayant bien pensées : « Elle vous a dict verité, et si vous a trompés, car elle a dict que jamais homme ne luy toucha, non plus que son frere ; et je pense, pour verité, que son frere luy a faict cest enfant, et veult couvrir sa meschanceté

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *XIII ans*.

montz avecq monseigneur le grand-maistre de Chaulmont, lequel se nomme le cappitaine de Monteson, qui sera très ayse de le prendre en sa compaignye. Et pour ce, dès ceste heure icy, emmenez-le, et, affin que je n'aye nul regret à luy, gardez qu'il ne me vienne dire adieu. » En ce disant, luy bailla argent necessaire pour faire son voiage. Et, dès le matin, feit partir le jeune homme, qui en fut fort ayse, car il ne desiroit aultre chose que, après la joyssance de s'amye, s'en aller à la guerre.

La dame demoura longuement en grande tristesse et melencolye; et n'eust esté la craincte de Dieu, eust maintesfois desiré la fin du malheureux fruict dont elle estoyt pleine. Elle faingnyt d'estre mallade, affin qu'elle vestist son manteau, pour couvrir son imperfection, et quant elle fut preste d'accoucher, regarda qu'il n'y avoit homme au monde en qui elle eust tant de fiance que en ung sien frere bastard, auquel elle avoit faict beaucoup de biens; et luy compta sa fortune[1], mais elle ne dist pas que ce fust de son filz, le priant de voulloir donner services à son honneur, ce qu'il feit; et, quelques jours ayant qu'elle deust accoucher, la pria de voulloir changer l'air de sa maison et qu'elle recouvreroyt plus tost sa santé en la sienne. Alla en bien petite compaignye, et trouva là une saige femme, venue pour la femme de son frere, qui, une nuict, sans la congnoistre, receut son enfant, et se trouva une belle fille. Le gentil homme la bailla à une nourrisse et la feit nourrir soubz le nom d'estre sienne. La dame, ayant là demeuré ung mois, s'en alla toute saine en sa maison où elle vesquit plus austerement que jamais, en jeunes et disciplines. Mais, quand son filz vint à estre grand, voyant que pour l'heure n'y avoit guerre en Italye, envoya supplier sa mere luy permectre de retourner en sa maison. Elle, craingnant de retomber en tel mal dont elle venoit, ne le voulut permectre, sinon qu'en la fin il la pressa si fort, qu'elle n'avoit aulcune raison de luy refuser son congié; mais elle luy manda qu'il n'eust jamais à se trouver devant elle, s'il n'estoit marié à quelque femme

1. Son aventure, sa grossesse.

qu'il aymast bien fort, et qu'il ne regardast point aux biens, mais qu'elle fust gentille femme, c'estoit assez. Durant ce temps son frere bastard, voiant la fille qu'il avoyt en charge devenue grande et belle en parfection, pensa de la mectre en quelque maison bien loing, où elle seroit incongneue, et, par le conseil de la mere, la donna à la Royne de Navarre, nommée Catherine. Ceste fille vint à croistre jusques à l'aage de douze à treize ans; et fut si belle et honneste, que la Royne de Navarre luy portoit grande amityé, et desiroit fort de la marier bien et haultement. Mais, à cause qu'elle estoit pauvre, se trouvoit trop de serviteurs, mais point de mary. Ung jour, advint que le gentil homme qui estoit son pere incongneu, retournant delà les montz, vint en la maison de la Royne de Navarre, où, sitost qu'il eust advisé sa fille, il en fut amoureux. Et, pour ce qu'il avoit congié de sa mere d'espouser telle femme qu'il luy plairoit, ne s'enquist, sinon si elle estoit gentille femme; et sçachant que ouy, la demande pour femme à la dicte Royne, qui, très voluntiers la luy bailla, car elle sçavoyt bien que le gentil homme estoit riche et, avecq la richesse, beau et honneste.

Le mariage consommé, le gentil homme rescripvit à sa mere, disant que doresnavant ne luy povoyt nyer la porte de sa maison, veu qu'il luy menoit une belle-fille aussi parfaicte que l'on sçauroit desirer. La dame, qui s'enquist quelle alliance il avoit prinse, trouva que c'estoit la propre fille d'eulx deux, dont elle eut ung deuil si desesperé, qu'elle cuyda mourir soubdainement, voyant que tant plus donnoit d'empeschement à son malheur, et plus elle estoit le moïen dont augmentoit. Elle, qui ne sceut aultre chose faire, s'en alla au legat d'Avignon, auquel elle confessa l'enormité de son peché, demandant conseil comme elle se debvoit conduire. Le legat, satisfaisant à sa conscience, envoia querir plusieurs docteurs en theologie, auxquelz il communicqua l'affaire, sans nommer les personnaiges; et trouva, par leur conseil, que la dame ne debvoyt jamais rien dire de ceste affaire à ses enffans, car, quant à eulx, veue l'ignorance, ilz n'avoient point peché, mais qu'elle en debvoit toute sa vie faire

propos est souvent cause de beaucoup de mal[1], je vous diray ce qu'il advint à deux cordeliers de Nyort, lesquelz, pour mal entendre le langaige d'un boucher, cuyderent morir. »

TRENTE QUATRIESME NOUVELLE.

Deux cordeliers, escoutans le secret où l'on ne les avoit appelez, pour avoir mal entendu le langaige d'un boucher, meirent leur vie en dangier.

Il y a ung villaige entre Nyort et Fors, nommé Grip, lequel est au seigneur de Fors. Ung jour, advint que deux cordeliers, venans de Nyort, arriverent bien tard en ce lieu de Grip et logerent en la maison d'ung boucher. Et, pour ce que entre leur chambre et celle de l'hoste n'y avoit que des aiz bien mal joincts, leur print envie d'escouter ce que le mary disoit à sa femme estans dedans le lict; et vindrent mectre leurs oreilles tout droict au chevet du lict du mary, lequel, ne se doubtant de ses hostes, parloit à sa femme privement de son mesnaige, en luy disant : « M'amye, il me fault demain lever matin pour aller veoir noz cordeliers, car il y en a ung bien gras, lequel il nous fault tuer; nous le sallerons incontinant et en ferons bien nostre proffit. » Et combien qu'il entendoit de ses pourceaux, lesquelz il appelloit *cordeliers*[2], si est-ce que les deux pauvres freres, qui oyoient ceste conjuration, se tindrent tout asseurez que c'estoit pour eulx, et, en grande paour et craincte, attendoient l'aube du jour. Il

1. C'est la leçon de A. et de l'édition de 1558. Le texte porte : *Et que souvent ung propos est cause de beaucoup de mal.*
2. Sans doute que le boucher appelait ainsi ses pourceaux parce qu'ils étaient gros et gras.

disent qu'il se fault habituer à la vertu de chasteté, et, pour esprouvèr leurs forces, parlent avecq les plus belles qui se peuvent trouver et qu'ilz ayment le mieulx; et, avecq baisers et attouchemens de mains, experimentent si leur chair est en tout morte. Et quand par tel plaisir ilz se sentent esmouvoir, ilz se separent, jeusnent et prennent de grandes disciplines. Et quand ilz ont matté leur chair jusques là, et que pour parler ne baiser, ilz n'ont point devotion, ilz viennent à essayer la forte tentation qui est de coucher ensemble et s'embrasser sans nulle concupiscence. Mais, pour ung qui en est eschappé, en sont venuz tant d'inconveniens, que l'archevesque de Millan, où ceste religion s'exerceoit, fut contrainct de les separer et mectre les femmes au couvent des femmes et les hommes au couvent des hommes[1]. — Vrayement, dist Geburon, c'est bien l'extremité de la follye de se voulloir rendre de soy-mesmes impecable et sercher si fort les occasions de pecher ! » Ce dist Saffredent : « Il y en a qui font au contraire, car ilz fuyent tant qu'ilz peuvent les occasions : encores la concupiscence les suict. Et le bon sainct Jherosme, après s'estre bien fouetté et s'estre caché dedans les desers, confessa ne povoir eviter le feu qui brusloit dedans ses moelles. Parquoy se fault recommander à Dieu, car, s'il ne nous tient à force, nous prenons grand plaisir à tresbucher. — Mais vous ne regardez pas ce que je voy, dist Hircan : c'est que tant que nous avons racompté nos histoires, les moynes, derriere ceste haye, n'ont point ouy la cloche de leurs vespres, et maintenant, quand nous avons commencé à parler de Dieu, ilz s'en sont allez et sonnent à ceste heure le second coup. — Nous ferons bien de les suivre, dist Oisille, et d'aller louer Dieu, dont nous avons passé ceste Journée aussi joyeulsement qu'il est possible. » Et, en ce disant, se leverent et s'en allerent à l'eglise, où ilz oyrent devotement vespres. Et après, s'en allerent soupper, debattans des propoz passez, et rememorans plusieurs cas advenuz

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Les femmes au couvent des hommes et les hommes au couvent des femmes.*

don à sainct Françoys et à sa religion, en sorte que le cordelier cryoit d'un cousté misericorde au boucher, et le boucher, à luy, d'aultre, tant que les ungs et les aultres furent ung quart d'heure sans se povoir asseurer. A la fin le beau père, congnoissant que le boucher ne luy vouloit point de mal, luy compta la cause pourquoy il s'estoit caché en ce tect, dont leur paour tourna incontinant en ris, sinon que le pauvre cordelier, qui avoit mal en la jambe, ne se povoit resjouyr. Mais le boucher le mena en sa maison où il le feit très bien panser. Son compaignon, qui l'avoit laissé au besoing, courut toute la nuict tant, que au matin il vint en la maison du seigneur de Fors, où il se plaingnoit de ce boucher, lequel il soupsonnoit d'avoir tué son compaignon, veu qu'il n'estoit point venu après luy. Ledict seigneur de Fors envoia incontinant au lieu de Grip, pour en sçavoir la verité, laquelle sceue ne se trouva point matiere de pleurer, mais ne faillyt à le racompter à sa maistresse, madame la duchesse d'Angoulesme, mère du Roy Françoys, premier de ce nom.

« Voyla, mes dames, comment il ne faut pas bien escouter le secret là où on n'est point appelé, et entendre mal les parolles d'aultruy. — Ne sçavois-je pas bien, dist Simontault, que Nomerfide ne nous feroit point pleurer, mais bien fort rire; en quoy il me semble que chascun de nous s'est bien acquicté. Et qu'est-ce à dire, dist Oisille, que nous sommes plus enclins à rire d'une follye, que d'une chose saigement faicte? — Pour ce, dist Hircan, qu'elle nous est plus agreable, d'autant qu'elle est plus semblable à nostre nature, qui de soy n'est jamais saige; et chascun prend plaisir à son semblable; les folz, aux follyes, et les saiges à la prudence. Je croys, dist-il, qu'il n'y a ne saiges ne folz, qui se sceussent garder de rire de ceste histoire. — Il y en a, dist Geburon, qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience, que, pour choses que sceussent oyr, on ne les sçauroit faire rire, car ilz ont une joye en leurs cueurs et ung contentement si moderé, que nul accident ne les peult muer. — Où

QUATRIESME JOURNÉE

EN LA QUATRIESME JOURNÉE, ON DEVISE PRINCIPALEMENT DE LA VERTUEUSE PATIENCE ET LONGÜE ATTENTE DES DAMES POUR GAINGNER LEURS MARYS; ET LA PRUDENCE DONT ONT USÉ LES HOMMES ENVERS LES FEMMES, POUR CONSERVER L'HONNEUR DE LEURS MAISONS ET LIGNAGE.

PROLOGUE[1].

Madame Oisille, selon sa bonne coustume, se leva le lendemain beaucoup plus matin que les aultres, et, en meditant son livre de la Saincte Escripture, attendit la compaignye, qui peu à peu se rassembla. Et les plus paresseux s'excuserent sur la parolle de Dieu, disans : « J'ay une femme, je n'y puis aller si tost. » Parquoy, Hircan et sa femme Parlamente trouverent la leçon bien commencée. Mais Oisille sceut très bien sercher le passaige où l'Escripture reprent ceulx qui sont negligens d'oyr ceste saincte parolle; et non seullement lisoyt le texte et leur faisoit tant de bonnes et sainctes expositions qu'il n'estoit possible de s'ennuyer à l'oyr. La leçon finye, Parlamente luy dist : « J'estois marrye d'avoir esté paresseuse quand je suis arrivée icy; mais puis que ma faulte est occasion de vous avoir faict si bien parler à moy, ma paresse m'a doublement proffité, car j'ay eu repos de corps à dormir davantaige et d'esperit à vous oyr si bien dire. » Oisille luy dist : « Or, pour penitence, allons à la messe prier Nostre Seigneur nous donner la volunté et

1. Dans le texte, ce Prologue est placé entre le Sommaire de la quatrième journée et la trente et unième nouvelle.

tre, ne confesse que tous les pechez exterieurs ne sont que les fruictz de l'infelicité interieure, laquelle plus est couverte de vertu et de miracles, plus est dangereuse à arracher. — Entre nous hommes, dist Hircan, sommes plus près de nostre salut, que vous aultres, car, ne dissimulans point noz fruictz, congnoissons facillement nostre racine; mais, vous qui ne les osez mectre dehors et qui faictes tant de belles œuvres apparantes, à grand peyne congnoistrez-vous ceste racine d'orgueil, qui croist soubz si belle couverture. — Je vous confesse, dist Longarine, que, si la parolle de Dieu ne nous monstre, par la foy, la lepre d'infidelité cachée en nostre cueur, Dieu nous faict grande grace, quand nous tresbuchons en quelque offense visible, par laquelle nostre peste couverte se puisse clairement veoir. Et bien heureux sont ceulx que la foy a tant humilliez, qu'ilz n'ont point besoing d'experimenter leur nature pecheresse, par les effectz du dehors! — Mais regardons, dist Simontault, de là où nous sommes venuz : en partant d'une très grande follye, nous sommes tombez en la philosophie et theologie. Laissons ces disputes à ceulx qui sçavent mieulx resver que nous, et sçachons de Nomerfide, à qui elle donne sa voix. — Je la donne, dist-elle, à Hircan, mais je luy recommande l'honneur des dames. — Vous ne le povez dire en meilleur endroict, dist Hircan, car l'histoire que j'ay apprestée est toute telle qu'il la fault pour vous obeir; si est-ce que, par cela, je vous apprendray à confesser que la nature des femmes et des hommes est de soy encline à tout vice, si elle n'est preservée de Celluy à qui l'honneur de toute victoire doibt estre rendu; et, pour vous abattre l'audace que vous prenez, quand on en dist à vostre honneur, je vous en diray une aultre, une tres veritable. »

TRENTE CINQUIESME NOUVELLE.

L'oppinion d'une dame de Pampelune, qui, cuydant l'amour spirituelle n'estre point dangereuse, s'estoist efforcée d'entrer en la bonne grace d'ung cordelier, fut tellement vaincue par la prudence de son mary, qui, sans luy declairer qu'il entendist rien de son affaire, luy feit mortellement hayr ce que plus elle avoit aymé, et s'adonna entierement à son mary.

En la ville de Pampelune, y avoit une dame estimée, belle et vertueuse, et la plus chaste et devote qui fust au pays. Elle aymoit son mary et luy obeissoit si bien, que entierenent il se confioit en elle. Ceste dame frequentoit incessamment le service divin et les sermons, et persuadoit son mary et ses enfans à y demeurer comme elle. Laquelle, estant en l'aage de trente ans, que les femmes ont accoustumé de quicter le nom de belles pour estre nommées saiges, en ung premier jour de caresme, alla à l'eglise prendre la memoire de la mort, où elle trouva le sermon que commençoit ung cordelier, tenu de tout le peuple ung sainct homme, pour sa très grande austerité et bonté de vie, qui le rendoit maigre et pasle, mais non tant, qu'il ne fust ung des beaulx hommes du monde. La dame escouta devotement son sermon, ayant les œilz fermes à regarder ceste venerable personne, et l'oreille et l'esperit prestz à l'escouter. Parquoy, la doulceur de ses parolles penetra les oreilles de la dicte dame jusques au cueur, et la beaulté et grace de son visaige passa par les œilz et blessa si fort l'esperit de la dame, qu'elle fut comme une personne ravie. Après le sermon, regarda soigneusement où le prescheur diroit la messe; et là assista et print les cendres de sa main, qui estoit aussy belle et blanche que dame la sçauroit avoir. Ce que regarda plus la devote, que la cendre qu'il luy bailloit. Croyant asseurement que ung tel amour spirituel et quelques plaisirs qu'elle en sentoit n'eussent sceu blesser sa

n'est pas contant. — La chamberiere s'en va, à la court, luy demander s'il voulloit riens ; il luy dist que ouy, et, la tirant en ung coing, print ung poignard qu'il avoyt en sa manche, et luy mist dans la gorge. Ainsy qu'il eut achevé, arriva en la court ung serviteur à cheval, lequel venoit de querir la rente d'une ferme. Incontinant qu'il fut à pied, salua le cordelier, qui, en l'embrassant, luy mist par derrière le poignard en la gorge et ferma la porte du chasteau sur luy. La damoiselle, voyant que sa chamberiere ne revenoit point, s'esbahit pourquoy elle demeuroit tant avecq ce cordelier; et dist à l'aultre chamberiere : « Allez veoir à quoy il tient que vostre compaigne ne vient ? » La chamberiere s'en va, et, si tost que le beau pere la veyt, il la tira à part en ung coing, et feit comme de sa compaigne. Et, quand il se veid seul en la maison, s'en vint à la damoiselle et luy dist qu'il y avoit longtemps qu'il estoit amoureux d'elle et que l'heure estoit venue qu'il falloit qu'elle luy obeist. La damoiselle, qui ne s'en fust jamais doubtée, luy dist : « Mon pere, je croy que si j'avois une volunté si malheureuse, que me vouldriez lapider le premier. » Le religieux luy dist : Sortez en ceste court, et vous verrez ce que j'ay faict. » Quand elle veid ses deux chamberieres et son varlet mortz, elle fut si très effroyée de paour, qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot. A l'heure, le meschant, qui ne voulloit point joyr pour une heure, ne la voulut prendre par force, mais lui dist : « Mademoiselle, n'ayez paour ; vous estes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous ayme. » Disant cela, il despouilla son grand habit dessoubz lequel en avoit vestu ung petit, lequel il presenta à la damoiselle, en luy disant que, si elle ne le prenoit, il la mectroit au rang des trespassez qu'elle voyait devant ses œilz.

La damoiselle, plus morte que vive, delibera de faindre luy vouloir obeyr, tant pour saulver sa vie que pour gaingner le temps qu'elle esperoit que son mary reviendroit. Et, par le commandement du dict cordelier, commença à se descoueffer le plus longuement qu'elle peut ; et quand elle fut en cheveulx, le cordelier ne regarda à la beaulté qu'ilz avoient, mais les couppa hastivement ;

mulla sa collere, et, pour congnoistre du tout l'intention de sa femme, va faire une response, comme si le prescheur la mercioit de sa bonne volunté, lui declairant qu'il n'en avait moins de son cousté. Le paige[1], ayant juré à son maistre de mener saigement cest affaire, alla porter à sa maistresse la lectre contrefaicte, qui en eut telle joye que son mary s'apparceut bien qu'elle avoit changé son visaige, car, en lieu d'enmagrir, pour le jeusne du karesme, elle estoit plus belle et plus fresche que à karesme prenant. Desja estoit la my karesme que la dame ne laissa, ne pour Passion ne pour Sepmaine saincte, sa maniere accoustumée de mander par lectres au prescheur sa furieuse fantaisye. Et luy sembloit, quand le prescheur tournoit les œilz du cousté où elle estoit, ou qu'il parloit de l'amour de Dieu, que tout estoit pour l'amour d'elle; et, tant que ses œilz povoient monstrer ce qu'elle pensoit, elle ne les espargnoit pas. Le mary ne failloit point à luy faire pareille response. Après Pasques, il luy rescripvit, au nom du prescheur, qui la prioit luy enseigner le moyen qu'il la peust veoir secrettement. Elle, à qui l'heure tardoit, conseilla à son mary d'aller visiter quelques terres, qu'ilz avoient dehors; ce qu'il luy promist, et demeura caché en la maison d'ung sien amy. La dame ne faillyt point d'escripre au prescheur, qu'il estoit heure de la venir veoir, parce que son mary estoit dehors. Le gentil homme, vollant experimenter jusques au bout le cueur de sa femme, s'en alla au prescheur, le priant pour l'amour de Dieu luy voulloir prester son habit. Le prescheur, qui estoit homme de bien, luy dist que leur reigle le deffendoit, et que pour riens ne le presteroit pour servir en masques. Le gentil homme l'asseura qu'il n'en volloit point abuser et que c'estoit pour chose necessaire à son bien et salut. Le cordelier, qui le congnoissoit homme de bien et devot, luy presta; et, avecq cest habit qui couvroit tout le visaige, en sorte que l'on ne povoit voir les œilz, print le gentil homme une fausse barbe et ung faulx nez semblables à ceulx du prescheur; aussy, avecq du liege en ses souliers,

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le paige ayant monstré à son maistre le moien de mener ceste affaire.*

se feit de la propre grandeur du prescheur. Ainsy habillé, s'en vint au soir en la chambre de sa femme qui l'attendoit en grand devotion. La pauvre sotte n'attendit pas qu'il vint à elle, mais, comme femme hors du sens, le courut embrasser. Luy, qui tenoit le visaige baissé, de paour d'estre congneu, commencea à faire le signe de la croix, faisant semblant de la fuyr, en disant tousjours, sans aultre propos : « Tentation ! tentation ! » La dame luy dist : « Helas, mon pere, vous avez raison ; car il n'en est point de plus forte que celle qui vient d'amour, à laquelle vous m'avez promis donner remede, vous priant, maintenant que nous en avons le temps et le loysir, avoir pitié de moy. » Et en ce disant, s'esforceoit de l'embrasser, lequel, fuyant par tous les coustez de la chambre avecq grands signes de croix, cryoit tousjours : « Tentation ! tentation ! » Mais, quand il veit qu'elle le serchoit de trop près, print ung gros baston qu'il avoit soubz son manteau et la battit si bien, qu'il luy feyt passer sa tentation, sans estre congneu d'elle. S'en alla incontinant rendre les habitz au prescheur, l'asseurant qu'ilz luy avoient porté bonheur.

Le lendemain, faisant semblant de revenir de loing, retourna en sa maison, où il trouva sa femme au lict; et, comme ignorant sa maladie, luy demanda la cause de son mal, qui luy respondit que c'estoit ung caterre, et qu'elle ne se povoit aider de bras ne de jambes. Le mary, qui avoit belle envie de rire, feit semblant d'en estre bien marry, et, pour la resjouir, luy dist, sur le soir, qu'il avoit convié à soupper le sainct homme predicateur. Mais elle luy dist soubdain : « Jamais ne vous advienne, mon amy, de convier telles gens, car ilz portent malheur en toutes les maisons où ilz vont. — Comment, m'amye, dist le mary, vous m'avez tant loué cestuy-ci ! Je pense, quant à moy, s'il y a ung sainct homme au monde, que c'est luy. » La dame luy respondit : « Ilz sont bons en l'eglise et en la predication, mais aux maisons sont Antechrist. Je vous prie, mon amy, que je ne le voye point, car ce seroit assez avecq le mal que j'ay, pour me faire morir. » Le mary luy dist : « Puisque vous ne le volez veoir, vous ne le verrez point; mais si luy donneray-je à soupper ceans. — Faictes, *dist-elle*, ce qu'il vous plaira, mais que je ne le voye point,

« Je suis bien marry, mes dames, de quoy la verité ne nous amene des comptes autant à l'advantaige des cordeliers, comme elle faict à leur desadvantaige, car ce me seroit grand plaisir, pour l'amour que je porte à leur ordre, d'en sçavoir quelqu'un où je les puisse bien louer; mais nous avons tant juré de leur dire verité, que je suis contrainct, après le rapport de gens si dignes de foy, de ne la celer, vous asseurant, quand les religieux feront acte de memoire à leur gloire, que je mectray grand peyne à leur faire trouver beaucoup meilleur que je n'ay faict à dire la verité de ceste-cy. — En bonne foy, Geburon, dit Oisille, voyla ung amour qui se debvoit nommer cruaulté? — Je m'esbahys, dist Simontault, comment il eut la patience, la voyant en chemise et au lieu où il en povoit estre maistre, qu'il ne la print par force. — Il n'estoit friant, dist Saffredent, mais il estoit gourmant, car, pour l'envye qu'il avoyt de s'en souller tous les jours, il ne se voulloit point amuser d'en taster. — Ce n'est point cela, dist Parlamente, mais entendez que tout homme furieux est tousjours paoureux, et la craincte qu'il avoit d'estre surprins et qu'on lui ostast sa proye, lui faisoit emporter son aigneau, comme un loup sa brebis, pour la menger à son ayse. — Toutesfois, dist Dagoucin, je ne sçaurois croyre qu'il ne luy portast amour, et aussy que, en ung cueur si villain que le sien, ce vertueulx dieu n'y eust sceu habiter. — Quoy que soit, dist Oisille, il en fut bien pugny. Je prie à Dieu que de pareilles entreprinses puissent saillir telles pugnitions. Mais à qui donnerez-vous vostre voix? — A vous, Madame, dist Geburon : vous ne fauldrez de nous en dire quelque bonne. — Puis que je suis en mon ranc, dist Oisille, je vous en racompteray une bonne, pour ce qu'elle est advenue de mon temps et que celluy-mesmes qui l'a veue me l'a comptée. Je suis seure que vous ne ignorez point que la fin de tous noz malheurs est la mort, mais, mectant fin à nostre malheur, elle se peult nommer nostre felicité et seur repos. Le malheur doncques[1] de l'homme, c'est desirer la mort et ne la pou-

1. Cette longue phrase était altérée dans le texte. Nous rétablissons d'après A.

voir avoir ; parquoy la plus grande punicion que l'on puisse donner à ung malfaiteur n'est pas la mort, mais c'est de donner ung tourment continuel si grand, que il la face desirer, et si petit, qu'il ne la puisse avancer, ainsy que ung mary bailla à sa femme comme vous orez. »

TRENTE DEUXIESME NOUVELLE.

Bernaige, ayantc onnu en quelle patience et humilité une damoiselle d'Allemaigne recevoit l'estrange penitence que son mary luy faisoit faire pour son incontinence, gaingna ce poinct sur luy, qu'obliant le passé, eut pitié de sa femme, la reprint avec soin et en eut depuis de fort beaulx enfans.

Le Roy Charles, huictiesme de ce nom, envoya en Allemaigne ung gentil homme, nommé Bernaige, sieur de Sivray, près Amboise, lequel, pour faire bonne diligence, n'epargnoit jour ne nuyct, pour advancer son chemyn, en sorte que, ung soir, bien tard, arriva en ung chasteau d'ung gentil homme, où il demanda logis : ce que à grant peyne peut avoir. Toutesfois, quant le gentil homme entendyt qu'il estoit serviteur d'un tel Roy, s'en alla au devant de luy, et le pria de ne se mal contanter de la rudesse de ses gens, car, à cause de quelques parens de sa femme qui luy voulloient mal, il estoit contrainct tenir ainsy la maison fermée. Aussi, le dict Bernaige luy dist l'occasion de sa legation : en quoy le gentil homme s'offryt de faire tout service à luy possible au Roy son maistre, et le menade dans sa maison, où il le logea et festoya honnorablement.

Il estoit heure de soupper ; le gentil homme le mena en une belle salle tendue de belle tapisserye. Et, ainsy que la viande fut apportée sur la table, veid sortir de derriere la tapisserye une femme, la plus belle qu'il estoit

possible de regarder, mais elle avoit sa teste toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir à l'Allemande. Après que le gentil homme eut lavé avecq le seigneur de Bernaige, l'on porta l'eaue à ceste dame, qui lava et s'alla seoir au bout de la table, sans parler à nulluy, ny nul à elle. Le seigneur de Bernaige la regarda bien fort, et luy sembla une des plus belles dames qu'il avoit jamais veues, sinon qu'elle avoit le visaige bien pasle et la contenance bien triste. Après qu'elle eut mengé ung peu, elle demanda à boyre, ce que luy apporta ung serviteur de ceans dedans ung esmerveillable vaisseau, car c'estoit la teste d'ung mort, dont les oeilz estoient bouchez d'argent : et ainsy beut deux ou trois foys. La damoiselle, après qu'elle eut souppé et faict laver les mains, feit une reverence au seigneur de la maison et s'en retourna derriere la tapisserye, sans parler à personne. Bernaige fut tant esbahy de veoir chose si estrange, qu'il en devint tout triste et pensif. Le gentil homme, qui s'en apparçeut, luy dist : « Je voy bien que vous vous estonnez de ce que vous avez veu en ceste table ; mais, veu l'honnesteté que je treuve en vous, je ne vous veulx celer que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ayt en moy telle cruaulté sans grande occasion. Ceste dame que vous avez veu est ma femme, laquelle j'ay plus aymée que jamais homme pourroit aymer femme, tant que, pour l'espouser, je oubliay toute craincte, en sorte que je l'amenay icy dedans, maulgré ses parens. Elle aussy, me monstroit tant de signes d'amour, que j'eusse hazardé dix mille vies pour la mectre ceans à son ayse et à la mienne ; où nous avons vescu ung temps à tel repos et contentement, que je me tenois le plus heureux gentil homme de la chrestienté. Mais, en ung voiage que je feis, où mon honneur me contraingnit d'aller, elle oblia tant son honneur, sa conscience et l'amour qu'elle avoit en moy, qu'elle fut amoureuse d'ung jeune gentil homme que j'avois nourry ceans ; dont, à mon retour, je me cuydai apercevoir. Si est-ce que l'amour que je lui portois estoit si grand, que je ne me povois desfier d'elle jusques à la fin que l'experience me creva les oeilz, et veiz ce que je craingnois plus que la mort. Parquoy, l'amour que je luy portois fut convertie en fu-

qu'elle avoit de son mary. Mais le sainct homme, qui l'avoit veue tant enragée, croyoit fermement que, à sa priere, Nostre Seigneur eust gecté le diable dehors, et s'en alla louant Dieu de ce grand myracle. Le mari, voyant sa femme bien chastiée de sa folle fantaisie, ne luy volut poinct declairer ce qu'il avoit faict, car il se contentoit d'avoir vaincu son oppinion par sa prudence et l'avoir mise en telle sorte, qu'elle hayoit mortellement ce qu'elle avoit aymé. Et detestant sa follye, se adonna du tout au mary et au mesnaige mieulx qu'elle n'avoit faict paravant.

« Par cecy, mes dames, povez-vous cognoistre le bon sens d'ung mary et la fragilité d'une femme de bien, et je pense, quand vous avez bien regardé en ce mirouer, au lieu de vous fier à voz propres forces, vous apprendrez à vous retourner à Celluy en la main duquel gist vostre honneur. — Je suys bien ayse, dist Parlamente, de quoy vous estes devenu prescheur des dames ; et le seriez encores plus si vous vouliez continuer ces beaulx sermons à toutes celles à qui vous parlez. — Toutes les foys, dist Hircan, que vous me vouldrez escouter, je vous asseure que je n'en diray pas moins. — C'est à dire, dist Simontault, que quand vous n'y serez pas, il dira aultrement. — Il en fera ce qu'il luy plaira, dist Parlamente, mais je veulx croyre, pour mon contentement, qu'il dict tousjours ainsy. — A tout le moins, l'exemple qu'il a alleguée servira à celles qui cuydent que l'amour spirituelle ne soit point dangereuse. Mais il me semble qu'elle l'est plus que tous les aultres. — Si me semble-il, dist Oisille, que aymer ung homme de bien, vertueulx et craingnant Dieu, n'est point chose à despriser, et que l'on n'en peult que mieulx valloir. — Ma dame, dist Parlamente, je vous prie croyre qu'il n'est riens plus sot, ne plus aysé à tromper, que une femme qui n'a jamais aymé. Car amour de soy est une passion qui a plus tost saisy le cueur, que l'on ne s'en advise ; et est ceste passion si plaisante, que, si elle se peult ayder de la vertu, pour luy servir de manteau, à grand peyne sera-elle congneue, qu'il n'en vienne quelque inconvenient. — Quel inconvenient sçauroit-il venir, dist

mary, il n'osa. Le gentil homme, qui s'en apparceut, luy dist : « S'il vous plaist luy dire quelque chose, vous verrez quelle grace et parolle elle a. » Bernaige luy dist à l'heure : « Madame, vostre patience est egalle au torment. Je vous tiens la plus malheureuse femme du monde. » La dame, ayant la larme à l'oeil, avecq une grace tant humble qu'il n'estoit possible de plus, luy dist : « Monsieur, je confesse ma faulte estre si grande, que tous les maulx, que le seigneur de ceans (lequel je ne suis digne de nommer mon mary) me sçauroit faire, ne me sont riens au prix du regret que j'ay de l'avoir offensé. » En disant cela, se print fort à pleurer. Le gentil homme tira Bernaige par le bras et l'emmena. Le lendemain au matin, s'en partyt pour aller faire la charge que le Roy luy avoit donnée. Toutesfois, disant adieu au gentil homme, ne se peut tenir de luy dire : « Monsieur, l'amour que je vous porte et l'honneur et privaulté que vous m'avez faicte en vostre maison, me contraingnent à vous dire qu'il me semble, veu la grande repentance de vostre pauvre femme, que vous luy debvez user de misericorde ; et aussy, vous estes jeune, et n'avez nulz enfans ; et seroit grand dommaige de perdre une si belle maison que la vostre, et que ceulx qui ne vous ayment peut-estre point, en fussent heritiers. » Le gentil homme, qui avoit deliberé de ne parler jamais à sa femme, pensa longuement aux propos que luy tint le seigneur de Bernaige ; et enfin congneut qu'il disoit verité, et luy promist que, si elle perseveroit en ceste humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainsy s'en alla Bernaige faire sa charge. Et quand il fut retourné devant le Roi son maistre, luy feit tout au long le compte que le prince trouva tel comme il disoit ; et, entre aultres choses, ayant parlé de la beaulté de la dame, envoya son painctre, nommé Jehan de Paris, pour luy rapporter ceste dame au vif. Ce qu'il feit après le consentement de son mary, lequel, après longue penitence, pour le desir qu'il avoit d'avoir enfans et pour la pitié qu'il eut de sa femme, qui en si grande humilité recepvoit ceste penitence, il la reprint avecq soy, et en eut depuis beaucoup de beaulx enfans.

—

TRENTE SIXIESME NOUVELLE[1].

Par le moyen d'une salade, ung president de Grenoble se vengea d'ung sien clerc, duquel sa femme s'estoit amourachée, et saulva l'honneur de sa maison.

C'est que en la ville de Grenoble y avoit ung president, dont je ne diray pas le nom, mais il n'estoit pas françois. Il avoit une bien belle femme, et vivoient ensemble en grande paix. Cette femme, voiant que son mary estoit viel, print en amour ung jeune clerc, nommé Nicolas. Quant le mary alloit au matin au palais, Nicolas entroit en sa chambre et tenoit sa place; de quoy s'apparceut ung serviteur du president, qui l'avoit bien servy trente ans; et, comme loyal à son maistre, ne se peut garder de luy dire. Le president, qui estoit saige, ne le voulut croire legierement, mais dist qu'il avoit envie de mectre division entre luy et sa femme, et que, si la chose estoit vraie comme il disoit, il la luy pourroit bien monstrer, et, s'il ne la luy monstroit, il estimeroit qu'il auroit controuvé ceste mensonge pour separer l'amitié de luy et de sa femme. Le varlet l'asseura qu'il luy feroit veoir ce qu'il luy disoit; et, ung matin, sitost que le president fut allé à la court et Nicolas entré en la chambre[2], le serviteur envoya l'ung de ses compaignons mander à son maistre qu'il povoit bien venir, et se tint tousjours à la porte, pour guetter que Nicolas ne saillist. Le president, sitost

1. Cette nouvelle, qui est tirée de la XLVII[e] des *Cent nouvelles nouvelles*, paraît fondée sur des faits qui se seraient passés à Grenoble, dit M. Le Roux de Lincy, et le mari qui fit ainsi mourir sa femme serait Geoffroy Corles, président au parlement de cette ville.

2. Il s'agit évidemment d'un tribunal appelé *Camera* au moyen âge.

qu'il veid le signe que luy feit ung de ses serviteurs, faingnant se trover mal, laissa la Court et s'en alla hastivement en sa maison où il trova son viel serviteur à la porte de la chambre, l'asseurant pour vray que Nicolas estoit dedans, qui ne faisoit gueres que d'entrer. Le seigneur luy dist : « Ne bouge de ceste porte, car tu sçais bien qu'il n'y a aultre entrée, ne yssue en ma chambre, que ceste-cy, si non ung petit cabinet, duquel moy seul porte la clef. » Le president entra dans la chambre et trova sa femme et Nicolas couchez ensemble, lequel, en chemise, se gecta à genoulx, à ses piedz, et luy demanda pardon : sa femme, de l'aultre cousté, se print à plorer. Lors dist le president : « Combien que le cas que vous avez faict soit tel que vous povez estimer, si est-ce que je ne veulx, pour vous, que ma maison soit deshonnorée et les filles que j'ay eu de vous desavancées. Parquoy, dist-il, je vous commande que vous ne plorez point, et oyez ce que je feray; et vous, Nicolas, cachez-vous en mon cabinet et ne faictes ung seul bruict. » Quand il eut ainsy faict, va ouvrir la porte et appela son viel serviteur, et luy dist : « Ne m'as-tu pas asseuré que tu me montrerois Nicolas avecq ma femme; et, sur ta parolle, je suys venu icy en dangier de tuer ma pauvre femme; je n'ay rien trové de ce que tu m'as dict. J'ay serché par toute ceste chambre, comme je te veulx monstrer; et, en ce disant, feit regarder son varlet soubz les lits et par tous coustez. » Et quand le varlet ne trova rien, tout estonné, dist à son maistre : « Il fault que le diable l'ait emporté, car je l'ai veu entrer icy, et si n'est point sailly par la porte, mais je voy bien qu'il n'y est pas. » A l'heure, le maistre luy dist : « Tu es bien malheureux serviteur, de volloir mectre entre ma femme et moy une telle division : parquoy, je te donne congié de t'en aller, et, pour tous les services que tu m'as faictz, te veulx paier ce que je te doibz et davantaige; mais va t'en bien tost et te garde d'estre en ceste ville vingt quatre heures passées. » Le president luy donna cinq ou six paiemens des années à advenir, et, sçachant qu'il estoit loyal, esperoit luy faire aultre bien. Quand le serviteur s'en fut allé plorant, le president feit saillir Nicolas de son cabinet, et, après avoir dict à sa femme et à luy ce qu'il

luy sembloit de leur meschanceté, leur deffendit de faire aulcun semblant à personne; et commanda à sa femme de s'habiller plus gorgiasement qu'elle n'avoit accoustumé, et se trover en toutes compaignies, dances et festes, et à Nicolas, qu'il eust à faire meilleure chiere qu'il n'avoit faict auparavant, mais que, si tost qu'il luy diroit à l'oreille : *Va t'en!* qu'il se gardast bien de demourer à la ville trois heures après son commandement. Et, ce faict, s'en retourna au Palais, sans faire semblant de rien. Et durant quinze jours, contre sa coustume, se meit à festoier ses amys et voisins. Et, après le bancquet, avoit des tabourins pour faire dancer les dames. Ung jour, il voyoit que sa femme ne dansoit point, commanda à Nicolas de la mener dancer, lequel, cuydant qu'il eust oblyé les faultes passées, la mena dancer joieulsement. Mais, quand la dance fut achevée, le president faingnant luy commander quelque chose en sa maison, luy dist à l'oreille : « Va t'en et ne retourne jamais! » Or, fut Nicolas bien marry de laisser sa dame, mais non moins joieulx d'avoir la vie saulve. Après que le president eut mis, en l'oppinion de tous ses parens et amys et de tout le païs, la grande amour qu'il portait à sa femme, ung beau jour du moys de may, alla cuyllir en son jardin une sallade de telles herbes, que, si tost que sa femme en eust mangé, ne vesquit pas vingt quatre heures : dont il feit si grand dueil par semblant, que nul ne povoit soupsonner qu'il fust occasion de ceste mort; et, par ce moïen, se vengea de son ennemy et saulva l'honneur de sa maison.

« Je ne veulx pas, mes dames, par cela, louer la conscience du president, mais, ouy bien, monstrer la legiereté d'une femme, et la grande patience et prudence d'ung homme; vous supliant, mes dames, ne vous courroucer de la verité qui parle quelquefois aussy bien contre nous que contre les hommes. Et les hommes et les femmes sont communs aux vices et vertuz. — Si toutes celles, dist Parlamente, qui ont aymé leurs varlets estoient contrainctes à manger de telles sallades, j'en congnois qui n'aymeroient point tant leurs jardins comme elles font, mais en arracheroient les herbes pour eviter celle qui

le lieu et se informerent du cas le plus dilligemment qu'ilz peurent, s'adressans au curé, qui estoit tant ennuyé de cest affaire, qu'il les pria d'assister à la veriffication, laquelle il esperoit faire le lendemain.

Ledict curé, dès le matin, chanta la messe où sa seur assista, tousjours à genoulx, bien fort grosse. Et, à la fin de la messe, le curé print le *Corpus Domini*, et, en la presence de toute l'assistance dist à sa seur : « Malheureuse que tu es, voici Celluy qui a souffert mort et passion pour toy; devant lequel je te demande si tu es vierge, comme tu m'as tousjours asseuré? » Laquelle hardiment luy respondit que ouy. « Et comment doncques est-il possible que tu sois grosse et demeurée vierge? » Elle respondit : « Je n'en puis rendre aultre raison, sinon que ce soit la grace du Sainct Esperit, qui faict en moy ce qu'il lui plaist; mais, si ne puis-je nyer la grace que Dieu m'a faicte, de me conserver vierge; et n'euz jamais volunté d'estre maryée. » A l'heure son frere luy dist : « Je te bailleray le corps precieux de Jesus Christ, lequel tu prendras à ta damnation, s'il est aultrement que tu me le dis, dont Messieurs, qui sont icy presens de par Monseigneur le Comte, seront tesmoings. » La fille, aagée de près de trente ans[1], jura par tel serment : « Je prendz le corps de Nostre Seigneur, icy present devant vous, à ma damnation, devant vous, Messieurs, et vous, mon frere, si jamais homme m'atoucha non plus que vous! » Et, en ce disant, receut le corps de Nostre Seigneur. Le maistre des requestes et aulmosnier du Comte, ayans veu cela, s'en allerent tous confuz, croyans que avecq tel serment mensonge ne sçauroit avoir lieu. Et en feirent le rapport au Comte, le voullant persuader à croyre ce qu'ilz croyoient. Mais luy, qui estoit sage, après y avoir bien pensé, leur fit derechef dire les parolles du jurement, lesquelles ayant bien pensées : « Elle vous a dict verité, et si vous a trompés, car elle a dict que jamais homme ne luy toucha, non plus que son frere; et je pense, pour verité, que son frere luy a faict cest enfant, et veult couvrir sa meschanceté

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *XIII ans*.

soubz une si grande dissimulation. Mais, nous, qui croyons ung Jesus Christ venu, n'en debvons plus attendre d'aultre. Parquoy allez-vous-en et mectez le curé en prison. Je suis seur qu'il confessera la verité. » Ce qui fut faict selon son commandement, non sans grandes remonstrances pour le scandalle qu'ilz faisoient à cest homme de bien. Et, si tost que le curé fut prins, il confessa sa meschanceté, et comme il avoit conseillé à sa seur de tenir les propos qu'elle tenoit, pour couvrir la vie qu'ilz avoient menée ensemble, non seullement d'une excuse legiere, mais d'un faulx donné à entendre, par lequel ilz demoroient honnorez de tout le monde. Et dist, quant on luy meit au devant qu'il avoit esté si meschant de prendre le corps de Nostre Seigneur pour la faire jurer dessus, qu'il n'estoit pas si hardy et qu'il avoit prins ung pain non sacré, ny benist. Le rapport en fut faict au Comte d'Angoulesme, lequel commanda à la justice de faire ce qu'il appartenoit. L'on attendit que sa seur fust accouchée; et, après avoir faict ung beau filz, furent bruzlez le frere et la seur ensemble, dont tout le peuple eut ung merveilleux esbahissement, ayant veu soubz si sainct manteau ung monstre si horrible, et soubz une vie tant louable et saincte regner ung si detestable vice.

« Voilà, mes dames, comme la foy du bon Comte ne fut vaincue par signes ne miracles exterieurs, sçachant très bien que nous n'avons que ung Saulveur, lequel, en disant : *Consummatum est*, a monstré qu'il ne laissoit point de lieu à ung aultre successeur pour faire nostre salut. — Je vous promectz, dist Oisille, que voyla une grande hardiesse pour une extresme ypocrisie, de couvrir, du manteau de Dieu et des vrais chrestiens, ung peché si enorme. — J'ay oy dire, dist Hircan, que ceulx qui, soubz couleur d'une commission de Roy, font cruaultez et tirannies, sont puniz doublement pour ce qu'ilz couvrent leur injustice de la justice Roiale; aussi, voyez-vous que les ypocrites, combien qu'ilz prosperent quelque temps soubz le manteau de Dieu et de saincteté, si est-ce que, quand le Seigneur Dieu lieve son manteau, il les descouvre et les mect tous nudz. Et, à l'heure, leur nudité, ordure et villenye, est d'autant trouvée plus layde, que la

couverture est dicte honnorable. — Il n'est riens plus plaisant, dist Nomerfide, que de parler naïfvement ainsy que le cueur le pense! — C'est pour en gausser [1], respondit Longarine, et je croy que vous donnez vostre oppinion selon vostre condition. — Je vous diray, dist Nomerfide, je voy que les folz, si on ne les tue, vivent plus longuement que les saiges, et n'y entendz que une raison, c'est qu'ilz ne dissimullent point leurs passions. S'ilz sont courroucez, ilz frappent; s'ilz sont joieulx, ilz rient; et ceulx qui cuydent estre saiges dissimullent tant leurs imperfections, qu'ilz en ont tous les cueurs empoisonnez. — Et je pense, dist Geburon, que vous dictes verité, et que l'ypocrisie, soit envers Dieu, soit envers les hommes ou la Nature, est cause de tous les maulx que nous avons. — Ce seroit belle chose, dist Parlamente, que nostre cueur fust si remply, par foy, de Celluy qui est toute vertu et toute joie, que nous le puissions librement monstrer à chascun. — Ce sera à l'heure, dist Hircan, qu'il n'y aura plus de chair sur nos os. — Si est-ce dist Oisille, que l'esperit de Dieu, qui est plus fort la mort, peut mortiffier nostre cueur, sans mutation ne ruyne de corps. — Ma dame, dist Saffredent, vous parlez d'ung don de Dieu, qui n'est encores commun aux hommes. — Il est commun, dist Oisille, à ceulx qui ont la foy, mais, pour ce que ceste matiere ne se laisseroit entendre à ceulx qui sont charnelz, sçachons à qui Symontault donne sa voix. — Je la donne, dist Symontault, à Nomerfide; car, puis qu'elle a le cueur joieulx, sa parolle ne sera point triste. — Et vrayement, dist Nomerfide; puis que vous avez envie de rire, je vous en voys prester l'occasion, et pour vous monstrer combien la paour et l'ignorance nuyst, et que faulte d'entendre ung

1. Le texte porte : *engroissés;* A. *engresser;* les éditions aussi donnent l'une ou l'autre de ces leçons, qui n'ont guère de sens. Nous avons cru devoir adopter le changement fait par le bibl. Jacob, bien que ce changement soit loin d'être absolument satisfaisant.

semblant, oblia les affaires de la maison, sa personne et sa famille, comme celle qui estimoit avoir perdu le fruict de ses labeurs, qui estoit le grand amour de son mary, pour lequel continuer n'y avoit peyne qu'elle ne portast voluntiers. Mais, l'ayant perdue, comme elle voyoit, fut si negligente de tout le demorant de la maison, que bientost l'on congneut le dommaige que son absence y faisoit, car son mary, d'un cousté, despendoit sans ordre, et elle ne tenoit plus la main au mesnaige, en sorte que la maison fut bien tost rendue si embrouillée, que l'on commençoit à coupper les hauts boys et engaiger les terres. Quelqu'ung de ses parens, qui congnoissoit la maladie, luy remonstra la faulte qu'elle faisoit et que, si l'amour de son mary ne luy faisoit aymer le proffict de sa maison, que au moins elle eust regardé à ses pauvres enfans : la pitié desquelz luy feit reprendre ses espritz : et essaya par tous moïens de regaingner l'amour de son mary. Et, ung jour, feit le guet, quand il se leveroit d'auprès d'elle, et se leva pareillement avecq son manteau de nuyct; faisoit faire son lict, et, en disant ses Heures, actendoit le retour de son mary; et quand il entroit, alloit au devant de luy le baiser, et luy portait ung bassin et de l'eaue pour laver ses mains. Luy, estonné de ceste nouvelle façon, luy dist qu'il ne venoit que du retraict, et que, pour cela, n'estoit mestier qu'elle se levast. A quoy elle respondit que, combien que ce n'estoit pas grand'chose, si estoit-il honneste de laver ses mains, quand on venoit d'un lieu ord et sale, desirant par là luy faire congnoistre et abominer sa meschante vie. Mais, pour cela, il ne s'en corrigeoit point et continua ladicte dame bien ung an ceste façon de faire. Et quand elle veid que ce moïen ne luy servoit de rien, ung jour, actendant son mary qui demoroit plus qu'il n'avoit de coustume, luy print envie de l'aller sercher. Et tant alla de chambre en chambre, qu'elle le trouva couché en une arriere garderobbe et endormy avecq la plus layde, orde et sale chamberiere qui fust leans. Et, lors, se pensa qu'elle luy apprendroit à laisser une si honneste femme pour une si sale et orde : print de la paille et l'alluma au milieu de la chambre; mais, quand elle veid que la fumee eust aussitost tué son mary que esveillé, le tira par le

bras en criant : *Au feu! au feu!* Si le mary fut honteux et marry estant trouvé par une si honneste femme avec une telle ordure, ce n'estoit pas sans grande occasion. Lors, sa femme luy dist : « Monsieur, j'ai essayé, ung an durant, à vous retirer de ceste malheurté, par doulceur et par patience, et vous monstrer que, en lavant le dehors, vous debviez nectoier le dedans ; mais, quand j'ay veu que tout ce que je faisois estoit de nulle valeur, j'ay mis peyne de me ayder de l'element qui doibt mectre fin à toutes choses, vous asseurant, monsieur, que si ceste-cy ne vous courige, je ne sçay si une seconde fois je vous pourrois retirer du dangier, comme j'ai faict. Je vous suplie de penser qu'il n'est plus grand desespoir que l'amour, et, si je n'eusse eu Dieu devant les œilz, je n'eusse point enduré ce que j'ay faict. » Le mary, bien ayse d'en eschapper à si bon compte, luy promist jamais ne luy donner occasion de se tormenter pour luy, ce que très voluntiers la dame creut ; et, du consentement du mary, chassa dehors ce qu'il luy desplaisoit. Et depuis ceste heure-là, vesquirent ensemble en si grande amitié, que mesmes les faultes passées, par le bien qui en estoit advenu, leur estoient augmentation de contentement.

« Je vous suplie, mes dames, si Dieu vous donne de telz marys, que vous ne desesperiez point jusques ad ce que vous ayez longuement essaié tous les moiens pour les reduire, car il y a vingt quatre heures au jour, esquelles l'homme peult changer d'oppinion ; et une femme se doibt tenir plus heureuse d'avoir gaingné son marry par patience et longue attente, que si la fortune et les parens luy en donnoient ung plus parfaict. — Voila, dist Oisille, ung exemple qui doibt servir à toutes les femmes mariées. — Il prendra cest exemple, qui vouldra, dist Parlamente ; mais, quant à moy, il ne me seroit possible d'avoir si longue patience, car, combien que en tous estatz patience soit une belle vertu, j'ay oppinion que en maryage elle ameine enfin une inimitié, pour ce que, en souffrant injure de son semblable, on est contrainct de s'en separer le plus que l'on peult, et, de ceste estrangeté-là, vient ung despris de la faulte du desloyal ; et, en ce despris, peu à

don à sainct François et à sa religion, en sorte que le cordelier cryoit d'un cousté misericorde au boucher, et le boucher, à luy, d'aultre, tant que les ungs et les aultres furent ung quart d'heure sans se povoir asseurer. A la fin le beau père, congnoissant que le boucher ne luy voloit point de mal, luy compta la cause pourquoy il s'estoit caché en ce tect, dont leur paour tourna incontinant en ris, sinon que le pauvre cordelier, qui avoit mal en la jambe, ne se povoit resjouyr. Mais le boucher le mena en sa maison où il le feit très bien panser. Son compaignon, qui l'avoit laissé au besoing, courut toute la nuict tant, que au matin il vint en la maison du seigneur de Fors, où il se plaingnoit de ce boucher, lequel il soupsonnoit d'avoir tué son compaignon, veu qu'il n'estoit point venu après luy. Ledict seigneur de Fors envoia incontinant au lieu de Grip, pour en sçavoir la verité, laquelle sceue ne se trouva point matiere de pleurer, mais ne faillyt à le racompter à sa maistresse, madame la duchesse d'Angoulesme, mère du Roy Françoys, premier de ce nom.

« Voyla, mes dames, comment il ne faut pas bien escouter le secret là où on n'est point appelé, et entendre mal les parolles d'aultruy. — Ne sçavois-je pas bien, dist Simontault, que Nomerfide ne nous feroit point pleurer, mais bien fort rire; en quoy il me semble que chascun de nous s'est bien acquicté. Et qu'est-ce à dire, dist Oisille, que nous sommes plus enclins à rire d'une follye, que d'une chose saigement faicte? — Pour ce, dist Hircan, qu'elle nous est plus agreable, d'autant qu'elle est plus semblable à nostre nature, qui de soy n'est jamais saige; et chascun prend plaisir à son semblable; les folz, aux follyes, et les saiges à la prudence. Je croys, dist-il, qu'il n'y a ne saiges ne folz, qui se sceussent garder de rire de ceste histoire. — Il y en a, dist Geburon, qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience, que, pour choses que sceussent oyr, on ne les sçauroit faire rire, car ilz ont une joye en leurs cueurs et ung contentement si moderé, que nul accident ne les peult muer. — Où

sont ceulx-là ? dit Hircan. — Les philosophes du temps passé, respondit Geburon, dont la tristesse et la joye est quasi point sentie; au moins, n'en monstroient-ilz nul semblant, tant ils estimoient grand vertu se vaincre eulx-mesmes et leur passion. Et je trouve aussy bon, comme ilz font, de vaincre une passion vicieuse; mais, d'une passion naturelle qui ne tend à nul mal, ceste victoire-là me semble inutile. — Si est-ce, dist Geburon, que les anciens estimoient ceste vertu grande. — Il n'est pas dict aussy, respondit Saffredent, qu'ilz fussent tous saiges, mais y en avoit plus d'apparence de sens et de vertu, qu'il n'y avoit d'effect. — Toutesfois, vous verrez qu'ilz reprennent toutes choses mauvaises, dist Geburon, et mesmes Diogenes marche sur le lict de Platon qui estoit trop curieux[1] à son gré, pour monstrer qu'il desprisoit et voulloit mectre soubz le pied la vaine gloire et convoytise de Platon, en disant : « Je conculque et desprise l'orgueil de Platon. » — Mais vous ne dictes pas tout, dist Saffredent, car Platon luy respondit que c'estoit par ung aultre orgueil. — A dire la verité, dist Parlamente, il est impossible que la victoire de nous-mesmes se face par nous-mesmes, sans ung merveilleux orgueil qui est le vice que chacun doibt le plus craindre, car il s'engendre de la mort et ruyne de toutes les aultres vertuz. — Ne vous ay-je pas leu au matin, dist Oisille, que ceulx qui ont cuydé estre plus saiges que les aultres hommes, et qui, par une lumiere de raison, sont venuz jusques à congnoistre ung Dieu createur de toutes choses, toutesfois, pour s'attribuer ceste gloire et non à Celluy dont elle venoit, estimans par leur labeur avoir gaingné ce sçavoir, ont esté faictz non seullement plus ignorans et desraisonnables que les aultres hommes, mais que les bestes brutes. Car, ayans erré en leurs esperitz, s'attribuans ce que à Dieu seul appartient, ont monstré leurs erreurs par le desordre de leurs corps, oblians et pervertissans l'ordre de leur sexe, comme sainct Pol aujourd'huy nous monstre en l'epistre qu'il escripvoit aux Romains. — Il n'y a nul de nous, dist Parlamente, qui, par ceste epis-

1. C'est-à-dire : Curieux des secrets de la nature.

tre, ne confesse que tous les pechez exterieurs ne sont que les fruictz de l'infelicité interieure, laquelle plus est couverte de vertu et de miracles, plus est dangereuse à arracher. — Entre nous hommes, dist Hircan, sommes plus près de nostre salut, que vous aultres, car, ne dissimulans point noz fruictz, congnoissons facillement nostre racine; mais, vous qui ne les osez mectre dehors et qui faictes tant de belles œuvres apparantes, à grand peyne congnoistrez-vous ceste racine d'orgueil, qui croist soubz si belle couverture. — Je vous confesse, dist Longarine, que, si la parolle de Dieu ne nous monstre, par la foy, la lepre d'infidelité cachée en nostre cueur, Dieu nous faict grande grace, quand nous tresbuchons en quelque offense visible, par laquelle nostre peste couverte se puisse clairement veoir. Et bien heureux sont ceulx que la foy a tant humilliez, qu'ilz n'ont point besoing d'experimenter leur nature pecheresse, par les effectz du dehors! — Mais regardons, dist Simontault, de là où nous sommes venuz : en partant d'une très grande follye, nous sommes tombez en la philosophie et theologie. Laissons ces disputes à ceulx qui sçavent mieulx resver que nous, et sçachons de Nomerfide, à qui elle donne sa voix. — Je la donne, dist-elle, à Hircan, mais je luy recommande l'honneur des dames. — Vous ne le povez dire en meilleur endroict, dist Hircan, car l'histoire que j'ay apprestée est toute telle qu'il la fault pour vous obeir; si est-ce que, par cela, je vous apprendray à confesser que la nature des femmes et des hommes est de soy encline à tout vice, si elle n'est preservée de Celluy à qui l'honneur de toute victoire doibt estre rendu; et, pour vous abattre l'audace que vous prenez, quand on en dist à vostre honneur, je vous en diray une aultre, une tres veritable. »

TRENTE CINQUIESME NOUVELLE.

L'oppinion d'une dame de Pampelune, qui, cuydant l'amour spirituelle n'estre point dangereuse, s'estoist efforcée d'entrer en la bonne grace d'ung cordelier, fut tellement vaincue par la prudence de son mary, qui, sans luy declairer qu'il entendist rien de son affaire, luy feit mortellement hayr ce que plus elle avoit aymé, et s'adonna entierement à son mary.

En la ville de Pampelune, y avoit une dame estimée, belle et vertueuse, et la plus chaste et devote qui fust au pays. Elle aymoit son mary et luy obeissoit si bien, que entierenent il se confioit en elle. Ceste dame frequentoit incessamment le service divin et les sermons, et persuadoit son mary et ses enfans à y demeurer comme elle. Laquelle, estant en l'aage de trente ans, que les femmes ont accoustumé de quicter le nom de belles pour estre nommées saiges, en ung premier jour de caresme, alla à l'eglise prendre la memoire de la mort, où elle trouva le sermon que commençoit ung cordelier, tenu de tout le peuple ung sainct homme, pour sa très grande austerité et bonté de vie, qui le rendoit maigre et pasle, mais non tant, qu'il ne fust ung des beaulx hommes du monde. La dame escouta devotement son sermon, ayant les œilz fermes à regarder ceste venerable personne, et l'oreille et l'esperit prestz à l'escouter. Parquoy, la doulceur de ses parolles penetra les oreilles de la dicte dame jusques au cueur, et la beaulté et grace de son visaige passa par les œilz et blessa si fort l'esperit de la dame, qu'elle fut comme une personne ravie. Après le sermon, regarda soigneusement où le prescheur diroit la messe; et là assista et print les cendres de sa main, qui estoit aussy belle et blanche que dame la sçauroit avoir. Ce que regarda plus la devote, que la cendre qu'il luy bailloit. Croyant asseurement que ung tel amour spirituel et quelques plaisirs qu'elle en sentoit n'eussent sceu blesser sa

les arrestz de la rigueur de sa justice. Et qui se cuyde saige est fol devant Dieu. Mais, pour finer nostre sermon, à qui donnera sa voix Longarine? — Je la donne, dist-elle, à Saffredent. — J'espere doncques, dist Saffredent, vous monstrer, par exemple, que Dieu ne favorise pas aux amoureux, car, nonobstant, mes dames, qu'il ait esté dict parcydevant que le vice est commun aux femmes et aux hommes, si est-ce que l'invention d'une finesse sera trouvée plus promptement et subtilement d'une femme que d'ung homme, et je vous en diray ung exemple. »

TRENTE NEUFVIESME NOUVELLE.

Le seigneur de Grignaulx delivra sa maison d'un esperit qui avoit tant tormenté sa femme, qu'elle s'en estoit absentée l'espace de deux ans.

Ung seigneur de Grignaulx, qui estoit chevalier d'honneur à la Royne de France Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison, dont il avoit esté absent plus de deux ans, trouva sa femme en une aultre terre, là auprès; et, se enquerant de l'occasion, luy dist qu'il revenoit ung esperit en sa maison, qui les tormentoit tant, que nul n'y povoit demorer. Monsieur de Grignaulx, qui ne croyoit point en bourdes, luy dist que quand ce seroit le diable mesmes, qu'il ne le craingnoit; et emmena sa femme en sa maison. La nuict, feit allumer forces chandelles pour veoir plus clairement cest esperit. Et, après avoir veillé longuement sans rien oyr, s'endormyt; mais, incontinant, fut resveillé par ung grand soufflet qu'on luy donna sur la joue, et ouyt une voix cryant : *Brenigue*, *Brenigue*, laquelle avait esté sa grand mere. Lors appela sa femme, qui couchoit auprès d'eulx, pour allumer de la chandelle, parce qu'elles estoient toutes estainctes, mais elle ne s'osa

mulla sa collere, et, pour congnoistre du tout l'intention de sa femme, va faire une response, comme si le prescheur la mercioit de sa bonne volunté, lui declairant qu'il n'en avait moins de son cousté. Le paige[1], ayant juré à son maistre de mener saigement cest affaire, alla porter à sa maistresse la lectre contrefaicte, qui en eut telle joye que son mary s'apparceut bien qu'elle avoit changé son visaige, car, en lieu d'enmagrir, pour le jeusne du karesme, elle estoit plus belle et plus fresche que à karesme prenant.

Desja estoit la my karesme que la dame ne laissa, ne pour Passion ne pour Sepmaine saincte, sa maniere accoustumée de mander par lectres au prescheur sa furieuse fantaisye. Et luy sembloit, quand le prescheur tournoit les œilz du cousté où elle estoit, ou qu'il parloit de l'amour de Dieu, que tout estoit pour l'amour d'elle; et, tant que ses œilz povoient monstrer ce qu'elle pensoit, elle ne les espargnoit pas. Le mary ne failloit point à luy faire pareille response. Après Pasques, il luy rescripvit, au nom du prescheur, qui la prioit luy enseigner le moyen qu'il la peust veoir secrettement. Elle, à qui l'heure tardoit, conseilla à son mary d'aller visiter quelques terres, qu'ilz avoient dehors; ce qu'il luy promist, et demeura caché en la maison d'ung sien amy. La dame ne faillyt point d'escripre au prescheur, qu'il estoit heure de la venir veoir, parce que son mary estoit dehors. Le gentil homme, vollant experimenter jusques au bout le cueur de sa femme, s'en alla au prescheur, le priant pour l'amour de Dieu luy voulloir prester son habit. Le prescheur, qui estoit homme de bien, luy dist que leur reigle le deffendoit, et que pour riens ne le presteroit pour servir en masques. Le gentil homme l'asseura qu'il n'en volloit point abuser et que c'estoit pour chose necessaire à son bien et salut. Le cordelier, qui le congnoissoit homme de bien et devot, luy presta; et, avecq cest habit qui couvroit tout le visaige, en sorte que l'on ne povoit voir les œilz, print le gentil homme une fausse barbe et ung faulx nez semblables à ceulx du prescheur; aussy, avecq du liege en ses souliers,

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le paige ayant monstré à son maistre le moien de mener ceste affaire.*

luy servyt beaucoup. — Toutesfois, dist Ennasuitte, la chamberiere vesquit long temps, par sa finesse, à son ayse. — C'est ung ayse bien malheureux, dist Oisille, quand il est fondé sur peché, et prent fin par honte et pugnition. — Il est vray, ma dame, dist Ennasuitte, mais beaucoup de gens ont de la douleur et de la peyne pour vivre justement, qui n'ont pas le sens d'avoir en leur vie tant de plaisir que ceulx icy. — Si suys-je de ceste oppinion, dist Oisille, qu'il n'y a nul parfaict plaisir, si la conscience n'est en repos. — Comment? dist Simontault: l'Italien veult maintenir que tant plus le peché est grand, de tant plus il est plaisant. — Vrayement, celluy qui a inventé ce propos, dist Oisille, est luy-mesmes vray diable; parquoy laissons-le là, et sçachons à qui Saffredent donnera sa voix. — A qui? dist-il. Il n'y a plus que Parlamente à tenir son ranc, mais, quand il y en auroit un cent d'aultres, je luy donnerois tousjours ma voix d'estre celle de qui nous debvons aprendre. — Or, puisque je suis pour mectre fin à la Journée, dist Parlamente, et que je vous promeiz hier de vous dire l'occasion pourquoy le pere de Rolandine feit faire le chasteau où il la tint si longtemps prisonniere, je la voys doncques racompter. »

QUARANTIESME NOUVELLE.

La seur du comte de Jossebelin, après avoir espousé, au desc[eu] de son frere, un gentil jeune homme qu'il feit tuer, combi[en] qu'il se l'eut souvent souhaité pour beau frere, s'il eust esté [de] mesme maison qu'elle, en grand patience et austerité de v[ie] usa le reste de ses jours en ung ermitage.

Ce seigneur, pere de Rolandine, qui s'appeloit le com[te] de Jossebelin, eut plusieurs seurs, dont les unes fure[nt] maryées bien richement, les aultres religieuses; et une q[ui]

demeura en sa maison, sans estre maryée, plus belle sans comparaison que toutes les aultres, laquelle aymoit tant son frere, que luy n'avoit femme ny enfans qu'il preferast à elle. Aussy, fut demandée en maryage de beaucoup de bons lieux; mais, de paour de l'esloingner et par trop aymer son argent, n'y voulut jamais entendre; qui fut la cause dont elle passa grande partie de son aage sans estre maryée, vivant tres honestement en la maison de son frere, où il y avoit ung jeune et beau gentil homme, nourry dès son enfance en la dicte maison, lequel creut en sa croissance tant en beaulté et vertu, qu'il gouvernoit son maistre tout paisiblement, tellement que, quand il mandoit quelque chose à sa seur, estoit toujours par cestuy-là. Et luy donna tant d'auctorité et de privaulté, l'envoyant soir et matin devers sa seur, que, à la longue frequentation, s'engendra une grande amitié entre eulx. Mais, craingnant le gentil homme sa vie[1] s'il offensoit son maistre, et la damoiselle, son honneur, ne prindrent en leur amitié aultre contantement que de la parolle, jusques ad ce que le seigneur de Jossebin dist souvent à sa seur qu'il vouldroit qu'il luy eust cousté beaucoup et que ce gentil homme eust esté de maison de mesme elle, car il n'avoit jamais veu homme qu'il aymast tant pour son beau frere, que luy. Il luy redist tant de foys ces propos, que, les ayans debattuz avecq le gentil homme, estimerent que, s'ilz se maryoient ensemble, on leur pardonneroit aisement. Et Amour, qui croit voluntiers ce qu'il veult, leur feit entendre qu'il ne leur en pourroit que bien venir; et, sur ceste esperance, conclurent et perfeirent le maryage, sans que personne en sceut rien que un prebstre et quelques femmes.

Et, apres avoir vescu quelques années au plaisir que homme et femme mariez peuvent prendre ensemble, comme l'ung des plus beaux couples qui fut en la chrestienté et de la plus grande et parfaicte amitié, Fortune, envyeuse de veoir deux personnes si à leurs ayses, ne les y voulut souffrir, mais leur suscita ung ennemy, qui, espiant ceste damoiselle, apparceut sa grande felicité,

1. C'est-à-dire *pour sa vie*.

ignorant toutesfoys le maryage. Et vint dire au seigneur de Jossebelin, que le gentil homme, auquel il se fyoit tant, alloit trop souvent en la chambre de sa seur, et aux heures où les hommes ne doibvent entrer. Ce qui ne fut creu pour la premiere foys, de la fiance qu'il avoit à sa seur et au gentil homme. Mais l'aultre rechargea tant de foys, comme celluy qui aymoit l'honneur de la maison, qu'on y meist ung guet tel, que les pauvres gens, qui n'y pensoient en nul mal, furent surprins; car, ung soir, que le seigneur de Jossebelin fut adverty que le gentil homme estoit chez sa seur, s'y en alla incontinant, et trova les deux pauvres aveuglez d'amour couchez ensemble. Dont le despit luy osta la parolle, et, en ostant son espée, courut après le gentil homme pour le tuer. Mais luy, qui estoit aysé de sa personne, s'enfuyt tout en chemise, et, ne povant eschapper par la porte, se gecta par une fenestre dedans ung jardin. La pauvre damoiselle, tout en chemise, se gecta à genoulx devant son frere et luy dist : « Monsieur, saulvez la vie de mon mary, car je l'ay espousé; et, s'il y a offense, n'en pugnissez que moy, parce que ce qu'il en a faict a esté à ma requeste. » Le frere, oultré de courroux, ne luy respond, sinon : « Quand il seroit vostre mary cent mille foys, si le pugniray-je comme un meschant serviteur qui m'a trompé. » En disant cela, se mist à la fenestre et cria tout hault que l'on le tuast, ce qui fut promptement executé par son commandement et devant les oeilz de luy et de sa seur. Laquelle, voiant ce piteux spectacle auquel nulle priere n'avoit seu remedier, parla à son frere : « Je n'ay ne pere ne mere, et suys en tel aage, que je me puis maryer à ma volunté ; j'ay choisy celluy que maintesfoys vous m'avez dict que vouldriez que j'eusse espousé. Et, pour avoir faict par vostre conseil ce que je puis selon la loy faire sans vous, vous avez faict mourir l'homme du monde que vous avez le mieulx aymé! Or, puisque ainsy est que ma priere ne l'a peu garantir de la mort, je vous suplie, pour toute l'amitié que vous m'avez jamais porté, me faire, en ceste mesme heure, compaigne de sa mort, comme j'ai esté de toutes ses fortunes. Par ce moien, en satisfaisant à vostre cruelle et injuste collere, vous mectrez en repos le corps

et l'ame de celle qui ne veult ny ne peult vivre sans luy. » Le frere, nonobstant qu'il fust esmeu jusques à perdre la raison, si eut-il tant de pitié de sa seur, que, sans luy accorder ne nier sa requeste, la laissa. Et, après qu'il eut bien consideré ce qu'il avoit foict et entendu que le gentil homme avoit espousé sa seur, eust bien voulu n'avoir point commis ung tel crime. Si est-ce que la craincte qu'il eut que sa seur en demandast justice ou vengeance, luy feit faire ung chasteau au milieu d'une forest, auquel il la meist; et deffendit que aulcun ne parlast à elle.

Après quelque temps, pour satisfaire à sa conscience, essaya de la regaingner et luy feit parler de maryage, mais elle luy manda qu'il luy en avoit donné ung si mauvais desjeuner, qu'elle ne voulloit plus soupper de telle viande; et qu'elle esperoit vivre de telle sorte, qu'il ne seroit point l'homicide du second mary; car à peyne penseroit-elle qu'il pardonnast à ung aultre, d'avoir faict ung si meschant tour à l'homme du monde qu'il aymoit le mieulx. Et que, nonobstant qu'elle fust faible et impuissante pour s'en venger, qu'elle esperoit en Celluy qui estoit vray juge et qui ne laisse mal aulcun impugny, avecq l'amour duquel seul elle voulloit user le demorant de sa vie en en son hermitage. Ce qu'elle feyt, car, jusques à la mort, elle n'en bougea, vivant en telle patience et austerité, que après sa mort chascun y couroit comme à une sainte. Et, depuis qu'elle fut trespassée, la maison de son frere alloit tellement en ruyne, que de six filz qu'il avoit n'en demeura ung seul et morurent tous fort miserablement; et, à la fin, l'heritage demoura, comme vous avez oy en l'aultre compte, à sa fille Rolandine, laquelle avoit succedé à la prison faicte pour sa tante.

« Je prie à Dieu, mesdames, que cest exemple vous soit si profitable, que nul de vous ait envie de soy maryer, pour son plaisir, sans le consentement de ceulx à qui on doibt porter obeissance; car maryage est ung estat de si longue durée, qu'il ne doibt estre commencé legierement ne sans l'oppinion de noz meilleurs amys et parens. Encore ne le peult-on si bien faire, qu'il n'y ait pour le moins autant de peyne que de plaisir. — En bonne foy, dist Oi-

sille, quand il n'y auroit point de Dieu ne loy pour aprendre les filles à estre saiges, cest exemple est suffisant pour leur donner plus de reverence à leurs parens, que de s'adresser à se maryer à leur volunté. — Si est-ce, madame, dist Nomerfide, que qui a ung bon jour en l'an, n'est pas toute sa vie malheureux. Elle eut le plaisir de voir et de parler longuement à celluy qu'elle aymoit plus qu'elle-mesmes; et puis, en eut la joissance par maryage, sans scrupule de conscience. J'estime ce contantement si grand, qu'il me semble qu'il passe l'ennuy qu'elle porta. — Vous voulez doncques dire, dist Saffredent, que les femmes ont plus de plaisir de coucher avecq ung mary, que de desplaisir de le veoir tuer devant leurs oeilz? — Ce n'est pas mon intention, dist Nomerfide, car je parlerois contre l'experience que j'ay des femmes, mais je entends que ung plaisir non accoustumé, comme d'espouser l'homme du monde que l'on ayme le mieulx, doibt estre plus grand, que de le perdre par mort, qui est chose commune. — Ouy, dist Geburon, par mort naturelle, mais ceste-cy estoit trop cruelle, car je trouve bien estrange, veu que le seigneur n'estoit son pere ny son mary, mais seullement son frere, et qu'elle estoit en l'aage que les lois permectent aux filles d'eulx maryer à leur volunté, comme il osa exercer une telle cruaulté. — Je ne le trouve point estrange, dist Hircan, car il ne tua point sa seur, qu'il aymoit tant et sur qui il n'avoit point de justice, mais se print au gentil homme, lequel il avoit nourry comme filz et aymé comme frere; et, après l'avoir honoré et enrichy à son service, pourchassa le maryage de sa seur, chose qui en rien ne luy apartenoit. — Aussy, dist Nomerfide, le plaisir n'est pas commun ny accoustumé que une femme de si grande maison espouse un gentil homme serviteur par amour. Si la mort est estrange, le plaisir aussy est nouveau et d'autant plus grand qu'il a pour son contraire l'oppinion de tous les saiges hommes, et pour son ayde le contantement d'un cueur plain d'amour et le repos de l'ame, veu que Dieu n'y est point offensé. Et quant à la mort, que vous dictes cruelle, il me semble que, puis qu'elle est necessaire, que la plus briefve est la meilleure, car on sçait bien que ce passaige est indubi-

table; mais je tiens heureux ceulx qui ne demeurent point longuement aux faulxbourgs, et qui de la felicité qui se peult seulle nommer en ce monde *felicité*, volent soubdain à celle qui est eternelle. — Qu'appellez-vous les faulxbourgs de la mort? dist Simontault. — Ceulx qui ont beaucoup de tribulations en l'esperit, respondit Nomerfide; ceulx aussi qui ont esté longuement malades, et qui, par extremité de douleur corporelle ou spirituelle, sont venuz à despriser la mort et trover son heure trop tardive; je dis que ceulx-là ont passé par les faulxbourgs et vous diront les hostelleries où ilz ont plus cryé que reposé. Ceste dame ne povoit faillir de perdre son mary par mort, mais elle a esté exempte, par la collere de son frere, de veoir son mary longuement malade ou fasché. Et, elle, convertissant l'ayse qu'elle avoit avecq lui au service de Nostre Seigneur, se povoit dire bien heureuse. — Ne faictes-vous point cas de la honte qu'elle receut, dist Longarine, et de sa prison? — J'estime, dist Nomerfide, que la personne qui ayme parfaictement d'un amour joinct au commandement de son Dieu, ne congnoist honte ny deshonneur, sinon quand elle default ou diminue de la perfection de son amour. Car la gloire de bien aymer ne congnoist nulle honte; et, quant à la prison de son corps, je croy que, pour la liberté de son cueur, qui estoit joinct à Dieu et à son mary, ne la sentoit point, mais estimoit la solitude très grande liberté; car qui ne peult veoir ce qu'il ayme n'a nul plus grand bien que d'y penser incessamment; et la prison n'est jamais estroicte où la pensée se peult pourmener à son ayse. — Il n'est rien plus vray que ce que dist Nomerfide, dist Simontault, mais celluy qui par fureur feit ceste separation se debvoit dire malheureux, car il offensoit Dieu, l'amour et l'honneur. — En bonne foy, dist Geburon, je m'esbahys des differentes amours des femmes, et voy bien que celles qui en ont plus d'amour ont plus de vertu, mais celles qui en ont moins, se voulans faindre vertueuses, le dissimullent. — Il est vray, dist Parlamente, que le cueur honneste envers Dieu et les hommes, ayme plus fort que celluy qui est vitieux, et ne crainct point que l'on voye le fonds de son intention. — J'ay tousjours oy dire, dist Simontault, que les hommes ne doib-

vent point estre reprins de pourchasser les femmes, car Dieu a mis au cueur de l'homme l'amour et la hardiesse pour demander, et en celluy de la femme la craincte et la chasteté pour refuser. Si l'homme, ayant usé des puissances qui luy sont données, a esté pugny, on luy faict tort. — Mais c'est grand cas, dist Longarine, de l'avoir longuement loué à sa seur; et me semble que ce soit follye ou cruaulté à celluy qui garde une fontaine, de louer la beaulté de son eaue à ung qui languyt de soif en la regardant, et puis le tuer, quand il en veult en prendre. — Pour vray, dist Parlamente, le frere fut occasion d'alumer le feu par si doulces parolles, qu'il ne debvoit point l'estaindre à coups d'espée. — Je m'esbahys, dist Saffredent, pourquoy l'on trouve mauvais que ung simple gentil homme, ne usant d'aultre force que de service et non de suppositions, vienne à espouser une femme de grande maison, veu que les saiges philosophes tiennent que le moindre homme de tous vault mieulx que la plus grande et vertueuse femme qui soit? — Pour ce, dist Dagoucin, que pour entretenir la chose publicque en paix, l'on ne regarde que les degrez des maisons, les aages des personnes et les ordonnances des loix, sans peser l'amour et les vertuz des hommes, affin de ne confondre point la monarchie. Et de là vient que les maryages qui sont faictz entre pareils et selon le jugement des parens et des hommes, sont bien souvent si differens de cueur, de complexions et de conditions, que, en lieu de prendre ung estat pour mener à salut, ilz entrent aux faulxbourgs d'enfer. — Aussy, en a-l'on bien veu, dist Geburon, qui se sont prins par amour, ayant les cueurs, les conditions et complexions semblables, sans regarder à la difference des maisons et de lignaige, qui n'ont pas laissé de s'en repentir; car ceste grande amitié indiscrete tourne souvent à jalousie et en fureur. — Il me semble, dist Parlamente, que ne l'une ne l'aultre n'est louable, mais que les personnes qui se submectent à la volunté de Dieu ne regardent ny à la gloire, ni à l'avarice, ny à la volupté, mais, par une amour vertueuse et du consentement des parens, desirent de vivre en l'estat de maryage, comme Dieu et Nature l'ordonnent. Et combien que nul estat n'est sans tribulation,

si ay-je veu ceulx-là vivre sans repentance; et nous ne sommes pas si malheureux en ceste compaignie, que nul de tous les maryez ne soit de ce nombre-là. » — Hircan, Geburon, Simontault et Saffredent jurerent qu'ilz s'estoient maryez en pareille intention et que jamais ilz ne s'en estoient repentiz; mais quoy qu'il en fust de la verité, celles à qui il touchoit en furent si contantes, que, ne povans oyr ung meilleur propos à leur gré, se leverent pour en aller rendre graces à Dieu où les religieux estoient prests à dire vespres. Le service finy, s'en allerent soupper, non sans plusieurs propos de leurs maryages, qui dura encores tout du long du soir, racomptans les fortunes qu'ilz avoient eues durant le pourchas du maryage de leurs femmes. Mais, parce que l'ung rompoit la parolle de l'aultre, l'on ne peut retenir les comptes du long, qui n'eussent esté moins plaisans à escripre que ceulx qu'ilz disoient dans le pré. Ilz y prindrent si grand plaisir et se amuserent tant, que l'heure du coucher fut plus tost venue, qu'ilz ne s'en apparceurent. La dame Oisille departyt la compaignie, qui s'en alla coucher si joyeulsement, que je pense que ceulx qui estoient maryez ne dormirent pas plus longtemps que les aultres, racomptans leurs amitiez passées et desmonstrans la presente. Ainsy se passa doulcement la nuyct jusques au matin. »

CINQUIESME JOURNÉE

EN LA CINQUIESME JOURNÉE, ON DEVISE DE LA VERTU DES FILLES ET FEMMES QUI ONT EU LEUR HONNEUR EN PLUS GRANDE RECOMMANDATION QUE LEUR PLAISIR; DE CELLES AUSSI QUI ONT FAIT LE CONTRAIRE, ET DE LA SIMPLICITÉ DE QUELQUES AULTRES.

PROLOGUE.

Quand le matin fut venu, ma dame Oisille leur prepara ung desjeuner spirituel d'un si très bon goust, qu'il estoit suffisant pour fortifier le corps et l'esperit; où toute la compaignie fut fort attentive, en sorte qu'il leur sembloit bien jamais n'avoir oy sermon qui leur proffitast tant. Et, quand ilz ouyrent sonner le dernier coup de la messe, s'alerent exercer à la contemplation des sainctz propos qu'ilz avoient entenduz. Après la messe oïe et s'estre ung peu pourmenez, se meirent à table, promectans la Journée presente debvoir estre aussi belle que nulle des passées. Et Saffredent leur dist qu'il vouldroit que le pont demorast encores ung moys à faire, pour le plaisir qu'il prenoit à la bonne chiere qu'ilz faisoient; mais l'abbé de ceans y faisait faire bonne diligence, car ce n'estoit pas sa consolation de vivre entre tant de gens de bien, en la presence desquelz n'osait faire venir ses pelerines accoustumées. Et, quand ilz se furent reposez quelque temps après disné, retournerent à leur passe temps accoustumé. Après que chascun eut prins son siege au pré, demanderent à Parlamente à qui elle donnoit sa voix. « Il me semble, dist-elle, que Saffredent sçaura bien commencer ceste Journée, car je luy voy le visaige qui n'a point d'envye de nous faire plorer. —

louer ung homme vertueux, il ne fault point donner de gloire à une seulle vertu, qu'il faille la faire servir de manteau à couvrir ung très grand vice; mais celluy est louable, qui, pour l'amour de la vertu seulle, faict œuvre vertueuse, comme j'espere vous faire veoir par la patience de vertu d'une dame, qui ne serchoit aultre fin en toute sa bonne œuvre, que l'honneur de Dieu et le salut de son mary. »

TRENTE SEPTIESME NOUVELLE [1]

Madame de Loué, par sa grand'patience et longue attente, gaingna si bien son mary, qu'elle le retira de sa mauvaise vie, et vescurent depuis en plus grande amitié qu'auparavant.

Il y avoit une dame en la maison de Loué, tant saige et vertueuse qu'elle estoit aymée et estimée de tous ses voisins. Son mary, comme il debvoit, se fioit en elle de tous ses affaires, qu'elle conduisoit si saigement, que sa maison, par son moïen, devint une des plus riches maisons et des mieulx meublées qui fust au pays d'Anjou ne de Touraine. Ayant vescu ainsy longuement avecq son mary, duquel elle porta plusieurs beaulx enfans, la felicité, à laquelle succede tousjours son contraire, commencea à se diminuer, pource que son mary, trovant l'honneste repos insuportable, l'abandonna pour sercher son travail. Et print une coustume, que, aussy tost que sa femme estoit endormie, se levoit d'auprès d'elle et ne retournoit qu'il ne fust près du matin. La dame de Loué trova ceste façon de faire mauvaise, tellement que, en entrant en une grande jalousie, de laquelle ne voloit faire

1. Elle paraît tirée du *Livre du Chevalier de la Tour Landry, pour l'enseignement de ses filles.*

Le gardien sercha le plus creu digne qu'il eut de faire t office pour les grands biens qu'ilz recepvoient de la ma son d'Aiguemont et de celle de Fiennes, dont elle estoi Comme ceulx qui sur tous aultres religieux desiroiei gaingner la bonne estime et amitié des grandes maison envoyerent ung predicateur, le plus apparent de leu couvent; lequel, tout le long des advenz, feit très bie son debvoir; et avoit la Comtesse grand contantement d luy. La nuyct de Noël, que la comtesse voulloit recepvoi son Createur, feit venir son confesseur. Et, après s'estı confessée en une chappelle bien fermée, affin que la cor fession fust plus secrette, laissa le lieu à sa dame d'hor neur, laquelle, après soy estre confessée, envoya sa fill passer par les mains de ce bon confesseur. Et, aprè qu'elle eut tout dict ce qu'elle sçavoit, congneut le bea pere quelque chose de son secret; qui luy donna envye e hardiesse de luy bailler une penitence non accoustumée Et luy dist : « Ma fille, vos pechez sont si grands, que pour y satisfaire, je vous baille en penitence de porte ma corde sur vostre chair toute nue. » La fille, qui n luy voulloit desobeir, lui dist : « Baillez-la-moi, mon pere et je ne fauldrai de la porter. — Ma fille, dist le bea pere, il ne serait pas bon de vostre main; il fault que le miennes propres, dont vous debvez avoir l'absolution, l vous aient premierement ceincte; puis après, vous sere absoulte de tous vos pechez. » La fille, en plorant, res pond qu'elle n'en feroit rien. « Comment ! dist le confes seur, estes-vous une heretique, qui refusez les penitence selon que Dieu et nostre mere saincte Eglise l'ont or donné? — Je use de la confession, dist la fille, comm l'Eglise le commande, et veulx bien recepvoir l'absolutio et faire la penitence, mais je ne veulx point que vous mectiez les mains; car, en ceste sorte, je refuse vostr penitence. — Par ainsy, dist le confesseur, ne vous puis je donner l'absolution. » La damoiselle se leva de devan luy, ayant la conscience bien troublée, car elle estoit s jeune, qu'elle avoit paour d'avoir failly, au refuz qu'ell

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qu'elle avoit peur de fai lir au refuz qu'elle avait faict.*

avoyt faict au pere. Quand ce vint après la messe, que la comtesse d'Aiguemont reçut le *corpus Domini*, la dame d'honneur, voulant aller après, demanda à sa fille si elle estoit preste. La fille, en plorant, dist qu'elle n'estoit point confessée. « Et qu'avez-vous tant faict avecq ce prescheur? dist la mere. — Rien, dist la fille, car, refusant la penitence qu'il m'a baillée, m'a refusé aussi l'absolution. » La mere s'enquist saigement, et congneut l'estrange façon de penitence que le beau pere voulloit donner à sa fille; et, après l'avoir faict confesser à ung aultre, receurent toutes ensemble. Et, retournée la Comtesse de l'eglise, la dame d'honneur luy feit la plaincte du prescheur, dont elle fut bien marrye et estonnée, veue la bonne oppinion qu'elle avoit de luy. Mais son courroux ne la peut garder, qu'elle ne rist bien fort, veu la nouvelleté de la penitence. Si est-ce que le rire n'empescha pas aussy qu'elle ne le feit prendre et battre en sa cuisine, où à force de verges il confessa la verité. Et, après, elle l'envoya piedz et mains liez à son gardien, le priant que une aultre fois il baillast commission à plus gens de bien de prescher la parolle de Dieu.

« Regardez, mes dames, si en une maison si honorable ilz n'ont point de paour de declairer leurs follies, qu'ilz peuvent faire aux pauvres lieux où ordinairement ilz vont faire leurs questes, où les occasions leur sont presentées si facilles, que c'est miracle quand ilz eschappent sans scandalle. Qui me faict vous prier, mes dames, de tourner vostre mauvaise estime en compassion. Et pensez que celluy qui aveugle les cordeliers[2], n'espargne pas les dames, quand il le trouve à propos. — Vrayement, dist Oisille, voyla ung bien meschant cordelier! estre religieux, prestre et predicateur, et user de telle villenye, au jour de Noël, en l'eglise et soubz le manteau de confession, qui sont toutes circonstances qui aggravent le peché! — Il semble à vous oyr parler, dist Hircan, que les cordeliers

1. Sous-entendu, le *corpus Domini*.
2. Le mauvais esprit; le démon.

peu l'amour diminue, car, d'autant l'on ayme la chose, que l'on estime la valleur. — Mais il y a dangier, dist Ennasuitte, que la femme impatiente trouve ung mary furieux qui luy donnera douleur en lieu de patience. — Et que sçauroit faire ung mary, dist Parlamente, que ce qui a esté racompté en ceste histoire? — Quoi? dist Ennasuitte; battre très bien sa femme, la faire coucher en la couchette, et celle qu'il aymeroit, au grand lict[1]. — Je croy, dist Parlamente, que une femme de bien ne seroit point si marrie d'estre battue par collere, que d'estre desprisée pour une qui ne la vault pas; et, après avoir porté la peyne de la separation d'une telle amitié, ne sçauroit faire le mary chose dont elle se sceust plus soulcier. Et aussy, dit le compte, que la peyne qu'elle print à le retirer fut pour l'amour qu'elle avoit à ses enfans, ce que je croy. — Et trouvez-vous grand patience à elle, dist Nomerfide, d'aller mectre le feu soubz le lict où son mari dormoit? — Ouy, dist Longarine; car, quand elle veid la fumée, elle l'esveilla, et, par adventure, ce fut où elle feit plus de faulte, car, de telz marys que ceulx-lá, les cendres en seroient bonnes à faire la buée. — Vous estes cruelle, Longarine, ce dist Oisille, mais si n'avez-vous pas ainsy vescu avecq le vostre? — Non, dist Longarine, car, Dieu mercy, ne m'en a pas donné l'occasion, mais de le regreter toute ma vie, en lieu de m'en plaindre. — Et si vous eust esté tel, dist Normerfide, qu'eussiez-vous faict? — Je l'aimois tant, dist Longarine, que je croy que je l'eusse tué et me fusse tuée, car morir après telle vengeance m'eust esté chose plus agreable, que vivre loyaulment avecq un desloyal. — Ad ce que je voy, dist Hircan, vous n'aymez voz maryz que pour vous. S'ilz vous sont selon votre desir, vous les aymez biën, et, s'ilz vous font la moindre faulte du monde, ilz ont perdu le labeur de leur sepmaine pour un sabmedy. Par ainsy, voulez-vous estre maistresse: dont, quant à moy, j'en suys d'oppinion,

1. Ce passage démontre qu'il y avait autrefois dans les chambres à coucher des seigneurs un grand lict d'honneur pour les maîtres et un petit lict ou *couchette*. Ce dernier était habituellement destiné à la servante.

veillable, car si le foible en a victoire, il en a gloire de tout le monde. Pour congnoistre les personnes dont je veulx parler, il me semble que je ferais tort à la vertu que j'ai veu cachée soubz ung si pauvre vestement, que nul n'en tenoit compte, si je parlois de celle par laquelle ont esté faictz des actes si honnestes : qui me contrainct le vous racompter. »

QUARANTE DEUXIESME NOUVELLE[1].

Ung jeune prince meit son affection en une fille de laquelle, combien qu'elle fust de bas et pauvre lieu, ne peut jamais obtenir ce qu'il en avoit esperé, quelque poursuite qu'il en feit. Parquoy, le prince, congnoissant sa vertu et honnesteté, laissa son entreprinse, l'eut toute sa vie en bonne estime, et luy feit de grands biens, la maryant à ung sien serviteur.

En une des meilleures villes de Touraine, demouroit ung seigneur de grande et bonne maison, lequel y avoit esté nourry, de sa grande jeunesse. Des perfections, graces, beaulté et grandes vertuz de ce jeune prince, ne vous en diray aultre chose, sinon que en son temps ne trouva jamais son pareil. Estant en l'aage de quinze ans, il prenoit plus de plaisir à courir et chasser, que non pas regarder les belles dames. Ung jour, estant en une eglise, regarda une jeune fille, laquelle avoit aultresfois en son enfance esté nourrye au chasteau où il demouroit Et, après la mort de sa mere, son pere se remarya; parquoy, elle se retira en Poictou, avec son frere. Ceste fille, qui avoit nom Françoise, avoit une seur bastarde, que son pere aymoit tres fort; et la marya en ung sommelier d'eschansonnerie de ce jeune prince, dont elle tint aussy grand estat que nul de sa maison. Le pere vint à morir et laissa pour le partage de Françoise ce qu'il tenoit auprès de ceste

1. Il s'agit certainement de François d'Angoulême, plus tard François Ier, qui fut élevé en Touraine.

bonne ville : parquoy, après qu'il fut mort, elle se retira où estoit son bien. Et, à cause qu'elle estoit à maryer et jeune de seize ans, ne se voulloit tenir seulle en sa maison, mais se mist en pension chez sa seur la sommeliere. Le jeune prince, voiant ceste fille assez belle pour une claire brune, et d'une grace qui passoit celle de son estat, car elle sembloit mieulx gentil femme ou princesse, que bourgeoise, il la regarda longuement. Luy, qui jamais encores n'avoit aymé, sentyt en son cueur ung plaisir non accoustumé. Et quand il fut retourné en sa chambre, s'enquist de celle qu'il avoit vue en l'eglise, et recongneut que aultresfois en sa jeunesse estoit-elle allée au chasteau jouer aux poupines avecq sa seur[1], à laquelle il la feit recongnoistre. Sa seur l'envoya querir et luy feit fort bonne chiere, la pryant de la venir souvent veoir; ce qu'elle faisoit quand il y avoit quelques nopces ou assemblée, où le jeune prince la voyoit tant voluntiers qu'il pensa à l'aymer bien fort. Et, pour ce qu'il la congnoissoit de bas et pauvre lieu, espera recouvrer facillement ce qu'il en demandoit. Mais, n'aiant moien de parler à elle, luy envoya ung gentil homme de sa chambre, pour faire sa practique, auquel, elle, qui estoit saige, craingnant Dieu, dist qu'elle ne croyoit pas que son maistre, qui estoit si beau et honneste prince, se amusast à regarder une chose si layde qu'elle, veu que, au chasteau où il demouroit, il en avoit de si belles, qu'il ne falloit point en sercher par la ville, et qu'elle pensoit qu'il le disoit de luy-mesmes sans le commandement de son maistre. Quand le jeune prince entendit ceste response, amour, qui se attache plus fort où plus il trouve de resistance, luy faict plus chauldement qu'il n'avoit faict poursuivre son entreprinse. Et luy escripvit une lettre, la pryant voulloir entierement croyre ce que le gentil homme luy diroit. Elle, qui sçavoit très bien lire et escripre, leut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque priere que luy en feist le gentil homme, n'y voulust jamais respondre, disant qu'il n'appartenoit pas à si basse personne d'escripre à ung tel prince, mais

1. C'est Marguerite d'Angoulême, plus tard reine de Navarre.

qu'elle le suplioit ne la penser si sotte, qu'elle estimast qu'il eust une telle oppinion d'elle, que de lui porter tant d'amitié; et aussy, que, s'il pensoit, à cause de son pauvre estat, la cuyder avoir à son plaisir, il se trompoit, car elle n'avoit le cueur moins honneste que la plus grande princesse de la chrestienté, et n'estimoit tresor au monde au prix de l'honnesteté et de la conscience, le supliant ne la vouloir empescher de toute sa vie garder ce tresor, car, pour morir, elle ne changeroit d'oppinion. Le jeune prince ne trouva pas ceste response à son gré; toutesfois, l'en ayma-il très fort et ne faillyt de faire mectre tousjours son siege à l'eglise où elle alloit à la messe; et, durant le service, addressoit tousjours ses oeilz à ceste ymaige. Mais, quand elle l'apparceust, changea de lieu et alla en une aultre chappelle, non pour fuyr de le veoir, car elle n'eust pas prins plaisir à le regarder, mais elle craingnoit estre veue de luy, ne s'estimant digne d'en estre aymée par honneur ou par maryage, ne voullant aussy d'aultre part que ce fust par follye et plaisir. Et, quand elle veid que, en quelque lieu de l'eglise qu'elle se peut mectre, le prince se faisoit dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en ceste eglise-là, mais allait tous les jours à la plus esloingnée qu'elle povoit. Et quand quelques nopces allaient au chasteau, ne s'y plus voulloit retrouver, combien que la seur du prince l'envoyast querir souvent, s'excusant sur quelque maladie. Le prince, voïant qu'il ne povoit parler à elle, s'ayda de son sommelier et luy promist de grands biens s'il luy aydoit en ceste affaire; ce que le sommelier s'offrit voluntiers, tant pour plaire à son maistre, que pour le fruict qu'il en esperoit. Et, tous les jours, comptoit au prince ce qu'elle disoit ou faisoit, mais que surtout fuyoit les occasions qui luy estoient possibles de le veoir. Si est-ce que la grande envye qu'il avoit de parler à elle à son ayse luy feit sercher ung expedient. C'est que, ung jour, il alla mener ses grandz chevaulx, dont il commençoit bien à sçavoir le mestier, en une grande place de la ville, devant la maison de son sommelier, où Françoise demouroit. Et, après avoir faict maintes courses et saulx qu'elle povoit bien veoir, se laissa tumber de son cheval dedans une grand'fange, si mollement qu'il ne

se feit point de mal : si est-ce qu'il se plaingnit assez et demanda s'il y avoit point de logis pour changer ses habillemens. Chascun presentoit sa maison ; mais quelcun dist que celle du sommelier estoit la plus prochaine et la plus honneste ; aussy, fut-elle choisie sur toutes. Il trouva chambre bien accoustrée et se despouilla en chemise, car tous ses habillemens estoient souillez de la fange ; et se meist dedans ung lict. Et, quand il veid que chascun fut retiré pour aller querir ses habillemens, excepté le gentil homme, appela son hoste et son hostesse, et leur demanda où estoit Françoise. Ilz eurent bien à faire à la trouver, car, si tost qu'elle avoit veu ce jeune prince entrer en sa maison, s'en estoit allée cacher au plus secret lieu de leans. Toutesfois, sa seur la trouva, qui la pria ne craindre point venir parler à ung si honneste et vertueux prince. « Comment, ma seur, dist Françoise, vous que je tiens ma mere, me vouldriez-vous conseiller parler à ung jeune seigneur, duquel vous sçavez que je ne puis ignorer la volunté? » Mais sa seur luy feit tant de remonstrances et promesses de ne la laisser seulle, qu'elle alla avecq elle, portant un visaige si pasle et desfaict, qu'elle estoit plus pour engendrer pitié, que concupiscence. Le jeune prince, quand il la veid près du lict, il la print par la main, qu'elle avoit froide et tremblante, et luy dist : « Françoise, m'estimez-vous si mauvais homme, si estrange et cruel, que je menge les femmes en les regardant? Pourquoy avez-vous prins une si grande craincte de celluy qui ne serche que vostre honneur et advantaige? Vous sçavez que en tous lieux qu'il m'a esté possible, j'ai serché de vous veoir et parler à vous ; ce que je n'ai peu. Et, pour me faire plus de despit, avez fuy les lieux où j'avois accoustumé de vous veoir à la messe, affin que en tout je n'eusse non plus de contentement de la veue, que j'avois de la parolle. Mais tout cela ne vous a de rien servy, car je n'ay cessé que je ne soye venu icy par les moïens que vous avez peu veoir ; et me suis mis au hazard de me rompre le col, me laissant tumber voluntairement, pour avoir le contantement de parler à vous à mon ayse. Parquoy, je vous prye, Françoise, puisque j'ai acquis ce loisir icy avecq ung si grand labeur, qu'il ne soit point inutille, et que je puisse

lever. Incontinant sentyt le seigneur de Grignaulx qu'on luy ostoit la couverture de dessus luy; et ouyt ung grand bruict de tables, tresteaulx et escabelles, qui tumboient en la chambre, lequel dura jusques au jour. Et fut le seigneur de Grignaulx plus fasché de perdre son repos, que de paour de l'esperit, car jamais ne creut que ce fust ung esperit. La nuict ensuyvant, se delibera de prendre cest esperit. Et, ung peu après qu'il fut couché, feit semblant de ronfler très fort, et meit la main tout ouverte près de son visaige. Ainsy qu'il actendoit cet esperit, sentyt quelque chose approcher de luy ; parquoy ronfla plus fort qu'il n'avoit accoustumé. Dont l'esperit s'esprivoya si fort, qu'il luy bailla ung grand soufflet. Et tout à l'instant print ledit seigneur de Grignaulx la main de dessus son visage, cryant à sa femme : « Je tiens l'esperit. » Laquelle incontinant se leva et alluma de la chandelle, et troverent que c'estoit la chamberiere qui couchoit en leur chambre, laquelle, se mectant à genoulx, leur demanda pardon, et leur promist confesser verité, qui estoit que l'amour qu'elle avoit longuement portée à ung serviteur de ceans, luy avoit fait entreprendre ce beau mistere, pour chasser hors de la maison maistre et maitresse, afin que, eulx deux, qui en avoient toute la garde, eussent moien de faire grande chiere : ce qu'ilz faisoient, quand ilz estoient tous seulz. Monseigneur de Grignaulx, qui estoit homme assez rude, commanda qu'ilz fussent batuz en sorte qu'il leur souvint à jamais de l'esperit; ce qui fut faict, et puis chassez dehors. Et, par ce moien, fut delivrée la maison du torment des esperitz qui deux ans durant y avoient joué leur rolle.

« C'est chose esmerveillable, mes dames, de penser aux effectz de ce puissant dieu Amour, qui, ostant toute craincte aux femmes, leur aprend à faire toute peyne aux hommes pour parvenir à leur intention. Mais, autant que est vituperable l'intention de la chamberiere, le bon sens du maistre est louable, qui sçavoit tres bien que l'esperit s'en va et ne retourne plus. — Vrayement, dist Geburon, Amour ne favorisa pas à ceste heure le varlet et la chamberière; et confesse que le bon sens du maistre

en troverez assez en ceste ville, de plus belles que moy sans comparaison, qui ne vous donneront la peyne de les pryer tant. Arrestez-vous doncques à celles qui vous ferez plaisir en acheptant leur honneur, et ne travaillez plus celle qui vous ayme plus que soy-mesmes. Car, s'il falloit que vostre vie ou la mienne fust aujourd'huy demandée de Dieu, je me tiendrois bienheureuse d'offrir la mienne pour saulver la vostre, car ce n'est faulte d'amour qui me faict fuyr vostre presence, mais c'est plus tost pour en avoir trop à vostre conscience et à la mienne; car j'ay mon honneur plus cher que ma vie. Je demeureray, s'il vous plaist, Monseigneur, en vostre bonne grace, et prieray toute ma vie Dieu pour votre bonne prosperité et santé. Il est bien vray que cest honneur que vous me faictes me fera entre les gens de ma sorte mieulx estimer, car qui est l'homme de mon estat, après vous avoir veu, que je daignasse regarder? Par ainsy, demeurera mon cueur en liberté, sinon de l'obligation, où je veulx à jamais estre, de pryer Dieu pour vous, car aultre service ne vous puis-je jamais faire. » Le jeune prince, voïant ceste honneste response, combien qu'elle ne fust selon son desir, si ne la povoit moins estimer qu'elle estoit. Il feyt ce qu'il luy fut possible pour luy faire croyre qu'il n'aymeroit jamais femme qu'elle; mais elle estoit si saige, que une chose si desraisonnable ne povoit entrer en son entendement. Et, durant ces propos, combien que souvent on dist que ses habillemens estoient venuz du chasteau, avoit tant de plaisir et d'ayse, qu'il feit dire qu'il dormoit, jusques ad ce que l'heure du souppé fut venue, où il n'osoit faillir à sa mere, qui estoit une des plus saiges dames du monde. Ainsy s'en alla le jeune homme de la maison de son sommelier, estimant plus que jamais l'honnesteté de ceste fille. Il en parloit souvent au gentil homme qui couchoit en sa chambre, lequel, pensant que argent faisoit plus que amour, luy conseilla de faire offrir à ceste fille quelque honneste somme pour se condescendre à son voulloir. Le jeune prince, duquel la mere estoit le tresorier, n'avoit que peu d'argent pour ses menuz plaisirs, qu'il print avecq tout ce qu'il peut empruncter, et se *trouva* la somme de cinq cents escuz, qu'il envoia à ceste

demeura en sa maison, sans estre maryée, plus belle sans comparaison que toutes les aultres, laquelle aymoit tant son frere, que luy n'avoit femme ny enfans qu'il preferast à elle. Aussy, fut demandée en maryage de beaucoup de bons lieux; mais, de paour de l'esloingner et par trop aymer son argent, n'y voulut jamais entendre; qui fut la cause dont elle passa grande partie de son aage sans estre maryée, vivant tres honestement en la maison de son frere, où il y avoit ung jeune et beau gentil homme, nourry dès son enfance en la dicte maison, lequel creut en sa croissance tant en beaulté et vertu, qu'il gouvernoit son maistre tout paisiblement, tellement que, quand il mandoit quelque chose à sa seur, estoit toujours par cestuy-là. Et luy donna tant d'auctorité et de privaulté, l'envoyant soir et matin devers sa seur, que, à la longue frequentation, s'engendra une grande amitié entre eulx. Mais, craingnant le gentil homme sa vie[1] s'il offensoit son maistre, et la damoiselle, son honneur, ne prindrent en leur amitié aultre contantement que de la parolle, jusques ad ce que le seigneur de Jossebin dist souvent à sa seur qu'il vouldroit qu'il luy eust cousté beaucoup et que ce gentil homme eust esté de maison de mesme elle, car il n'avoit jamais veu homme qu'il aymast tant pour son beau frere, que luy. Il luy redist tant de foys ces propos, que, les ayans debattuz avecq le gentil homme, estimerent que, s'ilz se maryoient ensemble, on leur pardonneroit aisement. Et Amour, qui croit voluntiers ce qu'il veult, leur feit entendre qu'il ne leur en pourroit que bien venir; et, sur ceste esperance, conclurent et perfeirent le maryage, sans que personne en sceut rien que un prebstre et quelques femmes.

Et, apres avoir vescu quelques années au plaisir que homme et femme mariez peuvent prendre ensemble, comme l'ung des plus beaux couples qui fut en la chrestienté et de la plus grande et parfaicte amitié, Fortune, envyeuse de veoir deux personnes si à leurs ayses, ne les y voulut souffrir, mais leur suscita ung ennemy, qui, espiant ceste damoiselle, apparceut sa grande felicité,

1. C'est-à-dire *pour sa vie.*

partir quand il en seroit heure. Mais Dieu voulut que ce jour-là sa mere accoustroit ung cabinet le plus beau du monde; et, pour luy aider, avoit avecq elle tous ses enfans. Et là s'amusa ce jeune prince, jusques ad ce que l'heure promise fust passée. Si ne tint-il à son sommelier, lequel avoit mené sa seur en sa maison, en crouppe derriere luy, et feit faire la malade à sa femme, en sorte que, ainsy qu'ilz estoient à cheval, luy vint dire qu'elle n'y sçauroit aller. Et, quand il veid que l'heure tardoit que le prince debvoit venir, dist à sa belle seur: « Je croy bien que nous povons retourner à la ville. — Et qui nous en garde? dist Françoise. — C'est, ce dist le sommelier, que j'actendois icy Monseigneur, qui m'avoit promis de venir. » Quand sa seur entendit ceste meschanceté, luy dist: « Ne l'actendez point, mon frere, car je sçay bien que pour aujourd'huy il ne viendra point. » Le frere la creut et la ramena. Et, quand elle fut en la maison, monstra sa colere extresme, en disant à son beau frere qu'il estoit le varlet du diable, qu'il faisoit plus qu'on ne luy commandoit. Car elle estoit asseurée que c'estoit de son invention et du gentil homme, et non du jeune prince, duquel il aymoit mieulx gaingner de l'argent, en le confortant en ses follyes, que de faire office de bon serviteur; mais que, puis qu'elle le congnoissoit tel, elle ne demeureroit jamais en sa maison. Et, sur ce, elle envoïa querir son frere pour la mener en son pays et se deslogea incontinant d'avec sa seur. Le sommelier, aïant failly à son entreprinse, s'en alla au chasteau, pour entendre à quoy il tenoit que le jeune prince n'estoit venu; et ce ne fut gueres là, qu'il ne le trouvast sur sa mulle tout seul avecq le gentil homme, en qui il se fyoit, et luy demanda: « Et puis est-elle encores là? » Il luy compta tout ce qu'il avoit faict. Le jeune prince fut bien marry d'avoir failly à sa deliberation qu'il estimoit estre le moïen dernier et extresme qu'il povoit prendre là. Et, voïant qu'il n'y avoit plus de remede, la sercha tant, qu'il la trouva en une compaignie où elle ne povoit fuir; qui se courroucea fort à elle des rigueurs qu'elle luy tenoit et de ce qu'elle vouloit laisser la compaignie de son frere; laquelle luy dist qu'elle n'en avoit jamais trové une pire ne plus dange-

reuse pour elle; et qu'il estoit bien tenu à son sommelier, veu qu'il ne le servoit seullement du corps et des biens, mais aussy de l'ame et de la conscience. Quand le prince congnut qu'il n'y avoit aultre remede, delibera de ne l'en prescher plus et l'eut toute sa vie en bonne estime. Ung serviteur du dict prince, voïant l'honnesteté de ceste fille, la voulut espouser; à quoy jamais ne se voulut accorder, sans le commandement et congié du jeune prince, auquel elle avoit mis toute son affection; ce qu'elle luy feit entendre. Et, par son bon voulloir, fut faict le maryage, où elle a vescu toute sa vie en bonne reputation. Et luy a faict le jeune prince beaucoup de grands biens[1].

« Que dirons-nous icy, mes dames? Avons-nous le cueur si bas, que nous facions noz serviteurs noz maistres, veu que ceste-cy n'a sceu estre vaincue ne d'amour ne de torment? Je vous prie que, à son exemple, nous demorions victorieuses de nous-mesmes, car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir. — Je ne voy que ung mal, dist Oisille : que les actes vertueux de ceste fille n'ont esté du temps des historiens, car ceulx qui ont tant loué leur Lucresse l'eussent laissé au bout de la plume, pour escripre bien au long les vertuz de ceste-cy. — Pour ce que je les trouve si grandes que je ne les pourrois croyre, sans le grand serment que nous avons faict de dire verité, telle que vous la peignez, dist Hircan, car vous avez veu assez de malades desgouttez de laisser les bonnes et salutaires viandes, pour manger les mauvaises et dommageables. Aussy peult estre que ceste fille avoit quelque gentil homme comme elle, qui luy faisoit despriser toute noblesse. » Mais Parlamente respondit à ce mot, que la vie et la fin de ceste fille monstroient que jamais n'avoit eu oppinion à homme vivant, que à celluy qu'elle aymoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur. « Ostez ceste oppinion de vostre fantaisye, dist Saffredent, et entendez d'où est venu ce terme d'hon-

1. Cette phrase manquait dans le texte. Nous l'avons prise dans A.

neur quant aux femmes, car peult estre que celles q, en parlent tant, ne sçavent pas l'invention de ce nom. Sçachez que, au commencement, que la malice n'estoit trop grande entre les hommes, l'amour y estoit si naifve et forte que nulle dissimulation n'y avoit lieu. Et estoit plus loué celluy qui plus parfaictement aymoit. Mais, quand l'avarice et le peché vindrent saisir le cueur et l'honneur, ilz en chasserent dehors Dieu et l'amour; et, en leur lieu, prindrent amour d'eulx-mesmes, ypocrisie et fiction. Et, voïant les dames nourrir en leur cueur ceste vertu de vraye amour et que le nom d'*ypocrisie* estoit tant odieux entre les hommes, lui donnerent le surnom d'*honneur*, tellement que celles qui ne povoient avoir en elles ceste honnorable amour, disoient que l'honneur le leur deffendoit, et en ont faict une si cruelle loy, que mesmes celles qui ayment parfaictement, dissimullent, estimant vertu estre vice; mais celles qui sont de bon entendement et de sain jugement, ne tumbent jamais en telles erreurs, car ilz congnoissent la difference des tenebres et de lumiere; et que leur vray honneur gist à monstrer la pudicité du cueur, qui ne doibt vivre que d'amour et non point se honnorer du vice de dissimulation. — Toutesfois, dist Dagoucin, on dit que l'amour la plus secrete est la plus louable. — Ouy, secrete, dist Simontault, aux oeilz de ceulx qui en pourraient mal juger, mais claire et congneu au moins aux deux personnes à qui elle touche. — Je l'entendz ainsy, Dagoucin; encores, vauldroit-elle mieulx d'estre ignorée d'un cousté que entendue d'un tiers, et je croy que ceste femme-là aymoit d'autant plus fort, qu'elle ne le declairoit point. — Quoy qu'il y ait, dist Longarine, il fault estimer la vertu dont la plus grande est à vaincre son cueur. Et, voïant les occasions que ceste fille avoit d'oblier sa conscience et son honneur, et la vertu qu'elle eut de vaincre son cueur et sa volunté et celluy qu'elle aymoit plus qu'elle-mesmes avecq toutes les occasions et moïens qu'elle en avoit, je dis qu'elle se povoit nommer la forte femme. Puis que vous estimez la grandeur de la vertu par la mortisfication de soy-mesmes, je dis que ce seigneur estoit plus louable qu'elle, veu l'amour qu'il luy portoit, la puissance, occasion et moïen

table; mais je tiens heureux ceulx qui ne demeurent point longuement aux faulxbourgs, et qui de la felicité qui se peult seulle nommer en ce monde *felicité*, volent soubdain à celle qui est eternelle. — Qu'appellez-vous les faulxbourgs de la mort? dist Simontault. — Ceulx qui ont beaucoup de tribulations en l'esperit, respondit Nomerfide; ceulx aussi qui ont esté longuement malades, et qui, par extremité de douleur corporelle ou spirituelle, sont venuz à despriser la mort et trover son heure trop tardive; je dis que ceulx-là ont passé par les faulxbourgs et vous diront les hostelleries où ilz ont plus cryé que reposé. Ceste dame ne povoit faillir de perdre son mary par mort, mais elle a esté exempte, par la collere de son frere, de veoir son mary longuement malade ou fasché. Et, elle, convertissant l'ayse qu'elle avoit avecq lui au service de Nostre Seigneur, se povoit dire bien heureuse. — Ne faictes-vous point cas de la honte qu'elle receut, dist Longarine, et de sa prison? — J'estime, dist Nomerfide, que la personne qui ayme parfaictement d'un amour joinct au commandement de son Dieu, ne congnoist honte ny deshonneur, sinon quand elle default ou diminue de la perfection de son amour. Car la gloire de bien aymer ne congnoist nulle honte; et, quant à la prison de son corps, je croy que, pour la liberté de son cueur, qui estoit joinct à Dieu et à son mary, ne la sentoit point, mais estimoit la solitude très grande liberté; car qui ne peult veoir ce qu'il ayme n'a nul plus grand bien que d'y penser incessamment; et la prison n'est jamais estroicte où la pensée se peult pourmener à son ayse. — Il n'est rien plus vray que ce que dist Nomerfide, dist Simontault, mais celluy qui par fureur feit ceste separation se debvoit dire malheureux, car il offensoit Dieu, l'amour et l'honneur. — En bonne foy, dist Geburon, je m'esbahys des differentes amours des femmes, et voy bien que celles qui en ont plus d'amour ont plus de vertu, mais celles qui en ont moins, se voulans faindre vertueuses, le dissimullent. — Il est vray, dist Parlamente, que le cueur honneste envers Dieu et les hommes, ayme plus fort que celluy qui est vitieux, et ne crainct point que l'on voye le fonds de son intention. — J'ay tousjours oy dire, dist Simontault, que les hommes ne doib-

vent point estre reprins de pourchasser les femmes, car Dieu a mis au cueur de l'homme l'amour et la hardiesse pour demander, et en celluy de la femme la craincte et la chasteté pour refuser. Si l'homme, ayant usé des puissances qui luy sont données, a esté pugny, on luy faict tort. — Mais c'est grand cas, dist Longarine, de l'avoir longuement loué à sa seur; et me semble que ce soit follye ou cruaulté à celluy qui garde une fontaine, de louer la beaulté de son eaue à ung qui languyt de soif en la regardant, et puis le tuer, quand il en veult en prendre. — Pour vray, dist Parlamente, le frere fut occasion d'alumer le feu par si doulces parolles, qu'il ne debvoit point l'estaindre à coups d'espée. — Je m'esbahys, dist Saffredent, pourquoy l'on trouve mauvais que ung simple gentil homme, ne usant d'aultre force que de service et non de suppositions, vienne à espouser une femme de grande maison, veu que les saiges philosophes tiennent que le moindre homme de tous vault mieulx que la plus grande et vertueuse femme qui soit? — Pour ce, dist Dagoucin, que pour entretenir la chose publicque en paix, l'on ne regarde que les degrez des maisons, les aages des personnes et les ordonnances des loix, sans peser l'amour et les vertuz des hommes, affin de ne confondre point la monarchie. Et de là vient que les maryages qui sont faictz entre pareils et selon le jugement des parens et des hommes, sont bien souvent si differens de cueur, de complexions et de conditions, que, en lieu de prendre ung estat pour mener à salut, ilz entrent aux faulxbourgs d'enfer. — Aussy, en a-l'on bien veu, dist Geburon, qui se sont prins par amour, ayant les cueurs, les conditions et complexions semblables, sans regarder à la difference des maisons et de lignaige, qui n'ont pas laissé de s'en repentir; car ceste grande amitié indiscrete tourne souvent à jalousie et en fureur. — Il me semble, dist Parlamente, que ne l'une ne l'aultre n'est louable, mais que les personnes qui se submectent à la volunté de Dieu ne regardent ny à la gloire, ni à l'avarice, ny à la volupté, mais, par une amour vertueuse et du consentement des parens, desirent de vivre en l'estat de maryage, comme Dieu et Nature l'ordonnent. Et combien que nul estat n'est sans tribulation,

si ay-je veu ceulx-là vivre sans repentance ; et nous ne sommes pas si malheureux en ceste compaignie, que nul de tous les maryez ne soit de ce nombre-là. » — Hircan, Geburon, Simontault et Saffredent jurerent qu'ilz s'estoient maryez en pareille intention et que jamais ilz ne s'en estoient repentiz ; mais quoy qu'il en fust de la verité, celles à qui il touchoit en furent si contantes, que, ne povans oyr ung meilleur propos à leur gré, se leverent pour en aller rendre graces à Dieu où les religieux estoient prests à dire vespres. Le service finy, s'en allerent soupper, non sans plusieurs propos de leurs maryages, qui dura encores tout du long du soir, racomptans les fortunes qu'ilz avoient eues durant le pourchas du maryage de leurs femmes. Mais, parce que l'ung rompoit la parolle de l'aultre, l'on ne peut retenir les comptes du long, qui n'eussent esté moins plaisans à escripre que ceulx qu'ilz disoient dans le pré. Ilz y prindrent si grand plaisir et se amuserent tant, que l'heure du coucher fut plus tost venue, qu'ilz ne s'en apparceurent. La dame Oisille departyt la compaignie, qui s'en alla coucher si joyeulsement, que je pense que ceulx qui estoient maryez ne dormirent pas plus longtemps que les aultres, racomptans leurs amitiez passées et desmonstrans la presente. Ainsy se passa doulcement la nuyct jusques au matin. »

CINQUIESME JOURNÉE

EN LA CINQUIESME JOURNÉE, ON DEVISE DE LA VERTU DES FILLES ET FEMMES QUI ONT EU LEUR HONNEUR EN PLUS GRANDE RECOMMANDATION QUE LEUR PLAISIR; DE CELLES AUSSI QUI ONT FAIT LE CONTRAIRE, ET DE LA SIMPLICITÉ DE QUELQUES AULTRES.

PROLOGUE.

Quand le matin fut venu, ma dame Oisille leur prepara ung desjeuner spirituel d'un si très bon goust, qu'il estoit suffisant pour fortifier le corps et l'esperit; où toute la compaignie fut fort attentive, en sorte qu'il leur sembloit bien jamais n'avoir oy sermon qui leur proffitast tant. Et, quand ilz ouyrent sonner le dernier coup de la messe, s'alerent exercer à la contemplation des sainctz propos qu'ilz avoient entenduz. Après la messe oïe et s'estre ung peu pourmenez, se meirent à table, promectans la Journée presente debvoir estre aussi belle que nulle des passées. Et Saffredent leur dist qu'il vouldroit que le pont demorast encores ung moys à faire, pour le plaisir qu'il prenoit à la bonne chiere qu'ilz faisoient; mais l'abbé de ceans y faisait faire bonne diligence, car ce n'estoit pas sa consolation de vivre entre tant de gens de bien, en la presence desquelz n'osait faire venir ses pelerines accoustumées. Et, quand ilz se furent reposez quelque temps après disné, retournerent à leur passe temps accoustumé. Après que chascun eut prins son siege au pré, demanderent à Parlamente à qui elle donnoit sa voix. « Il me semble, dist-elle, que Saffredent sçaura bien commencer ceste Journée, car je luy voy le visaige qui n'a point d'envye de nous faire plorer. —

Vous serez doncq bien cruelles, mes dames, dist Saffredent, si vous n'aviez pitié d'ung cordelier, dont je vous voys compter l'histoire; et, encores que, par celles que aulcuns d'entre nous ont cy devant faictes des religieux, vous pourriez penser que sont cas advenus aux pauvres damoiselles, dont la facilité d'execution a faict sans craincte commencer l'entreprinse. Mais, affin que vous congnoissiez que l'aveuglement de leur folle concupiscence leur oste toute craincte et prudente consideration, je vous en compteray d'ung, qui advint en Flandres. »

QUARANTE ET UNIESME NOUVELLE.

La nuict de Noël, une damoiselle se presenta à ung cordelier pour estre oye en confession, lequel luy bailla une penitence si estrange, que, ne la voullant recepvoir, elle se leva devant lui sans absolution; dont sa maistresse avertie feit fouetter le cordelier en sa cuisine, puis le renvoya lié et garroté à son gardien.

L'année que madame Marguerite d'Autriche vint à Cambray, de la part de l'Empereur son nepveu, pour traicter la paix entre luy et le Roi très chrestien, de la part duquel se trouva sa mere madame Loïse de Savoie; et estoit en la compaignie de la dicte dame Marguerite la comtesse d'Aiguemont, qui emporta en ceste compaignie le bruict d'estre la plus belle de toutes les Flamandes. Au retour de ceste grande assemblée, s'en retourna la comtesse d'Aiguemont en sa maison, et, le temps des advens venu, envoya en ung couvent de cordeliers demander ung prescheur suffisant et homme de bien tant pour prescher que pour confesser elle et toute sa maison.

1. Il s'agit du traité de Cambrai, conclu en 1529 par Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie.

Le gardien sercha le plus creu digne qu'il eut de faire tel office pour les grands biens qu'ilz recepvoient de la maison d'Aiguemont et de celle de Fiennes, dont elle estoit. Comme ceulx qui sur tous aultres religieux desiroient gaingner la bonne estime et amitié des grandes maisons, envoyerent ung predicateur, le plus apparent de leur couvent; lequel, tout le long des advenz, feit très bien son debvoir; et avoit la Comtesse grand contantement de luy. La nuyct de Noël, que la comtesse voulloit recepvoir son Createur, feit venir son confesseur. Et, après s'estre confessée en une chappelle bien fermée, affin que la confession fust plus secrette, laissa le lieu à sa dame d'honneur, laquelle, après soy estre confessée, envoya sa fille passer par les mains de ce bon confesseur. Et, après qu'elle eut tout dict ce qu'elle sçavoit, congneut le beau pere quelque chose de son secret; qui luy donna envye et hardiesse de luy bailler une penitence non accoustumée. Et luy dist : « Ma fille, vos pechez sont si grands, que, pour y satisfaire, je vous baille en penitence de porter ma corde sur vostre chair toute nue. » La fille, qui ne luy voulloit desobeir, lui dist : « Baillez-la-moi, mon pere, et je ne fauldrai de la porter. — Ma fille, dist le beau pere, il ne serait pas bon de vostre main; il fault que les miennes propres, dont vous debvez avoir l'absolution, la vous aient premierement ceincte; puis après, vous serez absoulte de tous vos pechez. » La fille, en plorant, respond qu'elle n'en feroit rien. « Comment ! dist le confesseur, estes-vous une heretique, qui refusez les penitences selon que Dieu et nostre mere saincte Eglise l'ont ordonné? — Je use de la confession, dist la fille, comme l'Eglise le commande, et veulx bien recepvoir l'absolution et faire la penitence, mais je ne veulx point que vous y mectiez les mains; car, en ceste sorte, je refuse vostre penitence. — Par ainsy, dist le confesseur, ne vous puis-je donner l'absolution. » La damoiselle se leva de devant luy, ayant la conscience bien troublée, car elle estoit si jeune, qu'elle avoit paour d'avoir failly, au refuz qu'elle

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Qu'elle avoit peur de faillir au refuz qu'elle avait faict.*

gentil homme luy avoit tenu, si mal à l'advantaige du pauvre homme, que dès le soir sa maistresse luy manda qu'il eust à se retirer en sa maison tout incontinant, sans parler à personne et qu'il y demorast jusques ad ce qu'il fust mandé. Ce qu'il feit hastivement, pour la craincte qu'il avoit d'avoir pis. Et, tant que Jambicque demoura avecq sa maistresse, ne retourna le gentil homme en ceste maison, ne oncques puis n'ouyt de nouvelles de celle qui luy avoit bien promis qu'il la perdroit, de l'heure qu'il la sercheroit.

« Parquoy, mes dames, povez veoir comme celle qui avoit preferé la gloire du monde à sa conscience, a perdu l'ung et l'aultre, car aujourd'huy est leu aux oeilz d'ung chascun ce qu'elle voulloit cacher à ceulx de son amy, et fuyant la mocquerie d'ung, est tumbée en la mocquerie de tous. Et si ne peult estre excusée de simplicité, et amour naifve, de laquelle chascun doibt avoir pitié, mais, accusée doublement d'avoir couvert sa malice du double manteau d'honneur et de gloire, et se faire devant Dieu et les hommes aultre qu'elle n'estoit. Mais Celluy qui ne donne point sa gloire à aultruy, en descouvrant ce manteau, luy en a donné double infamye. — Voila, dist Oisille, une villenye inexcusable; car qui peult parler pour celle, quand Dieu, l'honneur et mesmes l'amour l'accusent? — Ouy, dist Hircan, le plaisir et la follye, qui sont deux grands advocatz, pour les dames. — Si nous n'avions d'aultres advocatz, dist Parlamente, que eulx avecq vous, nostre cause seroit mal soutenue; mais celles qui sont vaincues en plaisir ne se doibvent plus nommer femmes, mais hommes, desquelz la fureur et la concupiscence augmente leur honneur; car ung homme qui se venge de son ennemy et le tue pour ung desmentir en est estimé plus gentil compaignon; aussy est-il quand il en ayme douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a aultre fondement : c'est doulceur, patience et chasteté. — Vous parlez des saiges? dist Hircan. — Pour ce, respondit Parlamente, que je n'en veulx point congnoistre d'aultres. — S'il n'y avoit point de folles, dist Nomerfide, ceulx qui veullent estre creuz de tout le monde

auroient bien souvent menty! — Je vous prye, Nomerfide, dist Geburon, que je vous donne ma voix, et n'obliez que vous estes femme[1], pour sçavoir quelques gens estimez veritables, disans de leurs follyes. — Puisque la vertu m'y a contrainct et que vous me donnez le ranc, j'en diray ce que j'en sçay. Je n'ay oy nul ny nulle de céans, qui se soit espargné à parler au desavantaige des cordeliers; et, pour la pitié que j'en ay, je suis deliberée, par le compte que je vous voys faire, d'en dire du bien. »

QUARANTE QUATRIESME NOUVELLE[2].

Pour n'avoir dissimulé la verité, le seigneur de Sedan doubla l'aulmosne à ung cordelier, qui eut deux pourceaux pour ung.

En la maison de Sedan arriva ung cordelier, pour demander à madame de Sedan, qui estoit de la maison de Crouy, ung pourceau que tous les ans elle leur donnoit pour aulmosne. Monseigneur de Sedan, qui estoit homme saige et parlant plaisamment, feit manger ce beau pere à sa table. Et, entre autres propos, luy dist, pour le mectre aux champs : « Beau pere, vous faictes bien de faire vos questes tandis qu'on ne vous congnoist point, car j'ay grand paour que, si une fois vostre ypocrisie est descouverte, vous n'aurez plus le pain des pauvres enfans,

1. Cette phrase, évidemment altérée, qui manque dans toutes les anciennes éditions, doit se traduire ainsi : « Oubliez que vous êtes femme pour nous faire connaître ce que certaines gens, qu'on estime véridiques, racontent des folies de votre sexe. »
2. Cette nouvelle, qui se trouve dans tous les manuscrits, manque dans toutes les anciennes éditions. Claude Gruget l'a remplacée dans l'édition de 1559, par une nouvelle toute différente, que nous donnons à la fin, dans un appendice, où elle est la seconde.

acquis par la sueur des peres. » Le cordelier ne s'estonna point de ces propoz, mais luy dist : « Monseigneur, nostre religion est si bien fondée, que, tant que le monde sera monde, elle durera, car nostre fondement ne fauldra jamais, tant qu'il y aura sur la terre homme et femme. » Monseigneur de Sedan, desirant sçavoir sur quel fondement estoit leur vie assignée, le pria bien fort de luy voulloir dire. Le cordelier, après plusieurs excuses, luy dist : « Puisqu'il vous plaist me commander de le dire, vous le sçaurez : sçachez, monseigneur, que nous sommes fondez sur la follye des femmes; et, tant qu'il y aura en ce monde de femme folle ou sotte, ne mourrons point de faim. » Madame de Sedan, qui estoit fort collere, oyant ceste parolle, se courroucea si fort, que, si son mary n'y eust été, elle eust faict faire desplaisir au cordelier; et jura bien fermement qu'il n'auroit jà le pourceau qu'elle luy avoit promis; mais monsieur de Sedan, voïant qu'il n'avoit point dissimullé la verité, jura qu'il en auroit deux, et les feit mener en son couvent.

« Voylà, mes dames, comme le cordelier, estant seur que le bien des dames ne luy povoit faillir, trova façon pour ne dissimuller point la verité d'avoir la grace et aulmosne des hommes : s'il eust été flatteur et dissimulateur, il eust esté plus plaisant aux dames, mais non proffiiable à luy et aux siens. » La Nouvelle ne fut pas achevée sans faire rire toute la compaignie et principallement ceulx qui congnoissent le seigneur et la dame de Sedan. Et Hircan dist : « Les cordeliers doncques ne debvroient jamais prescher pour faire les femmes saiges, veu que leur follye leur sert tant. » Ce dist Parlamente : « Ilz ne les preschent pas d'estre saiges, mais ouy bien pour le cuyder estre; car celles qui sont du tout mondaines et folles ne leur donnent pas de grandes aulmosnes, mais celles qui, pour frequenter leur couvent et porter les patenostres marquées de teste de mort et leurs cornettes plus basses que les aultres, cuydent estre les plus saiges, sont celles que l'on peult dire folles. Car elles constituent leur salut en la confiance qu'elles ont en la

bonne ville : parquoy, après qu'il fut mort, elle se retira où estoit son bien. Et, à cause qu'elle estoit à maryer et jeune de seize ans, ne se voulloit tenir seulle en sa maison, mais se mist en pension chez sa seur la sommeliere. Le jeune prince, voiant ceste fille assez belle pour une claire brune, et d'une grace qui passoit celle de son estat, car elle sembloit mieulx gentil femme ou princesse, que bourgeoise, il la regarda longuement. Luy, qui jamais encores n'avoit aymé, sentyt en son cueur ung plaisir non accoustumé. Et quand il fut retourné en sa chambre, s'enquist de celle qu'il avoit vue en l'eglise, et recongneut que aultresfois en sa jeunesse estoit-elle allée au chasteau jouer aux poupines avecq sa seur[1], à laquelle il la feit recongnoistre. Sa seur l'envoya querir et luy feit fort bonne chiere, la pryant de la venir souvent veoir ; ce qu'elle faisoit quand il y avoit quelques nopces ou assemblée, où le jeune prince la voyoit tant voluntiers qu'il pensa à l'aymer bien fort. Et, pour ce qu'il la congnoissoit de bas et pauvre lieu, espera recouvrer facillement ce qu'il en demandoit. Mais, n'aiant moien de parler à elle, luy envoya ung gentil homme de sa chambre, pour faire sa practique, auquel, elle, qui estoit saige, craingnant Dieu, dist qu'elle ne croyoit pas que son maistre, qui estoit si beau et honneste prince, se amusast à regarder une chose si layde qu'elle, veu que, au chasteau où il demouroit, il en avoit de si belles, qu'il ne falloit point en sercher par la ville, et qu'elle pensoit qu'il le disoit de luy-mesmes sans le commandement de son maistre. Quand le jeune prince entendit ceste response, amour, qui se attache plus fort où plus il trouve de resistance, luy faict plus chauldement qu'il n'avoit faict poursuivre son entreprinse. Et luy escripvit une lettre, la pryant voulloir entierement croyre ce que le gentil homme luy diroit. Elle, qui sçavoit très bien lire et escripre, leut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque priere que luy en feist le gentil homme, n'y voulust jamais respondre, disant qu'il n'appartenoit pas à si basse personne d'escripre à ung tel prince, mais

1. C'est Marguerite d'Angoulême, plus tard reine de Navarre.

qu'elle le suplioit ne la penser si sotte, qu'elle estimast qu'il eust une telle oppinion d'elle, que de lui porter tant d'amitié; et aussy, que, s'il pensoit, à cause de son pauvre estat, la cuyder avoir à son plaisir, il se trompoit, car elle n'avoit le cueur moins honneste que la plus grande princesse de la chrestienté, et n'estimoit tresor au monde au prix de l'honnesteté et de la conscience, le supliant ne la vouloir empescher de toute sa vie garder ce tresor, car, pour morir, elle ne changeroit d'oppinion. Le jeune prince ne trouva pas ceste response à son gré; toutesfois, l'en ayma-il très fort et ne faillyt de faire mectre tousjours son siege à l'eglise où elle alloit à la messe; et, durant le service, addressoit tousjours ses oeilz à ceste ymaige. Mais, quand elle l'apparceust, changea de lieu et alla en une aultre chappelle, non pour fuyr de le veoir, car elle n'eust pas prins plaisir à le regarder, mais elle craingnoit estre veue de luy, ne s'estimant digne d'en estre aymée par honneur ou par maryage, ne voullant aussy d'aultre part que ce fust par follye et plaisir. Et, quand elle veid que, en quelque lieu de l'eglise qu'elle se peut mectre, le prince se faisoit dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en ceste eglise-là, mais allait tous les jours à la plus esloingnée qu'elle povoit. Et quand quelques nopces allaient au chasteau, ne s'y plus voulloit retrouver, combien que la seur du prince l'envoyast querir souvent, s'excusant sur quelque maladie. Le prince, voïant qu'il ne povoit parler à elle, s'ayda de son sommelier et luy promist de grands biens s'il luy aydoit en ceste affaire; ce que le sommelier s'offrit voluntiers, tant pour plaire à son maistre, que pour le fruict qu'il en esperoit. Et, tous les jours, comptoit au prince ce qu'elle disoit ou faisoit, mais que surtout fuyoit les occasions qui luy estoient possibles de le veoir. Si est-ce que la grande envye qu'il avoit de parler à elle à son ayse luy feit sercher ung expedient. C'est que, ung jour, il alla mener ses grandz chevaulx, dont il commençoit bien à sçavoir le mestier, en une grande place de la ville, devant la maison de son sommelier, où Françoise demouroit. Et, après avoir faict maintes courses et saulx qu'elle povoit bien veoir, se laissa tumber de son cheval dedans une grand'fange, si mollement qu'il ne

verrez comment il s'en sçavoit ayder. Il avoit espousé une honneste et femme de bien, avecq laquelle il vivoit en grande paix et repos. Il craingnoit fort à luy desplaire; elle, aussi, ne sercheoit qu'à luy obeir en toutes choses. Mais, avecq la bonne amitié qu'il luy portoit, estoit si charitable, que souvent il donnoit à ses voisines ce qui appartenoit à sa femme, combien que ce fut le plus secretement qu'il povoit. Ilz avoient en leur maison une chamberiere fort en bon point, de laquelle ce tapissier devint amoureux. Toutesfois, craingnant que sa femme ne le sceut, faisoit semblant souvent de la tanser et reprendre, disant que c'estoit la plus paresseuse garse que jamais il avoit veue, et qu'il ne s'en esbahissoit pas, veu que sa maistresse jamais ne la battoit. Et ung jour qu'ilz parloient de donner les Innocens[1], le tapissier dist à sa femme : « Ce seroit belle aulmone de les donner à ceste paresseuse garse que vous avez, mais il ne fauldroit pas que ce fust de vostre main, car elle est trop foible et vostre cueur trop piteux; si est ce que, si je y voullois emploier la mienne, nous serions mieulx serviz d'elle que nous ne sommes. » La pauvre femme, qui n'y pensoit en nul mal, le pria d'en voulloir faire l'execution, confessant qu'elle n'avoit le cueur ne la force pour la battre. Le mary, qui accepta voluntiers ceste commission, faisant le rigoureux bourreau, feit achepter des verges des plus fines qu'il peut trouver; et, pour monstrer le grand desir qu'il avoit de ne l'espargner point, les feit tramper dedans de la saulmure, en sorte que sa pauvre femme eut plus de pitié de sa chamberiere, que de doubte de son mary. Le jour des Innocens venu, le tapissier se leva de bon matin, et s'en alla en la chambre haulte, où la chamberiere estoit toute seulle; et là, luy bailla les Innocens d'aultre façon qu'il n'avoit dict à sa femme. La chamberiere se print fort à pleurer, mais rien ne luy vallut. Toutesfois, de paour que sa femme y survint, commencea

1. C'était une ancienne et naïve habitude qui consistait pour les jeunes gens à chercher à surprendre les femmes au lit le matin des Innocents et, quand ils y réussissaient, à leur donner le fouet avec la main pour les corriger de leur paresse.

par ma grande amour gaingner la vostre. » Et, quand il eut long temps attendu sa response, et veu qu'elle avoit les larmes aux oeilz, et la veue contre terre, la tyrant à luy le plus qu'il luy fust possible, la cuyda embrasser et baiser. Mais elle luy dist : « Non, Monseigneur, non ; ce que vous serchez ne se peult faire, car, combien que je soye ung verre de terre au prix de vous, j'ay mon honneur si cher, que j'aymerois mieulx morir, que de l'avoir diminué, pour quelque plaisir que ce soit en ce monde. Et la craincte que j'ay de ceulx qui vous ont veu venir ceans, se doubtans de ceste verité, me donne la paour et tremblement que j'ay. Et, puis qu'il vous plaist de me faire cest honneur de parler à moy, vous me pardonnerez aussy, si je vous respond selon que mon honneur me le commande. Je ne suis point si sotte, Monseigneur, ne si aveuglée, que je ne voie et congnoisse bien la beaulté et graces que Dieu a mises en vous ; et que je ne tienne la plus heureuse du monde celle qui possedera le corps et l'amour d'ung tel prince. Mais de quoy me sert tout cela, puisque ce n'est pour moy ne pour femme de ma sorte, et que seullement le desirer seroit à moy parfaicte follye? Quelle raison puis-je estimer qui vous faict adresser à moy, sinon que les dames de vostre maison (lesquelles vous aymez, si la beaulté et la grace est aymée de vous), sont si vertueuses, que vous n'osez leur demander ne esperer avoir d'elles ce que la petitesse de mon estat vous faict esperer avoir de moy? Et suys seure que, quand de telles personnes que moy auriez ce que demandez, ce seroit ung moïen pour entretenir vostre maistresse deux heures davantaige, en luy comptant voz victoires au dommaige des plus foibles. Mais il vous plaira, Monseigneur, penser que je ne suis de ceste condition. J'ay esté nourrye en vostre maison, où j'ay apprins que c'est d'aymer : mon pere et ma mere ont esté voz bons serviteurs. Parquoy, il vous plaira, puis que Dieu ne m'a pas faict princesse pour vous espouser, ne d'estat pour estre tenue à maistresse et amye, ne me vouloir mectre en rang des pauvres malheureuses, veu que je vous desire et estime celluy des plus heureux princes de la chrestienté. Et, si pour vostre passe temps vous voullez des femmes de mon estat, vous

qui sçavoit donner couleur à toute tapisserie, pensa si bien colorer ce faict, que sa commere seroit aussy bien trompée que sa femme. Et, si tost qu'il fut recouché, feit lever sa femme du lict toute en chemise, et la mena au jardin comme il avoit mené sa chamberiere; et se joua long temps avec elle de la neige, comme il avoit faict avecq l'aultre, et puis luy bailla des Innocens tout ainsy qu'il avoit faict à sa chamberiere; et apres s'en allerent tous deux coucher. Quand ceste bonne femme alla à la messe, sa voisine et bonne amye ne faillyt de s'y trouver; et, du grand zele qu'elle avoit, luy pria, sans luy en voulloir dire davantaige, qu'elle voulsist chasser sa chamberiere, et que c'estoit une tres mauvaise et dangereuse garse. Ce qu'elle ne voulut faire sans sçavoir pourquoy sa voisine l'avoit en si mauvaise estime; qui, à la fin, luy compta comme elle l'avoit veue au matin en son jardin avecq son mary. La bonne femme se print à rire bien fort, en luy disant : « Hé! ma commere, m'amye, c'estoit moy! — Comment, ma commere? Elle estoit toute en chemise, au matin, environ les cinq heures. » La bonne femme luy respondit : « Par ma foy, ma commere, c'estoit moy. » L'aultre continuant son propos : « Ilz se bailloient de la neige l'ung à l'aultre, puis aux tetins, puis en aultre lieu, aussi privement qu'il estoit possible. » La bonne femme luy dist : « Hé! hé ! ma commere, c'estoit moy. — Voire, ma commere, ce dist l'aultre, mais je ay veu apres, sur la neige, faire telle chose qui me semble n'estre belle ne honneste. — Ma commere, dist la bonne femme, je le vous ay dict et le vous diz encores que c'estoit moy et non aultre, qui ay faict tout cela que vous me dictes; mais mon bon mary et moy nous jouons ainsy privement. Je vous prye, ne vous en scandalisez point, car vous sçavez que nous debvons complaire à nos maryz. » Ainsy s'en alla la bonne commere, plus desirante d'avoir ung tel maryz qu'elle n'estoit à venir demander celluy de bonne commere. Et, quand le tapissier fut retourné à sa femme, luy feit tout au long le compte de sa commere : « Or regardez, m'amye, ce respondit le tapissier, si vous n'estiez femme de bien et de bon entendement, longtemps a que nous fussions separez l'ung de l'aultre; mais j'espere que

fille par le gentil homme, la priant de vouloir changer d'oppinion. Mais quand elle veid le present, dist au gentil homme : « Je vous prie, dictes à Monseigneur que j'ay le cueur si bon et si honneste, que, s'il falloit obeir ad ce qu'il me commande, la beaulté et les graces qui sont en luy m'auroient desja vaincue ; mais, là où ilz n'ont eu puissance contre mon honneur, tout l'argent du monde n'y en sçauroit avoir, lequel vous luy remporterez, car j'ayme mieulx l'honneste pauvreté, que tous les biens qu'on sçauroit desirer. » Le gentil homme, voïant ceste rudesse, pensa qu'il la falloit avoir par cruaulté ; et vint à la menasser de l'auctorité et puissance de son maistre. Mais elle, en riant, luy dist : « Faictes paour de luy à celles qui ne le congnoissent point, car je sçay bien qu'il est si saige et si vertueux, que telz propos ne viennent de luy ; et suys seure qu'il vous desadvouera, quand vous les compterez. Mais, quand il seroit ainsy que vous le dictes, il n'y a torment ne mort qui me sceut faire changer d'oppinion ; car, comme je vous ay dict, puis qu'amour n'a tourné mon cueur, tous les maulx ne tous les biens, que l'on sçauroit donner à une personne, ne me sçauroient destourner d'un pas du propos où je suys. » Ce gentil homme, qui avoit promis à son maistre de la luy gaingner, luy porto ceste response, avecq ung merveilleux despit, et le persuada à poursuyvre par tous moïens possibles, luy disant que ce n'estoit point son honneur de n'avoir sceu gaingner une telle femme. Le jeune prince, qui ne vouloit point user d'aultres moïens que ceulx que l'honnesteté commande, et craingnant aussy que, s'il en estoit quelque bruict et que sa mere le sceut, elle auroit occasion de s'en courroucer bien fort, n'osoit rien entreprendre, jusques ad ce que son gentil homme lui bailla ung moïen si aysé qu'il pensoit desjà la tenir. Et, pour l'executer, parleroit au sommelier, lequel, deliberé de servir son maistre en quelque façon que ce fust, pria ung jour sa femme et sa belle seur d'aller visiter leurs vendanges en une maison qu'il avoit auprès de la forest : ce qu'elles luy promirent. Quand le jour fut venu, il le feit sçavoir au jeune prince, lequel se delibera d'y aller tout seul avecq ce gentil homme : et feit tenir sa mulle preste secretement, pour

QUARANTE SIXIESME NOUVELLE [1].

De Vale, cordelier, convyé pour disner en la maison du juge des exemptz d'Angoulesme, advisa que sa femme, dont il estoit amoureux, montoit toute seulle en son grainier, où, la cuydant surprendre, alla apres, mais elle luy donna ung si grand coup de pied par le ventre, qu'il trebuscha du hault en bas et s'enfuyt hors la ville chez une damoiselle, qui aymoit si fort les gens de son ordre, que, par trop sottement croyre plus de bien en eulx qu'il n'y en a, luy commeit la correction de sa fille, qu'il print par force, en lieu de la chastier du peché de paresse, comme il avoit promis à sa mere.

En la ville d'Angoulesme où se tenoit souvent le comte Charles, pere du Roy François, y avoit ung cordelier, nommé De Vale, estimé homme sçavant et grand prescheur, en sorte que ung advent il prescha en la ville devant le Comte : dont il acquist si grand bruict, que ceulx qui le congnoissoient le convyoient à grand requeste à disner en leur maison. Et entre aultres ung, qui estoit juge des exemptz de la comté, lequel avoit espousé une belle et honneste femme, dont le cordelier fut tant amoureux qu'il en moroit, mais il n'avoit la hardiesse de luy dire : dont elle qui s'en apparceut se mocquoit tres fort. Après qu'il eut faict plusieurs contenances de sa folle intention, l'advisa ung jour qu'elle montoit en son grainier, toute seulle, et, cuydant la surprendre, monta après elle ; mais, quand elle ouyt le bruict, elle se retourna et demanda où il alloit : « Je m'en voys, dist-il, après vous, pour vous dire quelque chose de secret. — N'y venez point, beau pere, dist la jugesse, car je ne veulx point parler à telles

[1] [illegible] qui est dans tous les manuscrits, manque [illegible] il la remplace [illegible] dans un appendice, [illegible]

reuse pour elle ; et qu'il estoit bien tenu à son sommelier, veu qu'il ne le servoit seullement du corps et des biens, mais aussy de l'ame et de la conscience. Quand le prince congnut qu'il n'y avoit aultre remede, delibera de ne l'en prescher plus et l'eut toute sa vie en bonne estime. Ung serviteur du dict prince, voïant l'honnesteté de ceste fille, la voulut espouser ; à quoy jamais ne se voulut accorder, sans le commandement et congié du jeune prince, auquel elle avoit mis toute son affection ; ce qu'elle luy feit entendre. Et, par son bon voulloir, fut faict le maryage, où elle a vescu toute sa vie en bonne reputation. Et luy a faict le jeune prince beaucoup de grands biens[1].

« Que dirons-nous icy, mes dames? Avons-nous le cueur si bas, que nous facions noz serviteurs noz maistres, veu que ceste-cy n'a sceu estre vaincue ne d'amour ne de torment? Je vous prie que, à son exemple, nous demorions victorieuses de nous-mesmes, car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir. — Je ne voy que ung mal, dist Oisille : que les actes vertueux de ceste fille n'ont esté du temps des historiens, car ceulx qui ont tant loué leur Lucresse l'eussent laissé au bout de la plume, pour escripre bien au long les vertuz de ceste-cy. — Pour ce que je les trouve si grandes que je ne les pourrois croyre, sans le grand serment que nous avons faict de dire verité, telle que vous la peignez, dist Hircan, car vous avez veu assez de malades desgouttez de laisser les bonnes et salutaires viandes, pour manger les mauvaises et dommageables. Aussy peult estre que ceste fille avoit quelque gentil homme comme elle, qui luy faisoit despriser toute noblesse. » Mais Parlamente respondit à ce mot, que la vie et la fin de ceste fille monstroient que jamais n'avoit eu oppinion à homme vivant, que à celluy qu'elle aymoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur. « Ostez ceste oppinion de vostre fantaisye, dist Saffredent, et entendez d'où est venu ce terme d'hon-

1. Cette phrase manquait dans le texte. Nous l'avons prise dans A.

de pitié, monsieur, donnez-luy encores et chastiez ceste mauvaise garse. » Et, quand le cordelier eut parachevé sa mauvaise volunté, descendit où estoit la damoiselle et luy dit avecq ung visaige tout enflamblé : » Je croy, ma damoiselle, qu'il souviendra à vostre fille de ma discipline. » La mere, après l'avoir remercié bien fort, monta en la chambre où estoit sa fille, qui menoit ung tel dueil que debvoit faire une femme de bien à qui ung tel crime estoit advenu. Et, quand elle sceut la verité, feit chercher le cordelier partout, mais il estoit desja bien loing; et oncques puis ne fut trouvé au royaulme de France.

« Vous voiez, mes dames, quelle seureté il y a à bailler telles charges à ceulx qui ne sont pour en bien user. La correction des hommes appartient aux hommes et des femmes aux femmes; car les femmes à corriger les hommes seroient aussy piteuses que les hommes à corriger les femmes seroient cruelz. — Jesus! ma dame, dist Parlamente, que voila ung vilain et meschant cordelier! — Mais dictes plustost, dist Hircan, que c'estoit une sotte et folle mere, qui soubz couleur d'ypocrisie, donnoit tant de privaulté à ceulx qu'on ne doibt jamais veoir que en l'église. — Vrayement, dist Parlamente, je la confesse une des sottes meres qui oncques fut, et, si elle eust esté aussy saige que la jugesse, elle luy eust plustost faict descendre le degré que de monter. Mais que voulez-vous? ce diable demi ange est le plus dangereux de tous; car il se sçait si bien transfigurer en ange de lumiere, que l'on faict conscience de les soupsonner telz qu'ilz sont, et, me semble, la personne qui n'est point soupsonneuse doibt estre louée. — Toutesfois, dist Oisille, l'on doibt soupsonner le mal qui est à eviter, principallement ceux qui ont charge; car il vault mieux soupsonner le mal qui n'est point, que de tumber, par sottement croyre, en icelluy qui est; et n'ay jamais veu femme trompée pour estre tardive à croyre la parolle des hommes, mais ouy bien plusieurs, par trop bien promptement adjouster foy à la mensonge; par quoy, je diz que le mal qui peult advenir ne se peult trop soupsonner, voire ceulx qui ont charge d'hommes, de femmes, de villes et d'Estatz; car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté et les trahisons

regnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup. — Si est-ce, dist Dagoucin, que la personne soupsonneuse ne peult entretenir ung parfaict amy; et assez sont separez par ung soupson. — Seullement, si vous en sçavez quelque exemple, dist Oisille, je vous donne ma voix pour la dire. — J'en sçay ung si veritable, dist Dagoucin, que vous prendrez plaisir à l'ouyr. Je vous diray ce que plus facillement rompt une bonne amitié, mes dames : c'est quand la seureté de l'amitié commence à donner lieu au soupson. Car, ainsy que croyre en amy est le plus grand honneur que l'on puisse faire, aussy se doubter de luy est le plus grand deshonneur; car, par cela, on l'estime aultre que l'on ne veult qu'il soit, qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amitiez, et rendre les amys ennemys, comme vous verrez par le compte que je vous veulx faire. »

QUARANTE SEPTIESME NOUVELLE[1]

Deux gentilzhommes vesquirent en si parfaicte amitié, qu'exceptée la femme, n'eurent long temps à departir jusques à ce que celluy qui estoit marié, sans occasion donnée, print soupson sur son compaignon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupsonné, se separa de son amitié et ne cessa jamais qu'il ne l'eust fait coqu.

Auprès du pays du Perche y avoit deux gentilz hommes qui, dès le temps de leur enfance, avoient vescu en si grande et parfaicte amitié, que ce n'estoit que ung cueur, que une maison, ung lict, une table et une bource. Ilz vesquirent long temps, continuans ceste parfaicte amitié, sans que jamais il y eust entre eulx deux une volunté ou

1. Le *Curieux impertinent* du *Don Quichotte* de Cervantès, a de l'analogie avec cette nouvelle, qui lui est antérieure.

parolle où l'on peut veoir difference de personnes, tan ilz vivoient non seullement comme deux freres, mais comme ung homme tout seul. L'un des deux se marya; toutesfois, pour cela, ne laissa-il à continuer sa bonne amitié et tousjours vivre, avecq son bon compaignon, comme il avoit accoustumé; et, quand ilz estoient en quelque logis estroict, ne laissoit à le faire coucher avecq sa femme et luy[1] : il est vray qu'il estoit au milieu. Leurs biens estoient tous en commun, en sorte que, pour le maryage ne cas qui peut advenir, ne sceut empescher ceste parfaicte amitié; mais, au bout de quelque temps, la felicité de ce monde, qui avecq soy porte une mutabilité, ne peut durer en la maison, qui estoit trop heureuse, car le mary oublia la seureté qu'il avoit à son amy, sans nulle occasion de luy et de sa femme, à laquelle il ne le peut dissimuller, et luy en tint quelques fascheux propoz; dont elle fut fort estonnée, car il luy avoit commandé de faire, en toutes ses choses, hors mys une, aussy bonne chiere à son compaignon comme à luy, et neanmoins luy deffendoit parler à luy, si elle n'estoit en grande compaignie. Ce qu'elle feit entendre au compaignon de son mary, lequel ne la creut pas, sçachant tres bien qu'il n'avoit pensé de faire chose dont son compaignon deust estre marry; et aussy, qu'il avoit accoustumé de ne celer rien, luy dist ce qu'il avoit entendu, le priant de ne luy en celer la verité, car il ne vouldroit, en cela ne aultre chose, luy donner occasion de rompre l'amitié qu'ilz avoient si longuement entretenue. Le gentil homme maryé l'asseura qu'il n'y avoit jamais pensé et que ceulx qui avoient faict ce bruict-là avoient meschamment menty. Son compaignon luy dist : « Je sçay bien que la jalousie est une passion aussy importable comme l'amour; et, quand vous auriez ceste oppinion, fusse de moy-mesmes, je ne vous en donne point de tort, car vous ne vous en sçauriez garder; mais, d'une chose qui est en vostre puissance aurois-je occasion de me plaindre, c'est que me

1. C'était alors un honneur à faire à son hôte. Du reste, les lits étaient assez larges pour qu'on pût y coucher trois ou quatre au besoin.

oulsissiez celer vostre maladie, veu que jamais pensée, assion ne oppinion que vous ayez eue, ne m'a esté cahée. Pareillement de moy, si j'estois amoureux de vostre emme, vous ne me le debvriez point imputer à meshanceté, car c'est ung feu que je ne tiens pas en ma nain pour en faire ce qu'il me plaist; mais, si je le vous elois et serchois de faire congnoistre à vostre femme par demonstrance de mon amitié, je serois le plus meschant compaignon qui oncques fut. De ma part, je vous asseure bien que, combien qu'elle soit honneste et femme de bien, c'est la personne que je veis oncques, encores qu'elle ne fust vostre, où ma fantaisye se donneroit aussy peu. Mais, encores qu'il n'y ait point d'occasion, je vous requiers que, si en avez le moindre sentiment de soupson qui puisse estre, que vous le me dictes, à celle fin que je y donne tel ordre que nostre amitié qui a tant duré ne se rompe pour une femme. Car, quand je l'aymerois plus que toutes les choses du monde, si ne parlerois-je jamais à elle, pource que je prefere vostre honneur à tout aultre. » Son compaignon luy jura, par tous les graves sermens qui luy fut possible, que jamais n'y avoit pensé, et le pria de faire en sa maison comme il avoit accoustumé. L'autre luy respondit : « Je le feray, mais je vous prye que, après cela, si vous avez oppinion de moy et que le me dissimullez ou que le trouvez mauvais, je ne demoureray jamais en vostre compaignie. » Au bout de quelque temps qu'ilz vivoient tous deux comme ilz avoient accoustumé, le gentil homme maryé rentra en soupson plus que jamais et commanda à sa femme qu'elle ne lui feit plus le visaige qu'elle luy faisoit; ce qu'elle dist au compaignon de son mary, le priant de luy-mesmes se voulloir abstenir de parler plus à elle, car elle avoit commandement d'en faire autant de luy. Le gentil homme, entendant, par la parolle d'elle et par quelques contenances qu'il voyoit faire à son compaignon, qu'il ne luy avoit pas tenu sa promesse, luy dist en grande collere : « Si vous estes jaloux, mon compaignon, c'est chose naturelle; mais, après les sermens que vous avez faits, je ne me puis contenter de ce que vous me l'avez tant celé, car j'ai tousjours pensé qu'il n'y eust entre vostre cueur et le

mien ung seul moïen ny obstacle; mais, à mon tres grand regret et sans qu'il y ait de ma faulte, je voy le contraire, pource que non seullement vous estes bien fort jaloux de vostre femme et de moy, mais le me voullez couvrir, affin que vostre maladie dure si longuement qu'elle tourne du tout en hayne; et ainsy que l'amour a esté la plus grande que l'on ait veu de nostre temps, l'inimitié sera la plus mortelle. J'ay faict ce que j'ay peu pour eviter cest inconvenient; mais, puis que vous me soupsonnez si meschant et le contraire de ce que je vous ay tousjours esté, je vous jure et promectz ma foy que je seray tel que vous m'estimez, et ne cesseray jamais jusques ad ce que j'ay eu de vostre femme ce que vous cuydez que j'en pourchasse; et doresnavant gardez-vous de moy, car, puis que le soupson vous a separé de mon amitié, le despit me separera de la vostre. » Et, combien que son compaignon luy voulust faire croyre le contraire, si est-ce qu'il n'en creut plus rien; et retira sa part de ses meubles et biens, qui estoient tous en commun; et furent avecq leurs cueurs aussi séparez, qu'ilz avoient esté uniz, en sorte que le gentil homme qui n'estoit point maryé ne cessa jamais qu'il n'eust faict son compaignon coqu, comme il luy avoit promis.

« Et ainsy en puisse-il prendre, mes dames, à ceulx qui à tort soupsonnent mal de leurs femmes. Car plusieurs sont causes de les faire telles qu'ilz les soupsonnent, pource que une femme de bien est plus tost vaincue par ung desespoir que par tous les plaisirs du monde. Et qui dist que le soupson est amour, je luy nye, car, combien qu'il en sorte comme la cendre du feu, ainsy le tue-il. — Je ne pense point, dist Hircan, qu'il soit ung plus grand desplaisir à homme ou à femme que d'estre soupsonné du contraire de la verité. Et, quant à moy, il n'y a chose qui tant me feist rompre la compaignie de mes amys que ce soupson-là. — Si n'est-ce pas excuse raisonnable, dist Oisille, à une femme de soy venger du soupson de son mary à la honte d'elle-mesmes; c'est faict comme celluy qui, ne povant tuer son ennemy, se donne un coup d'espée à travers le corps, ou, ne le povant es-

ıer, se mord les doigtz; mais elle eust mieulx faict parler jamais à luy, pour monstrer à son mary le u'il avoit de la soupsonner, car le temps les eust leux appaisez. — Si estoit-ce ce faict en femme de , dist Ennasuitte, et, si beaucoup de femmes fai- ainsy, leurs maryz ne seroient pas si oultrageux sont. — Quoy qu'il y ait, dist Longarine, la pa- rend enfin la femme victorieuse et la chasteté le; et fault que là nous arrestions. — Toutesfois, nnasuitte, une femme peult bien estre non chaste, peché. — Comment l'entendez-vous? dist Oisille. .and elle en prent ung aultre pour son mary. — Et it la sotte, dist Parlamente, qui ne congnoist bien érence de son mary ou d'ung aultre, en quelque ement que se puisse desguiser? — Il y en a peu et es, dist Ennasuitte, qui ont esté trompées, demou- nnocentes et inculpables du peché. — Si vous en : quelqu'une, dist Dagoucin, je vous donne ma voix, la dire, car je trouve bien estrange que innocence hé puissent estre ensemble. — Or escoutez donc- dist Ennasuitte, si, par les comptes precedens, mes s, vous n'estes assez adverties qu'il faict dangereux chez soy ceulx qui nous appellent *mondains* et qui nent estre quelque chose saincte et plus digne que j'en ay voulu encores icy mectre ung exemple, affin out ainsy que j'entends quelque compte des faultes nt tumbez ceulx qui s'y fyent aussy souvent, je les veulx mectre devant les oeilz, pour vous monstrer sont non seullement hommes plus que les aultres, qu'ilz ont quelque chose diabolicque en eulx contre nmune malice des hommes, comme vous orrez par histoire. »

———

Avez-vous jamais oy dire ne veu que j'aye eu amy ne serviteur? Je suys seure que non, et m'esbahys dont vous vient ceste hardiesse de tenir telz propoz à une femme de bien comme moy, car vous m'avez assez hantée ceans, pour congnoistre que jamais je n'aymeray aultre que mon mary; et pour ce, gardez-vous de plus continuer ces propos. » Le gentil homme, voyant une si grande fiction, ne se peut tenir de se prendre à rire et de luy dire : « Ma dame, vous ne m'estes pas tousjours si rigoureuse que maintenant. De quoy vous sert de user envers moy de telle dissimulation? Ne vault-il pas mieulx avoir une amitié parfaicte que imparfaicte? » Jambicque lui respondit : « Je n'ay amitié à vous parfaicte ne imparfaicte, sinon comme aux aultres serviteurs de ma maistresse; mais, si vous continuez les propoz que vous m'avez tenu, je pourray bien avoir telle hayne, qu'elle vous nuyra. » Le gentil homme poursuivyt encores son propos et luy dist : « Et où est la bonne chiere que vous me faictes quand je ne vous puis veoir? Pourquoy m'en privez-vous maintenant, que le jour me monstre vostre beaulté accompagnée d'une parfaicte et bonne grace? » Jambicque, faisant ung grand signe de la croix, luy dist : « Vous avez perdu vostre entendement, ou vous estes le plus grand menteur du monde, car jamais en ma vie je ne pensay vous avoir faict meilleure ne pire chiere que je vous fais; et vous prye de me dire comme vous l'entendez? » Alors le pauvre gentil homme, pensant la gaingner davantaige, luy alla compter le lieu où il l'avoit veue et la marque de la craye qu'il avoit faicte pour la congnoistre; dont elle fut si oultrée de collere, qu'elle luy dist qu'il estoit le plus meschant homme; qu'il avoit controuvé contre elle une mensonge si villaine, qu'elle mectroit peyne de l'en faire repentir. Luy, qui sçavoit le credit qu'elle avoit envers sa maistresse, la voulut appaiser, mais il ne fut possible; car, en le laissant là furieusement, s'en alla là où estoit sa maistresse, laquelle laissa là toute la compaignie pour venir entretenir Jambicque, qu'elle aymoit comme elle-mesmes. Et, la trouvant en si collere, luy demanda qu'elle avoit : ce que Jambicque ne luy voulut celer, et luy compta tous les propoz que le

gentil homme luy avoit tenu, si mal à l'advantaige du pauvre homme, que dès le soir sa maistresse luy manda qu'il eust à se retirer en sa maison tout incontinant, sans parler à personne et qu'il y demorast jusques ad ce qu'il fust mandé. Ce qu'il feit hastivement, pour la craincte qu'il avoit d'avoir pis. Et, tant que Jambicque demoura avecq sa maistresse, ne retoùrna le gentil homme en ceste maison, ne oncques puis n'ouyt de nouvelles de celle qui luy avoit bien promis qu'il la perdroit, de l'heure qu'il la sercheroit.

« Parquoy, mes dames, povez veoir comme celle qui avoit preferé la gloire du monde à sa conscience, a perdu l'ung et l'aultre, car aujourd'huy est leu aux oeilz d'ung chascun ce qu'elle voulloit cacher à ceulx de son amy, et fuyant la mocquerie d'ung, est tumbée en la mocquerie de tous. Et si ne peult estre excusée de simplicité, et amour naifve, de laquelle chascun doibt avoir pitié, mais, accusée doublement d'avoir couvert sa malice du double manteau d'honneur et de gloire, et se faire devant Dieu et les hommes aultre qu'elle n'estoit. Mais Celluy qui ne donne point sa gloire à aultruy, en descouvrant ce manteau, luy en a donné double infamye. — Voila, dist Oisille, une villenye inexcusable; car qui peult parler pour celle, quand Dieu, l'honneur et mesmes l'amour l'accusent? — Ouy, dist Hircan, le plaisir et la follye, qui sont deux grands advocatz, pour les dames. — Si nous n'avions d'aultres advocatz, dist Parlamente, que eulx avecq vous, nostre cause seroit mal soutenue; mais celles qui sont vaincues en plaisir ne se doibvent plus nommer femmes, mais hommes, desquelz la fureur et la concupiscence augmente leur honneur; car ung homme qui se venge de son ennemy et le tue pour ung desmentir en est estimé plus gentil compaignon; aussy est-il quand il en ayme douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a aultre fondement : c'est doulceur, patience et chasteté. — Vous parlez des saiges? dist Hircan. — Pour ce, respondit Parlamente, que je n'en veulx point congnoistre d'aultres. — S'il n'y avoit point de folles, dist Nomerfide, ceulx qui veullent estre creuz de tout le monde

uroient bien souvent menty! — Je vous prye, Nomerride, dist Geburon, que je vous donne ma voix, et n'obliez que vous estes femme[1], pour sçavoir quelques gens estimez veritables, disans de leurs follyes. — Puisque la vertu m'y a contrainct et que vous me donnez le ranc, j'en diray ce que j'en sçay. Je n'ay oy nul ny nulle de ceans, qui se soit espargné à parler au desavantaige des cordeliers; et, pour la pitié que j'en ay, je suis deliberée, par le compte que je vous voys faire, d'en dire du bien. »

QUARANTE QUATRIESME NOUVELLE[2].

Pour n'avoir dissimulé la verité, le seigneur de Sedan doubla l'aulmosne à ung cordelier, qui eut deux pourceaux pour ung.

En la maison de Sedan arriva ung cordelier, pour demander à madame de Sedan, qui estoit de la maison de Crouy, ung pourceau que tous les ans elle leur donnoit pour aulmosne. Monseigneur de Sedan, qui estoit homme saige et parlant plaisamment, feit manger ce beau pere à sa table. Et, entre autres propos, luy dist, pour le mectre aux champs : « Beau pere, vous faictes bien de faire vos questes tandis qu'on ne vous congnoist point, car j'ay grand paour que, si une fois vostre ypocrisie est descouverte, vous n'aurez plus le pain des pauvres enfans,

1. Cette phrase, évidemment altérée, qui manque dans toutes les anciennes éditions, doit se traduire ainsi : « Oubliez que vous êtes femme pour nous faire connaître ce que certaines gens, qu'on estime véridiques, racontent des folies de votre sexe. »

2. Cette nouvelle, qui se trouve dans tous les manuscrits, manque dans toutes les anciennes éditions. Claude Gruget l'a remplacée dans l'édition de 1559, par une nouvelle toute différente, que nous donnons à la fin, dans un appendice, où elle est la seconde.

prindrent tous ensemble complot de se venger d'elle, mais, à force de faire bonne mine et ne leur porter pire visaige qu'auparavant, rapporterent en leur sein la honte qu'ilz luy cuydoient faire.

En la court du Roy Charles, je ne diray point le quantiesme pour l'honneur de celle dont je veulx parler, laquelle je ne veulx nommer par son nom propre, y avoit une Comtesse de fort bonne maison, mais estrangiere. Et, pource que toutes choses nouvelles plaisent, ceste dame, à sa venue, tant pour la nouveauté de son habillement que pour la richesse dont il estoit plain, estoit regardée de chascun; et combien qu'elle ne fut des plus belles, si avoit-elle une grace avecq une audace tant bonne, qu'il n'estoit possible de plus, la parolle et la gravité de mesme [1], de sorte qu'il n'y avoit nul qui n'eust craincte de l'aborder, sinon le Roy, qui l'ayma tres fort. Et, pour parler à elle plus privement, donna quelque commission au Comte son mary, en laquelle il demoura longuement; et, durant ce temps, le Roy feit grande chiere avec sa femme. Plusieurs gentilz hommes du Roy, qui congnurent que leur maistre en estoit bien traicté, prindrent hardiesse de parler à elle; et entre aultres ung nommé Astillon, qui estoit fort audatieux et homme de bonne grace. Au commencement, elle luy tint une si grande gravité, le menassant de le dire au Roy son maistre, qu'il en cuyda avoir paour; mais, luy, qui n'avoit point accoustumé de craindre les menasses d'un bien hardy capitaine, s'asseura des siennes; et il la poursuyvit de si près, qu'elle luy accorda de parler à luy seulle, luy enseignant la maniere comme il debvoit venir en sa chambre. A quoy il ne faillyt; et affin que le Roy n'en eust nul soupson, luy demanda congié d'aller en quelque voiage. Et s'en partit de la court; mais, la premiere journée, laissa tout son train, et s'en revint de nuict recepvoir les promesses que la Comtesse luy avoit faictes; ce qu'elle luy tint : dont il demoura si satis-

1. C'est la leçon de l'édition de 1558. Le texte porte : *La parole et la craincte de sorte*, etc., et A : *La parole et la gravité de sorte*.

mes, princes et gentilz hommes ne sont point espargnez, il me semble que les cordeliers ont grand honneur, dont on daigne parler d'eulx ; car ilz sont si tres inutiles, que, s'ilz ne font quelque mal digne de memoire, on n'en parleroit jamais ; et on dist qu'il vault mieulx mal faire, que ne faire rien. Et nostre boucquet sera plus beau, tant plus il sera remply de differentes choses. — Si vous me voullez promectre, dist Hircan, de ne vous courroucer point à moy, je vous en racompteray d'une grande dame si infame, que vous excuserez le pauvre cordelier d'avoir prins sa necessité où il l'a peu trouver, veu que celle qui avoit assez à manger serchoit sa friandise trop meschantement. — Puis que nous avons juré de dire la verité, dist Oisille, aussy avons-nous de l'escouter[1]. Par quoy vous povez parler en liberté, car les maulx que nous disons des hommes et des femmes ne sont point pour la honte particuliere de ceulx dont est faict le compte, mais pour oster l'estime de la confiance des creatures, en monstrant les miseres où ilz sont subjectz, affin que nostre espoir s'arreste et s'appuye à Celluy seul qui est parfaict et sans lequel tout homme n'est que imperfection. — Or doncques, dist Hircan, sans craincte je racompteray mon histoire. »

QUARANTE NEUFVIESME NOUVELLE.

Quelques gentilz hommes françoys, voyans que le Roy leur maistre estoit fort bien traicté d'une Comtesse estrangere qu'il aymoit, se hazarderent de parler à elle, et la poursuyvirent, de sorte qu'ilz eurent l'ung après l'aultre ce qu'ilz en demandoient, pensant chascun avoir seul le bien où tous les aultres avoient part. Ce qu'estant decouvert par l'ung d'entre eulx,

1. Il faut probablement entendre : Aussi, avons-nous *juré* de l'écouter.

ınt tous ensemble complot de se venger d'elle, mais, à e faire bonne mine et ne leur porter pire visaige qu'au- ɔt, rapporterent en leur sein la honte qu'ilz luy cuy- faire.

court du Roy Charles, je ne diray point le quan- ɔour l'honneur de celle dont je veulx parler, la- ɜ ne veulx nommer par son nom propre, y avoit ntesse de fort bonne maison, mais estrangiere. :ce que toutes choses nouvelles plaisent, ceste sa venue, tant pour la nouveauté de son habille- ɪe pour la richesse dont il estoit plain, estoit re- le chascun; et combien qu'elle ne fut des plus i avoit-elle une grace avecq une audace tant bonne, ·stoit possible de plus, la parolle et la gravité de ', de sorte qu'il n'y avoit nul qui n'eust craincte der, sinon le Roy, qui l'ayma tres fort. Et, pour elle plus privement, donna quelque commission :e son mary, en laquelle il demoura longuement; nt ce temps, le Roy feit grande chiere avec sa Plusieurs gentilz hommes du Roy, qui congnurent r maistre en estoit bien traicté, prindrent har- e parler à elle; et entre aultres ung nommé Astil- estoit fort audatieux et homme de bonne grace. Au ıcement, elle luy tint une si grande gravité, le me- de le dire au Roy son maistre, qu'il en cuyda avoir mais, luy, qui n'avoit point accoustumé de crain- :nenasses d'un bien hardy capitaine, s'asseura des ; et il la poursuyvit de si près, qu'elle luy accorda ·r à luy seulle, luy enseignant la maniere comme it venir en sa chambre. A quoy il ne faillyt; et affin oy n'en eust nul soupson, luy demanda congié d'al- uelque voiage. Et s'en partit de la court; mais, iere journée, laissa tout son train, et s'en revint ; recepvoir les promesses que la Comtesse luy ctes; ce qu'elle luy tint : dont il demoura si satis-

; la leçon de l'édition de 1558. Le texte porte : *La pa- craincte de sorte*, etc., et A: *La parole et la gravité de*

faict, qu'il fut contant de demourer cinq ou six jours enfermé en une garderobbe, sans saillyr dehors; et là ne vivoit que de restaurans. Durant les huict jours qu'il estoit caché, vint ung de ses compaignons faire l'amour à la Comtesse, lequel avoit nom Durassier. Elle tint telz termes à ce serviteur, qu'elle avoit faict au premier : au commencement, en rudes et audatieux propoz, qui tous les jours s'adoucissoient; et, quand c'estoit le jour qu'elle donnoit congié au premier prisonnier, elle mectoit ung serviteur en sa place. Et, durant qu'il y estoit, ung autre sien compaignon, nommé Valnebon, feit pareille office que les deux premiers; et, après eulx, en vindrent deux ou trois aultres, qui avoient part à la doulce prison.

Ceste vie dura assez longuement, et conduicte si finement, que les ungs ne sçavoient rien des aultres. Et combien qu'ilz entendissent assez l'amour que chascun luy portoit, si n'y avoit-il nul qui ne pensast en avoir eu seul ce qu'il en demandoit : et se mocquoit chascun de son compaignon, qu'il pensoit avoir failly à ung si grand bien. Ung jour que les gentilz hommes dessus nommez estoient en ung bancquet, où ilz faisoient fort grand chiere, ilz commencerent à parler de leurs fortunes et prisons, qu'ilz avoient eues durant les guerres. Mais Valnebon, à qui il faisoit mal de celer si longuement une si bonne fortune que celle qu'il avoit eue, va dire à ses compaignons : « Je ne sçay quelles prisons vous avez eu, mais quant à moy, pour l'amour d'une où j'ay esté, je diray toute ma vie louange et bien des aultres; car je pense qu'il n'y a plaisir en ce monde qui approche de celluy que l'on a d'estre prisonnier. » Astillon, qui avoit esté le premier prisonnier, se doubta de la prison qu'il vouloit dire, et luy respondit : Valnebon, soubz quel geolier ou geoliere avez-vous esté si bien traicté, que vous aymez tant vostre prison? » Valnebon luy dist : « Quel que soit le geolier, la prison m'a esté si agreable, que j'eusse bien voullu qu'elle eust duré plus longuement, car je ne fuz jamais mieulx traicté ne plus contant. » Durassier, qui estoit homme peu parlant, congnoissant tres bien que l'on se debatoit de la prison où il avoit part comme les aultres, dist à Valnebon : » De quelles viandes estiez-vous nourry en ceste prison, dont vous

vous louez si fort?— De quelles viandes? dist Valnebon : le Roy n'en a poinct de meilleures ne plus norrissantes. — Mais encores fault-il que je sçache, dist Durassier, si celluy qui vous tenoit prisonnier vous faisoit bien gaingner vostre pain? » Valnebon, qui se doubta d'estre entendu, ne se peut tenir de jurer : « Ha, vertu Dieu! aurois-je bien des compaignons, où je pense estre tout seul? » Astillon, voiant ce different, où il avoit part comme les aultres, dist en riant : « Nous sommes tous à ung maistre! compaignons et amys dès nostre jeunesse; parquoy, si nous sommes compaignons d'une bonne fortune, nous avons occasion d'en rire. Mais, pour sçavoir si ce que je pense est vray, je vous prye que je vous interroge et que vous tous me confessiez la verité, car, s'il est advenu ainsy de nous comme je pense, ce seroit une advanture aussy plaisante que l'on en sçauroit trover en nul livre. » Ilz jurerent tous dire verité, s'il estoit ainsy qu'ilz ne la peussent denyer. Il leur dist : » Je vous diray ma fortune, et vous me respondrez ouy ou nenny, si la vostre est pareille. Ilz se accorderent tous, et alors il dist : Je demanday congié au Roy d'aller en quelque voiage. » Ilz respondirent : « Et nous aussy. — Quand je fuz à deux lieues de la court, je laissay tout mon train et m'allay rendre prisonnier. » Ilz respondirent : « Nous en fismes autant. — Je demouray, dist Astillon, sept ou huict jours, et couchay en une garde robbe, où l'on ne me feit manger que restaurans et les meilleures viandes que je mangeay jamais; et, au bout de huict jours, ceulx qui me tenoient me laisserent aller beaucoup plus foible que je n'estois arrivé. » Ilz jurerent tous que ainsy leur estoit advenu. « Ma prison, dist Astillon, commencea tel jour et fina tel jour. » — La mienne, dist Durassier, commencea le propre jour que la vostre fina; et dura jusques à ung tel jour. » Valnebon, qui perdoit patience, commencea à jurer et dire : « Par le sang Dieu! à ce que je voy, je suis le tiers qui pensois estre le premier et le seul, car je y entray tel jour et en saillys tel jour. » Les aultres trois, qui estoient à la table, jurerent qu'ilz avoient bien gardé ce ranc. « Or, puisque ainsy est, dist Astillon, je diray l'estat de nostre geoliere : elle est maryée et son mary est bien loing. —

C'est ceste-là propre, respondirent-ilz tous. — Or, pour nous mectre hors de peyne, dist Astillon, moy qui suys le premier en rolle, la nommeray aussy le premier : c'est madame la Comtesse, qui estoit si audatieuse que, en gaingnant son amitié, je pensois avoir gaingné Cesar. — Que à tous les diables soit la villaine qui nous a faict d'une chose tant travailler, et nous reputer si heureux de l'avoir acquise ! Il ne fut oncques une telle meschante, car, quand elle en tenoit ung en cache, elle praticquoit l'aultre, pour n'estre jamais sans passetemps; et aymerois-je mieulx estre mort, qu'elle demorast sans pugnition ! » Ilz demanderent chascun qu'il leur sembloit quelle debvoit avoir, et qu'ilz estoient tous prestz de la luy donner. « Il me semble, dist-il, que nous le debvons dire au Roy nostre maistre, lequel en faict ung cas comme d'une deesse. — Nous ne ferons point ainsy, dist Astillon; nous avons assez de moïen pour nous venger d'elle, sans y appeller nostre maistre. Trouvons nous demain, quand elle ira à la messe; et que chascun de nous porte une chainne de fer au col; et, quand elle entrera en l'eglise, nous la saluerons comme il appartient.

Ce conseil fut trouvé tres bon de toute la compaignie; et feirent provision de chascun une chaisne de fer. Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaisnes de fer tournées à l'entour de leur col, en façon de collier, vindrent trouver la Comtesse, qui alloit à l'eglise. Et, si tost qu'elle les veid ainsy habillez, se print à rire et leur dist : « Où vont ces gens si douloureux? — Madame, dist Astillon, nous vous venons accompaigner comme pauvres esclaves prisonniers qui sont tenuz à vous faire service. » La Comtesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dist : « Vous n'estes point mes prisonniers, ne je n'entendz point que vous ayez occasion de me faire service plus que les aultres. » Valnebon s'advancea et luy dist : « Si nous avons mangé de vostre pain si longuement, nous serions bien ingratz si nous ne vous faisions service. » Elle feit si bonne mine de n'y rien entendre, qu'elle cuydoit par ceste gravité les estonner. Mais ilz poursuyvoient si bien leur propos, qu'elle entendit que la chose estoit descouverte. Parquoy, trovant incontinant moïen de les tromper, car

Dieu nous conservera en nostre bonne amitié, à sa gloire et à nostre bon contentement. — Amen, mon amy, dist la bonne femme; j'espere que de mon cousté vous n'y troverez jamais faulte. »

« Il seroit bien incredule, mes dames, celluy qui, apres avoir veu une telle et veritable histoire, ne jugeroit que en vous il y ait une telle malice que aux hommes; combien que, sans faire tort à nul, pour bien louer à la verité l'homme et la femme, l'on ne peult faillir de dire que le meilleur n'en vault rien. — Cest homme-là, dist Parlamente, estoit merveilleusement mauvais, car, d'un cousté, il trompoit sa chamberiere, et, de l'aultre, sa femme. — Vous n'avez doncques pas bien entendu le compte, dist Hircan, pour ce qu'il est dict qu'il les contanta toutes deux en une matinée, que je trouve ung grand acte de vertu, tant au corps que à l'esperit, de sçavoir dire et faire chose qui rend deux contraires contans. — Et cela est doublement mauvais, dist Parlamente, de satisfaire à la simplesse de l'une par sa mensonge, et à la malice de l'aultre par son vice. Mais j'entends que ces pechez-là mis devant telz juges, qu'ilz vous seront tousjours pardonnez. — Si vous asseuray-je, dist Hircan, que je ne feray jamais si grande ne si difficille entreprinse, car, mais que je vous rende contante, je n'auray pas mal employé ma journée. — Si l'amour reciproque, dist Parlamente, ne contante le cueur, tout aultre chose ne le peult contenter. — De vray, dist Simontault, je croy qu'il n'y a au monde nulle plus grande peyne que d'aymer et n'estre point aymé. — Il fauldroit, pour estre aymé, dist Parlamente, s'addresser aux lieux qui ayment. Mais bien souvent celles qui sont les bien aymées et ne veullent aymer, sont les plus aymées, et ceulx qui sont le moins aymez, ayment plus fort. — Vous me faictes souvenir, dist Oisille, d'un compte que je n'avois pas deliberé de mectre au rang des bons. — Je vous prye, dist Simontault, que vous nous le dictes. — Et je le feray voluntiers, » dist Oisille.

---

les hommes, et seroient trop austeres en leurs penitences. — Si elles l'estoient autant, dist Dagoucin, qu'elles sont en leurs responces, elles feroient desesperer plus de pecheurs qu'elles n'en attireroient à salut; parquoy, l'Eglise, en toute sorte, y a bien pourveu. Mais si ne veulx-je pas, pour cela, excuser les gentilz hommes qui se vanterent ainsy de leur prison, car jamais homme n'eut honneur à dire mal des femmes. — Puis que le faict estoit commun, dist Hircan, il me semble qu'ilz faisoient bien de se consoler les ungs aux aultres. — Mais, dist Geburon, ilz ne le debvoient jamais confesser pour leur honneur mesme. Car les livres de la Table Ronde nous apprennent que ce n'est point honneur à ung bon chevalier d'en abattre ung qui ne vault rien. — Je m'esbahys, dist Longarine, que ceste pauvre femme ne moroit de honte devant ses prisonniers. — Celles qui l'ont perdue, dist Oisille, à grand peyne la peuvent-elles jamais reprendre, sinon celle que fort amour a faict oblier. De telles en ay-je veu beaucoup revenir. — Je croy, dist Hircan, que vous en avez veu revenir celles qui y sont allées, car forte amour qui est en une femme, est malaysée à trover. — Je ne suys pas de vostre oppinion, dist Longarine, car je croy qu'il y en a qui ont aymé jusques à la mort. — J'ay tant d'envye d'oyr ceste nouvelle, dist Hircan, que je vous donne ma voix pour congnoistre aux femmes l'amour que je n'ay jamais estimé y estre. — Or, mais que vous l'oyez, dist Longarine, vous le croirez, et qu'il n'est nulle plus forte passion que celle d'amour. Mais, tout ainsy qu'elle faict entreprendre choses quasi impossibles, pour acquerir quelque contantement en ceste vie, aussy mene-elle, plus que aultre passion, à desespoir celluy ou celle qui pert l'esperance de son desir, comme vous verrez par ceste histoire. »

CINQUANTIESME NOUVELLE

Messire Jean Pierre poursuyvit longuement en vain une sienne voisine, de laquelle il estoit fort feru. Et, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelques jours de sa veue : qui luy causa une melencolie si grande, que les medecins luy ordonnerent la saignée. La dame, qui sçavoit d'ond procedoit son mal, cuydant saulver sa vie, advança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé ; puis, considerant qu'elle estoit cause de la perte d'ung si parfaict amy, par ung coup d'épée, se feit compaigne de sa fortune.

En la ville de Cremonne, n'y a pas long temps qu'il y avoit ung gentil homme nommé messire Jehan Pietre, lequel avoit aymé longuement une dame qui demoroit près de sa maison ; mais, pour pourchaz qu'il sceut faire, ne povoit avoir d'elle la responce qu'il desiroit, combien qu'elle l'aymoit de tout son cueur. Dont le pauvre gentil homme fut si ennuyé et fasché, qu'il se retira en son logis, deliberé de ne poursuyvre plus en vain le bien dont la poursuicte consumoit sa vie. Et, pour en cuyder divertir sa fantaisye, fut quelques jours sans la veoir ; dont il tumba en telle tristesse, que l'on mescongnoissoit son visaige. Ses parens feirent venir les medecins, qui, voyans que le visaige luy devenoit jaulne, estimerent que c'estoit une oppilation de foye, et luy ordonnerent la saignée, Ceste dame, qui avoit tant faict la rigoureuse, sçachant tres bien que la maladie ne luy venoit que par son refus, envoia devers luy une vielle en qui elle se fyoit, et luy manda que, puis qu'elle congnoissoit que son amour estoit veritable et non faincte, elle estoit deliberée de tout luy accorder ce que si long temps luy avoit refusé. Elle avoit trouvé moïen de saillir de son logis en ung lieu où privement il la povoit veoir. Le gentil homme, qui au matin avoit esté saigné au bras, se trouva par ceste parolle mieulx guary qu'il ne faisoit par medecine ne saignée qu'il sceut prendre : luy manda qu'il n'y auroit

point de faulte qu'il ne se trouvast à l'heure qu'elle luy mandoit; et qu'elle avoit faict ung miracle evident, car, par une seulle parolle, elle avoit guary ung homme d'une malladie où tous les medecins ne povoient trover remede. Le soir venu qu'il avoit tant desiré, s'en alla le gentil homme au lieu qui luy avoit esté ordonné, avecq ung si extresme contantement qu'il falloit que bien tost il print fin, ne povant augmenter. Et ne demoura gueres, après qu'il fut arrivé, que celle qu'il aymoit plus que son ame le vint trouver. Il ne s'amusa pas à luy faire grande harangue, car le feu qui le brusloit le faisoit hastivement pourchasser ce que à peyne povoit-il croyre avoir en sa puissance. Et, plus yvre d'amour et de plaisir qu'il ne luy estoit besoing, cuydant sercher par un cousté le remede de sa vie, se donnoit par ung aultre l'advancement de sa mort; car, ayant pour s'amye mys en obly soy-mesmes, ne s'apparceut pas de son bras qui se desbanda, et la playe nouvelle, qui se vint à ouvrir, rendit tant de sang, que le pauvre gentil homme en estoit tout baigné. Mais, estimant que sa lasseté venoit à cause de ses excès, s'en cuyda retourner à son logis. Lors, amour, qui les avoit trop unys ensemble, feit en sorte que, en departant d'avecq s'amye, son ame departyt de son corps; et, pour la grande effusion de son sang, tumba tout mort aux pieds de sa dame, qui demoura si hors d'elle-mesmes par estonnement, en considerant la perte qu'elle avoit faicte d'un si parfaict amy, de la mort duquel elle estoit la seulle cause. Regardant d'aultre cousté, avecq le regret et la honte en quoy elle demoroit, si on trovoit ce corps mort en sa maison, affin de faire ignorer la chose, elle et une chamberiere en qui elle se fyoit, porterent le corps mort dedans la rue, où elle ne le voullut laisser seul, mais, en prenant l'espée du trespassé, se voullut joindre à sa fortune, et, en pugnissant son cueur, cause de tout le mal, la passa tout au travers, et tumba son corps mort sur celluy de son amy. Le pere et la mere de ceste fille, en sortant au matin de leur maison, troverent ce piteux spectacle; et, après en avoir faict tel dueil que le cas meritoit, les enterrerent tous deux ensemble.

regnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup. — Si est-ce, dist Dagoucin, que la personne soupsonneuse ne peult entretenir ung parfaict amy; et assez sont separez par ung soupson. — Seullement, si vous en sçavez quelque exemple, dist Oisille, je vous donne ma voix pour la dire. — J'en sçay ung si veritable, dist Dagoucin, que vous prendrez plaisir à l'ouyr. Je vous diray ce que plus facillement rompt une bonne amitié, mes dames : c'est quand la seureté de l'amitié commence à donner lieu au soupson. Car, ainsy que croyre en amy est le plus grand honneur que l'on puisse faire, aussy se doubter de luy est le plus grand deshonneur; car, par cela, on l'estime aultre que l'on ne veult qu'il soit, qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amitiez, et rendre les amys ennemys, comme vous verrez par le compte que je vous veulx faire. »

QUARANTE SEPTIESME NOUVELLE[1]

Deux gentilzhommes vesquirent en si parfaicte amitié, qu'exceptée la femme, n'eurent long temps à departir jusques ad ce que celluy qui estoit marié, sans occasion donnée, print soupson sur son compaignon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupsonné, se separa de son amitié et ne cessa jamais qu'il ne l'eust fait coqu.

Auprès du pays du Perche y avoit deux gentilz hommes qui, dès le temps de leur enfance, avoient vescu en si grande et parfaicte amitié, que ce n'estoit que ung cueur, que une maison, ung lict, une table et une bource. Ilz vesquirent long temps, continuans ceste parfaicte amitié, sans que jamais il y eust entre eulx deux une volunté ou

1. Le *Curieux impertinent* du *Don Quichotte* de Cervantès, a de l'analogie avec cette nouvelle, qui lui est antérieure.

reux importun. — Mectez, dist Simontault, que une dame cruelle... — J'entendz bien, dist Oisille, que, si nous voullons entendre la fin des raisons de Simontault, veu que le cas luy touche, nous pourrions trover complies au lieu de vespres ; parquoy, allons-nous en louer Dieu, dont ceste Journée est passée sans plus grand debat. » Elle commencea la premiere à se lever, et tous les aultres la suyvirent. Mais Simontault et Longarine ne cesserent de debatre leur querelle si doulcement, que, sans tirer espée, Simontault gaingna, monstrant que de la passion la plus forte estoit la necessité la plus grande. Et, sur ce mot, entrerent en l'eglise, où les moynes les actendoient. Vespres oyes, s'en allerent soupper autant de parolles que de viandes, car leurs questions durerent tant qu'ilz furent à table, et du soir jusques ad ce que Oisille leur dist qu'ilz povoient bien aller reposer leurs esperitz, et que les cinq Journées estoient accomplies de si belles histoires, qu'elle avoit grand paour que la sixiesme ne fust pareille; car il n'estoit possible, encores qu'on les voulust inventer, de dire de meilleurs comptes que veritablement ilz en avoient racomptez en leur compaignie. Mais Geburon luy dist que, tant que le monde dureroit, il se feroit cas dignes de memoire. « Car la malice des hommes mauvais est tousjours telle qu'elle a esté, comme la bonté des bons. Tant que malice et bonté regneront sur la terre, ilz la rempliront tousjours de nouveaulx actes, combien qu'il est escript qu'il n'y a rien nouveau soubz le soleil[1]. Mais, à nous, qui n'avons esté appellez au conseil privé de Dieu, ignorans les premieres causes, trovons toutes choses nouvelles tant plus admirables, que moins nous les vouldrions ou pourrions faire : parquoy n'ayez point de paour que les Journées qui viendront ne suyvent bien celles qui sont passées, et pensez de vostre part de bien faire vostre debvoir. » Oisille dist qu'elle se rendoit à Dieu, au nom duquel elle leur donnoit le bonsoir. Ainsy se retira toute la compaignie, mectant fin à la cinquiesme Journée.

1. C'est le dicton de l'Ecclésiaste : *Nil sub sole novi.*

FIN DE LA CINQUIESME JOURNÉE

SIXIESME JOURNÉE

EN LA SIXIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES TROMPERIES QUI SE SONT FAITES D'HOMME A FEMME, DE FEMME A HOMME, OU DE FEMME A FEMME, PAR AVARICE, VENGEANCE ET MALICE.

PROLOGUE.

Le matin, plus tost que de coustume, madame Oisille alla preparer sa leçon en la salle; mais la compaignie, qui en fut advertye, pour le desir qu'elle avoit d'oyr sa bonne instruction, se diligenta tant de se habiller, qu'ilz ne la feirent gueres attendre. Et elle, congnoissant la ferveur, leur va lire l'epitre de Sainct Jehan l'evangeliste, qui n'est plaine que d'amour, pour ce que les jours passez elle leur avoit declairé celle de Sainct Pol aux Romains. La compaignie trouva ceste viande si doulce, que, combien qu'ilz y fussent demye heure plus qu'ilz n'avoient esté les aultres jours, si leur sembloit-il n'y avoir pas esté ung quart. Au partir de là, s'en allerent à la contemplation de la messe, où chascun se recommanda au Sainct Esperit, pour satisfaire ce jour-là à leur plaisante audience. Et, après qu'ilz eurent reciné et prins ung peu de repos, s'en allerent continuer le passetemps accoustumé. Et madame Oisille leur demanda qui commenceroit ceste journée. Longarine leur respondit: « Je donne ma voix à madame Oisille; elle nous a ce jourd'hui faict une si belle leçon, qu'il est impossible qu'elle ne die quelque histoire digne de parachever la gloire qu'elle a meritée ce matin. — Il me desplaist, dist Oisille, que je ne puis vous dire, ceste après disnée, chose aussy proffitable que j'ay faict ce matin; mais à tout le moins, l'intention de mon his-

toire ne sortira point hors de la doctrine de la saincte Escripture, où il est dict : « Ne vous confiez point aux princes, ne aux filz des hommes, auxquelz n'est nostre salut. Et, affin que, par faulte d'exemple, ne mectez en obly ceste verité, je vous en voys dire ung très veritable et dont la memoire est si fresche, que à peyne en sont essuyez les oeilz de ceulx qui ont veu ce piteux spectacle. »

CINQUANTE ET UNIESME NOUVELLE.

Le duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune damoiselle, par le moïen de laquelle son filz (qu'il ne vouloit maryer pauvrement) faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit.

Le duc d'Urbin, nommé le Prefect, lequel espousa la seur du premier duc de Mantoue[1], avoit un filz de l'aage de diz huict à vingt ans, qui fut amoureux d'une fille d'une bonne et honneste maison, seur de l'abbé de Farse. Et, pour ce qu'il n'avoit pas la liberté de parler à elle comme il vouloit, selon la coustume du pays, se ayda du moïen d'ung gentil homme qui estoit à son service, lequel estoit amoureux d'une jeune damoiselle servant sa mere, fort belle et honneste, par laquelle faisoit declairer à s'amye la grande affection qu'il luy portoit. Et la pauvre fille ne pensoit en nul mal, prenant plaisir à luy faire service, estimant sa volunté si bonne et honneste, qu'il n'avoit intention dont elle ne peut avecq honneur faire le message. Mais le duc, qui avoit plus de regard au proffict de sa maison que à toute honneste amityé, eut si grand paour que les propos menassent son filz jusques au maryage, qu'il y feit mectre ung grand guet. Et luy fut rap-

1. C'est la leçon de A. Le texte porte : *Le duc d'Urbin, nommé le Parfaict lequel épousa la seur du premier duc de Navarre.*

porté que ceste pauvre damoiselle s'estoit meslée de bailler quelques lettres de la part de son filz à celle que plus il aymoit : dont il fut tant courroucé, qu'il se delibera d'y donner ordre. Mais il ne peut si bien dissimuller son courroux, que la damoiselle n'en fut advertye, laquelle, congnoissant la malice du duc, qu'elle estimoit aussy grande que sa conscience petite, eut une merveilleuse craincte. Et s'en vint à la duchesse, la supliant luy donner congié de se retirer en quelque lieu hors de la veu de luy, jusques à ce que sa fureur fust passée. Mais sa maistresse luy dist qu'elle essaieroit d'entendre la volunté de son mary, avant que de luy donner congié. Toutesfois, elle entendit bien tost le maulvais propos que le duc en tenoit; et congnoissant sa complexion, non seullement donna congié, mais conseilla à ceste damoiselle de s'en aller en ung monastere jusques ad ce que ceste tempeste fust passée. Ce qu'elle feit le plus secrettement qu'il luy fut possible, mais non tant que le duc n'en fust adverty, qui, d'un visaige fainct et joyeulx, demanda à sa femme où estoit ceste damoiselle, laquelle, pensant qu'il en sçeut bien la verité, la luy confessa; dont il faingnyt estre marry, luy disant qu'il n'estoit besoing qu'elle fist ces contenances-là; et que de sa part il ne luy vouloit point de mal et qu'elle la fist retourner, car le bruict de telles choses n'estoit point bon. La duchesse luy dist que, si ceste pauvre fille estoit si malheureuse d'estre hors de sa bonne grace, il valloit mieulx, pour quelque temps, qu'elle ne se trouvast point en sa presence; mais il ne voulut point recepvoir toutes ses raisons, luy commandant qu'elle la feist revenir. La duchesse ne faillyt à declairer à la pauvre damoiselle la volunté du duc : dont elle ne se peut asseurer, la supliant qu'elle ne tentast point ceste fortune; et qu'elle sçavoit bien que le duc n'estoit pas si aysé à pardonner comme il en faisoit la mine. Toutesfois, la duchesse l'asseura qu'elle n'auroit nul mal, et la print sur sa vie et son honneur. La fille, qui sçavoit bien que sa maistresse l'aymoit et ne la vouldroit point tromper pour ung rien, print sa fiance en sa promesse, estimant que le duc ne vouldrait jamais aller contre telle seureté où l'honneur de sa femme estoit engaigé; et ainsy s'en

retourna avecques la duchesse. Mais, si tost que le duc le sceut, ne faillyt à venir en la chambre de sa femme, où, si tost qu'il eut apparceu ceste fille, disant à sa femme : « Voila une telle qui est revenue? » se retourna devers ses gentilz hommes, leur commandant la prendre et la mener en prison. Dont la pauvre duchesse, qui sur sa parolle l'avoit tirée hors de sa franchise, fut si desesperée, se mectant à genoulx devant luy, luy suplia que, pour l'amour de luy et de sa maison, il luy pleust ne faire ung tel acte, veu que, pour luy obeir, elle l'avoit tirée du lieu où elle estoit en seureté. Si est-ce que, quelque priere qu'elle sceust alleguer, ne sceut amolir le dur cueur, ne vaincre la forte oppinion qu'il avoit prinse de se venger d'elle; mais sans respondre à sa femme, se retira incontinant le plus tost qu'il peut, et, sans forme de justice, obliant Dieu et l'honneur de sa maison, feit cruellement pendre ceste pauvre damoiselle. Je ne puis entreprendre de racompter l'ennuy de la duchesse, car il estoit tel que doibt avoir une dame d'honneur et de cueur, qui sur sa foy[1] voyoit morir celle qu'elle desiroit de saulver. Mais encores moins se peult dire l'extresme deuil du pauvre gentil homme, qui estoit son serviteur, qui ne faillit de se mectre en tout debvoir qu'il luy fut possible de saulver la vie de s'amye, offrant mectre la sienne en lieu. Mais nulle pitié ne sceut toucher le cueur de ce duc, qui ne congnoissoit aultre felicité que de se venger de ceulx qu'il hayssoit. Ainsy fut ceste damoiselle innocente mise à mort par ce cruel duc contre toute la loy d'honnesteté, au très grand regret de tous ceulx qui la congnoissoient.

« Regardez, mes dames, quelz sont les effectz de la malice quand elle est joincte à la puissance! — J'avois bien ouy dire, ce dist Longarine, que les Italiens estoient subjects à trois vices par excellence; mais je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruaulté fust allée si avant, que, pour une si petite occasion, elle eust donné

1. C'est-à-dire : A cause de sa foi, qu'elle avait donnée à son mari.

ruelle mort. » Saffredent, en riant, luy dist : « Lonne, vous nous avez bien dict l'ung des trois vices; s il fault scavoir qui sont les deux aultres? — Si vous es sçaviez, ce dist-elle, je vous les apprendrois, mais uis seure que vous les sçavez tous. — Par ces parolles, Saffredent, vous m'estimez bien vitieux? — Non faiz, Longarine, mais si bien congnoissez la laideur du , que vous le povez mieulx que ung aultre eviter. — vous esbahissez, dist Simontault, de ceste cruaultés ceulx qui ont passé par Italie en ont eu de si trèoyables, que ceste-cy n'est au prix qu'ung petit pecca; :. — Vrayement, dist Geburon, quand Rivolte fut s des François, il y avoit ung capitaine italien, que estimoit gentil compaignon, lequel, voïant mort ung ne luy estoit ennemy que de tenir sa part contraire luelfe à Gibelin, luy arracha le cueur du ventre, et, ostissant sur les charbons à grand haste, le mangea, spondant à quelques ungs qui luy demandoient quel st il y trouvoit, dist que jamais n'avoit mangé si sa- reux ne si plaisant morceau que de cestuy-là; et, non ent de ce bel acte, tua la femme du mort, et en arra- nt de son ventre le fruict dont elle estoit grosse, le ssa contre les murailles; et emplist d'avoyne les deux s du mary et de la femme, dedans lesquelz il feit ger ses chevaulx. Pensez si cestuy-là n'eust bien faict rir une fille qu'il eust soupçonnée luy faire quelque plaisir? — Il fault bien dire, dist Ennasuitte, que ce Urbin avoit plus de paour que son fils fust marié pau- nent, qu'il ne desiroit luy bailler femme à son gré. e croy que vous ne devez point, respondit Simontault, bter que la nature de l'Italien est d'aymer plus que ire ce qui est creé seullement pour le service d'icelle. C'est bien pis, dist Hircan, car ilz font leur Dieu des ses qui sont contre nature. — Et voila, ce dist Lon- ne, les pechez que je voulois dire, car on sçait bien aymer l'argent, sinon pour s'en ayder, c'est servir idolles. » Parlamente dist que Sainct Pol n'avoit poinct é les vices des Italiens, et de tous ceulx qui cuydent ser et surmonter les aultres en honneur, prudence et on humaine, en laquelle ilz se fondent si fort, qu'ilz

ne rendent point à Dieu la gloire qui lui appartient : parquoy, le Toutpuissant, jaloux de son honneur, rend plus insensez que les bestes enragées ceulx qui ont cuydé avoir plus de sens que tous les aultres hommes, leur faisant monstrer par oeuvres contre nature, qu'ilz sont en sens reprouvez. Longarine luy rompit là parolle, pour dire que c'est le troisiesme peché en quoy ilz sont subgectz. — Par ma foy, dist Nomerfide, je prens grand plaisir à ce propos, car, puis que les esperitz que l'on estime les plus subgectz et grands discoureux ont telle pugnition de devenir plus sotz que les bestes, il fault doncques conclure que ceulx qui sont humbles et bas et de petite portée, comme le mien, sont rempliz de la sapience des anges. — Je vous asseure, dist Oisille, que je ne suis pas loing de vostre oppinion; car nul n'est plus ignorant que celluy qui cuyde sçavoir. — Je n'ai jamais veu, dist Geburon, mocqueur qui ne fust mocqué, trompeur qui ne fust trompé, et glorieux qui ne fust humillyé. — Vous me faictes souvenir, dist Simontault, d'une tromperie, que, si elle estoit honneste, je l'eusse voluntiers comptée. — Or, puis que nous sommes icy pour dire verité, dist Oisille, soit de telle qualité que vouldrez, je vous donne ma voix pour le dire. — Puis que la place m'est donnée, dist Simontault, je la vous diray. »

CINQUANTE DEUXIESME NOUVELLE[1].

Un varlet d'apothicaire, voyant venir derriere soy ung advoca qui lui menoit tousjours la guerre, et duquel il avoit envi de se venger, laissa tomber de sa manche ung estronc gellé en veloppé dans du papier, en guise d'ung pain de sucre, qu l'advocat leva de terre et le cacha en son sein; puis, s'en all

1. Dans les éditions, qui offrent des variantes assez importante le nom du gentilhomme est imprimé de la Tilleriere. C'est éga lement ainsi qu'il est écrit dans A., et cette orthographe a ét suivie par l'édition de 1558.

desjeuner en une taverne, dont il ne sortit qu'avecq la despense et honte qu'il pensoit faire au pauvre varlet.

Auprès de la ville d'Alençon y avoit ung gentil homme, nommé le seigneur de la Tireliere, qui vint, à ung matin, de sa maison jusques à la ville, à pied, tant pour ce qu'elle estoit près, que pour ce qu'il geloit à pierre fendant; et n'avoit oblié au logis sa grosse robbe fourrée de regnardz. Quand il eut faict ses affaires, trouva ung sien compere advocat, nommé Anthoine Bacheré; et, après luy avoir parlé de ses affaires, luy dist qu'il avoit envie de trouver quelque bon desjeuner, mais que ce fust aux despens d'aultruy. En parlant à ses propos, se asseyerent devant l'ouvrouer d'ung apothicaire, où estoit ung varlet qui les escoutoit, et pensa incontinant de leur donner à desjeuner. Il saillyt de sa bouticque dans une rue où chascun alloit faire ses necessitez[1]; et trouva ung grand estronc tout debout, si gellé qu'il sembloit ung petit pain de sucre fin: incontinant l'enveloppa dedans ung beau papier blanc, en la façon qu'il avoit accoustumé, pour en faire envie aux gens; et le cacha en sa manche, et s'en vint passer par devant ce gentil homme et cest advocat, laissant tumber assez près d'eulx, comme par mesgarde, ce beau pain de sucre; et entre dans une maison où il faingnoit de le porter. Le seigneur de la Tireliere se hasta de relever vistement ce qu'il cuydoit estre ung pain de sucre, et ainsy qu'il le levoit, le varlet de l'apothicaire retourna, serchant et demandant son pain de sucre partout. Le gentil homme, qui le pensoit avoir bien trompé, s'en alla hastivement avecq son compere en une taverne, en luy disant : « Nostre desjeuné est payé aux despens de ce varlet. » Quand il fut en la maison, il demanda bon pain, bon vin et bonnes viandes, car il pensoit bien avoir de quoy paier. Ainsy qu'il commencea à se chauffer en mangeant, son pain de sucre commencea aussi à desgeler, qui remplit toute la chambre en telle senteur que

1. Autrefois il y avait dans chaque ville une ou plusieurs rues affectées à cet usage.

faict, qu'il fut contant de demourer cinq ou six jours enfermé en une garderobbe, sans saillyr dehors; et là ne vivoit que de restaurans. Durant les huict jours qu'il estoit caché, vint ung de ses compaignons faire l'amour à la Comtesse, lequel avoit nom Durassier. Elle tint telz termes à ce serviteur, qu'elle avoit faict au premier : au commencement, en rudes et audatieux propoz, qui tous les jours s'adoucissoient; et, quand c'estoit le jour qu'elle donnoit congié au premier prisonnier, elle mectoit ung serviteur en sa place. Et, durant qu'il y estoit, ung autre sien compaignon, nommé Valnebon, feit pareille office que les deux premiers; et, après eulx, en vindrent deux ou trois aultres, qui avoient part à la doulce prison.

Ceste vie dura assez longuement, et conduicte si finement, que les ungs ne sçavoient rien des aultres. Et combien qu'ilz entendissent assez l'amour que chascun luy portoit, si n'y avoit-il nul qui ne pensast en avoir eu seul ce qu'il en demandoit : et se mocquoit chascun de son compaignon, qu'il pensoit avoir failly à ung si grand bien. Ung jour que les gentilz hommes dessus nommez estoient en ung bancquet, où ilz faisoient fort grand chiere, ilz commencerent à parler de leurs fortunes et prisons, qu'ilz avoient eues durant les guerres. Mais Valnebon, à qui il faisoit mal de celer si longuement une si bonne fortune que celle qu'il avoit eue, va dire à ses compaignons : « Je ne sçay quelles prisons vous avez eu, mais quant à moy, pour l'amour d'une où j'ay esté, je diray toute ma vie louange et bien des aultres; car je pense qu'il n'y a plaisir en ce monde qui approche de celluy que l'on a d'estre prisonnier. » Astillon, qui avoit esté le premier prisonnier, se doubta de la prison qu'il voulloit dire, et luy respondit : Valnebon, soubz quel geolier ou geoliere avez-vous esté si bien traicté, que vous aymez tant vostre prison? » Valnebon luy dist : « Quel que soit le geolier, la prison m'a esté si agreable, que j'eusse bien voullu qu'elle eust duré plus longuement, car je ne fuz jamais mieulx traicté ne plus contant. » Durassier, qui estoit homme peu parlant, congnoissant tres bien que l'on se debatoit de la prison où il avoit part comme les aultres, dist à Valnebon : » De quelles viandes estiez-vous nourry en ceste prison, dont vous

tiers à toutes celles qui sont icy, pourquoy c'est, puis qu'elles n'en osent parler, qu'elles rient si voluntiers, quand on en parle devant elles? » Ce dist Parlamente : « Nous ne ryons pas pour oyr dire ces beaulx motz ; mais il est vray que toute personne est encline à rire, ou quand elle veoit quelcun tresbucher, ou quand on dict quelque mot sans propos, comme souvent advient la langue fourche en parlant et faict dire ung mot pour l'aultre, ce qui advient aux plus saiges et mieulx parlantes. Mais, quand entre vous, hommes, parlez villainement pour vostre malice, sans nulle ignorance, je ne sçaiche telle femme de bien, qui n'en ait horreur, que non seullement ne les veulle escouter, mais fuyr la compaignye d'icelles gens. — Il est bien vray, dist Geburon, j'ai bien veu des femmes faire le signe de la croix en oyant dire des parolles, qui ne cessoient, après qu'on les eut redictes. — Mais, dist Simontault, combien de foys ont-elles mis leur touret de nez pour rire en liberté autant qu'elles s'estoient courroucées en fainctes? — Encores valloit-il mieulx faire ainsy, dist Parlamente, que de donner à congnoistre que l'on trouvast le propos plaisant. — Vous louez doncques, dist Dagoucin, l'ypocrisie des dames autant que la vertu? — La vertu seroit bien meilleure, dist Longarine; mais, où elle default, se fault ayder de l'ypocrisie, comme nous faisons de pantoufles pour faire oblier nostre petitesse[1]. Encores est-ce beaucoup, que nous puissions couvrir noz imperfections. — Par ma foy, dist Hircan, il vauldroit mieulx quelque foys monstrer quelque petite imperfection, que la couvrir si fort du manteau de vertu. — Il est vray, dist Ennasuitte, que ung accoustrement empruncté deshonnore autant celluy qui est contrainct de le rendre, comme il luy a faict d'honneur en le portant; et y a telle dame sur la terre qui, par trop dissimuller une petite faulte, est tumbée en une plus grande. — Je me doubte, dist Hircan, de qui vous voulez parler, mais, au moins, ne la nommez point. — Ho, dist Geburon, je

1. Ce passage indique qu'on se servait de pantoufles ou mules à talon élevé.

C'est ceste-là propre, respondirent-ilz tous. — Or, pour nous mectre hors de peyne, dist Astillon, moy qui suys le premier en rolle, la nommeray aussy le premier : c'est madame la Comtesse, qui estoit si audatieuse que, en gaingnant son amitié, je pensois avoir gaingné Cesar. — Que à tous les diables soit la villaine qui nous a faict d'une chose tant travailler, et nous reputer si heureux de l'avoir acquise ! Il ne fut oncques une telle meschante, car, quand elle en tenoit ung en cache, elle praticquoit l'aultre, pour n'estre jamais sans passetemps; et aymerois-je mieulx estre mort, qu'elle demorast sans pugnition ! » Ilz demanderent chascun qu'il leur sembloit quelle debvoit avoir, et qu'ilz estoient tous prestz de la luy donner. « Il me semble, dist-il, que nous le debvons dire au Roy nostre maistre, lequel en faict ung cas comme d'une deesse. — Nous ne ferons point ainsy, dist Astillon; nous avons assez de moïen pour nous venger d'elle, sans y appeller nostre maistre. Trouvons nous demain, quand elle ira à la messe; et que chascun de nous porte une chainne de fer au col; et, quand elle entrera en l'eglise, nous la saluerons comme il appartient.

Ce conseil fut trouvé tres bon de toute la compaignie; et feirent provision de chascun une chaisne de fer. Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaisnes de fer tournées à l'entour de leur col, en façon de collier, vindrent trouver la Comtesse, qui alloit à l'eglise. Et, si tost qu'elle les veid ainsy habillez, se print à rire et leur dist : « Où vont ces gens si douloureux? — Madame, dist Astillon, nous vous venons accompagner comme pauvres esclaves prisonniers qui sont tenuz à vous faire service. » La Comtesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dist : « Vous n'estes point mes prisonniers, ne je n'entendz point que vous ayez occasion de me faire service plus que les aultres. » Valnebon s'advancea et luy dist : « Si nous avons mangé de vostre pain si longuement, nous serions bien ingratz si nous ne vous faisions service. » Elle feit si bonne mine de n'y rien entendre, qu'elle cuydoit par ceste gravité les estonner. Mais ilz poursuyvoient si bien leur propos, qu'elle entendit que la chose estoit descouverte. Parquoy, trovant incontinant moïen de les tromper, car

nes serchoient fort sa bonne grace, les ungs pour l'amour eullement, les aultres pour l'anneau[1]; car, oultre la beaulté, elle estoit fort riche. Entre aultres, il y avoit ung eune gentil homme, nommé le seigneur des Cheriotz, qui la poursuivoit de si près, qu'il ne failloit d'estre à son habiller et son deshabiller, et tout le long du jour, tant qu'il povoit estre auprès d'elle. Ce qui ne pleut pas au prince de Belhoste, pource qu'il luy sembloit que ung homme de si pauvre lieu et de si mauvaise grace ne meritoit point avoir si honneste et gracieux recueil : dont souvent il faisoit des remonstrances à ceste dame. Mais elle, qui estoit fille d'Ève, s'excusoit, disant qu'elle parloit à tout le monde generallement et que pour cela leur amytié en estoit d'autant mieulx couverte, qu'elle ne parloit point plus aux ungs que aux aultres. Mais, au bout de quelque temps, ce sieur des Cheriotz feit telle poursuicte, plus par importunité que par amour, qu'elle luy promit de l'espouser, le priant ne la presser point de declairer le maryage jusques ad ce que ses filles fussent mariées. A l'heure, sans craincte de conscience, alloit le gentil homme à toutes heures qu'il vouloit à sa chambre; et n'y avoit que une femme de chambre et ung homme qui sceussent leurs affaires. Le prince, voyant que de plus en plus le gentil homme se apprivoyoit en la maison de celle qu'il aymoit tant, le trouva si mauvais, qu'il ne se peut tenir de dire à la dame : « J'ay toujours aymé vostre honneur, comme celluy de ma propre seur; et sçavez les honnestes propos que je vous ay tenuz et le contantement que j'ay d'aymer une dame tant saige et vertueuse que vous estes; mais si je pensois que ung aultre, qui ne le merite pas, gaingnast par importunité ce que je ne veulx demander contre vostre vouloir, ce me seroit chose importable et non moins deshonorable pour vous. Je vous le dis, pour ce que vous estes belle et jeune, et que jusques icy vous avez esté en si bonne reputation : et vous commancez à acquerir ung très mauvais bruict, car, nonobstant qu'il ne soit pareil ni de maison ni de biens, et moins d'auctorité, sçavoir et bonne grace, si est-ce

1. C'est-à-dire : Pour le mariage.

vous donne ma voix par tel si [1], que après avoir faict le compte, vous nous direz les noms, et nous jurerons de n'en parler jamais. — Je le vous promectz, dit Ennasuitte, car il n'y a rien qui ne se puisse dire avecq honneur. »

CINQUANTE TROISIESME NOUVELLE.

Madame de Neufchastel, par sa dissimulation, meit le prince de Belhoste, jusques à faire telle preuve d'elle, qu'elle tourna à son deshonneur.

Le Roy François premier estoit en ung beau chasteau et plaisant, où il estoit allé avec petite compaignie, tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos. Il avoit eu sa compagnie ung nommé le prince de Belhoste, autant honneste, vertueux, saige et beau prince qu'il y en avoit point en la court; et avoit espousé une femme qui n'estoit pas de grande maison. Mais si l'aymoit-il autant et la traictoit autant bien que mary peut faire sa femme, et se fyoit en elle. Quand il en aymoit quelqu'une, il ne luy celoit point, sçachant qu'elle n'avoit volunté que la sienne. Ce seigneur print une grande amytié en une dame vefve, qui s'appeloit madame de Neufchastel, et qui avoit la reputation d'estre la plus belle que l'on eust peu regarder. Et si le prince de Belhoste, l'aymoit bien, sa femme ne l'aymoit pas moins, mais l'envoyoit souvent querir pour manger avecq elle, la trouvant si saige et honneste, que, en lieu d'estre marrye que son mary l'aymast, se rejouyssoit de le veoir addresser en si honneste lieu rempli d'honneur et de vertu. Ceste amytié dura longuement, en sorte que en tous les affaires de la dicte Neufchastel le prince de Belhoste s'employoit comme pour les siens propres, et la princesse sa femme n'en faisoit pas moins. Mais à cause de sa beauté, plusieurs grands seigneurs et gentilz hom-

1. C'est-à-dire : *De cette manière*. Cette expression n'était plus guère alors en usage.

CINQUANTIESME NOUVELLE

Messire Jean Pierre poursuyvit longuement en vain une sienne voisine, de laquelle il estoit fort feru. Et, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelquesjours de sa veue : qui luy causa une melencolie si grande, que les medecins luy ordonnerent la saignée. La dame, qui sçavoit d'ond procedoit son mal, cuydant saulver sa vie, advança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé; puis, considerant qu'elle estoit cause de la perte d'ung si parfaict amy, par ung coup d'épée, se feit compaigne de sa fortune.

En la ville de Cremonne, n'y a pas long temps qu'il y avoit ung gentil homme nommé messire Jehan Pietre, lequel avoit aymé longuement une dame qui demoroit près de sa maison; mais, pour pourchaz qu'il sceut faire, ne povoit avoir d'elle la responce qu'il desiroit, combien qu'elle l'aymoit de tout son cueur. Dont le pauvre gentil homme fut si ennuyé et fasché, qu'il se retira en son logis, deliberé de ne poursuyvre plus en vain le bien dont la poursuicte consumoit sa vie. Et, pour en cuyder divertir sa fantaisye, fut quelques jours sans la veoir; dont il tumba en telle tristesse, que l'on mescongnoissoit son visaige. Ses parens feirent venir les medecins, qui, voyans que le visaige luy devenoit jaulne, estimerent que c'estoit une oppilation de foye, et luy ordonnerent la saignée, Ceste dame, qui avoit tant faict la rigoureuse, sçachant tres bien que la maladie ne luy venoit que par son refus, envoia devers luy une vielle en qui elle se fyoit, et luy manda que, puis qu'elle congnoissoit que son amour estoit veritable et non faincte, elle estoit deliberée de tout luy accorder ce que si long temps luy avoit refusé. Elle avoit trouvé moïen de saillir de son logis en ung lieu où privement il la povoit veoir. Le gentil homme, qui au matin avoit esté saigné au bras, se trouva par ceste parolle mieulx guary qu'il ne faisoit par medecine ne saignée qu'il sceut prendre : luy manda qu'il n'y auroit

qu'il vauldroit mieulx que vous l'eussiez espousé, que d'en mectre tout le monde en soupson. Parquoy, je vous prie, dictes-moy si vous estes deliberée de l'aymer, car je ne le veulx point avoir pour compaignon; et le vous lerrai tout entier et me retireray de la bonne volunté que je vous ay portée. » La pauvre dame se print à pleurer, craingnant de perdre son amytié; et luy jura qu'elle aymeroit mieulx morir que d'espouser le gentil homme dont il luy parloit; mais il estoit tant importun, qu'elle ne le povoit garder d'entrer en sa chambre, à l'heure que tous les aultres y entroient. « De ces heures-là, dist le prince, je ne parle point, car je y puis aussy bien aller que luy, et chascun veoit ce que vous faictes; mais on m'a dict qu'il y va, après que vous estes couchée, chose que je trouve si estrange, que, si vous continuez ceste vie et ne le declairez pour vostre mary, vous estes la plus deshonorée femme que oncques fust. » Elle luy feit tous les sermens qu'elle peut, qu'elle ne le tenoit pour mary ne pour amy, mais pour ung aussy importun gentil homme qu'il n'en fust point. « Puisque ainsy est, dist le prince, qu'il vous fasche, je vous asseure que je vous en defferay. — Comment! dist-elle; le vouldriez-vous bien faire morir? — Non, non, dist le prince, mais je luy donneray à congnoistre que ce n'est point en tel lieu ny en telle maison que celle du Roy, où il faille faire honte aux dames; et vous jure, foy de tel amy que je suis, que, si après avoir parlé à luy, il ne se chastie, je le chastieray si bien, que les aultres y prendront exemples. » Sur ces parolles, s'en alla et ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le seigneur des Cheriotz qui y venoit, auquel il tint les propos que vous avez oyz, l'asseurant que, la premiere fois qu'il se trouveroit hors de l'heure que les gentilz hommes doyvent aller veoir les dames, il luy feroit une telle paour, que à jamais il luy en souviendroit; et qu'elle estoit trop bien apparentée pour se jouer ainsy à elle. Le gentil homme l'asseura qu'il n'y avoit jamais esté, sinon comme les aultres, et que il luy donnoit congié, s'il l'y trouvoit, de luy faire du pis qu'il pourroit. Quelque jour après que le gentil homme cuydoit les parolles du prince estre mises en obly, s'en alla veoir au soir sa dame et demeura assez tard.

Le prince dist à sa femme comme la dame Neufchastel avoit ung gros rhume ; parquoy, sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, et de luy faire ses excuses, dont elle n'y povoit aller, car elle avoit quelque affaire necessaire en sa chambre. Le prince actendit que le roy fust couché ; et, après, s'en alla pour donner le bon soir à sa dame. Mais, en cuydant monter un degré, trouva ung varlet de chambre qui descendoit, auquel il demanda que faisoit sa maistresse ; qui luy jura qu'elle estoit couchée et endormye. Le prince descendit le degré et soupsonna qu'il mentoit ; parquoy il regarda derriere luy et veid le varlet qui retournoit en grande diligence. Il se promena en la court devant ceste porte, pour veoir si le varlet retourneroit point. Mais, ung quart d'heure après, le veid encore descendre et regarder de tous coustez pour veoir qui estoit en la court. A l'heure, pensa le prince que le seigneur des Cheriotz estoit en la chambre de sa dame, et que, pour craincte de luy, n'osoit descendre : qui le feit encores promener longtemps. Se advisa que en la chambre de la dame y avoit une fenestre, qui n'estoit gueres haulte et regardoit dans ung petit jardin ; il luy souvint du proverbe qui dict : *Qui ne peut passer par la porte saille par la fenestre ;* dont soubdain appela ung sien varlet de chambre et luy dist : « Allez-vous-en en ce jardin là derrière, et si vous voyez ung gentil homme descendre par la fenestre, si tost qu'il aura mis le pied à terre, tirez votre espée, et, en le frottant contre la muraille, cryez : *Tue, tue!* Mais gardez que vous ne le touchez. » Le varlet de chambre s'en alla où son maistre l'avoit envoyé ; et le prince se promena jusques environ trois heures après minuyct. Quand le seigneur des Cheriotz entendit que le prince estoit tousjours en la court, delibera descendre par la fenestre ; et, après avoir gecté sa cappe la premiere, avec l'ayde de ses bons amys, saulta dans le jardin. Et sitost que le varlet de chambre l'advisa, il ne faillyt à faire bruict de son espée, et cria : *Tue, tue!* dont le pauvre gentil homme, cuydant que ce fust son maistre, eut si grand paour, que, sans adviser à prendre sa cappe, s'enfuyt en la plus grande haste qu'il luy fut possible. Il trouva les archers qui faisoient le guet,

qui furent fort estonnez de le veoir ainsy courir; mais il ne leur osa rien dire, sinon qu'il les pria bien fort de luy vouloir ouvrir la porte, ou de le loger avecq eulx jusques au matin, ce qu'ilz feirent, car ilz n'en avoient pas les clefz. A ceste heure-là, vint le prince pour se coucher, et trouva sa femme dormant; la resveilla, luy disant : « Devinez, ma femme, quelle heure il est? » Elle luy dist : « Depuis au soir que je me couchay, je n'ay point oy sonner l'orloge. » Il luy dist : « Ilz sont trois heures après minuict passées. — Pour lors, Monsieur, dist sa femme, et où avez-vous tant esté? J'ay grand paour que vostre santé en vauldra pis. — M'amye, dist le prince, je ne seray jamais mallade de veiller, quand je garde de dormir ceulx qui me cuydent tromper. » Et, en disant ces paroles, se print tant à rire, qu'elle le suplia luy vouloir compter ce que c'estoit, ce qu'il feit tout du long, en luy monstrant la peau du loup que son varlet de chambre avoit apportée. Et, après qu'ilz eurent passé le temps aux despens des pauvres gens, s'en allerent dormir d'aussi gracieux repos que les deux aultres travaillerent la nuyct, et en paour et craincte que leur affaire fust revelé. Toutesfois, le gentil homme, sçachant bien qu'il ne povoit dissimuller devant le prince, vint au matin à son lever luy suplier qu'il ne le voullust point deceler et qu'il luy feist rendre sa cappe. Le prince feit semblant d'ignorer tout le faict et tint si bonne contenance, que le gentil homme ne sçavoit où il en estoit. Si est-ce que à la fin il oyt aultre leçon qu'il ne le pensoit, car le prince l'asseura, que, s'il y retournoit jamais, qu'il le diroit au Roy et le feroit bannir de la court.

« Je vous prie, mes dames, juger s'il n'eust pas mieulx vallu à ceste pauvre dame d'avoir parlé franchement à celluy qui luy faisoit tant d'honneur de l'aymer et estimer, que de le mectre par dissimullation jusques à faire une preuve qui luy fut si honteuse! — Elle sçavoit, dist Geburon, que, si elle luy confessoit la verité, elle perdroit entierement sa bonne grace, ce qu'elle ne vouloit pour rien perdre. — Il me semble, dist Longarine, puis qu'elle avoit choisy un mary à sa fantaisye, qu'elle ne debvoit

SIXIESME JOURNÉE

EN LA SIXIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES TROMPERIES QUI SE SONT FAITES D'HOMME A FEMME, DE FEMME A HOMME, OU DE FEMME A FEMME, PAR AVARICE, VENGEANCE ET MALICE.

PROLOGUE.

Le matin, plus tost que de coustume, madame Oisille alla preparer sa leçon en la salle; mais la compaignie, qui en fut advertye, pour le desir qu'elle avoit d'oyr sa bonne instruction, se diligenta tant de se habiller, qu'ilz ne la feirent gueres attendre. Et elle, congnoissant la ferveur, leur va lire l'epitre de Sainct Jehan l'evangeliste, qui n'est plaine que d'amour, pour ce que les jours passez elle leur avoit declairé celle de Sainct Pol aux Romains. La compaignie trouva ceste viande si doulce, que, combien qu'ilz y fussent demye heure plus qu'ilz n'avoient esté les aultres jours, si leur sembloit-il n'y avoir pas esté ung quart. Au partir de là, s'en allerent à la contemplation de la messe, où chascun se recommanda au Sainct Esperit, pour satisfaire ce jour-là à leur plaisante audience. Et, après qu'ilz eurent reciné et prins ung peu de repos, s'en allerent continuer le passetemps accoustumé. Et madame Oisille leur demanda qui commenceroit ceste Journée. Longarine leur respondit : « Je donne ma voix à madame Oisille; elle nous a ce jourd'hui faict une si belle leçon, qu'il est impossible qu'elle ne die quelque histoire digne de parachever la gloire qu'elle a meritée ce matin. — Il me desplaist, dist Oisille, que je ne puis vous dire, à ceste après disnée, chose aussy proffitable que j'ay faict à ce matin; mais à tout le moins, l'intention de mon his-

roient mieulx morir que d'y penser quelque mal. — [illegible] vous asseure, Dagoucin, dist Hircan, que vous avez [illegible] si haulte philosophie, qu'il n'y a homme icy qui l'[illegible]tende ne le croye; car vous nous vouldriez faire [illegible] que les hommes sont anges, ou pierres, ou diables. — Je sçay bien, dist Dagoucin, que les hommes sont hom[illegible] et subjectz à toutes passions; mais si est-ce qu'il y [illegible] qui aymeroient mieulx morir, que pour leur plaisir le[illegible] dame feist chose contre sa conscience. — C'est beauc[illegible] que morir, dist Geburon; je ne croiray ceste par[illegible] quand elle seroit dicte de la bouche du plus austere [illegible]ligieux qui soit. — Mais je croy, dist Hircan, qu'il [illegible] en a point qui ne desire le contraire. Toutesfois, ilz [illegible] semblant de n'aymer point les raisins quand ilz sont [illegible] haults, qu'ilz ne les peuvent cueillir[1]. — Mais, di[illegible] Nomerfide, je croy que la femme de ce prince fut [illegible]ayse, dont son mary apprenoit à congnoistre les femm[illegible] — Je vous asseure que non fut, dist Ennasuitte, [illegible] en fut très marrye pour l'amour qu'elle luy portoit. — J'aymerois autant, dist Saffredent, celle qui ryoit quand son mary baisoit sa chamberiere. — Vrayement, dist Ennasuitte, vous en ferez le compte; je vous donne ma place. — Combien que ce compte soit court, dist Saffredent, je le vous voys dire, car j'ayme mieulx vous faire rire que parler longuement. »

CINQUANTE QUATRIESME NOUVELLE.

La femme de Thogas, pensant que son mary n'eust amitié à aultre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feit passer le temps, et ryoit quand, à son veu et sceu, il la baisoit devant elle.

Entre les montz Pyrenées et les Alpes, y avoit ung gentil homme, nommé Thogas, lequel avoit femme et

1. Allusion à la fable d'Ésope: *Le Renard et les Raisins.*

ans, et une fort belle maison, et tant de biens et de isirs, qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il oit subject à une grande douleur au dessoubz de la ine des cheveulx; tellement que les medecins luy iseillerent de descoucher d'avecques sa femme : à quoy ; se consentit très voluntiers, n'aiant regard comme a vie et à la santé de son mary. Et feit mectre son lict l'aultre coing de la chambre, viz à viz de celluy de son ry, en ligne si droicte, que l'ung ne l'aultre n'eust sceu ctre la teste dehors sans se veoir tous deux. Ceste daiselle tenoit avecq elle deux chamberieres; et souvent, ind le seigneur et la damoiselle estoient couchez, preent chascun d'eulx quelque livre de passetemps pour ; en son lict; et leurs chamberieres tenoient la chanle, c'est assavoir la jeune au sieur et l'autre à la moiselle. Ce gentil homme, voiant sa chamberiere plus ne et plus belle que sa femme, prenoit si grand plaià la regarder, qu'il interrompoit sa lecture pour l'entenir. Ce que très bien oyoit sa femme et trouvoit bon ; ses serviteurs et servantes feissent passer le temps à ι mary, pensant qu'il n'eust amitié à aultre que à :. Mais, ung soir qu'ilz eurent leu plus longuement ; de coustume, regardant la damoiselle de loing du isté du lict de son mary où estoit la jeune chamberiere tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par riere; et ne povoit veoir son mary, sinon que du cousté la cheminée qui retournoit devant son lict; et estoit ; muraille blanche où reluisoit la clarté de la chanle; et contre la dicte muraille voyoit très bien le porct du visaige de son mary et de celluy de sa chambe-'e; s'ilz s'esloignoient, s'ilz s'approchoient, ou s'ilz ient, elle en avoit bonne congnoissance, comme si les eust veu. Le gentil homme, qui ne se donnoit garde, estant seur que sa femme ne les povoit veoir, a sa chamberiere : ce que pour une foys sa femme ura sans dire mot, mais quand elle veid que les um-; retournoient souvent à ceste union, elle eut paour la verité fut couverte dessoubz; parquoy elle se print hault à rire, en sorte que les umbres eurent paour son ris, et se separerent. Et le gentil homme luy de-

manda pourquoy elle ryoit si fort, et qu'elle luy donnast part de sa joieulseté. Elle luy respondit : « Mon mary, je suis si sotte, que je ris à mon umbre. » Jamais, quelque enqueste qu'il en sceut faire, ne luy en confessa aultre chose ; si est-ce qu'il laissa ceste face umbrageuse.

« Et voyla de quoy il m'est souvenu quand vous avez parlé de la dame qui aymoit l'amye de son mary. — Par ma foy, dist Ennasuitte, si ma chamberiere m'en eust faict aultant, je me fusse levé et luy eusse tué la chandelle sur le nez. — Vous estes bien terrible, dist Hircan, mais ce eust été bien emploié, si vostre mary et la chamberiere se fussent mis contre vous, et vous eussent très bien battue ; car, pour ung baiser, ne fault pas faire si grand cas. Encores eust bien faict sa femme de ne luy en dire mot et luy laisser prendre sa recreation, qui eust peu garir sa maladie. — Mais, dist Parlamente, elle avoit paour que la fin du passetemps le feit plus mallade. — Elle n'est pas, dist Oisille, de ceulx contre qui parle Nostre Seigneur : « *Nous vous avons lamenté et vous n'avez point pleuré ; nous vous avons chanté et vous n'avez dancé* ; » car, quand son mary estoit mallade, elle ploroit, et quand il estoit joieulx, elle ryoit. Ainsy toutes femmes de bien deussent avoir la moictié du bien, du mal, de la joye et de la tristesse de son mary, et l'aymer, servir et obeir comme l'Eglise à Jesus Christ. — Il fauldroit doncques, mes dames, dist Parlamente, que noz maryz fussent envers nous, comme Christ envers son Eglise. Aussy faisons-nous, dist Saffredent, et, si possible estoit, nous le passerions, car Christ ne morut que une fois pour son Eglise ; nous morons tous les jours pour noz femmes. — Morir? dist Longarine ; il me semble que vous et les aultres qui sont icy, vallez mieulx escuz que ne valliez grands blancs quand vous fustes maryez[1]. —

1. Cette phrase signifie : Que ceux à qui l'on s'adresse valent mieux depuis qu'ils sont mariés. Les grands blancs, valant dix deniers tournois, furent en usage depuis Philippe IV jusqu'à Louis XII. Le peuple dit encore aujourd'hui *six blancs* pour *deux sous et demi*.

si cruelle mort. » Saffredent, en riant, luy dist : « Longarine, vous nous avez bien dict l'ung des trois vices; mais il fault scavoir qui sont les deux aultres? — Si vous ne les sçaviez, ce dist-elle, je vous les apprendrois, mais je suis seure que vous les sçavez tous. — Par ces parolles, dist Saffredent, vous m'estimez bien vitieux? — Non faiz, dist Longarine, mais si bien congnoissez la laideur du vice, que vous le povez mieulx que ung aultre eviter. — Ne vous esbahissez, dist Simontault, de ceste cruaultés car ceulx qui ont passé par Italie en ont eu de si trèincroyables, que ceste-cy n'est au prix qu'ung petit peccadille. — Vrayement, dist Geburon, quand Rivolte fut prins des François, il y avoit ung capitaine italien, que l'on estimoit gentil compaignon, lequel, voíant mort ung qui ne luy estoit ennemy que de tenir sa part contraire de Guelfe à Gibelin, luy arracha le cueur du ventre, et, le rostissant sur les charbons à grand haste, le mangea, et respondant à quelques ungs qui luy demandoient quel goust il y trouvoit, dist que jamais n'avoit mangé si savoureux ne si plaisant morceau que de cestuy-là; et, non content de ce bel acte, tua la femme du mort, et en arrachant de son ventre le fruict dont elle estoit grosse, le froissa contre les murailles; et emplist d'avoyne les deux corps du mary et de la femme, dedans lesquelz il feit manger ses chevaulx. Pensez si cestuy-là n'eust bien faict mourir une fille qu'il eust soupçonnée luy faire quelque desplaisir? — Il fault bien dire, dist Ennasuitte, que ce duc Urbin avoit plus de paour que son fils fust marié pauvrement, qu'il ne desiroit luy bailler femme à son gré. — Je croy que vous ne devez point, respondit Simontault, doubter que la nature de l'Italien est d'aymer plus que nature ce qui est creé seullement pour le service d'icelle. — C'est bien pis, dist Hircan, car ilz font leur Dieu des choses qui sont contre nature. — Et voila, ce dist Longarine, les pechez que je voulois dire, car on sçait bien que aymer l'argent, sinon pour s'en ayder, c'est servir les idolles. » Parlamente dist que Sainct Pol n'avoit poinct oblié les vices des Italiens, et de tous ceulx qui cuydent passer et surmonter les aultres en honneur, prudence et raison humaine, en laquelle ilz se fondent si fort, qu'ilz

tenir ses biens, que peult estre avoit acquis avecq mauvaise foy, pensa que, en faisant quelque petit present à Dieu, il satisferoit, après sa mort, en partye à ses pechez; comme si Dieu donnoit sa grace pour argent! Et, quand il eut ordonné du faict de sa maison, dist qu'il voloit que ung beau cheval d'Espagne qu'il avoit fust vendu le plus que l'on pourroit, et que l'argent fust distribué aux pauvres, priant sa femme, qu'elle ne voulust faillir, incontinant qu'il seroit trespassé, de vendre son cheval, et distribuer cet argent selon son ordonnance. Quand l'enterrement fut faict et les premieres larmes gectées, la femme, qui n'estoit non plus sotte que les Espagnolles ont accoustumé d'estre, s'en vint au serviteur qui avoit comme elle entendu la volunté de son maistre : « Il me semble que j'ay assez faict de pertes de la personne du mary que j'ay tant aymé, sans maintenant perdre les biens. Si est-ce que je ne vouldrois desobeir à sa parolle, mais ouy bien faire meilleure son intention; car le pauvre homme, seduict par l'avarice des prestres, a pensé faire grand sacrifice à Dieu de donner après sa mort une somme dont en sa vie n'eust pas voulu donner ung escu en extresme necessité, comme vous sçavez. Parquoy, j'ay advisé que nous ferons ce qu'il a ordonné par sa mort, et encores mieulx qu'il n'eust faict, s'il eust vescu quinze jours davantaige; mais il fault que personne du monde n'en sçache rien. » Et, quand elle eut promesse du serviteur de le tenir secret, elle luy dist : « Vous irez vendre son cheval, et à ceulx qui vous diront combien, vous leur direz ung ducat; mais j'ai ung fort bon chat que je veulx aussy mectre en vente, que vous vendrez quant et quant pour quatre vingt dix neuf ducatz : et ainsy le chat et le cheval feront tous deux les cent ducatz que mon mary vouloit vendre son cheval seul. » Le serviteur promptement accomplit le commandement de sa maistresse. Et ainsy qu'il promenoit son cheval par la place, tenant son chat entre ses bras, quelque gentil homme qui autrefois avoit veu le cheval et desiré l'avoir, luy demanda combien il en vouloit avoir ; il luy respondit ung ducat. Le gentil homme luy dist : « Je te prie, ne te mocque point de moy. — Je vous asseure, monsieur, dist le serviteur,

qu'il ne vous coustera que ung ducat. Il est vray qu'il fault achepter le chat quant et quant, duquel il fault que j'en aye quatre vingt et dix neuf ducatz. » A l'heure, le gentil homme, qui estimoit avoir raisonnable marché, luy paia promptement ung ducat pour le cheval et quatre vingt dix neuf pour le chat, comme il luy avoit demandé, et emmena sa marchandise. Le serviteur, d'aultre cousté, emporta son argent, dont sa maistresse fut fort joieulse; et ne faillit pas de donner le ducat, que le cheval avait esté vendu, aux pauvres mendians, comme son mary avoit ordonné, et retint le demorant pour subvenir à elle et à ses enfans.

« A vostre advis, si celle-là n'estoit pas bien plus saige que son mary, et si elle se soulcioit tant de sa conscience, comme du proffict de son mesnaige? — Je pense, dist Parlamente, qu'elle aymoit bien son mary, mais, voiant que à la mort la plus part des hommes resvent, elle qui congnoissoit son intention, l'avoit voulu interpreter au proffict des enfans : dont je l'estime très saige. — Comment, dist Geburon, n'estimez-vous pas une grande faulte de faillir d'accomplir les testamens des amyz trespassez? — Si faict, dea, dist Parlamente, par ainsy que[1] le testateur soit en bon sens et qu'il ne resve point. — Appelez vous resverye de donner son bien à l'Eglise et aux pauvres mendians? — Je n'appelle point resverie, dist Parlamente, quand l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance, mais de faire aulmosne du bien d'aultruy, je ne l'estime pas à grand sapiance, car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient point, faire les plus belles et triomphantes chapelles que l'on sçauroit veoir, voulans appaiser Dieu, pour cent mille ducatz de larcin, de dix mille ducatz de edifices, comme si Dieu ne sçavoit compter. — Vrayement, je m'en suis maintesfois esbahye, dist Oisille, comme ilz cuydent appaiser Dieu par les choses que luy-mesmes estant sur terre a reprouvées, comme grands bastimens, dorures,

1. Pourvu que.

fars et painctures? Mais, s'ilz entendoient bien que Dieu a dict, à ung passaige, que pour toute oblation il nous demande le cueur contrict et humilié, et, en ung aultre, sainct Pol dist que nous sommes le temple de Dieu où il veult habiter, ilz eussent mys peyne d'orner leur conscience durant leur vie, et n'atendre pas à l'heure que l'homme ne peut plus faire bien ne mal, et encores, qui pis est, charger ceulx qui demeurent, à faire leurs aulmosnes à ceulx qu'ilz n'eussent pas daigné regarder leur vie durant. Mais Celluy qui congnoist le cueur ne peult estre trompé; et les jugera non seullement selon les œuvres, mais selon la foy et charité qu'ilz ont eues à luy. — Pourquoy doncques est-ce, dist Geburon, que ces cordeliers et mendians ne nous chantent, à la mort, que de faire beaucoup de biens à leurs monasteres, nous asseurans qu'ilz nous mectront en paradis, veullons ou non? — Comment, Geburon! dist Hircan, avez-vous oblyé la malice que vous nous avez comptée des cordeliers, pour demander comment il est possible que telles gens puissent mentir? Je vous declaire que je ne pense point qu'il y ait au monde plus grands mensonges que les leurs. Et encores ceulx-ci ne peuvent estre reprins, qui parlent pour le bien de toute la communaulté ensemble; mais il y en a qui oblient leur veu de pauvreté, pour satisfaire à leur avarice. — Il me semble, Hircan, dist Normefide, que vous en sçavez quelcun? Je vous prie, s'il est digne de ceste compaignie, que vous nous le veuilliez dire? — Je le veulx bien, dist Hircan, combien qu'il me fasche de parler de ces gens-là, car il me semble qu'ilz sont du rang de ceulx que Virgille dist à Dante[1] : « Passe oultre, et n'en tiens compte. » Toutesfois, pour vous monstrer qu'ilz n'ont pas laissé leurs passions avecq leurs habitz mondains, je vous diray ce qui advint[2].

1. C'est dans l'Enfer de la *Divina Commedia*.
2. Tout le colloque des conteurs qui précède, a été remplacé dans les éditions de 1558 et 1559 par un autre où les opinions hardies de la reine de Navarre sont tout à fait atténuées.

CINQUANTE SIXIESME NOUVELLE.

Une devote dame s'adressa à ung cordelier, pour, par son conseil, pourvoir sa fille d'ung bon mary, auquel elle faisoit si honneste party, que le beau pere, soubz l'esperance d'avoir l'argent qu'elle bailleroit à son gendre, feit le maryage de sa fille avecq ung sien jeune compaignon, qui tous les soirs venoit souper et coucher avec sa femme, et le matin, en habit d'escolier, s'en retournoit en son couvent; où sa femme l'apparceut et le monstra, ung jour, qu'il chantoit la messe, à sa mere, qui ne peut croyre que ce fust luy, jusqu'à ce qu'estant dedans le lict elle luy ostà sa coiffe de la teste, et congneut à la couronne la verité et tromperie de son pere confesseur.

En la ville de Padoue, passa une dame françoise, à laquelle fut rapporté que, dans les prisons de l'evesque, il y avoit ung cordelier; et, s'enquerant de l'occasion, pource qu'elle voyoit que chascun en parloit par mocquerie, luy fut asseuré que ce cordelier, homme ancien, estoit confesseur d'une fort honneste dame et devote, demorée vefve, qui n'avoit que une seule fille qu'elle aymoit tant, qu'il n'y avoit peyne qu'elle print pour luy amasser du bien et luy trouver un bon party. Or, voiant sa fille devenir grande, estoit continuellement en soulcy de luy trouver party qui peut vivre avecq elles deux en paix et en repos, c'est à dire qui fut homme de conscience, comme elle s'estimoit estre. Et, pource qu'elle avoit oy dire à quelque sot prescheur qu'il valloit mieulx faire mal par le conseil des docteurs, que faire bien, croyant l'inspiration du Sainct Esperit, s'adressa à son beau pere, confesseur, homme desja ancien, docteur en theologie, estimé bien vivant de toute la ville, se asseurant, par son conseil et bonnes prieres, ne povoir faillir de trouver le repos d'elle et de sa fille. Et, quand elle l'eut bien fort prié de choisir ung mary pour sa fille tel qu'il congnoissoit que une femme aymant Dieu et son honneur debvoit soubhaister, il luy respondit que premierement falloit implorer la

grace du Sainct Esperit par oraisons et jeusnes, et puis, ainsy que Dieu conduiroit son entendement, il esperoit de trouver ce qu'elle demandoit. Et ainsy s'en alla le cordelier, d'ung cousté, penser à son affaire. Et, pour ce qu'il entendoit de la dame, qu'elle avoit amassé cinq cens ducatz pour donner au mary de sa fille, et prenoit sur sa charge la nourriture des deux, les fournissans de maison, meubles et accoustremens, il s'advisa qu'il avoit ung jeune compaignon de belle taille et agreable visaige, auquel il donneroit la belle fille, la maison, les meubles et sa vie et nourriture asseurée, et que les cinq cens ducatz luy demeureroient pour soullager son ardente avarice; et, après qu'il eut parlé à son compaignon, se trouverent tous deux d'accord. Il retourna devant la dame et luy dist: « Je croy sans faulte que Dieu m'a envoyé son ange Raphaël, comme il feit à Thobie, pour trouver ung parfaict espoux à vostre fille, car je vous asseure que j'ay en ma maison le plus honneste gentil homme qui soit en Italie, lequel quelquefois veit vostre fille, et en est si bien prins, que aujourd'huy, ainsy que j'estois en oraison, Dieu le m'a envoyé, et m'a declairé l'affection qu'il avoit au maryage; et moy, qui congnois sa maison et ses parens, et qu'il est de race notable, luy ay promis de vous en parler. Vray est qu'il y a ung inconvenient que seul je congnois en luy : c'est que, en voulant saulver ung de ses amys que ung aultre vouloit tuer, tira son espée, pensant les despartir; mais la fortune advint, que son amy tua l'autre; parquoy luy, combien qu'il n'ait frappé nul coup, est fugitif de sa ville, pource qu'il assista au meurtre et avoit tiré l'espée ; et, par le conseil de ses parens, s'est retiré en ceste ville en habit d'escolier, où il demeure incongnue, jusques ad ce que ses parens ayent mis fin à son affaire, ce qu'il espere estre de brief. Et, par ce moyen, fauldroit le maryage estre faict secrettement, et que vous fussiez contante qu'il allast le jour aux lectures publiques, et tous les soirs venir souper et coucher ceans. A l'heure la bonne femme luy dist : « Monsieur, je trouve que ce que vous me dictes m'est grand avantaige, car au moins j'auray auprès de moy ce que je desire le plus en ce monde. » Ce que le cordelier feit; et luy admena bien en

mes serchoient fort sa bonne grace, les ungs pour l'amour seullement, les aultres pour l'anneau[1]; car, oultre la beaulté, elle estoit fort riche. Entre aultres, il y avoit ung jeune gentil homme, nommé le seigneur des Cheriotz, qui la poursuivoit de si près, qu'il ne failloit d'estre à son habiller et son deshabiller, et tout le long du jour, tant qu'il povoit estre auprès d'elle. Ce qui ne pleut pas au prince de Belhoste, pource qu'il luy sembloit que ung homme de si pauvre lieu et de si mauvaise grace ne meritoit point avoir si honneste et gracieux recueil : dont souvent il faisoit des remonstrances à ceste dame. Mais elle, qui estoit fille d'Ève, s'excusoit, disant qu'elle parloit à tout le monde generallement et que pour cela leur amytié en estoit d'autant mieulx couverte, qu'elle ne parloit point plus aux ungs que aux aultres. Mais, au bout de quelque temps, ce sieur des Cheriotz feit telle poursuicte, plus par importunité que par amour, qu'elle luy promit de l'espouser, le priant ne la presser point de declairer le maryage jusques ad ce que ses filles fussent mariées. A l'heure, sans craincte de conscience, alloit le gentil homme à toutes heures qu'il vouloit à sa chambre; et n'y avoit que une femme de chambre et ung homme qui sceussent leurs affaires. Le prince, voyant que de plus en plus le gentil homme se apprivoyoit en la maison de celle qu'il aymoit tant, le trouva si mauvais, qu'il ne se peut tenir de dire à la dame : « J'ay toujours aymé vostre honneur, comme celluy de ma propre sœur; et sçavez les honnestes propos que je vous ay tenuz et le contantement que j'ay d'aymer une dame tant saige et vertueuse que vous estes; mais si je pensois que ung aultre, qui ne le merite pas, gaingnast par importunité ce que je ne veulx demander contre vostre vouloir, ce me seroit chose importable et non moins deshonorable pour vous. Je vous le dis, pour ce que vous estes belle et jeune, et que jusques icy vous avez esté en si bonne reputation : et vous commancez à acquerir ung très mauvais bruict, car, nonobstant qu'il ne soit pareil ni de maison ni de biens, et moins d'auctorité, sçavoir et bonne grace, si est-ce

1. C'est-à-dire : Pour le mariage.

qu'il vauldroit mieulx que vous l'eussiez espousé, que d'en mectre tout le monde en soupson. Parquoy, je vous prie, dictes-moy si vous estes deliberée de l'aymer, car je ne le veulx point avoir pour compaignon; et le vous lerrai tout entier et me retireray de la bonne volunté que je vous ay portée. » La pauvre dame se print à pleurer, craingnant de perdre son amytié; et luy jura qu'elle aymeroit mieulx morir que d'espouser le gentil homme dont il luy parloit; mais il estoit tant importun, qu'elle ne le povoit garder d'entrer en sa chambre, à l'heure que tous les aultres y entroient. « De ces heures-là, dist le prince, je ne parle point, car je y puis aussy bien aller que luy, et chascun veoit ce que vous faictes; mais on m'a dict qu'il y va, après que vous estes couchée, chose que je trouve si estrange, que, si vous continuez ceste vie et ne le declairez pour vostre mary, vous estes la plus deshonorée femme que oncques fust. » Elle luy feit tous les sermens qu'elle peut, qu'elle ne le tenoit pour mary ne pour amy, mais pour ung aussy importun gentil homme qu'il n'en fust point. « Puisque ainsy est, dist le prince, qu'il vous fasche, je vous asseure que je vous en defferay. — Comment! dist-elle; le vouldriez-vous bien faire morir? — Non, non, dist le prince, mais je luy donneray à congnoistre que ce n'est point en tel lieu ny en telle maison que celle du Roy, où il faille faire honte aux dames; et vous jure, foy de tel amy que je suis, que, si après avoir parlé à luy, il ne se chastie, je le chastieray si bien, que les aultres y prendront exemples. » Sur ces parolles, s'en alla et ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le seigneur des Cheriotz qui y venoit, auquel il tint les propos que vous avez oyz, l'asseurant que, la premiere fois qu'il se trouveroit hors de l'heure que les gentilz hommes doyvent aller veoir les dames, il luy feroit une telle paour, que à jamais il luy en souviendroit; et qu'elle estoit trop bien apparentée pour se jouer ainsy à elle. Le gentil homme l'asseura qu'il n'y avoit jamais esté, sinon comme les aultres, et que il luy donnoit congié, s'il l'y trouvoit, de luy faire du pis qu'il pourroit. Quelque jour après que le gentil homme cuydoit les parolles du prince estre mises en obly, s'en alla veoir au soir sa dame et demeura assez tard.

« Voyla, mes dames, pour vous monstrer que ceulx qui ont voué pauvreté ne sont pas exemptz d'estre tentez d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maulx. — Mais tant de biens! dist Saffredent; car, des cinq cens ducatz dont la vieille vouloit faire tresor, il en fut faict beaucoup de bonnes chieres, et la pauvre fille qui avoit tant actendu ung mary, par ce moien, en povoit avoir deux et sçavoit mieulx parler, à la verité, de toutes hierarchies. — Vous avez tousjours les plus faulses oppinions, dist Oisille, que je vis jamais; car il vous semble que toutes les femmes soient de vostre complexion. — Ma dame, sauf vostre grace, dist Saffredent, car je vouldrois qu'il m'eust cousté beaucoup, qu'elles fussent aussy aysées à contenter que nous. — Voyla une mauvaise parolle, dist Oisille, car il n'y a nul icy qui ne sçache bien le contraire de vostre dire; et, qu'il ne soit vray[1], le compte qui est faict maintenant monstre bien l'ignorance des pauvres femmes et la malice de ceulx que nous tenons bien meilleurs que vous aultres hommes; car, ny elle, ny sa fille, ne vouloient rien faire à leur fantaisye, mais sonbzmectoient le desir à bon conseil. — Il y a des femmes si difficiles, dist Longarine, qu'il leur semble qu'elles doibvent avoir des anges. — Et voyla pourquoy, dist Simontault, elles trouvent souvent des diables, principallement celles qui, ne se confians en la grace de Dieu, cuydent, par leur bon sens ou celluy d'aultruy, povoir trover en ce monde quelque felicité qui n'est donnée ny ne peut venir que de Dieu. — Comment, Simontault? dist Oisille; je ne pensois que vous sceussiez tant de bien! — Ma dame, dist Simontault, c'est dommaige que je ne suis bien experimenté, car, par faulte de me congnoistre, je voy que vous avez desja mauvais jugement de moy; mais si puis-je bien faire le mestier d'ung cordelier, puisque le cordelier s'est meslé du mien. — Vous appelez doncques vostre mestier, dist Parlamente, de tromper les femmes? Par ainsy, de vostre bouche mesmes vous vous jugez. — Quand j'en aurois trompé cent mille, dist Simontault, je ne se-

1. C'est-à-dire : Pour prouver qu'il en est ainsi.

qui furent fort estonnez de le veoir ainsy courir; mais il ne leur osa rien dire, sinon qu'il les pria bien fort de luy vouloir ouvrir la porte, ou de le loger avecq eulx jusques au matin, ce qu'ilz feirent, car ilz n'en avoient pas les clefz. A ceste heure-là, vint le prince pour se coucher et trouva sa femme dormant; la resveilla, luy disant: « Devinez, ma femme, quelle heure il est? » Elle luy dist: « Depuis au soir que je me couchay, je n'ay point ouy sonner l'orloge. » Il luy dist: « Ilz sont trois heures après minuict passées. — Pour lors, Monsieur, dist sa femme, et où avez-vous tant esté? J'ay grand paour que vostre santé en vauldra pis. — M'amye, dist le prince, je ne seray jamais mallade de veiller, quand je garde de dormir ceulx qui me cuydent tromper. » Et, en disant ces parolles, se print tant à rire, qu'elle le suplia luy vouloir compter ce que c'estoit, ce qu'il feit tout du long, en luy monstrant la peau du loup que son varlet de chambre avoit apportée. Et, après qu'ilz eurent passé le temps aux despens des pauvres gens, s'en allerent dormir d'aussi gratieux repos que les deux aultres travaillerent la nuyct et en paour et craincte que leur affaire fust revelé. Toutesfois, le gentil homme, sçachant bien qu'il ne povoit dissimuller devant le prince, vint au matin à son lever luy suplier qu'il ne le voullust point deceler et qu'il luy feist rendre sa cappe. Le prince feit semblant d'ignorer tout le faict et tint si bonne contenance, que le gentil homme ne sçavoit où il en estoit. Si est-ce que à la fin il oyt aultre leçon qu'il ne le pensoit, car le prince l'asseura, que, s'il y retournoit jamais, qu'il le diroit au Roy et le feroit bannir de la court.

« Je vous prie, mes dames, juger s'il n'eust pas mieulx vallu à ceste pauvre dame d'avoir parlé franchement à celluy qui luy faisoit tant d'honneur de l'aymer et estimer, que de le mectre par dissimullation jusques à faire une preuve qui luy fut si honteuse! — Elle sçavoit, dist Geburon, que, si elle luy confessoit la verité, elle perdroit entierement sa bonne grace, ce qu'elle ne vouloit pour rien perdre. — Il me semble, dist Longarine, puis qu'elle avoit choisy un mary à sa fantaisye, qu'elle ne debvoit

—

craindre de perdre l'amytié de tous les aultres? — Je croy bien, ce dist Parlamente, que, si elle eust osé declairer son maryage, elle se fust contentée du mary ; mais, puis qu'elle le voloit dissimuller jusques ad ce que ses filles fussent mariées, elle ne voloit point laisser une si honneste converture. — Ce n'est pas cela, dist Saffredent, mais c'est que l'ambition des femmes est si grande, qu'elles ne se contentent jamais d'en avoir ung seul. Mais j'ay oy dire que celles qui sont les plus saiges en ont voluntiers trois, c'est assavoir ung pour l'honneur, ung pour le proffit, ung pour le plaisir; et chascun des trois pense estre le mieulx aymé. Mais les deux premiers servent au dernier. — Vous parlez de celles, dist Oisille, qui n'ont ny amour ny honneur. — Madame, dist Saffredent, il y en a telles de la condition que je vous paincts et que vous estimez bien des plus honnestes femmes du païs. — Croiez, dist Hircan, que une femme fine sçaura vivre où toutes les aultres mourront de faim. — Aussy, ce dist Longarine, quand leur finesse est congneue, c'est bien la mort. — Mais la vie, dist Simontault, car elles n'estiment pas petite gloire d'estre reputées plus fines que leurs compaignes. Et ce nom-là de *fines*, qu'elles ont acquis à leurs despens, faict plus hardiment venir les serviteurs à leur obeissance, que la beaulté. Car ung des plus grands plaisirs qui sont entre ceulx qui ayment, c'est de conduire leur amytié finement. — Vous parlez, dist Ennasuite, d'ung amour meschant, car la bonne amour n'a besoing de couverture. — Ha, dist Dagoucin, je vous suplie oster ceste oppinion de vostre teste, pour ce que tant plus la drogue est pretieuse et moins se doibt eventer, pour la malice de ceulx qui ne se prennent que aux signes exterieurs, lesquelz en bonne et loialle amytié sont tous pareilz; parquoy les fault aussy bien cacher quand l'amour est vertueuse, que si elle estoit au contraire, pour ne tomber au mauvais jugement de ceulx qui ne peuvent croire que ung homme puisse aymer une dame par honneur; et leur semble que, s'ils sont subjectz à leur plaisir, que chascun est semblable à eulx. Mais, si nous estions tous de bonne foy, le regard et la parolle n'y seroient point dissimulez, au moins à ceulx qui ayme-

roient mieulx morir que d'y penser quelque mal. — Je vous asseure, Dagoucin, dist Hircan, que vous avez une si haulte philosophie, qu'il n'y a homme icy qui l'entende ne le croye; car vous nous vouldriez faire acroire que les hommes sont anges, ou pierres, ou diables. — Je sçay bien, dist Dagoucin, que les hommes sont hommes et subjectz à toutes passions; mais si est-ce qu'il y en a qui aymeroient mieulx morir, que pour leur plaisir leur dame feist chose contre sa conscience. — C'est beaucoup que morir, dist Geburon; je ne croiray ceste parolle, quand elle seroit dicte de la bouche du plus austere religieux qui soit. — Mais je croy, dist Hircan, qu'il n'y en a point qui ne desire le contraire. Toutesfois, ilz font semblant de n'aymer point les raisins quand ilz sont si haults, qu'ilz ne les peuvent cueillir[1]. — Mais, dist Nomerfide, je croy que la femme de ce prince fut bien ayse, dont son mary apprenoit à congnoistre les femmes. — Je vous asseure que non fut, dist Ennasuitte, mais en fut très marrye pour l'amour qu'elle luy portoit. — J'aymerois autant, dist Saffredent, celle qui ryoit quand son mary baisoit sa chamberiere. — Vrayement, dist Ennasuitte, vous en ferez le compte; je vous donne ma place. — Combien que ce compte soit court, dist Saffredent, je le vous voys dire, car j'ayme mieulx vous faire rire que parler longuement. »

CINQUANTE QUATRIESME NOUVELLE.

La femme de Thogas, pensant que son mary n'eust amitié à aultre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feit passer le temps, et ryoit quand, à son veu et sceu, il la baisoit devant elle.

Entre les montz Pyrenées et les Alpes, y avoit ung gentil homme, nommé Thogas, lequel avoit femme et

1. Allusion à la fable d'Ésope : *Le Renard et les Raisins.*

enfans, et une fort belle maison, et tant de biens et de plaisirs, qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il estoit subject à une grande douleur au dessoubz de la racine des cheveulx; tellement que les medecins luy conseillerent de descoucher d'avecques sa femme : à quoy elle se consentit très voluntiers, n'aiant regard comme à la vie et à la santé de son mary. Et feit mectre son lict en l'aultre coing de la chambre, viz à viz de celluy de son mary, en ligne si droicte, que l'ung ne l'aultre n'eust sceu mectre la teste dehors sans se veoir tous deux. Ceste damoiselle tenoit avecq elle deux chamberieres; et souvent, quand le seigneur et la damoiselle estoient couchez, prenoient chascun d'eulx quelque livre de passetemps pour lire en son lict; et leurs chamberieres tenoient la chandelle, c'est assavoir la jeune au sieur et l'autre à la damoiselle. Ce gentil homme, voiant sa chamberiere plus jeune et plus belle que sa femme, prenoit si grand plaisir à la regarder, qu'il interrompoit sa lecture pour l'entretenir. Ce que très bien oyoit sa femme et trouvoit bon que ses serviteurs et servantes feissent passer le temps à son mary, pensant qu'il n'eust amitié à aultre que à elle. Mais, ung soir qu'ilz eurent leu plus longuement que de coustume, regardant la damoiselle de loing du cousté du lict de son mary où estoit la jeune chamberiere qui tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par derriere ; et ne povoit veoir son mary, sinon que du cousté de la cheminée qui retournoit devant son lict; et estoit une muraille blanche où reluisoit la clarté de la chandelle; et contre la dicte muraille voyoit très bien le portraict du visaige de son mary et de celluy de sa chamberiere; s'ilz s'esloignoient, s'ilz s'approchoient, ou s'ilz ryoient, elle en avoit bonne congnoissance, comme si elle les eust veu. Le gentil homme, qui ne se donnoit de garde, estant seur que sa femme ne les povoit veoir, baisa sa chamberiere : ce que pour une foys sa femme endura sans dire mot, mais quand elle veid que les umbres retournoient souvent à ceste union, elle eut paour que la verité fut couverte dessoubz; parquoy elle se print tout hault à rire, en sorte que les umbres eurent paour de son ris, et se separerent. Et le gentil homme luy de-

sirs passez. Comme toutes les bonnes oeuvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'oppinion que, mortz ou vivans, on ne les doibt jamais baiser, si ce n'est ainsy que Dieu le commande. — Quant à moy, dist Hircan, je me soulcye si peu de baiser les femmes, hors mys la mienne, que je m'accorde à toutes les lois que l'on vouldra; mais j'ay pitié des jeunes gens à qui vous voulez oster ung si petit contentement, et faire nul le commandement de sainct Pol, qui veult que l'on baise *in osculo sancto*. — Si sainct Pol eust esté tel homme que vous, dist Nomerfide, nous eussions bien demandé l'experience de l'esperit de Dieu, qui parloit en luy. A la fin, dist Geburon, vous aymerez mieulx doubter de la saincte Escripture que de faillir à l'une de voz petites serymonies. — Jà, à Dieu ne plaise, dist Oisille, que nous doubtions de la saincte Escripture, veu que si peu nous croyons à voz mensonges, car il n'y a nulle qui ne sçache bien ce qu'elle doibt croyre; c'est de jamais ne mectre en doubte la parole de Dieu et moins adjouster foy à celle des hommes. — Si croy-je, dist Simontault, qu'il y a eu plus d'hommes trompez par les femmes, que par les hommes. Car la petite amour qu'elles ont à nous les garde de croire noz veritez, et la tres grande amour que nous leur portons nous faict tellement fyer en leurs mensonges, que plus tost nous sommes trompez, que soupsonneux de le povoir estre. — Il semble, dist Parlamente, que vous ayez oy la plaincte de quelque sot deçu par une folle, car vostre propos est de si petite auctorité, qu'il a besoing d'estre fortiffié d'exemple; parquoy, si vous en sçavez quelcun, je vous donne ma place pour le racompter. Et, si ne dis pas que, pour ung mot, nous soyons subjectes de vous croire, mais pour vous escouter dire mal de nous, noz oreilles n'en sentiront point de douleur, car nous sçavons ce qui en est. — Or, puisque j'ay lieu de parler, dist Dagoucin, je la diray. »

CINQUANTE HUICTIESME NOUVELLE[1].

Ung gentil homme, par trop croyre de verité en une dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'aultres, à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut, sous une faulse assignation, trompé d'elle et mocqué de toute la court.

En la court du Roy Françoys premier, y avoit une dame, de fort bon esperit, laquelle pour sa bonne grace, honnesteté et parolle agreable, avoit gaingné le cueur de plusieurs serviteurs, dont elle sçavoit fort bien passer le temps, l'honneur saufve, les entretenant si plaisamment qu'ilz ne sçavoient à quoy se tenir; car les plus asseurez estoient desesperez et les plus desesperez en prenoient asseurance. Toutesfois, en se mocquant de la plus grande partye, ne se peut garder d'en aymer bien fort ung, qu'elle nommoit son cousin[2], lequel nom donnoit couleur à plus long entendement. Et, comme nulle chose n'est stable, souvent leur amitié tournoit en courroux, et puis se revenoit plus fort que jamais, en sorte que toute la court ne le povoit ignorer. Ung jour, la dame tant pour donner à congnoistre qu'elle n'avoit affection en rien, aussy pour donner peyne à celluy pour l'amour duquel elle avoit porté beaucoup de fascherye, luy va faire meilleur semblant que jamais n'avoit faict. Parquoy, le gentil homme, qui n'avoit ny en armes ny en amours nulle faulte de hardiesse, commencea à pourchasser vivement celle dont maintesfois

1. M. Le Roux de Lincy croit que la reine de Navarre veut parler d'elle-même. Cela peut être; pourtant, il serait un peu singulier qu'elle ait pu dire n'avoir pas *épargné* son mari plus que son serviteur.

2. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces parentés d'alliance, si communes alors. (Voir dans les œuvres de Clément Marot une épigramme où le poète appelle la reine de Navarre sa *sœur d'alliance*.)

l'eut priée, la pauvre, faignant ne povoir soustenir tant de peine, luy accorda sa demande, et luy dist que, pour ceste occasion, elle s'en alloit en sa chambre, qui estoit en galletas, et elle sçavoit bien qu'il n'y avoit personne, et que, si tost qu'il la verroit partye, il ne faillist d'aller après, car il la trouveroit seule. De la bonne volunté qu'elle luy portoit, le gentil homme, qui crut à sa parolle, fut si content qu'il se mit à jouer avecq les aultres dames, actendant qu'il la veist partye, pour bien tost aller après. Et elle, qui n'avoit faulte de nulle finesse de femme, s'en alla à Madame Marguerite, fille du Roy, et à la duchesse de Montpensier[1], et leur dist : « Si vous voulez, je vous monstreray le plus beau passetemps que vous veistes oncques ? » Elles qui ne serchoient point de melencolye, la prierent de luy dire que c'estoit. « C'est, ce dist-elle, ung tel que vous congnoissez autant homme de bien qu'il en soit point, et non moins audacieux. Vous sçavez combien de mauvois tours il m'a faict, et que à l'heure que je l'aymois le plus fort, il en a aymé d'aultres, dont j'en ay porté plus d'ennuy que je n'en ay faict de semblant. Or, maintenant Dieu m'a donné le moïen de m'en venger : c'est que je m'en voys en ma chambre, qui est sur ceste-cy; incontinant, s'il vous plaist y faire le guet, vous le verrez venir après moy; et quand il aura passé les galleryes, qu'il vouldra monter le degré, je vous prie vous mectre toutes deux à la fenestre et m'ayder à cryer au larron; et vous verrez sa collere : à quoy je croy qu'il n'aura pas mauvaise grace; et, s'il ne me dist des injures tout hault, je m'attends bien qu'il n'en pensera moins en son cueur. » Ceste conclusion ne se feit pas sans rire, car il n'y avoit gentil homme qui menast plus la guerre aux dames que cestuy-là; et estoit tant aymé et estimé d'un chascun, que l'on n'eust pour rien voulu tumber au dangier de sa mocquerye, et sembla bien aux dames qu'elles avoient part à la gloire que une seulle esperoit d'emporter

1. La première était Marguerite de France, fille de François Ier, mariée en 1559 à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie et morte en 1574. Quant à la seconde, c'était Jacqueline de Longwick, mariée en 1538 à Jean II de Bourbon, duc de Montpensier.

sur ce gentil homme. Parquoy, si tost qu'elles veirent partir celle qui avoit faict l'entreprinse, commencerent à regarder la contenance du gentil homme, qui ne demoura gueres sans changer de place; et, quand il eut passé la porte, les dames sortirent à la gallerye pour ne le perdre point de veue. Et, luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mectre sa cappe à l'entour de son col pour se cacher le visaige; et descendit le degré jusques à la court, mais, trouvant quelcun qu'il ne vouloit pour tesmoing, redescendit encores en la court, et retourna par ung aultre costé. Les dames veirent tout, et ne s'en apparceut oncques; et, quand il parvint au degré où il povoit seurement aller en la chambre de sa dame, les deux dames se vont mectre à la fenestre, et incontinant elles apparceurent la dame qui estoit en hault, qui commencea à cryer au larron, tant que sa teste en povoit porter; et les deux dames du bas luy respondirent si fort, que leurs voix furent ouyes de tout le chasteau. Je vous laisse à penser en quel despit le gentilhomme s'enfuyt en son logis, non si bien couvert qu'il ne fut congneu de celles qui sçavoient ce mistere, lesquelles luy ont souvent reproché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais tour, luy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais il avoit ses responces et defaictes si propres, qu'il leur feit accroyre qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse, et qu'il avoit accordé à la dame de l'aller veoir pour leur donner quelque passetemps, car, pour l'amour d'elle, n'eust-il prins ceste peyne, pour ce qu'il y avoit longtemps que l'amour en estoit dehors. Mais les dames ne voulurent recepvoir ceste verité, dont encores en est la matiere en doubte; mais si ainsy estoit qu'il eust creu ceste dame, comme il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige et hardy, que de son aage et de son temps a eu peu de pareils, et point qui le passast, comme le nous a faict veoir sa très hardye et chevaleureuse mort.

« Il me semble qu'il fault que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle, que, par trop croyre de verité aux dames, sont souvent trompez. — En bonne foy, dist Ennasuitte, j'advoue ceste dame du tort qu'elle a faict; car, puisque ung homme est aymé d'une dame et

fars et painctures? Mais, s'ilz entendoient bien que Dieu a dict, à ung passaige, que pour toute oblation il nous demande le cueur contrict et humilié, et, en ung aultre, sainct Pol dist que nous sommes le temple de Dieu où il veult habiter, ilz eussent mys peyne d'orner leur conscience durant leur vie, et n'atendre pas à l'heure que l'homme ne peut plus faire bien ne mal, et encores, qui pis est, charger ceulx qui demeurent, à faire leurs aulmosnes à ceulx qu'ilz n'eussent pas daigné regarder leur vie durant. Mais Celluy qui congnoist le cueur ne peult estre trompé; et les jugera non seullement selon les œuvres, mais selon la foy et charité qu'ilz ont eues à luy. — Pourquoy doncques est-ce, dist Geburon, que ces cordeliers et mendians ne nous chantent, à la mort, que de faire beaucoup de biens à leurs monasteres, nous asseurans qu'ilz nous mectront en paradis, veullons ou non? — Comment, Geburon! dist Hircan, avez-vous oblyé la malice que vous nous avez comptée des cordeliers, pour demander comment il est possible que telles gens puissent mentir? Je vous declaire que je ne pense point qu'il y ait au monde plus grands mensonges que les leurs. Et encores ceulx-ci ne peuvent estre reprins, qui parlent pour le bien de toute la communaulté ensemble; mais il y en a qui oblient leur veu de pauvreté, pour satisfaire à leur avarice. — Il me semble, Hircan, dist Normefide, que vous en sçavez quelcun? Je vous prie, s'il est digne de ceste compaignie, que vous nous le veuilliez dire? — Je le veulx bien, dist Hircan, combien qu'il me fasche de parler de ces gens-là, car il me semble qu'ilz sont du rang de ceulx que Virgille dist à Dante[1] : « Passe oultre, et n'en tiens compte. » Toutesfois, pour vous monstrer qu'ilz n'ont pas laissé leurs passions avecq leurs habitz mondains, je vous diray ce qui advint[2].

1. C'est dans l'Enfer de la *Divina Commedia*.
2. Tout le colloque des conteurs qui précède, a été remplacé dans les éditions de 1558 et 1559 par un autre où les opinions hardies de la reine de Navarre sont tout à fait atténuées.

pugnition qu'elle ; et, par ce moien, vescut depuis à sa fantaysie.

La dame de qui vous avez faict le compte, avoit espousé ung mary de bonne et ancienne maison et riche gentil homme ; et, par grande amitié de l'ung et de l'aultre, se feit le maryage. Elle, qui estoit une des femmes du monde parlant aussy plaisamment, ne dissimulloit point à son mary qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle se mocquoit et passoit son temps, dont son mary avoi sa part du plaisir ; mais à la longue, ceste vie luy fascha, car, d'ung cousté, il trovoit maulvais qu'elle entretenoit longuement ceulx qu'il ne tenoit pour ses parens et amys, et, d'aultre cousté, luy faschoit fort la despence qu'il estoit contrainct de faire pour entretenir sa gorgiaseté et pour suyvre la court. Parquoy, le plus souvent qu'il povoit, se retiroit en sa maison, où tant de compaignies l'alloient veoir, que sa despence n'amoindrissoit gueres en son mesnage ; car sa femme, en quelque lieu qu'elle fust, trovoit tousjours moiens de passer son temps à quelques jeux, à dances et à toutes choses, auxquelles honnestement les jeunes dames se peuvent exercer. Et quelquesfoys que son mary luy disoit, en riant, que leur despence estoit trop grande, elle luy faisoit responce qu'elle l'asseuroit de ne le faire jamais coqu, mais ouy bien coquin, car elle aymoit si tres fort les acoutremens, qu'il falloit des plus beaulx et riches qui fussent en la court : où son mary la menoit le moins qu'il povoit, et où elle faisoit tout son possible d'aller ; et, pour ceste occasion, se rendoit toute complaisante à son mary, qui d'une chose plus difficille ne la voulloit pas refuser.

Or, ung jour, voiant que toutes ses inventions ne le povoient gaingner à faire ce voiage de la court, s'apperceut qu'il faisoit fort bonne chiere à une femme de chambre à chapperon qu'elle avoit, dont elle pensoit bien faire son proffict. Et retira à part ceste fille de chambre et l'interrogea si finement, tant par finesse que par menasses, que la fille luy confessa que, depuis qu'elle estoit en sa maison, il n'estoit jour que son maistre ne la sollici-

rois pas encores vengé des peynes que j'ay eues pour une seulle. — Je sçay, dist Parlamente, combien de foys vous vous plaingnez des dames ; et toutesfoys, nous vous voyons si joyeulx et en bon poinct, qu'il n'est pas à croyre que vous avez eu tous les maulx que vous dictes. Mais la *Belle Dame sans mercy*[1] respond qu'*il siet bien que l'on le die, pour en tirer quelque confort.* — Vous alleguez ung notable docteur, dist Simontault, qui non seullement est facheux, mais le faict estre toutes celles qui ont leu et suivy sa doctrine. — Si est sa doctrine, dist Parlamente, autant proffitable aux jeunes dames, que nulle que je sçache. — S'il estoit ainsy, dist Simontault, que les dames fussent sans mercy, nous pourrions bien faire reposer noz chevaulx et faire rouller noz harnoys jusques à la premiere guerre, et ne faire que penser du mesnaige. Et, je vous prie, dictes-moy si c'est chose honneste à une dame d'avoir le nom d'estre sans pitié, sans charité, sans amour et sans mercy? — Sans charité et amour, dist Parlamente, ne fault-il pas qu'elles soient ; mais ce mot de *mercy* sonne si mal entre les femmes, qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur ; car proprement *mercy* est accorder la grace que l'on demande, et l'on sçait bien celle que les hommes desirent. — Ne vous deplaise, ma dame, dist Simontault, il y en a de si raisonnables, qu'ilz ne demandent rien que la parolle. — Vous me faictes souvenir, dist Parlamente, de celluy qui se contentoit d'un gand. — Il fault que nous sçachions qui est ce gracieux serviteur, dist Hircan, et, pour ceste occasion, je vous donne ma voix. — Ce me sera plaisir de la dire, dist Parlamente, car elle est plaine d'honnesteté. »

1. Poème d'Alain Chartier, déjà cité à propos de la XIIe nouvelle.

ordre, avecq ung beau pourpoinct de satin cramoisy, dont elle fut bien ayse. Et, après qu'il fut venu, feirent les fiançailles, et incontinant que minuyct fut passé, feirent dire une messe et espouserent; puis, allerent coucher ensemble jusques au poinct du jour, que le maryé dist à sa femme, que, pour n'estre congneu, il estoit contrainct d'aller au college. Ayant prins son pourpoinct de satin cramoisy et sa robbe longue, sans oblier sa coiffe de soye noire, vint dire adieu à sa femme, qui encores estoit au lict, et l'asseura que tous les soirs il viendroit souper avecq elle, mais que pour le disner ne le falloit actendre. Ainsy s'en partyt et laissa sa femme, qui s'estimoit la plus heureuse du monde d'avoir trouvé ung si très bon party. Et ainsy s'en retourna le jeune cordelier maryé à son vieil pere, auquel il porta les cinq cens ducatz, dont ilz avoient convenu ensemble par l'accord du maryage. Et, au soir, ne faillyt de retourner souper avecq elle qui le cuydoit estre son mary; et s'entretint si bien en l'amour d'elle et de sa belle mere, qu'ils n'eussent pas voulu avoir change au plus grand prince du monde.

Ceste vie continua quelque temps; mais, ainsy que la bonté de Dieu a pitié de ceulx qui sont trompez par bonne foy, par sa grace et bonté, il advint que ung matin il print grand devotion à ceste dame et à sa fille d'aller oyr la messe à Sainct-François[1], et visiter leur bon pere confesseur, par le moyen duquel elles pensoient estre si bien pourvues l'une de beau filz et l'aultre de mary. Et, de fortune, ne trouvant le dict confesseur, ne aultre de leur congnoissance, furent contantes d'oyr la grande messe qui se commenceoit, actendant s'il viendroit point. Et ainsy que la jeune femme regardoit ententivement au service divin et au mistere d'icelluy, quand le prestre se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, ceste jeune maryée fut toute surprinse d'estonnement, car il luy sembla que c'estoit son mary ou pareil de luy; mais, pour cela, ne voulut sonner mot, et actendit encores qu'il se retournast encores une aultre foys, où elle l'advisa beaucoup mieulx : ne doubta point que ce fust luy; par-

1. Il s'agit de l'église du couvent des Cordeliers de Padoue.

de bien et congnoissant quelle passion c'est que l'amour, que, si j'ay bien faict, vous m'en louerez, ou sinon, vous excuserez l'amour qui commande à tous honnestes cueurs. Il fault que vous entendiez que j'ay aymé toute ma vie une dame, ayme et aymeray encores après sa mort; et, pource que mon cueur eut plus de hardiesse de s'adresser en ung bon lieu, que ma bouche n'eut de parler, je demoray sept ans sans luy oser faire semblant, craingnant que, si elle s'en apparcevoit, je perdrois le moien que j'avois de souvent la frequenter, dont j'avois plus de paour que de ma mort. Mais, ung jour, estant dedans ung pré, la regardant, me print ung si grand batement de cueur, que je perdis toute couleur et contenance, dont elle s'apparceut très bien, et en demandant que j'avois, je luy dis que c'estoit une douleur de cueur importable. Et elle, qui pensoit que ce fut de maladie d'aultre sorte que d'amour, me monstra avoir pitié de moy; qui me feit luy suplier vouloir mectre la main sur mon cueur pour veoir comme il debatoit: ce qu'elle feit plus par charité que par aultre amitié; et, quand je luy tins la main dessus mon cueur, laquelle estoit gantée, il se print à debatre et tormenter si fort, qu'elle sentit que je disois verité. Et, à l'heure, luy serray la main contre mon esthomac, en luy disans: « Helas, ma dame, recepvez le cueur qui veult rompre mon esthomac pour saillir en la main de celle dont j'espere grace, vie et misericorde; lequel me contrainct maintenant de vous declairer l'amour que tant long temps ay celée, car luy ne moy ne sommes maistres de ce puissant dieu. » Quand elle entendit ce propos que luy tenois, le trouva fort estrange. Elle voulut retirer sa main; je la tins si ferme que le gand demoura en la place de sa cruelle main. Et, pource que jamais je n'avois eu ny ay eu depuis plus grande privaulté d'elle, j'ai attaché ce gand comme l'emplastre la plus propre que je puis donner à mon cueur, et l'ay aorné de toutes les plus riches bagues que j'avois, combien que les richesses viennent du gand que je ne donnerois pour le royaulme d'Angleterre, car je n'ay bien en ce monde que je n'estime tant, que le sentir sur mon esthomac. » Le seigneur de Montmorency, qui eust mieux aymé la main que le gand d'une dame, luy

« Voyla, mes dames, pour vous monstrer que ceulx qui ont voué pauvreté ne sont pas exemptz d'estre tentez d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maulx. — Mais tant de biens! dist Saffredent; car, des cinq cens ducatz dont la vieille vouloit faire tresor, il en fut faict beaucoup de bonnes chieres, et la pauvre fille qui avoit tant actendu ung mary, par ce moien, en povoit avoir deux et sçavoit mieulx parler, à la verité, de toutes hierarchies. — Vous avez tousjours les plus faulses oppinions, dist Oisille, que je vis jamais; car il vous semble que toutes les femmes soient de vostre complexion. — Ma dame, sauf vostre grace, dist Saffredent, car je vouldrois qu'il m'eust cousté beaucoup, qu'elles fussent aussy aysées à contenter que nous. — Voyla une mauvaise parolle, dist Oisille, car il n'y a nul icy qui ne sçache bien le contraire de vostre dire; et, qu'il ne soit vray[1], le compte qui est faict maintenant monstre bien l'ignorance des pauvres femmes et la malice de ceulx que nous tenons bien meilleurs que vous aultres hommes; car, ny elle, ny sa fille, ne vouloient rien faire à leur fantaisye, mais sonbzmectoient le desir à bon conseil. — Il y a des femmes si difficiles, dist Longarine, qu'il leur semble qu'elles doibvent avoir des anges. — Et voyla pourquoy, dist Simontault, elles trouvent souvent des diables, principallement celles qui, ne se confians en la grace de Dieu, cuydent, par leur bon sens ou celluy d'aultruy, povoir trover en ce monde quelque felicité qui n'est donnée ny ne peut venir que de Dieu. — Comment, Simontault? dist Oisille; je ne pensois que vous sceussiez tant de bien! — Ma dame, dist Simontault, c'est dommaige que je ne suis bien experimenté, car, par faulte de me congnoistre, je voy que vous avez desja mauvais jugement de moy; mais si puis-je bien faire le mestier d'ung cordelier, puisque le cordelier s'est meslé du mien. — Vous appelez doncques vostre mestier, dist Parlamente, de tromper les femmes? Par ainsy, de vostre bouche mesmes vous vous jugez. — Quand j'en aurois trompé cent mille, dist Simontault, je ne se-

1. C'est-à-dire : Pour prouver qu'il en est ainsi.

sirs passez. Comme toutes les bonnes oeuvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'oppinion que, mortz ou vivans, on ne les doibt jamais baiser, si ce n'est ainsy que Dieu le commande. — Quant à moy, dist Hircan, je me soulcye si peu de baiser les femmes, hors mys la mienne, que je m'accorde à toutes les lois que l'on vouldra; mais j'ay pitié des jeunes gens à qui vous voulez oster ung si petit contentement, et faire nul le commandement de sainct Pol, qui veult que l'on baise *in osculo sancto*. — Si sainct Pol eust esté tel homme que vous, dist Nomerfide, nous eussions bien demandé l'experience de l'esperit de Dieu, qui parloit en luy. A la fin, dist Geburon, vous aymerez mieulx doubter de la saincte Escripture que de faillir à l'une de voz petites serymonies. — Jà, à Dieu ne plaise, dist Oisille, que nous doubtions de la saincte Escripture, veu que si peu nous croyons à voz mensonges, car il n'y a nulle qui ne sçache bien ce qu'elle doibt croyre; c'est de jamais ne mectre en doubte la parole de Dieu et moins adjouster foy à celle des hommes. — Si croy-je, dist Simontault, qu'il y a eu plus d'hommes trompez par les femmes, que par les hommes. Car la petite amour qu'elles ont à nous les garde de croire noz veritez, et la tres grande amour que nous leur portons nous faict tellement fyer en leurs mensonges, que plus tost nous sommes trompez, que soupsonneux de le povoir estre. — Il semble, dist Parlamente, que vous ayez oy la plaincte de quelque sot deçu par une folle, car vostre propos est de si petite auctorité, qu'il a besoing d'estre fortiffié d'exemple; parquoy, si vous en sçavez quelcun, je vous donne ma place pour le racompter. Et, si ne dis pas que, pour ung mot, nous soyons subjectes de vous croire, mais pour vous escouter dire mal de nous, noz oreilles n'en sentiront point de douleur, car nous sçavons ce qui en est. — Or, puisque j'ay lieu de parler, dist Dagoucin, je la diray. »

CINQUANTE HUICTIESME NOUVELLE[1].

Ung gentil homme, par trop croyre de verité en une dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'aultres, à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut, sous une faulse assignation, trompé d'elle et mocqué de toute la court.

En la court du Roy Françoys premier, y avoit une dame, de fort bon esperit, laquelle pour sa bonne grace, honnesteté et parolle agreable, avoit gaingné le cueur de plusieurs serviteurs, dont elle sçavoit fort bien passer le temps, l'honneur saufve, les entretenant si plaisamment qu'ilz ne sçavoient à quoy se tenir; car les plus asseurez estoient desesperez et les plus desesperez en prenoient asseurance. Toutesfois, en se mocquant de la plus grande partye, ne se peut garder d'en aymer bien fort ung, qu'elle nommoit son cousin[2], lequel nom donnoit couleur à plus long entendement. Et, comme nulle chose n'est stable, souvent leur amitié tournoit en courroux, et puis se revenoit plus fort que jamais, en sorte que toute la court ne le povoit ignorer. Ung jour, la dame tant pour donner à congnoistre qu'elle n'avoit affection en rien, aussy pour donner peyne à celluy pour l'amour duquel elle avoit porté beaucoup de fascherye, luy va faire meilleur semblant que jamais n'avoit faict. Parquoy, le gentil homme, qui n'avoit ny en armes ny en amours nulle faulte de hardiesse, commencea à pourchasser vivement celle dont maintesfois

1. M. Le Roux de Lincy croit que la reine de Navarre veut parler d'elle-même. Cela peut être ; pourtant, il serait un peu singulier qu'elle ait pu dire n'avoir pas *épargné* son mari plus que son serviteur.

2. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces parentés d'alliance, si communes alors. (Voir dans les œuvres de Clément Marot une épigramme où le poète appelle la reine de Navarre sa *sœur d'alliance*.)

de bien et congnoissant quelle passion c'est que l'amour, que, si j'ay bien faict, vous m'en louerez, ou sinon, vous excuserez l'amour qui commande à tous honnestes cueurs. Il fault que vous entendiez que j'ay aymé toute ma vie une dame, ayme et aymeray encores après sa mort; et, pource que mon cueur eut plus de hardiesse de s'adresser en ung bon lieu, que ma bouche n'eut de parler, je demoray sept ans sans luy oser faire semblant, craingnant que, si elle s'en apparcevoit, je perdrois le moien que j'avois de souvent la frequenter, dont j'avois plus de paour que de ma mort. Mais, ung jour, estant dedans ung pré, la regardant, me print ung si grand batement de cueur, que je perdis toute couleur et contenance, dont elle s'apparceut très bien, et en demandant que j'avois, je luy dis que c'estoit une douleur de cueur importable. Et elle, qui pensoit que ce fut de maladie d'aultre sorte que d'amour, me monstra avoir pitié de moy; qui me feit luy suplier vouloir mectre la main sur mon cueur pour veoir comme il debatoit : ce qu'elle feit plus par charité que par aultre amitié; et, quand je luy tins la main dessus mon cueur, laquelle estoit gantée, il se print à debatre et tormenter si fort, qu'elle sentit que je disois verité. Et, à l'heure, luy serray la main contre mon esthomac, en luy disans : « Helas, ma dame, recepvez le cueur qui veult rompre mon esthomac pour saillir en la main de celle dont j'espere grace, vie et misericorde; lequel me contrainct maintenant de vous declairer l'amour que tant long temps ay celée, car luy ne moy ne sommes maistres de ce puissant dieu. » Quand elle entendit ce propos que luy tenois, le trouva fort estrange. Elle voulut retirer sa main; je la tins si ferme que le gand demoura en la place de sa cruelle main. Et, pource que jamais je n'avois eu ny ay eu depuis plus grande privaulté d'elle, j'ai attaché ce gand comme l'emplastre la plus propre que je puis donner à mon cueur, et l'ay aorné de toutes les plus riches bagues que j'avois, combien que les richesses viennent du gand que je ne donnerois pour le royaulme d'Angleterre; car je n'ay bien en ce monde que je n'estime tant, que le sentir sur mon esthomac. » Le seigneur de Montmorency, *qui* eust mieux aymé la main que le gand d'une dame, lu

gentil homme. Parquoy, si tost qu'elles veirent
ɛelle qui avoit faict l'entreprinse, commencerent à
ɪr la contenance du gentil homme, qui ne demoura
sans changer de place; et, quand il eut passé la
es dames sortirent à la gallerye pour ne le perdre
ɜ veue. Et, luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mec-
ɪppe à l'entour de son col pour se cacher le visaige;
ɜndit le degré jusques à la court, mais, trouvant
ɩ qu'il ne vouloit pour tesmoing, redescendit en-
ɔ la court, et retourna par ung aultre costé. Les da-
rent tout, et ne s'en apparceut oncques; et, quand
nt au degré où il povoit seurement aller en la cham-
sa dame, les deux dames se vont mectre à la fenes-
ncontinant elles apparceurent la dame qui estoit en
ɪui commencea à cryer au larron, tant que sa teste
ɪit porter; et les deux dames du bas luy respondirent
que leurs voix furent ouyes de tout le chasteau. Je
isse à penser en quel despit le gentilhomme s'en-
son logis, non si bien couvert qu'il ne fut congneu
ɜs qui sçavoient ce mistere, lesquelles luy ont sou-
proché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais
uy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais
ses responces et defaictes si propres, qu'il leur feit
ɪe qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse, et qu'il
ɔcordé à la dame de l'aller veoir pour leur donner
e passetemps, car, pour l'amour d'elle, n'eust-il
ɛeste peyne, pour ce qu'il y avoit longtemps que
r en estoit dehors. Mais les dames ne voulurent
ɔir ceste verité, dont encores en est la matiere en
; mais si ainsy estoit qu'il eust creu ceste dame,
: il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige et
que de son aage et de son temps a eu peu de pa-
t point qui le passast, comme le nous a faict veoir
hardye et chevaleureuse mort.

me semble qu'il fault que vous confessiez que l'a-
les hommes vertueux est telle, que, par trop croyre
té aux dames, sont souvent trompez. — En bonne
st Ennasuitte, j'advoue ceste dame du tort qu'elle
; car, puisque ung homme est aymé d'une dame et

la laisse pour une aultre, ne s'en peult trop venger. — Voyre, dist Parlamente, si elle en est aymée; mais il y en a qui ayment des hommes, sans estre asseurées de leur amitié; et, quand elles congnoissent qu'ilz ayment ailleurs, elles disent qu'ilz sont muables. Parquoy, celles qui sont saiges ne sont jamais trompées de ces propos, car elles ne s'arrestent ni croyent à ceulx qui sont veritables, affin de ne tumber au dangier des menteurs, pource que le vray et le faulx n'ont que ung mesme langaige. — Si toutes estoient de vostre oppinion, dist Simontault, les gentilz hommes pourroient bien mectre leurs oraisons dedans leurs coffres; mais que vous ne voz semblables en sceussent dire, nous ne croirons jamais que les femmes soient aussy incredules comme elles sont belles. Et ceste oppinion nous fera vivre aussy contentz, que vous vouldriez par voz raisons nous mectre en peyne. — Et vrayement, dist Longarine, sçachant très bien qui est la dame qui a faict ce bon tour au bon gentil homme, je ne treuve impossible nulle finesse à croyre d'elle, car, puis qu'elle n'a pas espargné son mary, elle n'a pas espargné son serviteur. — Comment, son mary? dist Simontault; vous en sçavez doncques plus que moy? Parquoy, je vous donne ma place pour en dire vostre oppinion. — Puis que le voulez, et moy aussy, dist Longarine. »

CINQUANTE NEUFVIESME NOUVELLE

Ceste mesme dame, voyant que son mary trouvoit mauvais qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle passoit le temps, son honneur saufve, l'espia si bien, qu'elle s'apparceut de la bonne chiere qu'il faisoit à une sienne femme de chambre, qu'elle caingna, de sorte qu'accordant à son mary ce qu'il en pretendoit, le surprint finement en telle faute, que, pour la reparer, fut contrainct luy confesser qu'il meritoit plus grande

pugnition qu'elle ; et, par ce moien, vescut depuis à sa fantaysie.

La dame de qui vous avez faict le compte, avoit espousé ung mary de bonne et ancienne maison et riche gentil homme ; et, par grande amitié de l'ung et de l'aultre, se feit le maryage. Elle, qui estoit une des femmes du monde parlant aussy plaisamment, ne dissimulloit point à son mary qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle se mocquoit et passoit son temps, dont son mary avoi sa part du plaisir ; mais à la longue, ceste vie luy fascha, car, d'ung cousté, il trovoit maulvais qu'elle entretenoit longuement ceulx qu'il ne tenoit pour ses parens et amys, et, d'aultre cousté, luy faschoit fort la despence qu'il estoit contrainct de faire pour entretenir sa gorgiaseté et pour suyvre la court. Parquoy, le plus souvent qu'il povoit, se retiroit en sa maison, où tant de compaignies l'alloient veoir, que sa despence n'amoindrissoit gueres en son mesnage ; car sa femme, en quelque lieu qu'elle fust, trovoit tousjours moiens de passer son temps à quelques jeux, à dances et à toutes choses, auxquelles honnestement les jeunes dames se peuvent exercer. Et quelquesfoys que son mary luy disoit, en riant, que leur despence estoit trop grande, elle luy faisoit responce qu'elle l'asseuroit de ne le faire jamais coqu, mais ouy bien coquin, car elle aymoit si tres fort les acoutremens, qu'il falloit des plus beaulx et riches qui fussent en la court : où son mary la menoit le moins qu'il povoit, et où elle faisoit tout son possible d'aller ; et, pour ceste occasion, se rendoit toute complaisante à son mary, qui d'une chose plus difficille ne la voulloit pas refuser.

Or, ung jour, voiant que toutes ses inventions ne le povoient gaingner à faire ce voiage de la court, s'apparceut qu'il faisoit fort bonne chiere à une femme de chambre à chapperon qu'elle avoit, dont elle pensoit bien faire son proffict. Et retira à part ceste fille de chambre et l'interrogea si finement, tant par finesse que par menasses, que la fille luy confessa que, depuis qu'elle estoit en sa maison, il n'estoit jour que son maistre ne la sollici-

tast de l'aymer; mais qu'elle aymeroit mieulx morir que de faire rien contre Dieu et son honneur; et encores veu l'honneur qu'elle luy avoit faict de la retirer en son service : qui seroit double meschanceté. Ceste dame, entendant la desloyauté de son mary, fut soubdain esmeue de despit et de joye, voiant que son mary, qui faisoit tant semblant de l'aymer, luy pourchassoit secretement telle honte en sa compaignye, combien qu'elle s'estimoit plus belle et de trop meilleure grace, que celle pour laquelle il la voulloit changer. Mais la joie estoit qu'elle esperoit prendre son mary en si grande faulte, qu'il ne luy reprocheroit plus ses serviteurs ny le demeure de la court; et, pour y parvenir, pria ceste fille d'accorder petit à petit à son mary ce qu'il luy demandoit, avecq les conditions qu'elle luy dist. La fille en cuyda faire difficulté, mais, estant asseurée par sa maistresse de sa vie et de son honneur, accorda de faire tout ce qu'il luy plairoit.

Le gentil homme, continuant sa poursuicte, trova ceste fille d'oeil et de contenance toute changée. Parquoy, la pressa plus vifvement qu'il n'avoit accoustumé; mais elle, qui sçavoit son rolle par cueur, luy remonstra sa pauvreté, et que, en luy obeyssant, perdroit le service de sa maistresse, auquel elle s'attendoit bien de gaingner ung bon mary. A quoi luy fut bientost respondu par le gentil homme, qu'elle n'eust soulcy de toutes ces choses, car il la marieroit mieulx et plus richement que sa maistresse ne sçauroit faire; et qu'il conduiroit son affaire si secretement, que nul n'en pourroit parler. Sur ces propoz, feirent leur accord; et, en regardant le lieu le plus propre pour faire ceste belle oeuvre, elle va dire qu'elle n'en sçavoit point de meilleur ne plus loing de tout soupson, que une petite maison qui estoit dedans le parc, où il y avoit chambre et lict tout à propos. Le gentil homme, qui n'eust trové nul lieu mauvais, se contanta de cestuy-là ; et luy tarda bien que le jour et heure n'estoient venuz. Ceste fille ne faillit pas de promesse à sa maistresse; et luy compta tout le discours de son entreprinse bien au long, et comme ce debvoit estre le lendemain après disner, et qu'elle ne fauldroit point, à l'heure qu'il y faul-

sur ce gentil homme. Parquoy, si tost qu'elles veirent partir celle qui avoit faict l'entreprinse, commencerent à regarder la contenance du gentil homme, qui ne demoura gueres sans changer de place; et, quand il eut passé la porte, les dames sortirent à la gallerye pour ne le perdre point de veue. Et, luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mectre sa cappe à l'entour de son col pour se cacher le visaige; et descendit le degré jusques à la court, mais, trouvant quelcun qu'il ne vouloit pour tesmoing, redescendit encores en la court, et retourna par ung aultre costé. Les dames veirent tout, et ne s'en apparceut oncques; et, quand il parvint au degré où il povoit seurement aller en la chambre de sa dame, les deux dames se vont mectre à la fenestre, et incontinant elles apparceurent la dame qui estoit en hault, qui commencea à cryer au larron, tant que sa teste en povoit porter; et les deux dames du bas luy respondirent si fort, que leurs voix furent ouyes de tout le chasteau. Je vous laisse à penser en quel despit le gentilhomme s'enfuyt en son logis, non si bien couvert qu'il ne fut congneu de celles qui sçavoient ce mistere, lesquelles luy ont souvent reproché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais tour, luy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais il avoit ses responces et defaictes si propres, qu'il leur feit accroyre qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse, et qu'il avoit accordé à la dame de l'aller veoir pour leur donner quelque passetemps, car, pour l'amour d'elle, n'eust-il prins ceste peyne, pour ce qu'il y avoit longtemps que l'amour en estoit dehors. Mais les dames ne voulurent recepvoir ceste verité, dont encores en est la matiere en doubte; mais si ainsy estoit qu'il eust creu ceste dame, comme il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige et hardy, que de son aage et de son temps a eu peu de pareils, et point qui le passast, comme le nous a faict veoir sa très hardye et chevaleureuse mort.

« Il me semble qu'il fault que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle, que, par trop croyre de verité aux dames, sont souvent trompez. — En bonne foy, dist Ennasuitte, j'advoue ceste dame du tort qu'elle a faict; car, puisque ung homme est aymé d'une dame et

propoz que son mary tenoit à sa chamberiere. Mais quand elle veid qu'il approchoit du criminel [1], le print par derriere, en luy disant : « Je suys trop près de vous, pour en prendre une aultre. » Si le gentil homme fut courroucé jusques à l'extremité, il ne le fault demander, tant pour la joye qu'il esperoit recepvoir et s'en veoir frustré, que de veoir sa femme le congnoistre plus qu'il ne le vouloit : de laquelle il avoit grande paour perdre pour jamais l'amitié. Mais, pensant que ceste menée venoit de la fille, sans parler à sa femme, courut après elle de telle fureur, que, si sa femme ne la luy eut ostée des mains, il l'eust tuée, disant que c'estoit la plus meschante garse qu'il avoit jamais veue, et que, si sa femme eust actendu à veoir la fin, elle eut bien congneu que ce n'estoit que mocquerye, car, en lieu de luy faire ce qu'elle pensoit, il luy eust baillé des verges pour la chastier. Mais, elle, qui se congnoissoit en tel metail, ne le prenoit pas pour bon ; et luy feit là de telles remonstrances, qu'il eut grand paour qu'elle le voullust abandonner. Il luy feyt toutes les promesses qu'elle voullut, et confessa, voiant les belles remonstrances de sa femme, qu'il avoit tort de trouver mauvais qu'elle eust des serviteurs ; car une femme belle et honneste n'est point moins vertueuse pour estre aymée, par ainsy qu'elle ne face ne dye chose qui soit contre son honneur ; mais ung homme merite bien grande punition, qui prent la peyne de pourchasser une qui ne l'ayme point pour faire tort à sa femme et à sa conscience. Parquoy jamais ne l'empescheroit d'aller à la court, n'y ne trouveroit maulvais qu'elle eust des serviteurs, car il sçavoit bien qu'elle parloit plus à eulx par mocquerie, que par affection. Ce propos-là ne desplaisoit pas à la dame, car il luy sembloit bien avoir gaingné ung grand point ; si est-ce qu'elle dist tout au contraire, faingnant de prendre desplaisir d'aller à la court, veu qu'elle pensoit n'estre plus en son amitié, sans laquelle toutes compaignies luy faschoient, disant que une femme, estant bien aymée de son mary et l'aymant de son cousté comme elle faisoit, portoit

1. C'est-à-dire de ce que les Anglais appellent *criminal conversation*.

un saufconduict de parler à tout le monde et n'estre mocquée de nul. Le pauvre gentil homme meit si grande peyne à l'asseurer de l'amitié qu'il luy portoit, que enfin ilz partirent de ce lieu-là bons amys ; mais, pour ne retourner plus en telz inconveniens, il la pria de chasser ceste fille, à l'occasion de laquelle il avoit eu tant d'ennuy. Ce qu'elle feit, mais ce fut en la maryant tres bien et honnestement, aux despens toutesfois de son mary. Et, pour faire oblier entierement à la damoiselle ceste follye, la mena bientost à la court en tel ordre et si gorgiase, qu'elle avoit occasion de s'en contanter.

« Voyla, mes dames, qui m'a faict dire que je ne trove point estrange le tour qu'elle avoit faict à l'ung de ses serviteurs, veu celluy que je sçavois de son mary. — Vous nous avez painct une femme bien fyne et ung mary bien sot, dist Hircan, car, puis qu'il en estoit venu tant que là, il ne debvoit pas demeurer en si beau chemyn. — Et que eust-il faict? dit Longarine. — Ce qu'il avoit entreprins, dist Hircan ; car autant estoit courroucée sa femme contre luy pour sçavoir qu'il voulloit mal faire, comme s'il eust mys le mal à execution ; et peut estre que sa femme l'eust mieulx estimé, si elle l'eust congneu plus hardy et gentil compaignon. — C'est bien, dist Ennasuitte ; mais où troverez-vous ung homme qui force deux femmes à la foys? Car sa femme eust deffendu son droict, et la fille, sa virginité. — Il est vray, dist Hircan, mais ung homme fort et hardy ne crainct point d'en assaillir deux foibles, et ne fault point d'en venir à bout. — J'entens bien, dist Ennasuitte, que, s'il eust tiré son espée, il les eust bien tuées toutes deux, mais aultrement ne voy-je pas qu'il en eust sceu eschapper. Parquoy je vous prye nous dire que vous eussiez faict? — J'eusse embrassé ma femme, dist Hircan, et l'eusse emporté dehors ; et puis, eusse fait de sa chamberiere ce qu'il m'eust pleu par amour ou par force. — Hircan, dist Parlamente, il suffit assez que vous sçachiez faire mal. — Je suis seur, Parlamente, dist Hircan, que je ne scandalize point l'innocent devant qui je parle, et si ne veulx, par cela, soutenir ung maulvais faict. Mais je m'estonne de l'entreprinse, qui de soy

ne vault rien, et je ne loue l'entreprenant, qui ne l'a mise à fin, plus par craincte de sa femme que par amour. Je loue que ung homme ayme sa femme comme Dieu le commande, mais, quand il ne l'ayme point, je n'estime gueres de la craindre. — A la verité, luy respondit Parlamente, si l'amour ne vous rendoit bon mary, j'estimerois bien peu ce que vous feriez par craincte. — Vous n'avez garde, Parlamente, dist Hircan, car l'amour que je vous porte me rend plus obeissant que la craincte de mort ny d'enfer. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, dist Parlamente, mais j'ay occasion de me contanter de ce que j'ay veu et congneu de vous; et de ce que je n'ay point sceu, n'en ay-je point voullu doubter ny encores moins m'en enquerir. — Je trove une grande follye, dist Nomerfide, à celles qui s'enquerent de si près de leurs maryz, et les maryz aussy, des femmes; car il suffise au jour de sa malice, sans avoir tant de soulcy du lendemain. — Si est-il aulcunes foys necessaire, dist Oisille, de s'enquérir des choses qui peuvent toucher l'honneur d'une maison pour y donner ordre, mais non pour faire maulvais jugement des personnes, car il n'y a nul qui ne faille. — — Aulcunes foys, dist Geburon, il est advenu des inconveniens à plusieurs, par faulte de bien et soigneusement s'enquerir de la faulte de leurs femmes. — Je vous prye, dist Longarine, si vous en sçavez quelque exemple, que vous ne nous le vuelliez celer. — J'en sçay bien ung, dist Geburon; puis que vous le voullez, je le diray. »

SOIXANTIESME NOUVELLE.

Un Parisien, faulte de s'estre bien enquis de sa femme, qu'il pensoit estre morte, combien qu'elle feit bonne chiere avec ung chantre du Roy, espousa en secondes noces une aultre femme qu'il fut contrainct laisser, après en avoir eu plusieurs enfans et demouré ensemble quatorze ou quinze ans, pour reprendre sa première femme.

En la ville de Paris, y avoit ung homme de si bonne na-

ture, qu'il eust faict conscience de croyre ung homme estre couché avecq sa femme, quand encores il l'eust veu. Ce pauvre homme-là espousa une femme de si maulvais gouvernement, qu'il n'estoit possible de plus, dont jamais il ne s'apparceut, mais la traictoit comme la plus femme de bien du monde. Ung jour que le Roy Louis XII alla à Paris, sa femme s'alla abandonner à ung des chantres dudit seigneur. Et quand elle veit que le Roy s'en alloit de la ville de Paris et ne povoit plus veoir le chantre, se delibera d'abandonner son mary et de le suyvre. A quoy le chantre s'accorda et la mena en une maison qu'il avoit auprès de Bloys, où ilz vesquirent ensemble long temps. Le pauvre mary trovant sa femme adirée, la chercha de tous coustez ; mais, en fin, luy fut dict qu'elle s'en estoit allée avecq le chantre, Luy, qui voulloit recouvrer sa brebis perdue, dont il avoit faict tres maulvaise garde, luy rescripvit force lettres, la priant retourner à luy et qu'il la reprendroit si elle voulloit estre femme de bien. Mais, elle, qui prenoit si grand plaisir d'oyr le chant du chantre avecq lequel elle estoit, qu'elle avoit oblyé la voix de son mary, ne tint compte de toutes ses bonnes parolles, mais s'en mocqua ; dont le mary courroucé luy feit sçavoir qu'il la demanderoit par justice à l'Eglise, puis que aultrement ne voulloit retourner avecq luy. Ceste femme, craingnant que si la justice y mectoit la main, elle et son chantre en pourroient avoir à faire, pensa une cautelle digne d'une telle main. Et, faingnant d'estre mallade, envoia querir quelques femmes de bien de la ville pour la venir visiter ; ce que voluntiers elles feirent, esperans par ceste malladie la retirer de sa maulvaise vie ; et, pour ceste fin, chascun luy faisoit les plus belles remontrances. Lors, elle, qui faingnoit estre griefvement mallade, feit semblant de plorer et de congnoistre son peché, en sorte qu'elle faisoit pitié à toute la compaignie, qui cuydoit fermement qu'elle parlast du fond de son cueur. Et, la voiant ainsy reduicte et repentante, se mirent à la consoler, en luy disant que Dieu n'estoit pas si terrible comme beaucoup de prescheurs le peignoient, et que jamais il ne luy refuseroit sa misericorde. Sur ce bon propos, envoyerent querir ung homme de bien pour la confesser ; et le lendemain vint le curé du

propoz que son mary tenoit à sa chamberiere. Mais quand elle veid qu'il approchoit du criminel[1], le print par derriere, en luy disant : « Je suys trop près de vous, pour en prendre une aultre. » Si le gentil homme fut courroucé jusques à l'extremité, il ne le fault demander, tant pour la joye qu'il esperoit recepvoir et s'en veoir frustré, que de veoir sa femme le congnoistre plus qu'il ne le voulloit : de laquelle il avoit grande paour perdre pour jamais l'amitié. Mais, pensant que ceste menée venoit de la fille, sans parler à sa femme, courut après elle de telle fureur, que, si sa femme ne la luy eut ostée des mains, il l'eust tuée, disant que c'estoit la plus meschante garse qu'il avoit jamais veue, et que, si sa femme eust actendu à veoir la fin, elle eut bien congneu que ce n'estoit que mocquerye, car, en lieu de luy faire ce qu'elle pensoit, il luy eust baillé des verges pour la chastier. Mais, elle, qui se congnoissoit en tel metail, ne le prenoit pas pour bon ; et luy feit là de telles remonstrances, qu'il eut grand paour qu'elle le voullust abandonner. Il luy feyt toutes les promesses qu'elle voullut, et confessa, voiant les belles remonstrances de sa femme, qu'il avoit tort de trouver mauvais qu'elle eust des serviteurs ; car une femme belle et honneste n'est point moins vertueuse pour estre aymée, par ainsy qu'elle ne face ne dye chose qui soit contre son honneur ; mais ung homme merite bien grande punition, qui prent la peyne de pourchasser une qui ne l'ayme point pour faire tort à sa femme et à sa conscience. Parquoy jamais ne l'empescheroit d'aller à la court, n'y ne trouveroit maulvais qu'elle eust des serviteurs, car il sçavoit bien qu'elle parloit plus à eulx par mocquerie, que par affection. Ce propos-là ne desplaisoit pas à la dame, car il luy sembloit bien avoir gaingné ung grand point ; si est-ce qu'elle dist tout au contraire, faingnant de prendre desplaisir d'aller à la court, veu qu'elle pensoit n'estre plus en son amitié, sans laquelle toutes compaignies luy faschoient, disant que une femme, estant bien aymée de son mary et l'aymant de son cousté comme elle faisoit, portoit

1. C'est-à-dire de ce que les Anglais appellent *criminal conversation*.

un saufconduict de parler à tout le monde et n'estre mocquée de nul. Le pauvre gentil homme meit si grande peyne à l'asseurer de l'amitié qu'il luy portoit, que enfin ilz partirent de ce lieu-là bons amys ; mais, pour ne retourner plus en telz inconveniens, il la pria de chasser ceste fille, à l'occasion de laquelle il avoit eu tant d'ennuy. Ce qu'elle feit, mais ce fut en la maryant tres bien et honnestement, aux despens toutesfois de son mary. Et, pour faire oblier entierement à la damoiselle ceste follye, la mena bientost à la court en tel ordre et si gorgiase, qu'elle avoit occasion de s'en contanter.

« Voyla, mes dames, qui m'a faict dire que je ne trove point estrange le tour qu'elle avoit faict à l'ung de ses serviteurs, veu celluy que je sçavois de son mary. — Vous nous avez painct une femme bien fyne et ung mary bien sot, dist Hircan, car, puis qu'il en estoit venu tant que là, il ne debvoit pas demeurer en si beau chemyn. — Et que eust-il faict? dit Longarine. — Ce qu'il avoit entreprins, dist Hircan; car autant estoit courroucée sa femme contre luy pour sçavoir qu'il voulloit mal faire, comme s'il eust mys le mal à execution; et peut estre que sa femme l'eust mieulx estimé, si elle l'eust congneu plus hardy et gentil compaignon. — C'est bien, dist Ennasuitte; mais où troverez-vous ung homme qui force deux femmes à la foys? Car sa femme eust deffendu son droict, et la fille, sa virginité. — Il est vray, dist Hircan, mais ung homme fort et hardy ne crainct point d'en assaillir deux foibles, et ne fault point d'en venir à bout. — J'entens bien, dist Ennasuitte, que, s'il eust tiré son espée, il les eust bien tuées toutes deux, mais aultrement ne voy-je pas qu'il en eust sceu eschapper. Parquoy je vous prye nous dire que vous eussiez faict? — J'eusse embrassé ma femme, dist Hircan, et l'eusse emporté dehors; et puis, eusse fait de sa chamberiere ce qu'il m'eust pleu par amour ou par force. — Hircan, dist Parlamente, il suffit assez que vous sçachiez faire mal. — Je suis seur, Parlamente, dist Hircan, que je ne scandalize point l'innocent devant qui je parle, et si ne veulx, par cela, soutenir ung maulvais faict. Mais je m'estonne de l'entreprinse, qui de soy

pas ainsy perdue, car la chose bien gardée est difficillement perdue, et l'abandon faict le larron. — C'est chose estrange, dist Hircan, comme l'amour est fort, où il semble moins raisonnable! — J'ay ouy dire, dist Simontault, que l'on auroit plus tost faict rompre deux maryages, que separer l'amour d'un prestre et de sa chamberiere. — Je croy bien, dist Ennasuitte; car ceulx qui lyent les autres par maryage, sçavent si bien faire le neud, que rien que la mort n'y peult mectre fin; et tiennent les docteurs, que le langaige spirituel est plus grand que nul aultre; par consequent, aussi l'amour spirituelle passe toutes les aultres. — C'est une chose, dist Dagoucin, que je ne sçaurois pardonner aux dames d'abandonner ung mary honneste ou ung amy, pour ung prestre, quelque beau et honneste que sceut estre. — Je vous prye, Dagoucin, dist Hircan, ne vous meslez point de parler de notre mere saincte Eglise; mais croyez que c'est grand plaisir aux pauvres femmes craintives et secrettes de pecher avecq ceulx qui les peuvent absouldre, car il y en a qui ont plus de honte de confesser une chose, que de la faire. — Vous parlez, dist Oisille, de celles qui n'ont point congnoissance de Dieu, et qui cuydent que les choses secrettes ne soient pas une foys revelées devant la Compaignie celeste; mais je croy que ce n'est pas pour chercher la confession, qu'ilz cherchent les confesseurs, car l'Ennemy les a tellement aveuglez, qu'elles regardent à s'arrester au lieu qu'il leur semble le plus couvert et le plus seur, que de se soulcyer d'avoir l'absolution du mal dont elles ne se repentent point. — Comment repentir? dist Saffredent, mais s'estiment plus sainctes que les aultres femmes; et suis seur qu'il y en a qui se tiennent honnorées de perseverer en leur amitié. — Vous en parlez de sorte, dist Oisille à Saffredent, qu'il semble que vous en sçachiez quelqu'une? Parquoy je vous prye que demain, pour commancer la journée, vous nous en veullez dire ce que vous en sçavez, car voyla déjà le dernier coup de vespres qui sonnent, pour ce que noz religieux sont partiz, incontinant qu'ilz ont oy la dixiesme nouvelle et nous ont laissé parachever noz debatz.» En ce disant, se leva la compaignie; et arriverent à l'eglise, où ilz trouverent qu'on les avoit actenduz. Et, après

oy leurs vespres, souppa la compaignie toute en-
e, parlant de plusieurs beaulx comptes. Après soup-
elon leurs coustumes, s'en allerent ung peu esbattre
, et reposerent, pour avoir le lendemain meilleure
ire.

FIN DE LA SIXIESME JOURNÉE.

SEPTIESME JOURNÉE

EN LA SEPTIESME JOURNÉE, ON DEVISE DE CEULX QUI ONT FAICT TOUT LE CONTRAIRE DE CE QU'ILZ DEBVOIENT OU VOULLOIENT.

PROLOGUE.

Au matin, ne faillit madame Oisille de leur administrer la salutaire pasture qu'elle print en la lecture des Actes et vertueux faictz des glorieux chevaliers et apostres de Jesus Christ, selon sainct Luc, leur disant que ces comptes-là debvoient estre suffisans pour desirer veoir ung tel temps et plorer la difformité de cestuy-ci envers cestuy-là. Et, quand elle eut suffisamment leu et exposé le commancement de ce digne livre, elle les pria d'aller à l'eglise, en l'unyon que les apostres faisoient leur oraison, demandans à Dieu sa grace, laquelle n'est jamais refusée à ceulx qui en foy la requierent. Ceste oppinion fut trouvée d'ung chascun tres bonne. Et arriverent à l'eglise, ainsy que l'on commançoit la messe du Sainct Esperit, qui sembloit chose venir à leur propos, qui leur feit oyr le service en grande devotion. Et, après, allerent disner, ramentevans ceste vie apostolicque; en quoy ilz prindrent tel plaisir, que quasi leur entreprinse estoit oblyée; de quoy s'advisa Nomerfide, comme la plus jeune, et leur dist : Madame Oisille nous a tant boutez en devotion, que nous passons l'heure accoustumée de nous retirer, pour nous preparer à racompter noz nouvelles. » Sa parolle fut occasion de faire lever toute la compaignie ; et, après avoir bien demouré en leurs chambres, ne faillirent point se trover au pré, comme ilz avoient faict le jour de devant. Et, quand ilz furent bien

à leur ayse, madame Oisille dist à Saffredent : « Encores que je suys asseurée que vous ne direz rien à l'advantaige des femmes, si est-ce qu'il fault que je vous advise dire la Nouvelle, que dès hier soir vous aviez preste. — Je proteste, madame, respondit Saffredent, que je n'acquerray point l'honneur de mesdisant, pour dire verité; ny ne perdray point la grace des dames vertueuses, pour racompter ce que les folles ont faict; car j'ay experimenté que c'est que d'estre eslongnée de leur veue; et, si je l'eusse esté autant de leur bonne grace, je ne fusse pas à ceste heure en vie. » Et, en ce disant, tourna les oeilz au contraire de celle qui estoit cause de son bien et de son mal; mais, en regardant Ennasuitte, la feit aussy bien rougir, que si ce eust esté à elle à qui le propos se fust addressé; si est-ce qu'il n'en fust moins entendu du lieu où il desiroit estre oy. Madame Oisille l'asseura qu'il povoit dire verité librement, aux despens de qui il apartiendroit. A l'heure, commencea Saffredent, et dist.

SOIXANTE ET UNIESME NOUVELLE.

Un mary se reconcilie avec sa femme, après qu'elle eust vescu quatorze ou quinze ans avec ung chanoine d'Authun.

Auprès de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye point veu. Et avoit espousé ung tres honneste homme, qui sembloit estre plus jeune qu'elle; lequel l'aymoit et traictoit tant bien, qu'elle avoit cause de s'en contanter. Peu de temps après qu'ilz furent maryez, la mena en la ville d'Authun pour quelques affaires; et, durant le temps que le mary pourchassoit la justice, sa femme alloit à l'eglise prier Dieu pour luy. Et tant frequenta ce lieu sainct, que ung chanoine fort riche fut amoureux d'elle, et la poursuivyt si fort, que la pauvre

malheureuse s'accorda à luy, dont le mary n'avoit nul soupson et pensoit plus à garder son bien que sa femme. Mais quand ce vint au departir et qu'il fallut retourner en la maison qui estoit loing de la dicte ville sept grandes lieues, ce ne fut sans ung trop grand regret. Mais le chanoine luy promist que souvent la iroit visiter : ce qu'il feit, faingnant aller en quelque voiage, où son chemyn s'addressoit tousjours par la maison de cest homme; qui ne fut pas si sot qu'il ne s'en apparceut, et y donna si bon ordre, que quand le chanoine y venoit, il n'y trovoit plus sa femme, et la faisoit si bien cacher, qu'il ne povoit parler à elle. La femme, congnoissant la jalousie de son mary, ne feit semblant qu'il luy despleust. Toutesfois, se pensea qu'elle y donneroit ordre, car elle estimoit ung enfer perdre la vision de son Dieu. Ung jour que son mary estoit allé dehors de sa maison, empescha si bien les chamberieres et varletz, qu'elle demeura seulle en sa maison. Incontinant, prend ce qui luy estoit necessaire et sans aultre compaignie que de sa folle amour qui la portoit, s'en alla de pied à Authun, où elle n'arriva pas si tard, qu'elle ne fut recongneue de son chanoine, qui la tint enfermée et cachée plus d'ung an, quelques monitions et excommunications qu'en feit gecter son mary, lequel, ne trouvant aultre remede, en feit la plaincte à l'evesque, qui avoit ung archediacre autant homme de bien qu'il en fust point en France. Et luy-mesmes chercha si dilligemment en toutes les maisons des chanoines, qu'il trova celle que l'on tenoit perdue, laquelle il mist en prison et condamna le chanoine en grosse penitence. Le mary, sçachant que sa femme estoit retournée par l'admonition du bon archediacre et de plusieurs gens de bien, fut contant de la reprandre, avecq les sermens qu'elle luy feit de vivre, en temps advenir, en femme de bien; ce que le bonhomme creut voluntiers, pour la grande amour qu'il luy portoit. Et la ramena en sa maison, la traictant aussy honnestement que paravant, sinon qu'il luy bailla deux vielles chamberieres qui jamais ne la laissoient seulle, que l'une des deux ne fust avecq elle. Mais, quelque bonne chiere que luy fist son mary, la meschante amour qu'elle portoit au chanoine luy faisoit estimer tout son repos

avoir oy leurs vespres, souppa la compaignie toute ensemble, parlant de plusieurs beaulx comptes. Après soupper, selon leurs coustumes, s'en allerent ung peu esbattre au pré, et reposerent, pour avoir le lendemain meilleure memoire.

FIN DE LA SIXIESME JOURNÉE.

tant si personne de ceans faisoit point de bruict. Mais, quand elle fut asseurée de son baston[1], elle sceut tres bien passer par ung petit huys d'ung jardin qui ne fermoit point; et, tant que la nuyct dura, toute en chemise et nudz piedz, feit son voiage à Authun devers le sainct qui l'avoyt gardée de morir. Mais, pour ce que le chemin estoit long, n'y peut aller tout d'une traicte, que le jour ne la surprint. A l'heure, regardant par tout le chemyn, advisa deux chevaulcheurs qui couroient bien fort; et, pensant que ce fust son mary qui la chercheast, se cacha tout le corps dedans ung maraiz et la teste entre les jongs; et son mary, passant près d'elle, disoit à ung sien serviteur, comme ung homme desespéré : « Ho! la meschante! Qui eust pensé que, soubz le manteau des sainctz sacrements de l'Eglise, l'on eust peu couvrir ung si villain et abominable cas! » Le serviteur luy respondit : « Puis que Judas, prenant ung tel morceau, ne craingnit à trahir son maistre, ne trovez point estrange la trahison d'une femme! » En ce disant, passe oultre le mary; et la femme demoura plus joyeuse, entre les jongs, de l'avoir trompé, qu'elle n'estoit en sa maison, en ung bon lict, en servitude. Le pauvre mary la serchea par toute la ville d'Authun; mais il sceut certainement qu'elle n'y estoit point entrée; parquoy s'en retourna sur ses brisées, ne faisant que se complaindre d'elle et de sa grande perte; ne la menassant point moins que de la mort, s'il la trovoit, dont elle n'avoit paour en son esperit, non plus qu'elle sentoit de froid en son corps, combien que le lieu et la saison meritoient de la faire repentir de son damnable voiage. Et qui ne sçaurait comment le feu d'enfer eschauffe ceulx qui en sont rempliz, l'on debvroit estimer à merveille comment ceste pauvre femme, saillant d'un lict bien chault, peut demourer tout ung jour en si extresme froidure. Si ne perdit-elle point le cueur ny l'aller, car, incontinant que la nuyct fut venue, reprint son chemyn; et, ainsy que l'on voulloit fermer la porte d'Authun, y ar-

1. C'est-à-dire quand elle eut fait tous ses préparatifs de voyage. L'expression est une allusion aux pèlerinages, pour lesquels un bâton est la principale chose.

à leur ayse, madame Oisille dist à Saffredent : « Encores que je suys asseurée que vous ne direz rien à l'advantaige des femmes, si est-ce qu'il fault que je vous advise dire la Nouvelle, que dès hier soir vous aviez preste. — Je proteste, madame, respondit Saffredent, que je n'acquerray point l'honneur de mesdisant, pour dire verité; ny ne perdray point la grace des dames vertueuses, pour racompter ce que les folles ont faict; car j'ay experimenté que c'est que d'estre eslongnée de leur veue; et, si je l'eusse esté autant de leur bonne grace, je ne fusse pas à ceste heure en vie. » Et, en ce disant, tourna les oeilz au contraire de celle qui estoit cause de son bien et de son mal; mais, en regardant Ennasuitte, la feit aussy bien rougir, que si ce eust esté à elle à qui le propos se fust addressé; si est-ce qu'il n'en fust moins entendu du lieu où il desiroit estre oy. Madame Oisille l'asseura qu'il povoit dire verité librement, aux despens de qui il apartiendroit. A l'heure, commencea Saffredent, et dist.

SOIXANTE ET UNIESME NOUVELLE.

Un mary se reconcilie avec sa femme, après qu'elle eust vescu quatorze ou quinze ans avec ung chanoine d'Authun.

Auprès de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye point veu. Et avoit espousé ung tres honneste homme, qui sembloit estre plus jeune qu'elle; lequel l'aymoit et traictoit tant bien, qu'elle avoit cause de s'en contanter. Peu de temps après qu'ilz furent maryez, la mena en la ville d'Authun pour quelques affaires; et, durant le temps que le mary pourchassoit la justice, sa femme alloit à l'eglise prier Dieu pour luy. Et tant frequenta ce lieu sainct, que ung chanoine fort riche fut amoureux d'elle, et la poursuivyt si fort, que la pauvre

montrances, qui deussent avoir faict plorer une femme de bon entendement. Ce que point ne feit ceste pauvre femme, mais, d'une audace tres grande, leur dist : « Je vous suplie, mes dames, que voullez garder que l'on ne touche point à mon honneur, car, Dieu mercy ! j'ay vescu avec monsieur le chanoine si bien et si vertueusement, qu'il n'y a personne vivant qui m'en sceut reprendre. Et, s'il ne fault point que l'on pense que je vive contre la volunté de Dieu, car il y a trois ans qu'il ne me fut riens, et vivons aussy chastement et en aussy grande amour, que deux beaulz petitz anges, sans que jamais entre nous deux y eust eu parolle ne volunté au contraire. Et, qui nous separera fera grand peché, car le bon homme, qui a bien près de quatre vingz ans, ne vivra pas longuement sans moy, qui en ay quarante cinq. » Vous povez penser comme à l'heure les dames ne peuvent tenir ; et les remonstrances que chascun luy feit, voiant l'obstination qui n'estoit amollye pour parolles que l'on luy dist, pour l'aage qu'elle eut, ne pour l'honnorable compaignye. Et pour l'humillier plus fort, envoierent querir le bon archediacre d'Authun, qui la comdemna d'estre en prison ung an, au pain et à l'eaue. Et les dames envoierent querir son mary, lequel par leur bon exhortement fut contant de la reprendre, après qu'elle aurait faict sa penitence. Mais, se voiant prisonniere et le chanoine deliberé de jamais ne la reprendre, mercyant les dames de ce qu'elles luy avoient gecté ung diable de dessus les espaules, eut une si grande et si parfaicte contriction, que son mary, en lieu d'actendre le bout de l'an, l'alla reprendre, et n'actendit pas quinze jours, qu'il ne la vint demander à l'archediacre ; et depuis ont vescu en bonne paix et amitié.

« Voyla, mes dames, comment les chaisnes de sainct Pierre sont converties par les mauvais ministres en celles de Sathan, et si fortes à rompre, que les sacremens qui chassent les diables des corps sont à ceulx-cy les moiens de les faire plus longuement demorer en leur conscience. Car les meilleures choses sont celles, quand on en abuse, dont l'on faict plus de maulx. — Vrayement, dist Oisille, ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut-elle

en torment; et, combien qu'elle fust tres belle femme, et, luy, homme de bonne complexion, fort et puissant, si est-ce qu'elle n'eut jamais enfans de luy, car son cueur estoit tousjours à sept lieues de son corps, ce qu'elle dissimulloit si bien qu'il sembloit à son mary, qu'elle eut oblyé tout le passé comme il avoit faict de son cousté. Mais la malice d'elle n'avoit pas ceste oppinion, car, à l'heure qu'elle veid son mary mieulx l'aymant et moins la soupsonnant, va faindre d'estre mallade; et continua si bien ceste faincte, que son pauvre mary estoit en merveilleuse peyne, n'espargnant bien ne chose qu'il eut, pour la secourir. Toutesfois, elle joua si bien son rolle, que luy et tous ceulx de la maison la pensoient mallade à l'extremité, et que peu à peu elle s'affaiblissoit; et, voiant que son mary en estoit aussy marry qu'il en debvoit estre joieulx, le pria qu'il luy pleut l'auctoryser de faire son testament; ce qu'il feit voluntiers en plorant. Et elle, ayant puissance de tester, combien qu'elle n'eut enfans, donna à son mary ce qu'elle luy povoit donner, luy requerant pardon des faultes qu'elle luy avoit faictes; apres, envoia querir le curé, se confessa, receut le sainct Sacrement de l'autel tant devotement que chascun plorait de veoir une si gloriense fin. Et, quand ce vint le soir, elle pria son mary de luy envoier querir l'extreme unction, et qu'elle s'affoiblissoit tant, qu'elle avoit paour de ne la povoir recepvoir vive. Son mary, en grande dilligence, la luy feit apporter par le curé; et elle, qui la receut en grande humilité, incitoit chascun à la louer. Quand elle eut faict tous ses beaulx mysteres, elle dist à son mary que, puis que Dieu luy avoit foict la grace d'avoir prins tout ce que l'Eglise commande, elle sentoit sa conscience en si tres grande paix qu'il luy prenoit envye de s'y reposer ung petit, priant son mary de faire le semblable, qui en avoit bon besoing, pour avoir tant ploré et veillé avecq elle. Quand son mary s'en fut allé et tous ses varletz avecq luy, deux pauvres vielles, qui en sa santé l'avoient si longuement gardée, ne se doubtans plus de la perdre, sinon par mort, se vont tres bien coucher à leur ayse. Et quand elle les ouyt dormir et ronfler bien hault, se leva toute en chemise et saillist hors de sa chambre, escou-

aultres, qui, en se coupant, s'accusent. — Je vous prye, dist Saffredent, si vous en sçavez quelqu'une, je vous donne ma place, et que nous la dictes? — Or, escoutez doncques, dist Longarine. «

SOIXANTE DEUXIESME NOUVELLE[1].

Une damoiselle. faisant, soubz le nom d'ung aultre, ung compte à quelque grande dame, se coupa si lourdement, que son honneur en demora tellement taché, que jamais elle ne le peut reparer.

Au temps du Roy François premier, y avoit une dame du sang roial, accompaignée d'honneur, de vertu et de beaulté, et qui sçavoit bien dire ung compte et de bonne grace, et en rire aussy, quand on luy en disoit quelqu'un. Ceste dame, estant en l'une de ses maisons, tous ses subgects et voisins la vindrent veoir, pour ce qu'elle estoit autant aymée que femme pourroit estre. Entre aultres, vint une damoiselle, qui escoutoit que chascun luy disoit tous les comptes qu'ilz pensoient, pour luy faire passer le temps. Elle s'advisa qu'elle n'en feroit moins que les aultres et luy dist : « Ma dame, je voys faire ung beau compte, mais vous me promectez que vous n'en parlerez point. » A l'heure, luy dist : « Ma dame, le compte est tres veritable, je le prens sur ma conscience. C'est qu'il y avoit une damoiselle maryée, qui vivoit avec son mary tres honnestement, combien qu'il fut vieil et elle jeune. Ung gentil homme, son voisin, voyant qu'elle avoit espouzé ce viellard, fut amoureux d'elle et la pressa par plusieurs années, mais jamais il n'eut responce d'elle, sinon telle que une femme de bien doibt faire. Ung jour, se pensa le gen-

1. Il est probable que c'est d'elle-même que Marguerite entend parler.

riva ceste pelerine, et ne faillit d'aller tout droict où demoroit son corps sainct, qui fut tant esmerveillé de sa venue, que à peyne povoit-il croyre que ce fut elle. Mais, quand il l'eut bien regardée et visitée de tous coustez, trova qu'elle avait oz et chair, ce que ung esperit n'a point ; et ainsy se asseura que ce n'estoit fantosme, et dès l'heure, furent si bien d'accord, qu'elle demoura avecq lui quatorze ou quinze ans. Et, si quelque temps elle fut cachée, à la fin elle perdit toute craincte, et, qui pis est, print une telle gloire d'avoir un tel amy, qu'elle se mectoit à l'eglise devant la plus part des femmes de bien de la ville, tant d'officiers que aultres. Elle eut des enfants du chanoine, et entre aultres une fille qui fut maryée à ung riche marchant ; et si gorgiase à ses nopces, que toutes les femmes de la ville en murmuroient tres fort, mais n'avoient pas la puissance d'y mectre ordre. Or, advint que en ce temps-là, la Royne Claude, femme du Roy François, passa par la ville d'Authun, ayant en sa compaignie madame la Regente, mere du dict Roy et la duchesse d'Alençon, sa fille. Vint une femme de chambre de la Royne, nommée Perrette, qui trova la dicte duchesse et luy dist : « Ma dame, je vous suplye, escoutez-moy, et vous ferez œuvre plus grande que d'aller oyr tout le service du jour. » La duchesse s'arresta voluntiers, sçachant que d'elle ne povoit venir que tout bon conseil. Perrette luy alla racompter incontinant comme elle avoit prins une petite fille, pour luy ayder à savonner le linge de la Royne ; et, en luy demandant des nouvelles de la ville, luy compta la peyne que les femmes de bien avoient de veoir ainsy aller devant elles la femme de ce chanoine, de laquelle lui compta une partie de sa vie. Tout soubdain, s'en alla la duchesse à la Royne et à madame la Regente, leur compter ceste histoire ; qui, sans aultre forme de procès, envoierent querir ceste pauvre malheureuse, laquelle ne se cachait point, car elle avoit changé sa honte en gloire d'estre dame de la maison d'ung si riche homme. Et, sans estre estonnée ny honteuse, se vint presenter devant les dictes dames, lesquelles avoient si grande honte de sa hardiesse, que soubdain elles ne luy sceurent que dire. Mais, après, luy feit madame la Regente telles re-

montrances, qui deussent avoir faict plorer une femme de bon entendement. Ce que point ne feit ceste pauvre femme, mais, d'une audace tres grande, leur dist : « Je vous suplie, mes dames, que voullez garder que l'on ne touche point à mon honneur, car, Dieu mercy ! j'ay vescu avec monsieur le chanoine si bien et si vertueusement, qu'il n'y a personne vivant qui m'en sceut reprendre. Et, s'il ne fault point que l'on pense que je vive contre la volunté de Dieu, car il y a trois ans qu'il ne me fut riens, et vivons aussy chastement et en aussy grande amour, que deux beaulz petitz anges, sans que jamais entre nous deux y eust eu parolle ne voluntéau contraire. Et, qui nous separera fera grand peché, car le bon homme, qui a bien près de quatre vingz ans, ne vivra pas longuement sans moy, qui en ay quarante cinq. » Vous povez penser comme à l'heure les dames ne peuvent tenir ; et les remonstrances que chascun luy feit, voiant l'obstination qui n'estoit amollye pour parolles que l'on luy dist, pour l'aage qu'elle eut, ne pour l'honnorable compaignye. Et pour l'humillier plus fort, envoierent querir le bon archediacre d'Authun, qui la comdemna d'estre en prison ung an, au pain et à l'eaue. Et les dames envoierent querir son mary, lequel par leur bon exhortement fut contant de la reprendre, après qu'elle aurait faict sa penitence. Mais, se voiant prisonniere et le chanoine deliberé de jamais ne la reprendre, mercyant les dames de ce qu'elles luy avoient gecté ung diable de dessus les espaules, eut une si grande et si parfaicte contriction, que son mary, en lieu d'actendre le bout de l'an, l'alla reprendre, et n'actendit pas quinze jours, qu'il ne la vint demander à l'archediacre ; et depuis ont vescu en bonne paix et amitié.

« Voyla, mes dames, comment les chaisnes de sainct Pierre sont converties par les mauvais ministres en celles de Sathan, et si fortes à rompre, que les sacremens qui chassent les diables des corps sont à ceulx-cy les moiens de les faire plus longuement demorer en leur conscience. Car les meilleures choses sont celles, quand on en abuse, dont l'on faict plus de maulx. — Vrayement, dist Oisille, ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut-elle

bien pugnye de venir devant telz juges que les dames que vous avez nommées, car le regard seul de madame la Regente estoit de telle vertu, qu'il n'y avoit si femme de bien, qui ne craingnist de se trover devant ses oeilz indigne de sa veue. Celle qui en estoit regardée doulcement s'estimoit meriter grand honneur, sçachant que femmes aultres que vertueuses ne povoit ceste dame veoir de bon cueur. — Il seroit bon, dist Hircan, que l'on eust plus de craincte des oeilz d'une femme, que du sainct Sacrement, lequel, s'il n'est receu en foy et charité, est en condamnation eternelle. — Je vous prometz, dist Parlamente, que ceulx qui ne sont point inspirez de Dieu craingnent plus les puissances temporelles, que les spirituelles. Encores je croy que la pauvre creature se chastia plus par la prison et l'oppinion de ne plus veoir son chanoine, qu'elle ne feit pour remonstrance qu'on luy eut sceu faire. — Mais, dist Simontault, vous avez oblyé la principalle cause qui la feit retourner à son mary. C'est que le chanoine avoit quatre vingtz ans, et son mary estoit plus jeune qu'elle. Ainsy gaingna ceste bonne dame en tous ses marchez; mais, si le chanoyne eust esté jeune, elle ne l'eust point voulu abandonner. Les enseignements des dames n'y eussent pas eu plus de valleur, que les sacremens qu'elle avoit prins. — Encores, ce dist Nomerfide, me semble qu'elle faisoit bien de ne confesser point son peché si aysement, car ceste offense se doibt dire à Dieu humblement et la nyer fort et ferme devant les hommes, car, encores qu'il soit vray, à force de mentir et jurer, on engendre quelque doubte à la verité. — Si est-ce, dist Longarine, qu'ung peché à grand peyne peut estre si secret, qu'il ne soit revellé, sinon quand Dieu par sa misericorde le couvre dans ceulx qui pour l'amour de luy en ont vraye repentence. — Et que direz-vous, dist Hircan, de celles qui n'ont pas plus tost faict une follye, qu'elles ne la racomptent à quelqu'un? Je le trouve bien estrange, respondist Longarine; et est signe que le peché ne leur desplaist pas; et, comme je vous ay dict, celluy qui n'est couvert de la grace de Dieu ne sçauroit nyer devant les hommes, et y en a maintes, qui, prenans plaisir à parler de telz propos, se font gloire de publier leurs vices, et

toutes les aultres luy sembloient laydes auprès d'elle; en sorte que, au commancement de sa jeunesse, et avant qu'il fust maryé, n'estoit possible de luy faire veoir ne hanter aultres femmes, quelque beaulté qu'elles eussent; et prenoit plus de plaisir à veoir s'amye et de l'aymer parfaictement que de tout ce qu'il sceut avoir d'une aultre. Ce seigneur s'en vint à sa femme et luy dist en secretz l'entreprinse que son maistre faisoit; et que de luy il aymoit autant morir, que d'accomplir ce qu'il avoit promis; car, tout ainsy que, par collere, n'y avoit homme vivant qu'il n'osast bien assaillir, aussy, sans occasion, par ung guet à pans, aymeroit mieulx morir, que de faire ung meurdre, si l'honneur ne le y contraingnoit; et pareillement sans une extresme force d'amour, qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aymeroit mieulx morir, que de rompre son maryage. à l'apetit d'aultruy[1]; dont sa femme l'ayma et estima plus que jamais n'avoit faict, voiant en une si grande jeunesse habiter tant d'honnesteté; et, en luy demandant comme il se pourroit excuser, veu que les princes trouvent souvent maulvais ceulx qui ne louent ce qu'ilz ayment. Mais il luy respondit : « J'ay tousjours oy dire que le saige a le voiage ou une malladie en la manche, pour s'en ayder à sa necessité. Parquoy, j'ay deliberé de faindre, quatre ou cinq jours devant, estre fort mallade : à quoy vostre contenance me pourra bien fort servir. — Voyla, dist sa femme, une bonne et saincte ypocrisie; à quoy je ne fauldray de vous servir de myne la plus triste dont je me pourray adviser; car qui peut eviter l'offense de Dieu et l'ire du prince est bien heureux. » Ainsy qu'ilz delibererent, ilz feirent; et fut le Roy fort marry d'entendre, par la femme, la malladye de son mary, laquelle ne dura gueres, car, pour quelques affaires qui vindrent, le Roy oblya son plaisir pour regarder à son debvoir, et partyt de Paris. Or, ung jour, ayant memoire de leur entreprinse qui n'avoit esté mise à fin, dist à ce jeune seigneur : « Nous sommes bien sotz d'estre ainsy partiz si soubdain, sans avoir veu les quatre filles que l'on nous avoit promises estre les plus

1. C'est-à-dire en désirant une autre femme que la sienne.

til homme, que, s'il la povoit trover à son advantaige[1], que par advanture elle ne luy seroit si rigoureuse, et, après avoir longuement debattu avecq la craincte du dangier où il se mectoit, l'amour qu'il avoit à la damoiselle luy osta tellement la craincte, qu'il se delibera de trover le lieu et l'occasion. Et feit si bon guet, que ung matin, ainsy que le gentil homme, mary de ceste damoiselle s'en alloit en quelque aultre de ses maisons, et partoit dès le point du jour pour le chault, le jeune folastre vint à la maison de ceste jeune damoiselle, laquelle il trova dormant en son lict ; et advisa que les chamberieres s'en estoient allées dehors de la chambre. A l'heure, sans avoir le sens de fermer la porte, s'en vint coucher tout houzé et esperonné dedans le lict de la damoiselle ; et quand elle s'esveilla, fut autant marrye qu'il estoit possible. Mais, quelques remonstrances qu'elle luy sceut faire, il la print par force, luy disant que, si elle reveloit ceste affaire, il diroit à tout le monde qu'elle l'avoit envoié querir ; dont la demoiselle eut si grand paour, qu'elle n'osa cryer. Après, arrivant quelques des chamberieres, se leva hastivement. Et ne s'en fust personne apparceu, sinon l'esperon qui s'estoit attaché au linceul de dessus l'emporta tout entier ; et demoura la damoiselle toute nue sur son lict. » Et, combien qu'elle feit le compte d'une aultre ne se peut garder de dire à la fin : « Jamais femme ne fut si estonnée que moy, quand je me trouvay toute nue. » Alors, la dame, qui avoit oy le compte sans rire, ne s'en peut tenir à ce dernier mot, en luy disant : « Ad ce que je voy, vous en povez bien racompter l'histoire. » La pauvre damoiselle sercha ce qu'elle peut pour cuyder reparer son honneur, mais il estoit vollé desja si loing, qu'elle ne le povoit plus rappeller.

« Je vous asseure, mes dames, que, si elle eut grand desplaisir à faire ung tel acte, elle en eust voulu avoir perdu la memoire. Mais, comme je vous ay dict, le peché seroit plus tost descouvert par elle-mesme, qu'il ne pourroit estre sceu, quand il n'est point couvert de la couver-

1. C'est-à-dire dans des conditions favorables pour lui.

ture que David dist rendre l'homme bien heureux. — En bonne foy, dist Ennasuitte, voyla la plus grande sotte dont je oy jamais parler, qui faisoit rire les aultres à ses despens. — Je ne trouve point estrange, dist Parlamente, de quoy la parolle ensuict le faict, car il est plus aysé à dire que à faire. — Dea, dist Geburon, quel peché avoit-elle faict! Elle estoit endormye en son lict; il la menassoit de mort et de honte : Lucresse, qui estoit tant louée, en feit bien aultant. — Il est vray, dist Parlamente; je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir; mais, quand on a prins grand desplaisir à l'œuvre, l'on en prent aussi à la memoire, pour laquelle effacer Lucresse se tua ; et ceste sotte a voulu faire rire les aultres. — Si semble-il, dist Nomerfide, qu'elle fut femme de bien, veu que par plusieurs fois elle avoit esté priée et elle ne se voullut jamais consentir ; tellement qu'il fallut que le gentil homme s'aydast de tromperie et de force pour la decepvoir. — Comment! dist Parlamente; tenez-vous une femme quicte de son honneur, quand elle se laisse aller, mais qu'elle ait usé deux ou trois foys de refuz? Il y auroit doncques beaucoup de femmes de bien, qui sont estimées le contraire, car l'on en a assez veu, qui ont longuement reffusé celluy où leur cueur s'estoit adonné, les unes pour craincte de leur honneur, les aultres pour plus ardemment se faire aymer et estimer. Parquoy l'on ne doibt point faire cas d'une femme, si elle ne tient ferme jusques au bout. — Et si ung homme refuse une fille, dist Dagoucin, estimerez-vous grande vertu? — Vrayement, dist Oisille, si ung homme jeune et sain usoit de ce refuz, je le troverois fort louable, mais non moins difficille à croyre. — Si en congnois-je, dist Dagoucin, qui ont refusé des advantures que tous les compaignons serchoient. — Je vous prye, dist Longarine, que vous prenez ma place pour le nous racompter, mais souvenez-vous qu'il fault icy dire verité. — Je vous promectz, dist Dagoucin, que je vous la diray si purement, qu'il n'y aura nulle coulleur pour la desguiser. »

SOIXANTE QUATRIESME NOUVELLE.

près qu'une damoiselle eut, l'espace de cinq ou six ans, experimenté l'amour que luy portoit ung gentil homme, desirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel desespoir que, s'estant rendu religieux, ne le peut recouvrer quand elle voullut.

En la cité de Valence, y avoit ung gentil homme, qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoit aymé une dame si parfaictement, que l'honneur et la conscience de l'ung et de l'aultre n'y estoient point blessés, car son intention estoit de l'avoir pour femme; ce qui estoit chose fort raisonnable, car il estoit beau, riche et de bonne maison. Et si ne s'estoit point mys en son service, sans premierement avoir sceu son intention, qui estoit de s'accorder à maryage par la volunté de ses amys, lesquelz, estans assemblez pour cest effect, trouverent le maryage fort raisonnable, par ainsy que la fille y eust bonne volunté; mais elle, ou cuydant trover mieulx, ou voullant dissimuller l'amour qu'elle luy avoit portée, trova quelque difficulté; tellement que la compaignye assemblée se departyt, non sans regret, et qu'elle n'y avoit peu mectre quelque bonne conclusion, congnoisssant le party, d'ung cousté et d'aultre, fort raisonnable; mais sur tout fut ennuyé le pauvre gentil homme, qui eust porté son mal patiemment, s'il eust pensé que la faulte fust venue des parens, et non d'elle. Et congnoissant la verité, dont la creance luy causoit plus de mal que la mort, sans parler à s'amye ne à aultre, se retiral en sa maison. Et, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en ung lieu sollitaire, où il meit peyne d'oblyer ceste amitié, et la convertit entierement en cele de Nostre Seigneur, à laquelle il estoit plus obligé. Et, durant ce temps-là, il n'eut aulcunes nouvelles de sa dame ne de ses parens; parquoy print resolution, puis qu'il avoit failly à la vie la plus heureuse qu'il povoit esperer,

de prendre et choisir la plus austere et desagreable pourroit ymaginer. Et, avecq ceste triste pensée q povoit nommer desespoir, s'en alla randre religieu ung monastere de sainct Françoys, non loing de plus de ses parens, lequelz, entendans sa desesperance, fe tout leur effort d'empescher sa deliberation; mais estoit si tres fermement fondée en son cueur, qu' eut ordre de l'en divertir. Toutesfois, congnoissans son mal estoit venu, penserent de sercher la med et allerent devers celle qui estoit cause de ceste s daine devotion. Laquelle, fort estonnée et marrye d inconvenient, ne pensant que son refuz pour qu temps luy servist seullement d'experimenter sa l volunté et non de le perdre pour jamais, dont elle le dangier evident, luy envoia une epistre, laquelle traduicte, dist ainsy :

Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé
Ferme et loial, ne peult estre approuvé,
J'ay bien voullu par le temps esprouver
Ce que j'ay tant desiré de trouver :
C'est ung mary remply d'amour parfaict,
Qui par le temps ne peult estre desfaict.
Cela me feit requerir mes parens
Pour retarder, pour ung ou pour deux ans,
Ce grand lien, qui jusqu'à la mort dure,
Qui à plusieurs engendre peyne dure,
Je ne feis pas de vous avoir refuz;
Certes jamais de tel vouloir ne fuz,
Car oncques nul que vous ne sceuz aymer,
Ny pour mary et seigneur estimer.
O quel malheur ! Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à nulluy, t'es rendu
En ung couvent et vie trop austere,
Dont le regret me garde de me taire,
Et me contrainct de changer mon office,
Faisant celluy dont as usé sans vice :
C'est requerir celluy dont fuz requise,
Et d'acquerir celluy dont fuz acquise.
Or doncq, amy, la vie de ma vie,
Lequel perdant, n'ay plus de vivre envie,
Las ! plaise-toy vers moy tes oeilz tourner,
Et du chemin où tu es, retourner.
Laisse le gris[1] et son austerité ;

1. L'habit gris, la robe de S. François.

belles de mon royaulme. » Le jeune seigneur luy respondit : « Je suys bien ayse dont vous y avez failly, car j'avois grand paour, veu ma malladie, que moy seul eusse failly à une si bonne advanture. » A ces parolles ne s'apparceut jamais le Roy de la dissimullation de ce jeune seigneur, lequel depuis fut plus aymé de sa femme, qu'il n'avoit jamais esté.

A l'heure se print à rire Parlamente et ne se peut tenir de dire : « Encores il eust mieulx aymé sa femme, si ce eut esté pour l'amour d'elle seulle. En quelque sorte que ce soit, il est tres louable. — Il me semble, dist Hircan, que ce n'est pas grand louange à ung homme de garder chasteté pour l'amour de sa femme; car il y a tant de raisons, que quasi il est contrainct : premierement, Dieu luy commande, son serment le y oblige, et puis Nature qui est soulle, n'est point subjecte à tentation ou desir, comme la necessité; mais l'amour libre que l'on porte à s'amye, de laquelle on n'a point la jouissance ne aultre contantement que le veoir et parler et bien souvent maulvaise response, quand elle est si loyalle et ferme, que, pour nulle advanture qui puisse advenir, on ne la peult changer, je diz que c'est une chasteté non seullement louable, mais miraculeuse. — Ce n'est point de miracle, dist Oisille, car où le cueur s'adonne, il n'est rien impossible au corps. — Non aux corps, dist Hircan, qui sont desja angelisez. » Oisille luy respondist : « Je n'entens point seullement parler de ceulx qui sont par la grace de Dieu tout transmuez en luy, mais des plus grossiers esperitz que l'on voye ça bas entre les hommes. Et, si vous y prenez garde, vous troverez ceulx qui ont mys leur cueur et affection à sercher la perfection des sciences, non seullement avoir oblyé la volupté de la chair, mais les choses les plus necessaires, comme le boire et le manger; car, tant que l'ame est par affection dedans son corps, la chair demoure comme insensible; et de là vient que ceulx qui ayment femmes belles, honnestes et vertueuses, ont tel contantement à les veoir et à les oyr parler; et ont l'esperit si contant, que la chair est appaisée de tous ses desirs. Et ceulx qui ne peuvent experimenter ce contantement sont les charnelz, qui, trop enveloppez de leur

graisse, ne congnoissent s'ilz ont ame ou non. Mais, quand le corps est subject à l'esperit, il est quasi insensible aux imperfections de la chair, tellement que leur forte oppinion les peult randre insensibles. Et j'ai congneu ung gentil homme qui, pour monstrer avoir plus fort aymé sa dame que nulle aultre, avoit faict preuve à tenir une chandelle avec les doigtz tout nudz[1], contre tous ses compaignons; et, regardant sa dame, tint si ferme, qu'il se brusla jusques à l'oz; encores, disoit-il, n'avoir point senty de mal. — Il me semble, dist Geburon, que le diable, dont il estoit martyr, en debvoit faire ung sainct Laurent, car il y en a peu de qui le feu d'amour soit si grand, qu'il ne craingne celluy de la moindre bougye; et, si une damoiselle m'avoit laissé tant endurer pour elle, je demanderois grande recompense, ou j'en retirerois ma fantaisye. — Vous vouldriez doncques, dist Parlamente, avoir vostre heure, après que vostre dame auroit eu la sienne, comme feit ung gentil homme d'auprès de Valence en Espagne, duquel ung commandeur, fort homme de bien, m'a faict le compte? — Je vous prye, ma dame, dist Dagoucin, prenez ma place et le nous dictes, car je croy qu'il doibt estre bon. — Par ce compte, dist Parlamente, mes dames, vous regarderez deux fois ce que vous vouldrez refuser, et ne vous fyer au temps present, qu'il soit tousjours ung; parquoy, congnoissans sa mutation, donnerez ordre à l'advenir. »

1. Le texte comme certains autres manuscrits, porte : *Avec les dents trois nuictz*. Nous avons pris la leçon de A., qui nous paraît meilleure.

SOIXANTE QUATRIESME NOUVELLE.

Après qu'une damoiselle eut, l'espace de cinq ou six ans, experimenté l'amour que luy portoit ung gentil homme, desirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel desespoir que, s'estant rendu religieux, ne le peut recouvrer quand elle voullut.

En la cité de Valence, y avoit ung gentil homme, qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoit aymé une dame si parfaictement, que l'honneur et la conscience de l'ung et de l'aultre n'y estoient point blessés, car son intention estoit de l'avoir pour femme; ce qui estoit chose fort raisonnable, car il estoit beau, riche et de bonne maison. Et si ne s'estoit point mys en son service, sans premierement avoir sceu son intention, qui estoit de s'accorder à maryage par la volunté de ses amys, lesquelz, estans assemblez pour cest effect, trouverent le maryage fort raisonnable, par ainsy que la fille y eust bonne volunté; mais elle, ou cuydant trover mieulx, ou voullant dissimuller l'amour qu'elle luy avoit portée, trova quelque difficulté; tellement que la compaignye assemblée se departyt, non sans regret, et qu'elle n'y avoit peu mectre quelque bonne conclusion, congnoisssant le party, d'ung cousté et d'aultre, fort raisonnable; mais sur tout fut ennuyé le pauvre gentil homme, qui eust porté son mal patiemment, s'il eust pensé que la faulte fust venue des parens, et non d'elle. Et congnoissant la verité, dont la creance luy causoit plus de mal que la mort, sans parler à s'amye ne à aultre, se retiral en sa maison. Et, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en ung lieu sollitaire, où il meit peyne d'oblyer ceste amitié, et la convertit entierement en cele de Nostre Seigneur, à laquelle il estoit plus obligé. Et, durant ce temps-là, il n'eut aulcunes nouvelles de sa dame ne de ses parens; parquoy print resolution, puis qu'il avoit failly à la vie la plus heureuse qu'il povoit esperer,

de prendre et choisir la plus austere et desagreable qu'il pourroit ymaginer. Et, avecq ceste triste pensée qui se povoit nommer desespoir, s'en alla randre religieux en ung monastere de sainct Françoys, non loing de plusieurs de ses parens, lequelz, entendans sa desesperance, feirent tout leur effort d'empescher sa deliberation; mais elle estoit si tres fermement fondée en son cueur, qu'il n'y eut ordre de l'en divertir. Toutesfois, congnoissans d'ond son mal estoit venu, penserent de sercher la medecine et allerent devers celle qui estoit cause de ceste soubdaine devotion. Laquelle, fort estonnée et marrye de cest inconvenient, ne pensant que son refuz pour quelque temps luy servist seullement d'experimenter sa bonne volunté et non de le perdre pour jamais, dont elle voyoit le dangier evident, luy envoia une epistre, laquelle, mal traduicte, dist ainsy :

Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé
Ferme et loial, ne peult estre approuvé,
J'ay bien voullu par le temps esprouver
Ce que j'ay tant desiré de trouver :
C'est ung mary remply d'amour parfaict,
Qui par le temps ne peult estre desfaict.
Cela me feit requerir mes parens
Pour retarder, pour ung ou pour deux ans,
Ce grand lien, qui jusqu'à la mort dure,
Qui à plusieurs engendre peyne dure,
Je ne feis pas de vous avoir refuz;
Certes jamais de tel vouloir ne fuz,
Car oncques nul que vous ne sceuz aymer,
Ny pour mary et seigneur estimer.
O quel malheur ! Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à nulluy, t'es rendu
En ung couvent et vie trop austere,
Dont le regret me garde de me taire,
Et me contrainct de changer mon office,
Faisant celluy dont as usé sans vice:
C'est requerir celluy dont fuz requise,
Et d'acquerir celluy dont fuz acquise.
Or doncq, amy, la vie de ma vie,
Lequel perdant, n'ay plus de vivre envie,
Las ! plaise-toy vers moy tes oeilz tourner,
Et du chemin où tu es, retourner.
Laisse le gris[1] et son austerité ;

1. L'habit gris, la robe de S. François.

ilz avoient bien deliberé de faire valloir ce Sepulcre et en tirer autant d'argent que du crucifix qui est sur leur pupiltre, lequel on dist avoir parlé, mais la comedie print fin pour la congnoissance de la sottise d'une femme[1].

« Si chascun congnoissoit quelles sont leurs sottises, elles ne seroient pas estimées sainctes ny leurs miracles verité. Vous priant, mes dames, doresnavant regarder à quelz sainctz vous baillerez voz chandelles. — C'est grande chose, dist Hircan, que, en quelque sorte que ce soit, il fault tousjours que les femmes facent mal. — Est-ce mal faict, dist Nomerfide, de porter des chandelles au Sepulcre? — Ouy, dist Hircan, quand on mect le feu contre le front aux hommes, car nul bien ne se doibt dire bien, s'il est faict avecq mal. — Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir faict ung beau present à Dieu d'une petite chandelle! ce dist madame Oisille. Je ne regarde point la valleur du present, mais le cueur qui le presente. Peult estre que ceste bonne femme avoit plus d'amour à Dieu, que ceulx qui donnent les grandz torches, car, comme dist l'Evangile, elle donnoit de sa necessité. — Si ne croy-je pas, dist Saffredent, que Dieu, qui est souveraine sapience, peult avoir agreable la sottise des femmes; car, nonobstant que la simplicité luy plaise, je voy, par l'Escripture, qu'il desprise l'ignorant; et s'il commande d'estre simple comme la coulombe, il ne commande moins d'estre prudent comme le serpent. — Quant est de moy, dist Oisille, je n'estime point ignorante celle qui porte devant Dieu sa chandelle, ou cierge ardant, comme faisant amende honnorable, les genoulx en terre et la torche au poing devant son souverain Seigneur, auquel confesse sa damnacion, demandant en ferme esperance la misericorde et salut. — Pleut à Dieu, dist Dagoucin, que chascun l'entendist aussy bien que vous, mais je croy que ces pauvres sottes ne le font pas à ceste intention. » Oisille leur respondit : « Celles qui moins en sçavent

1. Dans l'édition de 1558, ce dernier passage de l'épilogue entier a été supprimé. Claude Gruget a rétabli l'épilogue dans son édition de 1559, mais sans conserver le prétendu miracle.

ture que David dist rendre l'homme bien heureux. — En bonne foy, dist Ennasuitte, voyla la plus grande sotte dont je oy jamais parler, qui faisoit rire les aultres à ses despens. — Je ne trouve point estrange, dist Parlamente, de quoy la parolle ensuict le faict, car il est plus aysé à dire que à faire. — Dea, dist Geburon, quel peché avoit-elle faict ! Elle estoit endormye en son lict ; il la menassoit de mort et de honte : Lucresse, qui estoit tant louée, en feit bien aultant. — Il est vray, dist Parlamente ; je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir ; mais, quand on a prins grand desplaisir à l'œuvre, l'on en prent aussi à la memoire, pour laquelle effacer Lucresse se tua ; et ceste sotte a voulu faire rire les aultres. — Si semble-il, dist Nomerfide, qu'elle fut femme de bien, veu que par plusieurs fois elle avoit esté priée et elle ne se voullut jamais consentir ; tellement qu'il fallut que le gentil homme s'aydast de tromperie et de force pour la decepvoir. — Comment ! dist Parlamente ; tenez-vous une femme quicte de son honneur, quand elle se laisse aller, mais qu'elle ait usé deux ou trois foys de refuz ? Il y auroit doncques beaucoup de femmes de bien, qui sont estimées le contraire, car l'on en a assez veu, qui ont longuement reffusé celluy où leur cueur s'estoit adonné, les unes pour craincte de leur honneur, les aultres pour plus ardemment se faire aymer et estimer. Parquoy l'on ne doibt point faire cas d'une femme, si elle ne tient ferme jusques au bout. — Et si ung homme refuse une fille, dist Dagoucin, estimerez-vous grande vertu ? — Vrayement, dist Oisille, si ung homme jeune et sain usoit de ce refuz, je le troverois fort louable, mais non moins difficille à croyre. — Si en congnois-je, dist Dagoucin, qui ont refusé des advantures que tous les compaignons serchoient. — Je vous prye, dist Longarine, que vous prenez ma place pour le nous racompter, mais souvenez-vous qu'il fault icy dire verité. — Je vous promectz, dist Dagoucin, que je vous la diray si purement qu'il n'y aura nulle coulleur pour la desguiser. »

duire pour en diminuer leur grace; lesquelz luy envoia par ung petit novice, qui la trova encores à la chappelle, si desesperée, que, s'il eüst esté licite de se rendre cordeliere, elle y fust demourée; mais, en voiant l'escripture : *Volvete don venesti, anima mia, que en las tristas vidas es la mia*, pensa bien que toute esperance luy estoit faillye; et se delibera de croyre le conseil et de ses amys, et s'en retourna en sa maison mener une vie aussi melancolicque, comme son amy la mena austere en la religion.

« Vous voyez, mes dames, quelle vengeance le gentil homme feit à sa rude amye, qui, en le pensant experimenter, le desespera, de sorte que, quand elle le voullut, elle ne le peut recouvrer. — J'ay regret, dist Nomerfide, qu'il ne laissa son habit pour l'aller espouser; je croy que ce eust esté ung parfaict maryage. — En bonne foy, dist Simontault, je l'estime bien saige; car qui a bien pensé le faict de mariage, il ne l'estimera moins fascheux que une austere religion; et luy, qui estoit tant affoibly de jeusnes et d'abstinences, craingnoit de prendre une telle charge qui dure toute la vie. — Il me semble, dist Hircan, qu'elle faisoit tort à ung homme si foible, de le tenter de maryage; car c'est trop pour le plus fort homme du monde. Mais, si elle luy eust tenu propos d'amitié sans l'obligation que de volunté, il n'y a corde qui n'eust esté desnouée. Et, veu que pour l'oster de purgatoire, elle luy offroit ung enfer, je diz qu'il eut grande raison de la refuser et luy faire sentir l'ennuy qu'il avoit porté de son refuz. — Par ma foy, dist Ennasuitte, il y en a beaucoup qui, pour cuyder mieulx faire que les aultres, font pis ou bien le rebours de ce qu'ilz veullent. — Vrayement, dist Geburon, combien que ce ne soit à propos, vous me faictes souvenir d'une qui faisoit le contraire de ce qu'elle voulloit; dont il vint ung grand tumulte à l'eglise Sainct Jehan de Lyon. — Je vous prye, dist Parlamente, prenez ma place et le nous racomptez. — Mon compte, dist Geburon, ne sera pas long ne si piteux que celluy de Parlamente. »

---

toutes les aultres luy sembloient laydes auprès d'elle; en sorte que, au commancement de sa jeunesse, et avant qu'il fust maryé, n'estoit possible de luy faire veoir ne hanter aultres femmes, quelque beaulté qu'elles eussent; et prenoit plus de plaisir à veoir s'amye et de l'aymer parfaictement que de tout ce qu'il sceut avoir d'une aultre. Ce seigneur s'en vint à sa femme et luy dist en secretz l'entreprinse que son maistre faisoit; et que de luy il aymoit autant morir, que d'accomplir ce qu'il avoit promis; car, tout ainsy que, par collere, n'y avoit homme vivant qu'il n'osast bien assaillir, aussy, sans occasion, par ung guet à pans, aymeroit mieulx morir, que de faire ung meurdre, si l'honneur ne le y contraingnoit; et pareillement sans une extresme force d'amour, qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aymeroit mieulx morir, que de rompre son maryage, à l'apetit d'aultruy[1]; dont sa femme l'ayma et estima plus que jamais n'avoit faict, voiant en une si grande jeunesse habiter tant d'honnesteté; et, en luy demandant comme il se pourroit excuser, veu que les princes trouvent souvent maulvais ceulx qui ne louent ce qu'ilz ayment. Mais il luy respondit : « J'ay tousjours oy dire que le saige a le voiage ou une malladie en la manche, pour s'en ayder à sa necessité. Parquoy, j'ay deliberé de faindre, quatre ou cinq jours devant, estre fort mallade : à quoy vostre contenance me pourra bien fort servir. — Voyla, dist sa femme, une bonne et saincte ypocrisie; à quoy je ne fauldray de vous servir de myne la plus triste dont je me pourray adviser; car qui peut eviter l'offense de Dieu et l'ire du prince est bien heureux. » Ainsy qu'ilz delibererent, ilz feirent; et fut le Roy fort marry d'entendre, par la femme, la malladye de son mary, laquelle ne dura gueres, car, pour quelques affaires qui vindrent, le Roy oblya son plaisir pour regarder à son debvoir, et partyt de Paris. Or, ung jour, ayant memoire de leur entreprinse qui n'avoit esté mise à fin, dist à ce jeune seigneur : « Nous sommes bien sotz d'estre ainsy partiz si soubdain, sans avoir veu les quatre filles que l'on nous avoit promises estre les plus

1. C'est-à-dire en désirant une autre femme que la sienne.

ilz avoient bien deliberé de faire valloir ce Sepulcre et en tirer autant d'argent que du crucifix qui est sur leur pupiltre, lequel on dist avoir parlé, mais la comedie print fin pour la congnoissance de la sottise d'une femme[1].

« Si chascun congnoissoit quelles sont leurs sottises, elles ne seroient pas estimées sainctes ny leurs miracles verité. Vous priant, mes dames, doresnavant regarder à quelz sainctz vous baillerez voz chandelles. — C'est grande chose, dist Hircan, que, en quelque sorte que ce soit, il fault tousjours que les femmes facent mal. — Est-ce mal faict, dist Nomerfide, de porter des chandelles au Sepulcre? — Ouy, dist Hircan, quand on mect le feu contre le front aux hommes, car nul bien ne se doibt dire bien, s'il est faict avecq mal. — Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir faict ung beau present à Dieu d'une petite chandelle! ce dist madame Oisille. Je ne regarde point la valleur du present, mais le cueur qui le presente. Peult estre que ceste bonne femme avoit plus d'amour à Dieu, que ceulx qui donnent les grandz torches, car, comme dist l'Evangile, elle donnoit de sa necessité. — Si ne croy-je pas, dist Saffredent, que Dieu, qui est souveraine sapience, peult avoir agreable la sottise des femmes; car, nonobstant que la simplicité luy plaise, je voy, par l'Escripture, qu'il desprise l'ignorant; et s'il commande d'estre simple comme la coulombe, il ne commande moins d'estre prudent comme le serpent. — Quant est de moy, dist Oisille, je n'estime point ignorante celle qui porte devant Dieu sa chandelle, ou cierge ardant, comme faisant amende honnorable, les genoulx en terre et la torche au poing devant son souverain Seigneur, auquel confesse sa damnacion, demandant en ferme esperance la misericorde et salut. — Pleut à Dieu, dist Dagoucin, que chascun l'entendist aussy bien que vous, mais je croy que ces pauvres sottes ne le font pas à ceste intention. » Oisille leur respondit: « Celles qui moins en sçavent

1. Dans l'édition de 1558, ce dernier passage de l'épilogue entier a été supprimé. Claude Gruget a rétabli l'épilogue dans son édition de 1559, mais sans conserver le prétendu miracle.

parler sont celles qui ont plus de sentiment de l'amour et volunté de Dieu; parquoy ne fault juger que soy-mesmes. » Ennasuitte, en riant, luy dist : « Ce n'est pas chose estrange que d'avoir faict paour à ung varlet qui dormoit, car aussy basses femmes qu'elles ont bien faict paour à de bien grandz princes, sans leur mectre le feu au front. — Je suis seur, dist Geburon, que vous en sçavez quelque histoire que vous voullez racompter? Parquoy, vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaist. — Le compte ne sera pas long, dist Ennasuite, mais, si je le povois representer tel que advint, vous n'auriez point envye de pleurer. »

SOIXANTE SIXIESME NOUVELLE[1].

Monsieur de Vendosme et la princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une apres disnée surpris, par une vielle chamberiere, pour un prothonotaire et une damoiselle qu'elle doubtoit se porter quelque amitié. Et, par ceste belle justice, fut declairé aux estrangiers ce que les plus privez ignoroient.

L'année que monsieur de Vendosme espousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme les Roy et Royne, leur pere et mere, s'en allerent en Guyenne avecq eulx, et, passans par la maison d'un gentil homme où il y avoit beaucoup d'honnestes et belles dames, danserent si longuement avecq la bonne compaignye, que les deux nouveaulx mariez se trouverent lassez; qui les feit retirer en leur chambre; et, tous vestuz, se meirent sur leur lict, où ilz s'endormirent, les portes et fenestres fermées, sans que nul demourast avecq eulx. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouyrent ouvrir leur porte par de-

1. Cette nouvelle ne se trouve pas dans l'édition de 1558, et a été imprimée pour la première fois dans l'édition Gruget de 1559.

hors, et, en tirant le rideau, regarda le dict seigneur, qui ce povoit estre, doubtant que ce fut quelqu'un de ses amys, qui le voulsist surprandre. Mais il veid entrer une grande vielle chamberiere, qui alla tout droict à leur lict; et, pour l'obscurité de la chambre, ne les povoit congnoistre; mais, les entrevoyant bien près de l'aultre, se print à cryer : « Meschante, villaine, infame que tu es! il y a long temps que je t'ay soupçonnée telle, mais ne le povant prouver, l'ay esté dire à ma maistresse! A ceste heure, est ta villenye si congneue, que je ne suys point deliberée de la dissimuller. Et toy, villain apostat, qui as pourchassé en ceste maison une telle honte, de mectre à mal ceste pauvre garse, si ce n'estoit pour la craincte de Dieu, je t'assommerois de coups là où tu es! Lieve-toy, de par le diable! lieve-toy, car encores semble-il que tu n'as point de honte! » Monsieur de Vendosme et madame la princesse, pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visaige l'ung contre l'aultre, rians si tres fort que l'on ne povoit dire mot. Mais la chamberiere, voiant que pour ses menasses ne se voulloient lever, s'approcha plus près pour les tirer par les bras. A l'heure, elle congneut tant aux visaiges que aux habillemens, que ce n'estoit point ce qu'elle serchoit. Et, en les recongnoissant, se gecta à genoulx, les supliant luy pardonner la faulte qu'elle avoit faicte de leur oster leur repos. Mais monsieur de Vendosme, non contant d'en sçavoir si peu, se leva incontinant, et pria la vielle de luy dire pour qui elle les avoit prins; ce que soubdain ne voullut dire, mais, en fin, après avoir prins son serment de ne jamais le reveler, luy declaira que c'estoit une damoiselle de ceans, dont ung prothonotaire estoit amoureux; et que long temps elle y avoit faict le guet, pour ce qu'il luy desplaisoit que sa maistresse se confiast en ung homme qui luy pourchassoit ceste honte. Ainsy laissa les prince et princesse enfermez, comme elle les avoit trouvez, qui furent long temps à rire de leur advanture. Et, combien qu'ilz ayent racompté l'histoire, si est-ce que jamais ne voullurent nommer personne à qui elle touchast.

« Voyla, mes dames, comme la bonne dame, cuydant

parler sont celles qui ont plus de sentiment de l'amour et volunté de Dieu; parquoy ne fault juger que soy-mesmes. » Ennasuitte, en riant, luy dist : « Ce n'est pas chose estrange que d'avoir faict paour à ung varlet qui dormoit, car aussy basses femmes qu'elles ont bien faict paour à de bien grandz princes, sans leur mectre le feu au front. — Je suis seur, dist Geburon, que vous en sçavez quelque histoire que vous voullez racompter? Parquoy, vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaist. — Le compte ne sera pas long, dist Ennasuite, mais, si je le povois representer tel que advint, vous n'auriez point envye de pleurer. »

SOIXANTE SIXIESME NOUVELLE[1].

Monsieur de Vendosme et la princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une apres disnée surpris, par une vielle chamberiere, pour un prothonotaire et une damoiselle qu'elle doubtoit se porter quelque amitié. Et, par ceste belle justice, fut declairé aux estrangiers ce que les plus privez ignoroient.

L'année que monsieur de Vendosme espousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme les Roy et Royne, leur pere et mere, s'en allerent en Guyenne avecq eulx, et, passans par la maison d'un gentil homme où il y avoit beaucoup d'honnestes et belles dames, danserent si longuement avecq la bonne compaignye, que les deux nouveaulx mariez se trouverent lassez; qui les feit retirer en leur chambre; et, tous vestuz, se meirent sur leur lict, où ilz s'endormirent, les portes et fenestres fermées, sans que nul demourast avecq eulx. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouyrent ouvrir leur porte par de-

1. Cette nouvelle ne se trouve pas dans l'édition de 1558, et a été imprimée pour la première fois dans l'édition Gruget de 1559.

hors, et, en tirant le rideau, regarda le dict seigneur, qui ce povoit estre, doubtant que ce fut quelqu'un de ses amys, qui le voulsist surprandre. Mais il veid entrer une grande vielle chamberiere, qui alla tout droict à leur lict; et, pour l'obscurité de la chambre, ne les povoit congnoistre; mais, les entrevoyant bien près de l'aultre, se print à cryer : « Meschante, villaine, infame que tu es! il y a long temps que je t'ay soupçonnée telle, mais ne le povant prouver, l'ay esté dire à ma maistresse! A ceste heure, est ta villenye si congneue, que je ne suys point deliberée de la dissimuller. Et toy, villain apostat, qui as pourchassé en ceste maison une telle honte, de mectre à mal ceste pauvre garse, si ce n'estoit pour la craincte de Dieu, je t'assommerois de coups là où tu es! Lieve-toy, de par le diable! lieve-toy, car encores semble-il que tu n'as point de honte! » Monsieur de Vendosme et madame la princesse, pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visaige l'ung contre l'aultre, rians si tres fort que l'on ne povoit dire mot. Mais la chamberiere, voiant que pour ses menasses ne se voulloient lever, s'approcha plus près pour les tirer par les bras. A l'heure, elle congneut tant aux visaiges que aux habillemens, que ce n'estoit point ce qu'elle serchoit. Et, en les recongnoissant, se gecta à genoulx, les supliant luy pardonner la faulte qu'elle avoit faicte de leur oster leur repos. Mais monsieur de Vendosme, non contant d'en sçavoir si peu, se leva incontinant, et pria la vielle de luy dire pour qui elle les avoit prins; ce que soubdain ne voullut dire, mais, en fin, après avoir prins son serment de ne jamais le reveler, luy declaira que c'estoit une damoiselle de ceans, dont ung prothonotaire estoit amoureux; et que long temps elle y avoit faict le guet, pour ce qu'il luy desplaisoit que sa maistresse se confiast en ung homme qui luy pourchassoit ceste honte. Ainsy laissa les prince et princesse enfermez, comme elle les avoit trouvez, qui furent long temps à rire de leur advanture. Et, combien qu'ilz ayent racompté l'histoire, si est-ce que jamais ne voullurent nommer personne à qui elle touchast.

« Voyla, mes dames, comme la bonne dame, cuydant

que la veue et la parolle auroient plus de force que n'avoit eu l'escripture. Parquoy, avecq son pere et ses plus proches parens, s'en allerent au monastere où il demouroit, n'aiant rien laissé en sa boueste qui peut servir à sa beaulté[1], se confyant que, s'il la povoit une foys regarder et oyr, que impossible estoit que le feu, tant longuement continué en leurs cueurs, ne se ralumast plus fort que devant. Ainsy, entrant au monastere, sur la fin de vespres, le feit appeler en une chappelle dedans le cloistre. Luy, qui ne sçavoit qui le demandoit, s'en alla ignoramment à la plus forte bataille où jamais avoit esté. Et, à l'heure qu'elle le veid tant palle et desfaict, que à peyne le peut-elle recongnoistre, neantmoins remply d'une grace non moins aymable que auparavant, l'amour la contraingnit d'avancer ses bras pour le cuyder embrasser; et la pitié de le veoir en tel estat luy feit tellement affoiblir le cueur, qu'elle tomba esvanouye. Mais le pauvre religieux, qui n'estoit destitué de la charité fraternelle, la releva et assist dedans ung siege de la chappelle. Et, luy, qui n'avoit moins de besoing de secours, faingnit ignorer sa passion, en fortiffiant son cueur en l'amour de son Dieu contre les occasions qu'il voyoit presentes, tellement qu'il sembloit à sa contenance ignorer ce qu'il voyoit. Elle, revenue de sa foiblesse, tournant ses oeilz tant beaulx et piteux vers luy, qui estoient suffisans de faire amolir un rocher, commencea à luy dire tous les propoz qu'elle pensoyt dignes de le retirer du lieu où il estoit. A quoy respondit le plus vertueusement qu'il luy estoit possible; mais à la fin, feit tant le pauvre religieux, que son cueur s'amolissoit par l'abondance des larmes de s'amye, comme celluy qui voyoit Amour, ce dur archer, dont tant longuement il avoit porté la douleur, aiant sa fleche dorée preste à luy faire nouvelle et plus mortelle playe; s'enfuyt de devant l'Amour et l'amye, comme n'aiant aultre povoir que parfouyr. Et quand il fut dans sa chambre enfermé, ne la voullant laisser aller sans quelque resolution, luy va escripre trois motz en espagnol, que j'ay trouvé de si bonne substance que je ne les ay voullu tra-

1. S'étant parée de tout ce qu'elle possédait.

mer, auquel lieu la troverent à leur arrivée. Et, après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette, et leur monstra de quoy elle vivoit durant sa demeure; ce que leur eust esté incroiable, sans la congnoissance qu'ilz avaient que Dieu est puissant de norrir en ung desert ses serviteurs, comme aux plus grandz festins du monde. Et, ne povant demourer en tel lieu, emmenerent la pauvre femme avecq eulx droict à la Rochelle, où, après ung navigage, ilz arriverent. Et quand ilz eurent faict entendre aux habitans la fidelité et perseverance de ceste femme, elle fut receue à grand honneur de toutes les dames, qui voluntiers luy baillerent leurs filles pour aprendre à lire et escripre. Et, à cest honneste mestier-là, gaingna le surplus de sa vie, n'aiant aultre desir que d'exhorter ung chascun à l'amour et confiance de Nostre Seigneur, se proposant pour exemple la grande misericorde dont il avoit usé envers elle.

« A ceste heure, mes dames, ne povez-vous pas dire que je ne loue bien les vertuz que Dieu a mises en vous, lesquelles se monstrent plus grandes que le subject est plus infime? — Mais ne sommes pas marryes, dist Oisille, dont vous louez les graces de Nostre Seigneur, car, à dire vray, toute vertu vient de luy; mais il fault passer condemnation que aussy peu favoriser l'homme à l'ouvrage de Dieu, que la femme, car ne l'ung ne l'aultre, par son cueur et son voulloir, ne faict rien que planter, et Dieu seul donne l'accroissement. — Si vous avez bien veu l'Escripture, dist Saffredent, sainct Pol dist que : « Apollo a planté, et qu'il a arrousé » ; mais il ne parle point que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu. — Vous vouldriez suyvre, dist Parlamente, l'oppinion des maulvais hommes qui prennent ung passaige de l'Escripture pour eulx et laissent celluy qui leur est contraire. Si vous avez leu sainct Pol jusques au bout, vous troverez qu'il se recommande aux dames, qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Evangile. — Quoy qu'il ait, dist Longarine, ceste femme est bien digne de louange, tant pour l'amour qu'elle a porté à son mary, pour lequel elle

recours que à Dieu seul, qui avoit esté toujours le ferme espoir de ceste pauvre femme. Et, comme celle qui avoit toute consolation en Dieu, porta pour sa saulve garde, norriture et consolation le Nouveau Testament, lequel elle lisoit incessamment. Et, au demourant, avecq son mary, mectoit peyne d'accoustrer ung petit logis le mieulx qu'il leur estoit possible; et, quand les lyons et aultres bestes en aprochaient pour les devorer, le mary avecq sa harquebuze, et elle, avecq des pierres, se deffendoient si bien, que, non seullement les bestes ne les osoient aprocher, mais bien souvent en tuerent de tres bonnes à manger; ainsy, avecq telles chairs et les herbes du païs, vesquirent quelque temps, quand le pain leur fut failly. A la longue, le mary ne peut porter telle norriture; et, à cause des eaues qu'ilz buvoient, devint si enflé, que en peu de temps il morut, n'aiant service ne consolation que de sa femme, laquelle le servoit de medecin et de confesseur; en sorte qu'il passa joieulsement de ce desert en la celeste patrie. Et la pauvre femme, demourée seulle, l'enterra le plus profond en terre qu'il fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontinant le sentyment, qui vindrent pour manger la charogne. Mais la pauvre femme, en sa petite maisonnette, de coups de harquebuze, deffendoit que la chair de son mary n'eust tel sepulcre. Ainsy vivant, quant au corps de vie bestiale, et, quant à l'esperit, de vie angelicque, passoit son temps en lectures, contemplations, prieres et oraisons, ayant ung esperit joieulx et contant dedans ung corps emmaigry et demi mort. Mais Celluy qui n'abandonne jamais les siens, et qui, au desespoir des aultres, monstre sa puissance, ne permist que la vertu qu'il avoit myse en ceste femme fust ignorée des hommes, mais voulut qu'elle fust congneue à sa gloire; et feit que, au bout de quelque temps, ung des navires de ceste armée[1] passant devant ceste isle, les gens, qui estoient dedans adviserent quelque fumée qui leur feit souvenir de ceulx qui y avoient esté laissez, et delibererent d'aller veoir ce que Dieu en avoit faict. La pauvre femme, voiant aprocher le navire, se tira au bort de l

1. Il s'agit de l'expédition envoyée par François 1er au Can

mer, auquel lieu la troverent à leur arrivée. Et, après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette, et leur monstra de quoy elle vivoit durant sa demeure; ce que leur eust esté incroiable, sans la congnoissance qu'ilz avaient que Dieu est puissant de norrir en ung desert ses serviteurs, comme aux plus grandz festins du monde. Et, ne povant demourer en tel lieu, emmenerent la pauvre femme avecq eulx droict à la Rochelle, où, après ung navigage, ilz arriverent. Et quand ilz eurent faict entendre aux habitans la fidelité et perseverance de ceste femme, elle fut receue à grand honneur de toutes les dames, qui voluntiers luy baillerent leurs filles pour aprendre à lire et escripre. Et, à cest honneste mestier-là, gaingna le surplus de sa vie, n'aiant aultre desir que d'exhorter ung chascun à l'amour et confiance de Nostre Seigneur, se proposant pour exemple la grande misericorde dont il avoit usé envers elle.

« A ceste heure, mes dames, ne povez-vous pas dire que je ne loue bien les vertuz que Dieu a mises en vous, lesquelles se monstrent plus grandes que le subject est plus infime ? — Mais ne sommes pas marryes, dist Oisille, dont vous louez les graces de Nostre Seigneur, car, à dire vray, toute vertu vient de luy; mais il fault passer condemnation que aussy peu favoriser l'homme à l'ouvrage de Dieu, que la femme, car ne l'ung ne l'aultre, par son cueur et son voulloir, ne faict rien que planter, et Dieu seul donne l'accroissement. — Si vous avez bien veu l'Escripture, dist Saffredent, sainct Pol dist que : « Apollo a planté, et qu'il a arrousé » ; mais il ne parle point que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu. — Vous vouldriez suyvre, dist Parlamente, l'oppinion des maulvais hommes qui prennent ung passaige de l'Escripture pour eulx et laissent celluy qui leur est contraire. Si vous avez leu sainct Pol jusques au bout, vous troverez qu'il se recommande aux dames, qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Evangile. — Quoy qu'il ait, dist Longarine, ceste femme est bien digne de louange, tant pour l'amour qu'elle a porté à son mary, pour lequel elle

deur d'esthomac, la priant luy faire quelque bon potaige; mais elle luy dist que une rostie à la pouldre de duc luy seroit plus proffitable. Et luy commanda de luy en aller bientost faire une et prendre de la synammome et du sucre en la bouticque; ce qu'elle feit et n'oblia le demourant de la pouldre, qu'il avoit baillée à sa commere, sans regarder doze, poix ne mesure. Le mary mangea la rostie, et la trova tres-bonne; mais bientost s'apparceut de l'effet, qu'il cuyda appaiser avec sa femme; ce qu'il ne fut possible, car le feu le brusloit si tres-fort, qu'il ne sçavoit de quel cousté se tourner, et dist à sa femme qu'elle l'avoit empoisonné, et qu'il voulloit sçavoir qu'elle avoit mys en ceste rostie. Elle luy confessa la verité et qu'elle avoit aussy bon mestier de ceste recette, que sa commere. Le pauvre apothicaire ne la sceut batre que d'injures, pour le mal en quoy il estoit; mais la chassa de devant luy et envoya prier l'apothicaire de la Royne de Navarre de le venir visiter. Lequel lui bailla tous les remedes propres pour le guarir; ce qu'il feit en peu de temps, le reprenant tres-aprement, dont il estoit si sot de conseiller à aultruy de user des drogues qu'il ne voulloit prendre pour luy; et que sa femme avoit faict ce qu'elle debvoit, veu le desir qu'elle avoit de se faire aymer de luy. Ainsy fallut que le pauvre homme print patience de sa follye et qu'il recongneust avoir esté justement pugny de faire tumber sur luy la mocquerie qu'il preparoit à aultruy.

« Il me semble, mes dames, que l'amour de ceste femme n'estoit moins indiscrete que grande. — Appelez-vous aymer son mary, dist Hircan, de luy faire sentir du mal, pour le plaisir qu'elle esperoit avoir? — Je croy, dist Longarine, qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mary, qu'elle pensoit bien esgarée. Pour ung tel bien, il n'y a rien que les femmes ne facent. — Si est-ce, dist Geburon, que une femme ne doibt donner à boire et à manger à son mary, pour quelque occasion que ce soit, qu'elle ne sçaiche, tant par experience que par gens sçavans, qu'il ne luy puisse nuyre; mais il faut excuser l'ignorance. Ceste-là est excusable, car la passion plus aveuglante, c'est l'amour, et la personne la plus aveuglée, c'est

voir mieulx parler de toutes complexions ; dont sa femme estoit tant tormentée, qu'elle perdoit toute patience, car il ne tenoit compte d'elle, sinon la sepmaine saincte par penitence. Ung jour, estant l'apothicaire en sa boutique, et sa femme cachée derriere luy, escoutant ce qu'il disoit, vint une femme, commere de cest apothicaire, frappée de mesme malladye comme sa femme, laquelle, soupirant, dist à l'apothicaire : « Helas, mon compere, mon amy, je suys la plus malheureuse femme du monde, car j'ayme mon mary plus que moy-mesme, et ne fais que penser à le servir et obeir ; mais tout mon labeur est perdu, pour ce qu'il ayme mieulx la plus meschante, la plus orde et sale de la ville que moy. Et je vous prie, mon compere, si vous sçavez point quelque drogue qui luy peut changer sa complexion, m'en vouloir bailler ; car, si je suys bien traictée de luy, je vous asseure de le vous randre de tout mon povoir. » L'apothicaire, pour la consoler, luy dist qu'il sçavoit d'une pouldre que, si elle en donnoit avecq ung bouillon ou une rostie, comme pouldre de duc[1], à son mary, il luy feroit la plus grande chiere du monde. La pauvre femme, desirant veoir ce miracle, luy demanda ce que c'estoit et si elle en pourroit recouvrer. Il luy declaira qu'il n'y avoit rien comme de la pouldre de cantarides, dont il avoit bonne provision ; et, avant que partir d'ensemble, le contraingnit d'accoustrer ceste pouldre ; et en print ce qu'il luy en faisoit de mestier[2], dont depuis elle le mercia plusieurs foys, car son mary, qui estoit fort et puissant et qui n'en print pas trop, ne s'en trova point pis. La femme de l'apothicaire entendit tout ce discours ; et pensa en elle-mesme qu'elle avoit necessité de ceste recette aussy bien que sa commere. Et regardant au lieu où son mary mectoit le demourant de la pouldre, pensa qu'elle en useroit quand elle en verroit l'occasion ; ce qu'elle feit avant trois ou quatre jours, que son mary sentyt une froi-

1. Les éditions portent *poudre de Dun*, ce qui n'offre pas un sens plus clair. Il s'agit probablement d'une préparation aphrodisiaque, où il entrait des *cantharides*, comme il est dit quelques lignes plus bas.
2. C'est-à-dire : ce dont il avait besoin.

ur homac, la priant luy faire quelque bon potaige; mais luy dist que une rostie à la pouldre de duc luy seroit plus proffitable. Et luy commanda de luy en aller bientost faire une et prendre de la synammome et du sucre en la bouticque; ce qu'elle feit et n'oblia le demourant de la pouldre, qu'il avoit baillée à sa commere, sans regarder doze, poix ne mesure. Le mary mangea la rostie, et la trova tres-bonne; mais bientost s'apparceut de l'effet, qu'il cuyda appaiser avec sa femme; ce qu'il ne fut possible, car le feu le brusloit si tres-fort, qu'il ne sçavoit de quel cousté se tourner, et dist à sa femme qu'elle l'avoit empoisonné, et qu'il voulloit sçavoir qu'elle avoit mys en ceste rostie. Elle luy confessa la verité et qu'elle avoit aussy bon mestier de ceste recette, que sa commere. Le uvre apothicaire ne la sceut batre que d'injures, pour nal en quoy il estoit; mais la chassa de devant luy et oya prier l'apothicaire de la Royne de Navarre de le nir visiter. Lequel lui bailla tous les remedes propres ur le guarir; ce qu'il feit en peu de temps, le reprenant tres-aprement, dont il estoit si sot de conseiller à aultruy de user des drogues qu'il ne voulloit prendre pour luy; et que sa femme avoit faict ce qu'elle debvoit, veu le desir qu'elle avoit de se faire aymer de luy. Ainsy fallut que le pauvre homme print patience de sa follye et qu'il recongneust avoir esté justement pugny de faire tumber sur luy la mocquerie qu'il preparoit à aultruy.

« Il me semble, mes dames, que l'amour de ceste femme n'estoit moins indiscrete que grande. — Appelez-vous aymer son mary, dist Hircan, de luy faire sentir du mal, pour le plaisir qu'elle esperoit avoir? — Je croy, dist Longarine, qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mary, qu'elle pensoit bien esgarée. Pour ung tel bien, il n'y a rien que les femmes ne facent. — Si est-ce, dist Geburon, que une femme ne doibt donner à boire et à manger à son mary, pour quelque occasion que ce soit, qu'elle ne sçaiche, tant par experience que par gens sçavans, qu'il ne luy puisse nuyre; mais il faut excuser l'ignorance. Ceste-là est excusable, car la passion plus glante, c'est l'amour, et la personne la plus aveuglé

rire avecq sa femme, que de se aller tuer, en l'aage où il estoit, avecq sa chamberiere. — Si me fascheroit-il bien fort, dit Simontault, que l'on me trouvast avecq ce beau cresmeau. — J'ay oy dire, dist Parlamente, qu'il n'a point tenu à vostre femme, qu'elle ne vous ait trové bien près de cest habillement, quelque finesse que vous ayez, dont oncques puis elle n'eut repos. — Contantez-vous des fortunes de vostre maison, dist Simontault, sans venir sercher les miennes. Combien que ma femme n'ait cause de se plaindre de moy, et encores que ce fust tel que vous dictes, elle ne s'en sçaurait apparcevoir, pour necessité de chose dont elle ait besoing. — Les femmes de bien, dist Longarine, n'ont besoing d'aultre chose que de l'amour de leurs mariz, qui seullement les peuvent contanter; mais celles qui serchent ung contantement bestial, ne le troveront jamais où honnesteté le commande. — Appelez-vous contantement bestial, dit Geburon, si la femme veult avoir de son mary ce qui luy apartient? » Longarine luy respondit : « Je diz que la femme chaste, qui a le cueur remply de vray amour, est plus satisfaicte d'estre aymée parfaictement, que de tous les plaisirs que le corps peult desirer. — Je suys de vostre oppinion, dist Dagoucin, mais ces seigneurs icy ne le veullent entendre ny confesser. Je pense que, si l'amour reciproque ne contante pas une femme, le mary seul ne la contantera pas; car, en vivant de l'honneste amour des femmes, fault qu'elle soit tentée de l'infernale cupidité des bestes. — Vrayement, dist Oisille, vous me faictes souvenir d'une dame belle et bien maryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amitié, devint plus charnelle que les pourceaulx et plus cruelle que les lyons. — Je vous requiers, ma dame, ce dist Simontault, pour mectre fin à ceste Journée, la nous voulloir compter. — Je ne puis, dist Oisille, pour deux raisons : l'une, pour sa grande longueur; l'aultre, pour ce que n'est pas de nostre temps; et si a esté escripte par ung autheur, qui est bien croiable, et nous avons juré de ne rien mectre icy qui ait esté escript. — Il est vray, dist Parlamente, mais me doubtant du compte que c'est, il a esté escript en si viel langaige, que je croys que, hors mis nous deux, il n'y a icy homme ne femme qui en ait ouy parler; par-

chassoit, aussitost qu'elle les congnoissoit folles. Ceste chamberiere, pour demourer au service de sa maistresse en bonne estime, se delibera d'estre femme de bien. Et, combien que souvent son maistre luy tint quelques propoz, au contraire, n'en voulut tenir compte, et le racompta tout à sa maistresse; et toutes deux passoient le temps de la follye de luy. Ung jour que la chamberiere belutoit en la chambre de derriere, aiant son sarot sur la teste, à la mode du païs (qui est faict comme un cresmeau, mais il couvre tout le corps et les espaulles par derriere), son maistre, la trovant en cest habillement, vient bien fort la presser. Elle, qui, pour morir n'eust faict ung tel tour, feit semblant de s'accorder à luy; toutesfoys, luy demanda congié d'aller veoir, premier, si sa maistresse s'estoit point amusée à quelque chose, afin de n'estre tous deux surprins; ce qu'il accorda. Alors elle le pria de mectre son sarot en sa teste et de beluter en son absence, affin que sa maistresse ouyst tousjours le son de son beluteau. Ce qu'il feit fort joieulsement, aiant esperance d'avoir ce qu'il demandoit. La chamberiere, qui n'estoit point melancolicque s'en courut à sa maistresse, luy disant : « Venez veoir vostre bon mary, que j'ay aprins à beluter pour me deffaire de luy. » La femme feit bonne dilligence pour trover ceste nouvelle chamberiere. En voiant son mary le sarot en la teste et le beluteau entre ses mains, se print si fort à rire, en frappant des mains, que à peyne luy peut-elle dire : « Goujate, combien veulx-tu par moys de ton labeur? » Le mary, oiant ceste voix et congnoissant qu'il estoit trompé, gecta par terre ce qu'il portoit et tenoit, pour courir sus à la chamberiere, l'appellant mille fois meschante, et si sa femme ne se fust mise au devant, il l'eust payée de son quartier. Toutesfois, le tout s'appaisa au contantement des partyes; et puis vesquirent ensemble sans querelles.

« Que dictes-vous, mes dames, de ceste femme? N'estoit-elle pas bien saige de passer tout son temps du passetemps de son mary? — Ce n'est pas passetemps, dist Saffredent, pour le mary d'avoir failly à son entreprinse. — Je croy, dist Ennasuitte, qu'il eut plus de plaisir de

ire avecq sa femme, que de se aller tuer, en l'aage où il stoit, avecq sa chamberiere. — Si me fascheroit-il bien ort, dit Simontault, que l'on me trouvast avecq ce beau resmeau. — J'ay oy dire, dist Parlamente, qu'il n'a point enu à vostre femme, qu'elle ne vous ait trové bien près le cest habillement, quelque finesse que vous ayez, dont ncques puis elle n'eut repos. — Contantez-vous des forunes de vostre maison, dist Simontault, sans venir serher les miennes. Combien que ma femme n'ait cause de e plaindre de moy, et encores que ce fust tel que vous lictes, elle ne s'en sçaurait apparcevoir, pour necessité le chose dont elle ait besoing. — Les femmes de bien, dist Longarine, n'ont besoing d'aultre chose que de l'amour le leurs mariz, qui seullement les peuvent contanter; nais celles qui serchent ung contantement bestial, ne le roveront jamais où honnesteté le commande. — Appeez-vous contantement bestial, dit Geburon, si la femme veult avoir de son mary ce qui luy apartient? » Longarine uy respondit : « Je diz que la femme chaste, qui a le cueur emply de vray amour, est plus satisfaicte d'estre aymée paraictement, que de tous les plaisirs que le corps peult desier. — Je suys de vostre oppinion, dist Dagoucin, mais ces eigneurs icy ne le veullent entendre ny confesser. Je ense que, si l'amour reciproque ne contante pas une emme, le mary seul ne la contantera pas; car, en vivant le l'honneste amour des femmes, fault qu'elle soit tentée le l'infernale cupidité des bestes. — Vrayement, dist Oiille, vous me faictes souvenir d'une dame belle et bien naryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amitié, levint plus charnelle que les pourceaulx et plus cruelle que les lyons. — Je vous requiers, ma dame, ce dist Sinontault, pour mectre fin à ceste Journée, la nous vouloir compter. — Je ne puis, dist Oisille, pour deux raisons : 'une, pour sa grande longueur; l'aultre, pour ce que n'est pas de nostre temps; et si a esté escripte par ung autheur, qui est bien croiable, et nous avons juré de ne rien mecre icy qui ait esté escript. — Il est vray, dist Parlamente, nais me doubtant du compte que c'est, il a esté escript en si viel langaige, que je croys que, hors mis nous deux, l n'y a icy homme ne femme qui en ait ouy parler; par-

moy sera tenu pour nouveau. » Et, à sa parolle, toute la compaignye la pria de le voloir dire, et qu'elle ne craingnist la longueur, car encores une bonne heure povoient demorer avant vespres. Madame Oisillè à leur requeste commencea ainsy :

SOIXANTE DIXIESME NOUVELLE[1].

La duchesse de Bourgongne, ne se contantant de l'amour que son mary luy portoit, print en telle amitié ung jeune gentil homme, que, ne luy aiant peu faire entendre par mynes et oeillades son affection, luy declaira par parolles : dont elle eut maulvaise yssue.

En la duché de Bourgongne, y avoit ung duc, tres honneste et beau prince, aiant espousé une femme dont la beaulté le contantoit si fort, qu'elle luy faisoit ignorer ses conditions, tant, qu'il ne regardoit que à luy complaire; ce qu'elle faingnoit tres bien luy rendre. Or avoit le duc en sa maison ung gentil homme, tant accomply de toutes les perfections que l'on peult demander à l'homme, qu'il estoit de tous aymé, et principallement du duc, qui dès son enfance l'avoit norry près sa personne; et, le voiant si bien conditionné, l'aymoit parfaictement et se confyoit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il povoit entendre. La duchesse, qui n'avoit pas le cueur de femme et princesse vertueuse, ne se contantant de l'amour que

1. « La reine de Navarre, dit M. le Roux de Lincy, s'est contentée de mettre en prose un ancien fabliau, connu sous le nom de la *Châtelaine de Vergy*. On le trouve dans le tome IV du Recueil de Barbasan, et dans les Fabliaux de Legrand d'Aussy, tome III, p. 38, édition in-8°. Du reste, à peine Marguerite a-t-elle déguisé cet emprunt, puisqu'elle dit, avant de commencer son récit (par la bouche de Parlamente), que « cette histoire a été escrirte en si *viel langaige*, que nul de la compaignie, excepté elle et madame Oisille, ne la comprendrait. »

ıry lui portoit, et du bon traictement qu'elle avoit regardoit souvent ce gentil homme, et trovoit tant ;ré, qu'elle l'aymoit oultre raison; ce que à toute nectoit peyne de luy faire entendre, tant par regardz ɜt doulx, que par souspirs et contenances passionnés. gentil homme, qui jamais n'avoit estudyé que à ı, ne povoit congnoistre le vice en une dame qui it si peu d'occasion; tellement que oeillades et de ceste pauvre folle n'apportoient aultre fruict que rieux desespoir; lequel, ung jour, la poussa tant, ıliant qu'elle estoit femme qui debvoit estre priée ser[1], princesse qui debvoit estre adorée, desdai- elz serviteurs, print le cueur d'un homme trans- ɔour descharger le feu qui estoit importable. Et, ue son mary alloit au conseil, où le gentil homme, ι jeunesse, n'estoit point, luy feit signe qu'il vint elle; ce qu'il feit, pensant qu'elle eust à luy com- quelque chose. Mais, en s'appuyant sur son bras, femme lasse de trop de repos, le mena pourmener grande gallerie, où elle luy dist: « Je m'esbahys ;, qui estes tant beau, jeune et tant plain de toute ;race, comme vous avez vescu en ceste compaignye, ι si grand nombre de belles dames, sans que jamais ez esté amoureux ou serviteur d'aulcune? » Et, en rdant du meilleur oeil qu'elle povoit, se teut pour ıner lieu de dire: « Madame, si j'estois digne que aultesse se peut abbaisser à penser à moy, ce vous lus d'occasion d'esbahissement de veoir ung homme ;ne d'estre aymé que moy, presenter son service, ı avoir refuz ou mocquerie. » La duchesse, aiant ɜ saige response, l'ayma plus fort que paravant, et ɑ qu'il n'y avoit dame en sa court, qui ne fust trop se d'avoir ung tel serviteur; et qu'il se povoit bien telle advanture, car, sans peril, il en sortiroit à ıneur. Le gentil homme tenoit tousjours les oeilz , n'osant regarder ses contenances qui estoient ırdantes pour faire brusler une glace; et ainsy

1. ...st-à-dire : *et qui devait refuser.*

qu'il se voulloit excuser, le duc demanda la duchesse pour quelque affaire, au conseil, qui luy touchoit, où avec grand regret elle alla. Mais le gentil homme ne feit jamais ung seul semblant d'avoir entendu parolle qu'elle luy eust dicte; dont elle estoit si troublée et faschée, qu'elle n'en sçavoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte craincte, dont elle estimoit le gentil homme trop plain. Peu de jours après, voiant qu'il n'entendoit point son langaige, se delibera de ne regarder craincte ny honte, mais luy declairer sa fantaisye, se tenant seure, que une telle beaulté que la sienne ne porroit estre que bien receue; mais elle eust bien desiré d'avoir eu l'honneur d'estre priée; et, après avoir tenté par plusieurs foys de luy tenir semblables propoz que le premier, et n'y trovant nulle responce à son gré, le tira ung jour par la manche et luy dist qu'elle avoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gentil homme, avec l'humilité et reverance qu'il luy debvoit, s'en va devers elle en une profonde fenestre où elle s'estoit retirée. Et, quand elle veid que nul de la chambre ne la povoit veoir, avecq une voix tremblante, contraincte entre le desir et la craincte, luy va continuer les premiers propoz, le reprenant de ce qu'il n'avoit encores choisy quelque dame en sa compaignye, l'asseurant que, en quelque lieu que ce fust, luy aideroit d'avoir bon traictement. Le gentil homme, non moins fasché que estonné de ses parolles, luy respondit : « Ma dame, j'ay le cueur si bon, que, si j'estois une foys refusé, je n'aurois jamais joye en ce monde; et je me sens tel, qu'il n'y a dame en ceste court qui daignast accepter mon service. » La duchesse, rougissant, pensant qu'il ne tenait plus à rien qu'il ne fust vaincu, luy jura que, s'il voulloit, elle sçavoit la plus belle dame de sa compaignye qui le recepvroit à grande joye et dont il auroit parfaict contantement. « Helas, ma dame, je ne croy pas qu'il y ait si malheureuse et aveugle femme en ceste compaignye, qui me ait trouvé à son gré! » La duchesse, voiant qu'il n'y voulloit entendre, luy va entreouvrir le voille de sa passion; et, pour la craincte que luy donnoit la vertu du gentil homme, parla par maniere d'interrogation, luy disant : « Si Fortune vous avoit tant favorisé que ce fust moy qui vous por-

tast ceste bonne volunté, que diriez-vous? » Le gentil homme, qui pensoit songer, d'oyr une telle parolle, luy dist, le genoulx à terre : « Ma dame, quand Dieu me fera la grace d'avoir celle du duc mon maistre et de vous, je me tiendray le plus heureux du monde, car c'est la recompense que je demande de mon loial service, comme celluy qui plus que nul aultre est obligé à mectre la vie pour le service de vous deux; estant seur, ma dame, que l'amour que vous portez à mon dict seigneur est accompagnée de telle chasteté et grandeur, que non pas moy, qui ne suys que ung ver de terre, mais le plus grand prince et parfaict homme que l'on sçauroit trover ne sçauroit empescher l'unyon de vous et de mon dict seigneur. Et quant à moy, il m'a norry dès mon enfance et m'a faict tel que je suys; parquoy il ne sçauroit avoir femme, fille, seur ou mere, desquelles, pour morir, je voulsisse avoir aultre pensée que doibt à son maistre ung loial et fidele serviteur. » La duchesse ne le laissa pas passer oultre, et, voiant qu'elle estoit en dangier d'ung refuz deshonorable, luy rompit soubdain son propos, en luy disant: « O meschant, glorieux et fol, et qui est-ce qui vous en prie? Cuydez-vous, par vostre beaulté, estre aymé des mouches qui vollent? Mais, si vous estiez si oultrecuydé de vous adresser à moy, je vous monstrerois que je n'ayme et ne veulx aymer aultre que mon mary; et les propoz que je vous ay tenu n'ont esté que pour passer mon temps à sçavoir de voz nouvelles, et m'en mocquer comme je fais des sotz amoureux. — Ma dame, dist le gentil homme, je l'ay creu et croy comme vous le dictes. » Lors, sans l'escouter plus avant, s'en alla hastivement en sa chambre, et voiant qu'elle estoit suivye de ses dames, entra en son cabinet où elle feit ung deuil qui ne se peult racompter; car, d'ung cousté, l'amour où elle avoit failly luy donna une tristesse mortelle; d'aultre cousté, le despit, tant contre elle d'avoir commencé ung si sot propos, que contre luy d'avoir si saigement respondu, la mectoit en une telle furie, que une heure se voulloit deffaire, l'aultre elle voulloit vivre pour se venger de celluy qu'elle tenoit son mortel ennemy.

Après qu'elle eut longuement pleuré, faingnit d'estre

mallade, pour n'aller point au soupper du duc, auquel ordinairement le gentil homme servoit. Le duc, qui plus aymoit sa femme que luy-mesmes, la vint visiter ; mais, pour mieulx venir à la fin qu'elle pretendoit, luy dist qu'elle pensoit estre grosse et que sa grossesse luy avoit faict tomber ung rume dessus les oeilz, dont elle estoit en fort grand peyne. Ainsy passerent deux ou trois jours, que la duchesse garda le lict, tant triste et melancolicque, que le duc pensa bien qu'il y avoit aultre chose que la grossesse. Et vint coucher la nuyct avecq elle, et luy faisant toutes les bonnes chieres qu'il luy estoit possible, congnoissant qu'il n'empeschoit en riens ses continuels souspirs, luy dist :« M'amie, vous sçavez que je vous porte autant d'amour que à ma propre vie ; et que, defaillant la vostre, la mienne ne peult durer ; parquoy, si vous voullez conserver ma santé, je vous prie, dictes-moy la cause qui vous faict ainsy souspirer, car je ne puis croyre que tel mal vous vienne seullement de la grossesse. » La duchesse, voiant son mary tel envers elle qu'elle l'eust sceu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit, et, en embrassant son mary, se print à pleurer, luy disant : « Helas, monsieur, le plus grand mal que j'aye, c'est de vous veoir trompé de ceulx qui sont tant obligez à garder vostre bien et honneur. » Le duc, entendant ceste parolle, eut grand desir de sçavoir pourquoy elle luy disoit ce propos ; et la pria fort de luy declairer sans craincte la verité. Et, après en avoir faict plusieurs refuz, lui dist : « Je ne m'esbahiray jamais, monsieur, si les estrangiers font guerre aux princes, quand ceulx qui sont les plus obligez l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au prix. Je le dis, monsieur, pour ung tel gentil homme (nommant celluy qu'elle hayssoit), lequel, estant nourry de vostre main, et traicté plus en parent et en filz que en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle et miserable, que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme où gist celluy de vostre maison et de voz enfanz. Et, combien que longuement m'ait faict des mynes tendant à sa meschante intention, si est-ce que mon cueur, qui n'a regard que à vous, n'y povoit rien entendre ; dont à la fin s'est declairé par parolle. A quoy je

aict telle responce, que mon estat et ma chasteté
ıt. Ce neantmoins, je luy porte telle hayne, que je
ıis regarder : qui est la cause de m'avoir faict de-
n ma chambre et perdre le bien de vostre com-
, vous supliant, monsieur, de ne tenir une telle
ıprès de votre personne ; car, après ung tel crime,
ınt que je vous le dye, porroit bien entreprendre
yla, monsieur, la cause de ma douleur, qui me
əstre tres juste et digne que promptement y don-
re. » Le duc, qui d'ung costé aymoit sa femme et
it fort injurié, d'aultre cousté aymant son serviteur,
il avoit tant experimenté la fidelité, que à peyne po-
oyre ceste mensonge estre verité, fut en grand peyne
ly de collere : s'en alla en sa chambre, et manda
l homme, qu'il n'eust plus à se trover devant luy,
'il se retirast en son logis pour quelque temps. Le
omme, ignorant de ce l'occasion, fut tant ennuyé
estoit possible de plus, sçachant avoir merité le
e d'ung si maulvais traictement. Et, comme celluy
it asseuré de son cueur et de ses œuvres, envoya
ı compaignon parler au duc et porter une lettre,
nt tres humblement que, si par maulvais rapport,
esloingné de sa presence, il lui pleut suspendre
əment jusque après avoir entendu de lui la verité
; et qu'il troveroit que, en nulle sorte, il ne l'avoit
Voiant ceste lettre, le duc rappaisa ung peu sa col-
ecretement l'envoia querir en sa chambre, auquel
'un visaige furieux : « Je n'eusse jamais pensé que
ə que j'ay prins de vous norrir, comme enfant,
ɔonvertir en repentance de vous avoir tant advancé,
ə vous m'avez pourchassé ce qui m'a esté plus
ɡeable que la perte de la vie et des biens, d'avoir
ıucher à l'honneur de celle qui est la moictié de
ur rendre ma maison et ma lignée infame à jamais.
ɔvez penser que telle injure me touche si avant
ır, que, si ce n'estoit le doubte que je fais s'il est
non, vous fussiez desja au fond de l'eaue, pour
ndre en secret la pugnition du mal que en secret
pourchassé. » Le gentil homme ne fut point es-
e ces propoz, car son ignorance le faisoit constam-

geance s'engendra uue forte jalousie, qui la feit suplier le duc de commander au gentil homme de luy nommer ceste amye, l'asseurant que c'estoit ung mensonge et le meilleur moien que l'on porroit trover pour l'asseurer de son dire, mais que, s'il ne luy nommoit celle qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parolle. Le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'oppinion comme il luy plaisoit, s'en alla promener tout seul avecq ce gentil homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peyne qu'il n'avoit esté, car il se doubtoit fort qu'il luy avoit baillé une excuse pour le garder de soupsonner la verité, qui le tormentoit plus que jamais; pour quoy lui pria autant qu'il estoit possible de luy declairer celle qu'il aymoit si fort. Le pauvre gentil homme le suplia de ne luy faire faire une telle faute envers celle qu'il aymoit, que de luy faire rompre la promesse qu'il luy avoit faicte et tenue si longtemps, et de luy faire perdre ung jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans; et qu'il aymoit mieulx endurer la mort, que de faire ung tel tort à celle qui luy estoit si loiale. Le duc, voiant qu'il ne luy voulloit dire, entra en une si forte jalousie, que avecq ung visaige furieux luy dist: « Or, choisissez de deux choses l'une : ou de me dire celle que vous aymez plus que toutes, ou de vous en aller banny des terres où j'ay auctorité, à la charge que, si je vous y trouve huict jours passez, je vous feray morir de cruelle mort. » Si jamais douleur saisit cueur de loial serviteur, elle print celluy de ce pauvre gentil homme, lequel povoit bien dire: *Angustiæ sunt mihi undique*, car d'ung cousté il voyoit que en disant verité il perdoit s'amye, si elle sçavoit que par sa faulte luy failloit de promesse; aussy, en ne la confessant, il estoit banny du pays où elle demoroit et n'avoit plus de moien de la veoir. Ainsy pressé des deux coustez, luy vint une sueur froide comme celle qui par tristesse approchoit de la mort. Le duc, voiant sa contenance, jugea qu'il n'aymoit nulle dame, fors que la sienne, et que, pour n'en povoir nommer d'aultre, il enduroit telle passion; par quoy luy dist assez durement: « Si vostre dire estoit veritable, vous n'auriez tant de peyne à la me declairer, mais je croy que vostre offence

heures; mais il m'a tant juré le contraire, veu aussy que jamais ne m'en suys aparceu, que je ne le puis croyre sans grand preuve. — En bonne foy, monsieur, lui dist-elle, vostre bonté rend sa meschanceté plus grande. Voullez-vous plus grande preuve, que de veoir ung homme tel que luy, sans jamais avoir bruict d'estre amoureux? Croiez, monsieur, que sans la grande entreprinse qu'il avoit mise en sa teste de me servir, il n'eust tant demouré à trover maistresse, car oncques jeune homme ne vesquit en si bonne compaignye, ainsy solitaire, comme il faict, sinon qu'il ait le cueur en si hault lieu, qu'il se contante de sa vaine esperance. Et, puis que vous pensez qu'il ne vous cele verité, je vous suplie, mectez-le à serment de son amour, car, s'il en aymoit une aultre, je suys contante que vous le croyez; et sinon, pensez que je vous dis verité. » Le duc trouva les raisons de sa femme tres-bonnes, et mena le gentil homme aux champs, auquel il dist : « Ma femme me continue tousjours ceste oppinion et m'allegue une raison qui me cause ung grand soupson contre vous; c'est que l'on s'esbahit que, vous estant si honneste et jeune, n'avez jamais aymé, que l'on ayt sceu : qui me faict penser que vous avez l'oppinion qu'elle dist, de laquelle l'esperance vous rend si contant, que vous ne povez penser en une aultre femme. Parquoy, je vous prie, comme amy, et vous commande, comme maistre, que vous aiez à me dire, si vous estes serviteur de nulle dame de ce monde. » Le pauvre gentil homme, combien qu'il eust voullu dissimuller son affection autant qu'il tenoit chiere sa vie, fut contrainct, voiant la jalousie de son maistre, luy jurer que veritablement il en aymoit une, de laquelle la beaulté estoit telle, que celle de la duchesse ne toute sa compaignye n'estoit que laydeur auprès, le supliant ne le contraindre jamais de la nommer; car l'accord de luy et de s'amye estoit de telle sorte, qu'il ne se povoit rompre, sinon par celluy qui premier le declaireroit. Le duc luy promist de ne l'en presser point, et fut tant contant de luy, qu'il luy feit meilleure chiere qu'il n'avoit point encores faict. Dont la duchesse s'apparceut tres bien, et, usant de finesse accoustumée, mist peyne d'entendre l'occasion. Ce que le duc ne lui cela : d'où avecque sa ven-

ung petit chien que sa dame laissoit aller au jardin, quand toutes ses femmes estoient retirées. A l'heure, il s'en alloit parler à elle toute la nuict ; et, au partir lui assignoit le jour qu'il debvoit retourner ; où, sans trop grande excuse, n'avoit encores failly. Le duc, qui estoit le plus curieux homme du monde, et qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupson, que pour entandre une si estrange histoire, le pria de le voulloir mener avecq luy la premiere fois qu'il iroit, non comme maistre, mais comme compaignon. Le gentil homme, pour en estre si avant, luy accorda et luy dist comme ce jour-là mesme estoit son assignation ; dont le duc fut plus ayse que s'il eust gaingné ung royaulme. Et, faingnant s'en aller reposer en sa garderobbe, feit venir deux chevaulx pour luy et le gentil homme, et toute la nuyct se mirent en chemyn pour aller depuis Argilly où le duc demoroit, jusques au Vergier. Et laissans leurs chevaulx hors l'enclosture, le gentil homme feit entrer le duc au jardin par le petit huys, le priant demorer derriere ung noyer, duquel lieu il povoit veoir s'il disoit vray ou non. Il n'eut gueres demouré au jardin, que le petit chien commencea à japper, et le gentil homme marcha devers la tour où sa dame ne failloit à venir au devant de luy, et, le saluant, luy dist qu'il luy sembloit avoir esté mille ans sans le veoir, et à l'heure entrerent dans la chambre et fermerent la porte sur eux. Le duc, aiant veu tout ce mistere, se tint pour plus que satisfaict et attendit là non trop longuement, car le gentil homme dist à sa dame qu'il estoit contrainct de retourner plus tost qu'il n'avoit accoustumé, pour ce que le duc debvoit aller dès quatre heures à la chasse, où il n'osoit faillir. La dame, qui aymoit plus son honneur que son plaisir, ne le voulloit retarder de faire son debvoir, car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amitié estoit qu'elle estoit secrete devant tous les hommes. Ainsy partit ce gentil homme, à une heure après minuict ; et sa dame, en manteau et en couvrechef le conduisit, non si loing qu'elle voulloit, car il la contraingnoit de retourner, de paour qu'elle ne trouvast le duc ; avecq lequel il monta à cheval et s'en retourna au chasteau d'Argilly. Et, par les

chemyns, le duc juroit incessamment au gentil homme mieulx aymer morir, que de reveler son secret; et print telle fyance et amour en luy, qu'il n'y avoit nul en sa court qui fut plus en sa bonne grace; dont la duchesse devint toute enragée. Mais le duc luy deffendit de jamais plus luy en parler; et qu'il en sçavoit la verité, dont il se tenoit contant, car la dame qu'il aymoit estoit plus aimable qu'elle. Ceste parolle navra si avant le cueur de la duchesse, qu'elle en print une malladie pire que la fiebvre. Le duc l'alla veoir, pour la consoler, mais il n'y avoit ordre, s'il ne luy disoit qui estoit ceste belle dame tant aymée; dont elle luy faisoit une importunée presse, tant que le duc s'en alla hors de sa chambre, en luy disant : « Si vous me tenez plus de telz propoz, nous nous separerons d'ensemble. » Ces parolles augmenterent la malladie de la duchesse, qu'elle faingnyt sentir bouger son enfant : dont le duc fut si joieulx, qu'il s'en alla coucher auprès d'elle. Mais, à l'heure qu'elle le veid plus amoureux d'elle, se tournoit de l'aultre cousté, luy disant : « Je vous suplye, monsieur, puis que vous n'avez amour ne à femme ne à enfant, laissez-nous morir tous deux. » Et, avecq ces parolles, gecta tant de larmes et de criz, que le duc eut grand paour qu'elle ne perdist son fruict. Parquoy, la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit qu'elle voulloit, et qu'il n'avoit riens que ce ne fust pour elle. « Ha, monsieur, ce luy respondit-elle en pleurant, quelle esperance puis-je avoir que vous fassiez pour moy une chose difficille, quand la plus facille et raisonsonnable du monde, vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amye du plus meschant serviteur que vous eustes oncques? Je pensois que vous et moy n'eussions que ung cueur, une ame et une chair. Mais maintenant je congnois bien que vous me tenez pour une estrangiere, veu que vos secretz qui ne me doibvent estre celez, vous les cachez, comme à personne estrange. Helas, monsieur, vous m'avez dict tant de choses grandes et secrettes, desquelles jamais n'avez entendu que j'en aye parlé; vous avez tant experimenté ma volunté estre esgale à la vostre, que vous ne povez doubter que je ne soys plus vous-mesme que moy. Et, si vous avez juré de ne dire à aultruy

gentil homme, en le me disant, ne faillez à
tre serment, car je ne suys ny ne puis estre aultre que vous : je vous ay en mon cueur, je vous tiens entre mes bras, j'ay ung enfant en mon ventre, auquel vous vivez, et ne puis avoir votre cueur, comme vous avez le mien! tant plus je vous suys loiale et fidelle, plus vous tes cruel et austere : qui me faict mille foys le jour rer, par une soubdaine mort, delivrer vostre enfant ung tel pere, et moy d'ung tel mary : ce que j'espere bien tost, puis que preferez ung serviteur infidelle à vostre femme telle que je vous suys, et à la vie de la mere d'ung fruict qui est vostre, lequel s'en va perir, ne povant obtenir de vous ce que plus desire de sçavoir. » En ce ant, embrassa et baisa son mary, arrousant son visaige s larmes, avec telz criz et souspirs, que le bon prince, gnant de perdre sa femme et son enfant ensemble, se era de luy dire vray du tout ; mais, avant, luy jura si jamais elle le reveloit à creature du monde, elle ourroit d'aultre main que la sienne : à quoy elle se mna et accepta la pugnition. A l'heure, le pauvre deceu mary luy racompta tout ce qu'il avoit veu depuis ung bout jusques à l'aultre : dont elle feit semblant d'estre contante ; mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois, pour la crainte du duc, dissimulla le plus qu'elle peut sa passion.

Et le jour d'une grande feste, que le duc tenoit sa court[1], où il avoit mandé toutes les dames du païs, et entre aultres sa niepce, les dances commencerent, où chascun feit son debvoir. Mais la duchesse, qui estoit tormentée, voiant la beaulté et bonne grace de sa niepce du Vergier, ne se povoit resjoyr ny moins garder son despit d'aparoistre. Car, aiant appelé toutes les dames qu'elle feit asseoir à l'entour 'elle, commencea à relever propoz d'amour, et, voyant que madame du Vergier n'en parloit point, luy dist, avec ung cueur creu de jalousie : « Et vous, belle niepce, est-il possible que vostre beaulté soit sans amy ou serviteur ? — Ma dame, ce luy respondit la

1, Sa cour plénière, fête accompagnée de joûtes, de tournois et de danses.

dame du Vergier, ma beaulté ne m'a point faict de tel acquest, car, depuis la mort de mon mary, n'ay voulu aultres amys, que ses enfans, dont je me tiens pour contante. — Belle niepce, belle niepce, ce luy respondit madame la duchesse par ung execrable despit, il n'y a amour si secrette, qui ne soit sceue, ne petit chien si affaité et faict à la main, duquel on n'entende le japper. » Je vous laisse penser, mes dames, quelle doulleur sentyt au cueur ceste pauvre dame du Vergier, voiant une chose tant longuement couverte estre à son grand deshonneur declairée ; l'honneur, si soingneusement gardé et si malheureusement perdu, la tormentoit, mais encores plus le soupson qu'elle avoit que son amy luy eust failly de promesse ; ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il peust faire, sinon par aymer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle la force d'amour auroit faict declairer tout son faict. Toutesfois, sa vertu fut si grande, qu'elle n'en feit ung seul semblant, et respondit, en riant, à la duchesse, qu'elle ne se congnoissoit point au langaige des bestes. Et, soubz ceste saige dissimullation, son cueur fut si plain de tristesse, qu'elle se leva, et, passant par la chambre de la duchesse, entra en une garde-robbe où le duc qui se pourmenoit la veid entrer. Et, quand la pauvre dame se trova au lieu où elle pensoit estre seulle, se laissa tumber sur ung lict avec si grande foiblesse, que une damoiselle, qui estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, en regardant par à travers le rideau qui ce povoit estre ; mais, voiant que c'estoit madame du Vergier, laquelle pensoit estre seulle, n'osa luy dire riens, et escouta le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre dame, avecq une voix demye morte, commencea à plaindre et dire : « O malheureuse, quelle parolle est-ce que j'ay ouye? Quel arrest de ma mort ay-je entendu ! Quelle sentence de ma fin ai-je receue ? O le plus aymé qui oncques fut, est-ce la recompense de ma chaste, honneste et vertueuse amour ! O mon cueur, avez-vous faict une si perilleuse election et choisy pour le plus loial le plus infidelle, pour le plus veritable, le plus fainct, et pour le plus secret, le plus mesdisant ? Helas ! est-il possible que une chose cachée aux yeux de tous les humains ait esté revelée à madame la duchesse ? Helas !

mon petit chien tant bien aprins, le seul moien de ma longue et vertueuse amitié, ce n'a pas esté vous, qui m'avez decelé, mais celluy qui a la voix plus criante que le chien abbayant, et le cueur plus ingrat que nulle beste. C'est luy qui, contre son serment et sa promesse, a descouvert l'heureuse vie, sans tenir tort à personne, que nous avons longuement menée ! O mon amy, l'amour duquel seul est entrée dedans mon cueur, avecq lequel ma vie a esté conservée, fault-il maintenant que, en vous declairant mon mortel ennemy, mon honneur soit mis au vent, mon corps en la terre, et mon ame où éternellement elle demorera ! La beaulté de la duchesse est-elle si extresme, qu'elle vous a transmué comme faisoit celle de Circée ? Vous a-t-elle faict venir de vertueux vicieux, de bon maulvays, et d'homme beste cruelle ? O mon amy, combien que vous me faillez de promesse, si vous tiendray de la mienne, c'est de jamais ne vous veoir, après la divulgation de nostre amitié ; mais aussy, ne povant vivre sans vostre veue, je m'accorde voluntiers à l'extresme douleur que je sens, à laquelle ne veulx chercher remede ne par raison ne par medecine ; car la mort seulle mectra la fin, qui me sera trop plus plaisante, que demorer au monde sans amys, sans honneur et sans contantement. La guerre ne la mort ne m'ont pas osté mon amy ; mon peché ne ma coulpe ne m'ont pas osté mon honneur ; ma faulte et mon demerite ne m'ont point faict perdre mon contantement ; mais c'est l'Infortune cruelle, qui rendant ingrat le plus obligé de tous les hommes, me faict recepvoir le contraire de ce que j'ay deservy. Ha ! madame la duchesse, quel plaisir ce vous a esté, quand, par mocquerye, m'avez allegué mon petit chien ! Or, joyssez-vous du bien qui à moy seule apartient ! Or, vous mocquez de celle qui pense par bien celer et vertueusement aymer estre exempte de toute mocquerye ! O ! que ce mot m'a serré le cueur, qui m'a faict rougir de honte et paslir de jalousye. Helas ! mon cueur, je sens bien que vous n'en povez plus : l'amour qui m'a recongneue vous brusle ; la jalousie et le tort, que l'on vous tient, vous glace et admortit, et le despit et le regret ne me permectent de vous donner consolation. Helas ! ma

pauvre ame, qui, par trop avoir adoré la creature, avez oblié le Createur, il fault retourner entre les mains de Celluy duquel l'amour vaine vous avoit ravie[1]. Prenez confyance, mon ame, de le trover meilleur pere, que n'avez trové amy celluy pour lequel l'avez souvent oblié. O mon Dieu, mon createur, qui estes le vray et parfaict amour, par la grace duquel l'amour que j'ay porté à mon amy n'a esté tachée de nul vice, sinon de trop aymer, je suplye vostre misericorde de recepvoir l'ame et l'esperit de celle qui se repent avoir failly à vostre premier et tresjuste commandement ; et, par le merite de Celluy duquel l'amour est incomprehensible, excusez la faulte que trop d'amour m'a faict faire ; car en vous seul j'ay ma parfaicte confyance. Et adieu, amy, duquel nom sans effect me creve le cueur ! » A ceste parolle, se laissa tumber tout à l'envers, et lui devint la couleur blesme, les levres bleues et les extremitez froides. En cest instant, arriva en la salle le gentil homme qu'elle aymoit ; et, voiant la duchesse qui dansoit avecq les dames, regarda partout où estoit s'amye ; mais, ne la voiant point, entra en la chambre de la duchesse, et trouva le duc qui se pourmenoit, lequel, devinant sa pensée, luy dist en l'oreille : « Elle est allée en ceste garde-robbe, et sembloit qu'elle se trovoit mal. » Le gentil homme luy demanda s'il luy plaisoit bien qu'il y allast ; le duc l'en pria. Ainsy qu'il entra dedans la garderobbe, trova madame du Vergier, qui estoit au dernier pas de sa mortelle vie ; laquelle il embrassa, luy disant : « Qu'est-cecy, m'amye ? Me voullez-vous laisser ? » La pauvre dame, oiant la voix que tant bien elle congnoissoit, print un peu de vigueur, et ouvrit l'œil, regardant celluy qui estoit cause de sa mort ; mais, en ce regard, l'amour et le despit creurent si fort, que avecq ung piteux souspir rendit son ame à Dieu. Le gentil homme, plus mort que la morte, demanda à la damoiselle comme ceste malladie luy estoit prinse. Elle luy compta du long les parolles qu'elle luy avait oy dire. A l'heure, il congneut que le duc avoit revelé son secret à sa femme ; dont

1. Le véritable sens est celui-ci : « Entre les mains de Dieu, à qui un amour vain avait ravi cette âme. »

il sentit une telle fureur, que, embrassant le corps de s'amye, l'arrousa longuement de ses larmes, en disant : « O moy, traistre, meschant et malheureux amy, pourquoy est-ce que la pugnition de ma trahison n'est tumbée sur moy, et non sur elle, qui est innocente? Pourquoy le ciel ne me fouldroya-il pas le jour que ma langue revela la secrette et vertueuse amitié de noz deux! Pourquoy la terre ne s'ouvrit pour engloutir ce faulseur de foy! O ma langue, pugnye sois-tu comme celle du Maulvais Riche en enfer[1] ! O mon cueur, trop crainctif de mort et de banissement, deschiré sois-tu des aigles perpetuellement comme celluy de Ixion! Helas ! m'amye, le malheur des malheurs, le plus malheureux qui oncques fut, m'est advenu? Vous cuydant garder, je vous ay perdue; vous cuydant veoir longuement vivre avec honneste et plaisant contantement, je vous embrasse morte, mal contant de moy, de mon cueur et de ma langue jusques à l'extremité? O la plus loialle et fidelle femme qui oncques fut, je passe condemnation d'estre le plus deloyal, muable et infidelle de tous les hommes! Je me vouldrois voluntiers plaindre du duc, soubz la promesse duquel me suys confié, esperant par là faire durer nostre heureuse vie; mais, hélas! je debvois sçavoir que nul ne povoit garder mon secret mieulx que moy-mesmes. Le duc a plus de raison de dire le sien à sa femme que moy à luy. Je n'accuse que moy seul de la plus grande meschanceté qui oncques fut commise entre amys. Je debvois endurer estre gecté en la rivière, comme il me menassoit; au moins, m'amye, vous fussiez demorée vefve et moy glorieusement mort, observant la loy que vraye amitié commande; mais l'aiant rompue, je demeure vif; et vous, par aymer parfaictement, estes morte, car vostre cueur tant pur et nect n'a sceu porter, sans mort, de sçavoir le vice qui estoit en vostre amy. O mon Dieu! pourquoy me creastes-vous homme, aiant l'amour si legiere et cueur tant ignorant? Pourquoy ne me creastes-vous le petit chien, qui a fidellement servy

1. Allusion à la parabole du Christ dans l'Évangile, où il dit que le mauvais riche demande une goutte d'eau pour étancher sa soif à Lazare, qu'il aperçoit dans le Ciel.

sa maistresse? Helas, mon petit amy, la joye que me donnoit vostre japper est tournée en mortelle tristesse, puis que aultre que nous deux a oye vostre voix! Si estce, m'amye, que l'amour de la duchesse ne de femme vivant ne m'a faict varier, combien que par plusieurs foys la meschante m'en ait requis et pryé; mais ignorance m'a vaincu; pensant à jamais asseurer nostre amitié. Toutesfois, pour estre ignorant, je ne laisse d'estre coulpable, car j'ay revelé le secret de m'amye; j'ay faulsé ma promesse, qui est la seulle cause dont je la voy morte devant mes œilz. Helas! m'amye, me sera la mort moins cruelle que à vous, qui par amour avez mis fin à vostre innocente vie. Je croy qu'elle ne daigneroit toucher à mon infidelle et miserable cueur, car la vie deshonnorée et la memoire de ma perte, par ma faulte, est plus importable que dix mille mortz. Helas m'amye, si quelqu'un par malheur ou malice, vous eust osé tuer, promptement j'eusse mis la main à l'espée pour vous venger. C'est doncques raison que je ne pardonne à ce meurtrier, qui est cause de vostre mort par ung acte plus meschant que de vous donner ung coup d'espée. Si je sçavois ung plus infame bourreau que moy-mesmes, je le prierois d'executer vostre traistre amy. O amour! par ignoramment aymer, je vous ay offensé : aussy vous ne me voullez secourir, comme vous avez faict celle qui a gardé toutes voz loix. Ce n'est pas raison, que, par si honneste moien, je define, mais raisonnable, que ce soit par ma propre main. Puis que avecq mes larmes j'ay lavé vostre visaige et avecq ma langue vous ay requis pardon, il ne reste plus qu'avecq ma main je rende mon corps semblable au vostre et laisse aller mon ame où la vostre ira, sçachant que ung amour vertueux et honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'aultre. » Et, à l'heure, se levant de dessus le corps, comme ung homme forcené et hors du sens, tira son poignard, et, par grande violence, s'en donna au travers du cueur; et derechef print s'amye entre ses bras, la baisant par telle affection, qu'il sembloit plus estre attainct d'amour que de la mort. La damoiselle, voiant ce coup, s'en courut à la porte cryer à l'ayde. Le duc, oiant ce cry, doubtant le mal de ceulx qu'il aymoit, entra le pre-

mier dedans la garderobbe; et, voiant ce piteux couple, s'essaya de les separer, pour saulver, s'il eust été possible, le gentil homme. Mais il tenait s'amye si fortement qu'il ne fut possible de la luy oster jusques ad ce qu'il fust trespassé. Toutesfois, entendant le duc qui parloit à luy, disant : « Helas! qui est cause de cecy? » avecq ung regard furieux, luy respondit : « Ma langue et la vostre, monsieur. » Et, en ce disant, trespassa, son visaige joint à celluy de s'amye. Le duc, desirant en sçavoir plus avant, contraingnit la damoiselle de luy dire ce qu'elle en avoit veu et entendu; ce qu'elle feit tout du long, sans espargner riens. A l'heure, le duc, congnoissant qu'il estoit cause de tout le mal, se gecta sur les deux amans mortz; et, avecq grandz criz et pleurz, leur demanda pardon de sa faulte, en les baisant tous deux par plusieurs foys. Et puis, tout furieux, se leva, tira le poignard du corps du gentil homme et, tout ainsy que ung sanglier estant navré d'un espieu court d'une impetuosité contre celluy qui a faict le coup, ainsy s'en alla le duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fond de son ame; laquelle il trova dansant dans la salle, plus joieuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui pensoit estre bien vengée de la dame du Vergier. Le duc la print au milieu de la dance et luy dist : « Vous avez prins le secret sur vostre vie, et sur vostre vie tumbera la pugnition. » En ce disant, la print par la coeffure et luy donna ung coup de poignard dedans la gorge, dont toute la compaignie fut si estonnée, que l'on pensoit que le duc fut hors de sens. Mais, après qu'il eut parachevé ce qu'il voulloit, assembla en la salle tous ses serviteurs et leur compta l'honneste et piteuse histoire de sa niepce et le meschant tour que luy avoit faict sa femme, qui ne fut, sans faire pleurer les assistans. Après, le duc ordonna que sa femme fust enterrée en une abbaye qu'il fonda en partie pour satisfaire au peché qu'il avoit faict de tuer sa femme; et feit faire une belle sepulture où les corps de sa niepce et du gentil homme furent mys ensemble, avec ung epitaphe declairant la tragedie de leur histoire. Et le duc entreprint ung voiage sur les Turcs, où, Dieu le favorisa tant, qu'il en rapporta honneur et proffict, et trova à son retour son filz aisné suffisant de gouverner son bien,

luy laissa tout, et s'en alla rendre religieux en l'abbaye où estoit enterrée sa femme et les deux amans, et là passa sa vieillesse heureusement avecq Dieu.

« Voyla, mes dames, l'histoire que vous m'avez priée de vous racompter; que je congnois bien à vos oeilz n'avoir esté entendue sans compassion. Il me semble que vous debvez tirer exemple de cecy, pour vous garder de mectre vostre affection aux hommes, car, quelque honneste ou vertueuse qu'elle soit, elle a tousjours à la fin quelque mauvais desboire. Et vous voiez que sainct Pol encores, aux gens mariez, ne veult qu'ilz aient ceste grande amour ensemble. Car, d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'esloingne-il de l'affection celeste; et plus difficille en est à rompre le lien, qui me faict vous prier, mes dames, de demander à Dieu son Sainct Esperit, par lequel vostre amour soit tant enflambée en l'amour de Dieu, que vous n'aiez point de peyne, à la mort, de laisser ce que vous aymez trop en ce monde. — Puis que l'amour estoit si honneste, dist Geburon, comme vous nous la paignez, pourquoy la falloit-il tenir si secrette? — Pour ce, dist Parlamente, que la malice des hommes est telle, que jamais ne pensent que grande amour soit joincte à honnesteté; car ilz jugent les hommes et les femmes vitieux, selon leurs passions. Et, pour ceste occasion, il est besoing, si une femme a quelque bon amy, oultre ses plus grandz prochains parents, qu'elle parle à luy secretement, si elle y veult parler longuement; car l'honneur d'une femme est aussy bien mys en dispute, pour aymer par vertu, comme par vice, veu que l'on ne se prend que ad ce que l'on voyt. — Mais, dist Geburon, quand se secret-là est decelé, l'on pense beaucoup pis. — Je le vous confesse, dist Longarine; parquoy, c'est le meilleur du tout de n'aymer point. — Nous appellons de ceste sentence, dist Dagoucin, car, si nous pensions les dames sans amour, nous vouldrions estre sans vie. J'entendz de ceulx qui ne vivent que pour l'acquerir; et, encores qu'ilz n'y adviennent, l'esperance les soustient et leur faict faire mille choses honnorables jusques ad ce que la vieillesse change ces honnestes pas-

sions en aultres peynes. Mais qui penseroit que les dames n'aymassent point, il fauldroit, en lieu d'hommes d'armes, faire des marchans; et, en lieu d'acquerir honneur, ne penser que à amasser du bien. — Doncques, dist Hircan, s'il n'y avoit point de femmes, vous vouldriez dire que nous serions tous meschans? Comme si nous n'avions cueur que celluy qu'elles nous donnent! Mais je suis bien de contraire oppinion, qu'il n'est riens qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et, pour ceste occasion, deffendoient les Hebreux, que, l'année que l'homme estoit maryé, il n'allast point à guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doibt sercher. — Je trouve, dist Saffredent, ceste loy sans grande raison, car il n'y a rien qui face plustost sortir l'homme hors de sa maison, que d'estre maryé, pource que la guerre du dehors n'est pas plus importable que celle de dedans; et croy que, pour donner envye aux hommes d'aller en pays estranges et ne se amuser en leurs foyers, il les fauldroit maryer. — Il est vray, dist Ennasuitte, que le maryage leur oste le soing de leur maison; car ilz s'en fyent à leurs femmes et ne pensent que à acquerir honneur, estant seurs que leurs femmes auront assez de soing du proffict. » Saffredent luy respondit : « En quelque sorte que ce soit, je suys bien ayse que vous estes de mon oppinion. — Mais, ce dist Parlamente, vous ne debatez de ce qui est le plus à considerer : c'est pourquoy le gentil homme qui estoit cause de tout le mal ne morut aussy tost de desplaisir, comme celle qui estoit innocente. » Nomerfide luy dist : « C'est pource que les femmes ayment mieulx que les hommes. — Mais c'est, ce dist Simontault, pource que la jalousie des femmes et le despit les faict crever, sans sçavoir pourquoy; et la prudence des hommes les faict enquerir de la verité : laquelle congneue, par bon sens, monstrent leur grand cueur, comme feit ce gentil homme, et, après avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amye, monstra combien il l'aymoit, sans espargner sa propre vie. — Toutesfois, dist Ennasuitte, elle morut par vraye amour, car son ferme et loial cueur ne povoit endurer d'estre si villainement trompée. — Ce fut sa jalousie, dist Simon-

tault, qui ne donna lieu à la raison; et creut le mal qui n'estoit point en son amy, tel comme elle le pensoit; et fut sa mort contraincte, car elle n'y povoit remedier; mais celle de son amy fut voluntaire, après avoir congneu son tort. — Si fault-il, dist Nomerfide, que l'amour soyt grande, qui cause une telle douleur. — N'en aiez point de paour, dist Hircan, car vous ne morrez point d'une telle fiebvre. — Non plus, dist Nomerfide, que vous ne vous tuerez, après avoir congneu votre offense. » Parlamente, qui se doubtoit le debat estre à ses despens, leur dist, en riant : « C'est assez que deux soient mortz d'amour, sans que l'amour en face battre deux aultres, car voyla le dernier son de vespres qui nous departira, veuillez ou non. » Par son conseil, la compaignie se leva, et allerent oyr vespres, n'obliant en leurs bonnes prieres les ames des vraiz amans, pour lesquelz les religieux, de leur bonne volunté, dirent ung *de Profundis*. Et, tant que le souppé dura, n'eurent aultres propoz que de madame du Vergier; et, après ung peu passé leur temps ensemble, chascun se retira en sa chambre, et ainsy meirent fin à la septiesme Journée.

FIN DE LA SEPTIESME JOURNÉE.

HUICTIESME JOURNÉE

EN LA HUICTIESME JOURNÉE, ON DEVISE DES PLUS GRANDES ET PLUS VERITABLES FOLLYES DONT CHASCUN SE PEULT ADVISER.

PROLOGUE.

Le matin venu, s'enquirent si leur pont s'advançoit fort, et troverent que, dedans deux ou troys jours, il porroit estre achevé, ce qui despleut à quelques ungs de la compaignie, car ilz eussent bien desiré que l'ouvrage eust duré plus longuement, pour faire durer le contantement qu'ilz avoient de leur heureuse vie ; mais, voians qu'ilz n'avoient plus que deux ou troys jours de bon temps, se delibererent de ne le perdre pas, et prierent madame Oisille de leur donner la pature spirituelle, comme elle avoit accoustumé ; ce qu'elle feit. Mais elle les tint plus long temps que auparavant ; car elle vouloit, avant partir, avoir mis fin à la Canonicque de Sainct Jehan. A quoy elle s'acquicta si tres bien, qu'il sembloit que le Sainct Esperit, plain d'amour et de doulceur, parlast par sa bouche. Et, tous enflambez de ce feu, s'en allerent oyr la grand messe, et, après, disner ensemble, parlans encores de la Journée passée, se defians d'en povoir faire une aussy belle. Et, pour y donner ordre, se retirerent chascun en son logis jusques à l'heure qu'ilz allerent en leur chambre des comptes, sur le bureau de l'herbe verte [1], où desjà trovèrent les moynes arrivez, qui avoient prins leurs places. Quand chascun fut assis,

1. Allusion à la Cour des comptes et jeu de mots.

l'on demanda qui commanceroit; Saffredent dist: « Vous m'avez faict l'honneur d'avoir commancé deux Journées; il me semble que nous ferions tort aux dames, si une seule n'en commançoit deux. — Il faudra doncques, dist madame Oisille, que nous demeurions icy longuement, ou que ung de vous et une de nous soit sans avoir commancé une Journée. — Quant à moy, dist Dagoucin, si j'eusse esté eslu, j'eusse donné ma place à Saffredent. — Et moy, dist Nomerfide, j'eusse donné la mienne à Parlamente, car j'ay tant accoustumé de servir, que je ne sçaurois commander. » A quoy toute la compaignye s'accorda, et Parlamente commancea ainsy: « Mes dames, nos Journées passées ont esté plaines de tant de saiges comptes, que je vouldrois pryer que ceste-cy le soit de toutes les plus grandes follyes, et les plus veritables, que nous nous pourrons adviser. Et, pour vous mectre en train, je voys commancer. »

SOIXANTE ONZIESME NOUVELLE.

La femme d'ung scellier, griefvement mallade, se guarit et recouvra la parolle, qu'elle avoit perdue l'espace de deux jours, voiant que son mary retenoit sur ung lict trop privement sa chamberiere, pendant qu'elle tiroit à sa fin.

En la ville d'Amboise, il y avoit ung scellier, nommé Brimbaudier, lequel estait scellier de la Royne de Navarre, homme duquel on povoit juger la nature, à veoir la couleur du visaige, estre plus serviteur de Bachus que des prestres de Diane. Il avoit espousé une femme de bien, qui gouvernoit son mesnaige très saigement: dont il se contantoit. Ung jour, on luy dist que sa bonne femme estoit mallade et en grand dangier, dont il monstra estre autant courroucé qu'il estoit possible. Il s'en alla en grande dilligence, pour la secourir. Et trova sa pauvre femme si bas, qu'elle avoit plus de besoing de confesseur

que de medecin ; dont il feit ung dueil le plus piteux du monde. Mais pour bien le representer, fauldroit parler gras comme luy, et encores seroit-ce plus qui porrait paindre son visaige et sa contenance. Après qu'il luy eut faict tous les services qu'il luy fut possible, elle demanda la croix, que on luy feit apporter. Quoy voiant, le bon homme s'alla gecter sur ung lict, tout desesperé, cryant et disant avec sa langue grasse : « Helas ! mon Dieu, je perz ma pauvre femme ! que feray-je, moy malheureux ! » et plusieurs telles complainctes. A la fin, regardant qu'il n'y avoit personne en la chambre, que une jeune chamberiere assez belle et en bon poinct, l'appela tout bas à luy, en luy disant : « M'amye, je me meurs, je suys pis que trespassé de veoir ainsy morir ta maistresse ! Je ne sçay que faire, ne que dire, sinon que je me recommande à toy ; et te prye prendre le soing de ma maison et de mes enfans. Tiens les clefz, que j'ay à mon cousté. Donne ordre au mesnaige, car je n'y sçaurois plus entandre. » La pauvre fille, qui en eut pitié, le reconforta, le priant ne se voulloir desesperer, et que, si elle perdoit sa maitresse, elle ne perdist son bon maistre. Il luy respondist : « M'amye, il n'est possible, car je me meurs. Regarde comme j'ay le visaige froid, approche tes joues des miennes pour les me rechauffer. » Et, en ce faisant, il luy mist la main au tetin, dont elle cuyda faire quelque difficulté, mais la pria n'avoir point de craincte, car il fauldroit bien qu'ilz se veissent de plus près. Et, sur ces mots, la print entre ses bras, et la gecta sur le lict. Sa femme, qui n'avoit compaygnie que de la croix et l'eau benoiste, et n'avoit parlé depuis deux jours, commencea, avec sa faible voix, de crier le plus hault qu'elle peut : « Ha ! ha ! ha ! je ne suys pas encore morte ! » Et, en les menassant de la main, disoit : « Meschant, villain, je ne suys pas morte ! » Le mary et la chamberiere, oians sa voix, se leverent; mais elle estoit si despite contre eulx, que la collere consuma l'humidité du caterre qui la gardoit de parler, en sorte qu'elle leur dist toutes les injures dont elle se povoit adviser. Et depuis ceste heure-là, commencea de guarir : qui ne fut, sans souvent reprocher à son mary le peu d'amour qu'il luy portoit.

« Vous voiez, mes dames, l'ypocrysie des hommes : mme pour ung peu de consolation ilz oblient le regret leurs femmes! — Que sçavez-vous, dist Hircan, s'il oit oy dire que ce fut le meilleur remede que sa femme voit avoir? Car, puis que par son bon traictement il ne povoit guarir, il voulloit essaier si le contraire lui roit meilleur : ce que tres bien il experimenta. Et m'eshys comme vous, qui estes femmes, avez declairé la ndition de vostre sexe, qui plus amende par despit que r doulceur. — Sans point de faulte, dist Longarine, la me feroit bien, non seullement saillir du lict, mais in sépulcre tel que celluy-là. — Et quel tort luy faisoit-dist Saffredent, puisqu'il la pensoit morte, de se con-er? Car l'on sçait bien que le lien du maryage ne peult rer sinon autant que la vie; et puis après, on est des-. — Oui, deslié, dist Oisille, du serment et de l'obliga-n; mais ung bon cueur n'est jamais deslié de l'amour. estoit bien tost oblié son dueil, de ne povoir actendre e sa femme eust poussé le dernier souspir. — Mais ce e je trouve le plus estrange, dist Nomerfide, c'est que, iant la mort et la croix devant ses œilz, il ne perdoit la lunté d'offenser Dieu. — Voyla une belle raison, dist montault; vous ne vous esbahiriez doncques pas de oir faire une follye, mais que on soit loing de l'eglise du cymetiere? — Mocquez-vous tant de moy que vous uldrez, dist Nomerfide; si est-ce que la meditation de mort rafroidyt bien fort ung cueur, quelque jeune qu'il it. — Je serois de vostre oppinion, dist Dagoucin, si je avois oy dire le contraire à une princesse. — C'est doncles à dire, dist Parlamente, qu'elle en racompta quelque stoire. Parquoy, s'il est ainsy, je vous donne ma place ur la dire. » Dagoucin commencea ainsy :

SOIXANTE DOUZIESME NOUVELLE[1].

En exerçant le dernier œuvre de misericorde et ensepvelissant ung corps mort, ung religieux exerça les oeuvres de la chair avecq une religieuse et l'engrossa.

En une des meilleures villes de France, après Paris, avoit ung hospital richement fondé, assavoir d'une prieure et quinze ou seize religieuses, et, en ung aultre corps de maison devant, y avoit ung prieur et sept ou huict religieux, lesquelz tous les jours disoient le service, et les religieuses, seullement leurs patenostres et heures de Nostre Dame, pour ce qu'elles estoient occupées au service des mallades. Ung jour, vint à morir ung pauvre homme où toutes les religieuses s'assemblerent. Et, après luy avoir faict tous les remedes pour sa santé, envoierent querir ung de leurs religieux pour le confesser. Puis, voiant qu'il s'affoiblissoit, luy baillerent l'unction, et peu à peu perdit la parolle. Mais, pour ce qu'il demoura longuement à passer, faisant semblant d'oyr, chascune se mirent à luy dire les meilleures parolles qu'elles peurent, dont à la longue elles se fascherent; car, voyans la nuict venue et qu'il faisoit tard, s'en allerent coucher l'une après l'aultre; et ne demoura, pour ensepvelir le corps, que une des plus jeunes avecq ung religieux, qu'elle craingnoit plus que le prieur ny aultre, pour la grande austerité dont il usoit tant en parolles que en vie. Et, quand ilz eurent bien cryé leurs heures à l'oreille du pauvre homme, congneurent qu'il estoit trespassé. Parquoy tous deux l'ensepvelirent. Et, exerçant ceste derniere œuvre de misericorde, commencea le religieux à parler de la misere de la vie et de la bienheureuseté de la mort; en ces propoz passerent la minuict. La pauvre fille ententivement escoutoit ces de-

1. Cette nouvelle, qui manque dans l'édition de 1558, se trouve dans celle de 1559.

ıpoz, et, le regardant les larmes aux œilz : où il grant plaisir, que, parlant de la vie advenir, com- à l'embrasser, comme s'il eust eu envye de la por- e ses bras en paradis. La pauvre fille, escoutant ɔoz, et l'estimant le plus devost de la compaignie, refuser. Quoy voiant, ce meschant moyne, en tousjours de Dieu, paracheva avecq elle l'oeuvre bdain le diable leur mist au cueur, car paravant ɔit jamais été question; l'asseurant que ung peché ı'estoit point imputé devant Dieu, et que deux ıes non liez ne peuvent offencer en tel cas, quand ʻient point de scandalle; et que, pour l'eviter, elle ast bien de le confesser à aultre que à luy. Ainsy rtirent d'ensemble, elle la premiere, qui, en pas- r une chappelle de Nostre Dame, voulut faire son , comme elle avoit de coustume. Et quand elle com- . à dire : « Vierge Marie ! » il luy souvint qu'elle ɜrdu ce tiltre de virginité, sans force ny amour, ır une sotte craincte; dont elle se print tant à pleu- il sembloit que le cueur luy deust fandre. Le reli- qui de loing ouyt ces souspirs, se doubta de sa sion, par laquelle il povoit perdre son plaisir; dont ɜmpescher, la vint trover prosternée devant ceste , la reprint aigrement, et luy dist que, si elle fai- ıscience, qu'elle se confessast à luy et qu'elle n'y ıast plus, si elle ne voulloit, car l'ung et l'aultre ɛché estoit en sa liberté.

otte religieuse, cuydant satisfaire envers Dieu, ɔnfesser à luy, mais, pour penitence, il luy jura ne pechoit point de l'aymer, et que l'eaue benoiste ɛffacer ung tel peccadille. Elle, croyant plus en luy Dieu, retourna au bout de quelque temps à luy en sorte qu'elle devint grosse, dont elle print ung d regret, qu'elle suplia la prieure de faire chas- s de son monastere ce religieux, sçachant qu'il i fin, qu'il ne fauldroit point à la seduire. L'abesse ieur, qui s'accordoient fort bien ensemble, se moc- t d'elle, disans qu'elle estoit assez grande pour se re d'ung homme, et que celluy dont elle parloit trop homme de bien. A la fin, à force d'impor- pressée du remords de la conscience, leur deman-

da congié d'aller à Romme, car elle pensoit, en confessant son peché aux piedz du pape, recouvrer sa virginité. Ce que tres voluntiers le prieur et la prieure luy accordèrent, car ilz aymoient mieulx qu'elle fust pelerine contre sa reigle, que renfermée et devenir si scrupuleuse comme elle estoit, craignans que son desespoir luy feit renoncer à la vie que l'on mene là dedans; lui baillant de l'argent pour faire son voiage. Mais Dieu voullut que, elle estant à Lyon, ung soir, après vespres, sur le pupiltre de l'eglise de Sainct Jehan, où madame la duchesse d'Alençon, qui depuis fut royne de Navarre, alloit secretement faire quelque neuvaine avecq trois ou quatre de ses femmes, estant à genoulx devant le crucifix, ouyt monter en hault quelque personne, et, à la lueur de la lampe, congneut que c'estoit une religieuse. Et, affin d'entendre ses devotions, se retira la duchesse au coing de l'autel. Et la religieuse, qui pensoit estre seulle, se agenouilla; et, en frappant sa coulpe, se print à pleurer tant, que c'estoit pitié de l'oyr, ne cryant sinon que: « Helas! mon Dieu, ayez pitié de ceste pauvre pecheresse! » La duchesse, pour entendre que c'estoit, s'approcha d'elle en luy disant: « M'amye, qu'avez-vous, et d'où estes-vous! Qui vous amene en ce lieu cy? » La pauvre religieuse, qui ne la congnoissoit point, luy dist: « Helas! m'amye, mon malheur est tel, que je n'ay recours que à Dieu, lequel je suplie me donner moien de parler à madame la duchesse d'Alençon, car, à elle seule, je conterai mon affaire, estant asseurée que, s'il y a ordre, elle le trovera. — M'amye, ce luy dist la duchesse, vous povez parler à moy comme à elle, car je suys de ses grandes amyes. — Pardonnez-moy, dist la religieuse, car jamais aultre que elle ne saura mon secret. » Alors la duchesse luy dist qu'elle povoit parler franchement et qu'elle avoit trové ce qu'elle demandoit. La pauvre femme se jecta à ses piedz, et, après avoir pleuré, luy racompta ce que vous avez ouy de sa pauvreté. La duchesse la reconforta si bien, que, sans luy oster la repentance continuelle de son peché, luy mist hors de l'entendement le voiage de Romme et la renvoya en son prieuré, avecq des lettres à l'evesque du lieu, pour donner ordre de faire chasser ce religieux scandaleux.

« Je tiens ce compte de la duchesse mesme, par lequel vous povez veoir, mes dames, que la recepte de Nomerfide ne sert pas à toutes personnes. Car ceulx-ci, touchans et ensepvelissans le mort, ne furent moins tachez de leur lubricité. — Voyla une intention, dist Hircan, de laquelle je croy que homme jamais ne usa : de parler de la mort et faire les oeuvres de la vie. — Ce n'est point oeuvre de vie, dist Oisille, de pecher ; car on sçait bien que peché engendre la mort. — Croyez, dist Saffredent, que ces pauvres gens ne pensoient point à toute ceste theologie. Mais, comme les filles de Lot enyvroient leur pere, pensans conserver nature humaine; aussy, ces pauvres gens voulloient reparer ce que la mort avoit gasté en ce corps, pour en refaire ung tout nouveau; parquoy, je n'y voy nul mal, que les larmes de la pauvre religieuse, qui tousjours pleuroit et tousjours retournoit à la cause de son pleur. — J'en ay veu assez de telles, dist Hircan, qui pleurent leurs pechés et rient leur plaisir tout ensemble. — Je me doubte, dist Parlemente, pour qui vous le dictes, dont le rire a assez duré, et seroit temps que les larmes commenceassent. — Taisez-vous, dist Hircan; encores n'est pas finée la tragédie qui a commencé par rire. — Pour changer mon propos, dist Parlamente, il me semble que Dagoucin est sailly dehors de nostre deliberation, qui estoit de ne dire compte que pour rire, car le sine est trop piteux. — Vous avez dict, dist Dagoucin, que vous ne racompterez que de follyes, et il me semble que je n'y ai point failly; mais, pour en oyr ung plus plaisant, je donne ma voix à Nomerfide, esperant qu'elle rabillera ma faulte. — Aussy ay-je ung compte tout prest, respondit-elle, digne de suyvre le vostre, car je parle de religieux et de mort. Or, escoutez-le bien, s'il vous plaist [1]. »

FIN DE LA HUICTIESME ET DERNIERE JOURNÉE

1. Ce manuscrit s'arrête là. L'édition de 1559 se termine par cette note de l'éditeur Claude Gruget : *Cy finent les Comptes et Nouvelles de la feue Royne de Navarre, qui est ce que l'on en peult recouvrer.*

APPENDICE

Nouvelles que Claude Gruget, dans l'édition de 1559, a substituées aux nouvelles XI, XLV et XLVI des manuscrits.

PROPOS FACETIEUX D'UNG CORDELIER EN SES SERMONS.

Près la ville de Bleré en Touraine, y a ung village nommé Sainct Martin le Beau, où fut appellé ung cordelier du couvent de Tours, pour prescher les avents, et le caresme en suyvant. Ce cordelier, plus enlangagé que docte, n'aiant quelquesfois de quoy parler pour achever son heure, s'amusoit à faire des comptes qui satisfaisoient aulcunement à ces bonnes gens du village. Ung jour de jeudi absolut, preschant de l'aigneau pascal, quand ce vint à parler de le manger de nuict, et qu'il veit, à sa predication, de belles jeunes dames d'Amboise, qui estoient là freschement arrivées pour y faire leurs Pasques, et y sejourner quelques jours après, il se voullut mettre sur le beau bout. Et demanda à toute l'assistence des femmes, si elles ne sçavoient que c'estoit de manger de la chair cruë de nuict : « Je le vous veulx apprendre, mes dames! » ce dist-il. Les jeunes hommes d'Amboise là presens, qui ne faisoient que d'y arriver avecq leurs femmes, seurs et niepces, et qui ne congnoissoient l'humeur du pelerin, commencerent à s'en scandaliser. Mais, après qu'ils l'eurent escouté davantage, ils convertirent le scandalle en risée, mesmement quand il dist que, pour manger l'aigneau, il falloit avoir les reins ceints, des piedz en ses souliers, et une main à son baston. Le cordelier les voyant rire, et se doubtant pourquoy, se reprint incontinant : « Eh bien! dist-il, des souliers en ses piedz et ung baston en sa main : blanc chapeau, et chapeau blanc,

est-ce pas tout ung? » Si ce fut lors à rire, je croy que vous n'en doubtez point. Les dames mesmes ne s'en peurent garder, auxquelles il s'attacha d'aultres propos recreatifs. Et, se sentant près de son heure, ne voulant pas que ces dames s'en allassent mal contantes de luy, il leur dist : « Or ça, mes belles dames, mais que vous soyez tantost à cacqueter parmy les commeres, vous demanderez : Mais qui est ce maistre frere, qui parle si hardiment? C'est quelque bon compaignon? Je vous diray, mes dames, je vous diray, ne vous en estonnez pas, non, si je parle hardiment; car je suys d'Anjou, à vostre commandement. » Et, en disant ces mots, mist fin à sa predication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sotz propoz, qu'à pleurer en la memoire de la passion de Nostre Seigneur, dont la commemoration se faisoit en ces jours-là. Ses aultres sermons, durant les festes, furent quasi de pareille efficace. Et comme vous sçavez, que tels freres n'oblient pas à se faire quester, pour avoir leurs œufs de Pasques, en quoy faisant on leur donne, non seullement des œufs, mais plusieurs aultres choses comme du linge, de la filace, des andouilles, des jambons, des eschinées, et aultres menues chosettes. Quand ce vint le mardy d'après Pasques, en faisant ses recommandations, dont telles gens ne sont point chiches, il dist : « Mes dames, je suys tenu à vous rendre graces de la liberalité dont vous avez usé envers nostre pauvre couvent, mais si fault-il que je vous die, que vous n'avez pas consideré les necessitez que nous avons; car la plus part de ce que nous avez donné, ce sont andouilles, et nous n'en avons point de faulte, Dieu mercy : nostre couvent en est tout farcy. Qu'en ferons-nous donc de tant? Sçavez-vous quoy? mes dames, je suys d'avis que vous mestiez vos jambons parmy nos andouilles, vous ferez belle aulmosne! » Puis, en continuant son sermon, il feit venir le scandalle à propos, et en discourant assez brusquement par dessus, avecq quelques exemples, il se meit en grande admiration, disant : « Eh dea, messieurs et mesdames de Sainct-Martin, je m'estonne fort de vous, qui vous scandalisez pour moins que riens, et sans propos, et tenez vos comptes de moy partout, en disant : « C'est

« ung grand cas! mais qui l'eust cuydé, que le beau pere « eust engrossy la fille de son hostesse? » Vrayement, dist-il, voylà bien de quoy s'esbahir qu'ung moyne ait engrossy une fille! Mais venez ça, belles dames : ne debvriez-vous pas bien vous estonner davantage, si la fille avait engrossi le moyne? »

Voylà, mes dames, les belles viandes, de quoy ce gentil pasteur norrissait le troupeau de Dieu. Encores estoit-il si effronté, que, après son peché, il en tenoit ses comptes en pleine chaire, où ne se doibt tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition de son prochain, et à l'honneur de Dieu premierement. — Vrayement, dist Saffredent, voylà un maistre moyne. J'aimerois quasi autant frere Anjibaut, sur le dos duquel on mectoit tous les propoz facetieux qui se peuvent rencontrer en bonne compaignie. — Si ne trovai-je point de risées en telles derisions, dist Oisille, principallement en tel endroict. — Vous ne dictes pas, ma dame, dist Nomerfide, qu'en ce temps-là, encores qu'il n'y ait pas fort long temps, les bonnes gens de village, voire la plus part de ceulx des bonnes villes, qui se pensent bien plus habiles que les aultres, avoient telz predicateurs en plus grande reverence, que ceulx qui les preschoient purement et simplement le sainct Evangile[1]. — En quelque sorte que ce fust, dist lors Hircan, si n'avoit-il pas tort de demander des jambons pour des andouilles; car il y a plus à manger. Voire, et, si quelque devotieuse creature l'eust entendu par amphibologie, comme je croirois bien que lui-mesme l'entendit, luy ny ses compaignons ne s'en feussent point mal trovez, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac. — Mais voyez-vous quel effronté c'estoit, dist Oisille, qui renversoit le sens du texte à plaisir, pensant avoir affaire à bestes comme luy, et, en ce faisant, sercher impudemment à suborner les pauvres femmelettes, à fin

1. Ce passage est une double allusion aux ministres de la Réforme, dont la parole était simple et sévère, et aux prédicateurs comme Menot et Maillard, qui mêlaient toute espèce de grossièretés et d'obscénités à leurs sermons.

de leur apprendre à manger de la chair cruë de nuict? — Voire, mais vous ne dictes pas, dist Simontault, qu'il voyoit devant luy ces jeunes tripieres d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust voluntiers lavé son... Nommerai-je? Non, mais vous m'entendez bien: et leur en faire gouster, non pas roty, ains tout groulant et fretillant pour leur donner plus de plaisir. — Tout beau, tout beau, seigneur Simontault, dist Parlamente; vous vous obliez: avez-vous mis en reserve vostre accoustumée modestie, pour ne vous en plus servir qu'au besoing? — Non, ma dame non, dist-il; mais le moyne peu honneste m'a ainsy faict esgarer. Parquoy, à fin que nous rentrions en noz premieres erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon esgarement, donner sa voix à quelqu'un, qui face oblier à la compaignie nostre commune faulte. — Puis que me faictes participer à vostre coulpe, dist Nomerfide, je m'adresseray à tel qui reparera nostre imperfection presente. Ce sera Dagoucin, qui est si saige, que, pour morir, ne vouldroit dire une follie. »

DE DEUX AMANS QUI ONT SUBTILLEMENT JOUY DE LEURS AMOURS, ET DE L'HEUREUSE YSSUE D'ICELLES.

En la ville de Paris, y avoit deux citoyens de mediocre estat, l'ung politic, et l'aultre marchand de draps de soye; lesquelz de toute ancienneté se portoient fort bonne affection, et se hantoient familierement. Au moyen de quoy le fils du politic, nommé Jacques, jeune homme, assez mettable en bonne compaignie, frequentoit souvent, soubz la faveur de son pere, au logis du marchand; mais c'estoit à cause d'une belle fille qu'il aymoit, nommée Françoise. Et feit Jacques si bien ses menées envers Françoise, qu'il congneut qu'elle n'estoit moins aymante qu'aymée. Mais, sur ces entrefaictes, se dressa le camp de Provence

contre la descente de Charles d'Autriche[1], et fut force à Jacques de suyvre le camp, pour l'estat auquel il estoit appellé. Durant lequel camp, et dès le commencement, son pere alla de vie à trespas: dont la nouvelle luy apporta double ennuy, l'ung, pour la perte de son pere, l'aultre, pour l'incommodité de reveoir si souvent sa bien aymée, comme il esperoit à son retour. Toutesfois, avecques le temps, l'ung fut oublié, et l'aultre s'augmenta; car, comme la mort est chose naturelle, principallement au pere plustost qu'aux enfans, aussy la tristesse s'en escoule peu à peu. Mais l'amour, au lieu de nous apporter mort, nous rapporte vie, en nous communicquant la propagation des enfans, qui nous rendent immortels; et cela est une des principalles causes d'augmenter noz desirs. Jacques donc, estant de retour à Paris, n'avoit aulcun aultre soing ny pensement que de se remectre au train de la frequentation vulgaire du marchand, pour, sous ombre de pure amitié, faire trafic de sa plus cheire marchandise. D'aultre part, Françoise, pendant son absence, avait été fort solicitée d'ailleurs, tant à cause de sa beauté que de son esperit, et aussy qu'elle estoit, long temps y avoit, maryable, combien que le pere ne s'en mist pas fort en son debvoir, fust ou pour son avarice ou par trop grand desir de la bien colloquer, comme fille unique. Ce qui ne faisoit riens à l'honneur de sa fille: pour ce que les personnes de maintenant se scandalisent beaucoup plustost que l'occasion ne leur est donnée, et principallement quand c'est en quelque point qui touche la pudicité de belle fille ou femme. Cela fut cause que le pere ne feit point le sourd ny l'aveugle au vulgaire cacquet et ne voullut ressembler beaucoup d'aultres, qui, au lieu de censurer les vices, semblent y provoquer leurs femmes et enfans; car il la tenoit de si court, que ceulx mesmes qui n'y tendoient que sous voille de maryage n'avoient point ce moien de la veoir que bien peu: encores estoit-ce tousjours avecq sa mere. Il ne fault pas demander

1. Ce Charles d'Autriche est Charles-Quint, qui entra en Provence dans l'été de 1536, et fut obligé de se retirer honteusement devant la disette et les maladies.

si cela fut fort aigre à supporter à Jacques, ne povant resoudre en son entendement, que telle austerité se gardast sans quelque grande occasion, tellement qu'il vacillait fort entre amour et jalousie. Si est-ce qu'il se resolut d'en avoir la raison, à quelque peril que ce fust; mais premierement, pour congnoistre si elle estoit encores de mesmes affection que auparavant, il alla tant et vint, qu'ung matin à l'eglise, oyant la messe près d'elle, il apparceut à sa contenance qu'elle n'estoit moins ayse de le veoir que luy elle : aussy, luy, congnoissant la mere n'estre si severe que le pere, print quelques fois, comme inopinement, la hardiesse, en les voiant aller de leur logis jusques à l'eglise, de les acoster avecques une familiere et vulgaire reverence, et sans se trop avantager : le tout expressement et à fin de mieux parvenir à ses attentes. Bref, en approchant le bout de l'an de son pere, il se delibera, au changement du dueil, de se mectre sur le bon bout, et faire honneur à ses ancestres. Et en tint propos à sa mere, qu'il le trova bon, desirant fort de le veoir bien marié, pource qu'elle n'avoit pour tous enfans que luy et une fille ja mariée bien et honnestement. Et, de faict, comme damoiselle d'honneur qu'elle estoit, luy poussoit encores le cueur à la vertu par infinité d'exemples d'aultres jeunes gens de son aage, qui s'avançoient d'eux-mesmes, au moins qui se monstroient dignes du lieu d'où ilz estoient descenduz. Ne restoit plus que d'adviser où ilz se fourniroient. Mais la mere dist : « Je suys d'advis, Jacques, d'aller chez le compere sire Pierre (c'estoit le pere de Françoise); il est de noz amis : il ne nous vouldroit pas tromper. » Sa mere le chatouilloit bien où il se demangeoit; neantmoins il tint bon, disant : « Nous en prendrons là où nous troverons nostre meilleur et à meilleur marché. Toutesfois (dit-il), à cause de la congnoissance de feu mon pere, je suys bien contant que nous y allions premier qu'ailleurs. » Ainsy fut prins le complot, pour ung matin, que la mere et le fils allerent veoir le sire Pierre, qui les recueillit fort bien, comme vous sçavez que les marchans ne manquent point de telles drogues. Si feirent desployer grandes quantitez de draps de soye de toutes sortes, et choisyrent ce qui leur en falloit. Mais ilz ne

peurent tumber d'accord : ce que Jacques faisoit à propos, pource qu'il ne voyoit point la mere de s'amye; et fallut à la fin qu'ilz s'en allassent, sans riens faire, veoir ailleurs quel il y faisoit[1]. Mais Jacques n'y trovoit riens si beau que chez s'amye : où ilz retournerent quelque temps après. Lors s'y trova la dame, qui leur feit le meilleur recueil du monde. Et, après les menées qui se font en telles boutiques, la femme du sire Pierre, tenant encores plus roide que son mary, Jacques luy dist : « Et dea, madame, vous estes bien rigoureuse ! Voylà, que c'est : Nous avons perdu nostre pere, on ne nous congnoist plus. » Et feit semblant de plorer et de s'essuyer les yeux, pour la souvenance paternelle ; mais c'estoit à fin de faire sa menée. La bonne femme, vefve, mere de Jacques, y allant à la bonne foy, dist aussy : « Depuis sa mort, nous ne nous sommes plus frequentez, que si jamais ne nous fussions veuz. Voylà le compte que l'on tient des pauvres femmes vefves ! » Alors se raconterent-elles de nouvelles caresses, se promettans de se revisiter plus souvent que jamais. Et, comme ilz estoient en ces termes, vindrent d'aultres marchans, que le maistre mena luy-mesmes en son arriere boutique. Et le jeune homme, voiant son apoint, dist à sa mere : « Mais, ma damoiselle, j'ay veu que ma dame venoit bien souvent, les festes, visiter les saincts lieux qui sont en noz quartiers, et principallement les religions. Si quelques fois elle daignoit, en passant, prendre son vin, elle nous feroit plaisir et honneur. » La marchande, qui n'y pensoit en nul mal, luy respondit, qu'il y avoit plus de quinze jours qu'elle avoit deliberé d'y faire un voiage, et que, si le prochain dimanche ensuyvant il faisoit beau, elle pourroit bien y aller, qui ne seroit sans passer par le logis de la damoiselle, et la revisiter. Ceste conclusion prinse, aussy fut celle du marché des draps de soye, car il ne falloit pas pour quelque peu d'argent laisser fuyr si belle occasion. Le complot prins, et la marchandise emportée, Jacques, congnoissant ne povoir bien luy seul faire une telle entreprinse, fut contrainct se declairer à

1. C'est-à-dire : voir ailleurs si la marchandise était meilleure et moins chère.

ung sien fidelle amy. Si se conseillerent si bien ensemble qu'il ne restoit que l'execution. Parquoy, le dimanche venu, la marchande et sa fille ne faillirent, au retour de leurs devotions, de passer par le logis de la damoiselle vefve, où elles la troverent avecq une sienne voisine, devisans en une gallerie de jardin, et la fille de la vefve, qui se promenoit par les allées du jardin avecques Jacques et Olivier. Luy, aussi tost qu'il veid s'amye, se forma, en sorte qu'il ne changea nullement de contenance. Si alla en ce bon visaige recepvoir la mere et la fille, et, comme c'est l'ordinaire que les vieulx serchent les vieulx, ces troys dames s'assemblerent sur ung banc qui leur faisoit tourner le dos vers le jardin : dans lequel, peu à peu, les deux amans entrerent, se promenans jusques au lieu où estoient les deux aultres. Et ainsy, de compaignie, s'entrecaresserent quelque peu, puis se remirent au promenoir : où le jeune homme compta si bien son piteux cas à Françoise, qu'elle ne povoit accorder et si n'osoit refuser ce que son amy demandoit, tellement qu'il congneut qu'elle estoit bien fort aux alteres. Mais il fault entendre que, pendant qu'ilz tenoient ces propoz, ilz passoient et repassoient souvent au long de l'abry où estoient assises les bonnes femmes, à fin de leur oster tout soupson : parlans, toutesfois, de propoz vulgaires et familiers, et quelque fois un peu rageans folastrement parmy le jardin [1]. Et y furent ces bonnes femmes si accoustumées, par l'espace d'une demie heure, qu'à la fin Jacques feict le signe à Olivier, qui joua son personnage envers l'aultre fille qu'il tenoit, en sorte qu'elle ne s'apparceut point que les deux amans entrerent dans ung preau couvert de cerisaye, et bien cloz de hayes, de rosiers et de groseilliers fort haults ; là où ilz feirent semblant d'aller abattre des amendes à ung coing du preau, mais ce fut pour abattre prunes. Aussy, Jacques, au lieu de bailler la cotte verte à s'amye, luy bailla la cotte rouge [2], en sorte que la couleur luy en vint au visaige pour s'estre trovée surprise un peu plus tost qu'elle

1. C'est-à-dire : faisant rage, courant follement dans le jardin.
2. *Bailler la cotte verte* à une fille, c'est la jeter sur l'herbe : lui *bailler la cotte rouge*, c'est lui prendre sa virginité.

ne pensoit. Si eurent-ilz si habilement cueilly leurs prunes, pource qu'elles estoient meures, que Olivier mesmes ne le povoit croyre, n'eust esté qu'il veid la fille tirant la veuë contre bas, et monstrant visaige honteux : qui luy donna marque de la verité, pource qu'auparavant elle alloit la teste levée, sans craincte qu'on veist en l'oeil la veine, qui doibt estre rouge, avoir pris couleur azurée[1] : de quoy Jacques s'apparcevant, la remeit en son naturel, par remonstrances a ce necessaires. Toutesfois, en faisant encores deux ou troys tours de jardin, ce ne fut point sans larmes et souspirs, et sans dire maintesfois : « Helas ! estoit-ce pour cela que vous m'aymiez? Si je l'eusse pensé ! Mon Dieu, que feray-je ? Me voyla perdue pour toute ma vie ! En quelle estime m'aurez-vous doresnavant ? Je me tiens asseurée que vous ne tiendrez plus compte de moy, au moins si vous estes du nombre de ceux qui n'ayment que pour leur plaisir. Helas ! que ne suys-je plus tost morte, que de tumber en ceste faulte ? » Ce n'estoit pas sans verser force larmes qu'elle tenoit ce propos. Mais Jacques la reconforta si bien avecq tant de promesses et sermens, qu'avant qu'ilz eussent parfourny troys aultres tours de jardin, et qu'il eust faict le signe à son compaignon, ilz rentrerent encores au preau par ung aultre chemyn, où elle ne sceut si bien faire, qu'elle ne receust plus de plaisir à la seconde cotte verte qu'à la premiere : voire et si s'en trova si bien dès l'heure, qu'ilz prindrent deliberation pour adviser comment ilz se pourroient reveoir plus souvent et plus à leur ayse, en actendant le bon loysir du pere. A quoy leur ayda grandement une jeune femme, voisine du sire Pierre, qui estoit aulcunement parente du jeune homme et bien amye de Françoise. En quoy ilz ont continué sans scandalle (à ce que je puis entendre) jusques à la consommation du maryage, qui s'est trové bien riche pour une fille de marchand, car elle estoit seule. Vray est que Jacques a actendu le meilleur du temporel jusques au decès du pere, qui estoit si ser-

1. On s'imaginait autrefois reconnaître une fille vierge par la couleur rouge de la petite veine de l'œil, et celle qui ne l'était plus par la couleur azurée de cette même veine.

rant, qu'il luy sembloit que ce qu'il tenoit en une main l'aultre luy desrobboit.

Voylà, mes dames, une amitié bien commencée, bien continuée, et mieulx finie; car, encores que ce soit le commun d'entre vous hommes de desdaigner une fille ou femme, depuis qu'elle vous a esté liberale de ce que vous serchez le plus en elle, si est-ce que ce jeune homme, estant poulsé de bonne et sincere amour, et aiant congneu en s'amye ce que tout mary desire en la fille qu'il espouse, et aussi la congnoissant de bonne lignée et saige, au reste de la faulte[1] que luy-mesmes avoit commise, ne voullut point adulterer ny estre cause ailleurs d'un maulvais maryage: en quoy je trouve grandement louable. — Si est-ce, dist Oisille, qu'ilz sont tous deux dignes de blasme, voire le tiers aussy, qui se faisoit ministre ou du moins adherant à ung tel violement. — M'appelez-vous cela *violement*, dist Saffredent, quand les deux parties en sont bien d'accord? Est-il meilleur maryage que cestuy-là qui se fait ainsy d'amourettes? C'est pourquoy on dist, en proverbe, que les maryages se font au ciel. Mais cela ne s'entend pas des maryages forcez, ny qui se font à prix d'argent, et qui sont tenuz pour tres approuvez, depuis que le pere et la mere y ont donné consentement. — Vous en direz ce que vous vouldrez, repliqua Oisille, si fault-il que nous recongnoissions l'obeissance paternelle, et par desfault d'icelle, avoir recours aux aultres parents. Aultrement, s'il estoit permis à tous et à toutes de se maryer à la volunté, quants maryages cornuz trouveroit l'on? Est-il à presupposer qu'ung jeune homme et une fille de douze ou quinze ans sçachent ce qui leur est propre? Qui regarderoit bien le contennement de tous les maryages, on troveroit qu'il y en a pour le moins autant de ceulx qui se sont faits par amourettes dont les yssues en sont maulvaises, que de ceux qui ont esté faicts forcement; pour ce que les jeunes gens, qui ne sçavent ce qui leur est propre, se prennent au premier

1. Après la suite de la faute.

qu'ilz trouvent, sans consideration : puis, peu à peu ilz decouvrent leurs erreurs, qui les faict entrer en de plus grandes; là où, au contraire, la plus part de ceulx qui se font forcement, procedent du discours de ceux qui ont plus veu et ont plus de jugement que ceulx à qui plus il touche : en sorte que, quand ilz viennent à sentir le bien qu'ilz ne congnoissoient, ilz le savourent et embrassent beaucoup plus avidement et de plus grande affection. — Voire, mais vous ne dictes pas, ma dame, dist Hircan, que la fille estoit en hault aage, nubile, congnoissant l'iniquité du pere, qui laissoit moisir son pucelliage, de peur de demoisir ses escuz. Et ne sçavez-vous pas que nature est coquine? Elle aymoit, elle estoit aymée, elle trovoit son bien prest, et si se povoit souvenir du proverbe que : « Tel refuse, qui après muse. » Toutes ces choses, avecques la prompte execution du poursuivant, ne luy donnerent pas loysir de se rebeller. Aussy, avez-vous oy qu'incontinant après on congneut bien à sa face, qu'il y avoit en elle quelque mutation notable. C'estoit, peut-estre, l'ennuy du peu de loysir qu'elle avoit eu pour juger si telle chose estoit bonne ou maulvaise; car elle ne se feit pas grandement tirer l'aureille pour en faire le second essay. — Or, de ma part, dist Longarine, je n'y troverois point d'excuse, si ce n'estoit l'approbation de la foy du jeune homme, qui, se gouvernant en homme de bien, ne l'a point abandonnée, ains l'a bien voulue telle qu'il l'avoit faicte. En quoy il me semble grandement louable, veu la corruption depravée de la jeunesse du temps present. Non pas que, pour cela, je vueille excuser la premiere faulte qui l'accuse tacitement, d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation en l'endroit de la mere. — Et point, point, dist Dagoucin; il n'y a rapt ny subornation : tout s'est faict de pur consentement, tant du cousté des deux meres, pour ne l'avoir empesché, bien qu'elles ayent esté deceues, que du cousté de la fille, qui s'en est bien trovée : aussy, ne s'en est-elle jamais plaincte. — Tout çela n'est procedé, dist Parlamente, que de la grande bonté et simplicité de la marchande, qui, sous tiltre de bonne foy, mena, sans y penser, sa fille à la boucherie. — Mais aux nopces[1],

1. C'est-à-dire : plutôt aux noces!

dist Simontault : tellement que ceste simplicité ne fut moins proffitable à la fille, que dommageable à celle qui se laissoit aysement tromper par son mary. — Puis que vous en sçavez le compte, dist Nomerfide, je vous donne ma voix pour nous le reciter. — Et je n'y ferai faulte, dist Simontault, mais que vous promettiez de ne plorer point? Ceux qui disent, mes dames, que vostre malice passe celle des hommes, auraient bien à faire de mectre ung tel exemple en avant, que celluy que maintenant je vous voys racompter, où je pretens non seullement vous declairer la grande malice d'ung mary, mais aussy la tres grande simplicité et bonté de sa femme. »

D'UNG CORDELIER QUI FAICT GRAND CRIME ENVERS LES MARYS DE BATTRE LEURS FEMMES.

En la ville d'Angoulesme, où se tenoit souvent le comte Charles, pere du Roy François, y avoit ung cordelier, nommé de Valles, homme sçavant et fort grand prescheur, en sorte que les advents il prescha en la ville devant le Comte : dont sa reputation augmenta encores davantage. Si advint que, durant les advents, ung jeune estourdy de la ville, aiant espousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir par tout, autant et plus dissolument que les non mariez. De quoy la jeune femme, advertie, ne se povoit taire, tellement que bien souvent elle en recepvoit ses gaiges[1], plus tost et d'aultre façon qu'elle n'eust voullu, et toutesfois, elle ne laissoit, pour cela, de continuer en ses lamentations, et quelques fois jusques à injures; parquoy le jeune homme s'irrita, en sorte qu'il la battit à sang et marque : dont elle se print à cryer plus que devant. Et pareillement ses voisines, qui sçavoient l'occasion, ne se povoient taire, ains cryoient publicque-

1. C'est une expression proverbiale qui signifie être battu.

ment par les rues, disans : « Et fy, fy de telz marys! au diable, au diable! » De bonne encontre, le cordelier de Valles passoit lors par là, qui en entendit le bruit et l'occasion. Il se delibera d'en toucher ung mot le lendemain à sa predication, comme il n'y faillyt pas; car, faisant venir à propos le maryage et l'amitié que nous y debvons garder, il le collauda grandement, blasmant les infracteurs d'icelluy, et faisant comparaison de l'amour conjugale à l'amour paternelle. Et si dist, entre aultres choses, qu'il y avoit plus de dangier et plus griefve pugnition à ung mary de battre sa femme, que de battre son pere ou sa mere : « Car, dist-il, si vous battez vostre pere ou vostre mere, on vous envoyra pour penitence à Rome; mais si vous battez vostre femme, elle et toutes ses voisines vous envoyront à tous les diables, c'est à dire en enfer. Or, regardez quelle difference il y a entre ces deux penitences; car, de Rome, on en revient ordinairement; mais d'enfer, oh! on n'en revient point : *nulla est redemptio.* » Depuis ceste predication, il fut adverty que les femmes faisoient leur Achilles[1] de ce qu'il avoit dict, et que les marys ne povoient plus chevir d'elles[2] : à quoy il s'advisa de mectre ordre, comme à l'inconvenient des femmes. Et, pour ce faire, en l'ung de ses sermons, il accompara les femmes aux diables, disant que ce sont les deux plus grands ennemys de l'homme, et qui le tentent sans cesse, et desquelz il ne se peut despestrer, et par especial de la femme : « Car, dist-il, quant aux diables, en leur monstrant la croix, ils s'enfuyent; et les femmes, tout au rebours, c'est cela qui les apprivoise, qui les faict aller et courir, et qui faict qu'elles donnent à leurs marys infinités de passions. Mais sçavez-vous que vous y ferez, bonnes gens? Quand vous verrez que vos femmes vous tormenteront ainsy sans cesse comme elles ont accoustumé, desmanchez la croix, et du manche chassez-les au loing : vous n'aurez point faict troys ou quatre fois ceste experience vivement, que vous ne vous en trouviez bien; et verrez que, tout ainsy que l'on chasse le diable en la vertu de la croix, aussy chas-

1. C'est-à-dire : se faisoient fort.
2. Ne pouvaient plus en venir à bout.

serez-vous et ferez taire voz femmes en la vertu du manche de ladicte croix, pourveu qu'elle n'y soit plus attachée. »

« Voyla une parti des predications de ce venerable de Valles, de la vie duquel je ne vous feray d'autre recit, et pour cause ; mais bien vous diray-je, quelque bonne mine qu'il feist (car je l'ay congneu), qu'il tenoit beaucoup plus le party des femmes que celluy des hommes. — Si est-ce, ma dame, dist Parlamente, qu'il ne le monstra pas à ce dernier sermon, donnant instruction aux hommes de les mal traicter. — Or, vous n'entendez pas sa ruze, dist Hircan ; aussy n'estes-vous pas exercitée à la guerre, pour user des stratagemes y requis, entre lesquelz cestuy-cy est ung des plus grands, sçavoir est mectre sedition civile dans le camp de son ennemy : pource que lors il est trop plus aysé à vaincre. Aussy, ce maistre moyne congnoissoit bien, que la haine et courroux d'entre le mary et la femme sont le plus souvent cause de faire lascher la bride à l'honnesteté des femmes, laquelle honnesteté, s'esmancipant de la garde de la vertu, se trouve plus tost entre les mains des loups, qu'elle ne pense estre esgarée. — Quelque chose qu'il en soit, dist Parlamente, je ne pourrois aymer celluy qui auroit mis divorce entre mon mary et moy, mesmement jusques à venir à coups, car, au battre, fault l'amour. Et toutesfois, à ce que j'en ay ouy dire, ilz font si bien les chatemites, quand ilz veullent avoir quelque avantaige sur quelqu'une, et sont de si attrayante maniere en leur propos, que je croirois bien qu'il y auroit plus de dangier de les escouter en secret, que de recepvoir publicquement des coups d'ung mary, qui, au reste de cela[1], seroit bon. — A la verité, dist Dagoucin, ilz ont tellement descouvert leurs menées de toutes parts, que ce n'est point sans cause, que l'on les doibt craindre, combien qu'à mon oppinion la personne qui n'est point soupsonneuse est digne de louange... »

1. A l'exception de cela.

FIN

GLOSSAIRE

A

Accointoit, fréquentait, cultivait.

Accoustrer, préparer.

Adirée, perdue.

Adoncques que, alors que.

Adultérer, faire comme un adultère.

Advanturiers. Il s'agit des soldats des anciennes bandes qui se mettaient à la solde de quiconque pouvait les payer, et qui étaient capables de tous les excès et de tous les crimes.

Aiguemont (*la comtesse d'*). Françoise de Luxembourg, comtesse de Gavre, mariée à Jean IV, comte d'Egmont. Le célèbre comte d'Egmont à qui le duc d'Albe fit trancher la tête en 1568, était leur fils.

Albe (*le duc d'*). Frédéric de Tolède, marquis de Coria, dit le *vieux duc d'Albe*, mort en 1527.

Albert (*sire d'*), frère du roi Jean de Navarre.

Albert (*Catherine et Madeleine d'*), belles-sœurs de Marguerite : la première abbesse de Montivilliers, près du Havre; la seconde, de la Trinité, près Caen.

Albret (*Catherine d'*), *royne de Navarre*. C'est Catherine de Foix, sœur de Gaston Phœbus, mariée le 14 juin 1484, à Jean d'Albret, roi de Navarre, morte en 1517. C'était la mère du second mari de Marguerite.

Alençon (*Marguerite d'Angoulême, duchesse d'*). C'est Marguerite elle-même, plus tard reine de Navarre.

Alençon (*Charles duc d'*), premier mari de Marguerite, mort en 1525, après Pavie.

Alteres, inquiétudes d'esprit.

Amadour, personnage de la nouvelle xe.

Amboise (*Charles d'*), grand-maître de Chaumont. Voir ce dernier mot.

Amboise (*cardinal d'*). C'est Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre de Louis XII.

Amboise (*d'*). Ce légat du Saint-Siège, neveu du cardinal d'Amboise, dont il s'agit, est probablement Louis, quatrième fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont. Il était évêque d'Alby.

Amende, améliore.

Angelisez, qui sont devenus anges.

Angoulême (*Charles d'Orléans, comte d'*), fils de Jean, comte d'Angoulême et de Marguerite de Rohan. Il naquit en 1458 et mourut en 1496. Il était marié à Louise de Savoie et fut le père

de François Ier et de Marguerite.

Angoulême (*Marguerite d'*). Voir Marguerite.

Anne de Bretagne, reine de France.

Annebault (*le maréchal d'*), tué à Pavie.

Apollo, disciple de saint Paul, dont celui-ci parle plusieurs fois dans ses épîtres.

* Apostée, préméditée, prévue.

Argilly (*château d'*). C'est l'ancien château des ducs de Bourgogne, détruit pendant les guerres de religion au xvie siècle. C'est maintenant un bourg de la Côte-d'Or.

Arraiement, arrangement, ornement, parade.

Assavoir-mon, c'est à savoir.

Assemblée, rendez-vous.

Assegnation, rendez-vous, tête-à-tête.

Astillon. M. Le Roux de Lincy croit qu'il s'agit de Jacques de Chastillon, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, capitaine des cent gentilshommes du Roi, tué au siège de Ravenne, en 1512.

Assus (*si vous lui mettez*), c'est-à-dire *sur le compte*.

Aucunement, suffisamment.

Audos (*château d'*), en Bigorre, où mourut Marguerite.

Avannes (*monsieur d'*). C'est Gabriel d'Albret, seigneur d'Avesnes et de Lesparre, quatrième fils d'Alain, sire d'Albret, surnommé le Grand et frère de Jean d'Albret, roi de Navarre. Il mourut vers 1504, sans avoir été marié.

Avanturade, personnage de la nouvelle xe.

Aveuglit, aveugle.

Aysée de sa personne, alerte, agile, habile.

B

Bandoullier, bandit ou plutôt contrebandier. Le texte porte *bandelier*; nous avons corrigé d'après B.

Barre (*le prévost de Paris, nommé la*). C'est Jean de la Barre, prévôt et gouverneur de Paris, nommé prévôt en 1522, mort en 1533.

Béda (*Noël*), syndic de la Faculté de théologie. Ce fut l'accusateur du *Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite. Il fut arrêté pour cette audace et mourut en prison.

Belhoste (*le prince de*). On ne connaît pas de personnage de ce nom.

Belle (*la*) dame sans merci, poème d'Alain Chartier.

Bernage, *sieur de Sivray, près Amboise*. Il était valet d'écurie de Charles VIII en 1495, et recevait en cette qualité 300 livres par an.

Benoiste (*eau*), eau bénite.

Blancart (*sainct*). Voir les notes, p. 241 (36-28).

Bonne chere, de *buona ciera*, bon visage, bon accueil.

Bonnivet (*seigneur de*). C'est Guillaume Gouffier, connu sous le nom de l'*amiral de Bonnivet*, créé amiral de France par François Ier. Il fut tué à la bataille de Pavie. Voir les notes, p. 242 (48-..)

Bornet, *habitant de la comté d'Alletz*, nouvelle viiie.

Borde, métairie.

Bourbon (*Antoine de*). Voyez *Vendosme*.

Brenigue. On pense que c'est le nom estropié de la grand'mère en question, qui devait s'appeler *Bénigne*.

Brimbaudier ? L'édition de 1558 donne *Bruribaudier* et celle de 1559 *Borribaudier*.

Brinon (*Jehan*), conseiller du 'y et premier président de la 'ur séant à Rouen, chancelier Alençon et de Berry.

Boueste, *boite*. Il s'agit ici une boîte de parfums.

Bruict, renommée, réputation.

Brunette, étoffe de soie que les igneurs portaient au moyen 'e.

Bureau, espèce de bure.

C

Cabinet, meuble comme celui ie nous appelons secrétaire.

Camalercite, caméléon. Au xv[e] ècle, le caméléon, petit lézard ii vit de mouches, était, comme salamandre et nombre d'au- es animaux, l'objet des erreurs opulaires les plus absurdes.

Cambrai (*ville de*).

Canada, colonie française fon- ée sous François I[er]. Voir *Ro- ?rtval.*

Canettes, burettes.

Canonicque de sainct jehan. 'est l'épître catholique de saint ean qui fait partie des livres anoniques de l'Ecriture-Sainte.

Cathaloigne (*vice-roi de*) pour 'atalogne. C'est Henri d'Aragon 'it l'*Infant fortuné*. Voir les *otes*, p. 243 (196-16).

Cathelan, catalan.

Cardonne (*duc de*), probable- ent le fils de Remon Folch V, i faveur de qui le comté de ardonne fut érigé en duché par erdinand et Isabelle.

Carrelles, à six lieues de ayenne (Mayenne).

Castille (*le connétable de*).

Castille (*reine de*).

Catherine de Navarre. Voyez *'avarre.*

Cauderès, Cauterets, lieu de ains.

Cautelle, ruse, finesse.

Caver, creuser.

César (*Commentaires de*).

Challoyt, importait.

Chamarre, simarre, houppe- lande, robe de chambre.

Chapperon (*une femme de cham- bre à*). Le chaperon des femmes était une bande de velours qu'elles portaient sur leurs bon- nets comme marque de bour- geoisie et même de noblesse.

Charles VIII, roi de France.

Charles d'Autriche. Charles- Quint.

Charles, *italien*. M. Le Roux de Lincy croit qu'il s'agit de Charles de Sainct-Sevrin, écuyer d'écurie de François I[er] en 1522, qui était originaire de San Seve- rino de Naples.

Chartier (*Alain*), poète du xv[e] siècle. Voir les *notes*, p. 244 (123-37).

Chastillon (*madame de*), dame d'honneur de la reine de Navarre.

Chaumont, (*grand maistre de*). Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise, gouverneur de Milan en 1500, mort en 1511.

Cheriots (*le seigneur de*)?

Chevaliers de la table ronde, (*livre des*). On réunissait autre- fois dans les recueils manuscrits sous le titre générique de *Ro- mans des chevaliers de la Table- Ronde*, les romans suivants im- primés séparément au commen- cement du xvi[e] siècle : l'*Histoire de saint Gréal*, la *Vie et les pro- phéties de Merlin*, et les *Merveil- leux faits et gestes du noble et puissant chevalier Lancelot et du Lac*. Il s'agit d'un de ces ro- mans.

Cherves, bourg près de Co- gnac (Charente).

Circé (*la magicienne*).

Claire (*religieuses de Sainte-*), à Ferrare.

Claude de France, fille de

Louis XII, mariée à François Ier.

Clerice (*la sennora*), dame de Milan.

Chose publique de Platon, la *République* de Platon, ouvrage philosophico-social.

Colimant (*docteur en théologie nommé*). Ce nom qui ne se trouve que dans les manuscrits, doit être altéré. On ne sait de qui il s'agit.

Collation, léger repas pour attendre le souper.

Collauda, vanta, loua.

Colloquer, établir, marier.

Commun (*le*), le bas peuple.

Coquin, gueux, mendiant.

Contemnée, de *contempta*, méprisée, dédaignée.

Contennement, état, situation.

Convoyer, accompagner.

Cordeliers. Voir les *notes*, p. 248 (22-26).

Coulon (*le port de*), près Niort.

Coulpe, faute.

Coureil, verrou. On dit encore *courail* pour verrou chez les paysans de plusieurs provinces, notamment en Vendée.

Cremone (*Jean Pittré, seigneur de*), personnage principal de la nouvelle Le.

Cresmeau, probablement le petit bonnet qu'on mettait à un nouveau-né pour le porter au *chrême*, au baptême.

Creu de jalousie, plein, rempli.

Crudelités, cruautés, de *crudelitas*.

Cuyder, de *cogitare*, penser.

D

Dagoucin, *jeune gentilhomme*, un des conteurs. On pense que Marguerite a caché sous ce nom un gentilhomme épris pour elle d'une passion malheureuse.

Damoiselle, la femme d'un gentilhomme de petite noblesse.

Dante, auteur de la *Divina Comedia*.

Dauphin (*le*), Henri II.

Dauphine (*la*), Catherine de Médicis, femme d'Henri II.

Debte, reconnaissance.

Dédiée, destinée, consacrée.

Deffaire, détruire suicider.

Define, finisse, meure.

Demourant, le restant, les restes.

Département, départ.

Departir, séparer.

Departyt, sépara.

Depite, pleine de dépit, dépitée.

Desavancées, déchues de leur rang.

Deservy, mérité.

Desesperance, désespoir.

Defouyrent, ouvrirent.

Desrober, enlever, disparaître.

Despeché, délivré.

Despendoit, dépensait.

Despendu, dépensé.

Despris, mépris.

Difformité, perversité.

Doublet, fausse pierrerie, doublée de mastic coloré, imitant les diverses pierreries.

Doubte, doute. Ce mot était alors du féminin.

Doubté, redoûté, craint.

Dumesnil, fils du lieutenant d'Alençon. Voir les *notes*, p. 241 (29-21).

Duprat (*chancelier*), fut nommé à cette charge par François Ier.

Durassier. D'après le bibl. Jacob, Jacques de Genouillac, dit Galliot, qui s'appelait le *seigneur d'Acier*, grand-maître de l'artillerie, mort gouverneur de Languedoc en 1546.

E

Élisor, gentilhomme du roi de Castille, personnage de la nouvelle XXXIVe.

Emperiere impératrice. C'est le vieux mot du moyen âge.

Enclosture, enclos, enceinte.

Enlangagé, beau parleur, disert.

Ennasuite ou *Emarsuite*, nom d'une des dames qui font partie des conteurs de l'*Heptaméron*. Ce pourrait bien être Anne de Vivonne, mère de Brantôme, fille d'André de Vivonne et de Louise de Daillon, mariée à treize ans à François, baron de Bourdeille, qui fut toute sa vie l'un des officiers domestiques de la maison de François Ier. Elle était *dame du corps* de Marguerite dès 1529. Voici ce que dit Brantôme à cet égard dans ses *Dames galantes*: « A ce que j'ay ouy dire à ma mère, qui estait à la royne de Navarre et qui en sçavoit quelques secrets de ses nouvelles et qu'elle en estoit l'une des devisantes. »

Ennemy (*l'*), le démon.

Enseigne, médaille ou autre joyau que les gentilshommes attachaient à leurs chapeaux.

Eschinées, languettes de chair découpées sur l'échine ou sur le dos d'un porc, et qu'on accommodait aux pois.

Escoffion, coiffe de nuit. Ce mot est encore employé dans certaines provinces.

Espies, espions.

Esprivoya (*s'*), s'apprivoisa, s'émancipa.

Estrangea (*s'en*), s'en éloigna, se fit comme étrangère pour lui.

Estranges, étrangers, éloignés.

Exercitée, exercée.

F

Facteur, auteur, créateur, de *factor*.

Faict a la main, instruit, dressé.

Fantastique, fantasque, bizarre.

Feindit, feignit.

Feru, épris, amoureux.

Finée, finie.

Flandres (*princesse de*), héroïne de la nouvelle IIIe.

Fleurances, surnommé le *jeune aventurier*, compagnon d'enfance de François Ier.

Floride, fille du comte d'Arande, personnage de la nouvelle Xe.

Folles, amoureuses du premier venu.

Folles, filles publiques. On les appelait autrefois des femmes *folles de leurs corps*.

Follye, amour.

Fontaines (*Raymond de*), abbé de Saint-Savin. (V. *Savin*).

Fontevrault, abbaye de Saint-Benoît, près de Saumur, fondée en 1108, par Robert d'Arbrisselle, le même qui couchait entre deux religieuses pour *mortifier sa chair*.

Forma, se grima.

Fortune, destinée, aventures, choses arrivées.

Fortune, malechance.

Franchise, asile, retraite, lieu de sûreté.

Françoise, personnage de la nouvelle XLIIe.

Frigidiset maleficiatis (*la Décrétale de*). Voir les *notes*, p. 245 (175-39).

Frise, drap de Frise, grosse étoffe.

Fruition, jouissance, possession. On dit aujourd'hui, en termes de droit : *usufruit*.

Fustes, flûtes, de *fustis*, bois rond. Ce mot signifie ici petits bâtiments légers.

G

Gallery, sorcier de profession.

Galletas, galetas, grenier. On prétend que ce mot est un souvenir rapporté de Galata par les croisés, qui y avaient trouvé des logis misérables.

Garce, jeune fille de basse condition.

Gardien. On appelait *père gardien* le supérieur d'un couvent de Cordeliers.

Géburon, un des conteurs. On ignore qui la reine de Navarre a voulu désigner par ce nom. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il parle comme un homme qui approche de la vieillesse.

Gentille femme, noble, fille de gentilhomme.

Genoillon (*à*), à genoux.

Gif, abbaye de Bénédictines, fondée au XIe siècle, dans la vallée de Chevreuse.

Giy, *près de Montargis* (*l'abbaye de*). On appelle maintenant cet endroit Gy-les-Nonains.

Gloire, orgueil, vanité.

Gonzague (*Eléonore-Hippolyte de*), femme du duc d'Urbin.

Gorgiase, la plus magnifiquement vêtue.

Gorgiasetés, pompes, vanités.

Goujate, gouge, fille de service, de peine.

Gouttes. On disait alors : *les gouttes* au lieu de : *la goutte*.

Grand gouverneur, gouverneur ou vice-roi de la Catalogne.

Grignaux (*seigneur de*). C'est Jean de Talleyrand, chevalier, seigneur de Grignols et Fouquerolles, prince de Chalais et vicomte de Fronsac, maire et capitaine de Bordeaux, chambellan de Charles VIII, premier maître d'hôtel et chevalier d'honneur des deux femmes de Louis XII, Anne de Bretagne et Marie d'Angleterre. Il passe pour avoir été le dernier roi *des Ribauds*, c'est-à-dire chargé de la discipline des *filles de joie suivant la cour*. D'après Brantôme, c'est lui qui, par ses conseils peu gazés, empêcha François Ier, alors simple duc d'Angoulême, de pousser plus loin l'aventure avec Marie d'Angleterre; aventure qui aurait pu lui faire perdre sa couronne future en donnant un successeur direct à Louis XII.

Grip. Gript, à quelques lieues de Niort.

Guelfes et gibelins (*faction des*), partis italiens contraires.

Guide, de l'italien *guida*, était encore féminin du temps de Marguerite. La phrase : « *Comme de la croix et de la guide de son chemin* » fait allusion aux croix plantées au bord des chemins.

Guillaume, comte de Furstemberg. Voir les *notes* de la nouvelle XVIIe, p. 245 (167-..).

H

Ha (*Bernard du*), marchand de Bayonne, personnage de la nouvelle XXVIIIe.

Halleret, cuirasse, corselet.

Hauts-boys, bois de haute futaie.

Heroet (*Marie*). Il y avait un Antoine Heroet, poète, valet de chambre et secrétaire de la reine de Navarre, C'est peut-être le *sage et honneste gentilhomme*, frère de la pauvre religieuse.

Hircan, nom d'un des conteurs. On pense que Marguerite a eu en vue Charles, duc d'Alençon, son premier mari, avec qui elle fit assez mauvais ménage.

Housé, botté. On appelait *houseaux* de grosses bottes de voyage.

I

Importable, de l'italien *importabile*, insupportable.

Ire, colère, mécontentement.

Italiens (*les*). Ce nom indique ici ceux qui, comme eux, sont sujets au vice contre nature.

J

Jambique, une des dames qui font partie des conteurs (?)

Jasserie (*château de la*), près Saragosse en Espagne.

Jehan, secrétaire de la reine de Navarre, un des personnages de la nouvelle XLe.

Jehan de Paris (Jean Perréal. dit Jean de Paris), né à Lyon, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier.

Jeudy absolut, jeudi-saint.

Jossebin (*le comte de*). Il s'agit de Jean II, vicomte de Rohan, comte de Jossebin, qui joua un rôle important sous le règne du dernier duc de Bretagne, François II. Le château de Jossebin, fondé au XIe siècle et reconstruit au XVIe par Alain de Rohan, se trouvait à trois lieues de Ploërmel.

L

Lasseté, lassitude.

Laurent (*sainct*). Il fut brûlé sur un gril : de là l'allusion du supplice du gentilhomme avec celui du saint.

Léans (*de*), de céans, d'ici.

Livre de vie, l'Evangile.

Longarine, une des dames faisant partie des conteurs. Cette jeune veuve pourrait bien être Mme de Châtillon, qui donna de si bons conseils à sa maîtresse quand elle eut repoussé la tentative audacieuse de l'amiral Bonnivet (Voir nouvelle VIe et les *notes*, p. 242 (48...) Elle s'appelait Blanche de Tournon, était sœur du cardinal de Tournon, ministre de François Ier, et fille de Jean de Tournon et de Jeanne de Polignac. Veuve en premières noces de Raimont d'Agant, comte de Sault en Provence, elle épousa en secondes noces, le 11 juillet 1505, Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, qui mourut à Ferrare le 25 mai 1522, des blessures reçues deux jours auparavant à la bataille de Pavie. Suivant Brantôme, elle aurait contracté un troisième mariage secret, celui-ci avec le cardinal du Bellay. Il dit aussi qu'elle était une des trois veuves auxquelles le duc d'Albanie joua un tour plaisant lors du voyage du pape Clément VII à Marseille.

Lorette, dame de la reine d'Espagne, personnage de la nouvelle X^e^.

Loue (*la dame de*) et son mari, personnages de la nouvelle XXVIIIe.

Louise de Savoie, mère de François Ier, et de la reine de Navarre. (*Voir Oisille.*)

Lyon (*Antoine du*), conseiller au Parlement de Paris.

M

Mais que, pourvu que.

Malheurté, mauvais pas, rencontre, faute.

Mante, couverture.

Mantoue (*marquis de*). C'est François de Gonzague, marquis de Mantoue, né en 1466, mort en 1519, qui tourna ses armes contre la France et fut général des troupes de l'empereur Maximilien.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François Ier.

MARGUERITE (*madame*). C'est la reine de Navarre elle-même, auteur de l'*Heptaméron*. (Voir la préface.)

MARGUERITE D'AUTRICHE, tante de Charles-Quint.

MARGUERITE, fille naturelle de Charles-Quint.

MARIE DE LUXEMBOURG. Voyez VENDOSME (*madame de*).

MARIE-MADELEINE, sœur de Marthe et de Lazare. Il ne faut pas la confondre avec l'autre Madeleine, dite la *Femme pécheresse*, qui eut un si grand attachement pour le Christ.

MARINE, de l'italien *marina*, la mer.

MARTIN-LE-BEAU, Martin-le-Bel, à deux lieues d'Amboise.

MAUREAU (*cheval*), noir.

MAUVAYS GARSONS. On donnait ce nom à une bande de voleurs qui désolaient Paris et ses environs sous François Ier.

MÉCANICQUES (*pauvres gens et*), artisans.

MEHUN (*Jean de*), ou plutôt de Meung. C'est le continuateur du célèbre *Roman de la Rose*, regardé au moyen âge comme le *doctrinal de l'amour* (et commencé par Guillaume de Lorris, dit Clopinel, au commencement du XIIIe siècle).

MENSONGE. On faisait ce mot du féminin en le dérivant de l'italien *mensonga*.

MESCHEOIR, mésavenir, arriver malheur.

MESCONGNEUE (*avoit*) n'avait pas reconnue.

MESCONGNEUE (*faisant la*) la naïve.

MESTIER, besoin.

METAIL, métal. Cette phrase veut dire qu'elle se connaissait dans la question.

MOÏEN, intermédiaire.

MONFERRAT. Lire *Montserrat*. (Voir *Nostre Dame*).

MONTESON (*le cappitaine*), un des compagnons de Bayard.

MONTMORENCY (*le seigneur de*). Guillaume, seigneur de Montmorency et d'Ecouen, qui commença la branche des ducs de Montmorency, mort dans un âge avancé en 1531.

MOTHE (*une fille nommée La*), personnage de la nouvelle IIe.

MUABLE, changeant, inconstant.

MUTATION, humeur changeante.

N

NAGERES (*duc de*), personnage de la nouvelle X^e^.

NAVARRE (*la reine de*). C'est Marguerite elle-même. (Voir la préface).

NAVARRE (*la princesse de*), personnage de la nouvelle XLVIe. C'est Jeanne d'Albret, fille de Marguerite.

NAVIGAGE, navigation.

NEAUFLE, maître des requêtes du duc d'Alençon.

NEUFCHASTEL (*madame de*). On croit qu'il s'agit de la veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui était mort en 1506, et dont le second fils, Louis II, héritier du duché de Longueville et de la principauté de Neufchâtel, mourut le 19 juin 1537. Elle s'appelait Jeanne de Hochbery et mourut en 1543.

NICOLAS, clerc du président de Grenoble, principal personnage de la nouvelle XXXVIe.

NOMERFIDE, une des dames faisant partie des conteurs. Ce doit être naturellement une des familières de Marguerite; mais on ne sait laquelle.

NOSTRE-DAME DE MONTFERRAT, ou plutôt *Montserrat*. C'était un

pèlerinage alors célèbre en Catalogne, à huit lieues de Barcelone.

NOSTRE-DAME DE LA PITIÉ. On appelait ainsi la Vierge représentée tenant sur ses genoux le corps du Christ.

NOTTE, tache, infamie.

NOUER, de l'italien *nuotare*, nager.

NULLUY, nul, aucun.

O

OBSERVANCE. On donnait le nom d'*observance* à la règle de Saint-François, réformée par le pape à la fin du XVe siècle, et dont le couvent avait été fondé à Ferrare, par le duc Hercule d'Est, premier du nom.

OCCASION, motif, intention. « Pour si peu d'*occasion* », c'est-à-dire de chance, d'espoir de réussite.

ODOZ EN BIGORRE. C'est l'antique château où mourut la reine de Navarre et qui était, paraît-il, son séjour favori. Il existe encore, à une lieue et demie de Tarbes.

OISILLE, une des dames faisant partie des conteuses. Dans le manuscrit 75763, ce nom est toujours écrit *Osile*. Nous pencherions vers cette dernière orthographe. En effet, nous croyons, comme M. Le Roux de Lincy, que la reine de Navarre a voulu désigner par ce nom sa mère *Loyse* de Savoie, et *Osille* serait mieux qu'*Oisille* l'anagramme de son nom. Il est vrai qu'à en juger par le passe-temps que la dame donne le conseil de prendre dans le prologue, on ne penserait guère qu'il s'agit de Louise de Savoie, qui était de la complexion de la duchesse de Longueville, et n'aimait pas plus qu'elle les *plaisirs innocents*; mais, après tout, elle était italienne, et les italiennes mêlent assez volontiers le sacré et le profane.

OLIVET (*couvent de saint Benoît nommé le mont*), près de La Fère.

OLIVIER (*François*), chancelier de France, nommé par lettres de François Ier du 18 avril 1545, ce qui indique que la nouvelle XXIIIe a été écrite postérieurement à cette date.

OLY, Olite, ville de Navarre espagnole, ancienne résidence des rois de Navarre.

ORD, sale, dégoûtant.

ORDINAIRE, repas à l'heure fixe.

ORDRE (*bien en*), bien posée, bien ordonnée. « Nul *ordre* », nul moyen, nul espoir de réussir. « Il n'y a *ordre* », remède.

OR FRISÉ, galon d'or, drap d'or.

OPPINION, soupçon, jalousie. « Mauvaise *oppinion*, » espoir de triompher de sa résistance. « *Oppinion*, pensée, opinion.

ORLÉANS (*monseigneur d'*). C'est Charles d'Orléans, troisième fils de François Ier.

ORREZ, entendrez, d'oyr, ouïr.

P

PALAMOS (*comtesse de*), personnage de la nouvelle X^e. C'est le nom donné par A et par le texte.

PARLAMENTE, une des dames faisant partie des conteurs. C'est certainement Marguerite elle-même.

PARLER, parlementer.

PASSIONS, tourments, peines, dans le sens du latin *passio*.

PAULINE, dame de la maison de la marquise de Mantoue, personnage de la nouvelle XIXe.

PAUVRETÉ, faiblesse, infortune, grossesse.
PARTEMENT, départ.
PARTY, partagé.
PENEUX, penaud.
PITEUX, enclin à la pitié. « Piteuses, » trop sensibles.
POLINE, personnage de la nouvelle x^e.
PLUVIER, plouvier. On croyait autrefois qu'il vivait du vent.
POLITIC, au service du gouvernement.
POUPINES, poupées.
POURCHAS, poursuite, recherche,
PRESSE (*importune*), fâcheuse.
PRÉTEXTE, prétention.
PREUVE, prouve. On a dit *treuve* et *preuve* jusqu'en plein xviie siècle.
PROTHONOTAIRE. Les *prothonotaires* apostoliques, dit Le Roux de Lincy, avaient été institués au nombre de douze, dans les premiers siècles de l'Eglise, par le pape Clément Ier, pour écrire les vies des saints et les autres actes apostoliques. Baronius, dans ses *Annales ecclésiastiques*, les a cités plusieurs fois. Peu à peu, le nombre des prothonotaires s'accrut et leur autorité s'affaiblit. Dès le xve siècle, cette dignité était devenue un titre honorifique qu'on accordait toujours aux docteurs en théologie de noble famille, ou qui jouissaient d'une certaine importance.
PUPILTRE, tribune, jubé, au haut duquel on lisait autrefois l'évangile aux fêtes solennelles.

Q

QUICTER, tenir, quitte.
QUOY QU'IL OIT, quoi qu'il en soit.

R

RACUEIL, *recueil*, accueil.
RAMENTEVANT, remettant en mémoire, rappelant.
RAMENTU, remis en mémoire.
RECINÉ, de *recœnare*, goûté, fait collation.
RECONFORT, consolation.
RECOUVERT, recouvré.
RECOUX, secourus.
REGARD, égard.
RÉGENTE (*madame la*). C'est Louise de Savoie, régente pendant la captivité de François Ier, son fils.
RELIGIONS. Ce mot signifie ici couvents, comme dans la nouvelle xlive.
RESEUL (*lict de*), probablement courte-pointe en réseau ou filet.
RETIRÉE, habituée.
RETRAICT, cabinet d'aisance.
REVESTIAIRE, sacristie.
RIANT (*seigneur de*). Il était écuyer dans la maison de François Ier en 1522, à 200 livres de gages par an.
RIEN (*son*), son néant.
RIVOLTE ou *Rivoli*, ville d'Italie, prise en 1509 par les Français sous le commandement direct de Louis XII.
ROBBE (*meilleure*), fille de plaisir, de l'italien *roba*, richesse, butin.
ROBERTET. C'est Florimond Robertet, trésorier de France et secrétaire des finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il mourut en 1522.
ROBERTVAL (*capitaine*). Il s'agit de Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme picard, célèbre navigateur, qui accompagna Jacques Cartier dans son voyage au Canada, dont il prit possession au nom du roi de France, en 1535.
ROHAN (*Anne de*), nom véritable de *Rolandine* (Voir ce dernier nom).

ROHAN (*Jean vicomte de*), père de Rolandine, personnage de la nouvelle XLe.

ROI DE GRENADE. Il s'agit sans doute du dernier roi de Grenade, Mohamet-Boabdil, chassé de ses États par Ferdinand et Isabelle en 1493 ; ce qui mit fin à la domination des Maures en Espagne. Ferdinand et Isabelle n'avaient pas eu de fils. Celui dont parle la nouvelle doit être leur gendre, Philippe d'Autriche, dit le Beau, mari de Jeanne la Folle et père de Charles-Quint. Il mourut en 1506, à vingt-sept ans.

ROLANDINE, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne, principal personnage de la nouvelle XXIe (V. *Rohan*).

RONCEX (*madame de*), dame de la maison de Mme de la Trémoille, personnage de la nouvelle XIe.

ROVÈRE (*François-Marie de la*). Voyez *Urbin*.

S

SAFFREDENT, un des conteurs. On pense que ce pourrait bien être l'amiral Bonnivet.

SAILLANS, sortant.

SAILLIR, sortir, s'élancer dehors.

SAINCTE CLAIRE. Le couvent de ce nom à Ferrare était sous la règle de Saint-François, comme l'Observance.

SAINT-FLORENTIN, église du château d'Amboise.

SAINT-MARTIN DES-CHAMPS (*prieur de l'abbaye*) à Paris, personnage de la nouvelle XXIIe. Voir les *notes*, p. 246 (215...)

SAINT MARTIN LE BEAU (*village de*), en Touraine.

SAUDRAS, tabourin et couturier, personnage de la nouvelle XIIIe.

SAROT, sarreau, aujourd'hui petite blouse d'enfant.

SAVIN (*abbaye de Saint-*), dans les Pyrénées.

SAVOIE (*Louise de*), fille de Philippe, alors comte de Bresse, depuis duc de Savoie. Elle épousa le duc Charles d'Angoulême en 1488. C'était la mère de François Ier et de Marguerite. On pense que sa fille lui a attribué un rôle parmi les conteurs de l'*Heptaméron*. (Voir *Oisille*.)

SEDAN (*madame de*). Il s'agit de Catherine de Croï, mariée à Robert de la Mark, duc de Bouillon, seigneur de Sedan et de Fleurange.

SEES (*l'evesque de*), Jacques de Silly, évêque de Séez, mort le 24 avril 1539.

SEMBLANCE, ressemblance.

SERCHÉ, fouillé, cherché.

SERRANCE (*Notre-Dame de*), lieu de pèlerinage.

SIMONTAULT ou SYMONTAULT, un des conteurs. Peut-être est-ce le second mari de Marguerite, Henri d'Albret, roi de Navarre, que Parlamente accuse d'infidélité envers sa femme, pour une simple chambrière.

SIVVRY (*seigneurie de*), près d'Amboise.

SOULLE, rassasiée.

SUSPECTION, suspicion. A. donne, du reste, suspicion.

T

TABOURIN, tambourineur.

TAFFARES, Taffalla, ville de la Navarre espagnole, à six lieues de Pampelune.

TIRELIERE ou TILLERIERE (*le seigneur de la*), gentilhomme d'Alençon, personnage de la nouvelle LIIe.

TECT A POURCEAULX, petite écurie pour les porcs.

TERRITOIRES (*choses*), terrestre.

THOU (Adrien de), seigneur

d'Hierville, chanoine de Notre-Dame de Paris. C'était le quatrième fils d'Augustin de Thou, président du Parlement, et l'oncle de Jacques Auguste de Thou, l'historien. Conseiller clerc au Parlement, il fut reçu maître des requêtes le 21 novembre 1567. Il mourut le 25 octobre 1570. On lui doit le beau manuscrit n° 7576[55]. de l'*Heptaméron*, où il a fait précéder chaque nouvelle d'un sommaire qui a été reproduit depuis par les éditions.

Togas, gentilhomme, personnage de la nouvelle LIV[e].

Toilles, filets de chasse.

Tollette, Tolède en Espagne.

Tourets de nez, demi-masque de velours qui venait d'Italie, et qui était en usage en France dès la fin du XV[e] siècle.

Tournon (*Blanche de*). Voir *Longarine*.

Transmué, métamorphosé.

Travail du chemin, fatigue de la marche.

Trémoille (*madame de la*). Il s'agit probablement d'Anne de Laval, fille de Guy XV, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente. Elle avait épousé, en 1521, François, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont.

Trimoille (*seigneur de la*). C'est Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., gouverneur et lieutenant-général de Bourgogne, né en 1460, mort à la bataille de Pavie. Le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, par Bouchet (Poitiers, 1527), est l'histoire de sa vie.

U

Ung, un.

Urbin (*le duc d'*). C'est François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, né en 1492, mort empoisonné en 1538, neveu du pape Jules II, qui le nomma préfet de Rome. Il était marié à Eléonore-Hippolyte de Gonzague, fille de François II, duc de Mantoue, laquelle avait épousé en premières noces Antoine, seigneur de Montalto. Le fils dont il s'agit est probablement l'aîné de ses deux fils, c'est-à-dire François, mort jeune.

V

Valles (*un cordelier nommé de*). Il y a plusieurs auteurs du nom de Valles : on ne sait duquel il s'agit. Voir p. 237.

Valnebon. Le bibl. Jacob croit qu'il s'agit de Germain de Bonneval (*Valnebon* est l'anagramme de ce dernier nom), conseiller et chambellan du roi, mort à Pavie.

Vendosme (*monsieur de*). C'est Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, qui épousa Jeanne d'Albret, en 1548, et fut père d'Henri IV.

Vendosme (*madame de*). C'est Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, veuve en secondes noces de François de Bourbon, comte de Vendôme. Elle avait fondé en 1518 un couvent de Bénédictines qu'on appelait le *Calvaire*. C'est ce couvent que la reine de Navarre appelle le *Mont d'Olivet*. (Voir ce nom.)

Vele, voile.

Verger (*du*). C'est le nom modifié de la dame *de Vergy*, par

gard pour la famille de Vergy, ui comptait plusieurs membres la cour. Voir les *notes*, p. 252 .91...)

VERGIER (*au*). C'est Vergy dans ı Côte-d'or.

VIDUITÉ, veuvage.

VIRGILE (*Livre des paroles de*), à Dante. la *Divina Commedia*.

VITUPÉRABLE, blâmable.

VIVONNE (*Anne de*). Voir *Enna-suite*.

VOISE (*que je*), que j'aille.

VOULSISSIEZ, voulussiez.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME JOURNÉE.

TROISIÈME JOURNÉE.

QUATRIÈME JOURNÉE.

d'Hierville, chanoine de Notre-Dame de Paris. C'était le quatrième fils d'Augustin de Thou, président du Parlement, et l'oncle de Jacques Auguste de Thou, l'historien. Conseiller clerc au Parlement, il fut reçu maître des requêtes le 21 novembre 1567. Il mourut le 25 octobre 1570. On lui doit le beau manuscrit n° 7576⁵⁵. de l'*Heptaméron*, où il a fait précéder chaque nouvelle d'un sommaire qui a été reproduit depuis par les éditions.

Togas, gentilhomme, personnage de la nouvelle LIVe.

Toilles, filets de chasse.

Tollette, Tolède en Espagne.

Tourets de nez, demi-masque de velours qui venait d'Italie, et qui était en usage en France dès la fin du xve siècle.

Tournon (*Blanche de*). Voir *Longarine*.

Transmué, métamorphosé.

Travail du chemin, fatigue de la marche.

Trémoille (*madame de la*). Il s'agit probablement d'Anne de Laval, fille de Guy XV, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente. Elle avait épousé, en 1521, François, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont.

Trimoille (*seigneur de la*). C'est Louis II de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., gouverneur et lieutenant-général de Bourgogne, né en 1460, mort à la bataille de Pavie. Le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, par Bouchet (Poitiers, 1527), est l'histoire de sa vie.

U

Ung, un.

Urbin (*le duc d'*). C'est François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, né en 1492, mort empoisonné en 1538, neveu du pape Jules II, qui le nomma préfet de Rome. Il était marié à Éléonore-Hippolyte de Gonzague, fille de François II, duc de Mantoue, laquelle avait épousé en premières noces Antoine, seigneur de Montalto. Le fils dont il s'agit est probablement l'aîné de ses deux fils, c'est-à-dire François, mort jeune.

V

Valles (*un cordelier nommé de*). Il y a plusieurs auteurs du nom de Valles : on ne sait duquel il s'agit. Voir p. 237.

Valnebon. Le bibl. Jacob croit qu'il s'agit de Germain de Bonneval (*Valnebon* est l'anagramme de ce dernier nom), conseiller et chambellan du roi, mort à Pavie.

Vendosme (*monsieur de*). C'est Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, qui épousa Jeanne d'Albret, en 1548, et fut père d'Henri IV.

Vendosme (*madame de*. C'est Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, veuve en secondes noces de François de Bourbon, comte de Vendôme. Elle avait fondé en 1518 un couvent de Bénédictines qu'on appelait le *Calvaire*. C'est ce couvent que la reine de Navarre appelle le *Mont d'Olivet*. (Voir ce nom.)

Vele, voile.

Verger (*du*). C'est le nom modifié de la dame *de Vergy*, par

égard pour la famille de Vergy, qui comptait plusieurs membres à la cour. Voir les *notes*, p. 252 (191...)

Vergier (*au*). C'est Vergy dans la Côte-d'or.

Viduité, veuvage.

Virgile (*Livre des paroles de*), à Dante. la *Divina Commedia*.

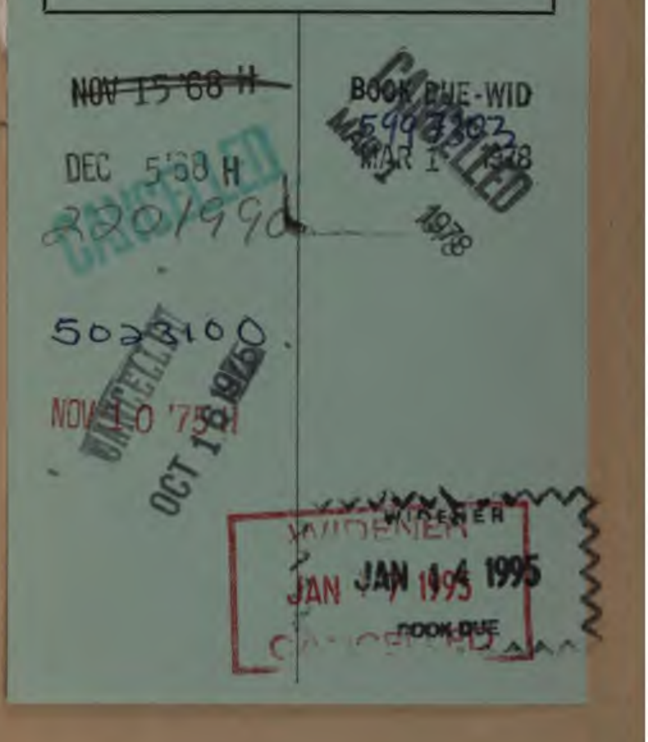
Vitupérable, blâmable.

Vivonne (*Anne de*). Voir *Ennasuite*.

Voise (*que je*), que j'aille.

Voulsissiez, voulussiez.

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et V. RENAULT, rue des Poitevins, 6.


NOV 15 '68 H
DEC 5 '68 H
CANCELLED
NOV 10 '75 H
BOOK DUE-WID
MAR 1 1978
WIDENER
JAN 14 1995
BOOK DUE

